

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE STATUT DE LA SYNTAXE
DANS UN TRAITÉ DE GRAMMAIRE DU XIII^E SIÈCLE

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PHILOSOPHIE

PAR RENÉ LÉTOURNEAU

JANVIER 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie d'abord mon directeur de thèse Claude Panaccio, qui s'est toujours montré disponible et généreux de ses précieux conseils. Sa grande rigueur de travail, sous toutes les formes qu'elle prend, me servira à jamais d'inspiration. Je suis également très reconnaissant envers mon codirecteur Claude Lafleur et sa collaboratrice Joanne Carrier, qui m'ont continuellement épaulé et gratifié de leur grande érudition. Il me faut mentionner aussi le soutien des professeurs Irène Rosier-Catach (Paris 7) et Alain Voizard (UQÀM) qui ont aimablement accepté de prendre part à l'évaluation des différentes étapes de ce périple doctoral. Il va de soi finalement que ce projet n'aurait pas abouti n'eut été de la présence à mes côtés de Solange Lemaitre-Provost, ma compagne de vie.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
Liste des tableaux, schémas et organigrammes.....	vi
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LES <i>COMMUNIA SUPER TOTAM GRAMATICAM</i>	13
1.1 Remarques générales.....	14
1.2 Les manuscrits.....	21
1.2.1 Le manuscrit 16617 de Paris (<i>P</i>).....	26
1.2.2 Le manuscrit 1986 de Salamanque (<i>S</i>).....	29
1.3 La double rédaction des <i>Communia</i> sur la Vieille logique et sur Priscien....	33
1.4 L'auteur.....	36
1.4.1 Trois arguments contre l'attribution à Robert Grosseteste.....	37
1.4.2 <i>Magister Petrus</i> ?.....	40
1.5 Quelques éléments de datation.....	42
1.6 Lieu de composition.....	49
1.7 Organisation du texte.....	56
CHAPITRE II	
LE MODULE ÉPISTÉMOLOGIQUE – LA DIASYNTHÉTIQUE ET SON SUJET.....	60
2.1 Remarques générales.....	61
2.2 La nature scientifique de la diasynthétique.....	68
2.2.1 Le sujet de la diasynthétique.....	68
2.2.2 La division des deux <i>Volumes</i> de Priscien.....	75
2.2.3 La division des deux livres du <i>Volume mineur</i>	80
2.2.4 La preuve du sujet de la diasynthétique.....	82
2.3 Conclusion partielle.....	87

CHAPITRE III	
LES MODES DE SIGNIFIER ET LES ACCIDENTS GÉNÉRAUX	
DU NOM ET DU VERBE.....	89
3.1 Remarques générales.....	90
3.2 Les modes de signifier généraux de la grammaire.....	96
3.3 Les modes de signifier généraux du nom.....	110
3.4 Les accidents du nom.....	121
3.4.1 Le nombre.....	122
3.4.2 Le genre.....	123
3.4.3 Le cas.....	124
3.4.4 L'espèce.....	129
3.4.5 La figure.....	129
3.5 Les modes de signifier généraux du verbe.....	131
3.6 Les accidents du verbe.....	137
3.6.1 La conjugaison.....	140
3.6.2 Le genre ou la signification accidentelle.....	141
3.6.3 Le nombre et la personne.....	143
3.6.4 Le mode.....	143
3.6.5 Le temps.....	146
3.7 Conclusion partielle.....	148
CHAPITRE IV	
LA CONSTRUCTION.....	
4.1 Remarques générales.....	152
4.2 La notion de construction.....	153
4.3 La notion de dépendance.....	157
4.4 La construction intransitive d'actes.....	160
4.4.1 La construction du nominatif avec le verbe.....	174
4.4.2 La construction du vocatif.....	177
4.5 La construction transitive de personnes.....	184
4.5.1 La construction du nominatif avec le génitif.....	186
	187

4.5.2 La construction du nominatif avec l'accusatif.....	195
4.6 Conclusion partielle.....	200
CONCLUSION.....	203
ANNEXE A	
ÉDITION CRITIQUE DES <i>COMMUNIA SUPER VOLUMEN MINUS</i>	214
ANNEXE B	
LA DIVISION DES <i>INSTITUTIONS GRAMMATICALES</i> DE PRISCIEN.....	302
ANNEXE C	
LES CONSTRUCTIONS DU DATIF ET DE L'ABLATIF.....	309
BIBLIOGRAPHIE.....	311

LISTE DES TABLEAUX, SCHÉMAS
ET ORGANIGRAMMES

Tableau		Page
1.1	La matière des <i>Communia</i> dans le manuscrit 1986 de la Bibliothèque universitaire de Salamanque (fol. 83ra-115rb) = <i>S</i> et dans le 16617 du fonds latin de la BnF (fol. 171ra-205vb) = <i>P</i>	22
1.2	Les <i>Transcendentia</i> du manuscrit 1986 de la Bibliothèque universitaire de Salamanque, fol. 123va-130rb.....	25
1.3	Les textes contenus dans le manuscrit BnF fonds latin 16617.....	26
1.4	Les textes contenus dans le manuscrit 1986.....	30
1.5	Les exemples grammaticaux des <i>Communia</i> avec le prénom <i>Petrus</i>	41
1.6	Les trois épithètes de l'âme.....	51
1.7	Un passage quasi identique chez Nicolas de Paris et le Pseudo-Grosseteste.....	55
2.1	La disposition de la matière dans le <i>Priscien mineur</i>	82
2.2	Les principes de fonctionnement de la grammaire en général.....	83
3.1	Les renvois prospectifs et rétrospectifs dans les <i>Communia</i>	91
3.2	Les trois fonctions de la signification générale selon Gosvin de Marbais.....	98
3.3	Évolution de la terminologie de la signification et des modes de signifier au milieu du XIII ^e siècle.....	100
3.4	Les cas latins et les quatre causes.....	126

3.5	Signifiés spéciaux et significations accidentelles du verbe.....	142
3.6	Inclinations de l'esprit et modes verbaux.....	145
3.7	Les accidents des parties du discours.....	150
4.1	La hiérarchie des dépendances.....	165
4.2	Principes de construction du cas direct avec le verbe défini (<i>Priscianus scribit</i> <= Priscien écrit>, par exemple).....	177
4.3	Les six constructions du génitif (§ 150).....	188
 Schéma		
2.1	La définition causale de l'énoncé.....	72
 Organigramme		
3.1	Les modes de signifier les plus généraux des parties du discours déclinables (<i>P</i> , 187ra ; <i>S</i> , 109rb).....	106
3.2	La dérivation des accidents (<i>accidentia</i> ou <i>consignificata</i>) du nom (<i>P</i> , fol. 187va).....	122
3.3	La dérivation des accidents (<i>accidentia</i> ou <i>consignificata</i>) du verbe (<i>P</i> , fol. 188vb).....	139
4.1	La division de l'énoncé intransitif.....	155
4.2	La division de l'énoncé transitif.....	155

RÉSUMÉ

La présente étude porte sur la pensée syntaxique d'un grammairien anonyme qui enseignait à l'université, probablement de Paris, au milieu du XIII^e siècle. À partir de l'édition critique inédite de ses *Communia* (un commentaire composé de questions et de réponses construites sous la forme dialectique) sur les livres à la base de l'enseignement de la syntaxe en ce bas Moyen Âge (les livres XVII et XVIII des *Institutiones grammaticales* de Priscien rédigés dans l'Antiquité tardive), nous exposons et expliquons les fondements épistémologiques de ce qui était considéré comme la troisième partie de la grammaire, la science de la construction d'une phrase (syntaxe ou diasynthétique). La définition de la nature scientifique de la syntaxe est ainsi directement guidée par les préceptes aristotéliens. Mais la construction grammaticale n'est pas un principe en soi ; elle a des causes : ce sont les parties du discours (nom, verbe, participe, pronom, préposition, adverbe et conjonction) qui présentent toutes une manière de signifier les choses qui leur est propre. Conçues selon les paramètres de la philosophie d'Aristote, de ses commentateurs et de toute une tradition grammaticale latine, ces manières de signifier sont sémantiquement ancrées dans les propriétés physiques et métaphysiques des choses, le nom par exemple signifiant la substance en repos douée d'une certaine nature (*qualitas*) et le verbe l'acte de cette substance. La signification des choses se fait avec des mots (*voces*) et ces mots, selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre des parties du discours, possèdent des accidents (c'est-à-dire les propriétés secondaires des mots qui signifient une qualité [par exemple : le temps, le nombre et le genre] accidentelle au noyau sémantique de la signification d'un mot) ; les manières de signifier générales et les accidents sont essentiels en syntaxe, matière où la juste compatibilité entre deux mots dépend essentiellement d'eux. La présentation détaillée de ces éléments de sémantique que sont les modes de signifier généraux et les accidents des mots qui leur sont rattachés est un passage obligé pour un examen subséquent de la notion de construction et de ses fondements. En faisant appel aux textes d'autres auteurs de l'époque — parfois édités, souvent seulement sur manuscrit —, nous découvrons une pensée originale, qui assume d'un côté pleinement son adhésion à l'universalité grammaticale d'inspiration aristotélienne, mais qui d'autre part peine à délaissier la tradition de la grammaire normative qui portait alors en Europe occidentale sur le cas de la langue latine. Cela a pour effet d'intégrer dans la construction grammaticale les signifiés particuliers des choses beaucoup plus que ne saurait le permettre tout philosophe « épistémologue ».

MOTS-CLÉS : grammaire philosophique, syntaxe, épistémologie, sémantique, dépendance, enseignement universitaire médiéval.

INTRODUCTION

Quand Priscien de Césarée (en Mauritanie), rhéteur de premier plan à la cour de Constantinople dans le premier tiers du VI^e siècle de notre ère¹, décida dans sa grammaire de substituer au traditionnel chapitre des artigraphes² latins sur les vertus et fautes de langage le chapitre grec relatif à la construction (ou syntaxe), il ne devait certainement pas s'attendre au succès impérissable de son entreprise. Le plan de son *Ars*³ reprenait pour le reste celui que les grammairiens latins respectaient fidèlement depuis l'Antiquité : il traite en premier d'orthographe et ensuite des parties du discours et de leurs accidents. Mais promoteur d'un renouveau grammatical fondé chez lui sur une réappropriation de la pensée des grammairiens alexandrins Apollonius Dyscole et son fils Hérodien (II^e siècle apr. J.-C.), dont il se dit quelques siècles plus tard le fidèle héritier et disciple⁴, Priscien rédige pour la première fois dans le monde latin un traité de syntaxe, sur la construction d'une phrase, comme troisième partie et aboutissement de la grammaire, après l'orthographe et la morphologie. En fait, Priscien reprend pour les nécessités de son temps⁵ l'initiative d'Apollonius qui lui-même avait autrefois ajouté une syntaxe au modèle artigraphique traditionnel depuis Denys le Thrace (II^e siècle av. J.-C.). Sur un total de dix-huit livres que contient l'*Ars* de Priscien, les deux derniers présentent ainsi en

¹ Priscien a notamment composé un panégyrique à l'empereur Anastase.

² On qualifie d'artigraphes les auteurs antiques et tardo-antiques d'« *artes* » grammaticales, autrement dit de grammairiens.

³ Ce n'est qu'à l'époque moderne qu'on a donné le nom d'« *Institutions grammaticales* » (désormais *IG*) à la grammaire de Priscien, mais le nom n'est attesté par aucun des nombreux manuscrits qui contiennent le texte. Priscien et les *codices* qui le diffusent parlent simplement d'une *Ars grammatica* : cf. L. HOLTZ, « L'émergence de l'œuvre grammaticale de Priscien » (2009), p. 43.

⁴ Priscien ouvre sa syntaxe en ces mots (*IG*, XVII, 1, 1, *GL* III, p. 107-108) : « Puisque dans les livres précédents, consacrés aux parties du discours, nous avons choisi la plupart du temps l'autorité d'Apollonius sans négliger d'ajouter quand cela s'imposait des éléments issus d'autres auteurs, latins ou grecs, voire des nouveautés de notre cru, maintenant, tout en continuant à suivre ses traces, surtout qu'il s'agit de l'agencement, autrement dit de la construction des mots, que les Grecs appellent *suntaxis*, nous ne nous interdirons pas davantage d'intercaler ce qui, chez d'autres auteurs ou de notre fond, pourrait correspondre à ce sujet » (trad. BARATIN et *als*, *Syntaxe*, p. 63).

⁵ Avec son *Ars*, Priscien entend enseigner le latin à des hellénophones dans une Constantinople où la langue de Cicéron sert toujours de langue officielle à la cour sans être parlée par le peuple.

détail les règles de construction essentiellement des mots articulaires (c'est-à-dire les mots à valeur anaphorique), du nom avec le verbe ou encore du nom avec le nom.

Or, à l'époque où le grammairien de Constantinople exerce son art, l'autorité grammaticale universellement admise par les Latins était Donat, précepteur de saint Jérôme, qui vécut dans la deuxième moitié du IV^e siècle de notre ère à Rome. Depuis l'agonie de l'Empire romain d'Occident jusqu'au début du XII^e siècle européen, l'enseignement de la grammaire latine passera irrémédiablement par l'*Ars Donati*. Priscien subsiste certes dans les bibliothèques des modestes centres culturels, mais il sert généralement de complément aux lacunes ou omissions de son illustre prédécesseur romain.

On commence à sentir plus sérieusement le potentiel spéculatif de la volumineuse grammaire priscianienne à partir de la renaissance de la dialectique aux X^e et XI^e siècles, consécutive à de nouvelles discussions et préoccupations théologiques, et à la redécouverte de Boèce et de ses traductions d'Aristote. Les réflexions deviennent « linguistiques » et l'*Ars Prisciani* leur pierre angulaire. L'époque est en effet à l'examen des mécanismes qui articulent le langage, produit de la raison et puissant outil de signification.

Le XII^e siècle connaît ainsi une explosion de commentaires, gloses ou traités de toutes sortes sur Priscien, les plus influents étant les fameuses *Glosulae in Priscianum* anonymes mais associées à l'école de Guillaume de Champeaux, maître et adversaire de Pierre Abélard, les *Glosae super Priscianum* de Guillaume de Conches et la *Summa super Priscianum* de Pierre Hélie⁶. En outre, des grammairiens de la deuxième moitié de ce même siècle commencent à traiter du thème de la construction à part. On voit alors apparaître les premiers traités de syntaxe, un corpus

⁶ Des deux premiers écrits, seuls des extraits ont été jusqu'à maintenant publiés. La *Summa* de Pierre Hélie a quant à elle été éditée en 1993 par Leo Reilly (voir notre bibliographie générale pour les références).

en grande partie vaillamment édité et étudié par Cornelius H. Kneepkens⁷. À cette documentation « douziémiste », il faut ajouter la parution en 2011 de la *Glosa Victorina super partem Prisciani de constructione* éditée par Karen M. Fredborg, en collaboration avec Irène Rosier-Catach et Anne Grondeux (Brepols, *Studia Artistarum*, 27). Le texte qui se termine abruptement avant même la fin du livre XVII des *IG* constitue néanmoins à ce jour l'un des seuls commentaires consacrés au *Priscien mineur* de cette époque qui ait été édité.

Avec l'avènement des universités au début du XIII^e siècle, Priscien, déjà devenu la première figure grammaticale latine depuis le tournant du XII^e siècle en supplantant définitivement Donat, allait officialiser sa place au panthéon des autorités antiques aux côtés de Platon, Aristote, Boèce et Cicéron. Son *Ars*, depuis longtemps divisée en *Priscien majeur* (livres I-XVI) et en *Priscien mineur* (livres XVII-XVIII), figure au programme des sciences philosophiques à l'étude, parmi les disciplines du trivium, dites aussi « rationnelles », où elle présente comme finalité la maîtrise des mécanismes linguistiques de la correction du langage, tandis que la logique vise l'atteinte de la vérité et la rhétorique la persuasion. Tout au long du siècle de Thomas d'Aquin et au-delà, les deux *Priscien* figurent parmi les ouvrages fondamentaux obligatoires à la Faculté des arts de l'Université de Paris, sur le même plan que le corpus de la *Logica vetus et nova* du Stagirite.

Dans cet environnement intellectuel éclectique, les productions littéraires pédagogiques se multiplient. La plupart rapportent un enseignement tout en servant d'instrument pour l'apprentissage de la matière d'un livre au programme. Étant donné l'importance du grammairien de Constantinople dans le cursus académique, la masse volumineuse de littérature universitaire didactique relative aux deux *Priscien*

⁷ Cf. *Het Iudicium Constructionis. Het Leerstuk van de Constructio in de 2de Helft van de 12de Eeuw*. Deel I : Een Verkennende en Inleidende Studie, Deel II : Uitgave van Robertus van Parijs, « *Summa "Breve sit"* », Deel III : Uitgave van Robert Blund, « *Summa in Arte Grammatica* », Deel IV : Werkuitgave van Petrus Hispanus (*non-papa*), « *Summa Absoluta cuiuslibet* ». Nijmegen, Ingenium Publishers, 1987.

n'est pas étonnante. Évidemment les deux livres sont commentés, mais le *Mineur*, à travers ses exposés sur la construction, exerce un pouvoir d'attraction beaucoup plus prononcé et passionne les maîtres de grammaire avides de spéculation.

La production philosophique universitaire sur le *Priscien mineur* dans le premier tiers du XIII^e siècle est peu connue. Seuls quelques noms de maîtres-grammairiens et une poignée de commentaires nous sont parvenus⁸. Le plus ancien commentaire au *Priscien mineur* qui puisse être attribué à un auteur avec certitude est celui, toujours inédit, du dominicain anglais Robert Kilwardby (v. 1215-1279), qui enseigna à la Faculté des arts de l'Université de Paris approximativement de 1237 à 1245. Un commentaire dont l'influence se fait d'ailleurs encore sentir au siècle suivant⁹. Familier avec la science naturelle et l'épistémologie « à outrance » de l'école oxonienne¹⁰, Kilwardby s'est démarqué en grammaire en proposant une approche innovatrice qui intègre à l'antique et vénérable discipline les notions de physique (la phrase, par exemple, est pour lui un mouvement [*motus*] qui a un principe et un terme), et ce, dans le paradigme d'une grammaire spéculative qui entreprend de définir les principes universels de cette science. La grammaire universelle, une fois sa nature scientifique établie, s'intéresse aux règles qui régissent la production d'un énoncé correctement intelligible. Robert Kilwardby fut, avec son compatriote Roger Bacon (v. 1214-1292 ou 1294), une figure de proue du courant linguistique qu'Irène Rosier-Catach a qualifié d'« intentionnaliste », lequel se caractérise par un intérêt pour l'intersubjectivité du langage en mettant l'accent sur :

Le rôle de l'interlocution, avec la prise en compte du locuteur
et de l'auditeur ; l'importance accordée à la notion

⁸ Cf. C.H. KNEEPKENS, « Robert Kilwardby on Grammar » (2013), p. 17.

⁹ Cf. P.O. LEWRY, « Robert Kilwardby » (1992), p. 258G.

¹⁰ Même s'ils demeurent à préciser, les liens de Kilwardby avec Oxford ne se démentent pas. Il n'y a qu'à regarder ses *Notulae* aux *Seconds analytiques*, dont des passages substantiels sont repris tels quels du *Commentarius* au même traité de Robert Grosseteste, figure oxonienne dominante à l'époque. Nous avons repéré entre autres au folio 154rb du manuscrit Cambridge, Peterhouse 205, qui contient les *Notulae* de Kilwardby, un long extrait qui correspond intégralement aux pages 240-241 de l'édition Rossi du *Commentarius* de Grosseteste.

d'intention (intention du locuteur, sens visé), qui permet de porter sur l'énoncé un jugement qui ne se fonde pas uniquement sur le constat de sa correction grammaticale ; l'élaboration d'un modèle intégrant énoncés canoniques et énoncés déviants ; la reconnaissance parmi les énoncés déviants, d'un type tout à fait particulier d'énoncés qui permettent d'effectuer des actes (IRÈNE ROSIER, *La parole comme acte*)¹¹.

La *Summa gramatica* (v. 1245) de Roger Bacon¹², dont beaucoup de matière est redevable à Kilwardby¹³, consiste précisément en l'examen d'une série d'énoncés « déviants », des sophismes grammaticaux, dans lequel il déploie sa thèse de la double intellection. Un énoncé peut ainsi être fautif selon l'intellection première (*intellectus primus*), mais acceptable selon l'intellection seconde (*intellectus secundus*), pour une raison ou une autre fondée sur la métrique, la stylistique ou la nécessité du langage¹⁴.

Outre l'ouvrage de Kilwardby (et celui de Bacon malgré la particularité de son enseignement par sophismes), parmi les commentaires universitaires proto-modistes au *Priscien mineur* qui ont survécu aux vicissitudes du temps, les mieux connus sont sans doute les *Questiones* de Nicolas de Paris sur le premier livre du *Mineur*, découvertes au début du XX^e siècle et conservées aujourd'hui à Oxford, et les *Notulae super Priscianum minorem* d'un certain maître Jourdain qu'on a longtemps assimilé à tort à Jourdain de Saxe¹⁵.

¹¹ I. ROSIER, *La parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique au XIII^e siècle* (1994), p. 12.

¹² Voir l'édition de R. STEELE, Oxford, Clarendon Press (*Opera hactenus inedita Rogeri Baconi*, fasc. XV), 1940, p. 1-190.

¹³ Cf. C. H. KNEEPKENS, « Roger Bacon's Theory of the Double *Intellectus*: A Note on the Development of the Theory of *Congruitas* and *Perfectio* in the First Half of the Thirteenth Century » (1983), p. 126-127.

¹⁴ Cf. *Id.*, p. 115-144 et ROSIER, *La parole comme acte* (1994), chap. 1.3, p. 46-49.

¹⁵ Cf. R.-A. GAUTHIER, « Notes sur les débuts (1225-1240) du première averroïsme » (1982), p. 367-373.

Les *Questions* de Nicolas de Paris¹⁶, elles aussi inédites, utilisent dans les réflexions linguistiques une terminologie plus près de la Vieille logique que celle de la *Physique* d'Aristote. Et c'est là une caractéristique de l'ensemble de la production du philosophe français. Sans doute Nicolas connaît-il la *Physique* et la *Métaphysique*, mais il en est beaucoup moins influencé qu'un Robert Kilwardby ou Roger Bacon par exemple. Quand il parle du mouvement (*motus*) et du repos (*quies*), il se situe davantage dans l'univers des *Catégories* XIV que dans celui des livres V et VI de la *Physique*. Français d'origine et porté plus sur la tradition logique latine que sur la psychologie et le naturalisme, Nicolas ne paraît que peu influencé par le vent d'intentionalisme qui souffle en provenance d'Angleterre. Il ne traite ainsi que très brièvement des constructions figurées ou encore du statut de l'interjection, des sujets qui animaient alors pourtant fortement les esprits anglais. Du point de vue sémantique, on trouve chez lui la théorie parisienne qui, en plus de consignéifiés, affuble le mot d'une double signification¹⁷, avec d'une part un signifié général qui désigne son essence de « partie du discours » et qui de ce point de vue intéresse le grammairien et, d'autre part, le signifié spécial qui consiste, lui, en la valeur lexicale du terme et relève de la logique.

En ce qui concerne le long commentaire du Pseudo-Jourdain, dont Mary Sirridge a publié une édition partielle¹⁸ et qui est composé de questions et de digressions de l'auteur introduites par les formules (« *nota quod...* » ou encore « *dico quod...* »), il se caractérise selon Sirridge par l'usage peu heureux de l'ontologie aristotélicienne et une théorie linguistique qui échoue à bien montrer comment l'émission du langage est en relation avec son intellection¹⁹. Il n'en demeure pas moins que l'œuvre est

¹⁶ Alors qu'il émettait de sérieuses réserves sur l'authenticité de cette attribution au logicien parisien en 1990 (« The Notion of Construction », p. 153, n. 27), C.H. Kneepkens semble la considérer comme irréfutable en 1999 dans « *Significatio generalis and Significatio specialis: Notes on Nicholas of Paris' Contribution to Early Thirteenth-Century Linguistic Thought* ».

¹⁷ Cf., *inter alia*, I. ROSIER-CATACH, « La grammaire dans le "Guide de l'étudiant" » (1997), p. 268.

¹⁸ Cf. « *Notulae super Priscianum minorem Magistri Jordani* », CIMAGL, n° 36 (1980).

¹⁹ Cf. M. SIRRIDGE, « *Notulae super Priscianum minorem Magistri Jordani* » (1980), p. XII (intro.).

monumentale et remplie de développements pertinents sur toutes sortes de thématiques liées au *Volume mineur* de Priscien. Elle nous sera utile au moment opportun.

Les auteurs susmentionnés, de Kilwardby à Nicolas de Paris en passant par le Pseudo-Jourdain de Saxe, parmi quelques autres, donnent dans l'ensemble une bonne idée de ce qui pouvait constituer l'enseignement universitaire de la grammaire et de la diasynthétique (ou syntaxe) dans le deuxième tiers du XIII^e siècle²⁰. Reprenant souvent les uns les autres les mêmes discussions, dans ce qui apparaît comme un canevas facultaire, mais sous des points de vue divergents, leurs arguments et réponses diffèrent et se complètent. La lecture de l'un permet ainsi régulièrement de saisir le sens de la théorie de l'autre. Cette littérature primaire s'est avérée fort utile dans l'édition critique et l'étude d'un imposant commentaire questionné qui leur est à peu près contemporain et provient du milieu de la faculté des arts : les *Communia* sur la grammaire, conservés dans deux manuscrits et en bonne partie encore inédits²¹.

²⁰ Troisième partie de la grammaire, la *diasynthetica* a pour objet d'étude les règles de construction des énoncés selon la compatibilité des propriétés accidentelles des mots qui les composent.

²¹ Nous ajoutons à ce corpus de sources premières déjà éditées l'anonyme *Guide de l'étudiant parisien* (v. 1240) qui contient une longue partie sur la grammaire (§ 154-502, éd. provisoire Cl. LAFLEUR et J. CARRIER, 1992) ; dans une moindre mesure le commentaire au *Priscien majeur* (v. 1260) d'un Pseudo-Kilwardby (éd. partielle K.M. FREDBORG et *als.*, 1975), lequel se caractérise entre autres par sa longue et complète introduction épistémologique, qui inclut des discussions sur divers enjeux de sémantique linguistique et de sémiologie ; les *Scripta super Maius volumen Prisciani*, un long commentaire anonyme et inédit sur *Priscien majeur* qui se présente sous un modèle pédagogique universitaire complet (joignant la *divisio textus* aux méthodes de l'*expositio* et de la *questio*) et est contenu dans les folios fol. 9ra-53va du ms. Paris, BnF, lat. 15131 (un manuscrit de Saint-Victor), délivrent un enseignement qui semble contemporain de celui des *Communia* ; la *Sophistria grammaticalis* (entre 1260-1270) d'un Robertus Anglicus (éd. A. GRONDEUX et I. ROSIER-CATACH, 2006), un long recueil de sophismes grammaticaux analysés sous forme de questions, dans ce qui a les heures d'une sorte de version grandement étoffée de la *Summa* de Roger Bacon, et le *Tractatus de constructione* (autour de 1270) de Gosvin de Marbais (éd. I. ROSIER-CATACH, 1998), très intéressant entre autres pour sa proximité doctrinale avec les *Communia*. Cette littérature a soit précédé de peu, soit assisté aux débuts de l'école modiste. Les rapprochements pertinents entre des passages de ces ouvrages (incluant ceux de Nicolas de Paris et du Pseudo-Jourdain de Saxe) et les *Communia* sur le *Priscien mineur* ont été intégrés à l'apparat de notre édition critique. Nous avons dû cependant renoncer à y intégrer exhaustivement la matière du long commentaire de Kilwardby vu l'ampleur considérable d'une telle tâche et notre impossibilité d'accéder à un manuscrit qui contienne la seconde partie du *Priscien mineur*, sur le livre XVIII.

Contenus dans les manuscrits BnF fonds latin 16617 (désormais *P*) aux folios 183rb-205vb et Salamanca, Biblioteca General Histórica 1986 (désormais *S*) aux folios 102vb-115rb, les *Communia* sur la grammaire appartiennent, dans la rédaction de *S*, à une immense somme de collections de questions (fol. 83ra-115rb) vraisemblablement du même auteur qui portent sur la Vieille et la Nouvelle logique, quelques livres de philosophie naturelle, l'éthique et l'*ars* de Priscien, somme intitulée « *Communia lincolniensis super philosophiam naturalem et moralem et totam logicam et gramaticam et quedam alia communia* » (selon le plan du codex annoncé au folio 1) et « *Communia totius logices et totius gramatice et naturalis philosophie* » (selon l'explicit du texte au fol. 115rb) et, beaucoup plus restrictivement, à un ensemble (fol. 171ra) qui les regroupe seulement avec des questions sur la Vieille logique dans *P*, ensemble intitulé ici « *Communia gramatice et logice* » (selon une mention au fol. 224v)²².

Dans la partie grammaticale de cette somme, on trouve d'abord une introduction qui affirme le caractère scientifique de la discipline. L'auteur couvre ensuite longuement l'étude par questions des deux *Priscien* puis, dans le manuscrit parisien seulement, du *Barbarismus* de Donat (livre III de l'*Ars maior*), quoique de façon inachevée dans ce dernier cas. L'ouverture (fol. 205rb, l. 28) de ces questions incomplètes en « *Circa primum <capitulum> Barbarismi* » (donc sur le vice du barbarisme) laisse penser qu'il existait peut-être dans un état antérieur du texte des questions sur les chapitres suivants (sur les solécismes, vices annexes, métoplasmes, figures de construction et figures de pensée).

Même si elle fait partie d'un tout dont les parties sont liées sans solution de continuité, nous avons choisi de nous en tenir à la seule question de la syntaxe à travers l'édition critique et l'étude des questions sur la diasynthétique, troisième

²² Nous procéderons à la description détaillée des deux manuscrits dans la partie 1.2 de notre étude (p. 21-32).

partie de la grammaire fondée sur l'enseignement des livres XVII et XVIII de l'*Ars* de Priscien (ou *Priscien mineur*). Le portrait d'une conception binaire de la diasynthétique fondée sur la notion de dépendance sera ainsi esquissé.

Ladite partie sur le *Priscien mineur* (*P*, fol. 198ra-205rb et *S*, 102vb-106vb)²³ contient en ouverture des questions de nature épistémologique sur le sujet de la portion syntaxique de la grammaire, des questions sur l'article, les constructions figurées et une série de discussions sur les constructions binaires entre cas nominatif et cas obliques. À travers un enseignement philosophique de Priscien, le lecteur assiste à la présentation d'une syntaxe de la dépendance articulée autour d'une sémantique qui place les modes de signifier généraux et leurs accidents ou consignifiés respectifs à l'origine du processus de construction d'un énoncé. Ces chapitres montrent bien que la construction, selon notre auteur, se situe à deux niveaux : pour qu'un énoncé soit acceptable, il doit y avoir concordance et dans la dépendance qui lie les termes (fondée sur les modes de signifier généraux) et dans les accidents ou consignifiés respectifs aux parties du discours. Les modes de signifier généraux, en raccordant « métaphysiquement » les parties du discours aux propriétés de la nature qu'elles signifient universellement (le nom : une substance avec une qualité ; le verbe : l'agir ou le subir propre à cette substance ; etc.), appellent une première concordance nécessaire à la construction d'un énoncé, car l'acte du verbe se construit avec ce qui a le mode de signifier de la substance (noms, pronoms et participes), et non pas avec l'acte d'un autre verbe, par exemple. À ces parties du discours correspondent des propriétés accidentelles dont le grammairien doit également tenir compte dans l'exactitude de toute construction transitive ou intransitive du nom substantif (comme *homo* <= homme>) + nom adjectif (comme *albus* <= blanc) et nom substantif + verbe.

²³ Afin d'éviter de lourds redoublements inutiles, nous référerons toujours, aux parties II-IV de notre étude, au texte du seul manuscrit *P* et ne recourrons à *S* que par nécessité.

Bien honnêtement, la diasynthétique des *Communia* ne bouleversera pas les théories linguistiques actuelles ou les reconstructions que nous faisons des thèses médiévales sur le langage ; le texte constitue néanmoins le témoin rare d'un enseignement des deux livres de Priscien sur la syntaxe, imprégné à la fois de la tradition grammaticale latine issue du XII^e siècle, d'un aristotélisme « naturalisant » et des idées de l'époque, entre autres les thèses intentionalistes. Une des grandes particularités des *Communia*, outre l'empreinte de l'ontologie et de la métaphysique aristotéliennes qui les marque, est qu'ils semblent transitoires, à la croisée des chemins entre une théorie de la dépendance plus sophistiquée que chez Nicolas de Paris, mais moins que chez les Modistes qui ont porté la systématisation de la notion à ses sommets²⁴. Ainsi, notre auteur anonyme connaît bien la notion de *dependentia*, mais en revanche ne fait nullement mention des notions fondamentales chez les Modistes de *dependens/terminans* pour expliquer le rapport entre deux constructibles²⁵. Il n'utilise étonnamment pas non plus la notion de « régime » (*regimen*) qu'à peu près tous les grammairiens employaient alors, comme si toute son attention était fixée sur Priscien et se refusait à admettre les idées syntaxiques liées aux langues vulgaires ou au *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu (v. 1175-1240).

Certes, les théories médiévales de la construction ont suscité l'intérêt de quelques chercheurs ces dernières décennies. Outre l'importante étude (néanmoins surtout centrée sur la doctrine modiste comme son titre l'indique) de Michael A. Covington « *Syntactic Theory in the High Middle Ages – Modistic Models of Sentence*

²⁴ Cf. I. ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes*, chap. 4 « La syntaxe » (1983), p. 137-198 et M.A. COVINGTON, *Syntactic Theory in the High Middle Ages – Modistic Models of Sentence Structure* (1984), p. 41-52. Le modisme est un courant grammatical qui plaçait les modes de signifier au cœur de la grammaire dans une systématisation complexe de principes censés expliquer les fondements linguistiques universaux de cette science. Cette systématisation prend forme autour d'un isomorphisme entre « les structures du réel, de la pensée et du langage » (*modus essendi, intelligendi et significandi*). Surtout animé par les Danois, ce courant, qui rejetait l'intentionalisme de Kilwardby et Bacon, fut dominant du troisième tiers du XIII^e siècle jusqu'au début du XIV^e : cf., *inter alia*, ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes* (1983) et C.H. KNEEPKENS, « The Tradition of Universal and Speculative Grammar in the Late Middle Ages » (2003), p. 36-41.

²⁵ Cf. COVINGTON, *Syntactic Theory in the High Middle Ages – Modistic Models of Sentence Structure* (1984), p. 48-51.

Structure », parue en 1984 et qui esquisse très bien les tenants de la syntaxe binaire, il faut mentionner l'essai d'Irène Rosier-Catach « *La grammaire spéculative des Modistes* » (1983) sur la doctrine modiste, dont une bonne partie est consacrée à la construction. Cornelius H. Kneepkens, en plus d'avoir édité un important corpus de syntaxes de la deuxième moitié du XII^e siècle²⁶, a aussi publié au fil des ans une série d'articles sur la notion de construction, du XII^e siècle jusqu'à la grammaire nominaliste de la deuxième moitié du XIV^e²⁷. Son article « *On Mediaeval Syntactic Thought with Special Reference to the Notion of Construction* » (1990) en particulier offre un rare exposé sur l'état de cette question dans le deuxième tiers du XIII^e siècle notamment chez Robert Kilwardby et Nicolas de Paris. Dans une perspective littéraire enfin, on ne peut passer sous silence les toutes récentes traductions françaises par le groupe *Ars grammatica* de quelques livres des *Institutiones grammaticales* de Priscien, dont le XVII, qui ouvre le *Volume mineur* (Vrin, 2010).

Dans l'esprit des maîtres ès arts, la diasynthétique, troisième science spéciale de la grammaire après l'orthographe qui enseigne l'ordonnement des lettres et des syllabes et l'étymologie qui étudie le mot dans l'absolu et ses accidents selon la partie du discours à laquelle il est rattaché, constitue l'aboutissement de la démarche du grammairien philosophe qui y apprend la juste construction d'un énoncé porteur de sens. Après avoir mis au jour la teneur épistémologique de la diasynthétique dans les *Communia* sur la grammaire, nous entreprendrons d'étudier les modes de signifier généraux, certes du point de vue de la grammaire en général, mais plus particulièrement des modes du nom et du verbe, les seules parties qui intéressent notre grammairien inconnu dans ses exposés sur la construction, laquelle notion — de même que tout ce qu'elle implique — nous décrirons pour terminer au chapitre IV. Cette description se fera en suivant l'ordre des chapitres du texte de l'édition critique, en l'espèce des constructions intransitives d'actes et transitives de

²⁶ Voir *supra*, p. 3, n. 7.

²⁷ Ces textes de Kneepkens se retrouvent dans la bibliographie générale de notre étude.

personnes. On trouvera notre édition des *Communia* sur la syntaxe à l'annexe A (p. 214), accompagnée de notes et d'un apparat des sources avec commentaires, et suivie d'un apparat des variantes et, enfin, d'un index.

Tout au long de notre étude, nous emploierons aussi à plusieurs moments notre transcription de la partie des *Communia* sur le *Priscien majeur* qui précède dans la collection de questions. La littérature grammaticale du XII^e siècle sera également mise à contribution lorsqu'utile.

D'entrée de jeu, il est pertinent de dire quelques mots sur les *Communia* eux-mêmes, notamment leur genre littéraire, leur auteur, leur double rédaction et les manuscrits qui les contiennent.

CHAPITRE I

LES COMMUNIA SUPER TOTAM GRAMATICAM

1.1 Remarques générales

Certains ouvrages philosophiques à vocation didactique issus du milieu de la faculté des arts universitaire autour de 1250 portent le nom de « *Communia* » ; outre les *Communia* du Pseudo-Grosseteste²⁸, mentionnons entre autres le *De communibus artium liberalium*, les *Communia supra totam logicam, grammaticam, et super mathematicas scientias* (que Sten Ebbesen appelle les *Communia* « *Visitatio* » pour des raisons extrinsèques) ou encore les *Communia* « *Feminae* » également édités par Ebbesen. Plus récents (v. 1265) et mieux connus, les *Communia naturalium* de Roger Bacon, qui se présentent sous la forme d'exposés plutôt que de questionnements dialectiques comme les autres prototypes²⁹. Or, il y eut controverse sur le sens qu'il faut donner au terme de « *Communia* » dans ces intitulés.

D'une part, Olga Weijers a proposé une explication d'ordre « administratif ». Il serait à son avis question de textes utiles à la révision des examens *in communibus*, c'est-à-dire « en public, devant le chancelier »³⁰. Il y aurait eu, à l'inverse, des examens *in propriis*, soit « devant la faculté seule ».

Une deuxième hypothèse, plus plausible, a été proposée par Claude Lafleur dans l'introduction de son édition du *De communibus artium liberalium*, après avoir remarqué que l'auteur inconnu de ce texte indique lui-même clairement le but de son travail : « Voilà les points communs auxquels sont tenus de répondre les candidats à la licence ès arts »³¹, écrit-il au début de son épilogue. Le contenu du texte, du début jusqu'à la fin, donne certes un aperçu des connaissances qu'on exigeait des jeunes

²⁸ Qui s'appellent, rappelons-le, de deux manières différentes dans le manuscrit *S* et d'une autre encore dans *P*, respectivement : « *Communia lincolniensis super philosophiam naturalem et moralem et totam logicam et gramaticam et quedam alia communia* », « *Communia totius logices et totius gramatice et naturalis philosophie* » et « *Communia gramatice et logice* ». Voir *infra*, partie 1.2, p. 21-32 pour les références exactes de ces titres.

²⁹ On trouvera les références des éditions de ces textes dans la bibliographie générale.

³⁰ O. WEIJERS, *Terminologie des universités au XIII^e siècle* (1987), p. 391, note 30.

³¹ ANONYME, « *Points communs des arts libéraux* » (« *De communibus artium liberalium* ») vers 1250, trad. LAFLEUR et CARRIER, p. 41, § 292.

artiens, mais, comme l'affirme Cl. Lafleur, son auteur insiste effectivement sur les « points communs aux diverses disciplines »³². Des examens *in communibus*, portant davantage sur les principes communs entre les sciences et entre les sous-disciplines d'une discipline générique comme la logique, se seraient ainsi distingués des examens *in propriis*, lesquels auraient poussé « le questionnement jusqu'aux notions propres à chaque domaine d'étude »³³. Plus généralement, « dans de tels compendiums le sens plus large d'«arguments communément applicables» entre également en ligne de compte, voire le sens d'«arguments d'usage traditionnel» »³⁴.

Pour ce qui est du premier sens interdisciplinaire de « *communia* », Sten Ebbesen, dans son édition des « *Communia 'Feminae' et 'Visitatio'* », poursuit la réflexion de Lafleur et s'intéresse aux bases théoriques de ce qui est devenu un genre littéraire didactique autour de 1250, et il le fait en regardant du côté de la réception latine des *Réfutations sophistiques* d'Aristote. La notion de « *communia* » trouverait ainsi sa source dans la tradition scolaire proprement occidentale elle-même influencée, dès le XII^e siècle, par l'exégèse liée aux *Réfutations sophistiques* II et XI d'Aristote, exégèse qu'auraient, toujours selon Ebbesen, révisée les artiens du siècle suivant. Dans les *Réfutations sophistiques* II, Aristote discute d'un type de dispute (*disputatio* dans la traduction de Boèce) dite « tentative » qui permet de découvrir les points ou principes communs que partagent entre elles les branches du savoir. Le raisonnement tentatif est dès le XII^e siècle en lien avec les examens en milieu scolaire et « *temptare* » devient, du moins au XIII^e siècle, un synonyme d'« *examinare* » en contexte universitaire³⁵. Ebbesen cite en cela le témoignage précieux d'un commentateur anonyme de ce temps :

³² Cl. LAFLEUR, « Les textes "didascaliques" » (1997), p. 358.

³³ *Ibid.*

³⁴ S. EBBESEN, « *Communia 'Visitatio' et Communia 'Feminae'* », p. 171 (intro.) : « *Communia* was originally cross-disciplinary matter of relevance, at least, to all subdisciplines of a generic discipline such as logic, but that in the compendia the looser sense of 'broadly applicable' is also in play, and perhaps even that of 'traditionally used' ».

³⁵ Cf. *Id.*, p. 170 (intro.).

Alors suit cette partie de la dispute tentative, et elle est ce qui est dit que sont les disputes tentatives issues des points donnés par un répondant et de ceux que doit savoir celui qui entend montrer qu'il possède la science, à savoir ce sur quoi il est sujet à examen ; parfois ces points sont communs, parfois propres, car il y a examen parfois sur les points communs, parfois sur les points propres. En effet, quand on passe l'examen sur les points communs évalués, on est tenu de connaître les points communs ; aussi quand on passe l'examen sur les points propres, on est tenu de connaître les points propres (ANONYME BAVARICUS, *Lectures sur le livre des Réfutations sophistiques*)³⁶.

Donc, la dispute tentative — un jeu qui se pratique à deux, entre un répondant et un opposant — consiste en un examen soit sur les points communs, soit sur les points propres. La référence à ces « points communs » a été reprise dans la littérature universitaire, les *Communia* écrits rassemblant la matière d'un enseignement artien interdisciplinaire utile lorsque vient le moment pour l'apprenti philosophe d'être « tenté » ou « examiné ». Le prototype des *Communia totius philosophie de S* apparaît à ce jour comme le plus imposant et révélateur exemple du genre jamais vu.

La prétention multidisciplinaire de ces sommes est d'ailleurs déjà manifeste dans leurs titres, alors que le neutre pluriel *Communia* y est systématiquement apparié à une pluralité de sciences, sous la forme soit de compléments du nom au pluriel, soit d'une énumération de compléments du nom au singulier joints par la conjonction « et » — des génitifs partitifs dans les deux cas —, soit d'une énumération avec la préposition « *super* » ou « *supra* » devant les sciences jointes entre elles ensuite par la conjonction « et ». Il devient dès lors erroné d'isoler nominalement une partie du

³⁶ Sauf indications contraires, toutes les traductions françaises de l'étude sont les nôtres. ANONYMUS BAVARICUS, *Lectura super librum Elenchorum*, ms. München, clm 8002, fol. 3rb, cité dans EBBESEN, « *Communia 'Visitatio' et Communia 'Feminae'* », p. 171 (intro.) : « Tunc sequitur illa pars Temptativae autem, et est quod dicitur quod temptativae disputationes sunt ex datis a respondente et ex illis quae necessarium est eum scire qui simulat se habere scientiam, scilicet illum qui subdit se examinationi ; aliquando sunt communia, aliquando propria, nam examen aliquando in communibus, aliquando in propriis. Quando enim fit examen in communibus temptandus tenetur scire communia, quando autem fit examen in propriis, tunc tenetur scire propria ».

corpus en apposant au terme « *Communia* » un complément du nom au singulier, en disant par exemple *Communia grammaticae* », puisqu'on conserve ainsi un génitif partitif qui, devenu vide de sens une fois isolé, perd la valeur plurielle qui l'unit au contenu de toute la somme. Si l'on s'en tient à l'édition d'une seule partie d'un tel corpus, comme nous y prétendons, il est préférable, pour éviter toute confusion, d'adapter l'occurrence latine de ces intitulés qui rend le mieux la prise en compte individuelle de ladite partie et échappe au génitif partitif qui renvoie à l'unité d'ensemble : une condition que remplit avec satisfaction selon nous un des intitulés de *S* « *Communia super totam gramaticam* » que nous emploierons pour désigner le texte de notre édition critique, en le déclinant plus spécifiquement en « *super Volumen maius* », « *super Volumen minus* » ou « *super Barbarismum* » lorsque nous ferons référence à un seul corpus grammatical à l'étude³⁷. Tout en faisant l'économie du génitif partitif, cette formulation conserve à tout le moins en « *Communia* » les sens tout aussi relevants selon Ebbesen d'« arguments largement applicables » ou de « principes communément posés »³⁸.

Or, si l'exégèse autour des *Réfutations sophistiques* constitue une bonne piste de recherche dans la quête du sens de la notion de « *communia* » au milieu du XIII^e siècle, une discussion sur les principes communs et les principes propres ne saurait néanmoins passer outre le passage des *Seconds analytiques* I, 10 (76a36) où Aristote distingue le principe commun de la logique dialectique du principe propre de la logique démonstrative dans l'argumentation logique. En effet, il y a tout lieu de croire que le sens profond des *communia* se rattache intrinsèquement à une interprétation de l'*Organon* d'Aristote, à un moment de l'histoire intellectuelle où la logique du Stagirite sert concrètement d'« instrument » pour débattre d'arguments et chercher à se rapprocher de la connaissance la plus parfaite. C'est sous ce paradigme

³⁷ Le texte correspondant au premier et au troisième de ces trois derniers intitulés sera cité dans notre étude à même le manuscrit *P*, alors que nous nous rapporterons à notre propre édition (les paragraphes étant identifiés avec un §) pour le texte du deuxième.

³⁸ Cf. EBBESEN, « *Communia 'Visitatio' et Communia 'Feminae'* », p. 171 (intro.).

que Robert Kilwardby nous explique plus en détail ce en quoi consistent cesdits points communs en dialectique.

Dans sa magistrale division des sciences *De ortu scientiarum*, écrite à son retour en Angleterre autour de 1250, Kilwardby discute de deux manières d'argumenter autour des questions philosophiques à résoudre (éd. JUDY, § 496-509).

La première se présente lorsqu'un argumentaire sert à acquérir un savoir précis à partir de principes qui sont propres à ce savoir : c'est la manière de raisonner avec des principes propres, auquel sont généralement associées les sciences mathématiques, la géométrie étant particulièrement prisée par Aristote. L'éclipse lunaire que le Stagirite donne en exemple et que reprend Kilwardby s'explique bien par un tel « *modus ratiocinandi ex propriis* » : « On conclut », écrit maître Robert, « que la Lune s'éclipse, diamétralement opposée au Soleil qu'elle est, par l'ombre de la Terre interposée ». Les « causes médianes », écrit Kilwardby, sont alors propres à une seule conclusion, laquelle est *de facto* nécessaire³⁹.

La seconde manière d'argumenter se fait avec des principes que l'on retrouve communément dans la réalité de toute science, « qui peuvent être appropriés à toutes les sciences et également aux principes de toutes, et pas seulement à leurs conclusions »⁴⁰. Ces principes communs (*communia*) à l'ensemble des disciplines se retrouvent dans « les notions du tout et de la partie, du contraire, du semblable, de l'accident commun, etc., desquelles notions les lieux dialectiques peuvent être tirés »⁴¹. Pour reprendre l'exemple de l'éclipse lunaire, il en reviendrait à expliquer le

³⁹ Cf. ROBERT KILWARDBY, *De ortu scientiarum*, éd. JUDY, p. 168-169, § 497 : « Concluditur lunam eclipsari diametraliter oppositam soli per umbram terrae interpositae, et huiusmodi. Talia enim media causae sunt propriae talium conclusionum ».

⁴⁰ *Id.*, § 498 : « 'Ex communibus' dico quando sumitur argumentatio ex talibus quae sunt communiter in rebus omnis scientiae, et possunt aptari ad omnes scientias, et ad principia etiam omnium et non solum ad conclusiones ».

⁴¹ Cf. *Ibid.* Kilwardby se situe ici dans le sillage d'ARISTOTE, *Métaphysique*, B 1, (995b20-25), trad. DUMINIL et JAULIN, p. 120 : « Il faut donc [...] examiner ces questions et aussi se demander si l'étude concerne seulement les substances, ou aussi les coïncidents <= accidents> par soi des

phénomène, dit Kilwardby, entre autres par notre action de fermer l'œil ou encore par la dissimulation qu'en fait l'illuminateur (*illustrator*) du monde (Dieu) plutôt que par l'interposition de la Terre⁴², c'est-à-dire en faisant appel à des notions probables tirées de lieux communs, qui méritent au pire d'être réfutées pour passer à l'échelon suivant dans l'échelle de la certitude, en route ultimement vers la vérité. Fondement de la logique dialectique, le maniement du mode de raisonner à partir de *communia* est enseigné selon Kilwardby dans les *Topiques* d'Aristote :

Aristote enseigne dans le livre des *Topiques* la manière de raisonner à partir de principes communs à toute une science, à savoir à partir de principes probables pour constituer un syllogisme dialectique, où, par l'enquête de deux parties, une opinion est recherchée en s'opposant et en répondant, non pas pour en rester là, mais pour se donner l'occasion de progresser vers la connaissance certaine. Et il y enseigne, par l'exposé de certaines conditions matérielles, à lier la forme syllogistique absolue au syllogisme dialectique. Et [...] la dialectique est employée pour trois choses, à savoir pour les trois disciplines philosophiques⁴³, afin de découvrir en elles la vérité, à la fois pour la connaître et pour la mettre à l'épreuve (ROBERT KILWARDBY, *L'origine des sciences*)⁴⁴.

L'argumentaire en « lieux communs » ne prétend donc pas à la vérité absolue. Il est fondé d'opinions qui, au terme d'un exercice dialectique, doivent guider en bonne et due forme le philosophe vers le vrai. Et les trois parties de la philosophie sont concernées :

substances ; et, en outre, le même et l'autre, le semblable, le dissemblable et la contrariété, l'antérieur et le postérieur, et toutes les autres notions de cette sorte dont les dialecticiens essaient de faire l'examen en partant des seules opinions reçues, à quelle science revient-il de les étudier toutes ? ».

⁴² Cf. ROBERT KILWARDBY, *De ortu scientiarum*, éd. JUDY, p. 169, § 498.

⁴³ « Les trois disciplines philosophiques » : l'éthique, la physique et la logique (*id.*, § 565 et § 567).

⁴⁴ *Id.*, p. 172, § 506 : « Docet autem in libro *Topicorum* modum ratiocinandi ex communibus ad omnem scientiam, scilicet ex probabilibus ad constituendum syllogismum dialecticum, quo per duorum inquisitionem opponendo et respondendo perquiratur opinio, non ut ibi stetur, sed ut per eam fiat perfectus et facilius aditus ad certam scientiam. Et ibi docet per quasdam materiales condiciones contrahere formam syllogisticam simpliciter ad syllogismum dialecticum. Et [...] dialectica valet ad tria, scilicet ad disciplinas philosophicas, ut inveniatur in eis veritas, et ad obviationem et ad exercitationem ».

La logique dialectique assiste quelqu'un dans sa quête d'une connaissance, mais n'établit pas celle-ci, alors que la logique démonstrative la rend effective et la parfait ; tantôt parce qu'on trouve facilement des arguments probables dans toutes les parties de la philosophie, à savoir l'éthique, la physique et la logique, mais ce ne sont assurément pas des démonstrations, parce que dans les choses qui concernent l'éthique il n'est pas facile, voire toute à fait impossible, de démontrer, et de la même manière en science naturelle (ROBERT KILWARDBY, *L'origine des sciences*)⁴⁵.

Il est bien connu que, peu importe le genre littéraire auquel il correspond, l'enseignement universitaire à l'époque de la scolastique consistait essentiellement à définir, à diviser et à distinguer, et ce, à partir d'une dialectique de probabilité ou d'opinion. Mais le genre des *Communia* paraît se réclamer ouvertement du procédé, toutes les sciences y étant examinées, certes dans une dynamique de répondant et d'opposant, mais surtout dans une approche qui place au centre de la dialectique topique les notions susmentionnées du tout et de la partie, de la différence, du contraire, du semblable ou de l'accident commun⁴⁶. Si le sens du terme « *communia* » tiré d'une interprétation de l'*Organon* comme celle de Kilwardby ne revêtait pas une portée technique chez ceux qui à l'époque en ont fait un genre littéraire, il reste à tout le moins certainement perceptible en arrière-plan, la seule distinction aristotélicienne « *in propriis* » et « *in communibus* » s'y rapportant irrémédiablement.

⁴⁵ ROBERT KILWARDBY, *De ortu scientiarum*, éd. JUDY, p. 194, § 565 : « Dialectica aliquid iuvat versus scientiam sed non eam constituit, demonstrativa autem ipsam efficit et complet ; tum quia in omnibus partibus philosophiae, scilicet ethica, physica et logica, probabiles rationes facile inveniuntur, sed forte non sic demonstrationes, quia in ethicis non facile est demonstrare aut omnino impossibile, et similiter in aliquibus naturalibus ».

⁴⁶ Voir aussi NICOLAS DE PARIS, *Philosophie*, trad. LAFLEUR et CARRIER, § 47 : « Ces réalités, comme elles sont des voies générales non serrées contre un genre de chose déterminé, ont des principes généraux et communs, à savoir ces intentions communes, à savoir le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident. L'être et la connaissance de ces choses sont nécessaires à la connaissance et à la constitution des voies susmentionnées, de telle sorte que la logique ne traite pas seulement des principes pour la connaissance des choses — à savoir de la définition et de la division, etc. —, mais aussi des principes de leurs principes — à savoir du genre de la différence, etc. Comment ces principes de principes sont nécessaires pour la constitution et la connaissance des voies susmentionnées, cela deviendra clair par la suite ».

Qu'ils visent l'apprentissage par l'étudiant de « points communs à diverses disciplines » ou « de points communs à des sous-disciplines subordonnées à une science générique » ou « d'arguments généralement applicables » ou bien « de principes communément posés », dans un univers dialectique qui évoque les principes communs d'Aristote à la base de l'enseignement par dispute d'une science probable (comme le sont d'ailleurs toutes les sciences de la somme de Salamanque selon les critères de Kilwardby), les *Communia totius philosophie*, dont sont tirés les *Communia super totam gramaticam*, étaient jusqu'à tout récemment restés dans l'oubli. La découverte de la correspondance textuelle de *S* avec *P* nous a livré de nouveaux renseignements relatifs à l'auteur du texte, l'ampleur originale de la somme, l'existence d'une double rédaction, la datation et le lieu de composition. Mais avant de regarder brièvement chacune de ces considérations, il faut dire quelques mots sur les deux manuscrits qui contiennent ces « Arguments communs sur l'ensemble de la grammaire ».

1.2 Les manuscrits

Nous ne disposions jusqu'à tout récemment que d'un seul codex contenant les *Communia* grammaticaux : le manuscrit de Paris (*P*). Le texte y côtoie, nous l'avons vu, des *Communia* sur la logique (171ra-183rb), une série de questions sur les livres de la Vieille logique (Aristote, Porphyre, Boèce, etc.). Nous n'en connaissons ni l'auteur ni le contexte exact de rédaction même s'il s'agit vraisemblablement d'un document didactique lié à l'enseignement universitaire tel qu'on le pratiquait à la faculté des arts au milieu du XIII^e siècle, jusqu'à la découverte récente d'un deuxième témoin du même texte. Ce deuxième témoin, qui a fait progresser nos recherches de façon spectaculaire, nous l'avons identifié en juin 2014 dans le manuscrit 1986 archivé à la Bibliothèque historique de l'Université de Salamanque en Espagne (aux fol. 83ra-115rb). Le texte des *Communia* était connu et catalogué par la bibliothèque salmantine, mais personne encore n'avait établi sa correspondance avec celui de la rédaction contenue dans le compendium parisien, ni

encore moins ne l'avait étudié. Notre découverte a été divulguée publiquement le 26 janvier 2015, lors d'une conférence dans le cadre des Midis du Laboratoire de Philosophie Ancienne et Médiévale (LAPAM) de la Faculté de philosophie de l'Université Laval (Québec) sous le titre : « L'enseignement de la grammaire philosophique par-delà les Pyrénées : le cas des *Communia grammaticae* [v. 1260] ».

D'un texte auparavant confiné au milieu artien parisien, nous avons désormais affaire à une œuvre qui a connu une certaine diffusion à travers l'Europe médiévale et qui, par son contenu, s'avère beaucoup plus imposante que dans le témoin de Paris. La lecture du témoin de Salamanque nous a appris en effet que les *Communia logice et gramatice*⁴⁷ de Paris appartenaient à un ensemble extrêmement large. À titre comparatif, le tableau ci-dessous décline le contenu des *Communia salmantins* ; nous avons mis en caractères gras le contenu correspondant des *Communia* de Paris, visiblement beaucoup plus limité :

Tableau 1.1 — La matière des *Communia* dans le manuscrit 1986 de la Bibliothèque universitaire de Salamanque (fol. 83ra-115rb) = *S* et dans le 16617 du fonds latin de la BnF (fol. 171ra-205vb) = *P*

LA SOMME DES <i>COMMUNIA</i>		FOLIOS DE <i>S</i>	FOLIOS DE <i>P</i>	
I	<i>COMMUNIA SUR L'ENSEMBLE DE LA LOGIQUE, PARTIE I</i>	83ra-99ra		
1.1	Questions sur la Nouvelle logique (<i>Logica nova</i>), partie I	83ra-91rb		
1.1.1	<i>Premiers analytiques</i> , livre I	83ra-84rb		
1.1.2	<i>Premiers analytiques</i> , livre II	84rb-84va		
1.1.3	<i>Seconds analytiques</i> , livre I	84va-85va		
1.1.4	<i>Seconds analytiques</i> , livre II	85va-86rb		
1.1.5	<i>Topiques</i> , livre I	86rb-88rb		
1.1.6	<i>Réfutations sophistiques</i> , livre I	88rb-90vb		
1.1.7	<i>Réfutations sophistiques</i> , livre II	90vb-91rb		
1.2	Questions sur la Vieille logique	91rb-99ra		
				171ra-183rb

⁴⁷ Même si le manuscrit de Paris donne comme intitulé au texte « *Communia gramatice et logice* » (fol. 224v), nous avons choisi de respecter le réel ordre des textes (logique + grammaire) et d'appeler le corpus de *P* « *Communia logice et gramatice* ».

	(Logica vetus)		
1.2.1	Considérations introductives sur la Vieille logique	91rb-91va	171ra
1.2.2	<i>Isagoge</i> de Porphyre	91va-92vb	171ra-172vb
1.2.3	<i>Catégories</i>	92vb-95va	172vb-177rb
1.2.4	<i>Sur les six principes</i>	95va-96rb	177rb-178va
1.2.5	<i>Sur l'interprétation</i>	96rb-97vb	178va-181ra
1.2.6	<i>Topiques</i> de Boèce, livre I	98ra-98rb	181ra-181va
1.2.7	<i>Topiques</i> de Boèce, livre II	98rb-98vb	181va-182vb
1.2.8	<i>Sur la division</i> de Boèce	98vb-99ra	182vb-183rb
II	COMMUNIA SUR LA PHILOSOPHIE MORALE	99ra-100vb	
2.1	Sur le livre des <i>Éthiques</i>	99ra-99vb	
2.2	Sur la vertu	99vb-100vb	
III	COMMUNIA SUR LA PHILOSOPHIE NATURELLE	100vb-102vb	
3.1	<i>Sur l'âme</i> d'Aristote, livre I ⁴⁸	100vb-102va	
3.2	<i>La génération d'une galaxie</i> ⁴⁹	102va-102vb	
IV	COMMUNIA SUR L'ENSEMBLE DE LA GRAMMAIRE	102vb-115rb	183rb-205vb
4.1	<i>Priscien mineur</i> , livre I	102vb-104rb	198ra-200rb
4.2	<i>Priscien mineur</i> , livre II	104rb-106vb	200rb-205rb
4.3	<i>Priscien majeur</i>	106vb-115rb	184rb-198ra
4.4	<i>Barbarisme</i> de Donat		205rb-205vb
1.3	Questions sur la Nouvelle logique (<i>Logica nova</i>), partie II (<i>Communia</i> sur les <i>Seconds analytiques</i>) ⁵⁰	115va-123rb	

Nous constatons que les questions sur la Vieille logique des *Communia* parisiens ne forment qu'une mince partie de ce qui s'avère un examen fort substantiel et dense de la totalité de la logique. Ce qui caractérise le corpus parisien est la présence à la fin de questions sur le *Barbarismus* de Donat (fol. 205rb-205vb) que ne contient pas le second témoin de Salamanque.

⁴⁸ Mais certaines questions dépassent le cadre du livre I et s'étendent sur des considérations des autres livres du *De anima*, comme celle sur le nombre et la description des puissances de l'âme (fol. 102ra, l. 9-37).

⁴⁹ C'est-à-dire le livre I des *Météorologiques* d'Aristote.

⁵⁰ Ces questions sur la Nouvelle logique, notamment sur les considérations scientifiques d'usage en introduction de la discipline étudiée (fol. 119va), devraient normalement être rattachées à la première catégorie de notre tableau, mais l'ensemble a été remanié, et de la même manière à divers endroits, comme en grammaire où l'étude du *Priscien majeur* (avec les remarques épistémologiques qui l'ouvrent) suit celle du *Mineur*, alors qu'on s'attendrait au contraire.

Le statut de ce qui suit immédiatement les *Communia* sur la grammaire dans le même codex (1.3 du tableau) n'est pas très clair. La localisation de l'explicit à la fin du folio 115rb paraît en effet inadéquate, car toujours dans le même style que précédemment, la suite du manuscrit présente d'autres *Communia* sur la Nouvelle logique en général et les *Seconds analytiques* d'Aristote (fol. 115va-123rb) en particulier, dans ce qui a toutes les apparences d'un long complément aux questions sur la *Nova logica* des folios 83ra-91rb (1.1). La disposition des textes du manuscrit de Salamanque a en effet de quoi surprendre de deux manières. D'abord, cet ordre des questions de l'Aristote logique qui progresse de la Nouvelle logique vers la Vieille, et ce, à l'encontre du sens pédagogique traditionnel. La disposition même de l'Organon, de tradition millénaire, se trouve ainsi gravement malmenée. La même chose se produit en grammaire, avec des questions au *Priscien mineur* (syntaxe) qui précèdent les questions au *majeur* (sur les parties du discours), lesquelles questions au *majeur*, en plus d'être absolument préalables en matière aux précédentes, s'ouvrent sur un prologue aristotélicien général qui concerne l'ensemble de la grammaire⁵¹. Dans le cas grammatical à tout le moins, « l'explication de ce phénomène pourrait être une réorganisation ultérieure [...] mettant en avant l'étude de la syntaxe (avec le *Priscien mineur*), une certaine connaissance préalable des parties du discours (objet du *Priscien majeur*) étant alors présumée »⁵². Des *Transcendentia* — la différence, le bon et le vrai en logique, le congru et le complet en grammaire — et des *Considerationes* sur les *Topiques* (fol. 130va-134va) closent le cahier C du manuscrit salmantin. Le premier de ces deux textes, d'un style fort singulier et dont nous ne connaissons pas d'autre copie, se présente sous la forme d'une suite de discussions dialectiques très serrées autour de deux propositions

⁵¹ Voir *infra*, tableau 3.1, p. 91 pour toutes les références rétro- et prospectives des *Communia super totam gramaticam* qui prouvent que, dans l'état originel du texte, les questions sur le *Priscien majeur* précédaient bien celles sur le *Priscien mineur*.

⁵² Cf. LAFLEUR, « Deux témoins ou deux versions des *Communia logicae* (XIII^e siècle) sur la *Logica vetus* ? », Simposio Internacional Bienal sobre la filosofía de los Magistri Artium. Lógica y Ética en los maestros de artes, Santa Fe (Argentine), Facultad de humanides y ciencias Universidad nacional del litoral, 22 octobre 2015, p. 12.

contraires qui prédisent des « transcendants » notamment de la proposition logique, et de l'énoncé grammatical.

Tableau 1.2 — Les *Transcendentia* du manuscrit 1986 de la Bibliothèque universitaire de Salamanque, fol. 123va-130rb

	TRANSCENDANTAUX	FOLIOS
I	TRANSCENDANTAUX DE LOGIQUE	123va-128rb
1.1	« Omnis propositio est distinguenda »	123va-124ra
1.2	« Nulla propositio est distinguenda »	124ra-124rb
1.3	« Omnis distinctio est bona »	124rb-124va
1.4	« Nulla distinctio est bona »	124va-124vb
1.5	« Nulla propositio est vera vel falsa »	124vb-125rb
1.6	« Omnis propositio est vera vel falsa »	125rb-126ra
1.7	« Omnis propositio est vera »	126ra-126va
1.8	« Nulla propositio est vera »	126va-127rb
1.9	« Omnis propositio est bona »	127rb-128rb
1.10	« Nulla propositio est bona »	
II	TRANSCENDANTAUX DE GRAMMAIRE	128rb-130rb
2.1	Primo, de congruitate et incongruitate : « Nulla oratio est incongrua, set omnis congrua »	128rb-129ra
2.2	Secundo, de perfectione et imperfectione : « Omnis oratio est perfecta »	129ra-130rb

Par un tel procédé, l'auteur des *Transcendentia* en arrive en grammaire à exprimer exhaustivement sa doctrine de la correction (*congruitas*) et de la complétude (*perfectio*) d'un énoncé. Une transcription provisoire de la partie grammaticale de ce remarquable exercice dialectique a mis au jour toute une conception de la syntaxe très près de celles que nous rencontrons chez les grammairiens intentionalistes anglais et de celle sous-jacente, entre autres, aux *Communia* sur la grammaire. Nous sommes impatients de revenir à l'étude de ces *Transcendentia* dans le futur.

Il existe donc deux manuscrits contenant les *Communia super totam gramaticam*, dont sont tirées les questions au *Priscien mineur* que nous éditons et étudions : le

manuscrit 16617 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France et le 1986 de la Biblioteca General Histórica (BGH) de l'Université de Salamanque.

1.2.1 Le manuscrit 16617 de Paris (P)

Le manuscrit, fait de parchemins et composé d'une succession de sexternions qui donnent au total 224 folios, mesure 26,5 cm de longueur et 16,5 cm de largeur et est daté de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e par l'équipe de Charles H. Lohr⁵³. Les *Communia super totam gramaticam* couvrent presque quatre-vingt-onze colonnes de quarante-trois lignes (pour vingt-trois folios recto verso) du manuscrit 16617 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France. Ces *Communia*, précédés de questions sur la Vieille logique, sont côtoyés par des textes touchant les sciences du trivium, surtout la logique. Le tableau suivant montre le contenu du manuscrit 16617 :

Tableau 1.3 — Les textes contenus dans le manuscrit BnF fonds latin 16617

	Textes	Auteurs	Datation
1r-23r	<i>Introductiones in logicam</i>	Guillaume de Sherwood	Avant 1252
23r-46r	<i>Syncategoremata</i>	Guillaume de Sherwood	Avant 1252
46r-54v	<i>De insolubilibus</i>	Guillaume de Sherwood ?	Avant 1252
54v-62v	<i>Obligationes</i>	Guillaume de Sherwood	Avant 1252
62v-64v	<i>Petitiones contrariorum</i>	Guillaume de Sherwood ?	Avant 1252
64v-131r	<i>Summa logice</i>	Lambert d'Auxerre	Vers 1250-1265
131r-161v	<i>De modo opponendi et respondendi</i>	Pseudo-Albert le Grand	?
161v-170v	<i>De communibus artium liberalium</i> (en abrégé)	Anonyme	Entre 1252 et 1255

⁵³ C.H. LOHR, P. KUNZE et B. MUSSLER, « William of Sherwood, "Introductiones in logicam" » (1982), p. 219.

171r-205v	<i>Communia logice et gramatice</i>	Pseudo-Robert Grosseteste (selon l'indication de S) ⁵⁴	Vers 1250
206r-224r	<i>Ars dictaminis (et epistole)</i>	Jean de Sicile ?	Vers 1290

Le manuscrit 16617 appartenait à l'origine au maître ès arts Pierre de Limoges qui le légat à la Sorbonne à sa mort en 1306⁵⁵. Il fait partie de ces codices que maître Pierre remania et annota de sa main à quelques endroits⁵⁶. Son histoire est intimement liée au manuscrit 16390 de la même bibliothèque parisienne, lequel contient aussi des questions sur les arts libéraux.

⁵⁴ Sur l'attribution erronée à Robert Grosseteste de cette version salmantine des *Communia* : voir *infra*, partie 1.4.1., p. 37-40.

⁵⁵ On lit la mention du donateur au folio 224v du manuscrit 16617 : « Iste liber est pauperum magistrorum de Sorbonna ex legato **m. Petri de Lemovicis** quondam socii domus huius. In quo continetur tractatus vel ars opponendi et respondendi, communia gramatice et logice. Pretii xxx l. Cathenetur 12^{us} inter logicales » : cf. LAFLEUR, « Les textes "didascaliques" », p. 356, note 50.

⁵⁶ Sur les techniques de travail de Pierre de Limoges, bien connues au vu de la quantité de manuscrits qui lui ont appartenu, qu'il a annotés et qui existent toujours, voir Cl. LAFLEUR et J. CARRIER, « Pierre de Limoges. "Abréviateur", "amalgameur" et adaptateur de textes didascaliques » (2012), p. 393-403.

Alors que les philologues intéressés par les *Communia* devaient autrefois se résigner à l'usage du seul manuscrit de Paris, la découverte de leur correspondance avec les *Communia* du manuscrit 1986 de l'Université de Salamanque a tout bouleversé et certes pour le mieux.

1.2.2 Le manuscrit 1986 de Salamanque (S)⁵⁷

Le manuscrit 1986 de la Bibliothèque générale historique de l'Université de Salamanque est composé de quatre cahiers qui ont été réunis au XV^e siècle (selon la note au folio 231v). Le corpus des *Communia* ouvre le troisième cahier, qui se décline longuement sur deux colonnes. La qualité de la présentation du cahier, élevée, se compare fort avantageusement à celle rendue par le manuscrit 16617 de Paris et aux autres cahiers du manuscrit 1986. On y trouve des lettrines soignées de diverses couleurs et des intitulés internes indiquant tant la structure dialectique de la discussion (en « *questiones* » et « *solutiones* ») que les sujets traités dans chaque section. Des précisions que ne connaît pas le manuscrit de Paris. Le cahier (que le Catalogue de Salamanque nomme *C*) mesure 21,5 cm de longueur et entre 15,5 et 16 cm de largeur. Contrairement aux trois autres cahiers, les catalogueurs du manuscrit 1986 n'ont pas précisé l'origine de *C*. Guy Beaujouan donne *A* et *B* comme français et *D* comme anglais, mais ne dit effectivement rien de *C*. Un regard spécialiste devra être porté sur la provenance de la main qui a rédigé ledit cahier pour, au moins, avoir une idée, même vague, de l'origine du copiste. Ce que personnellement nous ne sommes pas en mesure de faire.

Tout comme dans le manuscrit de Paris, les textes contenus dans le codex 1986 concernent majoritairement la logique ; ces « voisins » des *Communia* sont

⁵⁷ En plus de nos observations personnelles, nous utilisons ici les catalogues de Guy Beaujouan (*Manuscrits scientifiques médiévaux de l'Université de Salamanque*, p. 87-90) et d'Oscar Lilao Franca et Carmen Castrillo González (*Catálogo de manuscritos de la Biblioteca universitaria de Salamanca*, p. 310-313). On trouvera ces titres dans la bibliographie générale.

cependant pour la plupart plus tardifs que dans l'exemplaire parisien, de près d'un siècle dans le cas des textes contenus dans *D* :

Tableau 1.4 — Les textes contenus dans le manuscrit 1986

Cahiers	Location	Textes	Auteurs	Datation
<i>A</i>	1r-52r	<i>Supra librum priorum analyticorum</i>	Jacques de Douai	Entre 1270 et 1300
<i>B</i>	53r-81v	<i>Expositio super librum posteriorum analyticorum</i>	Thomas d'Aquin	1271-1272
<i>C</i>	83r-123r	<i>Communia totius philosophie</i> ⁵⁸	Pseudo-Robert Grosseteste	1250-1255
	123v-130r	<i>Transcendentia</i>	Pseudo-Robert Grosseteste ?	?
	130v-134v	<i>Considerationes libri Topicorum Aristotelis</i>	?	?
<i>D</i>	135r-182r	<i>Sententia super predicamenta</i>	Robert Alyngton	Entre 1375 et 1398
	182r-185v	<i>Claves terminorum</i>	Robert Alyngton	Entre 1375 et 1398
	186r-190r	<i>De ente et essentia</i>	Thomas d'Aquin	Entre 1254-1256
	190r-194v	<i>De principiis nature</i>	Gauthier Burley	?
	195r-231r	<i>Sophismata Guillelmi Heytesbury recollecta</i>	Robert Stoneham	1388

⁵⁸ On trouve un plan détaillé de ces *Communia* dans le tableau 1.1 de la page 22.

Les *Communia* tels qu'exposés dans le manuscrit de Salamanque sont mentionnés, nous l'avons vu, dans les catalogues de Beaujouan et de Lilao Franca-Castrillo González, mais n'ont à notre connaissance été soumis ni à l'étude ni à un travail d'édition. Or, pour celui qui se familiarise avec les *Communia* de Paris depuis un certain temps, un deuxième constat général s'impose rapidement à la rencontre des *Communia* salmantins, après celui de la disposition des textes de logique et de grammaire : les deux versions de l'ouvrage diffèrent à tel point qu'il semble que nous nous trouvions devant un phénomène de double rédaction.

Si dicitur de p[ro]p[ri]o d[omi]ni... [Text continues in dense Latin script, including various legal and theological terms and a large initial 'C' at the bottom left.]

115
 [Text continues in dense Latin script, including various legal and theological terms and a large initial 'C' at the bottom left.]

Le folio 115r du manuscrit Salamanca, Biblioteca universitaria 1986 (avec l'explicit de la somme des *Communia* au bas de la colonne de droite).

1.3 La double rédaction des *Communia* sur la Vieille logique et sur Priscien

La découverte d'un deuxième témoin des *Communia* sur la *Logica vetus* et la grammaire fut d'un grand secours dans notre travail d'édition sur *Priscien* déjà entamé depuis longtemps avec autrefois le seul manuscrit parisien à notre disposition. Plusieurs problèmes sont maintenant résolus (alors qu'évidemment d'autres sont apparus) ; de longs passages omis par homéotéleute dans *P* nous sont apparus pour la première fois. Dans l'ensemble, la leçon de *S* a permis de grandement améliorer la qualité du texte latin de l'édition des *Communia* sur la grammaire.

Or, les deux textes sont trop différents pour que l'un ait pu servir de copie à l'autre, « de nombreux accidents textuels individuels et évidents affectant ces manuscrits prouvent un tel constat »⁵⁹. De la même manière, les inversions, que nous avons conservées dans l'apparat critique, se comptent par centaines, et ce, pour les seules questions au *Priscien mineur*. Ces variantes — parfois tortueuses — nous prouvent également qu'il a existé dans la deuxième moitié du XIII^e siècle une certaine diffusion aux ramifications complexes du texte des *Communia*. D'autres témoins ont nécessairement circulé à l'époque pour que nous nous retrouvions avec des versions aussi distinctes que *P* et *S*. Les différences, très nombreuses, ne touchent cependant à peu près pas l'essence du texte. Le seul écart de doctrine d'une certaine importance en grammaire porte sur le nombre de parties du discours ; les débats sont confus, mais quand vient le moment de chiffrer les classes de mots, *P* en donne sept (184ra ; 186vb [*bis*] ; 187ra) et *S* aux mêmes endroits huit (107va ; 109rb [*tris*]). Les deux manuscrits s'entendent seulement dans la *Divisio textus*, au paragraphe 241 de notre

⁵⁹ LAFLEUR, « Deux témoins ou deux versions des *Communia logicae* (XIII^e siècle) sur la *Logica vetus* ? », Simposio Internacional Bienal sobre la filosofía de los Magistri Artium. Lógica y Ética en los maestros de artes, Santa Fe (Argentine), Facultad de humanides y ciencias Universidad nacional del litoral, 22 octobre 2015, p. 19. Les centaines de variantes que contient l'apparat critique de notre édition en font aussi foi.

édition, où les trois occurrences du paragraphe donnent sept parties tant dans *S* que dans *P*.

Globalement, en la comparant avec celle de *P*, la version de *S* emploie plus d'abréviations et tend à l'épuration des marques contextuelles à l'imparfait et des marques de subjectivité qui faisaient référence originellement à l'événement dialectique et au contexte derrière la production des *Communia* et dont ceux-ci forment une sorte de compte rendu.

Sans être absolu, le procédé d'abréviation est quasi systématique pour certaines tournures. Il semble que l'on ait voulu à un moment ou un autre réduire la taille du texte d'origine, sans doute pour des raisons d'économie d'espace. On a ainsi réduit par exemple les « *propter quid* » d'interrogation indirecte de *P* en « *quare* » dans *S*, les « *propter hoc* » en « *ideo* », les deux « *secundum quod* » en « *quando* » (notes 237 et 243 de l'apparat critique), etc. L'apparat critique montre que des tournures sont parfois aussi raccourcies dans *P* en les comparant avec *S*, mais moins souvent dans l'ensemble.

Par ailleurs, des travaux comparatifs autour de *P* et *S* sur les occurrences de verbes principaux à l'imparfait (*videbatur* plutôt que *videtur*, *ostendebatur* plutôt qu'*ostenditur*, etc.) ont permis à Claude Lafleur de constater qu'à de très rares exceptions, la portion sur la Vieille logique du manuscrit *S* a été épurée de l'imparfait pour ne présenter que des verbes au présent⁶⁰. Nous avons remarqué le même phénomène en grammaire, alors que *S* ne présente aucune trace des imparfaits de *P* : (pour *querere*) *querebatur P* (fol. 193vb)] *obicitur S* (fol. 113rb) ; *querebatur P* (fol. 200va)] *queritur S* (fol. 104rb) ; (pour *ostendere*) *ostendebatur P* (fol. 190va)] *videtur S* (fol. 111va) ; *ostendebatur P* (fol. 191rb)] *videtur S* (fol. 112ra) ;

⁶⁰ LAFLEUR, « Deux témoins ou deux versions des *Communia logicae* (XIII^e siècle) sur la *Logica vetus* ? », Simposio Internacional Bienal sobre la filosofía de los Magistri Artium. Lógica y Ética en los maestros de artes, Santa Fe (Argentine), Facultad de humanides y ciencias Universidad nacional del litoral, 22 octobre 2015, p. 25.

ostendebatur *P* (fol. 192va)] ostenditur *S* (fol. 112vb) ; ostendebatur *P* (fol. 196vb)] videtur *S* (fol. 114vb). L'emploi de l'imparfait dans *P* évoque un rapprochement plus prononcé avec l'allure originelle de l'enseignement des *Communia* tel qu'il a un moment ou l'autre été délivré. À moins d'un revirement extraordinaire, *S* ne peut dans cette perspective qu'être postérieur à *P*.

Enfin, on a aussi voulu, dans la deuxième rédaction (de *S*), effacer la seule trace de subjectivité qui subsistait dans la version de *P* hormis les quelques occurrences du verbe à la première personne *dico* <= je dis>. En effet, *P* décrit une opinion comme étant « de certains d'entre nous » (fol. 189vb), tandis que *S* attribue la même opinion « à certains maîtres » (fol. 111ra).

Devant cette double rédaction dont la seconde témoigne d'une volonté d'objectivité qui fit en sorte un jour d'enlever toutes traces du contexte d'origine, il a fallu prendre une décision de méthodologie. L'éditeur ne peut pas combiner les deux textes en un seul « *patchwork* ». Alors, vu son antériorité, nous avons choisi dans la présente édition de suivre principalement les leçons du manuscrit de Paris et envisageons d'éditer à part la rédaction de Salamanque dans un futur rapproché. Mais s'il doit y avoir un travail de « *patchwork* », ce sera seulement pour des raisons d'esthétisme. Certes la collation de *S* nous gratifie de nombreuses corrections et compléments (introduites souvent par la conjonction disjonctive *vel*), mais aussi de certains progrès stylistiques qu'il serait dommage de négliger. Sans corrompre le texte, ces ajouts de *S* que nous indiquons entre crochets obliques dans l'édition critique améliorent selon nous la qualité et l'intelligibilité de la lecture.

Un autre apport particulier — et non négligeable — du témoin de Salamanque est celui de faire progresser un peu plus nos recherches quant à l'identité de l'auteur de ces *Communia*.

1.4 L'auteur

Il faut d'abord préciser que nous approchons la question de l'*authorship* du texte des *Communia*, de même que sa datation et sa localisation, en assumant que l'ensemble de la somme, tant en logique, en grammaire, en éthique qu'en philosophie naturelle, est l'œuvre d'un seul et même auteur. S'il n'existe cependant pas de certitude absolue à ce sujet, nous jugeons si frappante la continuité du style et du vocabulaire philosophique à travers tous les *Communia* qu'il serait étonnant qu'ils fussent le produit de plusieurs rédacteurs. Ils appartiennent à tout le moins à une même école dont la collégialité étroite est incontestable. De plus, nous avons remarqué que certains arguments reviennent régulièrement, et ce, d'une section à l'autre de la somme de collections de questions, comme la doctrine sémantique du mode de signifier général⁶¹ et l'argument naturaliste qui veut que la génération d'un tiers se fasse à partir de deux entités dont l'une est en acte et l'autre en puissance⁶². Il s'agit certes d'un argument commun à l'époque, que l'on retrouve chez bon nombre d'auteurs comme Robert Kilwardby, Nicolas de Paris et Robertus Anglicus⁶³, mais il y a cela de particulier dans les *Communia* qu'il est toujours appliqué à l'appui de la position de l'auteur et qu'on la trouve dans différentes matières. Et quand il se retrouve devant deux entités prétendument génératrices en acte, comme dans la troisième et la sixième occurrence, notre Pseudo-Grosseteste ajoute une précision qui le sort d'embarras et permet de sauver son principe de génération.

Pour tout dire, l'auteur des *Communia* est inconnu. Le manuscrit de Salamanque, dans la table des matières qui ouvre le codex et dans l'explicit des *Communia*,

⁶¹ Voir *infra*, p. 99.

⁶² Cf. *S*, fol. 97va (en logique) ; fol. 101vb (sur l'âme) ; fol. 102va (sur la génération des galaxies) ; fol. 103vb, 108rb, 109va et 112ra (en grammaire).

⁶³ Cf. ROBERT KILWARDBY, *Commentarius in Priscianum minorem*, ms. BnF, lat. 16221, fol. 1rb ; NICOLAS DE PARIS, *Questiones super primum Priscianum minorem*, ms. Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 3ra et ROBERTUS ANGLICUS, *Sophistria grammaticalis*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 140.

attribue la somme des *Communia* à l'évêque de Lincoln, Robert Grosseteste⁶⁴. Guy Beaujouan ajoute que le texte apparaissait sous le titre de « *Communia Lingoniensis* » dans les inventaires du XV^e siècle⁶⁵. La liste traditionnellement acceptée des œuvres de Grosseteste depuis S.H. Thompson ne mentionne pas cette attribution et sans doute à juste titre⁶⁶. Une bonne manière de s'en assurer serait de procéder à une comparaison des thèses de l'évêque de Lincoln avec celles de l'auteur des *Communia* autour du seul ouvrage que les deux ont en commun dans leurs activités de commentariat, à savoir les *Secunds analytiques* d'Aristote⁶⁷. Néanmoins, on décèle ici et là, dans toute la somme des *Communia* de Salamanque, de sérieux indices doctrinaux et factuels qui tendent à invalider une attribution du texte à Robert Grosseteste.

1.4.1 Trois arguments contre l'attribution à Robert Grosseteste

D'abord, dans les questions sur l'*Éthique* (*S*, fol. 100ra), notre maître pose trois vertus intellectuelles : l'intelligence (*intelligentia*), la sagesse (*sapientia*) et la *fronesis*. Or, selon Mary Beth Ingham, cette triple division qui admet une distinction entre la *fronesis* et la prudence constitue « un bon exemple de l'interprétation de la pensée d'Aristote avant la traduction Grosseteste »⁶⁸, traduction que l'on date de 1246-1247. Si l'idée d'une triple division des vertus intellectuelles est incompatible avec la pensée admise antérieurement à la traduction Grosseteste, il y a tout lieu de croire qu'elle l'est tout autant avec la pensée de l'évêque de Lincoln.

⁶⁴ La table des matières qui ouvre le codex 1986 de la Biblioteca universitaria de Salamanque au folio 1 annonce en effet les « *Communia Lincolnensis super philosophiam naturalem et moralem et totam logicam et gramaticam et quedam alia communia* » et le premier folio des *Communia* sur la logique, en 83ra, porte en tête la mention difficilement lisible : « *Communia totius logices et primo circa librum Priorum a Robertu episcopo Lincolnensis* ».

⁶⁵ Cf. BEAUJOUAN, *Manuscrits scientifiques médiévaux de l'Université de Salamanque et de ses « Colegios maiores »* (1962), p. 87.

⁶⁶ Cf. S.H. THOMPSON, *The Writings of Robert Grosseteste, Bishop of Lincoln, 1235-1253* (1940).

⁶⁷ Le *Commentarius in Posteriorum libros* de Robert Grosseteste a été édité par Pietro Rossi en 1981. On en trouvera la référence complète dans la bibliographie générale.

⁶⁸ M.B. INGHAM, *La vie de la sagesse : Le stoïcisme au Moyen Âge* (2008), p. 51.

Toujours dans les *Communia* sur l'*Éthique*, notre auteur inconnu fait mention de son ignorance des livres de l'*Éthique à Nicomaque* (les livres V et VI et sans doute aussi VII-X) que la traduction de Grosseteste rendit disponibles en latin pour la première fois : « À l'autre point, il faut dire que dans la vieille éthique, comme dans le quatrième livre, Aristote traite du courage et de la tempérance ; tandis qu'il traite de la justice et de la prudence dans **les livres que nous n'avons pas** »⁶⁹. Le vrai Grosseteste n'aurait pu s'exprimer ainsi que si la section des *Communia* sur l'éthique était antérieure d'au moins quelques années (sinon contemporaine) à sa traduction complète de l'*Éthique*, ce qui est à peu près impossible si l'on considère d'autres éléments de datation du texte que nous examinerons plus bas⁷⁰. De toute manière, si quelqu'un dans la décennie 1240 devait confesser son ignorance d'une *Éthique à Nicomaque* complète ce ne serait certainement pas Robert Grosseteste.

Enfin, dans la section des *Communia* sur le *De anima* du Stagirite, en pleine discussion à savoir si l'âme s'unit elle-même au corps, notre philosophe affirme sa croyance en un intermédiaire, rattaché au corps, qui lie la corporéité de l'homme à la triple substance de son âme. Il s'agit pour lui de l'esprit (*spiritus*) :

À cela, il faut dire que l'âme, en tant qu'elle est de soi, est unie au corps, mais pour la raison que l'âme est une substance spirituelle, tandis que le corps a une matière contraire⁷¹, un intermédiaire est nécessaire du point de vue du corps dans ladite union. Mais l'esprit est un corps intermédiaire de cette sorte et ainsi, **par l'intermédiaire de l'esprit, le corps reçoit l'âme** (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia* "De anima")⁷².

⁶⁹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia* « De ethica », transcr. CERVERA NOVO, ms. Salamanca, Biblioteca universitaria 1986, fol. 100va, l. 11-13 : « Ad aliud, dicendum quod in veteri ethica, ut in quarto, agit Aristoteles de fortitudine et temperantia ; de iustitia vero et prudentia agit in libris **quos non habemus** ». Voir aussi *infra*, p. 42-43.

⁷⁰ Cf., *infra*, p. 43-49.

⁷¹ Soumise à la génération et la corruption.

⁷² Sauf indications contraires, toutes les transcriptions latines citées dans l'étude sont les nôtres. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia* « De anima », ms. Salamanca, Biblioteca universitaria 1986, fol. 102ra, l. 41-47 : « Ad hoc, dicendum quod anima, quantum est de se, unitur corpori, set quia anima est substantia spiritualis, corpus vero habet materiam contrariam, ideo a parte corporis

Or, cette position ne correspond pas à celle du véritable Grosseteste. En effet, un problème de compatibilité doctrinale apparaît dès lors que nous savons qu'un tel intermédiaire était pour maître Robert la lumière (*lumen*), influençant en cela Richard Fishacre⁷³. Ce sont deux opinions bien distinctes, comme Thomas d'Aquin le prouve encore dans la deuxième moitié de la décennie 1260 en les citant séparément parmi les faux « *vincula* » que certains posent entre le corps et l'âme. Pour lui, l'existence d'un médium corporel comme la « **lumière** ou l'**esprit** ou les puissances de l'âme ou quelque chose d'autre de cette sorte » est complètement inadmissible⁷⁴. Quoi qu'il en soit, l'argument est assez solide pour tendre à confirmer l'invalidité de l'attribution des *Communia* de Salamanque sur le *De anima* à l'évêque de Lincoln.

La quantité et la diversité de la matière traitée dans les *Communia* espagnols et la nécessaire érudition derrière leur conception expliquent vraisemblablement ladite attribution, considérant la réputation de savant hors du commun qu'avait Grosseteste déjà de son vivant. Un phénomène similaire se produit notamment avec la *Summa philosophiae*, un ouvrage imposant qui traite à la fois de théologie et de philosophie et auquel le nom de l'évêque du diocèse de Lincoln était encore lié — mais aussi à tort — au début du XX^e siècle⁷⁵. Mais si l'auteur des *Communia* n'est

requiritur medium in dicta unione. Huiusmodi vero medium est corpus spiritus et sic, **mediante spiritu, corpus recipit animam** ».

⁷³ Cf. R. DALES, *The Problem of the Rational Soul* (1995), p. 53.

⁷⁴ Cf. THOMAS D'AQUIN, *Quaestiones disputatae* « De anima », éd. CORPUS THOMISTICUM, [64 776] : « Et sic posuerunt quidam spiritum et humorem esse medium inter animam et corpus, et quidam lucem, et quidam potentias animae, vel aliquid aliud huiusmodi. Sed nullum istorum est necessarium si anima est forma corporis ; quia unumquodque, secundum quod est ens, est unum. Unde, cum forma secundum seipsam det esse materiae, secundum seipsam unitur materiae primae, et non per aliud aliquod ligamentum » ; en français : « Et ainsi certains ont posé que l'esprit et l'humeur étaient l'intermédiaire entre l'âme et le corps, certains la lumière, et certains les puissances de l'âme, ou quelque chose d'autre de cette sorte. Mais aucun de ces intermédiaires n'est nécessaire si l'âme est la forme du corps ; parce que toute chose, selon qu'elle est un étant, est une. D'où, puisque la forme selon elle-même donne l'être à la matière, c'est selon elle-même qu'elle est unie à la matière première, et non par quelque autre "lien" ».

⁷⁵ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Summa philosophiae, Die Philosophischen Werke des Robert Grosseteste Bischofs von Lincoln*, éd. L. BAUR, Münster, B.G.P.H.M., 9 (1912), p. 275-643.

vraisemblablement pas à confondre avec le traducteur latin de toute l'*Éthique à Nicomaque*, de qui peut-il bien s'agir ?

1.4.2 *Magister Petrus* ?

Une chose est certaine. Celui que nous appelons prudemment « Pseudo-Grosseteste » tout au long de notre étude appartient à la communauté des maîtres, il est un « *magister* », comme nous le montre le croisement des leçons de *P* et *S* dans la discussion sur la nature du gérondif. La leçon du manuscrit salmantin 1986 écrit en ouverture de réponse qu'il existe différentes opinions quant à déterminer si le gérondif est un nom ou un verbe : « À cela, il faut dire qu'il existe différents avis sur le sujet. En effet, Priscien dit que les gérondifs sont des noms pour les raisons données en premier, cela même Pierre Hélie le concède. Les **maîtres** disent cela également, certains desquels affirment que l'article de cas "attire vers lui" la nature du verbe au mode infinitif »⁷⁶. Ce « *magistri* » de *S* est remplacé dans *P* par la leçon « *aliqui nostrorum* », ce qui donne en français pour le témoin parisien : « À cela, il faut dire qu'il y a différents avis sur le sujet. En effet, Priscien dit que les gérondifs sont des noms pour les raisons données en premier, cela même Pierre Hélie le concède et certains **parmi nous** le disent dont ceux qui affirment que l'article de cas distingue la nature du verbe au mode infinitif »⁷⁷. À moins d'une coïncidence tout à fait exceptionnelle, les conditions de la diffusion qu'a connue notre texte ont laissé ici une trace subjective originelle : nous nous trouvons devant l'œuvre d'un membre de la corporation des « *magistri* », qui, de surcroît, enseigne fort probablement à la

⁷⁶ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Salamanca, Biblioteca universitaria 1986, fol. 111ra, l. 45-47 : « Ad hoc, dicendum quod circa sunt diverse opiniones. Dicit enim Priscianus gerundia esse nomina rationibus predictis et hoc idem dicit Petrus Helie. Hoc etiam dicunt **magistri, quorum aliqui** fatentur quod articulus casus distrahit naturam verbi in infinitivo modo ».

⁷⁷ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 189va, l. 45-189vb, l. 4 : « Ad hoc, dicendum quod circa hoc sunt diverse opiniones. Dicit enim Priscianus gerundia esse nomina rationibus primo dictis et hoc idem concedit Petrus Helias et hoc idem dicunt **aliqui nostrorum**, quorum aliqui fatentur quod articulus casus distinguit naturam verbi in infinitivo modo ».

faculté des arts, étant donné les livres qu'il analyse, la doctrine qu'il en tire et la manière dont il les approche.

Enfin, Claude Lafleur, à la suite du regretté Patrick O. Lewry, a avancé la possibilité que notre maître inconnu porte le prénom Pierre, « *Petrus* » servant d'exemple grammatical à diverses reprises dans les *Communia* sur la grammaire⁷⁸ ; à l'instar de Priscien, les grammairiens médiévaux donnaient souvent leur propre prénom en exemple⁷⁹. On trouve donc dans notre texte dix passages qui mentionnent le prénom Pierre :

Tableau 1.5 — Les exemples grammaticaux des *Communia* avec le prénom *Petrus*

Références (P)	Exemples des <i>Communia</i>
Fol. 193va	« Talis est Petrus qualis est pater eius ».
Fol. 194rb	« Ego Petrus curro ».
Fol. 194vb	« Petrus curro ».
	« Ego Petrus curro ».
Fol. 201ra	« Petrus sum ».
	« Petrus sum ».
	« Petrus es ».
Fol. 201rb	« Petre esto cras iratus ».
Fol. 201va	« O Petre curre ».
	« O Petre, Sors currit ».

Il est évidemment plausible que notre maître se prénomme Pierre, mais nous ne devons pas oublier que ce prénom, à la même époque, est utilisé à profusion par des grammairiens aux prénoms pourtant différents. Pour ne nommer que ceux-là, on trouve chez Gosvin de Marbais, dans son *Tractatus de constructione*, les occurrences suivantes : « *Ego Petrus lego* » (éd. ROSIER-CATACH, p. 20, l. 5 ; p. 59, l. 9) utilisé dans un contexte similaire à celui du deuxième passage du tableau ci-dessus ; « *Ego*

⁷⁸ Cf. Cl. LAFLEUR et J. CARRIER, « *De communibus artium liberalium* » (1994), p. 147, n. 34 et P.O. LEWRY, « Thirteenth-Century Examination Compendia from the Faculty of Arts » (1982), p. 113, n. 30.

⁷⁹ Cf. I. ROSIER, « La distinction entre *actus exercitus* et *actus significatus* dans les sophismes grammaticaux du MS BN lat. 16618 et autres textes apparentés » (1993), p. 231, n. 2.

vocor Petrus » (p. 52, l. 23) ; « *Opto Petrum esse bonum clericum* » (p. 52, l. 15-16) ; « *Petre lege* » (p. 83, l. 2) et « *Petrus rogat me ut rogam ipsum* » (p. 14, l. 18) et chez Robertus Anglicus, dans sa *Sophistria grammaticalis* : « *O Petre curre* » (éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 157, l. 469) et « *Ego Petrus* » (p. 181, l. 509).

Les dix passages susmentionnés des *Communia* ne sont pas suffisants en eux-mêmes pour qu'on puisse parler d'un *Magister Petrus*, même si, contrairement à un Gosvin de Marbais qui emploie différents prénoms dans ses exemples — dont le sien *Gosvinus* —, notre auteur n'emploie que *Petrus*, bien sûr pour les seuls exemples qui ne sont pas ancrés dans la littérature classique ou chrétienne. Les contre-exemples brièvement présentés ici nous obligent à la vigilance de sorte que nous ne limitons pas nos recherches sur la paternité des *Communia* au seul groupe des Pierre. Or, si nous ne sommes pas encore en mesure de nous prononcer sur l'identité exacte de notre auteur, nous le sommes un peu plus en ce qui concerne la date et le lieu de composition de l'œuvre.

1.5 Quelques éléments de datation

Que ce soit dans l'ensemble du corpus des *Communia* ou bien dans sa seule portion grammaticale, différentes raisons portent à croire que la rédaction de la somme a dû se faire entre 1245 et 1260, sans doute avant 1255 plus qu'après.

Dans le même esprit qui anima la discussion sur l'auteur des *Communia*, nous traitons la question de la datation de la somme en tant qu'elle constitue un tout composé par le même auteur. De toute façon, la datation des sections que nous avons pu personnellement regarder, sur l'*Éthique à Nicomaque*, le *De anima* du Stagirite et la grammaire priscianienne semble concorder.

À l'instar de l'auteur anonyme du Commentaire de Paris à l'*Éthique* daté de 1235-1240⁸⁰, nous avons vu que le Pseudo-Grosseteste des *Communia* mentionne ne pas connaître certains livres de l'*Éthique* qui ont été traduits en latin par le vrai Grosseteste en 1246-1247⁸¹. L'extrait suggère une datation ante-quem qui se rapproche de 1250, étant donné la vitesse et l'importance de la diffusion que connut la traduction Grosseteste.

De plus, un examen approfondi des opinions citées dans les *Communia* sur le *De anima* (S, 101vb-102ra) relatives à la question de l'unité substantielle de l'âme nous entraîne dans un environnement doctrinal qui correspond à la première moitié de la décennie 1240, au temps de l'entrée en scène dans ce débat des philosophes aristotéliens d'Oxford. La première position, qui admet une seule substance pour les trois différences d'âme, est celle communément acceptée par les théologiens. Les autres opinions, pluralistes, étaient défendues à l'époque par certains philosophes naturalistes. On trouve chez Richard Fishacre (v. 1241-1245) des traces de la deuxième position qui voit en l'âme trois substances (végétative, sensitive et intellectuelle), mais dans une unité nominale, le nom « âme » désignant la fonction d'animation du corps en lequel se rencontrent les trois substances⁸². La troisième opinion est typiquement oxonienne. Le pluralisme des substances se limite à deux : une substance corruptible pour les âmes végétative et sensitive et une autre incorruptible pour l'âme intellectuelle, dont l'origine est extrinsèque au corps. Cette

⁸⁰ Cf. I. ZAVATTERO, « Le prologue de la *Lectura in Ethicam veterem* du "Commentaire de Paris" (1235-1240) » (2010), p. 11. Nous remercions Violeta Cervera Novo de nous avoir signalé cette concordance.

⁸¹ Voir *supra*, p. 38 et la note 69 de la même page.

⁸² Cf. RICHARD FISHACRE, *Commentarium in Libros Sententiarum*, II, 24, éd. LONG, p. 125 : « Li 'animae' igitur hic dicere potest quiddam commune dictis tribus, scilicet vegetabili, sensibili, rationali, secundum tertiam opinionem » ; en français : « Donc, le nom "âmes" peut dire ici quelque chose de commun aux dites trois substances, à savoir la "végétale", la sensible et la rationnelle, selon la troisième opinion ».

thèse était alors professée entre autres par Richard Rufus de Cornwall (v. 1238 et v. 1255) et par Adam de Buckfield (avant février 1244)⁸³.

Pareille affirmation du pluralisme substantiel de l'âme est étonnante, car dès la décennie 1250 la position unitariste des théologiens allait s'imposer, sous l'impulsion de figures influentes comme Albert le Grand et Thomas d'Aquin. De ce point de vue, en ce qui concerne la datation de cette section des *Communia*, un terminus post-quem après 1245 plutôt qu'avant est sans doute plus près de la vérité, le temps qu'il fallut pour que les opinions, développées grosso modo entre 1235 et 1245, se retrouvent aussi bien assimilées et « synthétisées » qu'elles le sont dans l'énoncé qu'en fait le Pseudo-Grosseteste.

Albert le Grand, vers 1254-1257, critique violemment ces philosophes comme Fishacre qui attribuent plus d'une substance à l'âme (car il vise toutes formes de pluralisme). En effet, saint Albert mentionne, à son grand regret, que cette interprétation erronée court toujours en son temps parmi ses collègues (« *[qui]dam nostrorum sociorum* » : éd. BORGNET, vol. V, p. 183D). L'argumentaire de ces

⁸³ Pour la plus ancienne occurrence, voir RICHARD RUFUS DE CORNWALL, *Expositio libri De anima*, éd. ALONSO, p. 123, l. 9-15 : « Pars enim intellectiva, secundum quod est pars totius anime hominis, non est separabilis ; necesse est igitur dicere quod secundo modo, scilicet quod substantia partis intellective est separabilis, substantia autem aliarum non ; ergo substantia anime intellective alia est a substantia partis vegetative vel sensitive in homine » ; en français : « En effet, la partie intellectuelle, selon qu'elle est une partie du tout de l'âme humaine, n'est pas séparable ; il est donc nécessaire de dire que c'est de la deuxième manière, à savoir que la substance de la partie intellectuelle est séparable, alors que la substance des autres ne l'est pas ; donc la substance de l'âme intellectuelle est autre que la substance de la partie végétative ou sensitive en l'homme ». Voir aussi ADAM DE BUCKFIELD, *Sententia super librum De anima*, éd. CALLUS, p. 438, l. 9-13 : « Relinquitur igitur quod vult animam intellectivam secundum suam substantiam separari a corpore, substantiam autem sensitive et vegetative non ; per quod patet quod non est eadem substantia, set alia et alia » ; en français : « Il en reste donc qu'il veut que l'âme intellectuelle soit séparée du corps selon sa substance, alors que ce n'est pas le cas de la substance de la sensitive et de la végétative ; c'est pourquoi il est patent qu'elles ne sont pas une même substance, mais deux substances distinctes ». Selon J.I. Catto et R. Evans, Adam a complété ses commentaires de philosophie naturelle avant le 22 février 1244. Il prend pour preuve la note de paiement qu'un certain Guillaume de Solers a laissé à cette date pour acquérir les « *Libri naturales* » de maître Adam et qui doivent en principe contenir sa *Sententia* et/ou ses *Glosulae* sur le *De anima* (cf. *The History of the University of Oxford*, vol. I, 1984, p. 463).

adversaires repose essentiellement sur le développement embryonnaire dans l'utérus :

Et cette erreur certains parmi les philosophes latins la commettent encore de nos jours, surtout à propos du sensible, du végétatif et du rationnel, qu'ils disent être des substances différentes, mais une seule âme dans le corps de l'homme, arguant ce qu'Aristote semble dire au livre XVI de son traité *Sur les animaux*⁸⁴, à savoir que le vivant et l'« animé » ne sont pas simultanément, ni le vivant et l'homme, et que l'âme « nutritive » vient avant la sensitive, et l'autre de cette sorte⁸⁵. Ils utilisent le même argument quand ils veulent convaincre que différentes substances ont une seule définition de l'âme « en animant » le corps (ALBERT LE GRAND, *Sur l'âme*)⁸⁶.

Notre hypothèse est qu'une telle tentative naturaliste de représenter la structure psychologique de l'homme a peu de chance d'avoir survécu aux assauts répétés d'influents théologiens comme le futur évêque de Ratisbonne. Sans compter qu'on s'y trouve encore à des lieues de la terminologie qui allait être celle des controverses des décennies 1260 et 1270 sur l'unité de l'intellect, impliquant notamment Siger de Brabant (v. 1240-v. 1284) et Thomas d'Aquin (1225-1274). En nous fiant à la critique d'Albert le Grand au milieu de la décennie 1250, à plus ou moins cinq années près, la fourchette chronologique dans laquelle ont été rédigés les *Communiae* sur le *De anima* s'étend selon toute vraisemblance sur une quinzaine d'années, entre v. 1245 et v. 1260.

⁸⁴ *Sur la génération des animaux*, II, 3 (736b27-29).

⁸⁵ La rationnelle.

⁸⁶ ALBERT LE GRAND, *De anima*, I, tract. II, cap. XV, éd. BORGNET, vol. V, p. 183D : « Et hunc errorem hucusque in diem sequuntur quidam latinorum philosophorum, praecipue in sensibili, vegetabili, et rationabili, qui dicunt esse diversas substantias et unam animam in corpore hominis, adducentes quod Aristoteles videtur dicere in sextodecimo librorum suorum de *Animalibus*, ubi dicit quod non est vivum et animal simul, neque est vivum et homo simul, et quod cibativa anima prius inest quam sensitiva, et alia huiusmodi. Adducunt autem simile per quod suadere volunt diversas substantias habere unam rationem animae in animando ».

En troisième lieu, la section grammaticale des *Communia* paraît elle aussi avoir été rédigée autour de 1250, pour des raisons tenant à la fois de la forme et du contenu. D’abord, le prologue aristotélicien qui ouvre les questions au *Priscien majeur* témoigne d’une manière de procéder légèrement plus tardive que celle de coutume dans la première moitié du XIII^e siècle, où le modèle néoplatonicien du XII^e siècle (dans les rubriques : *intentio, utilitas, ordo, auctor, titulus, cui parti supponitur*) subsiste ou bien est remplacé par le modèle des quatre causes d’Aristote ou encore y est juxtaposé⁸⁷. Le prologue, par exemple, du commentaire de Kilwardby au *Priscien mineur* (écrit vers 1238-1240) est fondé en grande partie sur ce modèle plus ancien des quatre causes. En fait, les deux prologues ont une visée scientifique, universaliste, mais celui des *Communia* contient à tout le moins une discussion nettement plus récente. La question de la possibilité d’une science du langage en général (*scientia de sermone in communi*) y est effectivement résolue par une théorie de l’analogie tout juste revampée qui ajoute, autour de 1250, à l’analogie du langage et l’analogie métaphysique « [...] une troisième acception du mot “*analogia*” [...] pour les termes équivoques à dessein <= comme *sermo* (langage)>. D’après [les] logiciens, les termes analogiques sont les termes qui signifient leurs objets *secundum prius et posterius*, selon l’antérieur et le postérieur, et *secundum attributionem*, à cause d’un rapport entre la chose principale et la chose secondaire »⁸⁸. On retrouve une version légèrement plus détaillée de cette triple analogie du langage (*sermo*) dans les anonymes *Scripta super Maius volumen Prisciani* et dans le commentaire aux *Topiques* d’Adénulfe d’Anagni, deux textes datés d’autour de 1250⁸⁹. Notons

⁸⁷ Cf. I. ROSIER-CATACH, « La tradition de la grammaire universitaire médiévale » (2000), p. 452.

⁸⁸ E. J. ASHWORTH, « L’analogie de l’être et les homonymes : *Catégories*, 1 dans le “*Guide de l’étudiant*” » (1997), p. 285.

⁸⁹ Cf. ANONYME, *Scripta super Maius volumen Prisciani*, ms. Paris, BnF, lat. 15131, fol. 9ra et ADÉNULFE D’ANAGNI, « Prologue “*Triplex est principium*” », ms. Cambridge, Peterhouse 205, fol. 179ra. Sur la datation du commentaire d’Adénulfe, voir Cl. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER, « Le prologue “*Triplex est principium*” du commentaire d’Adénulfe d’Anagni sur les *Topiques* d’Aristote (extrait) » (1997), p. 421. Quant à la datation des *Scripta*, nous la déduisons à peu près pour les mêmes raisons que les *Communia*, entre autres par la présence d’un long prologue épistémologique en ouverture qui fait mention de la triple acception de l’analogie autour de l’unité du

qu'elle est complètement absente du *Guide de l'étudiant parisien* (v. 1240), alors qu'elle eût été pertinente dans la présentation et la division des sciences rationnelles.

En plus d'être probablement postérieurs au commentaire au *Priscien mineur* de Kilwardby et de faire mention d'une troisième acception de l'analogie, une innovation qui date selon Ashworth du tournant de la décennie 1250, les *Communia* appartiennent au courant intentionaliste dont les figures dominantes, sinon instigatrices, sont Robert Kilwardby et Roger Bacon. C'est ainsi que nous retrouvons la thèse intentionaliste de la double intellection (*primarius* et *secundarius* dans notre texte) dans les questions de *P* au *Barbarismus* (fol. 205va) : « Comme quand il y a désaccord eu égard aux intellections premières, mais qu'il y a accord eu égard aux intellections secondaires, on a une figure »⁹⁰. L'intentionalisme du Pseudo-Grosseteste se traduit également dans son chapitre sur les constructions figurées (le chapitre V de l'édition), où l'on comprend clairement que pour lui l'intention d'un acte de langage peut excuser une faute (qui devient alors une figure), lorsque le langage figuré est plus à même d'exprimer le sens voulu. Ainsi, dit-il, l'énoncé « *turba ruunt* <= la foule se ruent> » tiré de l'*Héroïde* d'Ovide sur Pénélope, incorrect grammaticalement puisqu'un nom singulier (mais collectif) est apparié à un verbe à la troisième personne du pluriel « *turba ruunt* », est cependant acceptable ou « excusé » pour les nécessités de l'expression (ici la désignation d'un regroupement de la foule) : « En proférant cet énoncé, Ovide a voulu signifier que plusieurs personnes regroupées se ruaient chez Pénélope, alors que cela ne serait pas signifié

langage et de discussions clairement proto-modistes tout au long du texte. Mais nous confessons que ces *Scripta* méritent de plus importantes analyses. Ils n'ont à notre connaissance été étudiés par qui que ce soit ni encore moins édités. Nous en avons transcrit divers passages, à des endroits névralgiques, assez pour comprendre la grande valeur de l'œuvre, mais n'avons malheureusement pas pu, faute de temps, pousser plus loin les recherches.

⁹⁰ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Barbarismum*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 205va : « Ut quando est disconvenientia intellectibus primariis, convenientia vero intellectibus secundariis, fit figura ». Voir KNEEPKENS, « Roger Bacon's Theory of the Double *Intellectus* » (1983), p. 115-144 et ROSIER, *La parole comme acte* (1994), chap. 1.3, p. 46-49.

aussi bien en disant correctement : “*Multi ruunt*” <= Plusieurs se ruent > »⁹¹. Il conçoit la synecdoque de la même manière. En effet, la construction du cas direct avec l’accusatif (du type « *albus pedem* <= blanc quant à son pied > ») normalement incongrue s’excuse, écrit-il, parce que cette tournure permet de signifier plus clairement qu’une partie est attribuée au tout⁹². En outre, à la suite de Kilwardby, l’auteur inconnu des *Communia* conçoit la figure de construction selon une distinction fondée sur la nature de la relation qui lie un « excusant » à un « excusé » dans une construction figurative binaire⁹³. Enfin, typique aussi de l’intentionalisme est la distinction entre acte signifié (*actus significatus*) et acte exercé (*actus exercitus*), dont nous avons des traces aux paragraphes 117 et 122 de notre édition et qui insiste sur la dimension instrumentale du langage. L’adverbe de vocation « ô » par exemple lorsque prononcé « exerce » l’acte d’appeler quelqu’un ou encore en disant « un, deux, trois » quelqu’un « exerce » l’acte de compter, auxquels actes exercés correspondent les actes signifiés respectivement d’appeler et de compter. Les

⁹¹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 67 : « Voluit enim, proferens hanc orationem, significare quod multi aggregati in unum ruebant in ipsam Penelopem, hoc autem non significaretur ita bene dicendo congrue sic : ‘Multi ruunt’ ».

⁹² Sur la synecdoque et la construction du cas direct + accusatif, voir *infra*, partie 4.5.2, p. 195-200.

⁹³ Voir et comparer le paragraphe 69 de notre édition et ROBERT KILWARDBY, *Commentarius in Priscianum minorem*, ms. Paris, BnF, lat. 16221, fol. 34ra (sur le zeugme et la syllepse) : « Si autem excusans et excusatum sic se habeant quod unum omnino sit extra alterum et diversum ab eo, tunc est necesse excusans et excusatum cum eodem tertio construi ex eadem parte et sub eadem habitudine, ut patet inductive. [...] Aut enim excusans se habet ad excusatum ita quod ipsum reducat simul secum et aeque primo ad construendum cum tertio ; aut ita quod reducat ipsum non simul secum et aeque primo, sed per posterius. Si primo modo sit ratio excusans syllepsis, si secundo modo, sit ratio excusans zeugma [...] » ; en français : « Par ailleurs, si l’excusant et l’excusé se présentent de manière à ce que l’un soit complètement détaché de l’autre et différent de lui, il est alors nécessaire que l’excusant et l’excusé soient construits avec un même troisième terme à partir d’une partie identique et sous une même disposition, comme il est patent intuitivement. [...] En effet, l’excusant se trouve par rapport à l’excusé soit de façon à ce que ce dernier se rapporte simultanément et de manière égale au premier dans une construction avec un tiers, soit de façon à ce qu’il ne se rapporte pas simultanément et de manière égale au premier, mais dans une relation de postériorité. Si c’est de la première manière, il s’agit d’une raison excusant la syllepse, si c’est de la deuxième, il s’agit d’une raison excusant le zeugme ».

actes exercés intéressaient les intentionalistes pour la raison qu'ils sont généralement des énoncés incomplets qui conservent néanmoins une valeur d'acte de langage⁹⁴.

Le déploiement de cet intentionalisme est certainement postérieur aux enseignements de Robert Kilwardby et Roger Bacon à la faculté des arts, le premier délivré au tournant de la décennie 1240 et le second dans la première moitié de la même décennie. À ce tableau, s'ajoutent pour la section grammaticale un prologue aristotélicien exempt du schéma des quatre causes et la mention d'une théorie analogique dont une acception date d'autour de 1250, une période qui doit être très près de celle de la rédaction des *Communia*.

En plus de sa proximité avec les deux philosophes anglais susmentionnés, d'autres arguments semblent conférer à notre texte une origine anglaise.

1.6 Lieu de composition

En ce qui concerne la localisation des *Communia*, on a tendance, à première vue, à situer notre texte en milieu anglais pour différentes raisons : d'abord l'attribution à l'évêque de Lincoln, Robert Grosseteste, à deux reprises dans le manuscrit salmantin 1986. Il est bien connu que la carrière de Grosseteste fut associée à l'Université d'Oxford, où il exerça le décanat et eut rapidement une influence considérable dans l'étude des sciences naturelles. Cette attribution, due certainement à la notoriété du savant Grosseteste, se veut pour le moment suggestive, à défaut d'être conclusive.

Un autre indice qui va dans le même sens, et tiré cette fois des *Communia* au *De anima*, est l'indécision chez notre auteur que certains disent « typique » du milieu

⁹⁴ Cf. ROSIER, *La parole comme acte* (1994), p. 162. À propos des actes signifiés et exercés, voir tout le chapitre 5 du même livre ; ROSIER, « La distinction entre *actus exercitus* et *actus significatus* dans les sophismes grammaticaux du ms. BN lat. 16618 et autres textes apparentés » (1993), p. 231-261 ; C.H. KNEEPKENS, « Robert Kilwardby on Grammar » (2013), p. 61-62 et G. NUCHELMANS, « The Distinction *Actus Exercitus/Actus Significatus* in Medieval Semantics » (1988), p. 57-90.

oxonien sur la question de l'unité substantielle de l'âme⁹⁵. Il énonce en effet quatre réponses plutôt qu'une seule. Mais s'il place effectivement côte à côte une position unitariste et trois positions pluralistes, il fait dans l'ensemble preuve de cohérence et de constance dans ses exposés questionnés sur l'âme. Il est un philosophe de la nature qui s'accroche à l'ordre observable des choses dans une succession temporelle. Son adhésion à un pluralisme pur est indéniable :

À cela, il faut dire que l'âme selon n'importe quelle de ses différences est un *hoc aliquid*. D'où n'importe quelle différence d'âme a une matière et une forme et on dit communément qu'il existe trois matières⁹⁶. En effet, il y a une certaine matière de ces choses inférieures⁹⁷ génératives et corporelles qui est sujette à la contrariété. Il y a une autre matière des corps célestes qui est sujette à la quantité, mais pas à la contrariété. D'une troisième sorte est la matière spirituelle qui n'est sujette ni à la contrariété ni à la quantité et l'âme a une matière spirituelle de cette sorte. Elle a pareillement une forme spirituelle qui correspond à la matière (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia* « De anima »)⁹⁸.

Il n'en demeure pas moins que le Pseudo-Grosseteste cite effectivement quatre opinions différentes (*S*, 101vb-102ra) en réponse à une question où un Guillaume d'Auvergne, un Jean de la Rochelle, un Albert le Grand ou un Thomas d'Aquin sont très clairs dans l'exposé de leur opinion pour l'unité substantielle de l'âme.

⁹⁵ Cf. DALES, *The Problem of the Rational Soul in the Thirteenth Century* (1995), p. 49.

⁹⁶ Une tripartition de la matière que rejetait déjà Philippe le Chancelier. Voir D.O. LOTTIN, *Psychologie et morale aux XII^e et XIII^e siècles, Tome I, Problèmes de psychologie* (1957), p. 439-440.

⁹⁷ C'est-à-dire sublunaires.

⁹⁸ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia* « De anima », ms. Salamanca, Biblioteca universitaria 1986, fol. 101va, l. 20-26 : « Ad hoc, dicendum quod anima secundum quamlibet sui differentiam est 'hoc aliquid'. Unde quilibet differentia anime habet materiam et formam et dicitur communiter quod triplex est materia. Est enim quedam materia istarum rerum inferiorum generativorum et corporalium que est subiecta contrarietati. Alia est materia corporum celestium que est subiecta quantitati et non contrarietati. Tertio modo est materia spiritualis que non est subiecta contrarietati neque quantitati et huiusmodi materiam spiritualem habet anima. Habet similiter formam spiritualem que respondet illi materie ».

D'un point de vue lexical, il n'est pas anodin non plus de noter, en regardant le tableau ci-dessous, la correspondance de la terminologie autour de l'âme employée par notre auteur et les Oxoniens Robert Grosseteste, Richard Rufus de Cornwall (1), Adam de Buckfield, R. (on ne connaît pas son prénom) de Staningtona et, dans une moindre mesure, Richard Rufus de Cornwall (2). Les cinq premiers parlent de l'« *anima* » : « *vegetativa, sensitiva et intellectiva* » et le sixième (le Richard Rufus tardif) substitue « *rationalis* » à « *intellectiva* », tandis qu'à Paris on dit généralement : « *anima* » : « *vegetabilis, sensibilis et rationalis* ». On compte également les Anonymes de Bazàn et de Gauthier dans la première catégorie. Si Bazàn évoque — sans la confirmer — une origine oxonienne de la *Lectura* anonyme qu'il a publiée, Gauthier en revanche ne prend pas position.

Tableau 1.6 — Les trois épithètes de l'âme (sont ombragées les lignes dont l'auteur emploie la terminologie oxonienne)

AUTEURS ET TITRES	PRINCIPALE AFFILIATION UNIVERSITAIRE DE L'AUTEUR	DATATION DU TEXTE	NOMS DES TROIS ESPÈCES D'ÂME ⁹⁹
JEAN BLUND, <i>Tractatus de anima</i>	Oxford et Paris	V. 1204-1205 (MOURAD, 2011, p. 18)	Éd. CALLUS et HUNT, 1970, p. 10, l. 1-2 : « Utrum anima vegetabilis , sensibilis et rationalis sint eadem anima ».
ROBERT GROSSETESTE, <i>De generatione sonorum ; De statu causarum</i>	Oxford	Respectivement entre 1200-1210 (CRAIG, 1998, p. 181G) et 1225-1230 (CRAIG, 1998, p. 181D)	Éd. THE ELECTRONIC GROSSETESTE, respectivement : « Anima vegetativa » ; « Anima vegetativa et sensitiva ».
PHILIPPE LE CHANCELIER, <i>Summa de bono</i>	Paris	1225-1228 (BARICHARD et PICHÉ, 2012, p. i)	Éd. LOTTIN, 1932, p. 454-458 : « Potentia vegetativa, sensitiva et intellectiva », mais « Anima vegetabilis , sensibilis et rationalis ».
ROLAND DE	Paris	V. 1229-1230	Cité dans LOTTIN, 1932, p. 451, l. 3-

⁹⁹ Nous n'avons pas fait la lecture de l'ensemble de ces textes pour vérifier chaque occurrence. Nous nous sommes contenté d'indiquer dans cette colonne la terminologie qu'utilisent les auteurs dans leur question sur l'unité substantielle de l'âme, sinon celle qu'ils semblent utiliser la majorité du temps dans le texte cité.

CRÉMONE, <i>Summa</i>		(LOTTIN, 1932, p. 450)	5 : « Neque sunt tres anime in homine, quemadmodum quidam putant. Dicunt quod in homine est anima vegetabilis et anima sensibilis et anima rationalis ».
JEAN DE LA ROCHELLE, <i>Summa de anima</i>	Paris	V. 1235-1236 (VERNIER, 2002, p. 9)	Éd. DOMENICHELLI, 1882, <i>Inter alia</i> , fin p. 110 ; 130 ; 135 : « Anima vegetabilis , sensibilis et rationalis ».
RICHARD RUFUS DE CORNWALL (1), <i>Expositio de anima</i>	Oxford	V. 1238 (WOOD, 2001, p. 119)	Éd. ALONSO, 1952, p. 123, l. 4-15 : « Anima vegetativa , sensitiva et intellectiva ».
GUILLAUME D'Auvergne, <i>De anima</i>	Paris	V. 1240 (GAUTHIER, 1982, p. 360)	Éd. LE FERON, 1674, p. 104D : « Anima vegetabilis , sensitiva et rationalis » ; p. 108D : « Anima sensibilis ».
RICHARD FISHACRE, <i>Commentarium super Sententias</i>	Oxford	V. 1241-1245 (DALES, 1995, p. 52)	Éd. LONG, 1968, p. 125 : « Anima vegetabilis , sensibilis et rationalis ».
ADAM DE BUCKFIELD, <i>Sententia de anima</i>	Oxford	Avant février 1244 (CATTO et EVANS, 1984, p. 463)	Éd. CALLUS, 1939, p. 435, l. 40-41 : « Et est hic questio : utrum in anima hominis sit eadem substantia intellective , sensitive , vegetative , an sint substantie diverse ».
PSEUDO-PIERRE D'ESPAGNE, <i>Sententia cum quaestionibus De anima</i>	??	V. 1240 (BAZAN, 2001, p. 126)	Éd. ALONSO, 1944, p. 261, l. 9-12 : « Circa tertiam questionem sic proceditur et queritur utrum iste tres differentie anime que sunt vegetabilis , sensibilis et rationalis , sint una substantia in homine et diverse potentie ».
PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, <i>Communio « De anima »</i>	??	??	Transc. LÉTOURNEAU, ms. Salamanca, Biblioteca universitaria 1986, 101vb, l. 6-7 : « Consequenter, queritur utrum ille tres differentie anime, scilicet vegetativum , sensitivum et intellectivum , differant secundum substantiam in homine, aut sunt idem in substantia ».
ANONYME DE GAUTHIER, <i>Lectura in Librum de anima</i>	??	Entre 1245-1250 (GAUTHIER, 1985, titre)	Éd. GAUTHIER, 1985, au moins de pages 209 à 216 : « Anima vegetativa , sensitiva et intellectiva ».
ALBERT LE GRAND, <i>Summa de creaturis</i> , pars II (<i>De homine</i>)	Paris et Cologne	V. 1246 (ROSIER, 1994, p. 303)	Éd. BORGNET, 1895-1896, vol. XXXV, p. 89 : « Utrum vegetabile , sensibile et rationalis in homine sint substantia una vel

			diversae ».
ANONYME DE BAZÀN, <i>Sententia super II et III de anima</i>	Bazàn suggère Oxford, mais incertain	V. 1246-1247 (BAZÀN, 1998, titre)	Éd. BAZÀN, 1998, p. 45 : « Anima vegetativa , sensitiva et intellectiva ».
R. DE STANINGTONA, < <i>Quaestiones de anima</i> >	Oxford	V. 1255 (DALES, 1995, p. 60)	Cité dans DALES, 1995, p. 60 : « Utrum in anima sit eadem substantia vegetative , sensitive , et intellective , an sint diverse substantie ».
RICHARD RUFUS DE CORNWALL (2), <i>Sententia de anima</i>	Oxford	Entre 1250-1255 (CALLUS, 1939, p. 424-425)	Éd. CALLUS, 1939, p. 439, l. 1-3 : « Postea sequitur quaestio de hiis tribus potentiis anime in homine, utrum sint una numero, an plures, rationalis , sensitiva , vegetativa ».
ALBERT LE GRAND, <i>De anima</i>	Paris et Cologne	Entre 1254-1257 (BOUDET, 2006, p. 222)	Éd. BORGNET, 1890, vol. V, p. 182 : « Utrum anima diversa agat per unam substantiam et diversas potentias, vel per plures substantias et plures potentias : in quo etiam habetur utrum vegetabilis et sensibilis et rationalis una sit substantia in homine ».
THOMAS D'AQUIN, <i>Quaestiones disputatae De anima</i>	Paris	Disputées à Rome en 1266-1267 (POIREL, 1998, p. 275)	CORPUS THOMISTICUM [64 839] : « Undecimo, quaeritur utrum in homine anima rationalis , sensibilis et vegetabilis sit una substantia ».
ALBERT LE GRAND, <i>Summa theologiae</i>	Paris et Cologne	V. 1270-1274 (ECO [trad. ang.], 1988, p. 45)	Éd. BORGNET, 1895, vol. XXXIII, p. 19 : « Quomodo dividitur in vegetabilem , sensibilem , et racionalem et utrum sit in homine una substantia animae in his tribus potentiis ».
MATHIEU D'AQUASPARTA, <i>Quaestiones disputatae de anima XIII</i>	Paris et Bologne	Vers 1276-1277 (GONDRAS, 1961, intro.)	Éd. GONDRAS, 1961, p. 93 : « Sexto, quaeritur utrum in homine vegetativa , sensitiva et intellectiva sint eadem secundum substantiam an diversa, ita quod vegetativa et sensitiva educantur de potentia materiae et intellectiva a Deo creatur immediate ».

Cet argument de la correspondance lexicale est certes éclairant, mais rencontre quelques problèmes. Le tableau montre notamment que la terminologie « oxonienne » allait être utilisée plus tard par Mathieu d'Aquasparta (v. 1240-1302),

qui n'a pourtant sans doute jamais mis les pieds en Grande-Bretagne. Nous savons également à la lecture que Richard Fishacre, un Anglais, utilise la terminologie parisienne dans son commentaire aux *Sentences*, et ce, même si toute sa carrière est associée à Oxford. En outre, il ne faut jamais perdre de vue la possibilité que les auteurs anonymes cités dans ledit tableau enseignent à l'Université de Paris, mais du côté de la nation anglaise, subissant ainsi forcément l'influence des philosophes d'Oxford. Tout comme il ne faut pas négliger l'intensité des échanges entre les universités d'Oxford et de Paris, des auteurs célèbres tels Richard Rufus de Cornwall, Robert Kilwardby et Roger Bacon ayant de fait enseigné et connu la gloire de chaque côté de la Manche.

L'hypothèse d'un ouvrage composé par un maître de la nation anglaise — mais de l'Université de Paris — nous paraît devoir être privilégiée pour la raison que l'influence du logicien grammairien Nicolas de Paris y est relativement prononcée. Son ombre plane sur quantité de points de doctrine des *Communia*, entre autres dans la section de *P* consacrée au *Barbarismus* et la composition métaphysique de l'énoncé¹⁰⁰. Les *Communia* de *P* sur le *Barbarismus* expliquent l'unité des *Institutiones grammaticales* de Priscien par une unité dans le traitement des principes ou accidents à l'origine, selon la manière dont ils se trouvent disposés les uns par rapport aux autres, à la fois de la construction correcte, de l'incorrecte et de la figure¹⁰¹. Or, Nicolas de Paris emploie la même formule lorsqu'il affirme que la correction et l'incorrection se fondent sur les mêmes principes, « selon la manière dont ils se trouvent les uns par rapport aux autres »¹⁰². De même, un passage des *Questiones* de Nicolas sur le livre XVII des *IG* appartient certainement à une même

¹⁰⁰ Voir *infra*, p. 71-74.

¹⁰¹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Barbarismum*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 205va : « Cuius causa est quoniam ab eisdem principiis causantur congruum et incongruum et figura, principiis causa diversimode se habentibus ».

¹⁰² NICOLAS DE PARIS, *Philosophia "Unus est Creator"*, éd. LAFLEUR et CARRIER, p. 461, § 32 : « Consideravit enim Priscianus quod ex eisdem principiis diversimode se habentibus causatur congruum et incongruum ».

rédaction d'origine qu'une question posée dans les *Communia* (notre § 80) sur la nécessité de diviser le *Priscien mineur* en deux livres. La seule coïncidence est pratiquement impossible¹⁰³.

Tableau 1.7 — Un passage quasi identique chez Nicolas de Paris et le Pseudo-Grosseteste

NICOLAS DE PARIS, <i>Questiones super primum Priscianum minorem</i> , Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 7va.	PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, <i>Communia super Volumen minus</i> , § 80.
Queritur hic primo de separatione primi libri ad secundum et videtur quod non debeat separari a primo, quia diversitas in materia non facit diversitatem in artem, set constructio pronominis que determinatur in primo et constructio nominis que determinatur in secundo conveniunt in specie et solum differunt in materia, ergo videtur quod non debeant esse libri separati.	Consequenter, queritur de separatione primi libri a secundo et videtur quod non deberent distingui, nam diversitas secundum materiam non facit diversitatem secundum speciem, set constructio dictionum articularium de qua determinatur in primo libro et constructio nominis de qua determinatur in secundo differunt solum secundum materiam, ergo primus liber non debet separari a secundo.
On se questionne d'abord ici au sujet de la séparation du premier livre du deuxième et il semble que ce dernier ne doit pas être séparé du premier, parce que la diversité dans la matière ne fait pas la diversité dans l'art, or la construction du pronom qui est traitée dans le premier et la construction du nom qui est traitée dans le deuxième concordent dans leur espèce et diffèrent seulement dans leur matière, donc il semble que ces livres ne doivent pas être séparés.	Conséquemment, on se questionne au sujet de la séparation du premier livre du deuxième et il semble qu'ils ne devraient pas être différenciés, car la diversité selon la matière ne fait pas la diversité selon l'espèce, or la construction des mots articulaires dont on traite dans le premier livre et la construction du nom dont on traite dans le deuxième diffèrent seulement selon la matière, donc le premier livre ne doit pas être séparé du deuxième.

Les indices liés à la terminologie oxonienne et l'affirmation d'un intentionalisme augustinien typique d'outre-Manche, d'une part, et la proximité avec Nicolas de Paris, d'autre part, semblent suggérer que les *Communia* sont fondamentalement

¹⁰³ La concordance quasi parfaite entre les deux textes n'est pas sans évoquer, à l'instar des *Communia*, la question de la « multi-rédaction » des textes issus de la faculté des arts. Pour ainsi dire, le rapport des *Communia* avec ce passage des *Questiones* de maître Nicolas est tout à fait similaire à celui qui lie les deux rédactions des *Communia*. Les mêmes choses sont dites mais en des mots différents, conséquemment à un évident effort de reconstitution dont les modalités nous échappent encore. Il s'agit dans le cas présent d'une autre preuve de l'existence de cadres pédagogiques communs, de ces banques de questions et d'arguments que se partageaient maîtres et étudiants, dans un univers éclectique d'intense collégialité : cf. S. EBBESEN et I. ROSIER-CATACH, « Le trivium à la Faculté des arts » (1997), p. 114.

anglais, mais subissent l'influence française, à tout le moins en grammaire. Même s'il est à cette étape-ci impossible de l'affirmer avec certitude, il est fort concevable que notre texte soit la réalisation d'un maître anglais exerçant son art à Paris.

Quoi qu'il en soit, les livres discutés dans les *Communia* salmantins sont pour l'essentiel ceux étudiés dans les facultés des arts européennes du temps. Il s'agit de l'œuvre d'un maître inconnu (qui s'appelait peut-être *Petrus*), érudit et foncièrement naturaliste, aristotélicien de cœur, rompu à tout l'Organon et auteur d'ailleurs de ce qui s'avère un des premiers commentaires questionnés au *De anima* de tout le monde latin. Suivant la datation des questions sur le traité *Sur l'âme*, il a dispensé son enseignement entre 1245 et 1260 ; suivant celle des questions sur l'*Éthique à Nicomaque* et la grammaire, autour de 1250-1255, sans doute plus près de 1250. Une datation autour de 1250, aussi « cliché » soit-elle dans la littérature didactique universitaire, semble ici pourtant raisonnable. L'univers intellectuel subit une forte influence anglaise, mais est tout de même empreint de certaines doctrines françaises.

La science de notre auteur est telle qu'il va, entre autres livres, traiter de l'ensemble de l'*Ars* de Priscien. Concluant cette section grammaticale, la partie sur le *Volume mineur* traite de l'épistémologie de la diasynthétique et de l'approche syntaxique du Pseudo-Grosseteste, lesquelles considérations justifient l'édition et l'étude à part de cette portion des *Communia* sur la diasynthétique.

1.7 Organisation du texte

Les questions des *Communia* sur la diasynthétique forment la dernière partie de l'ensemble des *Communia* sur Priscien. À la suite d'une introduction qui marque le caractère scientifique de la science grammaticale, de questions sur l'orthographe et d'autres sur la morphologie, l'auteur en arrive, dans la partie qui nous intéresse, à l'étude du *Priscien mineur*. Il n'y a aucune solution de continuité dans cet ensemble qui se veut doctrinalement et formellement cohérent.

La partie consacrée au *Priscien mineur* débute par des considérations épistémologiques qui s'étendent sur trois chapitres puis, plus loin, le chapitre six : nous trouvons d'abord une discussion sur le sujet de cette science spéciale et principale qu'est la diasynthétique (chap. 1). L'auteur poursuit ensuite dans la même veine en s'interrogeant sur la nécessité de séparer les deux parties de l'œuvre de Priscien que nous appelons aujourd'hui les « *Institutions grammaticales* » : le *Priscien* ou *Volume majeur* et le *Priscien* ou *Volume mineur* (chap. 2). Après avoir assuré l'unité de la science grammaticale laquelle, bien que constituée de trois sciences spéciales et de deux livres (l'orthographe et la morphologie dans le premier et la syntaxe dans le deuxième), forme une seule et même science dite « générale », le Pseudo-Grosseteste revient sur le sujet de la diasynthétique en se questionnant cette fois sur la manière dont a procédé Priscien dans la présentation ou la « preuve » du sujet qu'il donne en ouverture du *Volume mineur* (chap. 3).

En suivant l'ordre du texte de Priscien, notre auteur entre alors en matière et entreprend au chapitre quatre l'examen de l'article (*articulus*) ou du mot articulaire (anaphorique), partie du discours chez les Grecs, mais pas chez les Latins. Suit au chapitre cinq une longue et riche étude des constructions figurées qui se rapporte au fameux passage de Priscien, XVII, 21, § 155. Cet imposant chapitre, qui passe surtout en revue la différence entre les figures de construction et de locution, le nombre de figures de construction, la définition et les types de prolepses, et la construction appositive ou synthèse, clôt l'étude du premier livre du *Priscien mineur* (le XVII des *Institutions grammaticales*)¹⁰⁴. Orienté par sa conception binaire de la diasynthétique, l'auteur des *Communia* laisse complètement de côté des problèmes liés au livre XVII pourtant très communément et longuement discutés à cette

¹⁰⁴ On pourrait nous reprocher de ne pas avoir consacré de chapitre dans notre étude à la question des constructions figurées (chap. V de l'édition), un important module s'il en est un pour bien comprendre l'approche intentionaliste et la grammaire du temps. Conscient de ce qui pourrait être interprété comme une lacune, nous avons tout de même choisi de bâtir notre travail autour de considérations épistémologiques, sémantiques et syntaxiques qui, au final, esquissent un portrait assez complet de la manière dont on considérait la diasynthétique au milieu du XIII^e siècle.

époque¹⁰⁵, telle la construction des noms indéfinis, interrogatifs et relatifs ; sa pensée est surtout tournée vers les constructions du cas direct + verbe substantif ou d'appellation (intransitive à deux termes) et du nominatif + cas obliques (transitive à deux termes), expliquées par Priscien au livre XVIII.

Sans surprise, la transition entre les deux parties du *Priscien mineur* est à nouveau de nature épistémologique (chap. 6), alors qu'une démarche tout à fait similaire à celle du chapitre 2 remet cette fois en question l'unité ou la division des livres XVII et XVIII, de même que l'ordre « narratif » selon lequel procède Priscien en traitant d'abord des mots articulaires, puis de la construction du nom avec le nom et du nom avec le verbe. Satisfait de ses justifications, le Pseudo-Grosseteste en vient là au cœur de son analyse, d'abord avec deux types de constructions intransitives : la construction du cas direct + verbe substantif ou d'appellation et le problème de l'évocation (chap. 7), et la construction du vocatif (chap. 8) ; suivent les constructions transitives cas direct (nominatif et vocatif) + cas obliques. Il s'agit naturellement des constructions qui appartiennent nominatifs et casuels. Dans l'ordre, nous trouvons : les règles de construction entre le nominatif et l'oblique en général (chap. 9) ; la construction du nominatif + génitif (chap. 10) ; la construction du nominatif + datif (chap. 11) ; la construction du nominatif + accusatif (chap. 12) et la construction du nominatif + ablatif (chap. 13).

Enfin, apparemment fasciné par l'ordre naturel des choses, le philosophe des *Communia* se questionne brièvement à propos de la disposition des différents modes verbaux dans le texte de Priscien (chap. 14). Son examen de la diasynthétique s'achève sur quelques questions autour de la construction de l'infinitif (chap. 15). Il ignore complètement les autres modes comme l'optatif et le subjonctif.

¹⁰⁵ À vrai dire et à la différence d'importants contemporains comme Robert Kilwardby et Nicolas de Paris qui font des commentaires qui nécessitent de tout traiter, il laisse de côté une bonne partie de la matière du livre XVII pour se concentrer surtout sur le livre XVIII.

On trouve à la toute fin des *Communia* sur la grammaire (chap. 16) une division du texte qui couvre l'ensemble de l'étude par notre auteur des *Priscien majeur* et *mineur*. Le projet scientifique grammatical est porté ultimement à son zénith avec la maîtrise de la diasynthétique.

CHAPITRE II

LE MODULE ÉPISTÉMOLOGIQUE —
LA DIASYNTHÉTIQUE ET SON SUJET

2.1 Remarques générales

Dans le haut Moyen Âge, la grammaire était considérée comme un art réservé aux clercs qui servait à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, une technique, tels le forgeage, le tannage ou la navigation, constituée de règles préétablies qui laissaient peu de place à la force créatrice de l'homme, à son potentiel spéculatif. Aux XII^e et XIII^e siècles, la réception de la Nouvelle logique et des ouvrages physiques et métaphysiques d'Aristote, combinée au contact de la philosophie arabe à travers le flux de traductions venues d'Espagne, allait bouleverser la conception même qu'avaient les Latins occidentaux des sciences, dont la grammaire.

Selon les préceptes reçus d'Aristote, toute science doit porter sur quelque chose de général, nécessaire et pérenne, et être structurée par une série de principes universels. Ainsi, la logique topique et la logique démonstrative de la *Logica nova*, à la base de l'épistémologie du Stagirite, ont vraisemblablement d'abord été appliquées à la théologie, discipline reine à l'Université de Paris, dont il fallait établir et fortifier les fondements scientifiques¹⁰⁶. Le procédé s'est vite généralisé à l'ensemble des sciences, ce dont témoigne éloquemment le corpus de divisions des sciences universitaires du XIII^e siècle édité par Claude Lafleur et Joanne Carrier¹⁰⁷. En tant que partie intégrante du trivium, la grammaire n'y échappe évidemment pas et reçoit ainsi, comme toutes les sciences théorétiques de la vaste discipline philosophique, un sujet universel et une sous-division en parties, tous deux déterminés soigneusement par une dialectique ingénieuse. Le cas des *Communia* sur la grammaire nous montre comment les parties principales de cette science doivent leur existence à la division du sujet général de la grammaire.

Le Pseudo-Grosseteste connaît deux divisions de la grammaire : une attribuée à Donat et l'autre à Priscien.

¹⁰⁶ Cf. G. DAHAN, « Une introduction à l'étude de la philosophie : *Ut ait Tullius* » (1997), p. 29.

¹⁰⁷ Cf., *inter alia*, *Quatre introductions à la philosophie au XIII^e siècle* (1988) et le *De communibus artium liberalium* (1994).

La division donatienne (cf. *P*, fol. 186vb ; 205rb-205va [sur le *Barbarismus*]) considère la grammaire du point de vue de ses propriétés (*passiones*), avec, dans l'ordre naturel, une partie préceptive (*Ars minor* au complet et *Ars maior* I-II¹⁰⁸), une partie prohibitive (*Ars maior* III, 1-3) et une partie permissive (*Ars maior* III, 4-6)¹⁰⁹. La Glose « *Admirantes* », vraisemblablement de la même époque que les *Communia* du Pseudo-Grosseteste, explique que cette tripartition ne se confine pas à la normativité de la grammaire, mais renvoie plus largement à une conception théologique de la science des hommes qui dresse un parallèle entre la vertu morale et la vertu du langage (toutes deux appelées « *virtus* » en latin), et le péché moral et le péché de langage (tous deux appelés « *peccatum* »). L'analogie théologique proposée par l'auteur inconnu de cette glose influence ouvre des perspectives intéressantes quant aux sources théologiques en grammaire, lesquelles restent largement à explorer¹¹⁰ :

On approche la science grammaticale autour de trois choses, à savoir ce qui est prescrit, ce qui est interdit et ce qui est permis, lesquelles trois choses correspondent aux trois temps humains, car de même que dans les temps ou les opérations humaines certaines choses sont bonnes dans l'absolu, comme celles qui nous guident vers la vertu, certaines sont

¹⁰⁸ Nous mentionnons les deux premiers livres de l'*Ars maior* même si, selon Charles Thurot, ils étaient alors tombés en désuétude au profit du seul *Ars minor* : cf. *Extraits de divers manuscrits latins* (1869), p. 95. La définition du verbe y est de toute façon exactement la même dans les deux traités.

¹⁰⁹ Les références vers 1250 à cette tripartition sont très nombreuses, mentionnons entre autres : ADÉNULFE D'ANAGNI, « Prologue "*Triplex est principium*" », ms. Cambridge, Peterhouse 205, fol. 178va ; ANONYME, *Communia 'Visitatio'*, éd. EBBESEN, p. 209, l. 3-8 ; ANONYME, *De communibus artium liberalium*, éd. LAFLEUR et CARRIER, p. 184, § 151 ; ANONYME, *Glosa 'Admirantes'*, ms. Paris, BnF, lat. 18523, fol. 26rb et 111va ; ARNOUL DE PROVENCE, *Divisio scientiarum*, éd. LAFLEUR et CARRIER, p. 339, l. 596-604 ; NICOLAS DE PARIS, *Lectiones super Barbarismum*, ms. München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 14460, fol. 201vb, l. 31-35 ; *ID.*, *Philosophia 'Unus est Creator'*, éd. LAFLEUR et CARRIER, p. 460-461, § 32 ; *ID.*, *Questiones super primum Priscianum minorem*, Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 1ra ; OLIVIER LE BRETON, *Philosophia 'O gloriosum rerum Principium'*, éd. LAFLEUR et CARRIER, p. 486, § 52 et PSEUDO-ROBERT KILWARDBY, *Commentum super Priscianum maiorem*, éd. FREDBORG et *als.*, p. 42.

¹¹⁰ Il semble pour l'instant qu'elle trouve au moins une part de son origine dans l'examen théologique de la quintuple volonté divine, laquelle est énoncée dans un vers de Guillaume de Monte, ecclésiastique qui vécut au XII^e siècle (*Versarius*, 265) : « Precipit et prohibet, permittit, consulit, implet ». Voir aussi VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale* II, 5 (*De voluntate Dei et misericordia et iusticia*).

mauvaises dans l'absolu, comme celles qui nous guident vers le péché, alors que certaines sont indifférentes, comme de jeter sa cargaison à la mer pour éviter un plus grand danger ; de même dans l'art grammatical, certaines choses se présentent comme bonnes dans l'absolu, comme la correction, certaines sont mauvaises dans l'absolu, comme l'incorrection, certaines indifférentes comme le langage figuratif. On dit correct ce qui concorde avec les préceptes de l'art grammatical. On dit incorrect ce qui déroge des préceptes de l'art grammatical sans raison. Est figuratif ce qui est permis à cause d'une incorrection acceptable. On dit communément que la grammaire fait trois choses : elle interdit, prescrit et permet. Elle prescrit le congru, interdit les fautes et permet les figures (ANONYME, *Glose « Admirantes »*)¹¹¹.

La tripartition donatienne de la grammaire se rattachait à l'étude du *Barbarismus* de Donat, à savoir le livre III de l'*Ars maior* qui porte sur les vices et vertus de langage, livre que les grammairiens médiévaux considéraient complémentaire aux seules quelques lignes que Priscien consacre aux constructions figurées au livre XVII des *Institutiones*¹¹². Elle allait perdurer tout au long du XIII^e siècle, servant notamment à la structure formelle des commentaires sur le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu qui intègrent au tout *Priscien* une longue partie sur les figures et les vices¹¹³. C'est du moins le cas de la *Glosa « Admirantes »*¹¹⁴. Le Pseudo-Grosseteste, comme les autres grammairiens de son temps, assimile néanmoins la science grammaticale en soi aux

¹¹¹ ANONYME, *Glosa « Admirantes »*, ms. Paris, BnF, lat. 18523, fol. 111va : « Grammaticalis scientia attenditur circa tria, scilicet circa precepta et prohibita et permissa, que tria humanis temporibus correspondent, nam sicut in humanis temporibus vel operationibus quedam sunt bone simpliciter, sicut ille que nos dirigunt nos ad virtutes, quedam male simpliciter, sicut ille que dirigunt nos ad peccata, tamen quedam sunt indifferentes, sicut proiectio in mari causa maioris periculi evitandi. Sic in arte grammatica, quedam sunt tanquam bona simpliciter sicut congrua, quedam mala simpliciter, sicut incongrua, quedam indifferentia sicut figurativi sermones. Congrua appellantur que a preceptis artis grammaticae non discordant. Sed dicuntur incongrua que declinantur a preceptis artis grammaticae sine causa. Sane figurativa sunt que causa debita incongruitate <scripsi] incongruente ms.> in arte grammatica permittuntur. Hoc est quod communiter solet dici : grammatica tria facit : prohibet, precipit et permittit. Precipit congrua, prohibet vitia, permittit figuras ».

¹¹² Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XVII, 21, § 155, éd. HERTZ, *GL III*, p. 183-184.

¹¹³ C'était en fait le modèle même des deux grandes grammaires versifiées de l'époque (le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu et le *Grécisme* d'Evrard de Béthune), d'où la manière de procéder dans les commentaires qui leur sont consacrés.

¹¹⁴ ANONYME, *Glosa « Admirantes »*, ms. Paris, BnF, lat. 18523, fol. 111va sq.

ouvrages de Priscien et appuie par conséquent sur ceux-ci toutes les considérations épistémologiques censées donner à la grammaire son statut de science.

Suivant la division priscianienne, la grammaire a quatre parties : l'orthographe (science des unités linguistiques du mot non douées de signification, c'est-à-dire la lettre, la diphtongue et la syllabe), l'étymologie (science du mot en tant que porteur de signification), la diasynthétique (science de la construction des mots) et la prosodie (science de l'accentuation). Les trois premières parties sont enseignées dans les *Institutiones grammaticales* et la prosodie dans l'opuscule *De accentu* que l'on attribuait alors à tort à Priscien, mais qui était en réalité l'œuvre d'un auteur inconnu ayant vécu dans l'Espagne wisigothique du VII^e siècle¹¹⁵. À moins que cela soit dû à quelque distraction ou facteur extrinsèque, le texte des *Communia* sur la grammaire ne présente pas de cohérence quant au « degré de scientificité » qui doit caractériser la prosodie (et les deux rédactions de *P* et *S* concordent sur ce point). Il est question de la science de l'accentuation à seulement deux reprises dans l'ensemble de la collection de questions : la première occurrence la donne comme l'une des quatre parties principales de la grammaire, alors que la seconde en fait une partie du *bene esse* de la science grammaticale, à part des trois autres, seules parties jugées principales¹¹⁶. Or, si l'on s'en tient à la version du prologue aristotélicien du texte —

¹¹⁵ Cf. M. PASSALACQUA et Cl. GIAMMONA, « Lo pseudo-prisciano *De accentibus* : testo e tradizione » (2009), p. 411-426. Une édition du *De accentu* circulait dans la collection des *Grammatici latini* depuis le XIX^e siècle, mais le travail a été revu récemment par Claudio Giammona qui en a publié en 2012 une nouvelle édition critique accompagnée d'une traduction italienne et d'une étude (Weidmann, *Collectanea Grammatica Latina*, 12).

¹¹⁶ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 184rb : « In prosodia vero determinatur de accentu dictionis et iste sunt quatuor partes principales gramatice » ; en français : « Mais en prosodie on traite de l'accentuation du mot et ce sont les quatre parties principales de la grammaire » et au § 244 de notre édition : « Prosodia vero non est pars principalis gramatice, set magis est de bene esse » ; en français : « Mais la prosodie n'est pas une partie principale de la grammaire, mais touche davantage à son "bien-être" ». Le Pseudo-Robert Kilwardby, auteur d'un long commentaire au *Priscien majeur* rédigé vraisemblablement dans la décennie 1250, explique que les principes qui relèvent du *bene esse* ne sont pas de nature nécessaire et ne présentent donc pas de portée universelle, alors que c'est le cas de ceux qui relèvent de l'*esse*. Son exposé est particulièrement éclairant (éd. FREDBORG et *als*, p. 28-29) : « Ad obiectum primum, dicendum quod principiorum grammaticae quaedam sunt de esse, quaedam de bene esse. De esse sunt

c'est-à-dire celle qui énonce les questions d'épistémologie —, la prosodie participe bel et bien à l'imposition d'un sujet général à la grammaire, car aux dites quatre parties correspondent respectivement quatre manières différentes d'appréhender le sujet.

Le nombre de quatre parties s'explique en effet, selon le Pseudo-Grosseteste, par la finalité commune que partagent les sujets des sciences particulières sur lesquels se fonde une même science générale de la grammaire. En ce sens, le sujet général d'une science doit être ce vers ou en vue de quoi tous les sujets ou la matière de ses parties principales tendent. En grammaire, c'est le mot (*dictio*) ou le son vocal constitué de lettres et articulé (*vox literata articulata*) qui joue ce rôle : « Il faut dire que le mot est le sujet de toute la grammaire ou le son vocal constitué de lettres et articulé — ce

litterae, elementa, syllabae, dictiones, orationes et modi pronuntiandi substantiales elementorum, ut cum omnis vocalis per se sonat consonans cum alio, et quod omnis vox postposita plus sonat se ipsa praeposita, et similiter modi significandi et consignificandi generales, et haec sunt necessaria et eadem apud omnes. Alia sunt principia de bene esse tantum, sicut sunt figurae elementorum et nominationes et accidentales potestates, et alia accidentia quae sumuntur a parte vocis cuiusmodi sunt terminatio in -a vel in -us. Et haec non sunt necessaria nec eadem apud omnes » ; en français : « À la première objection, il faut dire que, parmi les principes grammaticaux, certains relèvent de l'être, certains du bien-être. Relèvent de l'être les lettres, les éléments, les syllabes, les mots, les énoncés et les modes de prononciation substantiels, comme lorsqu'une voyelle en soi prend le son d'une consonne avec autre chose, et que tout son vocal postposé sonne davantage que celui préposé, et pareillement les modes de signifier et consigner généraux, et ces principes-là sont nécessaires et les mêmes chez tous. D'autres principes ne relèvent que du bien-être seulement, comme le font les figures des éléments, leurs noms et leurs puissances accidentelles, et d'autres accidents qui touchent le son vocal dont la terminaison en -a ou en -us. Ces principes ne sont pas nécessaires, ni les mêmes chez tous ». La prosodie peut alors relever du *bene esse* de la grammaire comme le veut la deuxième occurrence du Pseudo-Grosseteste en ce que les lois d'accentuation varient selon les langues et ne sont pas en soi nécessaires. La dichotomie se situe entre la nécessité et l'utilité de l'art : cf. NICOLAS DE PARIS, *Lectiones De accentu* (I), ms. München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 14460, fol.188vb : « Ad aliud, solvitur per hoc quod in *Maiori volumine* solum enumerantur illas partes gramatice que sunt de necessitate gramatice, set prosodia non solum est de necessitate, set de commoditate, ideo cum aliis eam non enumerat » ; en français : « À l'autre point, on répond que dans le *Volume majeur* <= et sous-entendre le *Mineur* pour la diasynthétique ; Nicolas l'omet à cause du contexte de la question> sont seulement comptés les parties de la grammaire qui traitent de la nécessité de la grammaire, or la prosodie ne porte pas seulement sur le nécessaire, mais sur l'utilité, c'est pourquoi on ne la compte pas avec les autres ». Sur la continuité de l'*esse* grammatical dans les deux livres de Priscien : voir enfin ANONYME, *Guide de l'étudiant parisien*, trad. LAFLEUR et CARRIER, § 438 : « À cela, nous disons que le *Volume mineur* est énuméré à cause [d'une] continuation, à savoir parce que dans ces deux livres <= Le *Volume majeur* et le *Volume mineur*> est embrassé tout [l'examen] de la grammaire selon son être ».

qui est la même chose »¹¹⁷. Il y a selon Robert Kilwardby deux façons de déterminer le sujet de la grammaire : soit son sujet principal « contient ses parties subjectives comme ses parties intégrales » et il est alors dit « par attribution » (*secundum attributionem*) ; soit le « sujet est ce dont tous les sujets partiels relevant de la discipline peuvent être prédiqués » et il est alors dit « par prédication » (*secundum predicationem*) ; de la première façon l'énoncé construit (*oratio constructa*) est le sujet et de la deuxième le « son vocal constitué de lettres et articulé »¹¹⁸. L'un et l'autre de ces sujets sont universels, présents dans toutes les langues, et cette universalité répond aux critères aristotéliens qui définissent la science. Mais en faisant du mot le sujet principal de la grammaire, c'est donc de la deuxième manière que les *Communia* abordent la problématique. Le mot y est un principe commun aux quatre sujets partiels en tant que « ce en vue de quoi » ils existent. Le vocabulaire du Pseudo-Grosseteste est ici teinté de téléologie :

Il faut dire que pour que quelque chose soit le sujet d'une science, [...] il faut que ce soit en vue de lui que les sujets qui sont étudiés dans la science soient objets de spéculation, et il en va ainsi dans ce qui est proposé, car, puisque les lettres et les syllabes sont les principes du mot, on en traite dans l'orthographe en vue du mot ; tandis que dans l'étymologie on traite du mot et de sa division et de ses accidents, comme des sept parties du discours ; alors que dans la diasynthétique, on traite du mot comparé à un autre en fonction de la compatibilité de leurs accidents (en effet, la construction est la propriété d'un mot relié à un autre) ; tandis que dans la prosodie, on traite de l'accentuation du mot et ce sont là les quatre parties principales de la grammaire (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)¹¹⁹.

¹¹⁷ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 184ra : « Ad primum, dicendum est quod dictio est subiectum in tota gramatica sive vox literata articulata — quod illud est ».

¹¹⁸ Cf. ROSIER, « La grammaire dans le "Guide de l'étudiant" » (1997), p. 266-267.

¹¹⁹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 184ra-rb : « Dicendum est quod ad hoc quod aliquid sit subiectum in scientia, [...] oportet quod ipsius gratia tanquam subiecta speculentur que in scientia determinantur, et sic est in proposito, nam, cum litere et sillabe sint principia dictionis, determinantur de ipsis in orthographia gratia dictionis ; in etymologia vero determinantur de dictione et eius partibus et de eorum accidentibus, ut de septem

Les sujets des quatre sciences principales se trouvent ainsi à l'origine de la quadripartition priscianienne de la grammaire, en conformité d'ailleurs avec l'adage artien qui veut qu'une science se découpe « en fonction des choses qui y sont assujetties » (cf. *De anima*, 431b24-25). Dans cette perspective, fut échue à la diasynthétique, troisième partie principale de la grammaire, l'analyse du mot « du point de vue de sa construction avec un autre selon la concordance de leurs accidents ». Le Pseudo-Jourdain de Saxe disait que c'est en partie sur ce « point de vue », c'est-à-dire sur l'essence même de la diasynthétique, que se fonde l'universalité du son vocal (*vox*). En effet, ce dernier, principe physique du mot, varie certes d'une langue à l'autre, mais demeure cependant universel de deux manières : 1) selon qu'il cause une intellection chez celui qui l'entend. Le son vocal a cela d'universel qu'il produit un sens à l'oreille de l'homme, peu importe la langue ; 2) selon sa manière d'être disposé, car cette « manière de disposer les mots selon la compatibilité ou l'incompatibilité de leurs accidents est la même en toutes les langues »¹²⁰. L'étude de la diasynthétique, qui s'étend sur tout le *Priscien mineur* (dans *P*, fol. 198ra-205rb et *S*, 102vb-106vb), s'ouvre elle-même à son tour sur des considérations épistémologiques qui commenceront par réaffirmer le sujet partiel de cette science particulière.

partibus orationis ; in diasynthetica vero determinatur de dictione comparata ad aliam sub conformitate accidentium (constructio enim est passio dictionis relate ad aliam) ; in prosodia vero determinatur de accentu dictionis et iste sunt partes quatuor principales ipsius grammatice ».

¹²⁰ Cf. PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notulae super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 5 : « Ad secundum, dicendum quod licet voces in quantum voces non sint eadem apud omnes, tamen secundum modum ordinandi et secundum intellectum quem constituunt sunt eadem apud omnes. Intellectus enim ut vult Aristoteles sunt idem apud omnes. Modus etiam ordinandi dictionum secundum conformitatem accidentium sive difformitatem idem est apud omnem linguam » ; en français : « Au second point, il faut dire que bien que les sons vocaux en tant que sons vocaux ne soient pas les mêmes chez tous, cependant dans leur manière d'être ordonnancés et dans l'intellection qu'ils causent ils sont les mêmes chez tous. En effet, comme le soutient Aristote (*Sur l'interprétation*, 1, 16a5-8), les intellections sont les mêmes chez tous. La manière de les ordonnancer selon la compatibilité ou l'incompatibilité des accidents est la même dans toutes les langues ».

2.2 La nature scientifique de la diasynthétique

Les considérations sur la nature scientifique de la diasynthétique sont de quatre ordres dans les *Communia* sur le *Priscien mineur* que nous éditons : 1) Le sujet de la diasynthétique ; 2) La division des deux *Volumes* de Priscien ; 3) La division du *Volume* en deux livres et 4) La preuve du sujet de la diasynthétique. Nous nous y attarderons dans cet ordre.

2.2.1 Le sujet de la diasynthétique (chap. I de l'édition)

Le Pseudo-Grosseteste avait déjà statué dans son prologue aristotélicien général que le sujet de l'ensemble de la grammaire était le mot ou le son vocal constitué de lettres et articulé, et le sujet partiel de la diasynthétique le mot du point de vue de sa construction avec un autre mot eu égard à la compatibilité de leurs accidents. Il juge tout de même pertinent de reprendre la discussion en ouverture de ses questions au *Priscien mineur*.

Il s'interroge quant au sujet de la diasynthétique¹²¹. Comme il est de coutume, sa position dialectique d'ouverture se situe à l'opposé du spectre dialectique de ce qui s'avérera sa thèse finale ; il se propose d'abord de faire de l'énoncé (*oratio*) le sujet de cette discipline et donne trois arguments à l'appui d'une telle position.

En premier lieu, l'« *oratio* » constitue la matière dominante de la science du *Priscien mineur*¹²². L'idée est simple. Le sujet d'une science devrait intuitivement correspondre à la matière principalement traitée dans l'ouvrage qui la diffuse.

Le deuxième syllogisme implique quant à lui l'idée d'une équivalence entre les notions de construction et d'énoncé dont Priscien est à l'origine¹²³. Le grammairien de Constantinople définit l'*oratio* comme un « ordonnancement correct de mots,

¹²¹ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 1.

¹²² Cf. *Id.*, § 3.

¹²³ Cf. *Id.*, § 4.

signifiant un sens complet »¹²⁴ et il annonce tout au début de ses *Institutiones*, dans sa table des matières, qu'il traitera aux livres XVII et XVIII (le *Priscien mineur*) de la construction ou de l'ordonnement des mots : « Les livres XVII et XVIII traitent de la construction ou de l'ordonnement des parties du discours entre elles »¹²⁵, donc l'énoncé sera logiquement sujet de la diasynthétique. On se retrouve par conséquent devant le syllogisme : *oratio* = *ordinatio* (définition de l'*oratio* de Priscien) et *ordinatio* = *constructio* (table des matières de Priscien) : donc *oratio* = *constructio*. La disjonction dans l'intitulé des livres XVII et XVIII que donne la table des matières de Priscien montre que ce dernier porte sa part de responsabilité dans la confusion médiévale des deux notions d'*oratio* et de *constructio*. En effet, la question de leur analogie ou de leur distinction, qui occupait déjà les esprits du XII^e siècle, restera incontournable dans l'introduction d'à peu près tous les écrits philosophiques du bas Moyen Âge sur *Priscien mineur* et la construction¹²⁶. Mais tel que formulé dans les *Communia*, l'argument, qui se situe simplement sur le plan de l'exégèse de premier niveau, ne tient malheureusement pas compte de la nature même des notions mises en cause (ce qui n'est toutefois que partie remise).

De la même manière, le troisième et dernier argument qui doit assurer à l'énoncé son statut de sujet de la diasynthétique se fonde sur les propriétés formelles de l'ouvrage de Priscien¹²⁷. Ainsi, dans un ordre naturel de causalité, l'auteur des *Institutiones grammaticales* traite de la lettre, de la syllabe, du mot et enfin de l'énoncé. Puisque les trois premiers éléments sont traités dans le *Priscien majeur*, en orthographe et en étymologie, le dernier sera alors nécessairement le sujet de la science du *Priscien mineur*.

¹²⁴ Cf. PRISCIEEN, *Institutiones grammaticae*, II, 4, § 15, éd. HERTZ, *GL II*, p. 53, l. 28-29 : « Oratio est ordinatio dictionum congrua, sententiam perfectam demonstrans ».

¹²⁵ *Id.*, « Prisciani ad Iulianum Ep. », § 6, éd. HERTZ, *GL II*, p. 4, l. 9-10 : « Septimusdecimus et octavusdecimus de constructione sive ordinatione partium orationis inter se ».

¹²⁶ Cf. KNEEPKENS, « The Notion of Construction » (1990), p. 146. Vers 1260, Gosvin de Marbaix demande encore « si la construction et l'énoncé sont identiques » (*Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 6, l. 5).

¹²⁷ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 5.

Mais qu'à cela ne tienne. Ces trois arguments de nature exégétique ne font pas le poids face à la philosophie. L'auteur répond alors de deux manières : un argumentaire a pour but de rejeter la thèse proposée précédemment en faveur de l'énoncé et l'autre institue le véritable sujet de la troisième partie de la grammaire.

En premier lieu, l'énoncé ne peut être le sujet de la diasynthétique pour la raison qu'il en représente la finalité et que la finalité d'une science ne saurait être le sujet de la même science¹²⁸. L'idée renvoie à la *Physique* d'Aristote, dans un passage (II, 7 [198a23-27]) où le Stagirite précise que la matière d'une chose ne peut être également sa fin. Le contexte est celui de la présentation des quatre causes. La cause matérielle et la cause finale ne peuvent pas « converger » :

Mais puisque les causes sont quatre, il appartient au physicien de les connaître toutes, et il rendra compte du pourquoi en physicien en le ramenant à toutes, la matière, la forme, le moteur, **le en vue de quoi**. Or les trois dernières convergent souvent en une seule. En effet, l'essence et le ce en vue de quoi sont une seule chose, et le point premier d'où vient le mouvement leur est spécifiquement identique, car c'est un homme qui engendre un homme, ce qui est en général le cas pour tout ce qui meut en étant mû (ARISTOTE, *Physique*)¹²⁹.

L'énoncé est considéré comme une finalité en ce que Priscien dit lui-même, en ouverture du *Priscien mineur*, que l'ordonnancement des mots se fait **pour ou en vue**

¹²⁸ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 7.

¹²⁹ ARISTOTE, *Physique*, II, 7 (198a23-27), trad. PELLEGRIN, p. 146. Ce renvoi au Stagirite a été signalé par le Pseudo-Jourdain de Saxe (*Notulae super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 7) qui donne le même argument que le Pseudo-Grosseteste, mais en le développant légèrement : « Postea quaeritur si oratio possit esse subiectum, et videtur quod non. Impossibile est materiam et finem coincidere sive concurrere, ut dicit Aristoteles in secundo *Physicorum* ; sed oratio perfecta est finis praesentis doctrinae sicut testatur in littera. Ergo non potest esse subiectum praesentis doctrinae sive materia » ; en français : « Ensuite on se demande si l'énoncé peut être le sujet, et il semble que non. Il est impossible que la matière et la fin se rencontrent ou concordent, comme le dit Aristote au livre II de la *Physique* ; or, l'énoncé complet est la fin de la doctrine qui nous intéresse comme l'atteste la lettre du texte. Donc, il ne peut pas être le sujet ou la matière de la présente doctrine ».

de (*ad*) la construction d'un énoncé complet¹³⁰. Or, selon qu'elle est une fin n'est qu'une des deux manières de considérer quelque chose dans une science, l'autre étant selon que cette chose en est le sujet¹³¹. C'est de la première manière que l'énoncé doit être considéré. Le véritable sujet entrera quant à lui dans la deuxième catégorie.

Ensuite, évoquant une thèse typiquement artienne — et que semble avoir prise Nicolas de Paris —, le Pseudo-Grosseteste poursuit son investigation du côté de la structure métaphysique de l'énoncé, ce qui le guide naturellement vers la distinction *oratio/ordinatio*, en réponse du coup au deuxième argument de la position dialectique d'ouverture qui proposait d'admettre l'identité de ces deux notions :

Il faut dire que les mots sont le principe matériel de l'énoncé, tandis que l'ordonnement des mots en est le principe formel et l'énoncé la fin résultant de ceux-ci. Il est donc patent qu'un énoncé n'est pas la même chose qu'un ordonnancement de mots, mais qu'il est la même chose que des mots ordonnés matériellement par la parole (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)¹³².

La justification de l'énoncé se fonde ainsi sur une conception du langage comme instrument générateur d'un sens complet, intelligible à l'oreille d'un auditeur. Tout ce que requiert le maniement de cet instrument pour générer le sens souhaité est précisé dans la définition de l'énoncé que donnait le grammairien de Constantinople dans la première moitié du VI^e siècle. En effet, selon le Pseudo-Grosseteste et, notamment, Nicolas de Paris, Priscien aurait eu la clairvoyance de poser une

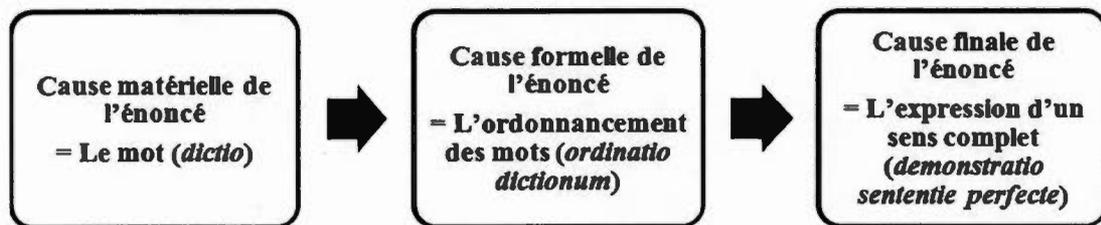
¹³⁰ Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XVII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL III*, p. 108, l. 6-7 : « Nunc autem dicemus de ordinatione earum, quae solet fieri ad constructionem orationis perfectae » ; en français : « Nous parlerons maintenant de leur ordonnancement, lequel se fait généralement en vue de la construction d'un énoncé complet ».

¹³¹ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 10.

¹³² *Id.*, § 11 : « Ad aliud, dicendum quod ipsius orationis materiale principium sunt dictiones, ordinatio vero dictionum est principium formale et ipsa oratio est finis resultans ex hiis. Patet ergo quod oratio non est idem quod ordinatio dictionum, set est idem quod dictiones ordinate materialiter loquendo ». Le Pseudo-Grosseteste précise « *loquendo* <= en parlant> », car les théoriciens médiévaux de la grammaire s'intéressent d'abord et avant tout au langage parlé : cf. KNEEPKENS, « The Tradition of Universal and Speculative Grammar » (2003), p. 57.

définition causale parfaite de l'énoncé qui contienne à la fois ses causes matérielle, formelle et finale quand il écrit : « L'énoncé est un ordonnancement correct de mots qui présente un sens complet »¹³³. Dans ses *Communia* sur le *Priscien majeur*, l'auteur précise d'ailleurs : « À l'autre point, il faut dire que dans la définition de l'énoncé tombe sa matière, à savoir les mots. En outre, tombe sa forme, à savoir l'ordonnancement des mots, pareillement, tombe sa fin, à savoir la démonstration d'un sens complet »¹³⁴. Deux causes sont ainsi intrinsèques à la combinaison de mots, la matière et la forme, et une extrinsèque, la fin, en ce que celle-ci désigne le sens voulu par le proférant ou son intention¹³⁵.

Schéma 2.1 — La définition causale de l'énoncé



L'ordre que suit ici la définition causale de l'énoncé correspond à l'ordre temporel de la génération naturelle, lequel, en conformité avec le schéma causal du Stagirite, considère la matière antérieure à la forme et celle-ci à la fin. Ainsi, le langage, produit et instrument naturel, prend forme et s'active à la manière des opérations de la nature. Nicolas de Paris, fidèle à la pensée d'Aristote qui considérait

¹³³ PRISCIEEN, *Institutiones grammaticae*, II, 4, § 15, éd. HERTZ, *GL II*, p. 53, l. 28-29 : « Oratio est ordinatio dictionum congrua, sententiam perfectam demonstrans ».

¹³⁴ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 186va : « Ad aliud, dicendum quod in diffinitione orationis cadit materia orationis, scilicet dictiones. Item, cadit forma, scilicet ordinatio dictionum, similiter finis, scilicet perfecte sententie demonstratio ».

¹³⁵ Cf. PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notulae super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 4 : « Ordinatio partium proemii sic patet : sicut materia et forma sunt naturaliter ante suum finem quia materia et forma sunt causae intrinsecae, finis autem est causa extrinseca » ; en français : « L'ordonnancement des parties de l'introduction est ainsi patent : comme la matière et la forme sont naturellement avant leur fin parce que la matière et la forme sont des causes intrinsèques, alors que la fin est une cause extrinsèque ».

analogiquement la nature, la science et le langage (cf. *Physique*, II), et pour ainsi dire philosophe de l'ordre naturel¹³⁶, expliquait la structure des textes doctrinaux à l'étude à l'Université selon le même ordre de la génération. Il en est question entre autres dans ses *Lectiones aux Différences topiques* de Boèce¹³⁷, mais nous retiendrons surtout ici l'application qu'il en fait dans son cours sur le *Barbarismus* de Donat¹³⁸. Ce n'est pas par hasard que Donat procède du barbarisme vers les vices annexes et du métaplasme aux tropes, ni parce qu'il suivrait simplement l'ordre traditionnel des artigrahes antiques : c'est plutôt, implicitement, à la fois pour respecter cet ordre de la génération du langage (« *sermo* ») et pour « engendrer » ou produire correctement sa doctrine grammaticale à travers les pages du *Barbarismus* :

À l'autre point <qui demandait pourquoi il y a trois vices de langage>, il faut dire que ces vices sont pris par Donat selon qu'ils pèchent contre le langage commun. En effet, il y a trois choses dans le langage : 1) une matière, comme le mot ; 2) une forme, comme l'ordonnancement ; 3) une fin, comme le sens. Donc, soit on pêche dans la matière et ainsi on a le barbarisme ou bien dans la forme, et on a ainsi le solécisme ou bien dans sa fin et on a alors les vices annexes. À partir de cela, l'ordre <du fascicule> est suffisamment patent. D'où la

¹³⁶ Dans ses lectures (*lectiones*) et questions grammaticales (au total : les deux rédactions sur le *De accentu*, les *Lectiones* sur le *Barbarismus* et ses questions au *Priscien mineur*), Nicolas de Paris s'interroge constamment sur l'ordre des choses, porteur évident d'une vision aristotélicienne qui considère les réalités naturelles dans l'ordre nécessaire qu'elles occupent dans le monde selon leur causalité.

¹³⁷ Cf. NICOLAS DE PARIS, *Lectiones in librum Topicorum Boetii*, ms. München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 14460, fol. 152rb : « Item, causas quas tangit in secunda parte hoc modo ordinantur, scilicet per viam generationis, quia primo tangit causam materialem, secundo formalem, tertio finalem et hoc est secundum viam generationis, quia primo est materia, postea forma, ultimo finis » ; en français : « De plus, les causes qu'il aborde dans la deuxième partie sont ordonnées selon la voie de la génération, parce qu'il aborde en premier la cause matérielle, en deuxième la formelle, en troisième la finale et cela se fait selon la voie de la génération, parce qu'en premier il y a la matière, ensuite la forme et en dernier la fin » et en 161va : « Item, prius est differentiam ponere a causa materiali quam a causa formali vel finali, quia in via generationis naturaliter prius est materia quam forma, deinde finis » ; en français : « De plus, on pose la différence par la cause matérielle avant de la poser par la cause formelle ou finale, parce que dans la voie de la génération la matière vient naturellement avant la forme, et ensuite la fin ».

¹³⁸ Remarquons que ledit modèle peut tout aussi bien s'appliquer aux *Institutiones grammaticales* de Priscien, lesquelles procèdent dans l'ordre du principe matériel au principe final.

forme résulte de la matière et la fin de l'une et l'autre »
(NICOLAS DE PARIS, Leçons sur le *Barbarisme*)¹³⁹.

Nous pouvons le constater, cette thèse permet aux grammairiens philosophes de procéder à la distinction nécessaire entre les notions impliquées et interreliées dans la composition et la finalité du langage. Le passage tiré des *Communia* au *Priscien mineur* sur le sujet pousse dès lors la discussion amorcée précédemment à un niveau supérieur en permettant la distinction entre l'*oratio* et l'*ordinatio dictionum/constructio* qui était problématique dans la recherche du sujet de la diasynthétique. Il est manifeste, dit le Pseudo-Grosseteste, que l'ordonnement des mots constitue le principe formel de l'*oratio*. Or, si l'ordonnement équivaut à la construction comme le dit Priscien, celle-ci ne pourra pas par conséquent équivaloir à l'*oratio*. La construction se rapporte à l'aspect formel de la phrase et la phrase, elle, est, un agrégat de « mots ordonnancés matériellement par la parole »¹⁴⁰. Dans un ordre d'idées similaire, des grammairiens de la même époque ou légèrement postérieurs ont extrait les principes causaux de la construction selon la définition que l'on donnait alors généralement à celle-ci : « La construction est l'union correcte de constructibles causée par le mode de signifier, créée pour signifier une disposition de l'esprit », les constructibles étant la cause matérielle, l'union la cause formelle, le mode de signifier la cause efficiente intrinsèque, l'auteur la cause efficiente extrinsèque et la représentation des dispositions de l'esprit la cause finale¹⁴¹.

Toujours dans le but de rejeter la position initiale qui faisait de l'énoncé le sujet de la diasynthétique, l'argument suivant postule que le *subiectum* sera ce qui intervient

¹³⁹ NICOLAS DE PARIS, *Lectiones super Barbarismum*, ms. München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 14460, fol. 202rb : « Ad aliud, dicendum quod ista vitia sumuntur secundum quod peccant contra sermonem communem. In sermone autem tria sunt : materia, ut dictio ; forma, ut ordinatio ; finis, ut sententia. Aut ergo peccatur in materia et sic est barbarismus vel in forma, sic soloecismus, vel in fine, sic sunt vitia annexa. Ordo patet ex hoc sufficienter. Unde forma resultat ex materia, finis ex utroque ».

¹⁴⁰ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 11 : « Patet ergo quod oratio non est idem quod ordinatio dictionum, set est idem quod dictiones ordinate materialiter loquendo ».

¹⁴¹ Cf. I. ROSIER, « Mathieu de Bologne et les divers aspects du pré-modisme » (1992), p. 84.

dans la propriété (*passio*) de ladite science, en l'occurrence la construction¹⁴². L'argument est très commun à l'époque : cette « passion » de la construction (la passion d'un mot relié à un autre) implique tout naturellement les mots, car il ne s'agit pas en syntaxe de construire l'énoncé avec l'énoncé, mais bien le mot avec le mot¹⁴³. Le mot combiné à un autre eu égard à leurs consignifiés respectifs devient dès lors le sujet de la troisième partie de la grammaire.

L'argument précédent prend appui également sur l'étymologie, au sens moderne cette fois, du terme « *diasynthetica* »¹⁴⁴. L'auteur, un peu naïvement, a recours à l'art étymologique pour conclure que le mot combiné à un autre constitue certainement le sujet de la syntaxe : « En effet, *diasynthetica* est dit de *dia* qui signifie “deux”, de *syn* qui signifie “avec” et de *thesis* qui signifie “position”, pour ainsi dire la “composition de deux mots appariés l'un à l'autre” »¹⁴⁵.

Une fois le sujet de la diasynthétique établi (à savoir le mot apparié à un autre selon la compatibilité ou incompatibilité de leurs accidents), le Pseudo-Grosseteste entreprend un deuxième volet à la croisée de l'épistémologie et de l'exégèse, particulièrement original, sur la distinction justifiée ou non des deux *Volumes* de Priscien.

2.2.2 La division des deux *Volumes* de Priscien (chap. II de l'édition)

La suite de la collection de questions ne pouvait être le produit que d'un grammairien qui commentait la totalité des *Institutiones grammaticales*, un phénomène rare, avec le *Guide de l'étudiant parisien* comme le seul autre cas connu (son étude de la grammaire est cependant beaucoup plus abrégée que dans les *Communia*) avant les

¹⁴² Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 8-9 et *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 184ra-rb.

¹⁴³ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 8-9.

¹⁴⁴ Cf. *Id.*, § 12.

¹⁴⁵ *Ibid.* : « Dicitur enim 'diasynthetica' a 'dia' quod est 'duo' et 'syn' quod est 'cum' et 'thesis' quod est 'positio', quasi 'duarum dictionum ad invicem comparatarum compositio' ».

traités modistes et les commentaires universitaires au *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu. L'enseignement de la grammaire à la faculté des arts se faisait en effet à partir du *Volume majeur* et du *Volume mineur*, les deux livres apparaissant séparément au programme universitaire *de forma*¹⁴⁶. Avec la question de la preuve du sujet¹⁴⁷, nous verrons plus loin que la sorte de préface qui ouvre le livre XVII et dans laquelle Priscien présente cette nouvelle partie comme « l'aboutissement d'une progression »¹⁴⁸ n'est pas non plus étrangère à la séparation des deux volumes. Ainsi la discussion qui nous intéresse se situe sur le plan de la relation étroite qui lie le travail d'exégèse à la scientificité ; en effet, dans l'esprit universitaire, les livres autoritaires équivalent aux auteurs derrière eux de même que les deux équivalent tout autant à la science qu'ils diffusent, pour un schéma trinitaire¹⁴⁹. La question d'ouverture du chapitre II peut bien être formulée pour laisser entendre que l'on s'interroge sur la séparation matérielle des deux livres (le *Guide de l'étudiant* [§ 438] dit carrément : « *iste liber* <= ce livre>), il est néanmoins clair tout au long de l'argumentaire qu'il est question tout autant de la science qui y est contenue.

La position dialectique d'ouverture du Pseudo-Grosseteste penche vers la négative et prétend que l'on a eu tort de séparer l'ouvrage de Priscien en deux¹⁵⁰. L'auteur donne trois arguments à l'appui de cette thèse.

¹⁴⁶ Pour les statuts de 1215, voir DENIFLE et CHÂTELAIN (éds.), *Chartularium Universitatis Parisiensis (CUP)* 1, 78, n. 20, pour les statuts de 1215 : « Et quod legant libros Aristotelis de dialectica tam de veteri quam de nova in scolis ordinarie et non ad cursum. Legant etiam in scolis ordinarie duos Priscianos vel alterum ad minus. Non legant in festivis diebus nisi philosophos et rhetoricas, et quadrivialia, et barbarismum, et ethicam, si placet, et quartum topichorum. Non legantur libri Aristotelis de methafisica et de naturali philosophia, nec summe de eisdem, aut de doctrina magistri David de Dinant, aut Amalrici heretici, aut Mauricii hyspani » ; pour ceux de 1255, voir 1, 278, n. 246 : « Tres parvos libros, videlicet sex principia, barbarismum, Priscianum de accentu, si simul legantur et solum in sex septimanis ».

¹⁴⁷ Voir *infra*, partie 2.2.4, p. 82-87.

¹⁴⁸ Cf. BARATIN et *als.*, *Grammaire Livre XVII – Syntaxe*, I, p. 11 (intro.).

¹⁴⁹ D'autres livres du corpus artien subissent le même genre de traitement, le couple *Catégories/Sur l'interprétation* d'Aristote dans les *Communia* (§ 22-23) et le *Guide de l'étudiant* (§ 439), ainsi que le couple *Livre des causes/Métaphysique* dans le seul *Guide* (§ 438).

¹⁵⁰ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 14.

D'abord, dans les premières pages du *Volume mineur*, Priscien lui-même présente son œuvre comme homogène et cohérente. L'argument est celui de l'aboutissement d'une progression « proportionnelle » dans l'étude de la matière orthographique (lettres et syllabes), de la matière étymologique (le mot *simpliciter*) et de la matière diasynthétique (la construction d'un énoncé) : « En effet, Priscien soutient dans le *Volume mineur* que de même que les lettres se trouvent pour les syllabes et les syllabes pour les mots, de même les mots se trouvent pour l'énoncé proportionnellement »¹⁵¹.

Ensuite, le grammairien-philosophe des *Communia* fait appel à la causalité sémantique qui fait en sorte que les consignifiés généraux des parties du discours, exposés dans le *Volume majeur*, se trouvent à l'origine de l'ordonnement des mots, sujet traité dans le *Volume mineur*. Un tel point de vue n'est pas sans évoquer le dernier segment de la définition de la diasynthétique donnée plusieurs fois par le Pseudo-Grosseteste et qui stipule que deux mots doivent être réunis l'un à l'autre : « selon la compatibilité ou l'incompatibilité de leurs accidents ». Il y a donc tout lieu de croire qu'il faut unir ces livres, « puisque l'auteur devrait traiter dans la même science du mot combiné à un autre en fonction de leurs accidents et des accidents du mot »¹⁵².

Pour compléter le tableau des trois arguments pour la continuité matérielle des *Institutiones grammaticales*, notre auteur propose une analogie entre le corpus priscianien et le *Perihermeneias* d'Aristote¹⁵³. Par simple jeu de comparaison intuitif, les livres II et III du traité d'Aristote traitent du nom et du verbe, unités significatives inhérentes à l'énoncé logique, et au livre IV de l'énoncé ou énonciation ; il y a donc

¹⁵¹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 15 : « Vult enim Priscianus in *Minori volumine* quod sicut se habent litere ad sillabas et sillabe ad dictiones, ita dictiones ad orationem proportionaliter ».

¹⁵² *Id.*, § 16 : « In eadem scientia deberet actor determinare de dictione comparata ad aliam et de ipsis accidentibus dictionis ».

¹⁵³ Cf. *Id.*, § 17.

tout lieu de croire qu'il en ira de même dans la tâche du grammairien et que ce dernier devrait traiter dans un seul et même livre du nom et du verbe, des parties de l'énoncé, et de l'énoncé en tant que tel.

De la réponse principale et des solutions aux trois arguments d'ouverture ressortent quelques raisons pour lesquelles les deux *Volumes* sont et doivent être séparés. Encore une fois, il s'agit de justifier l'état des choses, c'est-à-dire de comprendre la démarche de l'autorité antique, mais sans jamais réellement la mettre en doute. En effet, la réponse principale énonce que les deux textes doivent être séparés, et ce, tout en appartenant à une seule science. Le Pseudo-Grosseteste s'évertue alors à le démontrer.

La résolution du problème passe par une distinction du genre et de l'espèce. Les deux livres de Priscien forment bel et bien un seul et unique livre dit « général » et transmettent une seule et unique science « générale » qui assure l'enseignement de tout l'*esse* grammatical. Les trois parties contenues dans lesdits deux livres ne se distinguent pas dans l'absolu, mais seulement par la matière qu'ils contiennent. Par rapport à la science générale, elles sont considérées spécifiques ou « spéciales » (cf. *P*, 186rb ; 198rb et 198va). Ainsi, l'unité du corpus est assurée par des principes généraux qui donnent à la science, ici grammaticale, sa qualité et son épithète de « générale ». Que les unités linguistiques ne se construisent pas de n'importe quelle manière est un exemple d'un principe général de ce genre. Les sciences partielles ou spéciales ont respectivement comme sujet propre la lettre et la syllabe, le mot et l'énoncé et concordent toutes trois causalement dans leur principe universel de composition, énoncé par Priscien, selon lequel les lettres servent aux syllabes, lesquelles servent aux mots, qui à leur tour servent aux phrases.

Il est curieux enfin que le Pseudo-Grosseteste ne mentionne pas l'argument donné par le *Guide de l'étudiant* (§ 438) sur la nécessaire continuité de l'œuvre due à la table des matières de Priscien qui place les livres XVII et XVIII à la suite des autres,

sans aucune forme de rupture. Pourtant il le connaît, pour l'avoir mentionné dans la discussion du premier chapitre sur le sujet de la diasynthétique¹⁵⁴.

Ce débat, fascinant, reflète les nécessités du contexte pédagogique et institutionnel (la faculté des arts) de l'époque. Les médiévaux du XIII^e siècle étaient effectivement en droit de se demander pourquoi on n'unifiait pas l'ensemble priscien pour l'enseigner dans son intégralité, considérant qu'ils formaient tous deux l'*esse* de la grammaire. Ce qui aurait ramené paradoxalement l'œuvre de Priscien à son état original, alors que les plus anciens témoins manuscrits nous montrent que l'auteur avait en tête et a produit de son vivant un corpus unitaire. Ce que, dès l'Antiquité tardive, on appelait l'*Ars Prisciani* était un texte unique et original de même que précieux par sa complétude, vu son usage pédagogique destiné à des jeunes hellénophones qui apprenaient le latin en langue seconde et plus largement fondé sur l'idée, représentée également magistralement par l'œuvre philosophique de Boèce, que l'hellénisme venait au secours de la latinité, en un temps où l'Empire romain d'Occident s'effondrait. La réponse des philosophes universitaires du XIII^e siècle à la question de l'origine de la division de la grammaire priscianienne en deux volumes est fort louable et se justifie dialectiquement. La vérité n'en est pas moins que l'*Ars Prisciani* a été divisée en deux parties à l'époque précarolingienne ou carolingienne, reléguant presque aux oubliettes le *De constructione* (livres XVII et XVIII), soit la matière de la diasynthétique du XIII^e siècle. Aux VIII^e et IX^e siècles, la figure grammaticale dominante était Donat. Quant à lui, Priscien, arrivé sur le continent par le biais des Îles britanniques, servait seulement à enrichir et étoffer l'*Ars Donati*. Il fallait « une culture linguistique et même philosophique supérieure à celle des maîtres et de leur auditoire »¹⁵⁵ pour comprendre le *De constructione* du grammairien de Constantinople. Seuls des penseurs d'exception comme Alcuin et Jean Scott Érigène ont montré de l'intérêt pour les deux derniers livres des

¹⁵⁴ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 4.

¹⁵⁵ HOLTZ, « L'émergence de l'œuvre grammaticale de Priscien » (2009), p. 53.

Institutiones grammaticales et ce n'est pas un hasard, Érigène étant d'ailleurs parmi les derniers grands hellénistes du haut Moyen Âge. Ainsi donc, le maître de grammaire commun se trouvait-il totalement démuné intellectuellement devant la nouveauté du contenu de ces deux livres, dont l'origine est grecque, et l'emploi d'innombrables citations en langue hellène, idiome qu'à peu près plus personne ne maîtrisait depuis longtemps du côté latin de l'Europe. Les deux *Priscien* ont dès lors connu un destin séparé, le *Priscien mineur* étant généralement laissé de côté par les intellectuels jusqu'au XII^e siècle¹⁵⁶.

Outre la question de la séparation des *IG* en deux blocs, le Pseudo-Grosseteste, qui a de la suite dans les idées — et au moment opportun —, se questionne cette fois sur la pertinence de la division du *Priscien mineur* en deux livres (XVII et XVIII).

2.2.3 La division des deux livres du *Volume mineur* (chap. VI de l'édition)

Une question du même ordre se pose en effet plus loin dans les *Communia*, alors qu'il s'agit de déterminer l'exactitude de la division du *Priscien mineur* en deux livres, le premier (XVII des *IG*) traitant de la construction des mots articulaires (c'est-à-dire les mots anaphoriques « *qui* », « *idem* », les pronoms possessifs et les pronoms primitifs) et le second (livre XVIII des *IG*) traitant principalement de la construction du nom avec le verbe et, dans une moindre mesure, du nom avec le nom.

D'abord, les deux livres doivent être séparés¹⁵⁷, car la construction des mots articulaires avec leurs antécédents au livre XVII, laquelle est une construction de la substance avec la substance, ne fonctionne pas selon les mêmes principes que ceux de la construction du nom et du verbe ou de la substance avec l'acte, laquelle ouvre le livre XVIII. Dans le premier cas de figure, il faut tenir compte des accidents du

¹⁵⁶ Une bonne partie de la matière du dernier paragraphe est redevable à l'article de HOLTZ, « L'émergence de l'œuvre grammaticale de Priscien » (2009), p. 37-55.

¹⁵⁷ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 84.

genre et du nombre, tandis que dans le deuxième les principes de construction sont le nombre, la personne et le cas quant au nom et la personne et le mode quant au verbe.

Il n'y a pas de problème non plus à traiter en premier de la construction des mots articulaires et, par la suite, du nom avec le verbe, et ce, malgré le statut privilégié dont jouissent ces deux dernières parties du discours principales¹⁵⁸. Étant donné que la construction consiste en l'identité, l'union ou la compatibilité entre eux de constructibles, la priorité n'est pas à donner à l'ordre naturel des classes de mots qui place le nom et le verbe en tête, mais à la nature de l'identité qui lie deux constructibles. Une construction est « supérieure » (*maior*) ou « antérieure » (*prior*) à une autre si la relation d'identité entre les constructibles y est plus prononcée. Et comme le référent du mot articulaire est absolument identique au référent de son antécédent avec lequel il se construit, ce qui n'est évidemment pas le cas de l'union du nom et du verbe, Priscien, à la suite d'Apollonius Dyscole d'ailleurs, traite en tout premier de la construction de l'article.

Enfin, il n'est pas nécessaire d'ajouter un XIX^e livre à l'*Ars Prisciani* sous le prétexte que, impliquant deux parties absolument distinctes, la construction du nom et du verbe ne serait pas compatible en matière avec celle du nom et du nom¹⁵⁹. L'unité du livre XVIII passe par deux relations de dépendance impliquant le nom : une dépendance de la substance soit avec un acte (c'est la construction du nom et du verbe), soit avec une autre substance (c'est la construction du cas direct avec l'oblique).

La disposition de la matière dans tout le *Priscien mineur* se résume conséquemment ainsi :

¹⁵⁸ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 85.

¹⁵⁹ Cf. *Id.*, § 87.

Tableau 2.1 — La disposition de la matière dans le *Priscien mineur*

Livres	Matière traitée
Livre XVII	Construction du mot anaphorique avec son antécédent (union des constructibles la plus forte eu égard à l'identité de substance).
Livre XVIII	1. Construction du nom avec le verbe (dépendance substance et acte).
	2. Construction du nom avec le nom (dépendance la plus faible eu égard à la diversité de substances).

Une dernière discussion laisse de côté l'aspect formel des *IG* ou du seul *Priscien mineur* pour entreprendre l'examen du texte lui-même avec une remise en question de la méthodologie priscianienne.

2.2.4 La preuve du sujet de la diasynthétique (chap. III de l'édition)

Pareillement à la partie qui précède sur la nécessité d'une séparation entre les deux *Volumes* de l'œuvre de Priscien, le problème d'introduction du sujet concerne ici l'unité d'ensemble de la science grammaticale. Règle générale, les grammaires philosophiques, qui n'examinaient qu'un livre à la fois, ne traitaient pas de la question de la continuité du texte. Les quelques témoins d'exception qui embrassaient la totalité des *IG*, comme nos *Communia* et le *Guide de l'étudiant parisien*, posent ces questions d'unité.

Priscien ouvre sa syntaxe sur une démonstration détaillée des rapports de similitude qui existent entre les sujets partiels des sciences particulières subordonnées au même genre grammatical. Il semble vouloir ainsi justifier la continuité logique de son œuvre, de surcroît au moment où il doit en entamer la portion la plus importante, sur la construction :

Nous avons donc traité des mots réalisés individuellement, comme le réclamait leur logique propre. Nous allons à présent parler de la façon habituelle de les agencer pour construire un énoncé complet. [...] En effet, de même que les lettres en s'unissant adéquatement forment des syllabes, et

les syllabes des mots, de même aussi les mots forment l'énoncé. [...] [Chaque mot] est en effet comme l'unité minimale de l'énoncé complet, et de même que les unités minimales produisent des syllabes en se combinant, de même l'agencement des intelligibles calque en quelque sorte la syllabe par l'association des mots. [...] Et de même que le mot procède de la jonction des syllabes, de même aussi l'énoncé complet procède de la jonction des mots (PRISCIEEN, *Volume mineur*)¹⁶⁰.

Le grammairien de Constantinople s'efforce alors sur plusieurs pages (IG, XVII, éd. HERTZ, p. 108-116), par une suite de « preuves », d'esquisser tous les rapprochements qui s'opèrent selon lui en grammaire dans l'union des lettres en syllabe, des syllabes en mot, et des mots en énoncé. Il expose en détail une série de principes de fonctionnement, d'essence analogique, qui montrent que les unités de langage, quelles qu'elles soient, ne se combinent pas n'importe comment. Priscien part du principe que l'énoncé, comme la lettre, la syllabe et le mot, est affecté par des phénomènes matériels et formels similaires : le redoublement, la superfluité, le manque, l'incorrection, la pré-position, la scission ou agrégation, la transposition, l'autonomie ou dépendance et l'ordre des éléments.

Tableau 2.2 — Les principes de fonctionnement de la grammaire en général

Principes de fonctionnement	Explications (les exemples sont pour la plupart de Priscien)
Redoublement	La lettre (<i>reddo</i>), la syllabe (<i>leleges</i>), le mot (<i>me, me !</i>) et l'énoncé (dans une répétition avec temps d'arrêt pour mettre l'accent sur quelque chose) peuvent être redoublés.
Superfluité	La lettre (<i>prodest</i> plutôt que <i>proest</i>), la syllabe (<i>huiuscemodi</i> plutôt que <i>huiusmodi</i>), le mot (<i>abhinc</i> plutôt que <i>hinc</i>) et l'énoncé peuvent être superflus.
Manque ou altération	Une lettre, une syllabe, un mot ou un énoncé peuvent manquer, faire défaut.
Incorrection	Une incorrection ou faute est possible dans toutes les unités de langage. Nous avons un barbarisme dans ce qui est contenu dans un seul mot et un solécisme dans l'énoncé.

¹⁶⁰ Traduction BARATIN et *als.*, 2010, p. 64-65 de PRISCIEEN, *Institutions grammaticales*, XVII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL III*, p. 108, l. 5-p. 109, l. 3.

Pré-position	La lettre (<i>a, e, et o</i> sont prépositifs dans une diptongue au <i>i</i> et au <i>u</i>), la syllabe (<i>prae</i> est toujours en début de mot), le mot (le nom-sujet est pré-posé au verbe) et l'énoncé (parfois un énoncé n'est vrai que s'il y a une conjonction en tête) peuvent être pré-posés.
Scission ou agrégation	Une lettre, une syllabe peuvent être scindées ou agrégées du point de vue des quantités ; le mot peut être scindé ou agrégé par translation (<i>respublica felix est</i> plutôt que <i>res felix est publica</i>), l'énoncé peut être scindé ou agrégé selon que l'on ajoute ou enlève une conjonction.
Transposition	La lettre (<i>Teucer</i> plutôt que <i>Teucra</i>), la syllabe (<i>disciplina</i> plutôt que <i>disciplina</i>), le mot (<i>plebis tribunus</i> pour <i>tribunus plebis</i>) et l'énoncé (<i>nutrivit filios ac peperit</i> pour <i>peperit filios ac nutrit</i>) peuvent subir une transposition.
Autonomie ou dépendance	Exprimés seuls, certaines lettres, syllabes, mots et énoncés ont un sens, les autres doivent être joints à autre chose pour y arriver.
Ordre des éléments	Tout est ordonné, de l'ordre alphabétique des lettres à l'ordre naturel des parties du discours entre elles.

Le Pseudo-Grosseteste, à l'instar seulement des compilateurs du *Guide de l'étudiant parisien*, remet en doute la méthodologie scientifique de Priscien en ouverture de la diasynthétique ; on dit ainsi de ce dernier qu'il a tort de « prouver » (*male probat*) l'existence de son sujet. Selon la position dialectique d'ouverture des *Communia*¹⁶¹, ces efforts seraient vains, un tel étalage de preuves n'étant pas nécessaire si le genre-sujet est censément admis et posé dans une science spéciale, comme dans toute autre science d'ailleurs. Deux passages des *Seconds analytiques* d'Aristote servent de base à la discussion : où le Stagirite affirme que tout enseignement procède nécessairement d'une connaissance préexistante (71a1), et, plus loin, où il explique que le sujet ou cause matérielle d'une science peut ne pas être posé s'il est manifeste (76b16).

D'abord, une prémisse fondamentale de la science démonstrative d'Aristote, dans les toutes premières lignes des *Seconds analytiques*, veut que « toute science pose que son sujet existe », c'est-à-dire que l'on sache d'emblée de ce sujet à la fois « ce que c'est » et « pourquoi il est »¹⁶², et ne soit pas soumis au devenir par une

¹⁶¹ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 26.

¹⁶² Cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant parisien*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 440.

démonstration¹⁶³. Ainsi Priscien, en entreprenant de prouver que son sujet – l’ordonnancement des mots – existe par des arguments de similitude, trahit sa dérogation ou son ignorance de l’épistémologie aristotélicienne.

Or, si toute science doit poser que son sujet existe, il y en a certaines, dit le Stagirite, dont l’évidence du sujet est si manifeste qu’il n’a pas à être posé (*supponi*), car « il n’est pas clair de la même manière que le nombre est et que le chaud et le froid sont »¹⁶⁴. Dans la première de ses deux réponses à la même question, le *Guide de l’étudiant parisien* considère qu’il en va précisément ainsi dans le cas de la diasynthétique. Priscien présente plusieurs justifications (*rationes*) qui servent à mettre en lumière ce caractère évident du sujet¹⁶⁵. Dans le même ordre d’idées, la réponse du *Guide* et le passage d’Aristote auquel elle réfère éclaircissent la deuxième partie du § 26 des *Communia*.

Les sujets de certaines sciences sont manifestes au point où ils n’ont pas nécessairement à être posés, par conséquent les sujets des autres sont cachés (*occulta*). Qu’en est-il du sujet de la diasynthétique ? En effet, l’ordonnancement des mots, comme tout genre-sujet, peut être soit connu et manifeste, soit inconnu. S’il est connu, il est admis immédiatement. S’il est inconnu, il doit alors être prouvé. Mais il n’en va d’aucune de ces manières dans l’approche du grammairien de Constantinople. Son sujet n’est pas manifeste puisqu’il sent le besoin de le prouver ; il n’est pas non plus caché puisqu’il ne le pose pas.

¹⁶³ Cf. ANONYME, *Communia ‘Visitatio’*, éd. EBBESEN, p. 209 : « Maior patet, quia subiectum in scientia debet supponi et non fieri, ut dicitur <in> libro *Posteriorum* » ; en français : « La majeure est patente, parce que le sujet d’une science doit être supposé et non pas établi, comme on le dit dans les *Seconds analytiques* ».

¹⁶⁴ ARISTOTE, *Seconds analytiques*, I, 10 (76b).

¹⁶⁵ Cf. ANONYME, *Guide de l’étudiant parisien*, trad. LAFLEUR et CARRIER, § 440 : « Il y a certaines sciences qui dédaignent de supposer leurs sujets étant donné qu’ils sont manifestes, c’est-à-dire étant donné qu’ils ont des [justifications] probables et prompt[es] pour leur manifestation. Or tel est le sujet du *Volume mineur*. D’où l’auteur amène ici de multiples [justifications] pour manifester ce sujet ».

L'auteur des *Communia* sur la grammaire justifie la démarche de Priscien de trois manières¹⁶⁶.

Certes, aucune science spéciale comme la diasynthétique prise en elle-même, indépendamment de la science générale à laquelle elle est rattachée (la grammaire), ne doit prouver l'existence de son sujet, mais le poser d'emblée, et ce, pour la raison que le sujet ne peut pas être prouvé à partir des principes propres à une science particulière¹⁶⁷. De ce point de vue, Priscien aurait donc effectivement tort de prouver le sujet de la syntaxe avec les principes de la syntaxe elle-même. S'il doit être prouvé, comme le souhaite le grammairien tardo-antique, c'est en s'appuyant sur les principes généraux (un principe comme celui qui veut que les unités de langage ne s'ordonnent pas aléatoirement) de la science dans sa totalité, car le « sujet est premier dans le genre ». Bref, on peut prouver le sujet d'une science particulière avec les principes de la science générale, mais pas avec les principes propres à cette même science particulière. La démarche du grammairien se trouve ainsi justifiée par la juste appropriation des principes généraux de la science grammaticale, tel l'ordonnement dans la composition, par la science spéciale de la diasynthétique.

Une autre raison d'expliquer l'étalage de preuves de Priscien serait de dire que ce n'est pas l'existence de son sujet en ouverture de la diasynthétique qu'il prouve, mais bien la « passion » de son sujet¹⁶⁸. En effet, l'ordonnement des mots est une passion et non pas un sujet, et est lié au principe commun de la grammaire qui veut ultimement que les mots ne se joignent pas les uns aux autres à tout hasard, mais suivant des règles précises. La preuve de cette passion de l'ordonnement passe chez Priscien par l'exposé minutieux des similitudes que partagent lettres, syllabes, mots et énoncés. La passion, dans ce cas, correspond à la propriété de composition

¹⁶⁶ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 27-29.

¹⁶⁷ Cf. *Id.*, § 27.

¹⁶⁸ Cf. *Id.*, § 28.

ou de « jonction » qu'ont entre elles les unités de langage et conduit ultimement à la construction d'un énoncé.

Pour terminer, on peut aussi dire que le grammairien de Constantinople ne prouve pas l'existence de son sujet¹⁶⁹ ; il le mentionne (*declarat*) à partir de similitudes accidentelles, c'est-à-dire qu'à travers leur similitude, les unités de langage partagent la même qualité qui est de se composer selon des règles, en raison de son être et de son inhérence au sujet.

2.3 Conclusion partielle

L'étude de la diasynthétique passe par le *Volume mineur* (livres XVII et XVIII des *IG*) de Priscien, lequel doit être séparé du *Volume majeur*. Le *Volume mineur* est lui aussi divisé en deux, étant donné que les principes de construction des mots articulaires avec leur antécédent (traitée au livre XVII) diffèrent des principes de construction du nom avec le verbe, principale construction du livre XVIII par la valeur de la dépendance qui la caractérise.

Le « mot apparié à un autre selon la concordance ou la discordance de leurs accidents » est le sujet du *Volume mineur* dans son intégralité, de la troisième science spéciale et aboutissement de la grammaire. Ce sujet avait déjà été identifié dans le prologue aristotélicien qui ouvre les questions sur le *Volume majeur*, mais le Pseudo-Grosseteste sent le besoin tout de même de le réaffirmer en ouverture de la diasynthétique. Mais son objectif n'est pas moins d'identifier le sujet que de retirer définitivement l'énoncé (*oratio*) de la liste des « candidats potentiels ». Outre les considérations dialectiques, une telle manière de procéder indique que la question causait la polémique à l'époque, le Pseudo-Jourdain de Saxe par exemple donnant l'*oratio* comme sujet de la syntaxe¹⁷⁰. Le rejet de l'*oratio* comme sujet par le Pseudo-

¹⁶⁹ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 29.

¹⁷⁰ PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notule super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 1 : « Si sermo ordinatus ad significandum in se ipso sit divisibilis, sic est oratio de qua est diasynthetica, quae

Grosseteste se confirme surtout avec l'argument de la structure causale de l'énoncé, que l'on trouve alors notamment chez Nicolas de Paris. En constituant la finalité de la diasynthétique, ce qui est en soi préjudiciable pour être le sujet d'une science, l'*oratio* se distingue de la *constructio* (construction), équivalente de l'*ordinatio dictionum* de même que passion et cause formelle de l'*oratio*.

Même s'il donne fortement l'impression de contrevenir à l'interdit aristotélicien de « prouver » le sujet d'une science, Priscien ne procède pas incorrectement ni à tort à la démonstration de son sujet en ouverture du livre XVII. L'énumération détaillée de principes analogiques communs à la composition de toutes les unités de langage (lettres, syllabes, mots et énoncés) est en effet acceptable, puisqu'elle se rapporte à des principes communs à la science grammaticale générale et non pas seulement propres à la diasynthétique.

Traités tout au long du *Priscien majeur*, les modes de signifier généraux et les accidents des parties du discours, comme causes de la construction, préparent le terrain au déploiement de ces principes propres à la diasynthétique.

CHAPITRE III
LES MODES DE SIGNIFIER ET
LES ACCIDENTS GÉNÉRAUX DU NOM ET DU VERBE

3.1 Remarques générales

Les grammaires philosophiques universitaires du XIII^e siècle latin, pour la plupart malheureusement encore à l'état de manuscrit et peu importe leur forme et leur finalité¹⁷¹, commentent le *Priscien majeur*, le *Priscien mineur*, le *De accentu* (sur la prosodie) d'un Pseudo-Priscien ou le III^e livre de l'*Ars maior* de Donat, que l'on appelait alors *Barbarismus* selon son premier mot. Ces livres étaient inscrits dans les statuts officiels de la faculté des arts¹⁷². Le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu, une adaptation en vers de Priscien rédigée au début du XIII^e siècle, allait également attirer l'attention des universitaires à la même époque, comme en témoignent la glose dite « *Admirantes* » et le commentaire tout aussi colossal que cette dernière de Pierre d'Auvergne¹⁷³. Comme les leçons sur Priscien à la faculté se faisaient un livre à la fois, chacun sur une période de plusieurs semaines, la très grande majorité des textes de nature pédagogique qui en sont issus ne s'attardent qu'à l'un ou l'autre de ces livres. C'est en cela précisément que le cas des *Communia* sur la grammaire du Pseudo-Grosseteste se démarque considérablement en formant un commentaire questionné à la fois sur le *Priscien majeur* et le *Priscien mineur*, sans solution de continuité. Mais ce n'est pas tant l'érudition ou le courage de l'auteur qui doit être remarqué que la cohésion de son projet. Ouvert sur une introduction qui prouve la nature scientifique de la totalité de la grammaire, l'ensemble contient à la fin une division du texte (la « *divisio textus* » typiquement universitaire) qui couvre l'intégralité des *Institutiones grammaticales* de Priscien¹⁷⁴. De plus, en ouverture des questions au *Priscien mineur* (aux chapitres deux et trois de notre édition), l'auteur inconnu des *Communia* fait la démonstration de l'unité de la science grammaticale générale constituée de trois sciences spéciales, unité aussi marquée par des renvois

¹⁷¹ C'est-à-dire sans distinction du genre littéraire.

¹⁷² Pour les statuts universitaires pertinents, voir *supra*, p. 76, n. 146.

¹⁷³ Il existe plus d'un manuscrit de chacun de ces textes, mais nous citons seulement ceux que nous avons consultés, à savoir respectivement le ms. Paris, Bnf, lat. 18523, fol. 2ra-127vb et le ms. Troyes, Bibl. Mun. 1142, fol. 1ra-185ra.

¹⁷⁴ On trouvera une représentation sur tableau de cette *Divisio textus* dans notre annexe B, p. 302.

internes entre les questions sur le *Priscien majeur* et celles sur le *Priscien mineur* (nous donnons les références de *P*, mais les mêmes renvois sont présents également dans la rédaction de *S*, ce qui entraîne dans ce dernier cas des problèmes de cohésion, l'ordre de traitement du *Priscien majeur* et *mineur* étant en effet inversé dans *S* par rapport à *P*) :

Tableau 3.1 — Les renvois prospectifs et rétrospectifs dans les *Communia*

Renvoi prospectif (<i>Priscien majeur</i> → <i>Priscien mineur</i>)	Référence
« Continentur autem evocatio et conceptio sub silensi prout est figura distincta contra alias quatuor de quibus posterius inquiretur » (<i>P</i> , fol. 194va).	<i>P</i> , fol. 199va.
Renvois rétrospectifs (<i>Priscien mineur</i> → <i>Priscien majeur</i>)	Références
« Si simul, sic est syllepsis propria dicta, que fit per conceptionem aut per evocationem (de quibus discussum est supra Maius volumen) » (<i>P</i> , fol. 199va).	<i>P</i> , fol. 193vb-194vb.
« De ceteris autem, ut de evocatione et conceptione et <de> suppletionem et impersonalibus et de ipsis pronomibus primitivis et derivativis necnon <de> demonstrativis et relativis, que communiter dubitantur, supra <i>Maius volumen discussa sunt</i> » (<i>P</i> , fol. 200rb).	<i>P</i> , fol. 193rb-194vb.
« Sicut dictum est in capitulo <i>De persona verbi</i> » (<i>P</i> , fol. 201rb).	<i>P</i> , fol. 194va.

Le Pseudo-Grosseteste dévoile également une interprétation de l'œuvre priscianienne qui justifie l'unité de celle-ci en reposant sur les modes de signifier généraux et les accidents¹⁷⁵ qui leur sont inhérents. Alors que les *Scripta super Maius volumen Prisciani* par exemple, qui ne portent que sur le *Priscien majeur*, se présentent la plupart du temps sous la forme d'une succession de longs exposés questionnés sur les

¹⁷⁵ Les accidents — ou consignifiés (cf. *infra*, p. 92, n. 177) — sont les propriétés secondaires des mots qui « signifient une qualité (par exemple : le temps, le nombre et le genre) accidentelle au noyau sémantique de la signification d'un mot » : cf. L.G. KELLY, « Time and Verb in *Grammatica Speculativa* » (1984), p. 173.

accidents et les espèces propres à chaque partie du discours, les *Communia* insistent davantage sur l'indépendance essentielle des signifiés généraux liés à ces parties à travers l'examen de leurs définitions et propriétés accidentelles.

La méthodologie qu'applique le Pseudo-Grosseteste dans son commentaire questionné sur Priscien reflète bien la conception de la grammaire qui l'anime. Une fois les principes d'orthographe acquis, il va consacrer son énergie à l'étude des parties du discours selon leurs signifiés généraux et leurs accidents dans le *Priscien majeur* :

En effet, le mot (*dictio*) est ce par quoi quelque chose est représenté à l'esprit et Priscien traite ici¹⁷⁶ des sept parties du discours, en montrant leurs signifiés généraux et consignifiés généraux¹⁷⁷. [...] Dans la troisième partie « Le nom est une partie du discours, etc. »¹⁷⁸, il étudie les sept parties du discours dans l'ordre, en montrant le signifié général de chacune et le nombre de leurs accidents (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)¹⁷⁹.

¹⁷⁶ Dans le *Priscien majeur*.

¹⁷⁷ Le signifié général est la propriété définitoire d'une partie du discours et « la source de cette notion est grammaticale : Priscien, dans ses *Institutiones* [= Livre II, 4, § 17, éd. HERTZ, *GL II*, p. 55, l. 4-5], expliquait en effet que les parties du discours devaient être distinguées à partir de « propriétés de signification » : il s'agit clairement pour lui de propriétés sémantiques générales, qui servent à définir ou à caractériser les unités linguistiques (ex. le nom signifie la substance et la qualité) et interviendront dans la description de leur fonctionnement syntaxique » ; alors que les consignifiés sont les attributs grammaticaux secondaires ou accidents d'une partie du discours (temps, mode, personne, etc.). La « consignification », une idée qui vient d'Aristote et a été reformulée par Boèce, fait en sorte que, par exemple, « le verbe consignifie le temps, puisqu'il ajoute à sa propre signification l'idée de temps, à la différence du nom. Cette signification secondaire, additionnelle, du temps est bien distinguée de la désignation du temps par certains noms, comme *annus*, ou par des adverbes de temps. Progressivement, vers la fin du XI^e siècle, ce n'est plus seulement le temps, mais également la personne, le mode, le nombre, etc., que l'on analyse comme « consignifications » ou « significations secondaires » du verbe. Il en va de même pour les autres parties du discours, pour ces accidents qui contribuent à leur signification » : cf. ROSIER, « *Res significata et modus significandi* » (1995), p. 137.

¹⁷⁸ C'est-à-dire au début de l'étymologie au livre II.

¹⁷⁹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 241 : « Dictio enim est illud per quod aliquid animo representatur et agit ibi Priscianus de septem partibus orationis, manifestando earum significata generalia et consignificata generalia. [...] In tertia vero parte 'Nomen est pars orationis, etc.' prosequitur de septem partibus orationis secundum ordinationem, manifestando uniuscuiusque significatum generale, et numerum earum accidentium ».

La tâche est colossale, mais le grammairien progresse ainsi patiemment, analysant sous tous les angles possibles les définitions des sept catégories de mots¹⁸⁰. Il les compare entre elles, détermine leurs propriétés communes, leurs différences, de telle sorte qu'à la fin du processus il s'assure de leur unité essentielle ; dans une dialectique remarquable, l'auteur remet parfois en question l'existence même de parties admises depuis toujours dans le but, finalement, de la réaffirmer, comme il le fait avec le pronom et la préposition¹⁸¹. Les accidents respectifs à chaque partie sont étudiés systématiquement l'un après l'autre dans une ou plusieurs questions. Pour chaque *pars orationis*, notre auteur discute longuement — et dans l'ordre priscienien en nom, verbe, participe, pronom, préposition, adverbe/interjection et conjonction — à la fois des signifiés généraux (qu'il appelle « propriétés de signification ») impliqués et des accidents ou consignifiés. On trouve par exemple les développements sur le verbe impersonnel et la différence entre la relation et la démonstration dans les pronoms à travers les chapitres sur les parties du discours qu'elles concernent, dans le *Priscien majeur*, et non pas en terrain syntaxique, dans le *Priscien mineur*, comme le voulait Priscien et comme il était alors de coutume¹⁸² ;

¹⁸⁰ La question même de savoir s'il existe sept ou huit parties du discours, laquelle suscitait maints débats depuis la naissance de la grammaire spéculative, dépendait particulièrement du statut accordé à l'interjection, alors que certains maîtres la posaient sous la classe adverbiale (suivant en cela Priscien) et que d'autres en faisaient une partie distincte (à la suite de Donat). L'auteur des *Communia* lui-même n'est pas cohérent dans l'ensemble de sa collection de questions sur la grammaire, disant par exemple en *P*, fol. 187ra qu'il y a bien sept parties du discours, mais affirmant plus loin, en *P*, 196va, l'indépendance de l'interjection.

¹⁸¹ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 193ra : « Consequenter, queritur utrum pronomen sit pars orationis » ; en français : « Conséquemment, on se demande si le pronom est une partie du discours » et fol. 195rb : « Et videtur quod prepositio non sit pars orationis, quoniam omnis pars orationis significat mentis conceptum, set prepositio non significat mentis conceptum, ergo non est pars orationis » ; en français : « Et il semble que la préposition n'est pas une partie du discours, puisque toute partie du discours signifie un concept de l'esprit, or la préposition ne signifie pas un concept de l'esprit, donc elle n'est pas une partie du discours ».

¹⁸² Cf. *Id.*, fol. 190rb-191rb (sur l'impersonnel) et 193rb (sur la démonstration et la relation) ; PRISCIEEN, *Institutiones grammaticae*, XVII, 9, § 55-61, éd. Hertz, *GL III*, p. 141-144 et, *inter alia*, NICOLAS DE PARIS, *Questiones super primum Priscianum minorem*, Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 17vb-19va (sur l'impersonnel), 9va-vb (sur la démonstration et la relation) et PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notule super Priscianum minorem Jordani*, éd. SIRRIDGE, « *Tabula quaestionum* », p. 103 (sur l'impersonnel) et p. 97 (sur la démonstration et la relation).

cela précisément parce que ce sont des problématiques qui mettent en lumière le système sous-jacent aux propriétés accidentelles des classes de mots déclinables. Ne relève-t-il pas en effet de l'étude du signifié général et des accidents généraux du verbe que de comprendre comment celui-ci peut bien en venir à ne pas recevoir l'inhérence de la personne pour devenir « impersonnel » ou pourquoi le pronom démonstratif consignifie la qualité par la simultanéité de sa profération et d'un geste déictique ?

Dans un troisième temps, la tâche du grammairien-philosophe sera de mettre en pratique ces notions d'étymologie dans la construction d'un énoncé (*oratio*)¹⁸³. Tout comme les modes de signifier généraux, les propriétés secondaires générales (*accidentia generalia*) doivent ainsi servir de fondement à la science de la diasynthétique, science de la construction ou syntaxe, troisième et ultime partie principale de la grammaire. L'œuvre de Priscien se voit alors attribuer une unité de contenu définie en des termes de sémantique linguistique propres au milieu du XIII^e siècle, le *Priscien majeur* traitant de la signification générale et des accidents ou consignifiés généraux, le *Priscien mineur*, lui, de la construction correcte entre deux mots selon la concordance de ces dits accidents :

De même, les accidents généraux des parties du discours sont
la cause de l'ordonnement des mots. Donc, puisque dans

¹⁸³ Dans la première moitié du XIII^e siècle, on a appelé « étymologie » (*etymologia*) la deuxième partie de la grammaire que Priscien couvre tout au long de son *Volume majeur* et qui étudie le mot *simpliciter*, à travers les parties du discours et leurs accidents. Comme l'orthographe qui précède dans l'ordre de la matière, l'étymologie donne au grammairien les outils qui lui serviront ensuite à l'étude de la syntaxe. Cet usage du terme « étymologie » ne doit en aucun cas être confondu avec l'usage traditionnel (et toujours courant) de « science qui recherche les origines d'un mot à travers sa structure lexicale » ; ce ne sont d'ailleurs pas tous les maîtres qui étaient confortables avec cette équivocité du mot « *etymologia* » au milieu du XIII^e siècle : « Et cette partie <= la deuxième partie de la grammaire > est dite par plusieurs "étymologie", ce qui n'est pas vrai puisque l'étymologie est l'exposition des vocables selon la nature de l'espèce et de la figure. On ne touche aucunement ce sujet dans ce livre, voilà pourquoi cette partie ne doit pas être dite "étymologie" (au contraire, dans les livres d'Isidore et de Papias on traite d'étymologie) ; et parce qu'elle n'est qu'une partie accidentelle de la grammaire et qu'elle traite du bien-être, c'est pourquoi Priscien, qui se consacrait à la nécessité de l'art, n'a pas du tout traité de l'étymologie » (ANONYME, *Discipline philosophique*, trad. LAFLEUR et CARRIER, § 40).

le *Volume majeur*, on a traité des parties du discours quant à leurs signifiés et consignifiés généraux, alors qu'on traite ici¹⁸⁴ de l'ordonnement des mots qui est causé par ces consignifiés généraux, il semble, selon cela, que l'auteur devrait traiter dans la même science du mot apparié à un autre et des accidents du mot (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)¹⁸⁵.

C'est là une particularité importante de notre texte : en plus de porter sur les deux livres de Priscien à la fois, il s'articule avec brio, de manière unique (du moins pour ce que nous savons de la documentation des deux premiers tiers du XIII^e siècle), autour d'une conception de la grammaire fondée sur les « modes de signifier généraux ». Il semble ainsi que le Pseudo-Grosseteste a produit ce qui est devenu avec le passage du temps un rare témoin annonciateur de la forme de certains traités modistes qui allaient apparaître autour de 1260. Le modèle modiste voulait en effet généralement que les traités de grammaire s'ouvrent d'un seul bloc sur une introduction qui définit la scientificité de la grammaire pour ensuite poursuivre avec l'étymologie et les modes de signifier des parties du discours, et en dernier avec la diasynthétique qui articule ces modes : « Les trois parties de la grammaire sont donc parfaitement cohérentes entre elles : le *Proemium* définit et justifie les principes, l'*Etymologia* les fait fonctionner pour la définition des unités en elles-mêmes, la *Dyasynthetica* les fait fonctionner par rapport aux relations de ces unités entre elles »¹⁸⁶. L'ultime objectif (*finis*) du processus grammatical qui consiste en la construction congrue d'un énoncé s'appuie sur les modes de signifier (déclinés en un système aux ramifications subtiles) dans les traités modistes, et sur les modes de

¹⁸⁴ Dans le *Volume mineur*.

¹⁸⁵ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 16 : « Item, generalia accidentia partium orationis sunt causa ordinationis dictionum. Cum ergo in *Maiori volumine* sit actum de partibus orationis quantum ad eorum significata generalia et consignificata, hic autem agitur de ipsa ordinatione dictionum que causatur ab illis generalibus consignificatis, videtur, secundum hoc, quod in eadem scientia deberet actor determinare de dictione comparata ad aliam et de ipsis accidentibus dictionis ».

¹⁸⁶ ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes* (1983), p. 77. Les *Communia* sur la grammaire ont aussi de commun formellement avec les traités modistes que l'orthographe, première partie de la grammaire, suit le *proemium* sans solution de continuité et sans discussion préalable sur sa nature scientifique.

signifier et accidents généraux seulement dans les *Communia*¹⁸⁷. Mais l'idée que les modes de signifier définissent les parties du discours et sont à la base de la syntaxe était communément admise vers 1250¹⁸⁸. L'originalité du Pseudo-Grosseteste se situe plutôt dans son utilisation d'un métalangage sémantique qui apparaît transitoire, entre la « *significatio generalis/specialis* » des philosophes, logiciens et/ou grammairiens parisiens de la première moitié du XIII^e, et le système plus orienté vers les modes de signifier qui sera ultimement dominé en hiérarchie par le « mode de signifier essentiel général » (que connaît aussi Robert Kilwardby)¹⁸⁹. L'auteur des *Communia* est en effet le grammairien des modes de signifier généraux. Même s'il ne définit nulle part la notion explicitement, elle ne s'en trouve pas moins au cœur de sa lecture tant épistémologique que sémantique de la grammaire¹⁹⁰.

3.2 Les modes de signifier généraux de la grammaire

Comme beaucoup de ses contemporains, le Pseudo-Grosseteste considère au moins trois composantes sémantiques dans un mot, à savoir un signifié spécial ou lexical, un signifié général et des accidents ou consignifiés¹⁹¹. Dans l'étude du langage ou des sciences dites rationnelles, la première distinction épistémologique s'opère selon ces dites composantes. D'une part, le signifié spécial, qui est la chasse gardée du logicien, est rattaché à la vérité ou à la fausseté du langage, alors que le signifié

¹⁸⁷ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 190va : « Modus generalis significandi et accidentia consequentia sunt principia constructionis in partibus orationis » ; en français : « Le mode général de signifier et les accidents qui y sont consécutifs sont les principes de la construction dans les parties du discours ».

¹⁸⁸ Cf., *inter alia*, ROSIER, « Mathieu de Bologne et les divers aspects du pré-modisme » (1992), p. 103.

¹⁸⁹ Voir C.H. KNEEPKENS, « Robert Kilwardby on Grammar » (2013), p. 47-48.

¹⁹⁰ Et c'est là une caractéristique prépondérante de la méthode du Pseudo-Grosseteste qui ne définit que très peu de notions techniques et enseigne comme si celles-ci étaient communément admises autour de lui. C'est ainsi qu'il a rédigé ses questions sur Priscien en prenant pour acquis que ceux qui les consulteraient n'avaient pas besoin d'être éclairés par une définition du mode de signifier général, de la notion de construction, etc.

¹⁹¹ Cf. GOSVIN DE MARBAIS, *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 11, l. 3-4 : « In dictione non sunt nisi tria, scilicet significatum generale et significatum speciale et accidentia » ; en français : « Il y a trois choses dans un mot, à savoir un signifié général, un signifié spécial et des accidents » et ROSIER, « *Res significata et modus significandi* » (1995), p. 137.

général et les consignifiés sont liés à sa correction et, pour cela, font l'objet de l'attention du maître de grammaire. Cette distinction d'abord sémantique se transporte sur le plan épistémologique en fournissant au Pseudo-Grosseteste sa définition de la science grammaticale. Laissant étonnamment de côté les définitions classiques¹⁹², l'auteur des *Communia* définit la grammaire comme la « science qui porte sur le langage signifiant les modes généraux des choses »¹⁹³. Dans la même perspective, la nécessité de déterminer l'ordre d'antériorité (*per prius*) et de postériorité (*per posterius*) qui caractérise la relation entre la logique et la grammaire révèle l'équivalent logique de cette définition de la grammaire : « La grammaire porte sur le langage signifiant les modes généraux des choses, tandis que la logique porte sur le langage signifiant les modes spéciaux »¹⁹⁴. Gosvin de Marbais, dans son *Tractatus* entièrement consacré à la syntaxe (autour de 1270), explique que le terme « général » ainsi considéré doit être entendu de trois manières ; il en profite pour distinguer la signification générale de la signification particulière ou spéciale :

Dans le mot *homme*, signifier la substance avec la qualité est sa signification générale. Et elle est appelée « générale » pour trois raisons. D'abord, parce que la signification générale établit la spécificité d'une partie du discours. Ensuite, parce qu'elle convient à tout ce qui est inclus dans la catégorie nominale. Enfin, générale parce que, comme le genre logique est le principe et l'origine de ses espèces, de même la signification générale est le principe de ses accidents et de ses consignifiés. Or, on appelle signification « spéciale » celle par laquelle une partie spéciale diffère d'une autre partie spéciale, lesquelles parties sont contenues sous un même genre, comme *homme* et *âne* parce que la signification

¹⁹² Des définitions comme celle attribuée à Marius Victorinus et reprise (et modifiée) abondamment durant le Moyen Âge : « Grammatica est scientia gnara recte scribendi recteque loquendi » ; en français : « La grammaire est la science qui enseigne à écrire et à parler correctement » : cf. PSEUDO-ROBERT KILWARDBY, *Commentum super Priscianum maiorem*, éd. FREDBORG et als., p. 46.

¹⁹³ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 183rb : « Ad hoc, dicendum quod gramatica est scientia de sermone significante modos rerum generales ». Nous n'avons jusqu'à maintenant jamais repéré ailleurs une autre occurrence de cette définition de la grammaire.

¹⁹⁴ *Id.*, fol. 183va : « Gramatica est de sermone significante modos generales rerum, logica vero de sermone significante modos speciales ».

spéciale du mot *homme* diffère de la signification spéciale du mot *âne* (GOSVIN DE MARBAIS, *Traité sur la construction*)¹⁹⁵.

Ce que l'on peut résumer ainsi :

Tableau 3.2 — Les trois fonctions de la signification générale selon Gosvin de Marbais

I. Constituer l'espèce d'une partie du discours. Faire par exemple que le verbe est un verbe.
II. Assurer l'unité d'une partie du discours et de toutes les sous-espèces qu'elle contient. Faire en sorte par exemple que le nom substantif et le nom adjectif soient contenus sous une seule et unique partie du discours : le nom.
III. Servir de principe et d'origine aux accidents des parties du discours.

Gosvin laisse entendre au début de l'extrait (le mot *homme* signifie une substance avec une qualité) que, pour chaque partie du discours donnée, la signification générale repose sur sa définition canonique reçue des grammairiens latins tardo-antiques, la définition du nom communément admise alors lui attribuant effectivement la signification de la substance avec une qualité. C'est dire que la première fonction de Gosvin se rapporte directement aux définitions des classes de mots (généralement celles de Priscien, mais parfois aussi de Donat). En contexte aristotélicien, ce sont elles qui rendent compte de la quiddité, du « *quid est* <= le « ce que c'est »>, des parties du discours¹⁹⁶.

¹⁹⁵ GOSVIN DE MARBAIS, *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 11, l. 5-13 : « In hac dictione *homo* significare substantiam cum qualitate est eius significatio generalis. Et dicitur generalis tribus de causis. Primo quia reponit partem sub specie partis. Secundo quia omnibus contentis sub nomine convenit. Tertio dicitur generalis, quia sicut genus logicum est principium et origo suarum specierum, ita significatio generalis est principium suorum accidentium et consignificatorum. Sed significatio specialis dicitur per quam una pars specialis differt ab alia parte speciali, que partes continentur sub eodem genere, ut homo et asinus, quia significatio specialis hominis differt a significatione speciali asini ».

¹⁹⁶ Cf. I. ROSIER-CATACH, « Modisme, pré-modisme, proto-modisme : pour une définition modulaire » (1998), p. 55 et KNEEPKENS, « *Significatio generalis et significatio specialis* » (1999), p. 33.

Les *Communia* sur la grammaire apparaissent tout à fait conformes à ce schéma, les trois fonctions s’y retrouvant sous une forme ou une autre. Mais ce sont les *Communia* consacrés au traité *Sur l’interprétation* d’Aristote, écrits par le même Pseudo-Grosseteste, qui énoncent le mieux la première fonction dans toute la somme de collections de questions des *Communia totius philosophie* :

À l’autre point, il faut dire que le nom et le verbe du point de vue des modes de signifier généraux sont des parties du discours diverses et distinctes, et parce que le grammairien considère les parties du discours du point de vue des modes de signifier généraux, à cause de cela les parties elles-mêmes du discours sont distinguées : c’est pourquoi il définit le nom et le verbe comme étant des parties du discours ; tandis que le logicien considère le nom et le verbe davantage du point de vue du signifié spécial, et à cause de cela, il les définit par le fait d’être un son vocal significatif (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia* « Sur l’interprétation »)¹⁹⁷.

Malgré leur statut privilégié de parties du discours principales, le nom et le verbe n’ont pas l’exclusivité de la modalité de signification générale. En effet, toutes les parties sont concernées, comme le montrent, entre autres, les compilateurs du *Guide de l’étudiant parisien* à partir de l’exemple de la conjonction. À la question de savoir ce qui constitue celle-ci en partie du discours, les auteurs répondent : « Au premier point, nous disons que la conjonction a en elle un mode général de signifier, qui est la “raison” d’ordonner <= l’aptitude formelle d’ordonner> les parties du discours les unes avec les autres »¹⁹⁸.

¹⁹⁷ Traduction LAFLEUR et CARRIER. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia* « De interpretatione », éd. provisoire LAFLEUR et CARRIER, § 377 : « Ad aliud dicendum est quod nomen et verbum ratione modorum generalium significandi sunt partes orationis diverse et distincte, et quia gramaticus considerat partes orationis ratione modorum generalium significandi, et propter hoc distinguuntur ipse partes orationis : ideo diffinit nomen et verbum per esse partes orationis ; logicus vero considerat nomen et verbum magis ratione specialis significati, et propter hoc diffinit per esse vocem significativam ». L’auteur revient sur le sujet au § 381 : « Sed per generale significatum distinguuntur partes orationis » ; en français : « Les parties du discours se distinguent les unes des autres par leur signifié général ».

¹⁹⁸ ANONYME, *Guide de l’étudiant parisien*, trad. LAFLEUR et CARRIER, § 429 et 433 ; pour l’édition latine correspondante : « Et primo quid constituat ipsam in speciem partis » ; « Ad primum, dicimus

On retrouve ensuite un usage de la deuxième fonction dans les *Communia super gramaticam* avec le cas du mode de signifier général du nom, lorsque le Pseudo-Grosseteste assure l'unité de la classe nominale en écrivant qu'il « faut dire que le nom substantif et le nom adjectif concordent dans leur mode de signifier général »¹⁹⁹. La nature de ce deuxième sens de « général » dans le *Tractatus* de Gosvin de Marbais constitue, pour d'autres grammairiens, une quatrième propriété sémantique bien distincte, laquelle tient compte de l'espèce d'une partie du discours (par exemple substantif ou adjectif, propre ou commun, pour le nom). Irène Rosier-Catach a déjà présenté la terminologie utilisée au milieu du XIII^e siècle dans les discussions sur la définition des parties du discours, la signification et le mode de signifier (cf. *Tractatus de constructione*, p. XXIV [intro.]) ; en considérant qu'un mot est au plus constitué de cinq éléments :

1. Une matière vocale (*vox*) ;
2. Un signifié lexical ou spécial ;
3. Ce qui le constitue comme partie du discours (nom ou verbe) ;
4. Ce qui le caractérise comme espèce d'une partie du discours ;
5. Des accidents.

On obtient (le tableau est une adaptation de celui d'Irène Rosier-Catach, *op. cit.*) :

Tableau 3.3 — Évolution de la terminologie de la signification et des modes de signifier au milieu du XIII^e siècle

	(2)	(3)	(4)	(5)
Robert Kilwardby (v. 1240) et Roger Bacon (v. 1245)	Significatum	Modus significandi essentialis generalis	Modus significandi essentialis specialis	Modus significandi accidentalis
Nicolas de Paris et Jean le Page (v. 1240-1245)	Significatum (-io) speciale (-is)	Significatum (-io) generale (-is)		Consignificatum (-io)
Pseudo-	Significatum	Significatum		Consignificatum

quod coniunctio habet in se modum generalem significandi, que est ratio ordinandi partes orationis ad invicem ».

¹⁹⁹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 196ra : « Ad primum, dicendum quod nomen substantivum et adiectivum conveniunt in modo generali significandi ».

Grosseteste des <i>Communia</i> (v. 1250)	speciale <i>ou</i> modus specialis significandi	generale <i>ou</i> modus generalis significandi		
Pseudo-Robert Kilwardby ²⁰⁰ du Commentaire à l' <i>Ars maior III</i> (v. 1250)	Significatum	Modus significandi essentialis		Modus significandi accidentalis
Magister Johannes (v. 1260)	Significatum (-io) speciale (-is)	Significatum (-io) generale (-is) <i>ou</i> modus significandi substantialis magis generalis	Modus significandi substantialis minus generalis	Consignificatum (-io) <i>ou</i> modus significandi accidentalis
Mathieu de Bologne (v. 1260)	Significatum speciale	Modus significandi essentialis generalis	Modus significandi essentialis specialis	Modus significandi accidentalis

Deux grandes approches se dessinent : celle d'auteurs français comme Nicolas de Paris et une autre, vraisemblablement d'origine anglaise, qui est professée notamment par Robert Kilwardby et Roger Bacon. Dans la première, nous l'avons vu, le signifié spécial (*significatum speciale*) renvoie à la chose signifiée et constitue l'objet d'étude du logicien. Il s'agit du signifié lexical. Or, du côté de la deuxième école, on considère plutôt le signifié spécial comme un quatrième élément du mot, à savoir ce qui le caractérise comme espèce d'une partie du discours dans un rapport du général au spécifique. Le Pseudo-Grosseteste se situe entre les deux approches. Mais son vocabulaire est assez original. D'abord, même s'il en récupère le sens dans les notions de « mode général » et « mode spécial » de signifier, jamais il n'utilise la formulation parisienne en « *significatio generalis et specialis* <= signification générale et spéciale> », ni le terme « *consignificatio* <= consignification> » pour désigner le mode de signifier accidentel du cinquième élément. Il n'y a cependant rien de trop choquant à cela, Nicolas de Paris lui-même fait usage seulement de la

²⁰⁰ Ce Pseudo-Kilwardby connaît aussi le mode de signifier général (*inter alia*, éd. SCHMÜCKER, p. 56, l. 769), mais ne le mentionne que très rarement.

paire « *significatum generale/speciale* » dans ses *Questiones au Priscien mineur*²⁰¹. Ensuite, bien que la portée de la modalité générale de signification semble plus large chez le Pseudo-Grosseteste que chez les logiciens parisiens — car elle implique aussi chez lui l'unité de classe des espèces d'une partie —, elle n'entraîne pas pour autant la nécessité d'intégrer à son système le quatrième élément du mot, lequel caractérise ce dernier comme espèce d'une partie du discours. Ce quatrième élément, déjà présent dans les écrits de Kilwardby et Bacon, mais négligé des Parisiens, allait faire partie des systèmes modistes en tant que cause immédiate de la construction aux côtés du mode de signifier accidentel²⁰².

Certains voient dans ces variantes de vocabulaire une évolution de la terminologie relative à la composition sémantique du mot²⁰³. Même s'il existait originellement une distinction de sens quant à la nature de la signification spéciale dans la pensée d'un Nicolas de Paris et d'un Robert Kilwardby, les cas des *Communia super gramaticam* et de la somme du Magister Johannes montrent que ces notions ont bel et bien connu une évolution dans le temps, du moins dans une certaine mesure. Il n'est pas difficile de croire, étant donné leur datation autour de 1250, que les *Communia* témoignent d'une transition entre l'époque où les grammairiens-logiciens parisiens considéraient la sémantique grammaticale sur le seul plan de la signification générale et de la consignification et celle, toute nouvelle, où à chaque « *significatio* » (générale, spéciale et accidentelle) est rattaché un « *modus significandi* ». Une sorte de transfert s'opère certes, mais la similitude demeure telle entre l'approche sémantique du Pseudo-Grosseteste et celle des auteurs parisiens²⁰⁴ qu'elle trahit le stade primitif de cette transition. La sensibilité de notre auteur pour le rapport qui lie le mode général à l'unité des espèces d'une partie du discours (il se rapproche donc du quatrième

²⁰¹ Cf. KNEEPKENS, « *Significatio generalis et significatio specialis* » (1999), p. 39.

²⁰² Cf. ROSIER-CATACH, « Mathieu de Bologne et les divers aspects du pré-modisme » (1992), p. 87.

²⁰³ Cf. ROSIER, « *Res significata et modus significandi* » (1995), p. 137-138 et KNEEPKENS, « *Significatio generalis et significatio specialis* » (1999), p. 18.

²⁰⁴ En effet, il y a tout lieu de croire en une correspondance théorique de sa paire « mode de signifier général/signifié général » avec la paire « signification générale/signifié général » des Parisiens.

élément du mot) montre en revanche une certaine avancée chez lui quant à la portée du mode de signifier général, en comparaison du moins avec la signification générale chez Nicolas de Paris et Jean le Page. La terminologie hybride et plus développée du Magister Johannes laisse également supposer qu'elle correspond à une étape postérieure du processus, annonciatrice de celle qu'allaient employer les Modistes. Ainsi, dans sa forme la plus aboutie — au tournant du XIV^e siècle —, le modiste Thomas d'Erfurt considère dans une partie du discours déclinable deux modes de signifier : des modes de signifier essentiels et des modes accidentels. Les modes essentiels se subdivisent en modes de signifier essentiels les plus généraux, en modes de signifier subalternes, en modes de signifier essentiels moins généraux et, enfin, en modes de signifier essentiels les plus spécifiques. Quant aux modes accidentels, ils sont absolus ou relatifs²⁰⁵.

En ce qui concerne le troisième et dernier sens de « général » chez Gosvin de Marbais, qui voit dans le caractère générique ou général d'une partie du discours « le principe des accidents », on s'y familiarisera dans les *Communia* en contexte syntaxique, le rapport du mode de signifier avec ses accidents étant selon notre auteur à la base de la construction : « Le mode de signifier général et les accidents consécutifs sont les principes de la construction dans les parties du discours »²⁰⁶.

Pour le Pseudo-Grosseteste, la notion de mode essentiel et ses ramifications modistes semblent se confondre dans la seule notion de mode de signifier général, laquelle, au bout du compte, concerne sous un aspect ou l'autre l'essence même d'une « *pars orationis* », essence, croyait-on, qui se trouvait désignée par l'entremise de sa définition grammaticale.

²⁰⁵ Cf. ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes* (1983), p. 105.

²⁰⁶ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 190va : « Modus generalis significandi et accidentia consequentia sunt principia constructionis in partibus orationis ».

En effet, les définitions derrière chaque partie du discours et l'interprétation que le philosophe en fait reflètent les propriétés du réel ou les grands principes qui régissent la nature des choses auxquelles renvoient les catégories de mots admises²⁰⁷. Désireux de pousser plus loin l'effort stoïcien de Priscien (héritier lui d'Apollonius Dyscole²⁰⁸) et profitant entre autres de la réception de la *Physique* et des innovations logiques et théologiques des siècles précédents, le réflexe médiéval a été d'approcher les définitions des classes de mots grammaticales dans une perspective hylémorphique et physique, soit aristotélicienne, soit, parfois, néo-platonicienne ; le monde ainsi appréhendé par la raison et le langage est constitué d'étants soit en puissance, soit en acte, qui naissent, se meuvent, changent et se corrompent. Ainsi, le nom et le pronom signifient chacun à leur manière la substance, le verbe l'action ou la passion et le participe un peu des deux. La substance du nom ou du pronom est examinée dans ses rapports avec l'acte du verbe et vice-versa.

L'approche est due surtout à l'avènement dans la première moitié du XIII^e siècle d'un nouveau paradigme en grammaire qui introduit des notions de la *Physique* dans les exercices spéculatifs. À cette époque, l'enseignement de la philosophie naturelle d'Aristote était interdit par les autorités ecclésiastiques de Paris, mais il ne l'était pas en Angleterre. Kilwardby et Bacon, liés à Oxford, ne se sont jamais souciés de respecter l'ordonnance lors de leurs séjours dans la capitale française et y ont dispensé leur savoir sur le sujet apparemment sans aucune censure. Robert Kilwardby, avec son commentaire au *Priscien mineur* qui date de la fin de la décennie 1230, devint ainsi l'un des premiers à appliquer à la linguistique l'adage de la *Physique* du Stagirite selon lequel « *Ars imitatur naturam* » (= La science imite la

²⁰⁷ Entendre admises « universellement », car les modes de signifier généraux sont considérés épistémologiquement comme des principes scientifiques universaux, ce en quoi, nous le verrons, ils sont pour notre auteur les fondements de la grammaire spéculative et, du coup, de la construction d'un énoncé.

²⁰⁸ L'influence stoïcienne chez Apollonius, outre dans la rédaction de sa syntaxe, est patente notamment dans sa définition du nom, alors que les deux catégories, substance et qualité, y sont inséparables : « Les noms signifient une substance avec une qualité » : voir A. LUHTALA, *Grammar and Philosophy in Late Antiquity/A Study of Priscian's Sources* (2005), p. 85.

nature en opérant comme elle> »²⁰⁹. Le Pseudo-Grosseteste marche dans ses pas, fidèle qu'il est à cette approche qui considère les réalités que le langage peut signifier, avec un regard réaliste qui considère que le monde sensible présente une structure définie et que la fonction sémantique du langage est de représenter cette structure²¹⁰.

Comme chez Robert Kilwardby et certains autres auteurs de cette époque²¹¹, le modèle de signification du Pseudo-Grosseteste distingue d'abord les parties déclinables des indéclinables en ce que les premières signifient des concepts de l'esprit tirés d'une chose (*res*) et les secondes des concepts tirés de la disposition ou du contexte d'une chose (*modus rei*)²¹². Sur le plan de la signification des choses, une première division s'opère en deux groupes de parties déclinables : d'une part celles qui signifient sur le mode de la permanence, c'est-à-dire le nom et le pronom, d'autre part celles qui signifient sur le mode de la succession, à savoir le verbe et le participe. Sous le prétexte de devoir diviser le mot en parties du discours, une étape de l'enseignement du grammairien incontournable en ouverture de l'étymologie depuis Priscien²¹³, le Pseudo-Grosseteste décline précisément les modes de signifier

²⁰⁹ Cf. ARISTOTE, *Physique*, II, 2 (194a21) et KNEEPKENS, « Robert Kilwardby on Grammar » (2013), p. 33.

²¹⁰ Cf. COVINGTON, *Syntactic Theory in the High Middle Ages* (1984), p. 41.

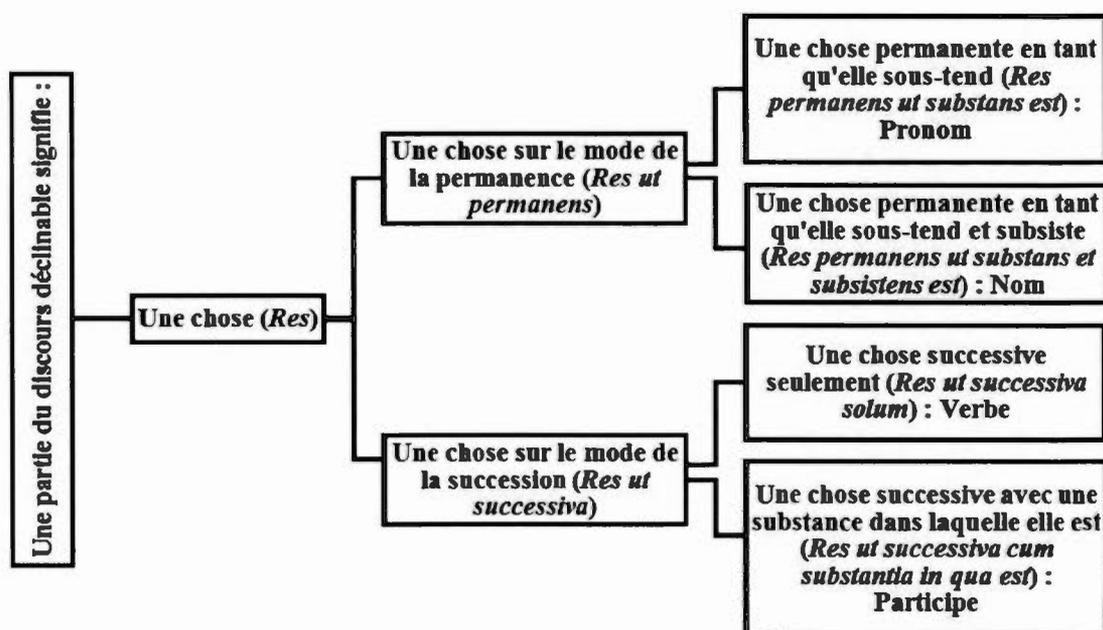
²¹¹ Cf., *inter alia*, KNEEPKENS, « Robert Kilwardby on Grammar » (2013), p. 43 sq.

²¹² Cf. *Id.*, p. 43. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 187ra : « Ad primum, dicendum quod omnis pars orationis aut significat rem, aut significat modum rei » ; en français : « Au premier point, il faut dire que toute partie du discours signifie soit une chose, soit le mode d'une chose ». La formule est plus complète chez l'Anonyme des *Scripta super Maius volumen Prisciani* (ms. Paris, BnF, lat. 15131, fol. 21vb) : « Unde dicitur in capitulo de participio quoniam omnis pars orationis significat mentis conceptum. Significabit igitur pars orationis mentis conceptum cum a re ut res est vel modum rei ut modus rei est. Primo modo sunt partes declinabiles, secundo indeclinabiles » ; en français : « D'où l'on dit au chapitre sur le participe =< PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XI, 7, § 2, éd. HERTZ, *GL*, II, p. 552, l. 1-4> que toute partie du discours signifie un concept de l'esprit. Donc une partie du discours signifiera un concept de l'esprit tiré d'une chose en tant que chose ou le mode d'une chose en tant que mode d'une chose. De la première manière sont les parties déclinables et de la deuxième les indéclinables ».

²¹³ Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, II, 4, § 17, éd. HERTZ, *GL* II, p. 55, l. 4-p. 56, l. 27. Cet exercice de dérivation des parties du discours se voulait d'ailleurs apparemment une occasion importante pour les grammairiens de rivaliser d'originalité et de se distinguer par une dérivation propre.

les plus généraux des catégories de mots selon la propriété physique à laquelle elles se rapportent.

Organigramme 3.1 — Les modes de signifier les plus généraux des parties du discours déclinables (*P*, 187ra ; *S*, 109rb²¹⁴)



L'opposition du permanent et du successif trouve en partie son origine dans les discussions autour des quantités continues du temps et du discours (*oratio*) considérées du point de vue méréologique. Ainsi, l'appréhension de la quantité continue du temps en tant que tout se produit, dit Aristote (*Catégories*, VI), selon que « le temps présent entre en contact et avec le passé et avec le futur »²¹⁵. La division des quatre parties déclinables (c.-à-d. le nom, le verbe, le participe et le pronom) dans les *Communia* montre que certains philosophes ont élargi la portée de notions d'abord liées à la nature du temps pour en faire les fondements d'un dualisme

²¹⁴ Nous devons citer le manuscrit *S* ici, pour la raison que *P* contient un saut du même au même dans le passage qui touche la signification du verbe.

²¹⁵ ARISTOTE, *Catégories*, VI (5a7), trad. PELLEGRIN et CRUBELLIER, p. 133.

ontologique caractérisé par la temporalité, le mouvement et la mesure : l'être de la permanence et l'être de la succession.

Roger Bacon, dans un passage éloquent de sa *Summa gramatica* (écrite vers 1245), n'applique pas, à la manière de notre auteur, l'opposition « *permanens/successiva* » aux modes de signifier généraux des parties du discours déclinables, mais voit plutôt en elle ni plus ni moins que la dualité de l'être (*esse*). Il est question chez lui de la locution « *Dies est* <= C'est le jour ou Une journée existe> ». On avait objecté précédemment à Bacon un argument qui nie la rectitude de cet énoncé en rappelant que l'être s'oppose au devenir et que, puisque « *dies* » signifie le devenir, le jour étant en état de devenir de l'aurore au crépuscule, il est impossible de prédiquer le devenir du verbe « *est* »²¹⁶. Le devenir s'oppose à l'être en ce que le premier est divisible temporellement, mais pas le second qui signifie, lui, l'instantané et l'indivisible. Mais peu importera. Bacon précise en réponse que le jour peut très bien être apparié au verbe être, car il existe deux sortes d'êtres : celui du permanent et celui du successif, et c'est du second dont il s'agit dans la locution « *Dies est* ». De ce fait, l'être du jour étant successif, le verbe être qui l'accompagne à juste titre signifiera lui aussi le successif, divisible et mesurable :

Mais lorsqu'il dit que l'être et le devenir sont opposés, il faut dire que l'être est multiple, parce que l'être est double : il y a l'être du permanent et l'être du successif. L'être du permanent est opposé au devenir, mais pas l'être du successif, parce que son tout est en devenir. Et lorsque l'opposant dit que l'être est indivisible parce qu'il se trouve dans l'indivisible, il faut dire que l'être successif est divisible, fluide et mesuré par le temps et non par l'instant,

²¹⁶ Cf. ROGER BACON, *Summa gramatica*, éd. STEELE, p. 124, l. 3-7 : « Ad oppositum <dicendum> : fieri et esse sunt opposita, cum omne fieri sit diuisibile et sic in tempore, esse autem indiuisibile et in instanti, quare esse non poterit nec debet de fieri predicari. Set 'dies' significat fieri, hoc uerbum 'est' esse, quare non erit conueniens predicacio » ; en français : « À l'opposé, il faut dire que le devenir et l'être sont opposés, puisque tout devenir est divisible, et ce, du point de vue du temps, alors que l'être est indivisible et instantané, c'est pourquoi l'être ne saurait ni ne devrait être prédiqué du devenir. Or "jour" signifie le devenir et ce verbe "est" l'être, c'est pourquoi il n'y aura pas de prédication adéquate entre les deux ».

comme le devenir passe par lui²¹⁷. En effet, puisque l'être est prédiqué du successif et qu'il se dresse pour l'être du successif, nécessairement ce verbe «est» embrasse le présent dont une partie est au passé et une partie au futur (ROGER BACON, *Somme grammaticale*)²¹⁸.

Toute cette dynamique, complexe, qui touche à la fois à la notion médiévale de temps, à la pensée aristotélicienne sur le mouvement ou encore à la théorie des quantités (*Catégories*, VI), sert clairement chez Bacon, à définir l'être (*esse*) lui-même dans une perspective très large. Les premières strates de la dérivation des parties du discours exposée dans l'organigramme 3.1 ci-dessus trahissent chez le Pseudo-Grosseteste une conception ontologique tout à fait similaire à celle de Bacon dans son œuvre de jeunesse. Il classe en effet la «*res*», donc toutes choses, sous deux catégories fondamentales, toute réalité étant nécessairement ou bien permanente ou bien successive. Grosso modo, le premier mode de l'être prend racine dans la propriété de repos qu'ont les choses, tandis que le mode du successif a pour origine la propriété générale de mouvement des *res* du monde. Il est lié au devenir, au flux de la matière, caractéristique de l'acte et du mouvement. L'acte (*actus*) est un mouvement (*motus*) et le mouvement, successif et en devenir, est mesuré par le temps. L'auteur donne par ailleurs au dualisme de Bacon une touche singulière quand il y associe la thèse de la triple acception de la substance de Pierre Hélie (et remaniée par Pierre d'Espagne)²¹⁹ ; il est le seul, dans les limites de nos connaissances, qui procède ainsi en son siècle.

²¹⁷ L'être successif.

²¹⁸ ROGER BACON, *Summa gramatica*, éd. STEELE, p. 126, l. 9-24 : « Set cum dicit esse et fieri sunt opposita, dicendum est quod multiplex est illud : quia 'esse' duplex est, scilicet permanentis et successivi. Esse permanentis est oppositum fieri, esse successivi non, quia totum suum est in fieri. Et cum dicit quod esse est indivisibile quia est in indivisibili, dicendum est quod illud esse quod est successivum est divisibile et fluens et tempore mensuratur et non instanti, sicut per illud fieri ; cum enim predicatur esse de successivo et stet pro esse successivi, de necessitate hoc verbum 'est' copulat presens cuius pars preterita <scripsi] preterit STEELE> parsque futura est, et non instans indivisibile sicut in permanentibus ».

²¹⁹ Voir plus bas, p. 112-119, pour les détails sur cette triple acception et son interprétation par Pierre d'Espagne.

Il n'en demeure pas moins que, si chaque partie du discours présente certes une propriété de signification générale, le modèle de signification du grammairien repose en revanche pour l'essentiel sur les deux parties du discours principales, à savoir le nom et le verbe, les seules parties véritablement nécessaires à notre auteur dans son enseignement de la diasynthétique, pour les rapports de la substance à l'acte ou de la substance à la substance qu'elles signifient via une relation binaire de dépendance. Priscien écrit d'ailleurs lui-même que les autres parties du discours « renvoient à la construction du nom et du verbe »²²⁰.

Caractéristique des traités antérieurs au modisme, le texte des *Communia* ne contient malheureusement aucun exposé systématique sur les notions de sémantique linguistique qui y sont employées²²¹ ; celles-ci semblent considérées comme acquises dans un exercice didactique qui consiste après tout en l'enseignement facultaire des livres de Priscien. Ainsi, même si l'usage technique de la notion de « *modus generalis significandi* » est plutôt rare chez le Pseudo-Grosseteste, les trois seuls passages répertoriés esquissent bien le genre de paradigme dans lequel elle s'inscrit et l'importance qu'y occupent les classes nominale et verbale dans une perspective physique. Lesdits passages témoignent explicitement de trois emplois de la notion : 1) Le nom a comme mode de signifier général la « substance avec la qualité »²²², c'est-à-dire qu'il signifie ce qui a le mode de la substance et de la qualité ou avec ce qui a le mode de la qualité ou encore ce qui « sous-tend et subsiste » (*P*, 187rb) ; 2) Le verbe signifie l'agir ou le subir (*significativum est agendi vel patiendi*), qui en sont les modes de signifier généraux (*P*, 188va-vb) ; et 3) Le nom adjectif et le nom substantif constituent une seule et même partie du discours, car ils concordent dans leur mode de signifier général qui est de signifier une chose au terme d'un acte, une « chose en repos » (*P*, 196ra). Les deux premiers usages montrent que le caractère

²²⁰ PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XVII, 3, § 26, éd. HERTZ, *GL III*, p. 124, l. 3-4 : « Reliquae partes orationis ad nominis et verbi constructionem referuntur ».

²²¹ Cf. ROSIER, « Mathieu de Bologne et les divers aspects du pré-modisme » (1992), p. 105.

²²² Cf., *infra*, p. 110-112.

générique d'une partie du discours est intimement lié à la définition « *quid est* » qu'en donne Priscien et le troisième qu'elle assure l'unité de genre d'une catégorie de mots.

À ces modes de signifier généraux du nom et du verbe sont impartis des accidents qui seront à la base de la diasynthétique, science du « mot comparé à un autre en fonction de la compatibilité de leurs accidents »²²³, car « les modes de signifier généraux et leurs accidents respectifs sont les causes de la construction »²²⁴. Les accidents du nom, par exemple, dérivent du mode de signifier général en ce qu'ils sont consécutifs soit à la substance, soit à la qualité ; le mode de signifier général du nom étant la substance qualifiée²²⁵.

Ainsi, il convient de traiter à la fois du mode de signifier général et des propriétés secondaires des deux parties dont dépendent toutes les autres, d'abord en l'espèce du nom et ensuite du verbe. Nous jugeons ces considérations utiles à l'étude de la construction qui suivra.

3.3 Les modes de signifier généraux du nom

La discussion de la première occurrence de la notion de mode de signifier général dans les *Communia* porte sur l'universalité de la définition du nom que donne le grammairien de Constantinople²²⁶ : tout nom signifie-t-il vraiment une substance avec une qualité ? L'auteur donne deux réponses rattachées à deux grandes écoles du

²²³ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 184ra.

²²⁴ *Id.*, fol. 184va : « Modus generalis significandi et accidentia consequentia sunt principia constructionis in partibus orationis ».

²²⁵ Voir *infra*, p. 122, pour l'organigramme de la dérivation des accidents du nom.

²²⁶ Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, II, 4, § 18, éd. HERTZ, *GL*, II, p. 55, l. 6 : « Proprium est nominis substantiam et qualitatem significare » ; en français : « Le propre du nom est de signifier la substance et la qualité » et II, 5, § 22, éd. HERTZ, *GL* II, p. 56, l. 29-p. 57, l. 1 : « Nomen est pars orationis, quae unicuique subiectorum corporum seu rerum communem uel propriam qualitatem distribuit » ; en français : « Le nom est une partie du discours qui distribue la qualité commune ou propre de chacun des corps ou choses sujets ».

XII^e siècle, la porrétaïne et la chartraine. La première solution, empruntée à des quidams dans le texte des *Communia*, évoque en fait la pensée de Gilbert de Poitiers (v. 1075-1154) qui avait jadis intégré la distinction boécienne entre le *quo est* et le *quod est* à sa métaphysique et à sa théologie pour ensuite la transporter en domaine sémantique²²⁷ : « Au premier point, certains disent, comme le dit Boèce, que dans tout ce qui est hors du Premier se trouve une différence de “*quo est*” et de “*quod est*”. D’où le nom signifie l’un et l’autre, à savoir le “*quod est*” et le “*quo est*” et le “*quod est*” se substitue à la substance, tandis que le “*quo est*” se substitue à la qualité »²²⁸. Dans la pensée grammaticale porrétaïne, le *id quod est* (le ce qui est) et le *id quo est* (le ce par quoi est ce qui est) font du nom une partie du discours qui signifie la « chose dont quelqu’un parle » (*res de qua quis loquitur*), le « ce dont il est question » (*id de quo agitur*), par opposition en cela au verbe qui signifie, lui, le « ce qui est dit de cette chose » (*quid de ipso dicitur*)²²⁹. La qualité, dans un tel contexte, ne renvoie pas à la catégorie aristotélicienne, mais prend plutôt le sens de nature ou de propriété essentielle. Pour ce qui concerne le nom, cette nature sera soit propre, soit commune. En effet, en vertu de l’adage porrétaïn, « chaque *nomen* a la tâche de signifier deux choses différentes, à savoir la chose concrète comme telle (*id quod est*) et sa qualité ou propriété essentielle (*id quo est*) ; la première est dite la *substantia nominis* (c’est-à-dire la substance désignée par le nom) ; tandis que la deuxième s’appelle la *qualitas nominis* (à savoir la nature [commune ou propre] qui est

²²⁷ Cf. I. ROSIER-CATACH, « Grammar » (2010), p. 199 et L.M. DE RIJK, « Gilbert de Poitiers : ses vues sémantiques et métaphysiques » (1987), p. 147-171.

²²⁸ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 187rb : « Ad primum, dicunt quidam, sicut dicit Boethius, quod in omni eo quod est citra Primum est reperire per differentiam ‘quo est’ et ‘quod est’. Unde nomen significat utrumque, scilicet ‘quod est’ et ‘quo est’ et ipsum ‘quod est’ est loco substantie, ‘quo est’ vero loco qualitatis ».

²²⁹ Cf. ANONYME, *Glosule porretane*, éd. KNEEPKENS et FREDBERG, p. 27 : « Quoniam ergo ad loquendum duo concurrunt, scilicet id de quo agitur et quid de ipso dicitur, inventum est nomen et verbum, ut nomine significetur res de qua quis loquatur, et verbo quod de ipsa dicitur » ; en français : « Donc, puisqu’il faut deux choses pour parler, à savoir ce dont on parle et ce qui en est dit, le nom et le verbe ont été inventés, afin que soit signifiée par le nom la chose dont quelqu’un parle, et par le verbe ce qui en est dit ».

désignée par le nom) »²³⁰. Ainsi, il semble bien que la classe nominale ne sache considérer la qualité séparément de la substance : sa signification générale rend compte des deux à la fois. L'alternative de réponse que suggère le Pseudo-Grosseteste à la question de la portée de la définition priscianienne du nom reformule le même mode de signifier général, encore en des termes de théologie boécienne, mais cette fois selon l'école de Thierry de Chartres.

La deuxième réponse, qui, elle, a directement recours à la notion de *modus significandi generalis*, rapproche la signification du nom donnée par Priscien de la triple acception latine du nom « substance » (ou quadruple si l'on compte la *prosopa*) :

On dit autrement que le grammairien ne considère pas les choses, mais les modes généraux des choses. D'où la substance et la qualité sont des modes de signifier généraux et non pas certaines choses signifiées. D'où la signification de la substance avec une qualité n'est rien d'autre que la signification de ce qui a le mode de la substance ou avec ce qui a le mode de la qualité. En effet, le nom, dit Pierre Hélie²³¹, signifie une chose sous-jacente avec une subsistance et ainsi signifie une chose qui est sous-jacente et subsiste (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)²³².

Avec un tel renvoi à Pierre Hélie, l'auteur des *Communia* se situe directement dans la tradition chartraine. C'est en effet à Thierry de Chartres (v. 1085-v.1156) que l'on doit d'avoir mis à l'avant-scène et systématisé la triple acception de « substance » tirée du *Contra Eutychen et Nestorium* de Boèce : « Il existe trois noms chez les

²³⁰ L. M. DE RIJK, « Gilbert de Poitiers : ses vues sémantiques et métaphysiques » (1987), p. 161.

²³¹ *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, *inter alia*, p. 624, l. 63-65.

²³² PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 187rb : « Aliter dicitur quod gramaticus non considerat res, set modos generales rerum. Unde substantia cum qualitate sunt modi generales significandi et non res aliquae significatae. Unde nomen significare substantiam cum qualitate nichil aliud est quam significare <id quod habet> modum substantie <vel> cum eo quod habet modum qualitatis. Significat enim nomen, ut dicit Petrus Helias, rem substantem cum subsistentia <S] substantia> et sic significat rem substantem et subsistentem <S] ut substans est> ».

Grecs pour lesquels les Latins ont donné le seul nom de “substance”. Ce sont : “essence” (*ousia*), “subsistance” (*ousiosis*) et “hypostase” (*hypostasis*). Ils en ont également un quatrième : “personne” (*prosopa*). Comprends donc que “substance” se dit tantôt en tant qu’elle est sous-jacente, tantôt en tant qu’elle subsiste, tantôt de l’un et l’autre, à savoir en tant qu’elle est sous-jacente et subsiste »²³³ ; ce sont la « substance » dite du verbe *substare* (*a substando*, c.-à-d. en tant qu’elle signifie une hypostase ou une matière primordiale), la « substance » dite du verbe *subsistere* (*a subsistendo*, c.-à-d. en tant qu’elle signifie une subsistance ou la forme substantielle qui subsiste dans la matière) et la « substance » dite à la fois du verbe *substare* et du verbe *subsistere* (*a substando et subsistendo*, c.-à-d. l’*ousia* ou l’essence, composée des deux premiers)²³⁴. Élève de Thierry de Chartres²³⁵, Pierre Hélie (v. 1100-après

²³³ THIERRY DE CHARTRES, *Tractatus de Trinitate*, 1, éd. HÄRING, p. 303, l. 1-5 : « Tria sunt apud Grecos nomina pro quibus latini hoc nomen *substantiam* habent. Sunt autem hec : *usia*, *usiosis*, *ypostasis*. Habent etiam quartum quod est *prosopa*. Vide ergo quod *substantia* dicitur tum a substando tum a subsistendo tum ab utroque, id est tam a substando quam a subsistendo ». Il faut préciser que l’ordre de l’énumération finale ne correspond pas à l’ordre de l’énumération initiale des trois acceptions. Pour respecter l’ordre final – logique d’ailleurs, la troisième étant la combinaison des deux premiers –, il faudrait corriger au début du paragraphe en « Sunt autem hec : *ypostasis*, *usiosis*, *usia* ».

²³⁴ Au XIII^e siècle, la réflexion autour de cette triple acception s’enrichit des traités de philosophie naturelle d’Aristote. En effet, l’idée de désigner la substance de trois manières, à savoir « en tant que matière », « en tant que forme » et « en tant que composé des deux premiers » se trouve telle quelle dans le *De anima* en ouverture du livre II (412a9), trad. BODÉÛS, p. 135 : « Nous exprimons bien un genre particulier de réalités en parlant de substance. Mais celle-ci s’entend, soit comme matière (chose qui, par soi, ne constitue pas une réalité singulière), soit comme aspect ou forme (en vertu de quoi, précisément, on peut parler d’une réalité singulière), soit, troisièmement le composé des deux ». Un grammairien du milieu du XIII^e siècle a établi sans détour la relation entre ce passage du Stagirite et la triple acception grammaticale de Pierre Hélie : cf. ANONYME, *Scripta super Maius volumen Prisciani*, ms. Paris, BnF, lat. 15131, fol. 42ra : « Aliter dicitur et sic ‘substantia’ tribus modis accipitur, ut habetur in principio secundi *De anima*. Uno modo dicitur ‘substantia’ de primordiali materia que omnibus substat formis materialibus. Dicitur etiam ‘substantia’ a subsistendo quam Greci vocant ‘*usyosym*’ que dicitur ‘substantia’ quia sistit sive terminat fluxum eius quod informat, scilicet fluxum materie et respice in artificialibus ceram ad sigillum comparando. Dicitur etiam substantia tertio modo tam a substando quam a subsistendo secundum quam acceptionem convenit compositio dici ‘substantia’ » ; en français : « On dit aussi autrement que le mot “substance” est admis de trois manières, comme on le lit au début du deuxième livre du *De anima*. D’une manière, le mot “substance” est dit de la matière primordiale qui est sous-jacente à toutes les formes matérielles. Le mot “substance” est également dit en tant qu’il signifie ce qui subsiste, <ce> que les Grecs ont appelé “subsistance”, <et cette> acception est dite “substance” parce qu’elle soutient ou termine le flux qui l’informe, à savoir le flux de la matière et regarde pour comparer en artisanat la cire qui marque un sceau. On dit aussi le nom “substance” d’une troisième manière, <à savoir> en tant qu’il signifie à la

1166) est vraisemblablement le premier à appliquer en domaine linguistique une telle distinction, sans surprise, dans la mesure où la thèse chartraine permet d'expliquer clairement la différence de signification générale du nom et du pronom, le premier signifiant classiquement la substance et la qualité, et le second la substance pure (*substantia mera*), c'est-à-dire dépourvue de qualité²³⁶ :

La signification du nom diffère de celle du pronom en ce que le premier signifie certes la substance et la qualité et le second une substance sans la qualité, elle que nos prédécesseurs appellent « substance pure ». Mais pour que tout cela soit compris plus clairement il faut savoir que le mot « substance » est chez nous admis de trois manières²³⁷ (PIERRE HÉLIE, *Somme sur Priscien*)²³⁸.

Maître Pierre assimile la signification générale du nom à la signification de la « *substantia a subsistendo* » (*ousiosis*) et celle du pronom à l'acception de la « *substantia a stando* » (*hypostasis*), la première signifiant « une chose comme subsistant par quelque qualité : ainsi le nom *homo* signifie la chose comme subsistant par la rationalité [et ce] de manière déterminée et distincte [...] Le nom d'une chose (ex. *homo*) ne peut convenir à une autre (*arbor*) puisque par nature il est donné à partir de cette propriété qui fait différer l'homme de l'arbre »²³⁹ et la seconde

fois le sous-jacent et ce qui subsiste, selon laquelle <acception> il convient d'appeler la substance une "composition" ».

²³⁵ C'est par l'entremise du témoignage de Guillaume de Tyr que nous savons que Thierry fut le maître de Pierre Hélié : cf. ROSIER, « Les acceptions du terme "substantia" chez Pierre Hélié » (1987), p. 302, note 9.

²³⁶ Cf. *Id.*, p. 303.

²³⁷ À savoir les trois acceptions de Thierry.

²³⁸ PIERRE HÉLIE, *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 623, l. 30-34 : « Distat autem inter nominis et pronominis significationem quod illud quidem substantiam et qualitatem significat, istud uero substantiam sine qualitate quam antiqui meram substantiam nominant. Ut autem totum hoc apercius intelligatur uidendum est quod 'substantia' apud nos tribus modis accipitur ». La *Somme* de Pierre Hélié est datée approximativement de 1150.

²³⁹ ROSIER, « Les acceptions du terme "substantia" chez Pierre Hélié » (1987), p. 304. Cf. PIERRE HÉLIE, *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 915, l. 48-52 : « Nomen significat substantiam et pronomem significat substantiam sed differunt quoniam pronomem significat substantiam a 'stando', scilicet ut est suppositum proprietati. Ipsum uero nomen significat substantiam a 'subsistendo', id est, significat rem ut subsistentem aliqua qualitate » ; en français : « Le nom signifie une substance et le pronom signifie une substance, mais ils diffèrent, puisque le pronom signifie une

signifiant un suppôt de forme. S'ils s'entendent sur la correspondance du pronom et de l'hypostase grecque, Pierre Hélié et le Pseudo-Grosseteste divergent cependant d'avis quant à la signification de la classe nominale. C'est que l'auteur des *Communia* s'abreuve ici plutôt à la source de la *Summa* « *Absoluta cuiuslibet* », rédigée dans le dernier quart du XII^e siècle par Pierre d'Espagne (Petrus Hispanus non-papa)²⁴⁰. Dans ce traité de syntaxe, qui d'ailleurs supplanta assez rapidement dans la tradition la partie sur le *Priscien mineur* de la *Summa super Priscianum* de Pierre Hélié²⁴¹, Pierre d'Espagne se détache de la pensée de Pierre Hélié en associant à la signification du nom, non pas la deuxième acception de « *substantia* » (*a subsistendo*), mais la troisième (*a substando et subsistendo*).

Pour Pierre d'Espagne, le pronom signifie l'hypostase, une substance sans qualité qui admise en soi est intelligée sans la moindre forme. Le pronom « *ego* », par exemple, ne donne rien à comprendre à moins d'être joint à un nom propre qui lui assigne une forme, comme dans « *ego Priscianus* ». Mais il serait maladroit de dire qu'il signifie directement cette matière primordiale (*quod minime concedimus*), il s'agit en fait d'un « mode de signifier » la substance « en tant que l'on y intellige une matière primordiale »²⁴².

substance dite du verbe “*substare*” (*a substando*), en tant qu'il sert de suppôt à une propriété. Mais le nom signifie une substance dite du verbe “*subsistere*” (*a subsistendo*), c'est-à-dire qu'il signifie une chose en tant qu'elle subsiste par quelque qualité ».

²⁴⁰ Cf. R. W. HUNT, « *Absoluta – The Summa of Petrus Hispanus on Priscianus Minor* » (1975), p. 4.

²⁴¹ Cf. ROSIER-CATACH, « *Grammar* » (2010), p. 199, n. 15.

²⁴² PIERRE D'ESPAGNE, *Summa* « *Absoluta cuiuslibet* », éd. KNEEPKENS, p. 15 : « Ypostasis igitur est substantia absque omni forma intellecta, qualis est primordialis materia ; hanc significat pronomen. Unde substantia sine qualitate dicitur significare. [...] Cum enim dico 'ego', quantum ad vocem nichil do intelligere nisi ipsum suppositum nulla qualitate determinatum. Unde non immerito pronominis substantia que nuda significatur, exigit proprii nominis adiunctionem quod ei formam attribuat, ut 'ego Priscianus'. [...] Quod enim ypostasim significat, intellige pro modo significandi, quoniam significat substantiam, ut primordialis materia intelligitur, idest intelligitur ex nomine 'ypostasis' : sic substantiam significat pronomen » ; en français : « Donc l'hypostase est une substance intelligée sans la moindre forme, comme l'est la matière primordiale <= la hylè> ; le pronom la signifie. D'où on dit qu'il signifie la substance sans qualité. [...] En effet, lorsque je dis “*ego* <= moi>”, je ne donne rien à comprendre du mot si ce n'est qu'un suppôt déterminé par aucune qualité. D'où ce n'est pas sans raison que la substance du pronom, laquelle, signifiée nue, exige d'être jointe à un nom propre qui lui attribue une forme, comme dans “*ego Priscianus* <= moi Priscien>”. [...] En effet, comprends comme

Mais en ce qui concerne le nom, Pierre d'Espagne, tout en considérant lui aussi qu'il signifie quelque chose en tant que subsistant par une quelconque qualité, se détourne de Pierre Hélié en concluant « que le nom signifie l'essence, *ousia*, composée de substance = *substantia a substando* et de qualité = *substantia a subsistendo* »²⁴³. La substance signifiée par le nom ne fait pas que subsister, elle est également sous-jacente du point de vue de la matière. L'essence (*ousia*) ainsi désignée par un mot de la classe nominale « retient la propriété de la matière et de la forme » ; un homme par exemple reçoit de la propriété de sa matière des accidents et des propriétés substantielles, et de la propriété de sa forme un être déterminé et distinct ; il est sous-jacent par sa matière et subsiste par sa forme. L'auteur des *Communia* de grammaire est fidèle à Pierre d'Espagne sur cette question, en assimilant la signification de la substance et de la qualité à celle de l'essence (*ousia*) : « En effet, le nom signifie, comme le dit Pe. H., une chose qui est sous-jacente avec une subsistance et signifie une chose qui est sous-jacente et subsiste »²⁴⁴. Le Pseudo-Grosseteste a évidemment à cœur de définir la nature sémantique du nom, mais à la manière des deux Pierre grammairiens du XII^e siècle il cherche aussi à distinguer cette nature de celle du pronom. Son interprétation est identique à celle de Pierre d'Espagne : « Et cela revient à ce que dit P. H. : Le nom signifie la substance en tant qu'elle subsiste, tandis que le pronom signifie la substance en tant qu'elle est sous-jacente. D'où le

un mode de signifier que [le pronom] signifie l'hypostase, puisqu'il signifie la substance en tant que la matière primordiale est intelligée, c'est-à-dire qu'elle est intelligée à partir du nom "hypostase" : le pronom signifie de cette façon la substance ».

²⁴³ ROSIER, « Les acceptions du terme "substantia" chez Pierre Hélié » (1987), p. 308.

²⁴⁴ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 187rb : « Significat enim nomen, ut dicit Pe. H., rem substantem cum subsistentia <S] substantia P> et sic significat rem substantem et subsistentem <S] ut substans est P> ». Richard W. Hunt a déjà fait état de la confusion qui régnait chez les philosophes du XIII^e siècle dans leurs renvois aux deux Pierre grammairiens du siècle précédent, Pierre Hélié et Pierre d'Espagne (Petrus Hispanus), auteur de la *Summa* « *Absoluta cuiuslibet* », les deux noms s'abrégeant en « P. H. » dans la tradition manuscrite : cf. « *Absoluta – The Summa of Petrus Hispanus on Priscianus minor* » (1975), p. 1. L'extrait dont il est ici question illustre à merveille le phénomène. Le copiste du manuscrit P de notre édition joue en effet de prudence et abrège en « Pe. H. », ce que ne fait pas le copiste de S qui a tort écrit au long « Petrus Helye ». Nous gardons évidemment la leçon de P dans l'exemple pour des soucis d'exactitude. La confusion des sources se trouve dès lors consacrée, puisque la véritable source des *Communia* est bel et bien Pierre d'Espagne.

nom signifie la substance en tant qu'elle est une essence, tandis que le pronom signifie la substance qui est une hypostase »²⁴⁵.

La qualité est donc essentielle au nom et elle s'exprime dans sa nature propre ou commune²⁴⁶. Partie intégrante du mode de signification de la classe nominale, la nature propre ou commune ne saurait donc être signifiée par une autre partie du discours que le nom. Même des noms comme « chimère », qui ne se rapportent à rien de réel, signifient une qualité par le biais de leur nature propre ou commune. Car le nom ne signifie pas nécessairement quelque chose de vrai, une vraie substance avec une vraie qualité, mais signifie quelque chose sur le mode de la substance qualifiée, et c'est là le mode de signifier général du nom :

Il faut dire que ce nom « chimère » ne signifie pas une vraie substance, mais signifie cependant sur le mode de la substance qualifiée et Pierre Hélie²⁴⁷ dit que la qualité signifiée par le nom n'est rien d'autre que sa nature propre ou commune. En effet, le nom signifie l'être sur le mode de la substance sous une nature propre ou commune (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)²⁴⁸.

Le mode de signifier du nom ne tient donc pas compte de l'existence même de la chose signifiée tant qu'il désigne quelque chose de qualifiable ou, pour reprendre les mots de Pierre d'Espagne, en tant qu'elle désigne quelque chose comme si elle était

²⁴⁵ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 193ra : « Et hoc est quod dicit P. H. : 'Nomen <S> pronomen P> significat substantiam ut est subsistens, pronomen vero significat substantiam ut est substans'. Unde ipsum nomen significat substantiam ut est usia, pronomen vero significat substantiam que est hypostasis ». Partout ailleurs dans les *Communia*, l'auteur emploie pour une telle signification du nom l'expression longue « res substans et subsistens ». La confusion ici vient embrouiller la comparaison qu'il présente ensuite entre la signification du nom et celle du pronom, le composé *ousia* exigeant à la fois la forme et la matière (*substantia a substando et subsistendo*).

²⁴⁶ Cf. PIERRE HÉLIE, *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 196, l. 36-39 et p. 208, l. 21-25.

²⁴⁷ *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 196, l. 36-39 et p. 208, l. 21-25.

²⁴⁸ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 187rb : « Dicendum quod, licet hoc nomen 'chimera' non significet id quod est vera substantia, significat tamen per modum substantie qualificate et dicit Petrus Helias quod qualitas per nomen significata nichil aliud est quam natura propria vel communis. Significat enim nomen esse per modum substantie sub natura propria vel communi ».

qualifiable. Des noms comme *albedo* <= blancheur>, écrit-il, ne signifient pas la blancheur en tant qu'elle subsiste, mais la signifient comme si elle subsiste, car il n'y a pas de forme de la blancheur, comme il y a, par exemple, une forme d'humanité qui subsiste dans la signification du nom *homo* <= homme> :

Tout nom signifie une chose qui subsiste par la qualité ou comme si elle subsiste par la qualité. En effet, des noms de substances signifient une chose qui subsiste par la qualité, comme « homme » signifie une chose qui subsiste par l'humanité. Mais des noms d'autres choses signifient comme si elles subsistent, comme il n'y a pas de forme de la blancheur ; et c'est pourquoi la <blancheur> ne subsiste pas par la qualité, mais est signifiée en tant que subsistante par la qualité, c'est-à-dire qu'elle est signifiée comme si elle était déterminée et distincte des autres choses (PIERRE D'ESPAGNE, *Somme « Absoluta cuiuslibet »*)²⁴⁹.

Peu importe comment on articule les fondements du mode de signifier général du nom — que l'on parle de *substantia qualificata*, de la paire du *id quod est/id quo est quid est* ou de la *res ut substans et subsistens* —, les diverses interprétations trahissent une tentative de justifier la définition stoïcienne de la signification du nom en substance avec une qualité, ce qui le distingue du pronom et de sa substance sans qualité. La poursuite de ce travail de distinction, entrepris par Pierre Hélié, est d'autant plus inévitable au milieu du XIII^e siècle, en une période d'effervescence pour la sémantique linguistique qui profite de surcroît de l'évolution prodigieuse des théories de la référence. Déjà pour Pierre Hélié :

Cette distinction entre substance et subsistance accentue la différence entre nom et pronom dans un autre sens : elle permet de caractériser le nom comme essentiellement signifiant, puisqu'il renvoie à une forme, une subsistance, et le pronom comme essentiellement référant, puisqu'il renvoie

²⁴⁹ PIERRE D'ESPAGNE, *Summa « Absoluta cuiuslibet »*, éd. KNEEPKENS, p. 15 : « Omne nomen significat rem subsistentem qualitate vel quasi subsistentem qualitate. Nomina enim substantiarum significant rem subsistentem qualitate, ut 'homo' rem subsistentem humanitate. Aliarum vero rerum quasi subsistentem, ut albedinis forma non est ; et ideo non qualitate subsistit, sed tamquam qualitate subsistens significatur, idest quasi unum quiddam determinatum et discretum ab aliis ».

à des suppôts. Ceci témoigne d'une volonté de Pierre Hélié de se centrer sur la signification, en accordant beaucoup moins d'importance que ses prédécesseurs — et en particulier Guillaume de Conches — à la *nominatio* (ROSIER, « Les acceptions du terme “substantia” chez Pierre Hélié »)²⁵⁰.

Certains voient également dans la démarche de Pierre Hélié une tentative exégétique de corriger le travail de Priscien qui a traduit en latin la notion d'existence (du grec *huparxis*), « commune à la substance et à la qualité », par « *substantia* » donnant ainsi du fil à retordre aux interprètes médiévaux ; une tentative qui ne connut cependant pas le dénouement espéré étant donné qu'elle omet d'intégrer la signification du nom adjectif (comme *albus* <= blanc>, *sapiens* <= sage> ou *grammaticus* <= grammairien>) dans le système²⁵¹. Lorsque le grammairien du XII^e siècle opère un détour pour que le nom adjectif soit conforme à la définition du nom comme signifiant « une substance avec une qualité » en disant que les adjectifs « “appellent” une substance (ce qui est une substance), c'est-à-dire qu'ils sont inventés à propos des substances et qu'ils peuvent s'appliquer à elles dans des prédications »²⁵², il abandonne du coup l'idée d'une signification substantielle commune aux noms substantifs et aux noms adjectifs. Mais c'est là un problème dont n'a cure notre Pseudo-Grosseteste. Le mode de signifier général du nom en « sous-jacent et subsistant » s'applique chez lui aussi bien au nom adjectif que substantif. Les deux sous-classes nominales concordent dans leur mode de signifier.

En effet, un autre des trois passages des *Communio* où l'on trouve une application technique de la notion de mode de signifier général met l'accent sur le deuxième sens de « général » que donne Gosvin de Marbais²⁵³, c'est-à-dire le sens qui désigne l'unité d'une catégorie de mots du point de vue de toutes les espèces contenues sous

²⁵⁰ ROSIER, « Les acceptions du terme “substantia” chez Pierre Hélié » (1987), p. 305.

²⁵¹ Cf. J. BRUMBERG-CHAUMONT, « La signification de la substance chez Priscien et Pierre Hélié » (2009), p. 512-513 ; 516-518.

²⁵² *Id.*, p. 516.

²⁵³ Sur les trois sens de « général » donnés par Gosvin, voir le tableau 3.2, p. 98.

elle, dans ce cas-ci les noms substantifs (blancheur) et les noms adjectifs (blanc) sous la partie du nom. Le rapport du nom substantif au nom adjectif sert ici d'argument pour remettre en question l'indépendance même de la partie de l'adverbe. Partant de la prémisse alors généralement admise que l'adverbe, quoique partie en soi, est l'adjectif du verbe, on se demande en effet pourquoi il constitue une partie distincte du verbe alors que ce n'est visiblement pas le cas des noms substantifs et adjectifs. La réponse est simple, les deux sous-catégories de noms partagent le même mode de signifier général de la « chose en repos » (*res in quiete*), une unité de classe que ne connaissent pas le verbe et l'adverbe. C'est que le verbe signifie une réalité en devenir (*in fieri*), tandis que l'adverbe désigne une disposition accidentelle <= l'adverbe est-il de temps, de lieu, etc. ?> :

Au premier point, il faut dire que le nom substantif et le nom adjectif concordent dans leur **mode de signifier général**. En effet, l'un et l'autre signifient sa réalité en repos aussi, à cause de cela, ils appartiennent à la même partie du discours. Or, le verbe et l'adverbe ne concordent pas ainsi dans leur **mode de signifier général**, car le verbe signifie sa réalité en tant qu'elle est en devenir, tandis que l'adverbe dit la disposition accidentelle de ce devenir signifié par le verbe, laquelle disposition accidentelle n'est pas signifiée en tant qu'elle est en devenir (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super le Volume majeur*)²⁵⁴.

Nous nous retrouvons donc devant les contraires physiques de la chose stable ou en repos, signifiée par le nom, et la chose en devenir signifiée par le verbe, ce qui nous ramène à la distinction sémantique de la première strate ontologique de l'être permanent et successif. Du coup, cette même distinction résout le problème ancien de l'hétérogénéité des sources logiques et grammaticales relatives à la définition du

²⁵⁴ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 196ra : « Ad primum, dicendum quod nomen substantivum et adiectivum conveniunt in modo generali significandi. Utrumque enim significat rem suam in quiete et, propter hoc, sunt eiusdem partis orationis. Set verbum et adverbium non sic conveniunt in modo generali significandi, nam verbum significat rem suam ut in fieri, adverbium vero dicit dispositionem accidentalem ipsius fieri significati per verbum, que dispositio accidentalit non significatur ut in fieri ».

nom. En effet, l'adoption d'une nouvelle terminologie physique permet d'éviter les problèmes liés aux diverses acceptions du vocable « substance » tel que compris dans la définition nominale donnée par Priscien²⁵⁵. Le nom qui signifie un être permanent présente d'ailleurs cinq propriétés accidentelles dont deux sont communes à toutes les parties du discours, à savoir l'espèce et la figure. Les trois autres — le genre, le cas et le nombre — s'avéreront incontournables en contexte de construction.

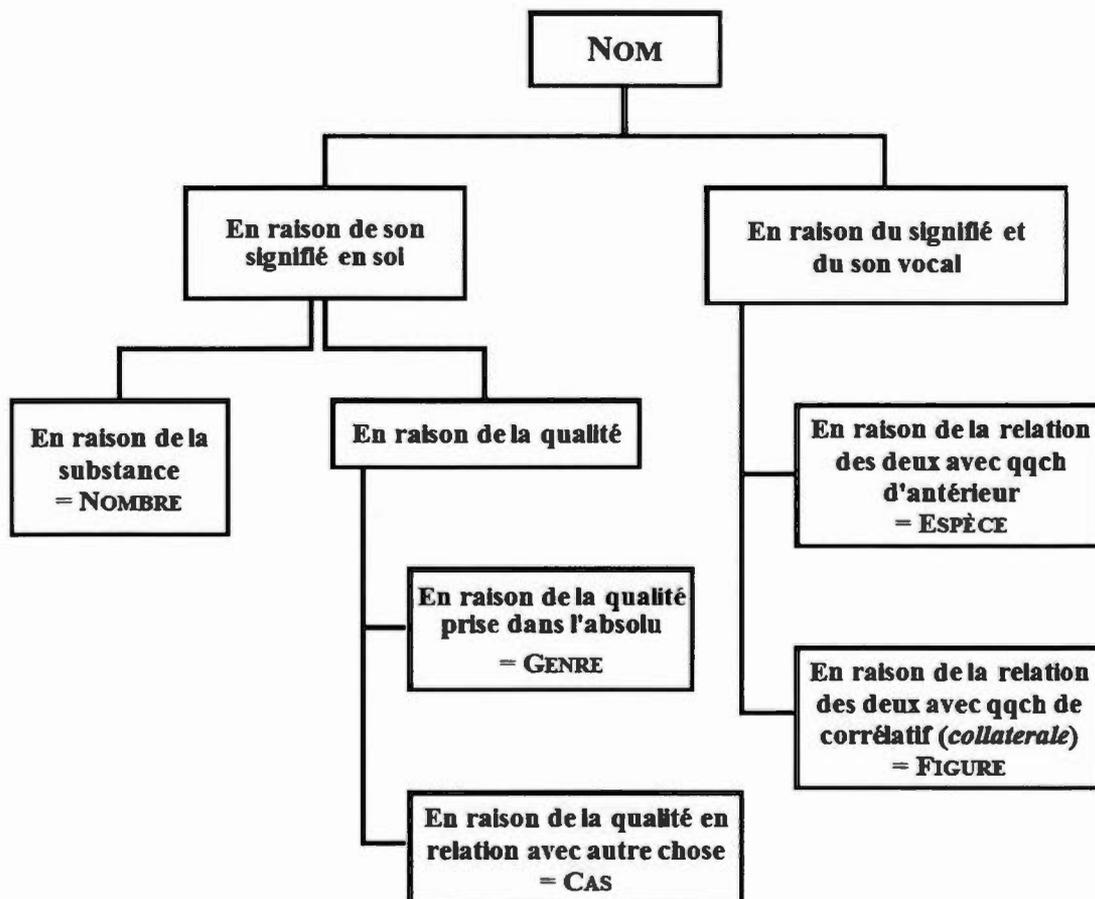
3.4 Les accidents du nom

Les accidents du nom qui interviennent dans la construction intransitive sont liés au « signifié en soi », c'est-à-dire à la substance qualifiée signifiée par le nom, d'une part du point de vue de la substance (c'est le cas du nombre), d'autre part, du point de vue de la qualité (le genre et le cas). Les accidents de l'espèce et de la figure, communs aux parties du discours, tiennent plus de la nature matérielle du mot eu égard à la composition orthographique ou au rapport du suffixe au lemme. La dérivation des accidents du nom telle qu'exposée dans les *Communia* est dans l'ensemble très proche doctrinalement de la pensée de Pierre Hélié. Le célèbre grammairien du XII^e siècle y est d'ailleurs cité abondamment et on y rencontre notamment sa distinction *secundum rem/secundum vocem*, inspirée à l'origine par Guillaume de Conches et la tradition des *Glosulae super Priscianum*²⁵⁶.

²⁵⁵ Sur les difficultés médiévales liées aux multiples acceptions de la « *substantia* » signifiée par le nom : cf., A. GRONDEUX et I. ROSIER-CATACH, —. *Les Notae Dunelmenses (Durham C.IV.29). Priscien lu par Guillaume de Champeaux et son école* (2016) [à paraître] ; J. BRUMBERG-CHAUMONT, « La signification de la substance chez Priscien et Pierre Hélié » (2009), p. 503-519 et I. ROSIER, « Les acceptions du terme “substantia” chez Pierre Hélié » (1987), p. 299-324.

²⁵⁶ Cf. I. ROSIER, « Les parties du discours aux confins du XII^e siècle » (1988), p. 46-47.

Organigramme 3.2 — La dérivation des accidents (*accidentia* ou *consignificata*) du nom (*P*, fol. 187va)



3.4.1 Le nombre

Le nombre est une propriété secondaire du nom selon que la substance signifiée occupe la fonction de sujet (*suppositum*). Un tel nombre n'est pas « réel », comme un ou deux, mais s'avère plutôt un mode de signifier singulièrement ou au pluriel — un nom commun au pluriel signifiant de manière plurielle, un autre au singulier signifiant de manière singulière²⁵⁷ — qui donne par ailleurs une forme au nom en

²⁵⁷ Cf. PIERRE HÉLIE, *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 368, l. 84-89.

fournissant, par sa terminaison, une description de la quantité contenue dans sa signification. La terminaison latine du nom commun « *homo* », par exemple, par la forme qu'elle donne au mot, désigne tout naturellement une signification singulière ; « *homines* », de la même manière, renvoie à une signification plurielle :

À l'autre point, il faut dire que le nombre est consécutif au nom selon que la substance qui y est signifiée ou comprise sert de sujet [...]. Mais [le nombre] est un mode de signifier singulièrement ou au pluriel dans le nom, ce qui est la forme du mot, laquelle forme, par sa terminaison, fait une description de la quantité dans la signification du mot, s'il est singulier ou pluriel (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium sur le Volume majeur*)²⁵⁸.

Si le nombre est la forme du nom, cela n'est toutefois vrai que du point de vue de sa terminaison (*a parte finis*) ; l'accident de la figure ou forme (*figura*) tient compte de la forme du mot dans son entièreté : « Et remarque que, puisque le nombre est la forme du mot, cela n'est seulement que par rapport à sa fin et non pas avec son début ou son milieu, mais la figure est la forme du mot par rapport à son début, son milieu et sa fin »²⁵⁹.

Seul consigné selon la substance, le nombre voit lui succéder dans la liste des accidents du nom deux accidents rattachés à la qualité : le genre et le cas.

3.4.2 Le genre

Toujours selon le mode de signifier général du nom, le nom consigne le genre du point de vue de la qualité²⁶⁰. Il existe deux distinctions des genres : une fondée « sur

²⁵⁸ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 187vb : « Ad aliud, dicendum quod numerus consequitur nomen ratione substantie significate vel intellecte in ratione suppositi [...]. Set est modus significandi in nomine singulariter vel pluraliter et forma etiam dictionis, que, per finem, descriptionem <descriptionem S] disiunctionem P> facit quantitatis in significatione dictionis, utrum sit singularis vel pluralis ».

²⁵⁹ *Id.*, fol. 188ra : « Et nota quod, cum numerus sit forma dictionis, hoc est solum a parte finis et non a parte principii vel medii, set figura est forma dictionis a parte principii, medii et finis ».

²⁶⁰ Sur la consignification, voir *supra*, p. 92, n. 177.

la chose » signifiée (*secundum rem*) et l'autre sur le son vocal qui la signifie (*secundum vocem*) : le genre se présente ainsi dans le nom comme accident réel et comme accident vocal²⁶¹. Le genre comme accident réel correspond aux sexes masculin et féminin (deux sexes qui sont « génératifs », d'où le terme de « genre ») ; dans cet ordre d'idées, plusieurs noms ont été imposés à l'origine aux choses selon cette capacité d'engendrer : le genre masculin est consigné d'un mot qui signifie l'agir, tandis que le genre féminin est consigné d'un mot qui signifie le subir. Les noms qui n'entrent pas dans cette catégorie sont dits « neutres ». Le genre comme accident vocal est une propriété commune qui ne se reconnaît que par la qualité du son vocal. Les genres ainsi considérés le sont souvent un peu par hasard, selon l'usage et les préceptes établis par la grammaire normative ; par exemple, du genre « contesté » (*dubium*), *dies* peut aussi bien prendre l'article masculin que féminin, et ce, « pour aucune raison connue » ou le genre épïcène qui « désigne les animaux de l'un et l'autre sexe sous un seul mot et un seul article, comme *hec aquila* <= cet aigle> et *hic corvus* <= ce corbeau> »²⁶².

À l'instar du genre, l'accident du cas est conçu à la fois comme réel et comme vocal.

3.4.3 Le cas

Également accidentel du point de vue de la qualité, le cas est consigné par le verbe dans sa relation avec le nom qui le précède²⁶³. Le cas vocal est proprement dit l'inflexion du mot à laquelle correspond la déclinaison du nom selon des critères formels, tandis que le cas réel, qui se situe sur le plan métaphysique, est la disposition (*habitus*) ou la relation de la substance par rapport à l'acte selon que la substance est la cause de l'acte. Nous avons donc d'un côté l'accident de l'inflexion

²⁶¹ Sur la distinction accidentelle *secundum rem/secundum vocem*, voir ROSIER, « Les parties du discours aux confins du XII^e siècle » (1988), p. 45-47.

²⁶² Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 187vb.

²⁶³ Voir l'organigramme 3.3, *infra*, p. 139.

qui est la propriété commune qu'ont les noms de se décliner (*casus vocis*) et, de l'autre, l'accident du cas réel qui est lié, en tant que signification secondaire, au rapport de causalité entre la substance et l'acte déterminé par démonstration :

Mais le cas réel est la disposition de la substance par rapport à l'acte selon que la substance est la cause de l'acte, et de cette dernière manière le cas est proprement accident du nom, puisqu'il en est consécutif en raison de la qualité. En effet, c'est en raison de la qualité signifiée ou « disposée » par démonstration²⁶⁴ que le cas est consécutif aux parties déclinales (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)²⁶⁵.

La démonstration de l'habitus de cette qualité, transposée sous le paradigme de la physique du mouvement²⁶⁶, nous ramène ultimement au système des quatre causes d'Aristote :

À l'autre point, il faut dire que le cas réel est la disposition de la substance par rapport à l'acte selon que la substance est la cause de l'acte et, puisque l'acte est la forme de la substance, la substance n'a pas pu être la forme de l'acte (en effet, on se retrouverait avec la forme d'une forme)²⁶⁷, donc la substance sera la cause soit matérielle de l'acte, soit efficiente, soit finale. Si elle en est la cause matérielle, elle sera une matière dans laquelle <il y a acte> et non hors de laquelle, parce que les actes n'ont pas de matière hors de laquelle <être>, mais seulement dans laquelle, donc la substance sera le sujet de cet acte, donc soit comme sujet actuel, et on a alors le nominatif, soit comme sujet potentiel, et on a ainsi le vocatif. Alors que si la substance est la cause efficiente de l'acte, donc elle sera une cause efficiente ou par soi, et on a ainsi l'ablatif, ou par accident, et on a ainsi le génitif. Mais si elle en est la cause

²⁶⁴ Obtenue par la relation de la qualité avec l'acte.

²⁶⁵ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 188rb : « Casus vero rei est habitudo substantie ad actum secundum quod substantia est causa actus et, hoc ultimo modo, casus proprie est accidens nominis, cum sequatur ipsum ratione qualitatis. Ratione enim qualitatis significate vel habite per demonstrationem, consequitur casus partes declinabiles ».

²⁶⁶ Des Modistes considéreront d'ailleurs que l'accident du cas, pour eux un « mode de signifier accidentel relatif », est la « propriété de **principe** ou de **terme** » du nom : cf. ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes* (1983), p. 105.

²⁶⁷ L'auteur explique pourquoi l'acte n'a pas de cause formelle et que, par conséquent, il n'existe pas de cas grammatical qui lui est lié.

finale, ou bien elle l'est par soi, et on a alors l'accusatif, ou bien par accident, et on a alors le datif (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)²⁶⁸.

Ce qui donne en résumé :

Tableau 3.4 — Les cas latins et les quatre causes

Cas latins	Qualité de la substance sujet	Cause qui caractérise la disposition de la substance par rapport à l'acte	Disposition métaphysique de la cause
Nominatif	Sujet actuel	Matérielle	
Vocatif	Sujet potentiel	Matérielle	
Ablatif		Efficiente	Efficiente par soi
Génitif		Efficiente	Efficiente par accident
Accusatif		Finale	Finale par soi
Datif		Finale	Finale par accident

Une telle division du cas, teintée d'aristotélisme, s'enracine dans l'idée que ledit accident sert de principe au rapport de la substance avec l'acte selon que la première est « limitative » (*terminativa*) du second. La substance a la qualité accidentelle d'être soit au nominatif, au vocatif, à l'ablatif, au génitif, à l'accusatif ou au datif.

Les cas directs, nominatif et vocatif, appellent donc la substance comme cause matérielle d'un acte ; dans ces deux cas, la substance sera limitative en tant que sujet. La substance-sujet du nominatif est dite « actuelle » dans la mesure où elle est un

²⁶⁸ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 188rb : « Ad aliud, dicendum quod casus rei est habitudo substantie ad actum secundum quod substantia est causa actus et, cum actus <actus S] substantia P> sit forma ipsius substantie, non potuit esse <substantia> <substantia S] om. P> forma actus (tunc enim forme esset forma), aut ergo erit causa materialis ipsius actus, aut efficiens, aut finalis. Si materialis, erit materia in qua et non ex qua, <quia actus non habent materiam ex qua, set in qua> <supplevi cum S] subiectum actus P>, erit ergo substantia subiectum ipsius actus, aut ergo subiectum actuale, et tunc nominativus, aut subiectum potentiale, et tunc vocativus. Si autem sit causa efficiens actus, aut ergo erit causa efficiens per se, et tunc ablativus, aut per accidens, et tunc genitivus. Si vero sit causa finalis, aut per se, et tunc est accusativus, aut per accidens, et tunc est dativus ». Pour la nécessité philosophique de sa dérivation, l'auteur ne respecte pas l'ordre naturel des cas en : génitif, datif, accusatif et ablatif : cf. I. ROSIER, « Transitivité et ordre des mots chez les grammairiens médiévaux » (1984), p. 184.

sujet dans lequel il y a acte, où il y a « actualité » de l'acte²⁶⁹. Nicolas de Paris disait par exemple de l'air (*aer*) qu'il était la première matière « *in qua* », c'est-à-dire la première matière existante dans laquelle il y a acte²⁷⁰. Et au cas vocatif correspond l'idée de potentialité d'acte. La substance-sujet y est limitative de l'acte en tant qu'elle est susceptible de le recevoir : il y a « potentialité » de l'acte. Au moment où l'on crie à Socrate : « Socrate, cours ! », la substance-sujet Socrate au vocatif n'est pas encore une matière dans laquelle il y a acte, mais une matière potentiellement en acte, même si Socrate décidait la seconde suivante d'obéir et de courir²⁷¹.

Si elle peut être limitative de l'acte comme sujet, la substance peut aussi être limitative de l'acte en tant qu'elle en est le terme, comme efficiente de l'acte ou bien comme sa finalité. La substance est la cause efficiente de l'acte de deux manières : avec l'ablatif et le génitif. D'une part, propre à la forme passive, l'ablatif renvoie à une substance par laquelle un acte quelconque est effectué. Sans les prépositions qui lui donnent une valeur d'origine, sa fonction est proprement instrumentale. De son côté, le génitif se rapporte à la substance limitative d'un acte, certes comme cause efficiente de celui-ci, mais accidentellement. Car, le génitif dépend essentiellement d'un autre casuel pour devenir cause efficiente. Dans une relation de dépendance qui assure la signification de la possession du genre « *Filius Pelei* <=> Le fils de Péléé (Achille)> », la substance au génitif est liée, en tant que sa cause, à la nature

²⁶⁹ Cf. PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notule super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 87 : « Omnis actio est in aliud ; actio enim non quaerit quid agit, sed in quid, ut dicitur in septimo *Physicorum* » ; en français : « Toute action est en autre chose <=> une substance » ; en effet, l'action ne demande pas ce qui agit, mais dans quoi, comme on le dit au livre VII de la *Physique* ».

²⁷⁰ Cf. NICOLAS DE PARIS, *Questiones super primum Priscianum minorem*, Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 7va : « Dicendum quod duplex est materia, scilicet materia in qua et ex qua. Unde, licet aer sit prima materia in qua, non tamen ex qua » ; en français : « Il faut dire qu'il y a deux matières, à savoir la matière dans laquelle et celle hors de laquelle. D'où, bien que l'air soit une matière première dans laquelle, il ne l'est cependant pas hors de laquelle ».

²⁷¹ Voir GOSVIN DE MARBAIS, *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 35 : « Nota : suppositum actuale actus est illud cui actus actualiter inest vel designatur inesse. Suppositum potentiale actus est illud cui actus actualiter non inest nec designatur inesse » ; en français : « Remarque : le supposé actuel d'un acte est ce à quoi inhère "actuellement" un acte ou est destiné à inhérer. Le supposé potentiel de l'acte est ce à quoi n'inhère pas "actuellement" un acte ni n'est destiné à inhérer » et la note 77 de la même page.

accidentelle du mot au nominatif. Dans l'énoncé *Filius Pelei* <= Le fils de Pélée>, on marque avec le génitif que Pélée « possède » un fils dont la qualité accidentelle est d'être la « possession » de son père. Le Pseudo-Jourdain de Saxe discerne bien la portée de cette « qualité accidentelle » :

Il existe deux sortes de qualités, une substantielle et une accidentelle ; en effet, la qualité substantielle dans ce nom « *asinus* <= âne> » est l'âneté, la qualité accidentelle la possession ; donc le nom exige du point de vue de sa forme accidentelle et non pas substantielle – ce à quoi consent Aristote²⁷² en disant que l'âne n'est pas l'âne de quelqu'un, mais la possession de quelqu'un (PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notes sur le Priscien mineur*)²⁷³.

Enfin, la disposition d'une substance par rapport à un acte peut prendre une valeur de finalité, à travers les cas de l'accusatif et du datif. L'accusatif, terminatif de l'acte par soi, signifie une substance dans laquelle il y a acte, mais un acte issu d'une autre substance, à la différence ainsi du nominatif qui signifie une substance dans laquelle et par laquelle il y a acte. En disant : « Socrate mange un poulet » le complément d'objet direct « un poulet » signifie une substance qui subit l'acte de manger de Socrate, il signifie une substance « mangée ». Le poulet est alors la cause finale de l'acte de manger de Socrate. De la même manière qu'est associée naturellement au génitif l'idée de possession, le datif évoque quant à lui la notion d'acquisition. On le dit significatif de la substance en tant que celle-ci est le terme final de l'acte d'une autre substance et selon que quelque chose lui est **acquis** par un moyen ou un autre durant le processus. En disant par exemple : « *Do eis donum* <= Je leur donne un cadeau> », quelque chose est acquis par « *eis* <= eux> ».

²⁷² *Catégories*, 7 (8a22-24).

²⁷³ PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notule super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 73 : « Duplex est qualitas substantialis et accidentalis ; qualitas enim substantialis in hoc nomine 'asinus' est asinitas, qualitas accidentalis est possessio ; nomen ergo exigit gratia suae formae accidentalis et non substantialis – iuxta illud Aristotelis : asinus non est alicuius asinus, sed alicuius possessio ».

Le cas est le dernier des trois accidents du nom tirés de son signifié en soi, il reste à voir ce qu'il en est des deux accidents communs à toutes les parties du discours (sauf la préposition) : l'espèce et la figure.

3.4.4 L'espèce

La définition de l'espèce comme accident dans les *Communia* reprend celle de Pierre Hélié, et à plusieurs reprises : L'espèce est la « propriété pour une partie du discours de dériver ou non d'autre chose »²⁷⁴. Un mot dérive d'un autre s'il présente une similitude de forme avec lui ; il s'agit concrètement de savoir si la forme d'une unité lexicale a pour origine celle d'un mot qui existe déjà ou non. Ainsi, l'espèce est soit primitive, soit dérivée (*derivativa*), par exemple : respectivement « mont » et « montagnard » ou « cheval » et « chevalet » dans la classe nominale ; « parler » et « parlementer », « sauter » et « sautiller » ou encore « trembler » et « trembloter » pour le verbe. L'espèce est donc le mode de signifier qui évalue la complétude de l'essence signifiée par le mot selon qu'elle est première ou secondaire.

Un seul autre accident que l'espèce se trouve dans six des sept parties du discours : la figure.

3.4.5 La figure

L'accident de la figure, avec l'espèce qui précède, touche plus au côté matériel du mot. La figure est la propriété de composition d'un mot. Il existe trois types de figures : simple, composée, et surcomposée (*decomposita*). Un mot a une figure simple lorsqu'il n'est composé que de lettres ou de syllabes, respectivement « chat » et « gâteau », par exemple. Il a une figure composée lorsqu'il est constitué de deux autres mots intelligibles par soi, comme « république » (*res-publica*) ou

²⁷⁴ Cf. PIERRE HÉLIE, *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 213, l. 19-20. On retrouve la même idée aux folios 187va et 197vb de *P*.

« léopard (*leo-pardus*) », et une figure surcomposée quand il est composé « avec un autre mot de figure composée », comme « magnanimité »²⁷⁵ :

À l'autre point, il faut dire, comme le dit Pierre Hélié²⁷⁶, que la figure des parties du discours n'est rien d'autre que la figure d'un mot composé soit de seules lettres ou syllabes, et on a alors une figure simple, soit de mots et on a alors une figure composée, soit elle est la forme d'un mot dérivé d'un nom de figure composée et alors la figure est décomposée. La figure considérée comme telle présente un rapport de similitude avec la figure matérielle qui désigne la disposition des parties d'un mot en un tout [à la différence de la figure mathématique qui consiste en un cloisonnement de côtés]²⁷⁷ (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)²⁷⁸.

Cette propriété de simplicité, de composition ou de sur-composition qu'ont les mots concerne donc, comme l'espèce, toutes les parties du discours à l'exception de la préposition. En effet, même si elle est et demeure évidemment une partie du discours, la préposition ne présente pas de réelles propriétés secondaires vu sa signification substantielle « indéfinie au plus haut point » (*maxime infinita*)²⁷⁹. Elle a une fonction : elle est un « moyen » (*medium*) de rapprocher la substance de l'acte, en opérant le rapprochement de la substance à l'accusatif ou à l'ablatif avec un verbe

²⁷⁵ « Magnanimitas ». Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, V, 11, § 56, éd. HERTZ, *GL II*, p. 177, l. 12-13.

²⁷⁶ *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 375, l. 51-p. 376, l. 65.

²⁷⁷ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 188ra : « Ad obiectum, primo dicendum quod figura in partibus orationis non sumitur ad similitudinem figure mathematice, que consistit in laterum clausione, set sumitur magis ad similitudinem figure materialis que dicit ordinationem partium in toto » ; en français : « À l'objection, il faut dire d'abord que la figure dans les parties du discours n'est pas prise par rapport à une similitude avec la figure mathématique, qui consiste en un cloisonnement de côtés, mais est plutôt prise par rapport à une similitude avec la figure matérielle, qui dit l'ordonnement des parties dans un tout ».

²⁷⁸ *Ibid.* : « Ad aliud, dicendum quod, sicut dicit Petrus Helias, figura in partibus orationis nichil aliud est quam forma dictionis constantis ex solis literis <literis S] om. P> vel sillabis, et tunc est figura simpliciter, aut ex dictionibus, et tunc est figura composita, aut est forma dictionis derivate a nomine composite figure et est figura decomposita ».

²⁷⁹ Cf. *Id.*, fol. 188ra-rb.

signifiant un mouvement local ou du verbe substantif avec l'ablatif. Elle dit la « disposition **médiane** entre la substance et l'acte ».

Autre partie du discours principale, le verbe présente un mode de signifier général qui l'apparie à celui du nom, sous le principe fondamental que l'action et la passion, significations du verbe, naissent de la substance et en constituent le propre.

3.5 Les modes de signifier généraux du verbe

Le cas de la signification générale du verbe apporte des précisions intéressantes quant à la première strate sémantique que nous avons rencontrée plus haut (voir l'organigramme 3.1 de la page 91) et qui donnait au verbe le mode général de signifier une chose sur le mode de la succession. Ce « mode de la succession » se rapporte au mouvement, lequel appelle nécessairement une temporalité, en opposition au mode de la permanence, rattaché, nous l'avons dit, à la propriété de repos des choses. Le *Guide de l'étudiant* mentionne toute l'importance de la notion de temporalité dans l'essence du verbe, donc dans ses modes de signifier généraux ; il nous montre aussi du coup que la *Physique* d'Aristote (qui fait du temps la mesure du mouvement) a réactivé des sources philosophiques anciennes, puisque c'est le *Livre des six principes*, du corpus de la Vieille logique, qui fournit ici une prémisse : « À l'autre, nous disons que le temps suit essentiellement l'agir et le [subir] du point de vue où il est en devenir, parce que toute action est dans le mouvement, comme on le trouve dans les *Six principes* <= II, 20>. Tout mouvement, pour sa part, est dans le temps »²⁸⁰. Le verbe ne peut signifier distinctement l'agir ou le subir²⁸¹ à l'exclusion l'un de l'autre, ce que souligne la conjonction disjonctive (*vel*) :

²⁸⁰ ANONYME, *Guide de l'étudiant parisien*, trad. LAFLEUR et CARRIER, § 276.

²⁸¹ L'auteur des *Communia* sur la grammaire emploie sans distinction parfois la formulation de la définition de Priscien (cf. *Institutiones grammaticae*, VIII, 1, § 1, éd. HERTZ, *GL II*, p. 369, l. 2-3) : « Verbum est pars orationis cum temporibus et modis, sine casu, **agendi vel patiendi significativum** » ; en français : « Le verbe est une partie du discours avec des temps et des modes, sans cas, qui signifie l'agir ou le subir », parfois celle de Donat (cf. *Ars minor*, 4, éd. HOLTZ, p. 591, l. 6-7 : « [Verbum est] pars orationis cum tempore et persona sine casu aut agere aliquid aut pati aut

À l'autre point, il faut dire qu'il n'y a pas de partie du discours qui signifie de manière univoque l'agir et le subir, comme le montre l'argument. En revanche, il peut bien y avoir une partie du discours signifiant l'agir ou le subir sous une disjonction, comme le dit Pierre Hélié²⁸². Et il faut remarquer que lorsque Priscien dit que le verbe est significatif de l'agir ou du subir, il parle de la propriété du verbe du point de vue de sa signification (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)²⁸³.

Sur le plan métaphysique, au mode du successif signifié par le verbe correspondent les modes de signifier généraux du fluide ou du « en cours » (*in fluxu*) et le mode du devenir (*in fieri*) :

[À la question de savoir si la passion de la définition du verbe qui dit qu'il est significatif de l'agir et du pâtir²⁸⁴ est la troisième espèce de la qualité ou un prédicament], il faut dire que ce n'est d'aucune de ces manières, puisque l'agir et le pâtir signifiés par le verbe ne sont pas des choses, mais davantage des modes de signifier généraux de l'action ou de la passion²⁸⁵. En effet, on ne dit pas que le verbe est significatif de l'agir ou du pâtir parce qu'il signifie ce qu'est vraiment une action ou une passion, mais on dit qu'il signifie l'agir parce qu'il signifie une chose fluide²⁸⁶ et on dit qu'il signifie le pâtir parce qu'il signifie quelque chose sur le

neutrum significans » ; « Le verbe est une partie du discours avec le temps et la personne sans cas, qui signifie soit l'agir de quelque chose, soit son subir, soit le neutre » : nous uniformisons en « agir et subir ».

²⁸² *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 450, l. 56-64.

²⁸³ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 188va : « Ad aliud, dicendum quod non est aliqua pars orationis significans univoce agere et <et S] vel P> pati, sicut ostendit ratio. Bene tamen potest esse pars orationis significans agere vel pati sub disiunctione, sicut dicit Petrus Helias. Notandum <notandum S] P P> quod per hoc quod dicit Priscianus verbum esse significativum agendi vel patiendi, tangitur proprietas ipsius verbi a parte sue significacionis ».

²⁸⁴ Nous traduisons ailleurs par « subir », mais il est préférable ici de rendre compte de la relation morphologique latine entre *patiendi* et *passio* en traduisant par « pâtir ».

²⁸⁵ L'auteur, comme il l'avait fait pour le nom, procède ici à la distinction importante entre la chose signifiée et le mode de signifier. Comme le nom « chimère » n'a pas besoin de signifié véritable pour être intégré correctement au langage (voir *supra*, p. 117-118), de même c'est bel et bien du mode de signifier de la passion dont il s'agit dans la définition du verbe et non pas de la passion elle-même que ce soit comme troisième genre de la qualité ou comme prédicat.

²⁸⁶ Ou « en cours ».

mode de « l'infligé » (*illati*) et du devenir (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)²⁸⁷.

Même si dans ce passage le Pseudo-Grosseteste attribue au verbe la signification de l'agir en tant qu'il signifie quelque chose *in fluxu* et la signification du subir en tant qu'il signifie quelque chose en devenir (*in fieri*), il n'en demeure pas moins que ces deux branches sémantiques se raccordent sur le plan de la signification générale. Ultimement, toutes deux renvoient métaphysiquement à la signification de l'être successif seul (à la différence du participe qui lui signifie un acte « dans une substance »).

Encore une fois, cette position du Pseudo-Grosseteste apparaît transitoire eu égard à l'évolution de la grammaire spéculative au XIII^e siècle. Vers 1260, le « pré-modiste » Mathieu de Bologne critique une opinion ancienne – il l'attribue à des « *antiqui* <= des anciens > ») – selon laquelle le mode général essentiel de signifier du verbe était l'agir et le subir. Cette opinion, d'origine parisienne et que professaient notamment Pierre d'Espagne, les compilateurs du *Guide de l'étudiant* et Nicolas de Paris²⁸⁸, nous l'avons vu, est rejetée par le Pseudo-Grosseteste à cause de l'équivocité de sa signification. La solution de notre auteur qui tient compte, à la suite de Pierre Hélie, de la disjonction de la définition priscianienne vise à corriger cette équivocité. Mais, aussi attrayante soit-elle, cette nouvelle approche ne règle pas le problème que, idéalement, le mode de signifier général d'une partie du discours doit être commun à tous les mots de la classe. C'est du moins le souhait formulé par le pré-modiste Mathieu de Bologne (autour de 1260) qui critique l'approche parisienne ; on comprend toutefois que la lecture « disjonctive » du Pseudo-Grosseteste s'en

²⁸⁷ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 188va-vb : « Dicendum est quod nullo istorum modorum, quoniam agere et pati per verbum significata non sunt res, set magis modi significandi generales actionis vel passionis. Non enim dicitur verbum significativum agendi vel patiendi <patiendi S] om. P> eo quod significet id quod est vere actio vel passio, set dicitur significare agere quia significat <S] signa P> rem in fluxu et dicitur significare pati quia significat <significat S] om. P> aliquid per modum illati et in fieri ».

²⁸⁸ ROSIER, « Mathieu de Bologne et les divers aspects du pré-modisme » (1992), p. 96 et ANONYME, *Guide de l'étudiant parisien*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 608.

trouverait tout aussi écorchée. Pour Mathieu, la signification du mouvement (*motus*) seule est générique dans le verbe :

Les anciens disaient que le mode de signifier essentiel général du verbe était de signifier l'agir et le subir. Cependant l'agir et le subir en soi ne sont pas le mode de signifier essentiel général du verbe — l'agir et le subir sont plutôt deux choses pour lesquelles le mode de signifier essentiel général du verbe est commun — mais plutôt le mode du mouvement, lequel mode du mouvement les modernes ont établi comme mode de signifier essentiel général du verbe. Donc le verbe signifie sur le mode du mouvement ou du fluide, lequel mode est commun à l'agir et au subir. Et ainsi l'agir et le subir ne concernent pas le signifié général du verbe (MATHIEU DE BOLOGNE, *Questions sur les modes de signifier et sur la grammaire*)²⁸⁹.

Une notion grammaticale du temps comme successif entraîna une innovation majeure chez les maîtres du milieu du XIII^e siècle en se substituant à la conception naïve qui avait jusque-là préséance et qui considérait le temps seulement comme une marque du passé, du présent ou du futur. De cette manière, le temps n'est plus une suite de points de vue à partir de l'actuel sur ce qui fut ou sera, comme semblait le vouloir l'analyse grammaticale traditionnelle, mais la rivière d'Horace qui « coule et coulera d'un cours éternel »²⁹⁰. Ce modèle physique en grammaire auquel adhère notre Pseudo-Grosseteste « servira de fondement à une analyse nouvelle de l'énoncé, conçu comme l'expression d'un mouvement exprimé par le verbe, se déroulant entre

²⁸⁹ MATHIEU DE BOLOGNE, *Questiones Magistri Mathei Bononiensis super modos significandi et super grammaticam*, éd. ROSIER, p. 137-138 : « Solutio. Dicendum quod modus significandi essentialis generalis verbi est modus motus et significare per modum agere et pati — modus dico motus fluentis inclinabilis ad aliud cum distantia, omnia ista idem sunt. Unde antiqui appellabant modum significandi essentialis generalis verbi significare agere et pati. Sed tamen agere et pati in se non est modus significandi essentialis generalis verbi — immo agere et pati sunt duo ad que communis est modus significandi essentialis generalis verbi — sed modus motus, quem modum motus moderni ponunt esse modum significandi essentialis generalis verbi. Significat ergo verbum per modum motus vel fluentis quod est commune ad agere et pati. Et ita agere et pati non est de significato generali verbi ».

²⁹⁰ Cf. L.G. KELLY, « Time and Verb in *Grammatica Speculativa* », (1984), p. 175 et HORACE, *Épîtres*, I, 2, 43.

un *terminus a quo* et un *terminus ad quem* »²⁹¹. Le verbe signifie sur le mode du mouvement, c'est-à-dire dans la temporalité, laquelle est la mesure du mouvement ; or, ce mouvement n'est pas transitoire, mais successif²⁹². Ainsi, le temps n'appartient plus au mode essentiel du verbe, mais à sa modalité accidentelle. Des verbes sans temps, comme ceux à l'infinitif, pouvaient désormais eux aussi consigner cet accident, mais sur le mode du mouvement, du successif ou du devenir²⁹³.

La signification de l'agir et/ou du subir est, comme pour le nom et sa substance qualifiée, la condition *sine qua non* à la spécificité du verbe comme partie du discours. Le *Guide de l'étudiant parisien* (v. 1240), rappelle en effet dans ses questions au *Perihermeneias* que le mode de signifier général, en l'occurrence l'agir et le subir pour le verbe, donne « à un mot d'être spécifié comme relevant d'une partie du discours donnée »²⁹⁴ et fait du verbe un verbe :

À cela, nous disons qu'il y a trois choses dans les verbes, à savoir une chose, un mode et une composition. Quant à la première, les verbes sont des noms : comme dans ce verbe « *currit* <= il court> », la course est la chose signifiée, ce qui est un nom. Quant à la seconde ce sont des verbes : en effet,

²⁹¹ ROSIER, « Mathieu de Bologne et les divers aspects du pré-modisme » (1992), p. 96-97.

²⁹² Cf. PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notulae super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 87 : « Ad primum, dicendum quod omne verbum significat ut in motu, non quia significat id quod est motus, sed vel quia significat id quod est <ut in motu> (motus *Sirridge*) vel quia significat modo motus, id est in tempore, quod est mensura motus. [...] Motus enim quem habent non est transitio, sed temporis successio » ; en français : « À l'autre point, il faut dire que tout verbe signifie en tant qu'en mouvement, non pas parce qu'il signifie ce qui est un mouvement, mais parce qu'il signifie soit ce qui est en tant qu'en mouvement, soit sur le mode du mouvement, c'est-à-dire dans le temps, qui est la mesure du mouvement. [...] En effet, le mouvement que <les verbes> connaissent ne sont pas une transition, mais la succession du temps ».

²⁹³ La définition du signifié général du verbe que donnent les *Communia* dans la dérivation des parties du discours, dont la matière de l'organigramme 3.1 est extraite, connaît une variante ailleurs dans le texte (*P*, fol. 189va) qui rend mieux cette lecture que la seule signification « sur le mode du successif » : « Ad primum, dicendum quod verbum significat rem suam ut in fieri et successione » ; en français : « Au premier point, il faut dire que le verbe signifie sa réalité en tant qu'elle est en devenir et en succession ».

²⁹⁴ Cf. ROSIER, « La grammaire dans le "Guide de l'étudiant" » (1997), p. 270.

le mode général, qui est l'agir et le subir, fait que le verbe est le verbe (ANONYME, *Guide de l'étudiant parisien*)²⁹⁵.

Comme nous serons à même de le constater en traitant de chacun de ces deux accidents²⁹⁶, les consignifiés les plus importants dans la modalité de signification du verbe sont le temps et le mode. Comme quoi les définitions et les accidents des « *partes orationis* » sont fondamentaux dans cette approche sémantique, le Pseudo-Grosseteste établit clairement avec l'exemple du verbe un lien entre les propriétés de signification de chacune des sept classes de mots et leur définition respective. Alors que l'on croirait de prime abord que la définition du verbe que donne Priscien²⁹⁷ est erronée parce qu'elle contient des accidents <= le mode et le temps> et que les accidents ne doivent pas être énoncés dans les définitions²⁹⁸, on justifie en fin de compte la place des deux dits accidents dans la définition au mépris de la volonté du Stagirite, en rappelant qu'il s'agit d'accidents propres au verbe et que le propre peut très bien convenir à un exercice de définition :

À l'autre point, il faut dire que le temps et le mode sont des accidents plus propres au verbe. D'où ils sont inhérents à n'importe quel verbe. En outre, le temps et le mode sont consécutifs au verbe par la nature par laquelle **le verbe est posé comme une espèce de « partie du discours » et par laquelle également on distingue le verbe des autres parties de l'énoncé**, comme il sera dorénavant manifeste. Il n'en va pas ainsi des autres accidents et c'est pourquoi Priscien définit le verbe par ces accidents plutôt que par d'autres. En effet, les verbes impersonnels sont dépourvus de

²⁹⁵ ANONYME, *Guide de l'étudiant parisien*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 608 : « Ad hoc dicimus quod in verba tria sunt, scilicet res, modus et compositio. Et quantum ad primum verba sunt nomina : ut in hoc verbo 'currit', cursus est res significata, quod est nomen. Quantum ad secundum sunt verba : modus enim generalis, qui est agere vel pati, facit verbum esse verbum. Quantum vero ad tertium sunt mera copula ».

²⁹⁶ Cf., *infra*, p. 143-148.

²⁹⁷ Voir *supra*, p. 131, n. 281.

²⁹⁸ Cf. ANONYME, *Auctoritates Aristotelis*, éd. HAMESSE, p. 329, n° 103 : « Omnis definitio data per accidens vituperanda est » ; en français : « Toute définition donnée par l'accident doit être méprisée ». Une mise en garde également typiquement modiste : cf. ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes* (1983), p. 95 et 120.

personne et de nombre (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)²⁹⁹.

Encore plus que le nom qui partage la signification de la substance avec le pronom, le verbe concentre en lui toute signification de l'agir ou du subir. Malgré ce rôle de choix, cette partie du discours principale ne présente cependant que peu de valeur en soi ; c'est dans sa relation de dépendance avec une substance antéposée et une substance postposée qu'il prend toute sa force³⁰⁰. La définition de ses accidents le montre amplement.

3.6 Les accidents du verbe

À la différence du nom dont les accidents sont liés à la signification de la substance et de la qualité (le mode de signifier général de cette partie du discours), rien n'arrive au verbe selon son seul signifié en soi, car il n'acquiert de propriétés secondaires qu'au contact de substances, dans une relation de dépendance : l'agir et le subir sont des réalités dites dépendantes et non pas absolues³⁰¹. De telles réalités sont en effet issues de la substance et ne sauraient exister sans elles. Les consignifiés du verbe se

²⁹⁹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 188va : « Ad aliud, dicendum quod tempus et modus sunt accidentia magis propria ipsi verbo. Unde insunt cuilibet verbo. Item, tempus et modus consecuntur verbum per naturam illam per quam verbum reponitur in specie partis et etiam per quam verbum distinguitur ab aliis partibus orationis, sicut iam erit manifestum. Non sic alia accidentia et ideo potius diffinit verbum per hec accidentia quam per illa. Verba enim impersonalia privantur personis et numeris ». L'argument témoigne aussi de l'habitude artienne à ne pas juger et condamner les thèses autoritaires possiblement fausses ; celles-ci sont justifiées coûte que coûte. Une habitude, rappelons-le, qui en grammaire sera surtout brisée par les réflexions linguistiques actives des Modistes (en opposition avec l'attitude passive et révérencielle de la plupart des grammairiens précédents pour les textes autoritaires).

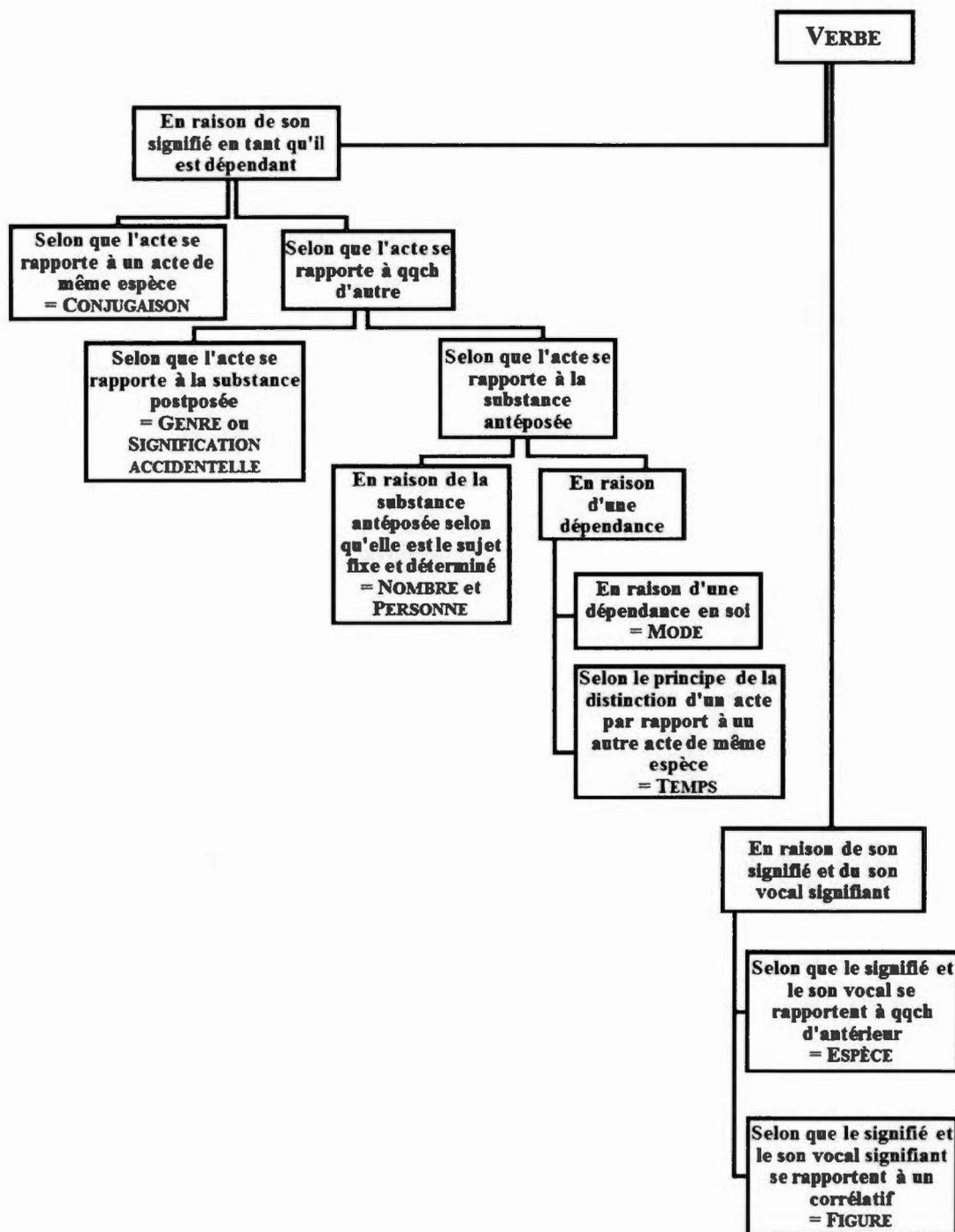
³⁰⁰ L'antéposition (position *a parte ante*) et la postposition (position *a parte post*) indiquent la position de la substance par rapport au verbe qui la pivote. L'ordre naturel de l'énoncé était généralement : sujet (substance au cas direct) + verbe + complément (substance au cas oblique). Cf. ROSIER, « Transitivité et ordre des mots chez les grammairiens médiévaux » (1984), p. 184.

³⁰¹ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 188vb : « Si ratione significati, suppono quod ratione significati nichil ei accidit in se. Cuius causa est quoniam agere et pati sunt res dependentes <S> appendentes P> et non res absolute et, propter hoc, quicquid accidit verbo, accidit ei ratione significati ut dependens est vel ratione significati relati » ; en français : « Si c'est selon son signifié, je soutiens que rien ne lui arrive ainsi en soi. La raison de cela est que l'agir et le subir sont des réalités dépendantes et non pas absolues, à cause de cela, tout ce qui est accident du verbe l'est selon le signifié en tant qu'il est dépendant ou selon le signifié en relation ».

présentent alors sous deux formes : 1) Certains sont des propriétés du signifié en tant qu'il est en relation de dépendance avec une substance et 2) d'autres, la figure et l'espèce, en raison du signifié et du son vocal signifiant. Nous ne reviendrons pas sur la deuxième catégorie qui a déjà été discutée parmi les accidents du nom³⁰².

³⁰² Voir *supra*, p. 129-131.

Organigramme 3.3 — La dérivation des accidents
(*accidentia* ou *consignificata*) du verbe (*P*, fol. 188vb)



3.6.1 La conjugaison

L'auteur des *Communia* n'accorde que quelques lignes à l'accident de la conjugaison. D'autres maîtres, tels que les compilateurs du *Guide de l'étudiant parisien*, pas plus intéressés, gardent un silence complet sur le sujet. Cette situation s'explique aisément quand on sait que l'esprit artien rapprochait par analogie cette propriété accidentelle de la propriété casuelle du nom ; on considérait en effet la conjugaison comme « la déclinaison des verbes ». Ainsi, puisque le cas est à la fois l'accident et la déclinaison du nom, donc la déclinaison est un accident du nom. Mais, à la différence du cas nominal, la déclinaison (ou conjugaison) verbale n'est pas liée à (ou admise sous) un seul accident par l'entremise duquel elle serait consécutive au verbe. En effet, la déclinaison est un accident du nom principalement selon le cas — si l'on considère la déclinaison du cas réel, elle est un accident de tout nom —, tandis que la déclinaison-conjugaison du verbe touche plus profondément l'essence du verbe en suivant les accidents à la fois de la personne, du mode et du temps :

À l'autre point, il faut dire que, puisque le cas est un accident du nom et que le cas est la déclinaison du nom, par conséquent la déclinaison en est l'accident. La conjugaison n'a pas eu ainsi un seul accident par lequel le verbe serait consécutif. En effet, la déclinaison est dans le verbe à la fois par les personnes, par les temps et par les modes, or dans le nom la déclinaison est principalement un accident du nom en raison du cas. Par ailleurs, elle est un accident de tout nom, en parlant de la déclinaison qui se produit en raison du cas d'une chose et non d'un son vocal (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)³⁰³.

³⁰³ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 188rb : « Ad aliud, dicendum quod, cum casus accidat nomini et casus sit nominis declinatio, ex consequenti accidit ei declinatio. Non sic coniugatio habuit unum accidens per quod consequeretur ipsum verbum. Est enim declinatio in verbo et a parte personarum et a parte temporum et modorum, set in nomine principaliter accidit nomini declinatio ratione casus. Hec autem accidit omni nomini, loquendo de declinatione que fit ratione casus rei et non vocis ».

Cette comparaison entre conjugaison verbale et déclinaison nominale a le mérite d'éclaircir la formulation concise, mais obscure avec laquelle le Pseudo-Grosseteste définit la conjugaison dans sa dérivation des accidents du verbe (telle que représentée dans l'Organigramme de la page précédente) : La conjugaison est « la propriété du verbe selon laquelle l'acte peut être rapporté à un autre acte de même espèce, admis (*receptum*) sous un autre accident ». Le « report » d'un acte à un autre de même espèce correspondrait alors tout simplement à l'appartenance d'un verbe quelconque à une conjugaison verbale donnée, acte considéré en même temps selon les accidents de la personne, du mode et du nombre consignifiés par le verbe dans sa relation de dépendance avec une substance.

3.6.2 Le genre ou la signification accidentelle

Dans les *Communia* sur la grammaire, on ne procède pas encore comme chez les Modistes à la distinction de la signification accidentelle et du genre : « [...] On a ainsi le **genre ou la signification accidentelle** qui est consécutive au verbe dans sa relation avec une substance qui lui est postposée »³⁰⁴. Le genre est un mode accidentel qui découle du verbe davantage en raison de son signifié spécial, lequel, eu égard à la disposition formelle de l'énoncé, dépend du nom oblique qui le suit ou lui est postposé (*a parte post*) ; en disant par exemple « Socrate mange un poulet », le nom oblique postposé est « poulet »³⁰⁵. La signification accidentelle du verbe est donc une propriété de signification qui tient compte d'un acte selon la transitivité ou l'intransitivité qu'appelle la substance postposée : c'est ce que nous appelons aujourd'hui la voix. Il y a cinq genres ou significations accidentelles du verbe : le genre actif, passif, neutre, déponent ou commun. Chaque genre renvoie à une

³⁰⁴ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 188vb : « Si primo modo, sic est **genus sive significatio accidentalis** que consequitur verbum in relatione ad substantiam ex parte post ». Sur la distinction modiste, voir ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes*, 1983, p. 121-122.

³⁰⁵ Sur l'antéposition et la postposition, voir *supra*, p. 137, n. 300.

modalité de l'être particulière signifiée dans le verbe, d'où l'importance du signifié spécial dans l'examen de la signification accidentelle.

Tableau 3.5 — Signifiés spéciaux et significations accidentelles du verbe

Choses signifiées par le verbe (ou signifiés spéciaux du verbe)	Significations accidentelles ou genres du verbe
Une chose en transfert en tant qu'en transfert (<i>res transiens ut transiens</i>).	Actif
Une chose infligée et en tant qu'infligée (<i>res illata et ut illata</i>).	Passif
Les deux à la fois (<i>utroque modo</i>), ils signifient l'action ou la passion indifféremment, comme <i>oscular</i> <=> donner un baiser>.	Commun
Tantôt d'une façon, tantôt de l'autre indifféremment, ils signifient tantôt une action comme <i>loquor</i> <=> parler>, tantôt une passion comme <i>nascor</i> ou <i>orior</i> <=> naître>.	Déponent
Une chose de manière neutre (<i>neutro modo</i>).	Neutre

La signification accidentelle d'un verbe se distingue certes par la réalité signifiée par ledit verbe, mais aussi tout simplement par sa terminaison, les verbes actifs et neutres se terminant en *-o*, les passifs, communs et déponents en *-or*³⁰⁶.

³⁰⁶ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 189rb : « Ad aliud, dicendum, sicut dicit Petrus Helias, quod genera verborum non solum distinguuntur penes significationes accidentales consequentes res significatas per verba, set <etiam> per diversas terminationes, ut activa terminantur in '-o' et neutra, passiva vero communia et deponentia in '-or' et hoc dicit Priscianus in capitulo *De significatione verbi* » ; en français : « À l'autre point, il faut dire, comme le dit Pierre Hélie, que les genres des verbes ne sont pas seulement distingués selon les significations accidentelles consécutives aux choses signifiées par les verbes, mais aussi par différentes terminaisons, comme les actifs et les neutres qui se terminent en *-o*, tandis que les passifs, les communs et les déponents se terminent en *-or* et Priscien dit cela dans le chapitre *Sur la signification du verbe* ».

Si la signification accidentelle est un accident selon la dépendance avec une substance *a parte post*, d'autres accidents dépendent eux de la substance sujet antéposée (*a parte ante*), tels le nombre et la personne.

3.6.3 Le nombre et la personne

La relation de l'action ou de la passion du verbe avec une substance antéposée est une dépendance du verbe à l'égard d'un sujet fixe et déterminé. Le verbe consigne le nombre et la personne dans sa relation avec un sujet antéposé en tant que celui-ci est le support (*sustinens*) ou la cause efficiente de l'action ou de la passion signifiée par le verbe³⁰⁷.

Toujours dans son union avec la substance qui lui sert de sujet, l'acte du verbe est aussi la cause efficiente de l'accident du mode.

3.6.4 Le mode

Les accidents du temps et du mode sont fondés non pas sur leur inhérence à un sujet déterminé, mais sur la relation de dépendance qui existe entre le verbe et le nom sujet. Si cette dépendance désigne une disposition de l'action ou de la passion vis-à-vis de la substance antéposée, c'est cependant par sa qualité de composition (*compositio*) que le verbe peut être rapproché de la substance *a parte ante* et être prédiqué d'un sujet³⁰⁸. Au mode, plus particulièrement, correspond une opération de l'intellect relative à cette composition. C'est en effet par son entremise qu'est

³⁰⁷ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 188vb : « Si ratione subiecti, cum huiusmodi subiectum sic <si> sustinens ipsum agere vel pati et causans sive efficiens, et sic est numerus <et persona> <S] om. P>. Numerus enim consequitur verbum ratione substantie cointellecte ex parte ante » ; en français : « Si c'est en raison du sujet, puisqu'un sujet est le "support" de l'agir et du subir, son "causant" ou son "efficient", on a ainsi le nombre. En effet, le nombre est consécutif au verbe en raison d'une substance antéposée cointelligée ».

³⁰⁸ Cf. ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes* (1983), p. 120. Sur la notion de *compositio* dans les traités modistes, voir aussi L.G. KELLY, « *Compositio* and the Verb in *Grammatica Speculativa* » (1990), p. 147-159.

exprimée une opération de l'esprit comme indiquer (*indicare*), ordonner (*imperare*), souhaiter (*optare*), etc. : « C'est pourquoi il n'y a pas d'accident [dans le nom] par lequel serait exprimée une opération de l'intellect eu égard à une composition intelligible, comme il y en a un dans le verbe <= le mode> par lequel est exprimée une opération de l'esprit comme indiquer, ordonner et ainsi de suite »³⁰⁹.

Selon la définition priscianienne³¹⁰, le mode est une inclination de l'esprit causée par un sentiment (*affectus*). L'esprit peut être affecté de diverses manières dans les différentes relations de composition possibles entre l'acte et la substance antéposée. Un tel affect, quel qu'il soit, est la raison pour laquelle l'esprit est incliné à indiquer, ordonner ou souhaiter par exemple. Car il s'agit bien là d'un phénomène de cause à effet : « Comme l'effet indique sa cause, l'inclination <= qui est le mode> indique l'affect du mode »³¹¹.

Le verbe signifie un acte qui, en relation de diverses manières avec une substance antéposée, est la cause des différents sentiments de l'esprit et ces sentiments sont la cause des inclinations que l'on appelle « modes »³¹². Et c'est dans les puissances ou vertus de l'âme que les inclinations de l'esprit s'enracinent. En effet, pour expliquer

³⁰⁹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumina maius*, ms. Salamanca, Biblioteca Universitaria 1986, fol. 111va : « Ideo non fuit aliquod accidens per quod exprimeretur operatio intellectus circa compositionem intelligibilem, sicut est accidens in verbo per quod exprimitur operatio animi sicut indicare, imperare et sic de aliis ». Vu le caractère lacunaire du manuscrit *P* dans ce passage, nous avons retenu exceptionnellement la leçon de *S*.

³¹⁰ PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, VIII, 12, § 63, éd. HERTZ, *GL II*, p. 421, l. 17-18 : « Modi sunt diversae inclinationes animi, varios eius affectus demonstrantes » ; en français : « Les modes sont différentes inclinations de l'esprit, indiquant divers affects ».

³¹¹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumina maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 190rb : « Sicut ergo affectus indicat suam causam, sic inclinatio que est modus indicat affectus ipsius modi ».

³¹² *Ibid.* : « Significat enim verbum ipsum actum, qui, diversimode relatus ad substantiam a parte ante, est causa diversorum affectuum ipsius animi et isti affectus sunt causa huiusmodi inclinationum que dicuntur modi, et sic consignantur modi per ipsa verba, <cum *S*> significant causam ipsius modi efficientem » ; en français : « En effet, le verbe signifie l'acte, qui, relié de différentes manières à une substance antéposée, est la cause des différents affects de l'esprit et ces affects sont la cause des inclinations de cette sorte, qui sont dites des modes, et ainsi les modes sont cosignifiés par les verbes, puisqu'ils signifient la cause efficiente du mode ».

l'origine de ces dernières, le Pseudo-Grosseteste a recours à la tripartition platonicienne des vertus de l'âme :

À l'autre point, il faut dire que le mode est une inclination de l'esprit. Une inclination de cette sorte est due d'abord à quelque vertu du point de vue de l'esprit. Donc une inclination de l'esprit sera soit définie, soit indéfinie. Si elle est indéfinie, on a le mode infinitif³¹³. Si elle est définie, donc elle sera une inclination de la vertu soit rationnelle, soit irascible, soit concupiscible. Si elle est une inclination de la vertu rationnelle, donc elle sera soit une inclination absolue, soit une inclination en relation. Si elle est absolue, on a ainsi l'indicatif. Si elle est reliée à autre chose, on a ainsi le mode subjonctif, qui se subordonne à un verbe ou est subordonné à un autre verbe, tandis que s'il dit une vertu ou une inclination de la vertu irascible, on a ainsi le mode impératif. Si c'est de la vertu concupiscible, on a alors le mode optatif (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)³¹⁴.

En résumé :

Tableau 3.6 — Inclinations de l'esprit et modes verbaux

Inclinations de l'esprit	Modes verbaux
Inclination indéfinie	Infinitif
Inclination définie absolue de la vertu rationnelle	Indicatif

³¹³ Ou « indéfini » pour garder le sens latin.

³¹⁴ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 190rb : « Ad aliud, dicendum quod modus est inclinatio animi. Huiusmodi autem inclinatio per prius debetur alicui virtuti in ratione ipsius animi. Aut ergo erit inclinatio <animi S> finita, aut infinita. Si infinita, sic est modus infinitivus. Si finita, aut ergo erit inclinatio virtutis rationalis, <aut irascibilis S> aut virtutis concupiscibilis. Si sit inclinatio virtutis rationalis, aut ergo erit inclinatio absoluta, aut relata. Si absoluta, sic est modus indicativus. Si in relatione ad alterum, sic est modus subiunctivus, qui subiungit sibi ad verbum vel subiungitur alii verbo, si vero dicat <virtutem vel S> inclinationem virtutis irascibilis <S] irrationalis P>, sic est modus imperativus. Si virtutis concupiscibilis, sic est modus optativus ». Nous connaissons au moins une autre version d'une division des modes de ce type : cf. ANONYME, *Scripta super Maius volumen Prisciani*, ms. Paris, BnF, lat. 15131, fol. 34va, l. 17-22 : « Circa secundum queritur sic : ponentes modorum distinctionem quidam ponunt numerum sic : inclinatio per quam exprimitur affectus aut est finita, aut infinita. Si primo modo, est modus infinitivus. Si secundo modo, aut igitur est virtutis rationalis, aut irrationalis, aut concupiscibilis. Si primo modo, aut inclinatur ratio supra dubium et est subiunctivus, aut certum, et est indicativus. Si vero sit inclinatio virtutis irrationalis, sic imperativus. Si concupiscibilis, sic optativus ».

Inclination définie relative de la vertu rationnelle	Subjonctif
Inclination définie de la vertu irascible	Impératif
Inclination définie de la vertu concupiscible	Optatif

Autre accident dû à la composition de l'acte du verbe et de la substance antéposée, le temps s'avère bien sûr d'une importance fondamentale dans la signification de cette partie du discours.

3.6.5 Le temps

Le caractère successif du verbe, nous l'avons dit, est lié à la temporalité qu'il consigne. Le temps ainsi considéré n'est évidemment pas une chose³¹⁵, mais un mode de signifier ou d'énoncer soit le passé, le présent, ou encore le futur. Dans sa *Somme sur les modes de signifier*, Michel de Marbais précise la différence entre ces deux manières d'appréhender le temps ; il distingue ainsi le temps comme chose (*res*) et le temps comme « mode de signifier ». Le second sens intéresse particulièrement le grammairien :

Il y a deux sortes de temps : en effet, il y a le temps qui est une quantité continue, et un temps de cette sorte est la mesure d'un mouvement par soi et d'un repos par accident, comme il est patent au quatrième livre de la *Physique*³¹⁶ [...]. Il y a par ailleurs un autre temps qui est le mode de signifier donné à quelque mot pour désigner les diverses parties du temps réel, comme le temps présent ou passé ou futur (MICHEL DE MARBAIS, *Somme sur les modes de signifier*)³¹⁷.

³¹⁵ L'auteur des *Communia* sur la grammaire consacre d'ailleurs une petite discussion avec arguments *pro* et *contra* sur le problème de savoir si le temps consigné est une chose (*res*) ou non : cf. *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 189rb.

³¹⁶ *Physique*, IV, 12 (220b).

³¹⁷ MICHEL DE MARBAIS, *Summa de modis significandi*, cité dans L.G. KELLY, « Time and Verb in *Grammatica Speculativa* », (1984), p. 173 : « Duplex est tempus : est enim quoddam tempus quod est continua quantitas, et tale tempus est mensura motus per se et quietis per accidens, ut patet quarto *Physicorum* [...]. Aliud autem est tempus quod est quidam modus significandi datus alicui voci ad designandum diversas partes temporis realis utpote praesentem vel praeteritum vel futurum ».

Le mode de signifier accidentel du temps est rapproché de la substance antéposée par composition. Si dans cette composition de l'acte et de la substance le mode sert à la distinction (*discretio*) des divers sentiments possibles, le temps quant à lui distingue un « acte d'un autre acte de la même espèce » ou « la composition d'un acte de la composition d'un autre acte », selon qu'il est passé, présent ou futur³¹⁸. Socrate peut bien manger un poulet hier, aujourd'hui ou demain, l'acte de manger demeurera le même ; c'est la signification du temps qui permet dans le verbe de situer un tel acte par rapport à un autre :

À l'autre point, il faut dire que le temps dans le verbe distingue la composition d'un acte de la composition d'un autre acte. Mais une composition de cette sorte peut être d'un acte présent ou d'un acte passé ou d'un acte futur. En effet, l'acte signifié par le verbe est successif et dans le successif on trouve proprement « l'être qui fut », « l'être qui est » et « l'être qui sera » aussi, à cause de cela, le temps qui est un accident du verbe est divisé par lesdites différences <du passé, du présent et du futur> (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)³¹⁹.

À la différence du lieu, autre quantité continue, qui se caractérise par la permanence, le temps est la mesure du successif. Ainsi, comme accident de la composition de l'acte et de la substance, il revêt une certaine subjectivité, puisqu'on en fait un produit de la raison, laquelle seule a le pouvoir de le mesurer : « En outre, le lieu n'a pas pu être l'accident du nom, parce qu'il ne dit pas quelque chose qui relève de l'âme, mais le temps lui dit quelque chose qui relève de l'âme. En effet, Aristote dit

³¹⁸ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 189ra : « Et sic patet quod tempus et modus consecuntur verbum ratione actionis et passionis in relatione ad substantiam ex parte ante, set per unum discernimus diversos affectus, per reliquum vero discernimus actum ab actu » ; en français : « Et ainsi il est patent que le temps et le mode sont consécutifs au verbe du point de vue de l'action et de la passion dans leur relation avec la substance antéposée, mais par le premier nous distinguons divers sentiments, tandis que par l'autre nous distinguons l'acte de l'acte ».

³¹⁹ *Id.*, fol. 189va : « Ad aliud, dicendum quod tempus in verbo discernit compositionem unius actus a compositione alterius. Huiusmodi vero compositio potest esse actus presentis vel actus preteriti vel actus futuri. Actus enim per verbum significatus successivus est et in successivo proprie reperitur 'fuisse', 'esse', 'fore' et, propter hoc, per dictas differentias dividitur tempus quod accidit verbo ».

que tout ce que nous intelligeons, nous l'intelligeons dans le temps »³²⁰. Dans une perspective similaire, Thomas d'Aquin attribue également à la raison la mesure du temps : « Mais comme l'âme, dans cette succession du mouvement du premier mobile, considère la priorité (« *prius* ») et la postériorité (« *posterius* »), cette succession ainsi nombrée ou mesurée par l'âme [au] moyen de l'antériorité et la postériorité, est ce qu'on appelle "temps" »³²¹.

3.7 Conclusion partielle

Il est remarquable de voir le Pseudo-Grosseteste s'attacher à la notion de mode de signifier général à un point tel qu'il y a recours en épistémologie pour distinguer la grammaire de la logique et lui donne l'exclusivité de la définition même de la science grammaticale. Notre auteur n'a certes pas le monopole de cette idée — on l'a vu notamment avec le *Guide de l'étudiant parisien*³²² —, mais il est un des rares à l'établir ouvertement au cœur de son projet, les signifiés et accidents généraux étant exposés dans le *Priscien majeur* et enfin la concordance des mots selon ces signifiés et accidents dans la diasynthétique du *Priscien mineur*. Dans une sorte de syncrétisme logico-grammatical, l'approche de notre auteur considère les sciences rationnelles d'un point de vue sémantique beaucoup plus que normatif, la logique et la grammaire possédant chacune leur propre champ de compétence dans le domaine de la signification linguistique.

L'auteur semble d'ailleurs se situer dans une période de transition en sémantique. D'un côté, il utilise le concept de « mode de signifier général » de la même manière

³²⁰ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 189va : « Item, non potuit locus accidere nomini, quia non dicit rem pertinentem ad animam, set tempus dicit rem pertinentem ad animam. Dicit enim Aristoteles quod quicquid intelligimus, in tempore intelligimus ». Nous n'avons pas trouvé la source de la référence à Aristote, mais il s'agit fort probablement d'un passage de la *Physique*, livre où il est beaucoup question du temps et du mouvement.

³²¹ THOMAS D'AQUIN, *Opuscules logiques*, XLVII, 7, 3, trad. VÉDRINE, BANDEL et FOURNET, p. 158.

³²² Voir *supra*, p. 99, sur le cas de la conjonction.

que les philosophes parisiens emploient la notion de « signification générale » ou Robert Kilwardby le « mode de signifier général essentiel », et ce, sans jamais avoir recours à ce dernier terme. D'autre part, il est encore très éloigné du modèle de signification complexe et complet déployé par l'école modiste dans la deuxième moitié du XIII^e siècle. Il faut également mentionner l'absence chez lui d'une connaissance de la triade ontologique caractéristique du modisme en *modi essendi*, *modi intelligendi* et *modi significandi*³²³. Selon le Pseudo-Grosseteste, des modes de signifier généraux universaux et fondés sur les propriétés des réalités métaphysiques auxquelles elles renvoient dispensent aux mots d'une classe donnée un signifié général bien précis, signifié que tous les mots d'une partie du discours partageront. La modalité de signification générale du nom, qui signifie la substance et la qualité, est liée à la permanence ou la subsistance de sa forme (par la qualité) ; celle du verbe au successif à cause de la temporalité dans laquelle s'inscrit la composition de l'acte et de la substance qu'il signifie. À une catégorie de mots quelconque est également échue une série de propriétés de signification qui ne lui sont pas substantielles, des accidents qui interviennent en contexte de construction, c'est-à-dire au contact d'autres mots pour former un énoncé. Ces accidents découlent des modes de signifier généraux, dérivés qu'ils sont, si l'on prend l'exemple du nom, de la substance et de la qualité, modes de signifier généraux de cette partie du discours. Même si toutes les parties du discours présentent des accidents, comme le montre le tableau comparatif ci-dessous, nous nous sommes contenté d'examiner ceux du verbe et du nom, seules parties nécessaires dans l'étude de la diasynthétique. En effet, la syntaxe binaire du Pseudo-Grosseteste se limite à l'analyse des constructions nom + verbe substantif et nom + oblique. De toute manière, à l'exception de l'accident de l'ordre que seule connaît la conjonction, les deux parties du discours principales réunissent à elles deux tous les accidents grammaticaux.

³²³ Cf. ROSIER, « La grammaire dans le "Guide de l'étudiant" » (1997), p. 58-59.

Tableau 3.7 — Les accidents des parties du discours

	Nom (P, fol. 187va)	Verbe (P, fol. 188vb)	Participe (P, fol. 192ra)	Pronom (P, fol. 193rb)	Prépositio n	Adverbe (P, fol. 196rb)	Conjonction (P, fol. 197vb)
Cas	X		X	X			
Conjugaison		X					
Espèce	X	X		X		X	X
Figure	X	X	X	X		X	X
Genre	X	X	X	X			
Mode		X					
Nombre	X	X	X	X			
Ordre							X
Personne				X			
Signification accidentelle		X ³²⁴	X			X	
Temps		X	X				

La consignification ou signification accidentelle d'un mot n'a de sens que si elle tient compte de la catégorie grammaticale à laquelle il appartient. Dans un mot ou constructible, le mode de signifier général s'avère donc « la condition première pour [qu'il] existe et donc la condition nécessaire pour qu'il puisse être construit »³²⁵ ; il prépare le constructible à être construit. Ainsi, en diasynthétique, les modes de signifier généraux et accidents du nom interviennent tant dans les diverses relations de dépendance qui unissent le cas direct à l'oblique que dans les constructions transitives du nom + verbe. De toute manière, il ne saurait y avoir de construction sans modes de signifier généraux : c'est leur imposition qui régule la consignification. Si un mot est un nom, il portera inéluctablement en lui les accidents du cas et du genre. Les modes de signifier généraux et accidents du verbe s'appliquent quant à eux aux constructions transitives du nom + verbe et intransitives nom + verbe substantif ou d'appellation. Ces constructions ont des principes. Le Pseudo-Grosseteste dira par exemple que la construction transitive du nom + verbe présente comme principes de construction, du côté du nom : le nombre, la personne

³²⁴ La signification accidentelle est identique au genre dans le verbe.

³²⁵ ROSIER, « Mathieu de Bologne et les divers aspects du pré-modisme » (1992), p. 87.

et le cas, du côté du verbe : le nombre, la personne et le mode³²⁶. Et c'est la concordance de ces accidents en relation binaire que régit la théorie de la construction.

³²⁶ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen minus*, § 84.

CHAPITRE IV
LA CONSTRUCTION

4.1 Remarques générales

À la différence d'autres commentaires au *Priscien mineur* qui leur sont à peu près contemporains comme celui, incontournable, de Robert Kilwardby³²⁷, les *Communia* ne présentent pas d'exposé sur une théorie de la construction en ouverture de la diasynthétique. Il faut remonter aux premières séries de questions sur le *Priscien majeur*, dans une discussion sur la définition de l'*oratio* (en *P*, 186va-vb), pour trouver un passage le moins substantiel sur le sujet, à travers la division de l'énoncé. Le Pseudo-Grosseteste y donne deux divisions possibles : une qui s'appuie sur la signification de l'affect ou la disposition d'esprit d'un proférant et l'autre sur l'ordonnement des mots, c'est-à-dire selon la nature du principe formel de l'énoncé : « À l'autre point, il faut dire que l'énoncé peut être divisé soit par les différents affects (*affectus*) qui sont indiquées par les modes, soit selon l'ordonnement des mots qui est la forme de l'énoncé »³²⁸. Ces deux manières de concevoir l'énoncé impliquent les parties déclinables. Les parties indéclinables se construisent quant à elles par l'intermédiaire de leurs significations substantielles propres et se rapportent à l'une des constructions des déclinables³²⁹.

La première division, qui sous-entend une conception de l'énoncé complet qui fait intervenir seulement un suppôt (sujet) et un appôt (verbe), se décline selon les affects désignés par le mode verbal de l'appôt dans sa composition avec le suppôt. En effet, la construction du nom avec le verbe permet l'expression d'un affect³³⁰. De cette

³²⁷ Cf. KNEEPKENS, « Robert Kilwardby on Grammar » (2013), p. 51.

³²⁸ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 186va : « Ad aliud, dicendum quod oratio potest dividi aut <aut S] om. P> per diversitates affectuum <S] affectuum P> qui per modos indicantur vel potest dividi penes ipsam ordinationem dictionum que est forma orationis ».

³²⁹ *Ibid.* : « Attenduntur autem dicti modi inter partes declinabiles. Partes enim orationis indeclinabiles construuntur mediantibus suis significatis et reducuntur ad aliquam dictarum constructionum » ; en français : « Cesdits modes se rencontrent parmi les parties déclinables. En effet, les parties du discours indéclinables se construisent au moyen de leurs signifiés et sont ramenées à l'une des constructions susmentionnées ».

³³⁰ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 88 : « Dicendum quod principaliter intendit gramaticus constructionem nominis cum verbo, nam mediante hac exprimitur

manière, on compte six sortes d'énoncés : indicatif, optatif, impératif, subjonctif, déprécatif et vocatif. Les deux derniers modes, adaptés du grec par Priscien, pouvaient en latin être contenus sous le mode impératif.

La deuxième division, fondée, elle, sur la forme de l'énoncé, rappelle la structure causale de l'*oratio*, laquelle faisait du mot son principe matériel, de l'ordonnement des mots son principe formel et de l'expression d'un sens complet sa cause finale³³¹. Nous avons vu que chez le Pseudo-Grosseteste l'ordonnement des mots (*ordinatio dictionum*) équivalait à la construction (*constructio*) : on en a une autre preuve dans la deuxième division de l'énoncé, alors que la terminologie de la transitivité et de l'intransitivité, habituellement réservée à la notion de construction³³², est appliquée dans les *Communia* à l'aspect formel de l'énoncé et sert à la déclinaison de celui-ci. L'*oratio* à deux termes se trouve dès lors divisée selon ses divers ordonnements ou constructions possibles. L'énoncé peut être soit intransitif, soit transitif.

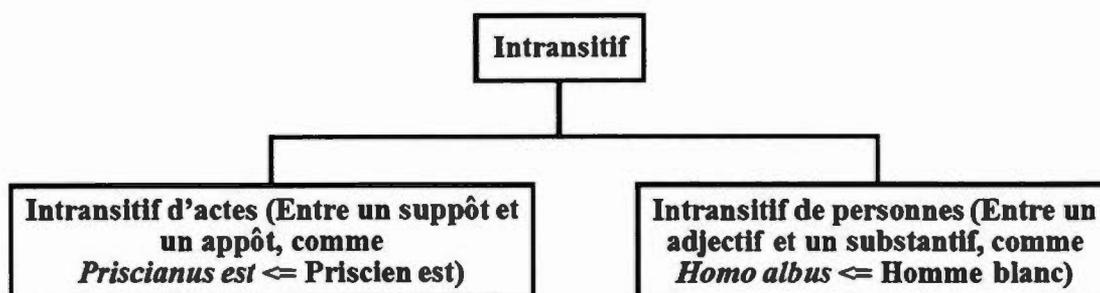
L'énoncé intransitif, qui demande une identité entre constructibles, se divise seulement en deux :

affectus » ; en français : « Il faut dire que le grammairien s'intéresse principalement à la construction du nom avec le verbe, car au moyen de celle-ci on exprime un affect ».

³³¹ Voir *supra* le schéma 2.I, p. 72.

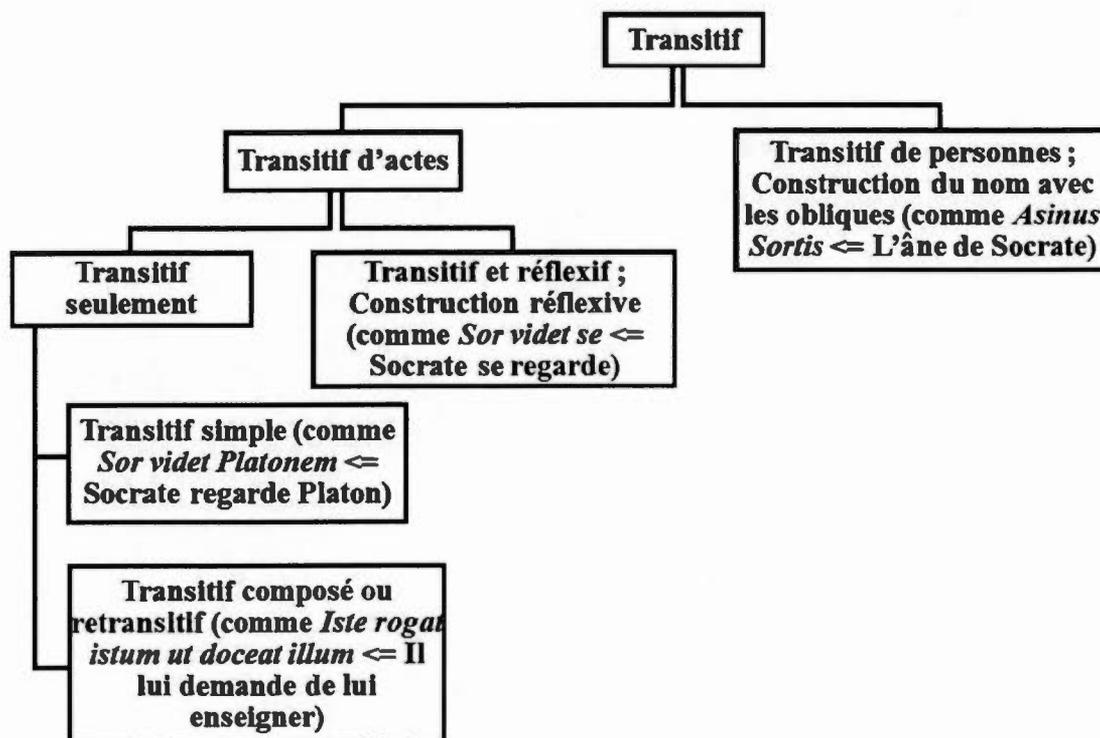
³³² Voir, entre autres, GOSVIN DE MARBAIS, *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 13, l. 21sq et note 22. On remarque d'ailleurs une certaine confusion autour des termes *constructio* et *oratio* dans les deux manuscrits qui contiennent les *Communia*, le manuscrit de Salamanque (S) demandant par exemple « *quot modis fiat constructio* <= combien y-a-t-il de sortes de constructions> » plutôt que « *quot modis oratio* <= combien y-a-t-il d'énoncés> » du codex de Paris (P). Nous conservons la leçon de P qui est compatible avec la pensée du Pseudo-Grosseteste sur la définition causale de l'énoncé.

Organigramme 4.1 — La division de l'énoncé intransitif



L'énoncé transitif, dans lequel on doit trouver une nature de « transférer » (*natura transeundi*), connaît une division plus complexe :

Organigramme 4.2 — La division de l'énoncé transitif



Il existe donc deux sortes de constructions transitives impliquant deux constructibles : la transitive d'actes et la transitive de personnes.

Dans la transitive d'actes (de type verbe-substantif), ce qui est signifié par un constructible effectue un transfert dans ce qui est signifié par l'autre constructible qui reçoit ce transfert, comme dans « *lego Virgilium* <= je lis Virgile> » : « Un [constructible] se transfère dans un autre et l'un reçoit le transfert de l'autre et de cette manière on a la construction transitive du verbe avec un casuel, en disant <par exemple> : “*Lego Virgilium* <= Je lis Virgile>” »³³³. À travers l'acte de lire Virgile, un transfert du lecteur vers Virgile (ou son œuvre) se produit.

La construction transitive de personnes (de type déterminant-déterminable) est composée quant à elle de deux constructibles qui signifient des substances dont la disposition ou la relation entraîne l'intellection d'un être (*esse*). L'idée vient de Priscien qui dit qu'un verbe substantif est consécutif à toute construction du nom avec l'oblique³³⁴. Ainsi, l'auteur des *Communia* propose en exemple l'énoncé « *asinus Sortis* <= l'âne de Socrate> » dont le sens est « L'âne qui est celui de Socrate ».

Dans le même passage fort condensé, tiré des questions au *Priscien majeur* (*P*, 186va) et auquel renvoient les deux organigrammes 4.1 et 4.2 ci-dessus, le Pseudo-Grosseteste détermine rapidement ensuite le rôle de chaque partie du discours indéclinable dans le processus de construction. Seule compte leur signification. La préposition a une essence transitive inaliénable : elle est un *medium transitus*, c'est-à-dire un instrument de la transitivité, du « transit » d'une substance vers une autre. La construction de l'adverbe avec le verbe se conçoit tout bonnement comme celle

³³³ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 141 : « Unum [constructibile] transit in aliud et unum recipit transitum alterius et hoc modo est constructio verbi cum casuali transitiva, dicendo : 'Lego Virgilium' ». Voir aussi ROSIER, « Transitivité et ordre des mots chez les grammairiens médiévaux » (1984), p. 181.

³³⁴ Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XVIII, 1, § 5, éd. HERTZ, *GL III*, p. 212, l. 1-5.

de l'adjectif avec le substantif, l'adverbe étant « l'adjectif du verbe ». La conjonction, enfin, regroupe deux extrêmes d'une phrase pour en faire un seul constructible : « *Petrus et Robertus currunt* <= Pierre et Robert courent> » par exemple.

Maintenant que nous connaissons les deux divisions de la construction que donne notre auteur anonyme, il est pertinent de s'attarder aux définitions de la même notion.

4.2 La notion de construction

Le Pseudo-Grosseteste définit la construction (*constructio*) de deux manières.

D'une part, elle est la « passion » ou la propriété (*passio*) d'un mot relié à un autre (Nicolas de Paris dit qu'elle est la « passion des parties du discours »)³³⁵. D'après C.H. Kneepkens, cet usage de la notion de « *passio* » est alors dans la continuité du deuxième sens de « *constructio* » chez Pierre Hélie, qui est une « interprétation passive de la construction, de l'être construit des mots »³³⁶.

D'autre part, la construction est constituée de « l'unité, la compatibilité ou l'identité de constructibles »³³⁷. Selon notre auteur, la compatibilité (*conformitas*) est certes requise dans les accidents des deux mots d'une combinaison, comme l'annonce d'ailleurs la finalité de la diasynthétique qui est, rappelons-le, de s'assurer de la

³³⁵ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 184ra-rb : « Constructio enim est passio dictionis relate ad aliam » et NICOLAS DE PARIS, *Questiones super primum Priscianum minorem*, Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 7va : « Constructio est partium passio ».

³³⁶ Cf. KNEEPKENS, « The Notion of Construction » (1990), p. 148 et 157.

³³⁷ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 85 : « Constructio [est] per unitatem et conformitatem constructibilium sive identitatem ». Il est intéressant de noter que, selon Gosvin de Marbais, les parties du discours indéclinables ne se construisent pas, mais s'unissent (*Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 10, l. 20-23). La définition du Pseudo-Grosseteste, qui joint l'union à la compatibilité et à l'identité, apparaît dès lors générique à souhait en incluant toutes les possibilités relationnelles que les parties du discours offrent.

compatibilité de deux constructibles eu égard à leurs accidents respectifs³³⁸. Dans ses questions au *Barbarismus*, le Pseudo-Grosseteste oppose sur un plan accidentel similaire l'accord (*convenientia*) des accidents à leur désaccord (*disconvenientia*)³³⁹. Un énoncé est correctement construit lorsqu'il y a accord des accidents, incorrectement construit lorsqu'il y a désaccord et figuré s'il y a désaccord dans les accidents « désignés » par le mot, mais accord dans les accidents des mots qui sont « considérés ou regardés dans un deuxième temps » (*que ex consequenti habentur*), c'est-à-dire s'il y a désaccord grammatical dans les seuls accidents des mots prononcés, mais accord à un second niveau (*ex consequenti*) dans l'intention de celui qui les prononce. Il s'agit d'ailleurs là d'une reformulation de la distinction phare chez les intentionalistes entre l'intellection première (*ad sensum*) et l'intellection secondaire (*ad intellectum*) :

S'il y a accord dans les accidents est causée la correction, tandis que s'il y a désaccord est causée l'incorrection, laquelle est interdite, alors que s'il y a désaccord dans les accidents désignés par le son vocal³⁴⁰, mais accord dans les accidents des mots si on les considère dans un deuxième temps³⁴¹, ainsi est causée la figure, comme quand il y a désaccord eu égard aux intellections primaires, mais accord eu égard aux intellections secondaires se produit une figure (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super le Barbarismus*)³⁴².

³³⁸ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen minus*, § 9 : « Unde subiectum huiusmodi scientie est dictio comparata ad aliam sub conformitate vel difformitate accidentium » ; en français : « D'où le sujet d'une science de cette sorte est le mot "apparié" à un autre selon (*sub*) la compatibilité ou l'incompatibilité de leurs accidents ».

³³⁹ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Barbarismum*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 205va.

³⁴⁰ C'est-à-dire selon un premier acte d'appréhension qui considère seulement les attributs grammaticaux des termes (les modes de signifier et les accidents).

³⁴¹ C'est-à-dire comme l'objet d'une appréhension seconde de nature intellectuelle et fondée sur les signifiés.

³⁴² *Ibid.* : « Si sit convenientia in accidentibus causatur congruitas, si vero sit disconvenientia causatur incongruitas, que prohibetur, si autem sit disconvenientia in accidentibus per vocem designatis, convenientia vero in accidentibus dictionum que ex consequenti habentur, tunc causatur figura, ut quando est disconvenientia intellectibus primariis, convenientia vero intellectibus secundariis fit figura ». Voir ROSIER, *La parole comme acte* (1994), p. 48-49.

Même si chez le Pseudo-Grosseteste le sujet attribué à la diasynthétique ne concerne que la « compatibilité ou l'incompatibilité des accidents », il serait réducteur de limiter la portée de cette définition de la construction à ce seul niveau. En effet, on voit bien que malgré ses efforts pour exposer une mécanique syntaxique avant tout accidentelle, notre auteur tient également compte dans ce domaine de la relation de dépendance³⁴³ qui lie les deux constructibles et, par le fait même, du signifié respectif à ceux-ci. La compatibilité doit alors se produire également sur le plan de la dépendance, puisque « la présence d'une relation de dépendance bien formée est tout autant nécessaire que la conformité des accidents, l'énoncé "*albus currit* <= le blanc court>" présente bien l'accord des accidents, et néanmoins la construction est incorrecte du fait que les deux constructibles signifient *dependentes* <= sous la dépendance de l'autre mot> »³⁴⁴. Mais pour que le grammairien puisse intelliger l'être ou l'existence d'une dépendance, celle-ci doit d'abord contenir deux termes qui présentent un signifié constructible, ce que seules les parties du discours déclinables sont en mesure de réaliser. Comme chez Gosvin de Marbais, nous retrouvons donc implicitement dans les *Communia* trois conditions requises pour la construction d'un mot : 1) qu'il présente un signifié défini (il signifie soit une substance avec une qualité [nom], soit une substance dépourvue de qualité [pronom], soit un acte [verbe] ou bien un acte dans une substance [participe]) ; 2) qu'une nature relationnelle (la dépendance) de sa combinaison avec un autre mot puisse être déterminée et, évidemment, 3) qu'il ait des accidents dont on peut juger la compatibilité avec ceux du mot auquel il est apparié, ce qui va de soi du moment que nous avons affaire à des constructibles qui possèdent un signifié défini³⁴⁵.

³⁴³ La « *dependentia* » est un principe syntaxique qui implique « que dans une construction il y ait un terme qui soit dépendant ou signifie *dependentes*, et un autre qui signifie *per se stant*, ayant ainsi la propriété de terminer la dépendance ouverte par le premier » : cf. ROSIER-CATACH, *Tractatus de constructione* (1997), p. XXVII (intro.). Nous y reviendrons en détail à la page suivante.

³⁴⁴ *Id.*, p. XXVIII (intro.).

³⁴⁵ Cf. GOSVIN DE MARBAIS, *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 10, l. 5-23 et ROSIER-CATACH, *Tractatus de constructione* (1998), p. XXVII (intro.).

Qu'elle soit conçue comme le résultat « passif » de l'action de construire un mot avec un autre ou comme la combinaison de deux constructibles du point de vue soit de leur compatibilité, de leur unité ou de leur identité, la relation mutuelle des deux termes d'un énoncé s'exprime par la notion de dépendance et celle-ci n'apparaît pas *ex nihilo*. En effet, elle existe « selon quelque genre de causalité ou de principe ».

4.3 La notion de dépendance

La notion de dépendance (*dependentia*), inconnue des grammairiens du XII^e siècle³⁴⁶, sera fondamentale en syntaxe dès le milieu du siècle suivant. Il s'agit d'un principe causal³⁴⁷ qui rend compte de la relation naturelle qui lie un constructible à un autre dans une construction binaire, lorsque celle-ci contient un terme au sens indéterminé lorsque considéré en tant qu'unité : c'est le cas du nom adjectif, du verbe personnel, du nom oblique, des noms et pronoms interrogatifs et relatifs, et des adjectifs pronominaux (*qui, aliquis, etc.*)³⁴⁸.

L'une des premières applications attestées de la notion syntaxique de *dependentia* se trouve dans le commentaire au *Priscien mineur* de Robert Kilwardby³⁴⁹. La dépendance permet au grammairien anglais d'analyser et de cerner la nature d'une construction dans son intégralité — nature déterminée par le mode de signifier des deux termes — de meilleure façon que le seul recours aux notions de régime

³⁴⁶ Cf. KNEEPKENS, « The Notion of Construction » (1990), p. 159 et « Robert Kilwardby on Grammar » (2013), p. 54.

³⁴⁷ Le Pseudo-Jourdain de Saxe, *inter alia*, écrit que la dépendance est la cause des constructions : cf. *Notule super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 81 : « Maior patet ex eo quod dependentia est causa propria constructionum ». Le Pseudo-Grosseteste des *Communia* abonde dans le même sens et confère à la dépendance la fonction d'agencer les constructibles (§ 87) : « Dependet enim actus a substantia tanquam a sua causa, cuius dependentie gratia sunt constructibilia ad invicem » ; en français : « En effet, l'acte dépend de la substance en tant qu'elle est sa cause, dépendance en raison de laquelle les constructibles se trouvent les uns par rapport aux autres ».

³⁴⁸ Cf. KNEEPKENS, « Robert Kilwardby on Grammar » (2013), p. 56.

³⁴⁹ Cf. *Id.*, p. 54, n. 123.

(*regimen*) et d'exigence (*exigentia*) en usage depuis au moins le XII^e siècle³⁵⁰. En effet, elle « indique le caractère sémantique indéfini d'un terme ou d'une phrase et donc son inaptitude à signifier sans la détermination que lui donne un autre terme, voire une phrase, dans un contexte phrastique »³⁵¹. Selon Kilwardby, le mot qui comblera la lacune de ce « caractère sémantique indéfini » du mot qui dépend de l'autre (*dependans*) est le *terminans* ; en disant par exemple : « *Lego librum* <= Je lis un livre> », *librum* « termine » ou clôt la dépendance appelée par le verbe *lego* (le *dependans*). Les Modistes, qui perfectionneront cette théorie, diront que la fonction attribuée à chacun de ces mots s'explique par leurs modes de signifier :

En effet, chaque constituant est doté d'un ensemble de propriétés ou modes de signifier, essentiels et accidentels, et les règles de construction mettent en jeu ces propriétés, ce qui conduit à une grande précision métalinguistique. Alors que l'on disait du verbe par exemple, de manière peu précise, qu'il régissait le nominatif, le substantif, le sujet, l'agent, etc., cette construction particulière va être analysée, comme toute construction, comme la mise en relation des ensembles de propriétés de chacun des constructibles, se répondant (ALAIN DE LIBERA et IRÈNE ROSIER, « La pensée linguistique médiévale »)³⁵².

Nicolas de Paris connaît l'idée de dépendance grammaticale, mais l'utilise peu. Elle sert chez lui essentiellement à expliquer le lien sémantique qui unit le verbe défini (*finitum verbum*) à son sujet. Le verbe ne peut pas être absolu, c'est-à-dire être

³⁵⁰ Étonnamment, le Pseudo-Grosseteste n'utilise jamais la notion de régime (*regimen*) — laquelle désigne une relation casuelle — pourtant omniprésente dans les traités didactiques du temps. L'exigence (*exigentia*) c'est pour un mot « d'attirer vers lui un autre mot par la nature de leur dépendance » pour obtenir un énoncé complet (cf. GOSVIN DE MARBAIS, *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 26, l. 17 : « Exigere est aliam dictionem ad se trahere per naturam dependentie »). Voir aussi KNEEPKENS, « Robert Kilwardby on Grammar » (2013), p. 54 : « Exigere was used to explain the presence of every part of a sentence, because it was required, in some form, by another part ». Ainsi, dans une construction binaire, un mot en « exige » un autre, comme le cas direct exige un oblique lorsqu'appariés l'un à l'autre.

³⁵¹ Cf. *Id.*, p. 54-55 : « It is a notion indicating the semantic indefiniteness of a term or a phrase and therefore its inability to act without any further determination by another term or even a phrase in a sentential context, although Kilwardby even extends this inability to the extra- and supra-sentential domain ».

³⁵² A. DE LIBERA et I. ROSIER, « La pensée linguistique médiévale » (1992), p. 167.

signifié seul, parce qu'il **dépend** toujours d'une substance agent : « Or, il semble qu'aucun verbe n'est absolu, parce que la propriété d'un acte dépend des principes de la substance. En effet, agir et subir est propre à la substance. [...] D'où aucun verbe n'est absolu, puisqu'il dépend d'une substance agent »³⁵³. Le même concept guide également sa réflexion à propos de l'ordre des parties du discours tel que présenté par le grammairien de Constantinople (nom, verbe, participe, pronom, préposition, adverbe et conjonction). La place d'une partie est ainsi déterminée par la valeur de sa dépendance par rapport à la suivante, la dépendance la plus importante étant celle qui lie le verbe au nom, les deux parties du discours principales.

Fort probablement postérieurs au commentaire de Kilwardby et aux *Questiones* de Nicolas de Paris, les *Communia super gramaticam* connaissent une notion de dépendance plus élaborée que chez ce dernier, mais moins que chez le premier. En effet, s'il ne connaît pas la paire *dependans/terminans* de Kilwardby — et qui sera centrale dans les théories modistes³⁵⁴ —, le Pseudo-Grosseteste a tout de même recours à la *dependentia* dans l'analyse des constructions binaires composées ou bien d'une substance nominale et d'un acte verbal défini (à la suite de Nicolas de Paris) ou bien, et dans une bien plus grande mesure, d'une substance nominale et d'une substance oblique³⁵⁵.

La relation de dépendance la plus forte en grammaire est celle qui lie le verbe à son sujet. Elle fait partie intégrante du signifié du verbe dont la relation nécessaire avec le nom assure de facto la distinction de la classe verbale. Ainsi, ce qui fait du verbe

³⁵³ Cf. NICOLAS DE PARIS, *Questiones super primum Priscianum minorem*, Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 15rb-15va : « Sed videtur quod nullum verbum sit absolutum, quia proprietas actus dependet a principiis substantie. Agere enim et pati est proprium substantie. [...] Unde nullum verbum est absolutum, cum dependeat a substantia agente ». Voir KNEEPKENS, « The Notion of Construction » (1990), p. 160-161.

³⁵⁴ Cf., *inter alia*, DE LIBERA et ROSIER « La pensée linguistique médiévale » (1992), p. 166-168.

³⁵⁵ Dans le cas de la relation entre un mot anaphorique et son antécédent, vu l'identité des référents, il n'est pas question d'une relation de dépendance, mais d'une relation d'identité — et en l'occurrence parfaite —. Une situation qui a valu à la construction de l'anaphorique un traitement prééminent parmi les genres de constructions étudiés par Priscien.

une partie à part n'est pas l'accident du mode, mais la dépendance du mode de signifier de l'action et de la passion pour quelque sujet déterminé ou fixe :

Il faut dire que le mode <en tant qu'accident du verbe> n'est pas ce par quoi on pose le verbe comme espèce « partie du discours », mais davantage le mode <de signifier> de l'action et de la passion ou leur dépendance pour un sujet quelconque, à laquelle dépendance le mode <= en tant qu'accident du verbe> est consécutif de manière étroite. Une dépendance de cette sorte se trouve dans le seul verbe et pas dans les autres parties du discours (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)³⁵⁶.

Une dépendance aussi étroite (*de proximo*) ne se retrouve en effet que dans la classe verbale.

La même dépendance binaire est aussi utilisée dans les *Communia* pour des questions d'ordre naturel, non pas pour déterminer la disposition des parties du discours comme chez Nicolas de Paris, mais pour juger de l'ordre de la matière contenue dans le *Priscien mineur*. Ainsi donc, même si elles constituent des parties du discours tout à fait autonomes, Priscien ne traite pas de la construction du nom et du verbe séparément, mais dans leur être apparié ou leur relation de dépendance³⁵⁷. Dans le même ordre d'idées, le grammairien de Constantinople étudie la construction du nom avec le verbe avant d'étudier la construction du nom avec le nom, d'une part parce que le type d'énoncé binaire nom + verbe permet l'expression d'un affect et, d'autre part, à cause de l'intensité de la dépendance qui lie l'acte à la substance³⁵⁸.

³⁵⁶ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Salamanca, Biblioteca Universitaria, 1986, fol. 111va (*P* est trop fautif dans ce passage, nous avons donc utilisé *S*) : « Dicendum quod modus non est id per quod reponitur verbum in specie partis, set magis modus actionis et passionis sive dependentia illorum ad aliquod subiectum, ad quam dependentiam de proximo consequitur modus. Huiusmodi autem dependentia <dependentia *P*> om. *S*> reperitur in solo verbo et non in aliis ».

³⁵⁷ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 87. Nous avons abordé cette problématique plus haut (partie 2.2.3), où il était question de la division du *Priscien mineur*, aux pages 80-81.

³⁵⁸ Cf. *Id.*, § 88 et toujours *supra*, p. 80-81.

Après la dépendance du verbe à l'égard du nom, vient celle, aussi transitive, du cas oblique à l'égard du cas direct « et non pas le contraire »³⁵⁹. De la dépendance des modes de signifier on passe ici à la dépendance des cas. Ce n'est pas par hasard que, dans sa conception assumée d'une syntaxe à deux termes, le Pseudo-Grosseteste décide de consacrer pas moins de cinq discussions « *Consequenter* » aux constructions de ce genre, à travers l'examen exhaustif des combinaisons que permettent les cas latins (chap. IX-XIII de notre édition). À leur tour, ces constructions ont prééminence sur la dépendance nom substantif + nom adjectif pour la raison qu'elles se fondent sur le principe de causalité qui leur attribue un être (*esse*) déterminé par la relation de cause à effet qui unit les deux mots de la combinaison. Quant à elle, la dépendance intransitive du nom adjectif à l'égard du nom substantif (« *Homo albus* <= Homme blanc> », par exemple) repose sur la nécessité sémantique pour le référent de l'adjectif d'être apparié au référent d'un nom substantif ; en effet, à la différence du nom substantif qui peut être posé seul, l'adjectif, par sa nature indéterminée ou indéfinie, appelle toujours un substantif³⁶⁰. Parce qu'intransitif, ce type de dépendance, qui demande évidemment une compatibilité des cas, des genres et des nombres, présente la valeur la plus faible ; en comparaison par exemple avec la construction du cas direct + cas obliques, de laquelle un être causal est intelligé par le biais d'un verbe substantif :

³⁵⁹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen minus*, § 71 : « Habet enim rectus ordinationem intransitivam cum verbo, obliquus vero magis transitivam. Set obliquus poterit reducere rectum et hoc est quia obliquus dependet a recto et non econtrario » ; en français : « En effet, le cas direct présente un ordonnancement intransitif avec le verbe, tandis que le cas oblique a davantage une construction transitive. Or l'oblique pourra ramener le direct à sa construction et cela parce que l'oblique dépend du direct et non pas le contraire ».

³⁶⁰ Fidèle à son idée selon laquelle la dépendance est la cause ou principe de la construction, Gosvin de Marbais dira que c'est précisément la dépendance de l'adjectif à l'égard du substantif qui est la cause de la construction du nom adjectif avec le substantif (éd. ROSIER-CATACH, p. 21, l. 20-25) : « Omne id quod dependet ab altero et exigit conformari cum ipso in genere, casu et numero, illud cum eo construitur. [...] Sed adiectivum dependet a substantivo et exigit predictam conformitatem accidentium. Quare adiectivum cum substantivo suo construatur. Quod concedendum est » ; en français : « Tout ce qui dépend d'autre chose et exige d'être compatible avec elle en genre, en cas et en nombre, se construit avec la chose en question. [...] Or, l'adjectif dépend du substantif et exige une compatibilité des accidents. C'est pourquoi l'adjectif se construit avec le substantif. Ce qu'il faut concéder ».

Il faut dire que la dépendance entre l'oblique du nom et le nom qui exige est plus importante que celle entre le nom substantif et le nom adjectif : ce qui est patent. En effet, la construction d'un adjectif avec un substantif est intransitive, alors que la construction du nom avec des obliques n'est pas ainsi intransitive, comme on le verra. Mais une dépendance de cette sorte est la raison pour laquelle le verbe substantif est sous-entendu (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)³⁶¹.

Les trois types de dépendance du Pseudo-Grosseteste se déclinent donc hiérarchiquement en :

Tableau 4.1 — La hiérarchie des dépendances

Dépendances		Critères hiérarchiques
I	Nom + Verbe ou intransitive d'acte	Permet l'expression d'affects et est fondée sur la forte relation de la substance à l'acte.
II	Nom + Oblique ou transitive personnelle	Implique l'intellection de l'être. Cause l'intellection d'un verbe substantif.
III	Nom substantif + Nom adjectif ou intransitive personnelle	Les dépendances de constructions intransitives sont les plus faibles.

Ainsi donc, la dépendance qui intéresse le plus notre auteur anonyme est celle du nominatif + oblique, alors qu'il y consacre, rappelons-le, pas moins de cinq discussions (chapitres IX-XIII).

La manière dont le Pseudo-Grosseteste — et d'autres auteurs contemporains comme Gosvin de Marbais³⁶² — examine ce type de construction est particulièrement intéressante en ce que le grammairien, censément préoccupé par les seuls signifiés et

³⁶¹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 137 : « Dicendum est quod maior est dependentia inter obliquum nominis et nomen quod exigit quam inter substantivum et adiectivum : quod patet. Est enim intransitiva constructio adiectivi cum substantivo, non sic autem est intransitiva constructio nominis cum obliquis, sicut patebit. Huiusmodi vero dependentia est causa quare verbum substantivum intelligitur. Huiusmodi vero dependentia est causa quare verbum substantivum intelligitur ».

³⁶² Cf. *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 24-25.

accidents généraux des choses (c'est-à-dire du point de vue des sept parties du discours et de leurs accidents respectifs), glisse ici vers une sémantique qui tient également et principalement compte de la nature accidentelle de la chose signifiée par le nominatif dans sa dépendance à l'égard du référent signifié par l'oblique³⁶³. On dit, par exemple, que lorsqu'elle est combinée à un référent signifié par le génitif, la chose signifiée par le nominatif présente pour nature d'être la « possession de quelqu'un » ; ainsi, le sens de l'énoncé *asinus Sortis* <= l'âne de Socrate> est que l'âne est la possession de Socrate. Cette même nature accidentelle appréhendée sert de principe à la dépendance, car pour être le principe d'une exigence ou d'une construction un principe doit d'abord rendre compte d'une dépendance : « Ce qui n'est pas le principe d'une dépendance n'est pas le principe d'une exigence ou d'une construction »³⁶⁴. Dans l'exemple *asinus Sortis* <= l'âne de Socrate>, toute analyse syntaxique part donc de la dépendance de possession qui lie la nature de la chose signifiée par le nominatif à son possesseur au génitif. Le principe de la dépendance du référent « âne » à l'égard du référent « Socrate » se trouve en effet, écrit le Pseudo-Grosseteste, dans la « nature accidentelle que déduit l'âme du nominatif, laquelle nature accidentelle n'est [cependant] pas rendue en elle-même par le nominatif seul »³⁶⁵. En effet, l'esprit appréhende la nature d'une chose signifiée par le nominatif en relation binaire avec une autre réalité signifiée, elle, par un nom

³⁶³ Il existe donc au moins deux types de dépendance. Une première, grammaticale, est relative à la déclinaison des cas et fait simplement dépendre l'oblique du cas direct qui l'exige, alors que le deuxième genre, proprement sémantique, cherche une concordance dans les natures accidentelles des référents des deux termes (comme la dépendance de la possession signifiée par le nominatif à l'égard du possesseur signifié par le génitif). Il faut éviter de confondre ces deux niveaux qui intervertissent les fonctions des deux termes (le dépendant et ce dont il dépend) ; le premier niveau considère l'oblique comme dépendant du cas direct (à cause de l'indétermination de l'oblique, lequel ne peut être posé seul), alors que le deuxième considère le référent du cas direct comme dépendant du référent de l'oblique.

³⁶⁴ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen minus*, § 126 : « Illud quod non est principium dependentie non est principium exigentie vel constructionis ».

³⁶⁵ Donc selon les paramètres du deuxième type de dépendance (entre deux substances signifiées par le nom). Cf. *Id.*, § 140 : « Est autem principium dicte exigentie natura accidentalis accepta circa nominativum ab ipsa anima, que per nominativum de se non significatur » ; en français : « Le principe de ladite exigence est la nature accidentelle déduite du nominatif par l'âme, laquelle nature accidentelle n'est pas signifiée de soi (*de se*) par le nominatif ».

oblique dont elle dépend (dans une dépendance de type sémantique) : dans le cas de l'âne de Socrate, cette nature ou propriété (*ratio*) de l'âne en sera une de possession par rapport à son possesseur, en l'occurrence Socrate.

Une telle conception de la syntaxe nous ramène à la définition de la construction comme « propriété » (*passio*) d'un mot par rapport à un autre³⁶⁶. Dans cette perspective, les combinaisons binaires nominatif + cas oblique sont examinées **après** avoir été construites, selon des critères de dépendance ontologique prédéterminés. Dans le cas éclairant de la construction du génitif, la « grille d'analyse des dépendances » des grammairiens énonce une règle générale qui se déclinera ensuite secondairement, à savoir qu'elle implique essentiellement la dépendance d'une possession à l'égard de son possesseur :

Le principe de ladite dépendance est la nature accidentelle que l'âme déduit du nominatif, laquelle nature accidentelle n'est pas signifiée de soi (*de se*) par le nominatif (d'où l'intellection de la possession qui se fait par le nominatif), cependant, reliée au génitif <cette nature accidentelle> est la cause de ladite dépendance. En effet, **la possession dépend d'un possesseur et une intellection de possession de cette sorte n'est pas déduite d'un nominatif posé seul, mais autour d'un nominatif relié à un génitif**. Car, puisque le génitif est génératif, il signifie une substance du point de vue d'un possesseur et d'un « géniteur » et de là vient qu'est désignée par le nominatif une chose en tant qu'elle est possédée ou en tant qu'elle est une possession de quelqu'un générant cette possession. Ainsi donc, il est patent que l'âme n'est pas la seule cause de la nature accidentelle déduite du nominatif, mais que c'est davantage la relation ou la dépendance d'une chose signifiée par le nominatif à l'égard d'une chose signifiée par le génitif, parce que le génitif présente une valeur possessive (*possessorius est*) et signifie une substance du point de vue d'un possesseur (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)³⁶⁷.

³⁶⁶ Voir *supra*, p. 157.

³⁶⁷ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 140 : « Est autem principium dicte exigentie natura accidentalis accepta circa nominativum ab ipsa anima, que per nominativum de se non significatur (unde intellectus possessionis qui per nominativum datur intelligi), relata tamen ad ipsum genitivum est causa dicte dependentie. Dependet enim possessio a possessore et huiusmodi

Or, il n'y a pas que le génitif qui soit concerné par cette sémantique fondée sur les signifiés spéciaux des choses³⁶⁸, la construction du nominatif avec l'oblique, qui se fait donc par le biais de la nature accidentelle de la chose signifiée par le nominatif dans le contexte de sa dépendance à l'égard d'autre chose signifiée par l'oblique, se présente en effet de différentes manières bien distinctes qui correspondent aux cas latins. Si la dépendance du cas direct à l'égard du génitif désigne un être dont la nature accidentelle est la possession ou la génération, celle du datif signifie tout autant un être en acquisition, celle de l'ablatif l'être obtenu d'une cause efficiente ou instrumentale et la dépendance de l'accusatif l'être « attribué au tout par la partie » ; le Pseudo-Grosseteste montre bien qu'il est question de la disposition ontologique d'une substance signifiée par le cas direct par rapport à une autre dont elle dépend et qui, elle, est signifiée par l'oblique³⁶⁹ :

Mais une dépendance de cette sorte³⁷⁰ est la cause de l'intellection d'un verbe substantif, ce qui est patent ainsi : car le nom qui exige un oblique signifie ce qui est « apparié » à une chose signifiée par l'oblique : soit en tant qu'il en provient, et on a alors la construction du génitif ; soit en tant qu'il en est l'acquisition, et on a ainsi la construction du datif ; soit en tant que chose acquise par la partie, et on a alors la construction de l'accusatif, soit en tant que chose acquise par une cause efficiente, et on a ainsi la construction de l'ablatif (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)³⁷¹.

intellectus possessionis non accipitur circa nominativum absolute, set circa nominativum relatum ad genitivum. Nam, cum genitivus sit generativus, significat substantiam in ratione possessoris et generantis et inde est quod per nominativum designatur res ut possessa sive ut est possessio alicuius generantis illam possessionem. Sic ergo, patet quod anima non est solum causa huiusmodi accidentalitatis nature circa nominativum accepte, set magis relatio sive dependentia rei significate per nominativum ad rem significatam per genitivum, quia genitivus possessorius est et significat substantiam in ratione possessoris ».

³⁶⁸ Sur la signification spéciale, voir *supra*, p. 97-99.

³⁶⁹ Par exemple, dans la dépendance au génitif « *asinus Sortis* <= l'âne de Socrate> », le référent « âne » est disposé ontologiquement comme la possession du référent « Socrate » ; l'âne est la possession de Socrate.

³⁷⁰ C'est-à-dire la dépendance du nom à l'égard de l'oblique.

³⁷¹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 137 : « Huiusmodi vero dependentia est causa quare verbum substantivum intelligitur, quod patet sic : nam nomen exigens obliquum significat id quod comparatur ad rem significatam per obliquum aut ut cuius est, et tunc est

En résumé, la chose signifiée par le nominatif peut être disposée ontologiquement à l'égard de la chose signifiée par l'oblique :

- En tant qu'elle en provient ou en est issue, dans une relation de possession ou de génération : GÉNITIF (*Asinus Sortis* <= L'âne de Socrate>) ;
- En tant qu'elle lui est acquise : DATIF (*Donum tibi* <= Un cadeau pour toi>) ;
- En tant que réalité attribuée à un tout et déterminée « par la partie »³⁷² : ACCUSATIF (*Albus pedem* <= Blanc quant au pied>) ;
- En tant que réalité obtenue par une cause efficiente : ABLATIF (*Vir magna virtute* <= Un homme d'une grande force>) :

L'idée d'une « disposition ontologique » d'un référent signifié par le nominatif par rapport à un référent signifié par l'oblique a pour origine le principe énoncé par Priscien au livre XVIII de ses *Institutions* qui dit que l'être, par le biais du verbe ou participe substantif³⁷³, est consécutif à une construction du nominatif avec l'oblique qu'il exige ; cependant, précise Priscien, l'usage courant veut que, dans un tel contexte, le verbe ou participe substantif soit omis en ellipse :

Il est certes nécessaire qu'un verbe ou un participe soit consécutif aux noms qui exigent des obliques, comme « *filius Herculis sum* <= le fils d'Hercule je suis> »³⁷⁴ ou [...] « *fortis sum virtute* <= fort je suis de ma vertu> » [...]. Or, la construction des cas de cette sorte (c'est-à-dire la construction du nominatif avec les obliques) se fait habituellement par l'ellipse du verbe ou du participe substantif (PRISCIEN, *Institutiones grammaticales*)³⁷⁵.

constructio genitivi, aut ut ad ipsum ordinabile per acquisitionem, et tunc est constructio dativi, aut ut res acquisita per partem, et tunc est constructio accusativi, aut ut res acquisita per causam efficientem, et sic est constructio ablativi ».

³⁷² La construction du nominatif + accusatif correspond à la figure de construction de la synecdoque, laquelle a la propriété d'attribuer quelque chose à un tout par sa partie. En disant « *albus pedem* », la qualité de la blancheur est attribuée à toute la personne même si seul son pied est blanc. Voir à ce sujet le chapitre XII de notre édition et *infra*, partie 4.5.2, p. 195-200.

³⁷³ Les verbes substantifs (avec leurs participes respectifs) sont les verbes être (*esse*), devenir (*fieri*) et exister (*existere*).

³⁷⁴ Les caractères gras sont de nous.

³⁷⁵ PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XVIII, 1, § 5, éd. HERTZ, *GL III*, p. 212, l. 1-7 : « Nominibus quidem exigentibus obliquos necesse est substantivum verbum vel participium consequi, ut 'filius Herculis sum' vel [...] 'fortis sum virtute' [...]. Est autem quando per ellipsin verbi vel participii

Plusieurs siècles séparent l'enseignement du grammairien de Constantinople de celui de notre Pseudo-Grosseteste ; durant cette période, la grammaire, la sémantique et la philosophie en général ont connu un essor prodigieux si bien que la question de l'intellection sous-entendue d'un verbe substantif dans la construction du nominatif avec l'oblique qu'il exige devient, chez notre auteur inconnu du XIII^e siècle, une discussion ontologique de la nature accidentelle signifiée dans les dépendances de ce genre. Ainsi, selon le Pseudo-Grosseteste, l'être d'une construction du nominatif avec l'oblique est celui de la dépendance : « En effet, on n'intelligé pas un verbe substantif par la nature du nom qui exige, ni par la nature de l'oblique, mais par la nature de ladite dépendance »³⁷⁶ et cet être de la dépendance, de nature causale et principielle (« la dépendance entre le nom et l'oblique qu'il exige existe selon quelque genre de causalité ou de principe » [§ 137])³⁷⁷, est le produit d'une relation de cause à effet entre les deux réalités signifiées : « On intelligé l'être à partir d'une relation de cause à effet. En effet, à partir d'une relation de cette sorte on intelligé l'être de l'effet, lequel tire son être de la cause »³⁷⁸. Ainsi, une chose signifiée par le nominatif partage avec son oblique des liens analogues à ceux de l'effet à sa cause : « En effet, une réalité signifiée par le nominatif est appariée à une réalité signifiée par l'oblique, comme l'effet à sa cause »³⁷⁹.

substantivi huiuscemodi casuum (id est nominativi cum obliquis) constructio soleat proferri ». La notion d'exigence (*exigentia*) indique la relation de dépendance du point de vue du terme qui dépend de l'autre : « Exiger, écrit Gosvin de Marbais, c'est pour un mot d'attirer vers soi un autre mot par la nature de la dépendance » (*Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 26, l. 17) : « Per hoc patet differentia inter regere et **exigere est aliam dictionem ad se trahere per naturam dependentie** ». L'expression est déjà chez Priscien qui discute dans ce même extrait des « noms qui exigent un oblique » (*nominibus exigentibus obliquos*).

³⁷⁶ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 138 : « Non enim intelligitur verbum substantivum per naturam nominis exigentis, neque per naturam obliqui, set per naturam dicte dependentie ».

³⁷⁷ *Id.*, § 137 : « Hec dependentia inter nomen et obliquum quod exigit sit secundum aliquod genus causalitatis vel principii ».

³⁷⁸ *Ibid.* : « Ex relatione vero cause ad effectum intelligitur esse. Ex huiusmodi enim relatione intelligitur esse effectus, qui a causa trahit esse ».

³⁷⁹ Cf. *Id.*, § 139 : « Comparatur enim res significata per nominativum ad rem significatam per obliquum, sicut effectus ad suam causam ».

Par exemple :

Filius Pelei <= Le fils de Pélée>

Cause : *Pelei* (le possesseur ou géniteur)



Effet : *Filius* (la possession ou l'engendré)

=

Être de la nature de la dépendance au génitif : Achille est la possession ou l'engendré de Pélée.

C'est d'ailleurs ce statut de cause qui, dans les constructions du nominatif avec l'oblique, assure à ce dernier son intégrité et ne permet de variation que de la part du premier terme au nominatif dont le référent désigne ontologiquement l'effet : « Mais, du point de vue de la cause, la cause désignée requiert un effet désigné par n'importe quel cas et de là vient que l'oblique demeure inchangé, tandis que le nominatif est infléchi par toutes les différences de cas »³⁸⁰. Il va effectivement de soi et il est nécessaire que les quatre dépendances casuelles prédéterminées, selon leurs significations respectives, contiennent un terme oblique invariable. Ainsi, dans la dépendance de possession au génitif (comme *asinus Sortis* <= l'âne de Socrate>), le terme *Sortis* demeurera invariable, car s'il venait à être modifié, la construction s'effondrerait du point de vue « de la valeur de l'exigence » (*ex vi exigentie*), c'est-à-dire que c'est le cas oblique qui fonde la dépendance donc il ne peut pas varier en effet ; c'est le cas oblique qui fonde la dépendance parce que c'est la cause qui donne l'être. À l'inverse, le premier terme de la combinaison qui exige (tel *asinus*) ne connaît aucune restriction de ce type et peut se décliner sous tous les cas. Cela est dû à sa condition de constructible dépendant (dans une dépendance de type grammaticale) : « Or le nominatif varie selon les cas, parce que sous n'importe quel

³⁸⁰ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 139 : « Causa vero, in ratione cause, designata exigit effectum quocumque casu designatum et inde est quod obliquus immobilis manet, nominativus vero inflectitur per omnes differentias casus ».

cas où une réalité signifiée par le nominatif est appréhendée, il a toujours une dépendance à l'égard d'une réalité signifiée par l'oblique »³⁸¹.

Si la signification des dépendances du nominatif + oblique est prédéterminée selon un schéma fondé sur les cas latins (génitif = être possédé ou généré ; datif = être acquis ; accusatif = être attribué au tout par la partie ; ablatif = être acquis par la cause efficiente), cela se fait conséquemment aux dépens de l'universalité de la science grammaticale, pourtant nécessaire suivant les paramètres épistémologiques d'Aristote et alors assez bien définis à la faculté des arts. On sent ici que le grammairien outrepassé les limites de sa discipline en employant dans sa syntaxe les signifiés spéciaux des choses signifiées par les deux mots d'une telle combinaison ; au-delà du seul niveau grammatical — il faut bien d'abord avoir deux noms (lesquels signifient la substance qualifiée), dont le premier est signifié par le nominatif et le second par l'oblique —, c'est la portée sémantique des référents et la relation causale qui les unit qui décident de la nature d'une construction. Ces signifiés ne sont cependant pas de purs signifiés lexicaux, puisque, par exemple, être cause et effet ne dépend pas totalement de la nature de la chose signifiée, mais représentent une sorte d'intermédiaire qu'il faudra étudier davantage. Sans doute la tentative de notre auteur d'expliquer les constructions de ce genre par un phénomène de cause à effet entre les deux référents en est-elle une pour répondre au réquisit universel de la science aristotélicienne, en disant que « tout référent oblique est la cause de son effet au nominatif » ou encore que « tout oblique d'une dépendance déterminée avec nominatif est invariable », mais il reste difficile de croire qu'une telle approche syntaxique puisse réellement se décliner en véritables principes universaux, infaillibles et pérennes « qui seraient les mêmes chez tous »³⁸². Doit-on ainsi juger la

³⁸¹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen minus*, § 139 : « Set nominativus variatur per casus, quia sub quocumque casu accipitur res significata per nominativum, semper habet dependentiam ad rem significatam per obliquum ».

³⁸² On peut dire en tout cas que la relation cause-effet est universelle en tant qu'elle détermine une relation de dépendance et accidentelle en tant qu'elle se matérialise au génitif ou au datif.

grammaire latine mieux aboutie que la grammaire grecque pour avoir distingué l'ablatif du génitif alors que le grec assimile les deux cas au datif ? Que dire aussi des langues vernaculaires, comme le français, qui ont depuis longtemps délaissé le système de déclinaison pour une syntaxe de positionnement des termes ? Bien que louable, la pensée syntaxique du Pseudo-Grosseteste en la matière s'élabore en amont de la discipline grammaticale, dans la mesure où elle examine et juge *a posteriori* une liste de constructions ou dépendances établies par la tradition (un inventaire de constructions d'abord présenté par Alexandre de Villedieu dans son *Doctrinale*)³⁸³, selon qu'elles existent déjà, sont répertoriées et présentent une signification bien claire suivant le cas oblique utilisé devant le nominatif³⁸⁴. La façon de faire avait le mérite de favoriser la spéculation philosophique, comme le montreront les discussions parfois originales sur la construction du nominatif avec le génitif, et d'offrir au bout du compte des théories très bien construites et valides d'un point de vue sémantique ; elle ne devait cependant pas survivre à l'avènement d'une grammaire spéculative aux fondations théoriques véritablement universelles comme celle du courant modiste.

Priscien porte d'ailleurs sa part de responsabilité dans la méthode déployée (c.-à-d. le jugement syntaxique *a posteriori*) par le Pseudo-Grosseteste dans son examen des constructions du nominatif avec l'oblique en ce qu'il l'applique lui-même au livre XVIII des *Institutiones grammaticales*. L'auteur des *Communia*, qui après tout ne prétend pas faire autre chose ici que d'enseigner cedit livre XVIII (inscrit, rappelons-le, au programme universitaire) en en manipulant la matière avec les outils théoriques à sa portée, marche dans les pas du grammairien de Constantinople qui, lui, devait expliquer à un auditoire hellénophone tout l'éventail des constructions que connaissait la tradition littéraire latine.

³⁸³ Voir ROSIER-CATACH, *Tractatus de constructione* (1998), p. 28, n. 49.

³⁸⁴ Nous verrons plus loin de quelle manière un tel inventaire pouvait se décliner avec le cas des six constructions du génitif.

À l'opposé du spectre de ces dépendances de nature plus sémantique que grammaticale qui lient le référent du nominatif à celui de l'oblique, le Pseudo-Grosseteste s'intéresse également à la construction des verbes, surtout substantifs (être, devenir et exister) et vocatifs (s'appeler et se nommer), visiblement en continuité en cela avec sa réflexion sur la construction du cas direct avec l'oblique, dans la mesure où encore une fois il regardera avec intérêt la dimension ontologique du problème. Ainsi, dans ses questions sur la diasynthétique, le Pseudo-Grosseteste s'attarde essentiellement à deux grandes sortes de construction dans lesquelles les notions d'identité et de dépendance sont cruciales : respectivement l'intransitive d'actes (chap. VII et VIII de notre édition) et, surtout, la transitive de personnes (dans les chapitres sur la construction du nom avec cas obliques : chap. IX-XIII). Le premier type s'articule autour de la construction du cas direct d'une part avec les verbes substantifs et d'appellation, d'autre part avec les verbes impératifs.

4.4 La construction intransitive d'actes

La construction du nominatif avec le verbe qui ouvre le livre XVIII des *IG* de Priscien passionnait les grammairiens médiévaux parce qu'elle impliquait généralement une discordance d'accidents dans la composition d'un énoncé³⁸⁵. Dans son acception générale, l'évocation (*evocatio*) a pour définition « l'adjonction intransitive de mots divers, en sorte que l'un soit attiré à la propriété de l'autre, comme “moi, Priscien, je lis”, [“toi, Platon, tu parles”, etc.] »³⁸⁶. Dans un usage plus

³⁸⁵ Voir, *inter alia*, PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 193vb-194vb ; ANONYME, *Guide de l'étudiant parisien*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 345-370 ; NICOLAS DE PARIS, *Questiones super primum Priscianum minorem*, Bodleian, Lat., misc. 34, 16ra-17va ; GOSVIN DE MARBAIS, *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 55-59 et JEAN BALBI, *Catholicon*, éd. et trad. COLOMBAT et ROSIER-CATACH, p. 139-145. Nous traitons d'abord du problème de l'évocation pour la raison qu'il est le premier considéré dans les questions des *Communia* sur le livre XVIII des *Institutiones grammaticales*. En fait, pour les sous-sections qui suivent, nous respectons l'ordre de la matière traitée dans le texte à l'étude.

³⁸⁶ JEAN BALBI, *Catholicon*, éd. et trad. COLOMBAT et ROSIER-CATACH, p. 139. Voir aussi PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 194rb : « Evocatio vero est <est S] om. P> tractio tertie persone <persone S] om. P> ad primam vel ad

spécifique, l'évocation (*evocatio*) consiste à accepter devant les verbes substantifs et vocatifs (*vocativa*)³⁸⁷ — donc en contexte intransitif —, que la troisième personne du sujet soit appariée à un verbe de première ou de deuxième personne, du genre : « *Priscianus sum* <= Priscien je suis> »³⁸⁸. On dit dans ce cas que la nature « discrète » ou définie du pronom intelligée dans le verbe être « attire » (*trahit*) vers elle la nature de la personne du nom, plus « floue » (*confusa*). La même chose se produit avec l'évocation des pronoms de première et de deuxième personne, à savoir que la nature floue du nom à la troisième personne est attirée par le caractère défini de la personne du pronom, par exemple : « *Ego Priscianus curro* <= Moi Priscien je cours> », « *Tu Priscianus curris* <= Toi Priscien tu cours> », etc. Selon le Pseudo-Grosseteste, tout comme la conception (*conceptio*), qui consiste en l'agglutinement par la conjonction « *et* » des genres, nombres et personnes de termes sujets, du type : « *Ego et tu currimus* <= Moi et toi courons> », l'évocation est contenue sous la figure de construction de la syllepse³⁸⁹ qui, dans ce cas, est excusée par la nécessité pour la première ou la deuxième personne « d'attirer » vers sa nature la troisième personne du nom » :

secundam immediatam » ; en français : « L'évocation est l'attraction de la troisième personne vers la première ou vers la deuxième personne immédiate ».

³⁸⁷ Qui sert à appeler ou nommer les choses (« se nommer » et « s'appeler », par exemple).

³⁸⁸ Les grammairiens médiévaux, comme le Pseudo-Grosseteste, croyaient que les noms étaient à la troisième personne, et ce, tout en n'incluant pas la personne parmi les accidents de cette partie du discours à cause d'une absence d'universalité due au cas vocatif ; cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 187va : « Dicendum quod, in arte gramatica, non dicitur aliquid proprie accidere nisi accidat secundum quamlibet sui differentiam vel secundum plures, set persona non accidit nomini secundum omnes sui differentias, neque secundum plures in quolibet casu. Est enim nomen tertie persone in aliis casibus a vocativo casu et, propter hoc, non dicitur persona accidere nomini, set pronomini dicitur accidere <nomini, set pronomini dicitur accidere S] om. P>, quia ei convenit secundum omnes differentias » ; en français : « Il faut dire que, dans l'art grammatical, on dit que quelque chose est proprement un accident s'il est un accident dans toutes les différences ou dans plusieurs, or la personne n'est pas un accident du nom dans toutes ses différences, ni dans plusieurs, à n'importe quel cas. En effet, le nom est à la troisième personne dans tous les cas à part le vocatif aussi, à cause de cela, on ne dit pas que la personne est un accident du nom, mais on dit qu'elle est un accident du pronom, parce qu'elle lui convient dans toutes ses différences ».

³⁸⁹ Pour les médiévaux, la figure de la syllepse regroupe tous les phénomènes d'accord ; elle est, au sens large, « l'agglutination de termes, coordonnés ou non, ayant des accidents opposés par rapport à un verbe » : cf. ROSIER-CATACH, « La tradition de la grammaire universitaire médiévale » (2000), p. 483 et « Le traitement spéculatif des constructions figurées au XIII^e siècle » (1988), p. 194.

À l'autre point, il faut dire que là où il y a une conception et une évocation, il y a une figure de construction. Où il y a une figure de construction, il y a quelque chose de correct. Il y a une incorrection dans la conception et l'évocation à cause de l'incompatibilité des personnes ou encore de l'incompatibilité des genres ou des nombres dans la conception. Or, une incorrection de cette sorte est excusée étant donné que la première ou la deuxième personne attire la troisième personne du nom vers sa nature. Pareillement, dans la conception, la première personne s'adjoint la deuxième et la troisième du point de vue d'un acte aussi, à cause de cette association, ladite incorrection est excusée. [...] L'évocation et la conception sont contenues dans la syllepse selon qu'elle est une figure distincte des quatre autres que nous examinerons plus loin (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)³⁹⁰.

Le rapport qui lie la « discrétion » ou la définition de la première et de la deuxième personne à la « confusion » ou « indéfinition » de la troisième est analogue à celui d'un étant déterminé qui a la force ou la puissance (*potentia*) de « réduire » à sa propre nature un étant indéterminé :

À l'autre point, il faut dire que l'évocation se produit proprement dans l'accident dans lequel se trouvent ces différences « flou » et « discret » et cela se trouve dans les personnes, car la première personne et la deuxième sont « discrètes » et définies, tandis que la troisième est floue. Or, le discret attire le flou vers sa nature, comme un étant déterminé a la puissance de réduire un étant indéterminé (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)³⁹¹.

³⁹⁰ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 194va : « Ad aliud, dicendum quod ubi est conceptio et evocatio, est figura constructionis. Ubi est figura constructionis, est aliquid congrui. Est autem incongruitas in conceptione et evocatione repugnantia personarum vel etiam repugnantia generum vel numerorum in conceptione. Huiusmodi autem incongruitas excusatur propter hoc quod prima vel secunda persona trahunt tertiam nominis ad sui naturam. Similiter in conceptione prima associat sibi secundam et tertiam respectu actus et, propter istam associationem, excusatur dicta incongruitas [...] Continentur autem evocatio et conceptio sub syllepsi prout est figura distincta contra alias quatuor de quibus posterius inquiretur ».

³⁹¹ Cf. *Id.*, fol. 194rb : « Ad aliud, dicendum quod evocatio proprie fit in <in S] om. P> illo accidente in quo reperiuntur iste differentie 'confusum' et 'discretum' et hoc reperitur in personis, nam persona prima et secunda sunt discrete et finite, tertia vero est confusa. Set discretum trahit confusum ad sui naturam, sicut ens determinatum habet potentiam minuendi ens indeterminatum ».

L'évocation des pronoms relève de tous les genres de verbes (substantifs, adjectifs et vocatifs), tandis que le premier type ne concerne lui que les verbes substantifs et vocatifs. Le Pseudo-Grosseteste a notamment recours à cette notion d'évocation dans l'étude de la construction du nominatif avec le verbe.

4.4.1 La construction du nominatif avec le verbe³⁹²

Il existe trois principes ou accidents de construction du nom avec le verbe défini (autre qu'infinitif ou « indéfini ») : le nombre, la personne et le cas direct du point de vue du nom au nominatif ; et trois principes du point de vue du verbe : également le nombre et la personne, et un mode défini.

Tableau 4.2 — Principes de construction intransitive du cas direct avec le verbe défini (*Priscianus scribit* <= Priscien écrit>, par exemple)

Principes de construction du nominatif	Principes de construction du verbe
Le nombre	Le nombre
La personne	La personne
Le cas direct	Le mode défini (tous les modes sauf l'infinitif)

Le respect de la compatibilité de ces accidents est bien sûr absolument nécessaire à la « survie » de celle-ci, « parce que si l'on modifie n'importe lequel d'entre eux la construction s'effondre (*periret*) »³⁹³. Avec tout verbe défini, qu'il soit substantif, vocatif ou adjectif³⁹⁴, le grammairien doit ainsi s'efforcer de respecter la relation d'identité (*identitas*) qui lie entre eux les accidents de deux constructibles.

³⁹² Nous intitulos ce sous-chapitre « La construction du nominatif avec le verbe », car c'est bien ce dont veut discuter le Pseudo-Grosseteste dans l'ouverture du chapitre VII (§ 89) de notre édition.

³⁹³ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 102 : « Quod autem dicta accidentia sint principia dictarum constructionum manifestum est, quia variato quolibet illorum perit constructio » ; en français : « Que lesdits accidents soient les principes des dites constructions est manifeste, parce que si l'on modifie n'importe quel d'entre eux la construction s'écroule ».

³⁹⁴ Ce sont les trois types de verbes : les substantifs sont les verbes « être », « devenir » et « exister », les vocatifs sont les verbes « s'appeler » et « se nommer » et les adjectifs tous les autres.

D'ailleurs, la capacité d'évocation qui caractérise la construction des verbes substantifs et d'appellation avec le nominatif est effective à travers l'identité qui lie les deux termes de la construction. Dans la combinaison « *Priscianus sum* <= Priscien je suis> » (avec le verbe substantif *sum*) ou « *Priscianus vocor* <= Priscien je m'appelle> » (avec le verbe vocatif *vocor*), les deux verbes intransitifs ont en effet en commun que leurs référents (respectivement un « être » et un « appelé ») partagent une identité complète avec le référent du sujet « Priscien ». D'un côté, le verbe substantif signifie l'être du sujet, « or l'être et ce dont il y a être ne présentent pas de distinction de nombre »³⁹⁵. Tout aussi identiques sont, dans l'appellation d'une chose³⁹⁶, ce qui est appelé dans le sujet et le verbe vocatif qui l'appelle :

Il faut dire que les verbes substantifs et d'appellation concordent en ce qu'il y a de part et d'autre une identité complète (*omnimoda*) de la **réalité signifiée** par des verbes de cette sorte avec leurs sujets, car le verbe substantif signifie **l'être d'un sujet**, or l'être et ce dont il y a être n'ont pas de distinction de nombre ; tandis que le verbe d'appellation signifie **l'appellation de la même chose**³⁹⁷ et l'appelant (*notificans*) et l'appelé (*notificatum*) sont identiques dans l'absolu et c'est ce que dit Priscien, à savoir que les verbes substantifs et d'appellation évoquent parce que les verbes substantifs signifient l'être d'un supposé, tandis que les verbes d'appellation signifient une appellation. Ceux-ci ont une identité avec leurs sujets (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)³⁹⁸.

³⁹⁵ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 104 : « Set esse et id cuius est esse non ponunt in numerum ».

³⁹⁶ Il ne faut pas confondre l'appellation du verbe vocatif qui désigne tout simplement les verbes qui donnent un nom aux choses, les appellent, et la notion sémantique d'appellation issue des théories logiques médiévales de la référence.

³⁹⁷ C'est-à-dire l'appellation du sujet.

³⁹⁸ *Ibid.*, § 104 : « Dicendum quod verba substantiva et vocativa in hoc conveniunt quod utrobique est omnimoda identitas rei significatae per huiusmodi verba cum suis suppositis, nam verbum substantivum significat esse suppositi, set esse et id cuius est esse non ponunt in numerum. Verbum vero vocativum significat vocationem eiusdem et notificans et notificatum idem sunt simpliciter et hoc est quod dicit Priscianus quod verba substantiva et vocativa evocant quia verba substantiva significant essentiam suppositi, verba vero vocativa vocationem. Hec autem habent identitatem cum suis suppositis ».

Ainsi, l'identité du référent du verbe substantif (*sum*) avec le référent de son sujet et celle du référent du verbe vocatif (*vocor*) avec ce qui est signifié par le sujet justifient l'évocation de ces deux genres de verbes. En outre, de telles évocations ne sont possibles que par l'ordonnancement *a parte ante* du nom au nominatif, comme dans « *Homo sum* <= Un homme je suis> », l'inverse « *Sum homo* <= Je suis un homme> » étant considéré comme une simple construction appositive. Bien sûr, l'identité des accidents du sujet et du verbe est de la même manière nécessaire dans la construction intransitive d'actes avec verbes adjectifs³⁹⁹ (du type « *Priscianus scribit* <= Priscien écrit> »), mais elle n'a pas la même valeur que celle impliquée dans la construction du nom avec le verbe substantif ou vocatif, car, pour ce qui concerne le deuxième groupe, l'être signifié ainsi s'avère ontologiquement parlant le premier acte de ce qui est (« être est le premier acte de l'étant »), alors que l'identité entre un sujet et un verbe adjectif se rapporte plutôt à la singularité d'un acte « actualisé » :

À l'autre point, il faut dire que, bien que la réalité signifiée par les verbes adjectifs soit identique en nombre avec ses sujets, une telle identité n'est cependant pas aussi importante que celle entre les réalités signifiées par les verbes substantifs et vocatifs, et leurs sujets. En effet, être est le premier acte de l'étant, alors que courir n'est pas ainsi un acte propre à Socrate ou à Platon, mais est davantage un acte actuel (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen mineur*)⁴⁰⁰.

Après l'identité parfaite du référent du verbe et du référent de son sujet, une deuxième manière d'expliquer la concordance essentielle qui lie le destin du verbe substantif à celui du verbe d'appellation et leur confère une force d'évoquer aussi prononcée est la thèse d'une double identité.

³⁹⁹ Les verbes adjectifs, rappelons-le, sont tous les verbes qui ne sont ni substantifs ni vocatifs.

⁴⁰⁰ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communium super Volumen minus*, § 107 : « Ad aliud, dicendum quod, licet res significata per verba adiectiva eadem sit numero cum suppositis, non tamen est tanta identitas quanta est inter res significatas per verba substantiva et vocativa, et sua supposita. Esse enim est primus actus entis, non sic autem currere est actus proprius Sortis vel Platonis, set magis est actus actualis ».

Le long argument donné à ce propos au paragraphe 105 de notre édition fait référence à l'idée médiévale d'équivocité de la personne⁴⁰¹, laquelle idée explique notamment la présence de cet accident parmi les consignifiés du verbe impersonnel, assurant du coup l'unité de la classe verbale. Ainsi, il n'y a pas qu'une seule personne dans le verbe, mais deux : une dite « extérieure » (*persona extra*) et une autre « intérieure » (*persona intra*) :

Et remarque qu'on distingue une double personne dans le verbe, à savoir la personne extérieure, qui est une propriété personnelle, et celle-ci est donnée au verbe par la nature de la substance antéposée cointelligée selon qu'elle en est le suppôt⁴⁰² et par cette personne on dit le verbe personnel de première, deuxième et troisième personne et c'est de cette personne que les verbes sont dépourvus quand ils deviennent impersonnels. L'autre personne⁴⁰³ est celle qu'est la chose signifiée par le verbe et de cette personne ne sont pas dépourvus les verbes impersonnels. En effet, ils ne peuvent pas être dépourvus de leur signifié. Et par cette personne on dit que le verbe impersonnel est à la troisième personne (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume majeur*)⁴⁰⁴.

La personne extérieure est donc une propriété personnelle que le verbe reçoit du référent du nom qui lui est antéposé et lui fait office de sujet. Concernant la dépendance ou la composition de l'acte du verbe avec la substance signifiée par son sujet nominal⁴⁰⁵ — l'auteur parle d'une cointellection pour désigner la dépendance

⁴⁰¹ Sur la notion médiévale de personne grammaticale, voir : C. BROUSSEAU-BEUERMANN, « Aperçus sur la notion de personne dans des grammaires des XII^e et XIII^e siècles » (1990), p. 103-120.

⁴⁰² Dans « Priscien écrit », cette substance antéposée est celle signifiée par le nom « Priscien », lequel est posé *avant* (*ante*) le verbe.

⁴⁰³ La personne intérieure (*intra*).

⁴⁰⁴ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen maius*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 191ra : « Et nota quod in verbo discernitur duplex persona, scilicet persona extra que est personalis proprietas et hec debetur verbo per naturam substantie cointellecte ex parte ante prout illa subiacet in ratione suppositi et ab hac persona dicitur verbum personale prime et secunde et tertie persone et hac persona privantur quando efficiuntur impersonalia. Alia est persona que est res significata per verbum et hac persona non privatur in verbis impersonalibus. Non enim possunt privari suo significato. Et ab hac persona dicitur verbum impersonale <S> personale P> tertie persone ».

⁴⁰⁵ Voir *supra*, p. 143-144 ; 147-148.

du verbe à l'égard de la substance —, cette *persona extra* donne au verbe personnel sa première, deuxième ou troisième personne. Par exemple, dans les énoncés « *Priscianus scribit* <= Priscien écrit> » et « *Petrus sum* <= Pierre je suis> », la *persona extra* des verbes « *scribit* » et « *sum* », intelligée dans le référent des sujets nominaux « *Priscianus* » et « *Petrus* », sera respectivement à la troisième et à la première personne.

De son côté, la personne intérieure (*persona intra*) ou la « *res verbi* <= réalité du verbe> » se rapporte directement au signifié du verbe selon qu'il tient de la nature du pronom qui y est sous-entendu (ou nécessairement présent dans le cas de la construction des verbes adjectifs, du type : « *ego Priscianus scribo* <= moi Priscien j'écris> »)⁴⁰⁶. L'essence de cette *res verbi* est « l'existant actuel ou son acte dans le sujet <= ou supposé> ; et on la dit essence parce que tout l'être de l'acte est d'inhérent »⁴⁰⁷, car elle touche au signifié même du verbe. Dans l'exemple « *Petrus sum* <= Pierre je suis> », la *res verbi* sera à la première personne du singulier, à cause du pronom « *ego* <= moi> » sous-entendu dans le verbe « *sum* <= je suis> ».

L'évocation par la personne dans les verbes substantifs et vocatifs dont il était question plus haut⁴⁰⁸ concerne précisément la personne de la *res verbi*. L'intellection sous-entendue du pronom sous-jacent à la personne du verbe est effectivement une caractéristique commune de ces deux types de verbes et participe à la dynamique de la double-identité qu'ils présentent.

La première des deux identités qui caractérisent l'évocation par la personne dans les verbes substantifs et vocatifs est celle en nombre du pronom sous-entendu dans le référent du verbe (c.-à-d. la *persona intra* ou *res verbi*) avec le référent du sujet au

⁴⁰⁶ Il faut se souvenir que seule la construction intransitive des verbes substantifs et vocatifs peut être dispensée d'un pronom antéposé, et ce, à cause de leur capacité d'évoquer.

⁴⁰⁷ PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notulae super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 84 : « Ad primum, dicendum quod essentia rei verbi est actualis existentis sive eius actus in supposito ; et ideo vocatur essentia quia totum esse actus est inesse ».

⁴⁰⁸ Voir *supra*, p. 174-177.

nominatif antéposé. Cette identité de nombre entraîne nécessairement une identité de personne ; en effet « quand deux choses sont identiques en nombre, il est impossible que l'une d'elles soit à la première personne sans que l'autre le soit aussi »⁴⁰⁹. Le verbe est à la première personne en raison de la nature du pronom *ego* «= moi» qui est sous-entendu en antéposition, nature qui attire vers elle celle du nom. Si l'on dit : « *Petrus sum* «= Pierre je suis» », l'être signifiée par le verbe *sum* «= je suis» qui est à la première personne (c.-à-d. la *res verbi*) englobera la troisième personne de son sujet au nominatif « *Petrus* «= Pierre» »⁴¹⁰. En somme, le pronom *ego* «= moi» sous-entendu dans le verbe substantif assure la prédominance de la personne désignée par le verbe (à la première dans ce cas-ci), état de fait qui permet ensuite d'excuser l'attraction ou l'évocation par la première personne du verbe de la troisième personne du nom.

La deuxième identité, propre donc aux verbes substantifs et vocatifs, est celle de la *res verbi* évoquée (qui correspond au pronom sous-entendu dans le verbe) avec la personne signifiée dans le nominatif antéposé au verbe (un nominatif comme *Petrus* dans *Petrus sum*) :

L'autre identité est celle de la réalité du verbe (*res verbi*) évoquée dans sa relation avec le nominatif du nom exprimé par antéposition aussi, pour cette raison que la réalité du verbe est en acte à la première personne et que le pronom-supplôt est identique à la réalité de ce verbe, un nominatif de cette sorte⁴¹¹ est évoqué de la troisième personne à la première ou à la deuxième, en disant *Petrus sum* «= Pierre je suis» ou *Petrus es* «= Pierre tu es». Mais il n'en va pas ainsi

⁴⁰⁹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communio super Volumen minus*, § 105 : « Set quando aliqua duo sunt idem numero, impossibile est unum illorum esse prime persone quin reliquum sit prime persone, ergo si res significata per huiusmodi verba sit prime persone, necesse est suppositum esse prime persone, et hoc, per naturam dicte identitatis » ; en français : « Or quand deux choses sont identiques en nombre, il est impossible que l'une d'elles soit à la première personne sans que l'autre ne soit elle aussi à la première personne, donc si une réalité signifiée par des verbes de cette sorte «= substantifs et vocatifs» est à la première personne, il est nécessaire que son supplôt soit à la première personne, et ce, par la nature de ladite identité ».

⁴¹⁰ Rappelons que, selon les médiévaux, les noms sont à la troisième personne.

⁴¹¹ *Petrus* dans l'exemple ci-bas.

des autres verbes⁴¹² (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴¹³.

Cette dernière identité permet ainsi à ces verbes d'évoquer ou englober la troisième personne du nominatif sujet antéposé dans leur première ou deuxième personne.

Enfin, une autre façon pour le verbe de se construire avec le nom est dans une tournure à l'infinitif. Dans ce cas, le grammairien ne doit tenir compte que de deux principes de construction : le cas accusatif et le mode infinitif, comme dans « *me legere* <= me lire> ». Alors que dans la construction du nominatif avec un verbe défini, le verbe trouve sa définition ou détermination (*finitas*) dans le sujet antéposé (*Priscianus* dans *Priscianus scribit*), la construction de l'infinitif se fait avec un nom, toujours antéposé, mais à l'accusatif cette fois, un cas qui dans un rarissime contexte fonctionne ici comme sujet, plus précisément comme sujet terminatif. Ainsi, pour que l'inclination indéfinie de l'esprit que signifie le verbe infinitif (« *legere* <= lire> » dans l'exemple) ait un terme, une finitude (un objet qui clôt l'action du verbe), la substance que signifie le nom, antéposée au verbe, est à l'accusatif, cas de la « terminaison <= du "envers lequel"> » (*casus in ratione termini*) :

Il faut dire que le mode défini a sa finitude <ou sa définition> par postposition. D'où il ne requiert pas d'être défini <ou déterminé> par antéposition. Mais le mode infinitif dit une inclination indéfinie. Or une inclination de cette sorte se fait par antéposition. D'où il⁴¹⁴ requiert d'être déterminé et défini par antéposition et pour cette raison que l'accusatif signifie la substance du point de vue d'un terme⁴¹⁵, le mode infinitif

⁴¹² C'est-à-dire les verbes adjectifs.

⁴¹³ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 105 : « Alia est identitas ipsius rei verbi evocate ad nominativum nominis expressum ex parte ante et, quia huiusmodi res verbi est actu prime persone et suppositum pronomen idem est cum re ipsius verbi, inde est quod evocatur huiusmodi nominativus a tertia persona ad primam vel ad secundam, dicendo : 'Petrus sum', 'Petrus es'. In aliis autem verbis non est sic ».

⁴¹⁴ Le mode infinitif ou « indéfini ».

⁴¹⁵ D'un « envers lequel ».

requiert le cas accusatif par antéposition (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴¹⁶.

Parmi les constructions intransitives qui intéressent le Pseudo-Grosseteste, il faut également compter celle impliquant le deuxième cas direct, à savoir le vocatif.

4.4.2 La construction du vocatif (chap. VIII)

Le cas du vocatif est particulier. À la différence des autres cas latins, on se questionne à l'époque carrément sur son « aptitude » à la construction. Tel qu'indiqué dans l'apparat des sources et notes de notre édition⁴¹⁷, la question est effectivement posée dans les mêmes termes tant dans le *Guide de l'étudiant parisien*, le *Tractatus de constructione* de Gosvin de Marbais que dans la *Sophistria grammaticalis* de Robertus Anglicus.

D'abord, Priscien lui-même écrit que le nominatif et le vocatif sont « absolus », c'est-à-dire qu'ils peuvent se construire intransitivement comme dans « moi Priscien je marche » ; « toi Platon tu t'adonnes à la philosophie » ou « toi, Pierre, cours ! »⁴¹⁸. S'ils constituent ainsi une *intransitio*, ils forment bien du coup une sorte de construction.

En fait, le vocatif se construit avec l'impératif, mode de l'inclination de la puissance irascible de l'âme. Cette construction intransitive est caractérisée par une correspondance des deux termes du point de vue du nombre et de la personne. Le rapport d'identité entre les deux est celui de la substance potentielle d'un acte, laquelle est signifiée par le vocatif, à un acte en puissance signifié par l'impératif :

⁴¹⁶ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 102 : « Dicendum quod modus finitus habet ex parte post suam finitatem. Unde ex parte ante non requirit terminari. Modus vero infinitivus dicit inclinationem infinitam. Huiusmodi vero inclinatio est ex parte ante ».

⁴¹⁷ Cf. *Id.*, § 110.

⁴¹⁸ Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XVIII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL III*, p. 210, l. 11-13 : « Nominativus et vocativus absoluti sunt, id est per unam personam intransitive possunt proferri, ut 'ego Priscianus ambulo, tu Plato philosopharis' ».

Le vocatif signifie la substance potentielle d'un acte ; le mode impératif signifie un acte en puissance, or à la substance en puissance <= ou potentielle> correspond un acte en puissance, donc au cas vocatif correspond proprement le mode impératif et il n'y a pas de doute que le nombre du vocatif correspond au nombre de l'impératif et la personne <du vocatif> à la personne <de l'impératif>. Donc, puisqu'entre le cas vocatif et la deuxième personne du mode impératif il y a des principes de constructions intransitives, ils présenteront ensemble une construction intransitive. Ce qu'il faut concéder (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴¹⁹.

Un énoncé comme « *Petre, curre !* <= Pierre, cours !> » signifie donc, pour reprendre les mots du chapitre précédent⁴²⁰, une composition de potentialité liant l'acte signifié par le verbe à la substance signifiée par le nom-sujet. La course est en puissance en Pierre.

Mais il existe deux sortes de vocatif⁴²¹. De manière générale, le vocatif est « apostrophatif » (*apostrophativus*). Il sert à apostropher. Si c'est dans l'attente d'une réaction (*ad agendum*) qu'une substance est apostrophée, on utilise l'impératif, comme dans « *Petre, curre !* <= Pierre, cours !> ». Le vocatif peut aussi être employé pour porter l'acte de quelqu'un à la connaissance d'un autre — pour ainsi dire attirer l'attention — en sous-entendant « écoute » (*audi*) ou « regarde » (*percipe*), par exemple : « *O Petre, Sors currit* <= Ô Pierre, Socrate court> ». Il ne se construit pas alors avec l'action signifiée dans l'énoncé (« court » dans l'exemple), mais avec « écoute » (*audi*) ou « regarde » (*percipe*) sous-entendu. On prépose

⁴¹⁹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 116 : « Vocativus significat substantiam potentialem actus ; imperativus modus significat actum in potentia, set substantie in potentia respondet actus in potentia, ergo vocativo casui proprie respondet modus imperativus et non est dubium quin numerus vocativi respondeat numero imperativi et persona persone. Cum ergo inter vocativum casum et secundam personam imperativi modi sint principia constructionum intransitive, habebunt ad invicem constructionem intransitivam. Quod concedendum est ». Sur la substance potentielle signifiée par le vocatif, voir *supra*, p. 125-127.

⁴²⁰ Voir *supra*, p. 125-127.

⁴²¹ Cf. *Id.*, § 117.

habituellement à la substance apostrophée l'adverbe d'appellation « ô » même s'il n'est pas nécessaire :

Lorsqu'on dit : « *O Petre, Sors currit* <= Ô Pierre, Socrate court !> », le sens est : « *o Petre, audi vel percipe, quoniam Sors currit* <= ô Pierre, entends ou comprends que Socrate court> », et ce vocatif ne se construit pas alors avec l'acte qui est signifié, mais davantage avec ces verbes *audi* <= entends> ou *percipe* <= comprends> intelligés <= ou sous-entendus> (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴²².

La construction intransitive d'actes, surtout en l'espèce des verbes substantifs et vocatifs, est principalement définie par la relation d'identité que partagent deux constructibles. Or, il en va tout autrement dans la construction transitive de personnes, alors qu'il ne peut y être question que de la valeur sémantique de la dépendance d'une substance à l'égard d'une autre.

4.5 La construction transitive de personnes

Le Pseudo-Grosseteste accorde une série de questions « *Consequenter* » à chaque cas oblique que permet la combinaison cas direct + oblique. Ses plus longs questionnements portent sur le génitif et sur l'accusatif (à peu près sur un pied d'égalité dans ce cas-ci avec l'ablatif). Il n'est pas nécessaire de traiter une à une toutes ces constructions. Les constructions (ou dépendances) du génitif et celle de l'accusatif (une synecdoque) suffiront à bien décrire l'approche de notre auteur face à ce genre d'énoncé. Nous avons signalé les constructions du datif et de l'ablatif en deux tableaux à l'annexe C⁴²³.

⁴²² PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 117 : « Cum dicitur : 'O Petre, Sors currit', sensus est 'o Petre, audi vel percipe quoniam Sors currit', et non construitur tunc ille vocativus cum illo actu significato, set magis cum hiis verbis 'audi' vel 'percipe' intellectis ».

⁴²³ Voir *infra*, annexe C, p. 309.

4.5.1 La construction du nominatif avec le génitif

La construction du cas direct avec le génitif, nous l'avons vu, désigne la relation d'une chose possédée (une possession) ou générée eu égard à son possesseur ou « géniteur ». Or, seul le nom commun peut avoir comme référent une possession. Aussi, le nom au nominatif qui exige sera commun et le génitif exigé un nom propre, car « le commun ne possède pas, mais le propre »⁴²⁴. Dans le cas possiblement problématique de constructions combinant nom propre au nominatif et nom propre au génitif, comme *Maria Iacobi* <= Marie de Jacques> (Mc, 16, 1), il faut sous-entendre un nom commun qui définit la relation liant les deux substances significées, *mater* <= mère> dans l'exemple pour *Maria mater Iacobi* <= Marie mère de Jacques>. Cela dit, la portée de la nature accidentelle de la possession est très large. En effet, tout génitif présente une valeur possessive, dans le sens où il est toujours plus ou moins rattaché à une dépendance de possession, dans tout contexte où quelque chose est dit « en tant que de quelque chose d'autre » (*ut alicuius*) qui en est le principe.

Les six constructions du génitif ont ainsi en commun de signifier une dépendance de possession, quelque chose issue d'une autre, mais se distinguent suivant les « différentes propriétés et natures ajoutées à la possession » :

Il faut dire que toute construction du génitif présente une valeur possessive en présumant communément une possession. En effet, Pierre Hélié⁴²⁵ dit que la possession en grammaire est ce qui est signifié en tant que « d'autre chose ». Or, cette caractéristique se rencontre dans toute construction du génitif. Donc, bien que toute construction du génitif présente ainsi une valeur possessive en parlant communément d'une possession, on la distingue cependant selon différentes propriétés et natures ajoutées à la

⁴²⁴ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 144 : « Dicendum quod commune non possidet, set proprium ».

⁴²⁵ *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 639, l. 31-33.

possession, comme on le verra bientôt (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴²⁶.

Ces « natures ajoutées » sont celles qui, souvenons-nous, sont perçues par l'âme autour de la chose signifiée par le nominatif dans sa relation avec une chose signifiée par un cas oblique⁴²⁷. En ce qui concerne le génitif, elles se déclinent en six constructions qui s'avèrent six manières d'appréhender la disposition ontologique d'une possession ou génération par rapport au possesseur signifié par l'oblique. Il est intéressant de voir le caractère aristotélisant — mince, mais tout de même — des explications que donne l'auteur quant au sens de certaines de ces constructions. Nous les regarderons brièvement une à une. Il est à noter que la liste de ces six constructions, grandement inspirée de celle d'Alexandre de Villedieu dans son *Doctrinale*⁴²⁸, est tout à fait identique à celle que donne Gosvin de Marbais dans son *Tractatus de constructione* (éd. ROSIER-CATACH, p. 28, n. 49). Les cinq premières font l'objet de questions au chapitre 10 de notre édition. Le Pseudo-Grosseteste évoquera la sixième (la construction de relation) dans une question sur le datif au § 179.

Tableau 4.3 — Les six constructions du génitif (§ 150)

Constructions	Exemples
I. La « <i>constructio possessoria</i> » : La construction de possession proprement dite avec un possesseur au génitif et une possession à tout autre cas.	<i>Asinus Sortis</i> <= L'âne de Socrate>.
II. La « <i>constructio ex vi designationis essentie</i> » : La construction de la désignation d'une louange ou d'un dénigrement au génitif	« <i>Mulier egregie forme</i> <= Une femme d'une beauté remarquable> ».

⁴²⁶ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 147 : « Ad aliud, dicendum quod omnis constructio genitivi est possessoria sumendo communiter possessionem. Dicit enim Petrus Helias quod possessio in gramatica est illud quod significatur ut alicuius. Hoc autem est in omni constructione genitivi. Licet ergo omnis constructio genitivi sic sit possessoria communiter loquendo de possessione, distinguitur tamen penes diversas proprietates et naturas adiectas super possessionem, sicut iam patebit ».

⁴²⁷ Cf., *supra*, p. 165-173.

⁴²⁸ Cf. ROSIER-CATACH, *Tractatus de constructione*, p. 28, n. 49.

d'une chose signifiée par tout autre cas.	
III. La « <i>constructio cum nominibus superlativis</i> » : La construction avec les superlatifs.	« <i>Fortissimus Grecorum</i> <= Le [Achille] plus fort des Grecs > ».
IV. La « <i>constructio cum nominibus verbalibus</i> » : La construction avec les noms verbaux.	« <i>Amator illius</i> <= Amoureux de lui ou d'elle > ».
V. La « <i>constructio cum nominibus significantibus plenitudinem vel vacuitatem</i> » : La construction avec des noms qui signifient soit le plein soit le vide.	« <i>Plenus vini</i> <= Plein de vin > » et « <i>Inops vel vacuus vini</i> <= Vide de vin > ».
VI. La « <i>constructio ex vi relationis</i> » : La construction de relation.	« <i>Pater filii</i> <= Le père du fils > ».

4.5.1.1 La première construction du génitif (§ 147)

La première construction du génitif est à valeur possessive (*possessoria est*) **proprement dite**, c'est-à-dire qu'elle désigne une relation de possesseur-possession pure et simple, sans aucune nuance, avec un possesseur signifié par le génitif et une possession par n'importe quel autre cas : « *Asinus Sortis* <= L'âne de Socrate > », « *Asinum Sortis* », etc. Communément dite par contre, la signification de la possession connaît divers modes qui, dès la deuxième construction, montrent les dispositions possibles de la substance signifiée par le nom par rapport à son principe auquel elle est appariée et qui est signifié par le génitif.

4.5.1.2 La deuxième construction (§ 161 et § 163)

La relation « *principielle* » qu'entretient la chose signifiée par le nom avec la chose oblique peut servir à désigner ou démontrer la louange ou le dénigrement d'une substance signifiée par le sujet au nominatif (sujet que les grammairiens appellent « *essence* » dans ce contexte), comme dans « *Mulier egregie forme* <= Une femme d'une beauté remarquable > » ou « *Extreme turpidudinis animal* <= Un animal d'une très grande laideur > ». Comme dans ces exemples la femme possède la beauté ou l'animal la laideur et que le génitif signifie génériquement une possession, il faudrait normalement que « *mulier* » ou « *animal* » soit au génitif et non pas la qualification

de leur essence. Or, c'est la réalité signifiée par le génitif qui sert précisément de principe ou de cause à la louange ou au dénigrement de l'essence signifiée par le sujet au nominatif. En comparaison avec l'ablatif, lequel dans un contexte identique désigne la cause formelle dans une combinaison entre une réalité signifiée par l'oblique et une autre au nominatif (comme dans « *Mulier egregia forma* <= Une femme d'une beauté remarquable> »), le génitif désigne quant à lui la « cause efficiente de la louange ou du dénigrement de la substance signifiée par le nominatif » (comme dans « *mulier egregie forme* <= une femme d'une beauté remarquable> »). Ainsi, la chose signifiée par le génitif est le principe efficient de la chose signifiée par le nominatif, dans la mesure où, par exemple, la beauté d'une femme est la cause efficiente de la louange de la chose signifiée par le nominatif ou la laideur d'un chien la cause efficiente de son dénigrement. En revanche, la chose signifiée par l'ablatif est le principe formel de la chose signifiée par le nominatif. L'ablatif de la construction « *mulier egregia forma* » désigne donc la beauté d'une femme signifiée par le nom « *mulier* » selon qu'elle en est la nature formelle. La même approche prévaut dans la cinquième construction du génitif (la construction avec des noms qui signifient la plénitude et la vacuité), alors que le Pseudo-Grosseteste désigne le référent du génitif (*vini* dans l'énoncé *plenus vini* = plein de vin) comme cause efficiente de la plénitude de vin. Le contenu ou l'absence de contenu rend efficient le fait qu'un contenant est soit vide, soit plein. Enfin, comme pour la possession d'une essence ou d'une qualité qui fait l'objet soit de louange, soit de blâme, la présence d'un contenu abondant ou carentiel (*vino* dans l'énoncé *plenus vino*) sert, disons-nous, de principe formel à la plénitude ou la vacuité d'un contenant.

Plus partitive, la troisième construction appose un nominatif à une multitude, en l'espèce bien connue de la construction usuelle du superlatif.

4.5.1.3 La troisième construction (§ 155 et § 165)

Il s'agit tout simplement de la construction classique du superlatif avec un génitif pluriel, du type « *Fortissimus Graecorum* <= Le plus fort des Grecs> ». Notons que, comme dans le cas de la deuxième construction, le Pseudo-Grosseteste s'interroge ici quant à l'ordre principal de la signification assignée à chacun des termes (nom + génitif pluriel ou singulier collectif⁴²⁹). En effet, une telle construction donne un tout qui est signifié par l'oblique au génitif et la partie au nominatif. Or, le génitif est censément principal et, puisque la partie est le principe du tout, qu'elle génère, la partie devrait logiquement être signifiée par le génitif et le tout par le nominatif. En réalité, même si le génitif est dit « génératif », le rapport du tout à la partie n'est pas à concevoir ici selon la voie de la génération (*via generationis*), laquelle effectivement procède de la partie vers le tout, mais selon la voie de la résolution (*via resolutionis*), qui procède du tout vers la partie :

À l'autre point, il faut dire que, bien que la partie soit le principe de son tout dans la voie de la génération, cependant selon la voie de la résolution au contraire le tout est le principe de sa partie « en se résolvant », car la résolution commence du tout et se termine dans la partie et cette construction se fait dans la voie de la résolution (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴³⁰.

⁴²⁹ Cf. PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 155 : « Dubitatur etiam de tertia constructione genitivi : propter quid per genitivum significatur totum, per nominativum vero pars dicendo : 'Fortissimus Graecorum fuit Achilles'. Cum enim pars sit principium totius et significet genitivus substantiam in ratione principii, videtur quod, in dicta constructione, debet pars poni in genitivo et totum in nominativo, ut pars generans totum poneretur in genitivo casu » ; en français : « On se questionne également au sujet de la troisième construction du génitif : pourquoi le tout est signifié par le génitif, tandis que la partie est signifiée par le nominatif en disant : *Fortissimus Graecorum fuit Achilles* <= Achille fut le plus courageux des Grecs>. En effet, puisque la partie est le principe du tout et que le génitif signifie la substance "en raison" d'un principe, il semble que, dans ladite construction, la partie doit être posée au génitif et le tout au nominatif, comme la partie qui génère le tout serait posée au cas génitif ».

⁴³⁰ *Id.*, § 164 : « Ad aliud, dicendum quod, licet pars sit principium sui totius in via generationis, secundum tamen viam resolutionis econtrario est quod ipsum totum est principium sue partis in resolvendo, nam resolutio incipit a toto et terminatur ad partem et ista constructio fit in via resolutionis ».

Il faut savoir que le tout signifié par le génitif de la troisième construction est un tout intégral, c'est-à-dire un composé de parties singulières, comme une foule à l'égard des individus qui la composent. À la différence du tout universel qui se trouve en chacune de ses parties en essence et en puissance, comme le genre à l'égard de l'espèce, le tout intégral ne se prédique pas des parties qui le composent (par exemple, une maison est un tout intégral composé de parties telles que le toit et les murs). Dans l'exemple de la troisième construction du génitif, le référent du nominatif « <Achille> le plus fort » est ainsi la partie d'un tout composé de l'ensemble des Grecs (*Grecorum*) qui, lui, est signifié par l'oblique. La voie de la résolution suppose donc qu'il n'y a pas d'« <Achille> le plus fort » sans qu'il n'y ait d'abord de Grecs.

Moins connue que la construction du superlatif, la construction suivante montre que le nom peut signifier un « acte comme habitus ».

4.5.1.4 La quatrième construction (§ 158 et § 167)

La quatrième construction repose sur la distinction entre acte et habitus⁴³¹. Elle implique les noms verbaux, lesquels sont dérivés d'un verbe transitif qui signifie un acte (par exemple, le verbe *amare* «= aimer» a comme noms verbaux *amator* «= amoureux» et *amatrix* «= amoureuse»). Le nom verbal signifie donc l'état ou la disposition (*habitus*) d'une substance selon que cette disposition est en quelque sorte le résultat d'un acte. « Amoureux » est ainsi l'état de celui qui aime et l'objet de cet amour sera signifié par l'oblique au génitif.

Cette construction concerne plus précisément les noms verbaux qui se terminent en *-or* et en *-trix*, mais pas ceux qui ont une terminaison en *-o*, tel *lectio*, car il s'agit

⁴³¹ Gosvin de Marbaix appelle d'ailleurs la quatrième construction du génitif la construction « de l'acte converti en habitus » (*Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 30, l. 13-14).

plutôt là de la première construction génitive de possession⁴³². Et puisque nous sommes devant une approche syntaxique binaire, le participe à valeur nominale (« *amans* <= aimant> », par exemple) et le nom verbal sont les seules sous-espèces de parties du discours à pouvoir être combinées avec le génitif, cas du « en tant que de quelque chose d'autre » : « Donc, pour cette raison que l'on dit qu'un acte en tant qu'*habitus* est signifié par rapport à autre chose [*amator illius* <= amoureux d'elle> », par exemple], les noms verbaux et les participes qui deviennent des noms se construisent avec le génitif »⁴³³.

La cinquième construction se rattache quant à elle à la signification du contenu comme principe de la plénitude ou de la vacuité de son contenant.

4.5.1.5 La cinquième construction (§ 159-160 et § 168-169)

La nature principielle du génitif apparaît en effet dans la construction des noms adjectifs qui signifient la plénitude et la vacuité (« *vacuus* ou *inops* <= vide> » et « *plenus* <= plein> »). Dans l'énoncé « *vacuus vini* <= vide de vin> », le vin est le principe ou la cause efficiente de la vacuité de ce qui le contient ; ce principe est rendu au cas génitif : « *vacuus vini* <= vide de vin> » et « *plenus vini* <= plein de vin> ». Le vin, par son abondance, est le principe de la plénitude d'un contenant de vin, et, à l'inverse, sa pénurie est la cause de sa vacuité. Ces adjectifs qui décrivent la condition d'un « lieu contenant » sont appariés à leur cause efficiente au génitif et à

⁴³² Cf. *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 30, l. 14-17 : « Et dicitur 'nomen verbale desinens in *or* vel in *trix*' ad differentiam nominum verbalium desinentium in *o*, que significant actionem puram que est alicuius possessio, et ideo ex vi possessionis cum genitivis construuntur, ut *lectio Sortis* » ; en français : « Et on dit le nom verbal qui se termine en *o* ou en *trix* pour le distinguer des noms verbaux qui se terminent en *o*, lesquels signifient une action pure, qui est la possession de quelqu'un, et c'est pourquoi ils se construisent avec le génitif d'après leur valeur de possession, comme dans *la lecture de Socrate* ».

⁴³³ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 167 : « Quia ergo actus ut habitus significatus dicitur ad alterum (habitus enim alicuius est habitus), inde est quod nomina verbalia et participia transeuntia in nomina construuntur cum genitivo ».

leur cause formelle dans le cas de l'ablatif, par exemple « *vacuus vino* <= vide de vin> » :

Il faut dire que lesdits noms⁴³⁴ se construisent avec le génitif dans la mesure où la cause efficiente de la plénitude ou du vide est signifiée par le génitif. Ils se construisent avec l'ablatif dans la mesure où une réalité de cette sorte signifiée par l'ablatif est la cause formelle de la plénitude ou du vide d'un lieu, en disant : « *Plenus vino* <= Rempli par le vin> », « *vacuus vino* <= Vide de vin> ». En effet, l'abondance de vin est la cause formelle du lieu qui contient et l'absence de vin est autrement la cause formelle du même lieu (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴³⁵.

La dépendance signifiée par la cinquième construction du génitif est simple : « En effet, le nom qui signifie la plénitude se construit avec le génitif en raison de l'abondance de ce qui est désigné par le génitif, alors que les noms qui signifient le vide se construisent avec le génitif en raison de l'absence de ce qui est désigné par le génitif »⁴³⁶.

Autre construction qui chevauche les cas⁴³⁷, la sixième et dernière du génitif signifie une dépendance de relation. En effet, c'est dans le chapitre des *Communia* sur le datif que l'on trouve l'unique passage sur la construction de relation.

⁴³⁴ C'est-à-dire les noms adjectifs qui signifient le vide ou le plein.

⁴³⁵ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 169 : « Dicendum quod dicta nomina construuntur cum genitivo in quantum per ipsum genitivum significatur causa efficiens plenitudinis vel vacuitatis. Construuntur cum ablativo in quantum huiusmodi res significata per ablativum est causa formalis plenitudinis vel vacuitatis ipsius loci, dicendo : 'Plenus vino', 'vacuus vino'. Abundantia enim vini est causa formalis loci continentis et defectus aliter est causa formalis eiusdem loci ». Sur la distinction entre cause formelle et efficiente dans ce genre de contexte, voir *supra*, p. 189-190.

⁴³⁶ *Id.*, § 168 : « Nomen enim significans plenitudinem construitur cum genitivo ratione abundantie designate per genitivum, nomina autem significantia vacuitatem construuntur cum genitivo ratione defectus designati per genitivum ».

⁴³⁷ Cf. *Id.*, § 174 : « Item, cum sexta constructio genitivi fiat ex vi relationis et similiter tertia dativi ex vi relationis : queritur quomodo differenter fiat constructio ex vi relationis cum genitivo et cum dativo » ; en français : « De même, puisque la sixième construction du génitif sert à marquer la valeur d'une relation et que, pareillement, la troisième construction du datif sert à marquer la valeur d'une relation : on se demande comment la construction qui marque la valeur d'une relation diffère selon qu'elle est au génitif ou au datif ».

4.5.1.6 La sixième construction (§ 150 et § 174)

Cette construction, qui n'est pas non plus sans évoquer la première du génitif qui signifie la possession proprement dite, s'utilise avec des noms relatifs (*nomen relativum*), comme « *pater* <= père> », « *servus* <= esclave> » ou « *dominus* <= maître> »⁴³⁸. Elle combine un nominatif dont le référent signifie une possession « relative » du référent signifié par l'oblique au génitif, par exemple « *pater Petri* <= le père de Pierre > » ou « *dominus Grecorum* <= le maître des Grecs > ».

Après avoir jeté un regard sur les six constructions du génitif, il convient de terminer ce tour d'horizon des constructions du nominatif avec oblique en regardant le cas singulier de la construction de l'accusatif. Toujours dans une perspective méréologique, la dépendance de l'accusatif, figurative, est censée signifier l'être complet d'une chose à partir de sa partie.

4.5.2 La construction du nominatif avec l'accusatif (chap. XII)

La construction binaire du cas direct avec l'accusatif (du type « *Albus pedem* <= Blanc quant au pied> ») est incorrecte grammaticalement, l'accusatif appelant naturellement un verbe actif. Elle est cependant bel et bien attestée dans la littérature classique en tant que figure de construction et/ou de locution, à savoir la synecdoque⁴³⁹. Nous disons « et/ou », car la question suscitait la polémique au milieu du XIII^e siècle, Robert Kilwardby par exemple considérant la synecdoque seulement comme figure de locution, alors que Robertus Anglicus de la *Sophistria grammaticalis*, l'anonyme commentateur de la glose « *Admirantes* », Gosvin de Marbais et le Pseudo-Kilwardby commentateur du *Barbarismus* de Donat en font une

⁴³⁸ Cf. GOSVIN DE MARBAIS, *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 31, l. 4-5.

⁴³⁹ Sur la synecdoque au Moyen Âge, voir A. GRONDEUX, « Matériaux pour une histoire de l'acception syntaxique de la synecdoque » (2002), p. 119-174.

figure à la fois de construction et de locution⁴⁴⁰. Le Pseudo-Grosseteste des *Communia* appartient donc au deuxième groupe. Dans ses questions sur les constructions figurées, ce dernier nous explique lui-même ce qui distingue la figure de construction de la figure de locution ; à la figure de locution correspond une anomalie sémantique, un « transfert de sens » (comme « *Volo dolorem* <= Je veux ressentir de la douleur> »), tandis qu'à la figure de construction correspond une anomalie morphosyntaxique qui est causée par une discordance des accidents :

Il faut dire que l'on dit qu'il y a une figure de construction quand une faute dans l'enchaînement des parties de l'énoncé est cependant excusée à cause de la nécessité, de la métrique et du style. En effet, ce sont là les trois principes qui excusent le langage figuratif. Alors que l'on dit qu'il y a une figure de locution quand il n'y a pas de faute dans l'ordre des parties de l'énoncé, mais seulement dans l'appréhension du sens, comme il est patent dans toutes les espèces de tropes (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴⁴¹.

La construction du nominatif avec l'accusatif contrevient donc au précepte grammatical selon lequel l'accusatif est propre aux verbes actifs ou aux mots qui ont la nature du genre actif : « Puisque l'accusatif est propre aux actifs, il semble qu'il ne puisse d'aucune façon être ordonnancé avec un nom adjectif »⁴⁴². En réalité, si ledit cas se construit avec autre chose, c'est au figuré (*figurative*), et plus souvent avec des noms adjectifs qu'avec des substantifs. Cela serait dû au fait que les adjectifs signifient une qualité qui a la nature de se transporter en autre chose (*transire in aliud*), jouant alors en quelque sorte le rôle du verbe :

⁴⁴⁰ Cf. GOSVIN DE MARBAIS, *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 33, note 72 et ROBERTUS ANGLICUS, *Sophistria grammaticalis*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH (intro.), p. 79-80.

⁴⁴¹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 68 : « Dicendum quod figura constructionis dicitur esse quando est vitium in contextu partium orationis excusatum tamen causa necessitatis, metri et ornatus. Hec enim sunt tria principia excusandi sermones figurativos. Dicitur autem figura locutionis quando non est vitium in ordine partium orationis, set solum in apprehensione sententie, sicut patet in omnibus speciebus tropi ». Voir aussi, *inter alia*, ROSIER, « Le traitement spéculatif des constructions figurées au XIII^e siècle » (1988), p. 183.

⁴⁴² PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 184.

Il faut dire que les noms adjectifs concordent plus avec les verbes que les noms substantifs. En effet, les noms adjectifs signifient une qualité qui est « née » pour se transporter dans autre chose, bien qu'ils signifient en tant que « en transport », alors qu'il n'en va pas ainsi des noms substantifs (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴⁴³.

La synecdoque est considérée comme une figure de locution lorsqu'un tout est posé pour la partie ou l'inverse « dans l'expression du sens », et ce, sans qu'il y ait faute grammaticale, par exemple « *Bonus animus mulieris nubuit mihi* <= J'ai épousé le bel esprit de ma femme> ». Ainsi, ce n'est pas seulement l'esprit de la femme qui est épousé, mais bien la femme en entier. Comme figure de construction, l'énoncé synecdoctique sert à poser la partie pour le tout, à désigner « quelque chose par sa partie intégrale comme appartenant au tout » ou l'inverse. Dans la combinaison « *Albus pedem* <= Blanc quant au pied> », la blancheur du pied « est désignée comme appartenant au tout par la partie » :

Il faut dire que la synecdoque est d'une manière une figure de construction et d'une autre une figure de locution. Elle est dite une figure de locution quand il n'y a pas de faute dans l'ordonnement des mots, mais seulement dans l'expression du sens et cela se fait en posant la partie pour le tout ou, au contraire, en posant le tout pour la partie. En posant la partie pour le tout, de cette manière : « *Bonus animus mulieris nubuit mihi* <= J'ai épousé le bel esprit de ma femme> ». En effet, ce n'est pas l'esprit que j'épouse, mais toute la femme. Par ailleurs, en posant ainsi le tout pour la partie, comme il est patent dans l'exemple de Donat⁴⁴⁴ dans le chapitre *Sur le trope* : « *Ignem fontemque ferebant* <= Ils portaient le feu et l'eau> », ils ne portaient pas toute l'eau, mais une partie de l'eau. Mais la synecdoque est une figure de construction quand il y a une faute dans l'ordonnement des mots et cela se fait seulement en posant la partie pour le tout comme quand quelque chose est désigné par la partie intégrale comme appartenant au tout, comme lorsqu'on dit :

⁴⁴³ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 192 : « Dicendum quod nomina adiectiva plus conveniunt cum verbis quam substantiva. Significant enim nomina adiectiva qualitatem que nata est transire in aliud, licet omnino significant ut transeuntem, non sic autem nomina substantiva ».

⁴⁴⁴ *Ars maior*, III, 6, éd. HOLTZ, p. 669, l. 13.

« *Albus pedem* <= Blanc quant au pied> ». En effet, ici la blancheur est désignée comme appartenant au tout par la partie (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴⁴⁵.

À un niveau supérieur — et assez singulièrement —, le Pseudo-Grosseteste considère la synecdoque en tant que figure de construction comme une synthèse ou une construction appositive, laquelle se caractérise par une relation de spécification entre deux noms substantifs, « en sorte que le moins commun détermine le plus commun, comme “*Animal homo currit* <= L’animal homme court>” », et ce, sans qu’il soit nécessaire de les séparer par une conjonction :

Il faut dire que la synecdoque en tant qu’elle est une figure de construction est comprise sous la synthèse, car une construction de cette sorte se fait à cause d’une spécification. En effet, le tout est spécifié par la partie intégrale en disant : « *Albus pedem* <= Blanc quant au pied> », pareillement lorsqu’on dit : « *Frangitur crura* <= [Socrate] est brisé [quant à ses] jambes> », le sens n’est pas que le « brisé » lui est inhérent par le tout, mais par la partie (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴⁴⁶.

⁴⁴⁵ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 188 : « Dicendum quod synecdoche uno modo est figura constructionis, alio modo est figura locutionis. Dicitur autem figura locutionis quando non est vitium in ordinatione dictionum, set solum in expressione sententie et hoc fit ponendo partem pro toto vel, econtrario, ponendo totum pro parte. Ponendo partem pro toto, hoc modo : ‘Bonus animus mulieris nubuit mihi’. Non enim animus nubuit mihi, set tota mulier. Sic autem ponendo totum pro parte, sicut patet in exemplo Donati in capitulo *De tropo* : ‘Ignem fontemque ferebant’. Non enim ferebant totum fontem, set partem fontis. Est autem synecdoche figura constructionis quando est vitium in ordinatione dictionum et hoc fit solum ponendo partem pro toto ut quando per partem integram quid designatur inherere toti, ut cum dicitur : ‘Albus pedem’. Hic enim albedo designatur inherere toti per partem ».

⁴⁴⁶ *Id.*, § 189 : « Dicendum est quod synecdoche ut est figura constructionis comprehenditur sub synthesi, nam huiusmodi constructio fit causa specificationis. Specificatur enim totum per suam partem integram dicendo : ‘Albus pedem’, similiter cum dicitur : ‘Frangitur crura’, non est sensus quod fractum insit per totum, set per partem ». Cf. JEAN BALBI, *Catholicon*, trad. COLOMBAT et ROSIER, p. 145. Sur l’apposition dans les *Communia sur le Volume mineur*, voir les paragraphes 55-66 et 74-79 (en particulier le § 75) de notre édition.

Dans l'esprit de notre grammairien inconnu, il semble alors que l'énoncé synecdotique présente la relation d'un tout qui est spécifié par une de ses parties intégrales.

La nécessité de la synecdoque n'est pas manifeste de soi, car comme tout langage figuré, elle laisse généralement l'impression que le langage correct grammaticalement pourrait y être substitué :

On se demande quelle est la nécessité des figures de cette sorte⁴⁴⁷ et on montre qu'il n'y en a aucune, car il est mieux de parler correctement qu'au figuré, or le sens des dites constructions peut être exprimé par un langage correct en disant : « *Ego habeo pedem album* <= Moi j'ai le pied blanc> » <plutôt qu'*Albus pedem* [= Blanc quant au pied]> (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia sur le Volume mineur*)⁴⁴⁸.

La construction de la substance nominale avec l'accusatif, figurée donc, s'excuse pour des raisons de brièveté et d'expression, la figure étant une faute excusée. Ainsi, comme dans l'exemple « *Turba ruunt* <= La foule se ruent> »⁴⁴⁹, il ressort de cette approche intentionaliste⁴⁵⁰ qu'il vaut mieux user d'un parler fautif et figuré si le sens souhaité est mieux rendu de cette manière. En disant « *Albus pedem* <= Blanc quant au pied> », deux choses sont exprimées que ne peuvent pas rendre d'hypothétiques constructions correctes du genre « *Ego habeo pedem album* <= Moi j'ai le pied blanc> », à savoir « la propriété d'une partie intégrale et que cette propriété inhère au tout par la partie » :

En effet, lorsque nous disons : « *Sors frangitur crura* <= Socrate est brisé quant à ses jambes> », on exprime la

⁴⁴⁷ Les figures synecdotiques.

⁴⁴⁸ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 183 : « Queritur que sit necessitas huiusmodi figurarum et ostenditur quod nulla, nam melius est loqui congrue quam figurative, set sententia dictarum constructionum potest exprimi per sermones congruos dicendo : 'Ego habeo pedem album' ».

⁴⁴⁹ Voir *supra*, p. 47-48.

⁴⁵⁰ Sur l'intentionalisme, voir *supra*, p. 47-49.

propriété d'une partie de Socrate, à savoir par la fracture de ses jambes et on exprime que cette propriété appartient au tout par la partie. En effet, lorsqu'un des membres souffre, tous les autres membres souffrent et ainsi la propriété de la partie intégrale appartient de quelque manière au tout et cela est désigné par lesdites locutions synecdochiques (PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia* sur le *Volume mineur*)⁴⁵¹.

4.6 Conclusion partielle

Compte tenu de leur usage avant tout académique, les *Communia* sur la grammaire ne traitent pas à part de la notion de construction. En effet, il faut glaner çà et là, dans ce qui constitue avant tout un enseignement des livres de Priscien au programme facultaire, les renseignements nécessaires à la « reconstruction » de la pensée du Pseudo-Grosseteste sur la syntaxe.

Il existe donc pour ce dernier deux divisions de la construction : une qui s'appuie sur les modes verbaux pour l'expression d'affects et une autre sur la structure formelle de l'énoncé, à savoir s'il est transitif ou intransitif. Dans une perspective tout aussi large, la construction désigne une « unité, une identité ou une compatibilité de deux constructibles », une définition de grande extension qui permet d'inclure dans ce système les constructions impliquant une partie du discours indéclinable. Dans un sens passif, elle est également la passion (*passio*) inhérente à la combinaison de deux constructibles. Cette dernière formule désigne la construction en tant qu'elle est réalisée, en tant qu'objet achevé que l'on peut examiner, à la différence entre autres de la construction considérée comme un acte de construire. Dans ses questions sur le *Priscien mineur*, le Pseudo-Grosseteste laisse de côté la première division de la

⁴⁵¹ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 190 : « Cum enim dicimus : 'Sors frangitur crura', exprimitur proprietas partis Sortis, scilicet per fractionem crurium et exprimitur quod illa proprietas insit toti per partem. Cum enim unum membrorum dolet, cetera membra dolent et sic proprietas partis integralis quodammodo inheret toti et hoc designatur per dictas locutiones synecdochicas ».

construction pour se consacrer longuement certes aux constructions intransitives, mais surtout transitives.

Notre auteur connaît bien la notion de *dependentia*, principe causal et naturel qui rend compte de la relation entre deux mots dont les différentes propriétés se répondent. Pour lui comme pour Gosvin de Marbais on doit retrouver dans toute construction une concordance à la fois des modes de signifier (sur le plan de la dépendance) et des accidents. La concordance des accidents, dans une relation d'identité, est essentielle à toute construction intransitive et transitive d'actes. On rencontre dans ce contexte l'idée d'évocation⁴⁵², fondamentale pour le grammairien, puisqu'elle permet notamment de justifier ou d'excuser la discordance d'accidents entre un nominatif et un verbe substantif ou d'appellation ; de cette manière l'énoncé : « *Priscianus sum* <= Priscien je suis > », dont le nom est à la troisième personne et le verbe à la première, est excusé pour la raison que la nature de la personne du verbe substantif, mieux définie que celle du nom, attire vers elle la nature de la personne du nom. L'importance de l'idée est toutefois moindre dans les constructions transitives de personnes où la notion de dépendance prend complètement le relais.

En une sorte de systématisation des constructions du nominatif avec l'oblique, notre auteur énonce et discute tout au long de cinq chapitres des diverses dépendances que connaît la langue latine. Aux différentes combinaisons de ce genre correspondent des relations de dépendance identifiées par le grammairien selon les modalités causales de leur passage à l'être (le référent de l'oblique est la cause du référent au nominatif lequel en est l'effet). Ainsi, « l'âne de Socrate » signifie à proprement parler que l'âne **est** la possession de Socrate ; « un cadeau pour Socrate » désigne qu'un cadeau **est** reçu par Socrate, etc. Le choix de notre auteur d'insister longuement sur les

⁴⁵² Rappelons que dans son acception générale, l'idée d'évocation désigne l'adjonction intransitive de mots divers, en sorte que l'un soit attiré à la propriété de l'autre, comme « moi, Priscien, je lis », « toi, Platon, tu parles », etc. : voir *supra*, p. 174.

constructions transitives de personne n'est sans doute pas anodin. Tout en lui permettant de traiter à sa manière du livre XVIII de Priscien — parfois négligé des grammairiens —, cette approche éloigne le Pseudo-Grosseteste de la mécanique syntaxique des accidents pour attirer son attention plutôt sur les signifiés. Il prend du coup ses distances du réquisit d'universalité que doivent respecter les principes de la science grammaticale — il est difficile de croire que ces dépendances soient les mêmes chez tous — et se tourne vers les signifiés eux-mêmes, référents du réel que désignent les mots, dans une sorte de tension entre les factures ontologique et linguistique de la sémantique.

CONCLUSION

Les *Communia super totam gramaticam*, un commentaire questionné sur l'ensemble des *Institutiones grammaticales* de Priscien, appartiennent à ce paradigme de la grammaire spéculative qui est apparu en Europe à la fin du XII^e siècle et qui, à la faveur de la réception du tout Aristote, fleurit tout au long du XIII^e siècle. Contenus dans les manuscrits 16617 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France et 1986 de la Bibliothèque historique générale de l'Université de Salamanque, ces *Communia* sont malheureusement anonymes. Des intitulés du codex de Salamanque attribuent le texte au célèbre évêque de Lincoln Robert Grosseteste, mais des discordances de points de doctrine invalident à peu près avec certitude une telle éventualité. On peut cependant comprendre que l'impressionnante érudition philosophique dont fait montre l'auteur des *Communia* ait pu être rapprochée à un moment ou l'autre de celle de Grosseteste, les *Communia* de grammaire du manuscrit de Salamanque appartenant en effet à une somme de collections de questions sur tout l'Organon, sur la philosophie naturelle et la morale. Pour des raisons théoriques et formelles, tant les *Communia* grammaticaux que les *Communia* sur la morale et la philosophie naturelle datent fort certainement du début de la décennie 1250. Tout porte à croire qu'ils ont été rédigés en milieu universitaire, sans doute à Paris, mais sous une évidente influence anglaise. Le genre des *Communia* évoque à la fois la démarche dialectique employée, fondée sur la logique dialectique d'Aristote à la base du raisonnement probable avec arguments communs (*communia*) et de la dispute tentative ; une multidisciplinarité assumée, d'ailleurs parfaitement conforme à l'esprit universitaire du temps qui aspirait à l'idiosyncrasie des disciplines philosophiques, comme en témoigne entre autres le *De communibus artium liberalium*, guide de questions sur les « arguments communs des sciences » qu'il fallait connaître en vue d'obtenir la licence d'enseignement (*licentia docendi*) ; et le caractère commun, au sens de « répandu », des arguments et des questions énoncés. Dans la volumineuse documentation que représente la somme de Salamanque, nous nous sommes intéressé plus particulièrement à la pensée syntaxique de l'auteur inconnu, à travers ses *Communia* sur le Priscien mineur.

Pour l'esprit médiéval, il existe un ordre naturel dans la présentation de la matière des textes autoritaires qui servaient à l'enseignement de la philosophie, les *artes* de Priscien et Donat ne font pas exception. Dans sa grammaire, Priscien procède ainsi de l'orthographe, qui concerne les unités de langage qui composent le mot, vers l'étymologie, qui touche les parties du discours, le mot en soi, pour terminer avec l'étude de la diasynthétique ou syntaxe, qui s'occupe, elle, de la construction de l'énoncé. Dans la division priscianienne de la science grammaticale, science dont le sujet est le mot (*dictio*), la diasynthétique ou syntaxe regarde donc le « mot apparié à un autre eu égard à la compatibilité ou l'incompatibilité des accidents ». La première partie du *Barbarismus* de Donat traite du cas de l'incompatibilité inexcusable des accidents dans ce qui est alors considéré comme un cas de « vice de langage », alors que l'incompatibilité excusable, en l'espèce des diverses constructions figurées, est étudiée à la fois dans la deuxième partie du *Barbarismus* et, brièvement, dans le *Volume mineur* de Priscien. C'est pourquoi un examen étoffé des figures de construction et de locution trouve sa place en diasynthétique (chapitre 5 de notre édition), terminant ainsi les questions sur le livre XVII des *Institutiones grammaticales*. La plupart des autres chapitres des *Communia* sur le *Volume mineur* complètent le tableau en traitant des constructions dont les mots concordent du point de vue accidentel, lesquelles sont exposées par Priscien au livre XVIII. Dans cette perspective, le manuscrit de Salamanque, qui ne contient pas les questions au *Barbarismus*, s'avère lacunaire doctrinalement en omettant la diasynthétique selon que les accidents de deux mots sont discordants sans justification de métrique, de style ou de nécessité du sens⁴⁵³. Malgré l'unité d'essence (*esse*) de la grammaire, la diasynthétique doit être traitée en un livre à part des lettres, des syllabes et des parties du discours, dans le *Volume mineur*, pour la raison que le grammairien doit séparer

⁴⁵³ La complétude du traitement de la diasynthétique dans le manuscrit de Paris (selon les trois combinaisons accidentelles possibles) apparaît d'ailleurs dans la présentation du texte alors que les questions au *Barbarismus* débutent sans solution de continuité avec la *divisio textus* qui précède, ni la moindre introduction particulière si ce n'est que la formule « Circa primum <capitulum> *Barbarismi* ».

l'étude du mot (*Volume majeur*) de celle de sa construction (*Volume mineur*) (cf. § 23). Or, le Pseudo-Grosseteste est ici quelque peu confus. Sa justification de la division en deux livres de l'essence grammaticale, tout de même claire et simple rapportée en ces derniers mots, s'embrouille pourtant en précisant que ladite division en différents livres est due à la relation du genre à l'espèce que les parties spéciales de la science générale partagent avec celle-ci (cf. § 21), ce qui aurait concrètement pour conséquence de donner son propre livre « spécial » à l'orthographe ! On voit bien, ici comme ailleurs, que l'auteur oriente son argumentaire de manière à justifier l'état des choses, sans risquer de compromettre la sacro-sainte méthode ou doctrine de l'autorité antique. Il s'agit d'expliquer philosophiquement Priscien. Le Pseudo-Grosseteste n'en vient ainsi jamais à critiquer la pensée du grammairien de Constantinople, comme le feront par exemple les Modistes des décennies suivantes, alors que :

Le rapport au texte en général se modifie : il ne s'agit plus de trouver la vérité qui se trouve enfermée dans un texte authentique, mais de prendre le texte pour base d'une discussion et d'une réflexion. Le rapport aux « *auctores* », auteurs de textes « authentiques », n'est plus de révérence passive, mais d'appropriation critique et active (ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes*)⁴⁵⁴.

Cette relativement longue « explication philosophique » de la syntaxe de Priscien, que nous avons éditée en annexe A et qui porte sur la construction des mots anaphoriques, des énoncés figurés, des énoncés intransitifs de personnes, transitifs d'actes et, dans une bien plus grande mesure, transitifs de personnes, s'appuie sur la matière du *Volume majeur* relative aux parties du discours où le grammairien discute, suivant les mots du Pseudo-Grosseteste, des modes de signifier et consignifiés généraux de la réalité.

Car, la grammaire « est la science qui porte sur le langage signifiant les modes généraux des choses (*res*) » nous dit bien l'auteur des *Communia*. Le langage

⁴⁵⁴ ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes* (1983), p. 22.

grammatical est donc solidement ancré dans le réel et la matière du grammairien est le mot selon qu'il se rattache aux principes considérés universels que sont les parties du discours et leurs propriétés accidentelles. À la signification générale d'une classe de mots correspond en effet une modalité particulière d'appréhension pour ainsi dire métaphysique. En ce sens, le mode de signifier général présente une triple portée : il donne son être à une *pars orationis* en faisant, par exemple, que le verbe est un verbe ; il assure également l'unité d'une classe de mots en réunissant sous sa coupe toutes les espèces de celle-ci ; les verbes personnels et substantifs se retrouvent ainsi dans la même partie verbale parce que leur mode de signifier général est celui du « en cours » (*in fluxu*) et du devenir (*in fieri*) ; même chose pour les noms substantifs et adjectifs qui sont de la même catégorie nominale parce que tous deux signifient le permanent et le « en repos » ou le « sous-jacent en tant qu'il est sous-jacent et subsiste ». Le grammairien considère d'abord deux grands modes de signifier (lesquels ont une portée ontologique chez Roger Bacon) des choses du monde : celui de la permanence et celui du successif. À la première catégorie se rattachent les parties du discours déclinables qui signifient la substance en repos (*in quiete*), à savoir le nom et le pronom, tandis qu'à la deuxième appartiennent les parties du discours déclinables qui signifient l'acte, c'est-à-dire le verbe et le participe⁴⁵⁵. Ainsi, un énoncé comme « *Priscianus scribit* <= Priscien écrit > » combine un nom propre qui a pour référent la substance qualifiée de Priscien, une substance signifiée par un nom qui se caractérise « accidentellement » entre autres par une personne, un cas, un nombre et un genre, et un verbe qui signifie l'acte d'écrire, mais un acte qui ne saurait évidemment exister sans la substance dont il dépend. Car le verbe est tout à fait dépendant de son sujet nominal du point de vue accidentel, donc, plus largement, de sa construction. En fait, les grammairiens du milieu du XIII^e siècle disent communément que les modes de signifier généraux sont la cause de la construction,

⁴⁵⁵ En réalité, le cas du participe est complexe en ce qu'il est en partie nom et en partie verbe ; or, dans sa dérivation des parties du discours, le Pseudo-Grosseteste le place aux côtés du verbe en tant que la chose successive signifiée (c.-à-d. l'acte) par le participe se trouve dans une substance. Il signifie une substance dans laquelle il y a acte.

car il n'y aurait ni parties du discours ni consignifiés sans eux, donc pas de diasynthétique. Pour combiner adéquatement deux constructibles, encore faut-il savoir d'abord de quelle partie du discours ils relèvent.

La mécanique accidentelle liée à ces modes de signifier et qui anime la syntaxe de notre auteur s'impose à travers la notion d'identité, incontournable dans les constructions intransitives d'actes : les accidents ou principes de construction des deux constructibles doivent partager une relation de parfaite identité ; et si ce ne sont pas les accidents qui décident de la compatibilité de deux mots dans une construction binaire, c'est la nature accidentelle intelligée autour du nominatif (constructions du nominatif + oblique), nature à l'origine, selon le Pseudo-Grosseteste, de la détermination dans une relation de dépendance d'une existence causale précise. Les deux définitions très larges que donne l'auteur de la construction, à savoir qu'elle est « l'unité, la compatibilité ou l'identité de constructibles » et une « propriété » (*passio*) de deux mots construits ensemble, c'est-à-dire la construction comme « produit achevé » de l'action de construire, lui permettent d'inclure dans sa diasynthétique toutes les formes de combinaisons binaires qu'il souhaite. De l'étude des mots anaphoriques (où la notion d'identité domine) et des constructions figurées, il passe, dans ce qui correspond textuellement au livre XVIII de Priscien, à celles des constructions du cas direct avec le verbe (avec prédominance également de la notion d'identité) et du cas direct avec le cas oblique (avec dominance absolue cette fois de la notion de dépendance). Les sortes de dépendances que rencontre le grammairien ne présentent pas toutes une importance égale quant à la valeur du lien ontologique qui réunit les constructibles, la dépendance la plus forte étant celle qui lie le verbe au nom, sans laquelle, disions-nous, la classe verbale ne peut pas exister. De surcroît, la construction du verbe et du nom, par la composition modale qui les unit sous une dépendance de ce genre, occupe d'ailleurs une place de choix parmi toutes les nuances qu'offre à l'homme la sémantique linguistique en signifiant l'expression d'un sentiment ou affect (*affectus*) ; en effet, le mode verbal se rapporte, selon la

définition de Priscien, à la signification d'une disposition de l'esprit. Même s'il traite longuement du verbe et de ses accidents dans ses questions au *Priscien majeur*, le Pseudo-Grosseteste ne s'intéresse pourtant pas outre mesure à la construction de cette partie du discours avec le nom, si ce n'est en l'espèce de constructions intransitives avec verbes substantifs et d'appellation ; et encore, c'est bien parce que l'on y retrouve une discordance accidentelle et qu'il faut par conséquent recourir à la notion d'évocation.

Kneepkens évoque l'existence à l'époque d'une conception phrastique de la dépendance⁴⁵⁶ ; il n'en est rien chez le Pseudo-Grosseteste. Il assume au contraire totalement sa conception binaire de la diasynthétique et de la dépendance, en général par sa manière de procéder en syntaxe et en particulier à la fois dans sa définition du sujet de la troisième partie principale de la grammaire et dans l'argument étymologique qu'il utilise pour déterminer celui-ci. D'abord, il peut sembler contradictoire de rencontrer des combinaisons censément binaires, mais qui contiennent en réalité trois ou quatre termes, du type « *Mulier egregie forme* <= Une femme d'une beauté remarquable> ». Il s'agit là visiblement d'une imprécision terminologique de notre auteur qui, probablement obnubilé par son sujet général de la grammaire qui est le mot (*dictio*), attribue à la diasynthétique l'étude du « mot comparé à un autre eu égard à leurs accidents », alors qu'il serait plus judicieux de parler de la comparaison de deux « constructibles » (ce que font d'ailleurs d'autres ouvrages universitaires de l'époque, comme le *De communibus artium liberalium*)⁴⁵⁷, « *egregie forme* », par exemple, ne formant qu'un seul constructible oblique devant l'autre constructible de la substance nominale « *mulier* ». Mais que ce soit en tant que mots ou en tant que constructibles, les termes d'une combinaison présentent l'un à l'égard de l'autre une dépendance binaire : « Le sujet [de la diasynthétique] est le mot apparié à un autre eu égard à la compatibilité ou l'incompatibilité de leurs

⁴⁵⁶ Cf. KNEEPKENS, « Robert Kilwardby on Grammar » (2013), p. 55.

⁴⁵⁷ Cf. ANONYME, *De communibus artium liberalium*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 150.

accidents »⁴⁵⁸. De la même manière, le grammairien des *Communia* utilise à son compte l'argument étymologique qui fait du « mot comparé à un autre » le sujet de la diasynthétique en précisant que le terme *diasynthetica* « est dit de *dia* qui signifie “deux”, de *syn* qui signifie “avec” et de *thesis* qui signifie “position”, pour ainsi dire la “composition de deux mots appariés l'un à l'autre” »⁴⁵⁹. Cette sympathie pour une syntaxe binaire, particulièrement prononcée et sans équivoque chez le Pseudo-Grosseteste, n'est pas sans annoncer la conception modiste d'une dépendance toujours binaire.

Notre étude, fondée sur une édition critique des *Communia* sur la diasynthétique (avec *P* comme manuscrit de base), a porté essentiellement sur la construction, mais sur la construction dans un sens large, car nous ne sommes pas devant un texte dont il faille espérer l'exposé d'un système syntaxique élaboré, comme on en trouve à l'époque dans des traités spécialisés sur le sujet, en ouverture de commentaires au *Priscien mineur* ou dans les sommes de sophismes grammaticaux. La reconstruction en quelque sorte de la pensée de notre auteur a connu trois étapes qui ultimement convergent et nous renseignent sur le statut de cette syntaxe aristotélisante du milieu du XIII^e siècle latin. Pour bien saisir l'approche du Pseudo-Grosseteste face à la diasynthétique — ordre logique oblige —, il a fallu d'abord montrer ce que cette notion même implique concrètement et comment, en tant que troisième partie de la grammaire, elle se définit par rapport aux critères épistémologiques aristotéliens des *Seconds analytiques* : c'est notre deuxième chapitre. Une fois le module épistémologique exploré et la nature scientifique de la diasynthétique connue, il convenait de regarder les fondements sémantiques de celle-ci à travers l'étude des modes de signifier généraux, en l'occurrence du nom et du verbe, seules parties du discours qui intéressent sérieusement notre auteur en syntaxe. L'objectif que nous

⁴⁵⁸ PSEUDO-ROBERT GROSSETESTE, *Communia super Volumen minus*, § 9 : « Subiectum huiusmodi scientie est dictio comparata ad aliam sub conformitate vel difformitate accidentium ».

⁴⁵⁹ *Id.*, § 12 : « Dicitur enim 'diasynthetica' a '*dia*' quod est 'duo' et '*syn*' quod est 'cum' et 'thesis' quod est 'positio', quasi 'duarum dictionum ad invicem comparatarum compositio' ».

avons assigné à ce troisième chapitre est bien atteint : c'est-à-dire la présentation détaillée de la signification générale et accidentelle des deux principales parties du discours, et de la métaphysique qu'elle implique, et ce, en vue de s'attaquer ensuite à la théorie de la construction elle-même (au chapitre quatre), laquelle assure la juste interaction de deux mots précisément selon ces modes de signifier et de consignifier généraux. Évidemment, pareil travail n'est jamais véritablement achevé tant les avenues à explorer sont nombreuses et les perspectives d'approches possibles ; sans compter l'étendue, la concision et la richesse d'une source première qui font presque de cette dernière une boîte de Pandore. Ainsi, parce qu'elle ne concordait pas avec nos objectifs, nous avons presque complètement passé outre dans notre étude la matière des chapitres sur les constructions figurées et les mots à valeur anaphorique ou à la fin sur le mode verbal, qui, dans d'autres situations ou contextes d'archéologie philosophique, eut été tout aussi pertinente que celle que nous avons employée ; or, dans les seules limites de nos objectifs, la boucle est bel et bien bouclée.

Il existe déjà certaines éditions de grammaires philosophiques (complètes ou partielles) issues du milieu universitaire des deuxième et troisième tiers du XIII^e siècle ; nous avons consulté et utilisé la plupart d'entre elles. Il n'en reste pas moins que, pour en arriver au meilleur portrait possible de ce que fut la construction et, plus largement, des enjeux de la grammaire spéculative qui lui sont préalables, nous avons dû procéder à la transcription de plusieurs passages manuscrits, voire de manuscrits complets, dans un esprit de comparaison. Ces extraits grammaticaux, jusqu'à maintenant inédits (tirés notamment des leçons et questions de Nicolas de Paris, et des anonymes *Scripta super Maius volumen Prisciani*), sont ainsi publiés et traduits ici pour la première fois, du moins dans les limites de nos connaissances. Alors, tout en mettant au jour la pensée du grammairien des *Communia*, nous avons en quelque sorte redonné vie à une dynamique communauté de penseurs parfois contemporains, parfois distants les uns des autres de quelques années ou décennies,

communauté animée d'un intense désir d'en arriver, par tous les détours imaginables, à démystifier le texte autoritaire priscienien, à extraire les vérités qu'il recèle, en sorte que les étudiants qui le lisent acquièrent finalement la science philosophique de la correction du langage. Certes, les grammairiens abordent souvent les mêmes problèmes et puisent à la même banque d'arguments ; force est d'admettre cependant qu'on se situe dans un environnement intellectuel où les maîtres s'efforcent de se distinguer. On assiste, sans doute en continuité avec le XII^e siècle, à une subjectivité de l'enseignement ; mais à une subjectivité quand même relative. Les opinions citées en arguments ou en réponses sont, à quelques exceptions près⁴⁶⁰, toujours attribuées à des quidams ou des *aliqui*. Ce n'est pas encore tant celui qui émet une opinion qui compte que la teneur de l'opinion qu'il émet.

Lorsque nous avons découvert la correspondance textuelle qui lie les *Communia* de Paris aux *Communia* de Salamanque, malgré la joie et la fébrilité qui nous habitait, nous fûmes tout de même déçu dans une certaine mesure de constater que les aléas de l'histoire de la diffusion du texte avaient fait en sorte que *S* ne fut d'aucun secours dans l'édition des questions lacunaires du manuscrit de Paris au *Barbarismus* de Donat ; bien plus, le manuscrit salmantin les ignore complètement. Mais si l'on ne peut tout avoir, il ne faut toutefois pas s'en désoler, car du point de vue de l'état de la recherche sur la grammaire au XIII^e siècle, la lecture du codex salmantin aura apporté un certain vent de fraîcheur. D'abord, *S* a de toute évidence amélioré la qualité du texte latin de notre édition critique des *Communia* sur Priscien, autrefois basé sur le seul manuscrit de Paris, en comblant des lacunes et en offrant de nombreuses leçons préférables, pour une raison ou pour une autre, à celles du codex parisien. Il faut aussi mentionner l'importance des discussions grammaticales des *Transcendentia* (*S*, fol. 128rb-130rb), un texte au contenu intentionaliste fort prometteur. Une étude approfondie de cette œuvre, qui semble dater de la même

⁴⁶⁰ C'est le cas de la Glose dite « *Admirantes* » et du commentaire au *Priscien mineur* de Robert Kilwardby.

époque que les *Communia* et dont l'auteur pourrait très bien être le même⁴⁶¹, nous exposera la conception détaillée et inédite qu'un penseur contemporain de notre Pseudo-Grosseteste avait des notions centrales dans le domaine de complétude (*perfectio*) et de correction (*congruitas*). Dans l'avenir, un tel travail combiné à l'édition intégrale des *Communia* au *Priscien majeur* de même qu'à un examen de l'ensemble des parties du discours qui sont traitées dans ces derniers complétera exhaustivement l'analyse grammaticale de ces *Communia*, dont nous espérons à tout le moins avoir dressé ici le juste portrait « sémantico-syntaxique » et épistémologique de leur portion sur la diasynthétique.

⁴⁶¹ Cf. BEAUJOUAN, *Manuscrits scientifiques médiévaux de l'Université de Salamanque et de ses « Colegios maiores »* (1962), p. 88. Les *Transcendentia* sont contenus dans le même cahier que les *Communia* et, de surcroît, ont été copiés par la même main, mais avec une encre différente, noire et sobre, et sans qu'on ait eu le temps ou l'occasion d'ajouter les lettrines qui avaient pourtant été esquissées au préalable. La terminologie utilisée est très similaire dans les deux textes, du moins en ce qui concerne la partie grammaticale. Les recherches sur l'*authorship* des *Transcendentia* ne se situent bien sûr encore qu'à une étape embryonnaire.

ANNEXE A
ÉDITION CRITIQUE DES
COMMUNIA SUPER VOLUMEN MINUS

Les *Communia super totam gramaticam* transmettent, en format questions-réponses énoncées essentiellement par des syllogismes très bien articulés, la totalité d'un cours anonyme universitaire sur les *Institutiones grammaticales* de Priscien et, à la toute fin et de manière incomplète, le *Barbarismus* (livre III de l'*Ars maior*) de Donat, donné fort vraisemblablement du temps du règne de Saint Louis (v. 1250) et conforme au programme facultaire de l'époque. L'histoire ne nous dit malheureusement pas ce qu'il en est du *De accentu*, un opuscule sur la prosodie rédigé par un « métricien » inconnu de l'Espagne wisigothique, qui constituait le troisième pilier du triptyque grammatical universitaire parisien au milieu du XIII^e siècle, avec les *Institutiones* et le *Barbarismus*. Nous éditons ici la partie des *Communia* sur le *Volume mineur* de Priscien.

Principes d'édition

Notre édition des *Communia super Volumen minus* a pour manuscrit de base le manuscrit 16617 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France (que nous appelons *P*) ; nous avons recensé par ailleurs toutes les variantes du texte que nous a livrées le deuxième manuscrit connu des *Communia*, à savoir le codex 1986 de la Bibliothèque universitaire de Salamanque (que nous identifions par la lettre *S*). Le lecteur trouvera ces variantes à la toute fin de la thèse, à la suite de l'édition critique. Elles sont indiquées dans le texte par l'annotation en chiffres arabes.

Dans l'ensemble, notre édition respecte l'orthographe médiévale. Ainsi sont laissés tels quels, sans mention spéciale, entre autres : les diphtongues réduites à une seule voyelle, le « PH » rendu par « F », la présence ou non du « H » muet suite au « T » dans les mots dérivés du grec, l'interchangeabilité du « -CT- » et « X » devant une voyelle. Les termes techniques, souvent issus du grec, ont été normalisés suivant l'orthographe classique (noms de figures de construction ou de locution par exemple). En revanche, les variantes orthographiques des deux manuscrits de la plupart de ces termes sont notées au moins une fois en notes de bas de page. Nous

n'avons pas non plus corrigé les subordonnées circonstancielles avec nuance de cause introduites par « *cum* » ou ces interrogatives indirectes dont le verbe devrait être au subjonctif, mais ne l'est pas ou en n'éliminant aucune de ces conjonctions répétées si souvent inutilement. Le nombre des verbes demeure aussi intact lorsque singulier devant un sujet au pluriel.

Le copiste écrit « *tanquam* » en substitution de « *tamquam* », une dérogation à la norme peu gênante, et certaines occurrences sont entières : nous avons respecté ce choix. Même chose pour « *set* », conjonction gardée telle quelle.

En règle générale, peut-être à tort diront certains, nous préférons donc l'uniformisation de la lecture à l'intégrité parfaite de l'orthographe originale du manuscrit 16617 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France.

Nous avons aussi établi quelques grandes balises d'édition qui serviront à une lecture plus aisée du texte. Ainsi, le 'v' a été substitué au 'u' consonne, et ce, même s'il n'est apparu qu'au cours de la Renaissance, nous inspirant en cela notamment des travaux d'Irène Rosier-Catach et Anne Grondeux. Les doubles « I » étant beaucoup plus rares, voire inexistantes, il est inutile d'employer le « J » de la même manière. De plus, en dépit de l'ubiquité quasi totale du « C » devant le « I », typique de l'époque, nous avons décidé de revenir à la forme plus classique du « T » en substitution du « C » devant ladite voyelle, toujours dans le souci de ne pas effrayer le lecteur avec ici la possibilité de rencontrer des doubles « C » devant « I » (comme dans « *diccio* »). En outre, bien que le copiste de notre texte ait l'habitude imperturbable de placer un « N » devant le « M » et le « P », il apparaît plus convenable de revenir là encore à la forme courante du « M » devant « P » et du double « M » devant voyelle. Enfin, pour demeurer fidèle au vocabulaire sémantique admis de l'Antiquité à l'époque moderne et à la suite de la plupart des éditeurs de textes philosophiques médiévaux, nous avons renoncé à conserver la racine « *sign-* » pourtant omniprésente

dans les *Communia* pour la remplacer par « *signific-* », même si la « signification », à la suite d'Augustin et, notamment, de Roger Bacon, est plus exactement une « signation », un « signe » dont le contenu est saisi par l'intellect.

Il va sans dire que la division en paragraphes est pour l'essentiel le fruit de notre initiative, même si nous avons essayé de nous inspirer autant que possible des pieds de mouche déjà marqués par le copiste dans le manuscrit. La fonction dialectique (question, réponse, argument, objection, etc.) de chacun des membres du texte, indiquée entre crochets droits en début de paragraphe dans l'édition, a dicté cette division, de sorte que les questions sont séparées les unes des autres selon les réponses correspondantes. La numérotation des paragraphes – précédée d'un « § » – est également de notre cru : elle sert à bien montrer la structure du texte et à y permettre une cohésion en contexte de référence rétro et prospective. Notre édition respecte évidemment en tout temps l'ordre du texte tel qu'on le trouve dans les deux manuscrits qui contiennent les *Communia*.

La ponctuation du texte latin est conforme habituellement au découpage des propositions et au contenu dialectique des arguments.

L'apparat des sources et des notes, annoncés dans le texte par des lettres majuscules en exposant, sont présentés en notes de bas de page. L'ordre alphabétique de l'apparat reprend à A au début de chaque page. On y cite surtout les sources de notre auteur (anciennes et médiévales) de même que certains écrits de ses contemporains qui peuvent révéler une possible parenté de doctrines ou, à tout le moins, servir à une meilleure compréhension du texte édité. Quand il s'agit de nos propres transcriptions — ce qui inclut de facto tous les manuscrits inédits —, les textes cités répondent eux aussi aux principes établis pour l'édition critique.

Enfin, nous nous limitons à une édition du texte latin ; une traduction française, qui eût certes été un défi littéraire, ne répond cependant pas à une nécessité immédiate

dans la consultation de ce genre de texte essentiellement didactique et au lectorat somme toute spécialisé, donc restreint.

Abbreviations utilisées dans l'apparat des sources et des notes :

AL : Aristoteles latinus.

G.D.M. : Gosvin de Marbais.

GL : Grammatici latini.

IG : Institutiones grammaticales.

N.D.P. : Nicolas de Paris.

Not. sup. Prisc. min. : Notulae super Priscianum minorem.

P.J.D.S. : Pseudo-Jourdain de Saxe.

Prisc. : Priscien.

Quest. sup. prim. Prisc. min. : Questiones super primum Priscianum minorem.

R.A. : Robertus Anglicus.

Tract. de construc. : Tractatus de constructione.

Sigles utilisés dans l'apparat des variantes :

bis : mot ou expression répété par erreur dans le manuscrit de base.

exp. (expunxit) : lettre, syllabe, mot ou énoncé expointué dans le manuscrit de base.

om. : omission du copiste.

om. per hom. : omission du copiste par homéotéleute ou saut du même au même.

... scripsi] : modification que nous apportons au texte du manuscrit de base.

seclusi [...] : mot ou expression du manuscrit de base que nous rejetons de l'édition.

... *sP*] ... *pP* : « *sP* » marque une intervention ultérieure, du même copiste ou d'un autre, sur le manuscrit ; « *pP* » correspond ainsi à la première version jugée fautive. La correction peut être soit dans la marge (*in marg.*), soit au-dessus de la ligne (*sup. lin.*).

supplevi <...> : mot ou expression absent du manuscrit de base, mais ajouté de notre propre chef pour le bien de l'édition.

supplevi cum S : mot ou expression absent du manuscrit de base, mais ajouté selon *S*.

? : le point d'interrogation suit les mots dont la lecture est incertaine.

{P, 198ra ; S, 102vb}

<CIRCA MINUS VOLUMEN PRISCIANI>¹

<I. LE SUJET DE LA DIASYNTHÉTIQUE>

§ 1 [Questio 1.1] CONSEQUENTER, queritur quid sit subiectum in tertia parte gramaticae que 'diasynthetica'² appellatur.

§ 2 [Oratio est subiectum] Et videtur quod oratio sit subiectum, quoniam^{3A} :

§ 3 [Quod sic 1] Illud quod principaliter <speculatur sive>⁴ consideratur in scientia in eadem subicitur⁵, set oratio principaliter consideratur in *Minori volumine*, ergo oratio subicitur⁶ in eadem scientia^B.

§ 4 [Quod sic 2] Item, constructio dictionum idem est⁷ quod oratio : quod patet per eius diffinitionem⁸. Est enim⁹ oratio congrua dictionum ordinatio^C. Set, in *Minori volumine*^{10D}, agit actor de ordinatione¹¹ dictionum, sicut dicit in principio eiusdem¹² libri et similiter¹³ in principio *Maioris*^E dicit quod in septimo decimo et <in>¹⁴ octo decimo agit¹⁵ de constructione dictionum, que constructio oratio est¹⁶ et ita oratio erit subiectum in illa¹⁷ scientia.

§ 5 [Quod sic 3] Item, in orthographia¹⁸ subicitur litera et sillaba¹⁹, in etymologia²⁰ vero subicitur dictio²¹, ergo, ut videtur, in diasynthetica subicitur²² oratio, cum se habeant per ordinem : litera, <sillaba>²³, dictio et oratio^F.

§ 6 [Quod non] Ad oppositum, est ratio, quoniam²⁴ :

§ 7 [Quod non 1] Finis in scientia non est subiectum in eadem^G, set oratio est finis ipsius diasynthetice²⁵. Dicit enim Priscianus^H in principio *Minoris voluminis*²⁶ quod dicendum est de ordinatione dictionum²⁷ que fit propter constructionem orationis perfecte et sic oratio non subicitur in hac scientia^I.

^A Cf. NICOLAS DE PARIS (N.D.P.), *Questiones super primum Priscianum minorem*, ms. Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 1vb : « Item, queritur quid sit subiectum in hac scientia et videtur quod ordinatio, per hoc quod dicit se dicturum de ordinatione dictionum ».

^B Cf. N.D.P., *Quest. sup. prim. Prisc. min.*, ms. Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 1vb : « Set contra. Subiectum debet supponi in scientia, set oratio non supponitur in ista scientia, quia queritur congruum, set quod est congruum est oratio, ergo non supponitur oratio et sic non erit hic subiectum ».

^C Cf. PRISCEN, *Institutiones grammaticae*, II, 4, § 15, éd. HERTZ, *GL* II, p. 53, l. 28-29.

^D Cf. PRISC., *IG*, XVII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL* III, p. 108, l. 6-7.

^E PRISC., *IG*, « Prisciani ad Iulianum Ep. », § 6, éd. HERTZ, *GL* II, p. 4, l. 9-10.

^F Cf. PRISC., *IG*, XVII, 1, § 3, éd. HERTZ, *GL* III, p. 108, l. 23-p. 109, l. 1-3 et *infra*, § 15.

^G Cf. ARISTOTE, *Physique*, II, 7 (198a23-27)

^H PRISC., *IG*, XVII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL* III, p. 108, l. 6-7.

^I Cf. N.D.P., *Quest. sup. prim. Prisc. min.*, ms. Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 1vb : « Ad idem. Finis non est id cuius est finis, set oratio est finis istius scientie, ergo non est subiectum eiusdem, quod concedo » et PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE (P.J.D.S.), *Notulae super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 7 : « Postea quaeritur si oratio possit esse subiectum, et videtur quod non. Impossibile est materiam et finem coincidere sive concurrere, ut dicit Aristoteles in secundo *Physicorum* ; sed oratio perfecta est finis praesentis doctrinae sicut testatur in littera. Ergo non potest esse subiectum praesentis doctrinae sive materia ».

§ 8 [Quod non 2] Item, illud subicitur in scientia cuius partibus respondet passio quesita in eadem <scientia>^{28A}, set passio quesita in diasynthetica²⁹, scilicet constructio, non convenit³⁰ orationi. Non enim construitur³¹ oratio, set magis dictio, ergo oratio non est subiectum in diasynthetica³² et hoc concedendum est.

§ 9 [Responsio ad 1.1] Unde subiectum huiusmodi scientie est³³ dictio comparata ad aliam sub conformitate vel difformitate accidentium^B. Huiusmodi enim dictiones sunt subiectum constructionis et non oratio. Est autem actum in etymologia de septem partibus orationis³⁴ que sunt partes subiective ipsius dictionis absolute sumpte, in diasynthetica vero agitur de passione dictionis ordinate ad aliam, que passio constructio est^{35C}.

§ 10 [Solutio ad quod sic 1] [**S, 103ra**] Ad primum³⁶ obiectum, dicendum est³⁷ quod aliquid potest considerari in scientia dupliciter : aut subiectum sicut³⁸, aut sicut finis, et ipsa³⁹ oratio consideratur principaliter in diasynthetica tanquam finis et non tanquam subiectum⁴⁰.

§ 11 [Sol. ad quod sic 2] Ad aliud, dicendum quod ipsius orationis materiale principium sunt dictiones, ordinatio vero dictionum est principium⁴¹ formale et ipsa oratio est finis resultans ex hiis^D. Patet ergo quod oratio non est idem quod ordinatio dictionum, set est idem quod dictiones ordinate materialiter loquendo⁴².

§ 12 [Sol. ad quod sic 3] Ad aliud, dicendum quod in etymologia subicitur dictio absolute sumpta⁴³, in diasynthetica vero non subicitur oratio, set magis <una>⁴⁴ dictio comparata ad aliam sub conformitate vel difformitate accidentium⁴⁵. Et hoc patet per etymologiam huius nominis 'diasynthetica'. Dicitur enim 'diasynthetica'⁴⁶ a 'dia' quod est 'duo' et 'syn' quod est 'cum' et 'thesis' quod est 'positio', quasi 'duarum dictionum ad invicem comparatarum compositio'⁴⁷.

^A Dans le prologue scientifique des *Communia gramatice*, l'auteur écrit « *competit* » dans la même expression en remplacement de « *respondet* » : cf. *P*, fol. 184ra.

^B Que le mot soit mis en rapport avec un autre de manière à obtenir un sens (*intellectus*) est un principe linguistique universel : cf. P.J.D.S., *Not. sup. Prisc. min.*, éd. SIRRIDGE, p. 5 : « Ad secundum, dicendum quod licet voces in quantum voces non sint eadem apud omnes, tamen secundum modum ordinandi et secundum intellectum quem constituunt sunt eadem apud omnes. Intellectus enim ut vult Aristoteles sunt idem apud omnes. Modus etiam ordinandi dictionum secundum conformitatem accidentium sive difformitatem idem est apud omnem linguam ».

^C Cf. *P*, fol. 184ra-rb.

^D Sur l'ordre naturel de la génération et l'idée d'une définition causale de l'énoncé chez Nicolas de Paris : cf. *Lectiones in librum Topicorum Boetii*, ms. München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 14460, fol. 152rb : « Item, causas quas tangit in secunda parte hoc modo ordinantur, scilicet per viam generationis, quia primo tangit causam materialem, secundo formalem, tertio finalem et hoc est secundum viam generationis, quia primo est materia, postea forma, ultimo finis » ; en *id.*, 161va : « Item, prius est differentiam ponere a causa materiali quam a causa formali vel finali, quia in via generationis naturaliter prius est materia quam forma, deinde finis » et dans les *Lectiones super Barbarismum*, ms. München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 14460, fol. 202rb : « Ad aliud, dicendum quod ista vitia sumuntur secundum quod peccant contra sermonem communem. In sermone autem tria sunt : materia, ut dictio ; forma, ut ordinatio ; finis, ut sententia. Aut ergo peccatur in materia et sic est barbarismus vel in forma, sic soloecismus, vel in fine, sic sunt vitia annexa. Ordo patet ex hoc sufficienter. Unde forma resultat ex materia, finis ex utroque ».

<II. LA NÉCESSITÉ DE DIVISER LES *PRISCIENS MAJEUR* ET *MINEUR*>

§ 13 [Quest. 2.1] CONSEQUENTER, queritur utrum *Minus volumen* debeat separari a *Maiori*^A.

§ 14 [Quod non] Et videtur quod non, nam :

§ 15 [Quod non 1] In {*P*, 198rb} orthographia agitur de literis et de literis ordinatis in sillabis, ergo similiter in eadem scientia debet agi de dictionibus <et de dictionibus>⁴⁸ ordinatis in oratione. Vult enim Priscianus^B in *Minori volumine* quod sicut⁴⁹ se habent litere ad sillabas et sillabe ad dictiones, ita⁵⁰ dictiones ad orationem <proportionaliter>⁵¹.

§ 16 [Quod non 2] Item, generalia accidentia⁵² partium orationis sunt causa⁵³ ordinationis⁵⁴ dictionum. Cum ergo in *Maiori*⁵⁵ *volumine*⁵⁶ sit actum de partibus orationis quantum ad eorum significata generalia et consignificata, hic autem agitur de ipsa ordinatione dictionum que causatur ab illis⁵⁷ generalibus consignificatis, videtur, secundum hoc, quod in eadem scientia deberet actor determinare⁵⁸ de dictione comparata ad aliam et de ipsis⁵⁹ accidentibus dictionis⁶⁰.

§ 17 [Quod non 3] Item, logicus agit in⁶¹ eodem libro de nomine et <de>⁶² verbo, que sunt partes orationis, et de ipsa oratione^C, ergo similiter apparet quod gramaticus <in eodem libro>⁶³ deberet agere de <nomine et>⁶⁴ verbo, et de⁶⁵ ipsa oratione.

§ 18 [Quod sic] Ad oppositum, est quod dicitur communiter quod :

§ 19 [Quod sic 1] Orthographia, etymologia et diasynthetica⁶⁶ sunt diverse partes gramatice, ergo in diversis libris debent determinari.

§ 20 [Quod sic 2] Item, ordinatio dictionum habet propria⁶⁷ principia diversa a principiis etymologie, set diversitas principiorum⁶⁸ facit diversitatem librorum⁶⁹, ergo in alia scientia est determinare ordinationem⁷⁰ dictionum et de partibus orationis.

§ 21 [Resp. ad quest. 2.1] Ad hoc, potest dici⁷¹ quod iste⁷² tres <partes>⁷³ gramatice : <scilicet>⁷⁴ orthographia, etymologia et diasynthetica⁷⁵ in eadem scientia determinantur, licet diverse sint⁷⁶ partes et diversi libri speciales ipsius⁷⁷ scientie. Sunt enim litere propter sillabas et sillabe propter dictionem⁷⁸ et dictiones propter orationem^D, et sic in eadem scientia debent determinari, licet sint diversi libri speciales.

§ 22 [Quest. 2.1.1] Et si quis dicat quod in libro *Predicamentorum* <agitur>⁷⁹ de dicibilibus incomplexis^{80E}, que sunt principia enuntiationis, et in alio libro agitur

^A Cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant parisien*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 438 : « Et ideo queritur utrum ille liber (*Minus volumen*) debeat separari a *Maiori volumine* ».

^B PRISC., *IG*, XVII, 1, § 3, éd. HERTZ, *GL* III, p. 108, l. 23-p. 109, l. 1-3 ; *supra*, § 5 et *infra*, § 21.

^C Cf. ARISTOTE, *De l'interprétation*, II-III (16a19-16b25) ; *translatio Boethii*, éd. MINIO-PALUELLO, *AL*, t. II, 1-2, p. 6-7 pour le nom et le verbe et IV (16b26-17a8) ; *translatio Boethii*, éd. MINIO-PALUELLO, *AL*, t. II, 1-2, p. 7-8 pour l'énonciation.

^D Cf. PRISC., *IG*, XVII, 1, § 3, éd. HERTZ, *GL* III, p. 108, l. 23-p. 109, l. 1-3 ; *supra*, § 5 et 15.

^E Cf. ARISTOTE, *Catégories*.

de enuntiatione^A, ergo similiter, ut videtur, deberet⁸¹ esse in proposito quod in alio libro determinaretur⁸² de partibus orationis et in alio de <oratione sive de>⁸³ ordinatione dictionum.

§ 23 [Resp. ad quest. 2.1.1] Ad hoc, dicendum est⁸⁴ quod dicibile⁸⁵ incomplexum est pars remota <ipsius>⁸⁶ enuntiationis. Non enim potest ingredi enuntiationem nisi prius fiat nomen vel verbum et, propter hoc⁸⁷, in diversis scientiis determinatur <de ipsis et de ipsa enuntiatione>⁸⁸. Set partes orationis sunt partes propinque ipsius orationis gramatice⁸⁹ et, propter hoc⁹⁰, in eadem scientia determinatur de partibus orationis et de oratione <sive de ordinatione dictionum>⁹¹, licet a parte nostrum⁹² distinguantur per *Maius volumen* et *Minus volumen*⁹³.

§ 24 [Sol. ad quod non 1] Ad obiectum in contrarium, dicendum quod etymologia⁹⁴ et diasynthetica non dicuntur diverse partes gramatice simpliciter, set dicuntur diverse partes propterea quod in hiis diversa determinantur, et sic faciunt diversos libros speciales, que sunt partes unius libri generalis sive unius scientie generalis⁹⁵.

§ 25 [Sol. ad quod non 2] Ad aliud, dicendum quod⁹⁶, licet principia etymologie et diasynthetice⁹⁷ sint diversa, quia tamen⁹⁸ partes orationis de quibus⁹⁹ determinatur in etymologia sunt proxima principia ordinationis¹⁰⁰ dictionum per naturam suorum accidentium et, propter hoc¹⁰¹, in eadem scientia determinantur <cum ipsa ordinatione dictionum>¹⁰².

<III. LA PREUVE DU SUJET DE LA DIASYNTHÉTIQUE>

§ 26 [Quest. 3.1] POSTEA, queritur : cum omnis scientia debeat supponere suum subiectum esse^B, videtur quod Priscianus^C male probet suum subiectum esse in principio *Minoris voluminis*¹⁰³. Probat¹⁰⁴ {*P*, 198va} enim ordinationem dictionum esse per similitudinem sumptam¹⁰⁵ a literis et sillabis¹⁰⁶ et ita ostendit¹⁰⁷ subiectum ipsius¹⁰⁸ scientie <esse>¹⁰⁹. Item, huiusmodi ordinatio dictionum aut est <nota sive>¹¹⁰ manifesta, aut est¹¹¹ occulta. Si primo modo, <tunc>¹¹² debet accipi et non probari. Si secundo modo, tunc debet supponi. Vult¹¹³ enim Aristoteles <in libro *Posteriorum*>^{114D} quod subiectum debet supponi si sit manifestum¹¹⁵.

^A Cf. ARISTOTE, *De l'interprétation*. Le Guide de l'étudiant nous apprend que, en plus des couples de livres *Priscien majeur/Priscien mineur* et *Catégories/De l'interprétation*, la même question se posait à l'époque concernant le rapport du *Livre des causes* à la *Métaphysique* (éd. LAFLEUR et CARRIER, § 438).

^B Cf. ARISTOTE, *Seconds analytiques*, I, 1 (71a1) et ANONYME, *Guide de l'étudiant parisien*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 440.

^C Cf. PRISC., *IG*, XVII, 1, § 3, éd. HERTZ, *GL* III, p. 108, l. 23-p. 109, l. 1-3.

^D ARISTOTE, *Seconds analytiques*, I, 10 (76b16) ; *translatio Iacobi*, éd. MINIO-PALUELLO et DOD, *AL*, t. IV, 1-4, p. 24. Cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 440.

§ 27 [Resp. 1 ad quest. 3.1] Ad hoc, dicitur communiter^A quod nulla scientia specialis, in quantum huiusmodi, debet probare suum subiectum¹¹⁶, set magis supponere, nam per propria principia sue scientie non posset probari subiectum in eadem <scientia>¹¹⁷, cum subiectum sit primum in illo genere. Si vero scientia inferior accipiat principia superioris, tunc potest probare suum subiectum esse et, hoc modo, Priscianus in diasynthetica per principia generalia ipsius gramatice¹¹⁸ probat subiectum huiusmodi scientie particularis¹¹⁹.

§ 28 [Resp. 2 ad quest. 3.1] Aliter potest dici quod non probat actor¹²⁰ suum subiectum esse, set declarat passiones partium sui¹²¹ subiecti esse^B. Huiusmodi autem passiones sunt ordinationes dictionum et huiusmodi ordinationes declarat¹²² per similia sumpta in literis et sillabis. Subiectum autem huiusmodi scientie <est>¹²³ dictio¹²⁴ comparata alii¹²⁵ sub conformitate accidentium et hoc non probat.

§ 29 [Resp. 3 ad quest. 3.1] Vel potest dici quod non probat actor suum subiectum esse per causam, set declarat per significatum [S, 103rb] sive¹²⁶ per similitudines accidentales.

<IV. L'ARTICLE>

§ 30 [Quest. 4.1] CONSEQUENTER¹²⁷, queritur de articulo et, supposito¹²⁸ quod 'articulus secundam notitiam suppositorum demonstret', queritur propter quid¹²⁹ articulus est <pars>¹³⁰ separata apud Grecos, non autem apud Latinos facit partem separatam^{131C}.

§ 31 [Quest. 4.2] Item, queritur qualiter¹³² dicta diffinitio conveniat omni articulo. Non enim videtur convenire articulo declinationis, nam dicendo: 'Hic magister'^D nulla est facta secunda notitia^E.

§ 32 [Quest. 4.3] Item, propter quid¹³³ articulus dicitur facere secundam notitiam suppositorum, cum solum referat unum suppositum¹³⁴.

§ 33 [Quest. 4.4] Item, si omnis articulus dicit¹³⁵ secundam notitiam suppositorum, ergo omnis articulus est relativus et tunc articulus de¹³⁶clinationis

^A Références inconnues.

^B Une solution que privilégient les compilateurs du *Guide de l'étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 440: « Vel aliter dicimus quod auctor non probat hic suum subiectum esse, sed probat quandam passionem sui subiecti, scilicet quod dictiones quolibet modo non faciunt orationem, sed per debitam iuncturam dictionum. Debita enim iunctura est passio vel modus in constructione vel oratione et non est ipsa. Et credimus quod ista responsio sit melior ».

^C Cf. GOSVIN DE MARBAIS (G.D.M.), *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 48, l. 6-7: « Item queritur quare Greci habeant articulos cum non habeantur apud nos ».

^D Cf. ROBERTUS ANGLICUS (R.A.), *Sophistria grammaticalis* « Sophisme "NOMINATIVO HIC MAGISTER" », éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 146-158 et p. 141, note 21.

^E N.D.P., *Quest. sup. prim. Prisc. min.*, ms. Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 8va: « Dubitatur primo de diffinitione articuli et videtur quod sit inconveniens. Articulus enim dividitur in articulum constructionis et declinationis, set articulus <declinationis> non facit secundam notitiam, ergo ista diffinitio non convenit cuiuslibet articulo et ita videtur diminuta ».

potius deberet¹³⁷ designari per pronomen¹³⁸ relativum quam per pronomen demonstrativum et hoc ostenditur per simile, nam articuli constructionis coniunguntur¹³⁹ pronomini relativo vel nomini relativo dicendo 'idem' et 'qui' : quare similiter articulus declinationis.

§ 34 [Quest. 4.5] Item, si omnis articulus secundam notitiam suppositorum demonstrat, omnis articulus erit demonstrativus et non relativus.

§ 35 [Quest. 4.6] Item, queritur, de divisione articuli in articulum declinationis et <articulum>¹⁴⁰ constructionis, cuiusmodi¹⁴¹ sit hec divisio, et de necessitate articuli declinationis et constructionis^{142A}. Item, <queritur>¹⁴³ de divisione articuli¹⁴⁴ constructionum in articulum prepositivum¹⁴⁵ et subiunctivum¹⁴⁶, propter quid dicatur articulus 'prepositivus' et articulus 'subiunctivus'^{147B}. Cum <enim>¹⁴⁸ omnis articulus sit relativus, videtur quod nullus articulus sit prepositivus, set omnis subiunctivus, <cum omnis subiunctivus sit relativus et>¹⁴⁹ cum omne relativum sit subiunctivum^C.

§ 36 [Quest. 4.7] Item, si in hoc pronomine 'idem' sit articulus prepositivus quod est 'o' et iterum relativum pronomen, tunc erit ibi duplex relatio¹⁵⁰, quod est inconveniens^D.

§ 37 [Quest. 4.8] Item, quare¹⁵¹ dicat Priscianus^E solum hoc pronomen 'idem' componi (dicit enim quod unum solum pronomen invenitur compositum¹⁵² apud nos, scilicet 'idem'), cum tamen sint multa alia pronomina¹⁵³ composita, sicut dicit¹⁵⁴ in capitulo *De pronomine {P, 198vb}* in *Maiori volumine*^F, ut 'eccum', 'eccam', 'ellum', 'ellam'¹⁵⁵, et sic de aliis.

§ 38 [Resp. ad quest. 4.1] Ad primum, dicendum est¹⁵⁶ quod articulus apud Grecos solam interactionem suppositi significat. Unde erat¹⁵⁷ pure relativus¹⁵⁸. Non enim significabat¹⁵⁹ aliquo modo substantiam, set solam interactionem suppositi et quia huiusmodi interactio est accidens¹⁶⁰ substantie, nec potest intelligi sine substantia : propter hoc¹⁶¹, Latini non faciunt¹⁶² articulum separatam partem, set significaverunt articulum sub dictione¹⁶³ significante substantiam et sic loco articulorum habemus

^A Cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 228 : « Item, quare est duplex articulus, constructionis scilicet et declinationis ».

^B Cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 229 : « Item, quare articulus constructionis est duplex, scilicet prepositivus et subiunctivus, et quomodo differunt » et G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 48, l. 8-9 : « Item, queritur que sit differentia inter articulum prepositivum et articulum subiunctivum ».

^C N.D.P., *Quest. sup. prim. Prisc. min.*, ms. Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 8vb : « Item, videtur quod dicit falsum quando innuit quod articulorum alius est prepositivus, alius subiunctivus et videtur quod omnis articulus sit subiunctivus, omnis articulus est relativus, ut dicit Priscianus, omne relativum est subiunctivum, quia facit secundam noticiam de suo antecedente, ergo omnis articulus est subiunctivus ».

^D La relation impliquée dans le pronom relatif ne saurait être double ou équivoque.

^E PRISC., *JG*, XVII, 4, § 27, éd. HERTZ, *GL* III, p. 124, l. 19-22.

^F PRISC., *JG*, XII, 6, § 27, éd. HERTZ, *GL* II, p. 593, l. 25-p. 594, l. 5. Ces exemples donnés par Priscien sont classés parmi les archaïsmes latins.

dictiones articulares que preter¹⁶⁴ intellectum articuli habent intellectum substantie. Unde in hoc melius videntur¹⁶⁵ fecisse Latini quam Greci.

§ 39 [Resp. 1 ad quest. 4.2] Ad aliud, dicendum quod articulus declinationis facit secundam notitiam¹⁶⁶, nam prima notitia fit ex copulatione vocis cum intellectu dicendo ‘magister’, postea vero¹⁶⁷ adveniens dictio articularis que habet de suo¹⁶⁸ intellectu articulum declinationis, ut <hoc>¹⁶⁹ pronomen ‘hic’, facit secundam notitiam in accidentibus, discernendo genera et casus ; similiter hoc pronomen ‘idem’ quod habet de suo intellectu articulum constructionis prepositivum. Et hoc pronomen ‘qui’, secundum¹⁷⁰ quod est relativum, habet de suo intellectu articulum subiunctivum quod est ‘os’¹⁷¹. Facit secundam notitiam iterando antecedens¹⁷² respectu alicuius actus et sic facere secundam notitiam convenit omni articulo.

§ 40 [Resp. 2 ad quest. 4.2] Vel potest dici quod dicta diffinitio solum convenit¹⁷³ articulo constructionis et non articulo declinationis¹⁷⁴, licet tamen prima solutio bona sit.

§ 41 [Quest. 4.2.1] Et si quis dicat quod dicta diffinitio articuli¹⁷⁵ convenit pronomini relativo¹⁷⁶, nam omne pronomen relativum secundam notitiam suppositi demonstrat.

§ 42 [Resp. 1 ad quest. 4.2.1] Ad hoc, dicendum est quod ista diffinitio¹⁷⁷ debet intelligi precise, scilicet quod articulus secundam notitiam suppositorum demonstrat¹⁷⁸ : ita quod nullo modo substantiam, pronomina vero¹⁷⁹ relativa preter¹⁸⁰ relationem significant substantiam. Set articulus apud Grecos solam interactionem designabit¹⁸¹ et nullo modo substantiam.

§ 43 [Resp. 2 ad quest. 4.2.1] Vel potest dici quod pronomina relativa non demonstrant vel significant relationem, set significant¹⁸² substantiam, ex consequenti vero consignant¹⁸³ relationem.

§ 44 [Resp. ad quest. 4.3] Ad aliud, dicendum quod, licet articulus referat¹⁸⁴ unum suppositum, quia tamen suppositum bis accipitur, <scilicet>¹⁸⁵ semel cum est antecedens et semel cum¹⁸⁶ refertur, propter hoc, articulus dicitur facere secundam notitiam ‘suppositorum’ <in plurali et non in singulari>¹⁸⁷, scilicet¹⁸⁸ ‘suppositi’.

§ 45 [Resp. ad quest. 4.4] Ad aliud, dicendum quod articulus declinationis, licet ostendat secundam notitiam suppositorum, non tamen¹⁸⁹ propter hoc <est>¹⁹⁰ relativus. Non enim omne quod ostendit secundam notitiam suppositorum est relativum, set magis econtrario omne relativum demonstrat secundam notitiam suppositorum : et sic¹⁹¹ non oportet quod articulus declinationis significetur cum pronomine relativo, set magis debuit significari cum pronomine demonstrativo et hoc est quia <huiusmodi>¹⁹² articulus declinationis preponitur dictioni casuali ad discernendum genera et casus.

§ 46 [Resp. ad quest. 4.5] Ad aliud, dicendum quod ‘demonstrare’ in diffinitione articuli idem est quod ‘significare’.

§ 47 [Resp. ad quest. 4.6] [S, 103va] Ad aliud, dicendum quod divisio articuli per divisionem articuli¹⁹³ declinationis et constructionis est divisio totius <universalis>¹⁹⁴ in suas partes subiectivas. Est autem articulus {P, 199ra} declinationis ad faciendum discretionem in generibus, casibus¹⁹⁵ et numeris, et loco

huius articuli habemus dictionem articulem ‘hic’ et ‘hec’ et ‘hoc’¹⁹⁶, articuli vero constructionis sunt propter¹⁹⁷ interactionem suppositi respectu actus secundo attributo¹⁹⁸, propter quam interactionem fit secunda notitia, nam prima¹⁹⁹ fit per antecedens²⁰⁰, divisio vero articuli constructionis in articulum prepositivum et subiunctivum est similiter divisio totius universalis²⁰¹ in suas partes <subiectivas>²⁰². Dicitur enim articulus²⁰³ prepositivus quia refert precedens ad subsequens²⁰⁴, articulus vero subiunctivus dicitur quod²⁰⁵ refert antecedens coartatum per actum sequentem vel per actum subiunctivum. Unde hoc pronomen ‘idem’, quod habet de suo intellectu articulum subiunctivum²⁰⁶, refert precedens ad actum sequentem <et, licet similiter subiunctivus referat antecedens ad actum sequentem>²⁰⁷, differt tamen in hoc quod articulus subiunctivus refert antecedens coartatum per actum subiunctivum ipsi relativo, quod patet sic : ‘Homo currit, qui disputat’, hoc est ‘homo disputans currit’. Non sic sequitur²⁰⁸ ‘homo currit²⁰⁹, idem disputat’ : ‘homo disputans currit’, set magis ‘homo²¹⁰ currens²¹¹ disputat^{212,A}.

§ 48 [Resp. ad quest. 4.7] Ad aliud, dicendum quod, licet sit duplex relatio in hoc pronome ‘idem’, non <tamen>²¹³ superfluit altera, quia inter omnia pronomina non reciproca hoc pronomen ‘idem’ maximam discretionem ostendit²¹⁴ in supposito et hoc est per naturam duplicis relationis.

§ 49 [Resp. ad quest. 4.8] Ad aliud, dicendum quod unum solum pronomen compositum reperitur apud nos habens de suo intellectu articulum prepositivum. Aliter enim dicta propositio²¹⁵ Priscianus²¹⁶ esset falsa²¹⁷, cum sint multa alia pronomina²¹⁸ composita, sicut in *Maiori volumine*^B, in capitulo *De figura pronominis*²¹⁹ ostenditur²²⁰.

^A Cf. R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 152, l. 315-329 et p. 179, l. 454-468 ; G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 50, l. 3-6 : « Ad tertium dicendum est quod articulus subiunctivus dicitur qui coartat precedentem substantiam per actum subsequentem. Articulus vero prepositivus dicitur qui coartat substantiam sequentem per actum precedentem » ; N.D.P., *Quest. sup. prim. Prisc. min.*, ms. Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 8vb-9ra : « Ad primum, dicendum quod divisio articuli competens est et dicitur articulus prepositivus, quia artat consequens per antecedens et subiunctivus dicitur, quia artat precedens per subsequens, quod patet ‘homo currit et idem legit’, hoc quod dico legere posset pluribus convenire quam currentibus, quantum est de se tamen coartatur per hoc quod est ‘homo currit’ ut stet pro ‘legente currente’, econtrario est de subiunctivo, ut cum dicitur ‘homo qui currit disputat’. Coartatur enim suppositum huiusmodi tantum homo ad hominem currentem. Unde non dicitur articulus prepositivus, quia preponatur antecedenti vel subiunctivus, quia subiungatur antecedenti et ideo ista duo possunt stare, quod articulus faciat secundam notitiam et sic relativus et etiam quod sit prepositivus » et ROBERT KILWARDBY, *Commentarius in Priscianum minorem*, ms. Paris, BnF, lat. 16221, fol. 6vb : « Isti autem diversificant articulum prepositivum a subiunctivo in hoc quod prepositivus dicitur quia coartat precedens per subsequens sicut cum dicitur ‘Sor currit et Sor loquitur’, prepositivus quia coartat per precedens subsequens ut cum dico ‘Sor qui sedet disputat’, set illud mihi verum cum mihi vidatur quod hoc ipsum ‘qui’ non coartat nisi precedens cum idem ».

^B PRISC., *IG*, XII, 6, § 27, éd. HERTZ, *GL* II, p. 593, l. 25-p. 594, l. 5.

<V. LES CONSTRUCTIONS FIGURÉES>

§ 50 [Quest. 5.1] CONSEQUENTER, queritur gratia prolepticarum²²¹ orationum de figurativis²²² orationibus et primo que sit necessitas figure. Cum enim melius sit loqui congrue quam <incongrue sive>²²³ figurative et sententia²²⁴ cuiuslibet sermonis figurativi possit exprimi per sermonem omnino congruum²²⁵, videtur quod figura²²⁶ omnino²²⁷ superfluat in arte gramatica. Qui enim dicit : ‘Turba ruunt’^A figurative hoc idem posset significare²²⁸ congrue²²⁹, dicendo : ‘Multi ruunt’.

§ 51 [Quest. 5.2] Item, queritur que sit differentia inter figuram constructionis et figuram locutionis^{230B}.

§ 52 [Quest. 5.3] Item, quot sint figure constructionis et, dato quod quinque secundum Priscianus^C, queritur quare²³¹ Donatus^D solum ponat duas figuras constructionis, scilicet zeugma²³² et syllepsim²³³.

§ 53 [Quest. 5.4] Item, queritur quot modis fiat prolepsis²³⁴ et supposito quod fiat tribus modis – uno modo secundum quod totum et partes²³⁵ ponuntur in recto, ut : ‘Aquila volaverunt, hec ab oriente, illa²³⁶ ab occidente’^E ; secundo modo secundum quod²³⁷ divisum est²³⁸ in obliquo et dividencia in recto²³⁹, ut : ‘Aquilarum <volantium>²⁴⁰, hec volavit ab oriente, illa <volavit>²⁴¹ ab occidente’ ; tertio modo <est>²⁴² secundum quod²⁴³ utrumque est²⁴⁴ in obliquo, ut : ‘Aquilis volantibus, huic²⁴⁵ relinquitur oriens, illi²⁴⁶ vero²⁴⁷ occidens’ –, queritur propter quid²⁴⁸ non fiat quartus modus²⁴⁹, ita {P, 199rb} quod divisum sit²⁵⁰ in recto et dividencia in obliquo. Istum enim²⁵¹ quartum modum non habemus^F.

^A Cf. OVIDE, *Héroïdes*, I, 88. Cet exemple de construction du nom collectif était fort répandu au XIII^e siècle. En plus de Robertus Anglicus (*Sophistria*, p. 195-207), Anne Grondeux et Irène Rosier-Catach (*Sophistria*, p. 195, note 126) ont répertorié au moins six autres témoignages du genre.

^B Cf. PIERRE HÉLIE, *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 287, l. 66-83.

^C PRISC., *IG*, XVII, 21, § 155, éd. HERTZ, *GL* III, p. 183, l. 20-p.184, l. 5.

^D DONAT, *Ars maior*, III, 5, éd. HOLTZ, p. 663, l. 13-p. 664, l. 3 (pour le zeugme) ; *Ars maior*, III, 5, éd. HOLTZ, p. 664, l. 8-10 (pour la syllepse).

^E Cette sous-question discute de l'exemple classique de prolepse décliné par Priscien en *Institutiones grammaticae*, XVII, 4, § 28, éd. HERTZ, *GL* III, p. 125, l. 14-p.126, l. 8.

^F Cf. NICOLAS DE PARIS, *Lectiones super Barbarismum*, München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 14460, fol. 205vb, l. 31-35 : « Item, queritur quot modis [modi *ms.*] sint prolepsis vel proleptice constructionis. Item, posito quod tres modi, queritur quare non sit quartus, scilicet quando dividendum ponitur in genitivo et divisum in nominativo et videtur quod sic deberet potius quam econtrario, quia dividenda sunt principia divisi, ideo deberent poni in genitivo qui est casus denotans principium » ; *Quest. sup. prim. Prisc. min.*, Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 24vb : « [Habet] in proleptica constructione divisum et dividencia quandoque ambo ponuntur in recto, ut ‘aquile volaverunt, hec ab oriente, illa ab occidente’, quandoque utrumque in obliquo, ut ‘aquilarum volantium hanc misit occidens, illam oriens’, quandoque divisum in obliquo et dividencia in recto, queritur quare non possit esse econtrario ita quod divisum ponatur in recto et dividencia in obliquo » ; R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 368, l. 32-34 : « Gratia huius queritur propter quid non habemus quartum modum constructionis divisive, scilicet quando divisum esset in recto et dividencia in obliquo » ; ROBERT KILWARDBY, *Commentarius in Priscianum minorem*, ms. Paris, BnF, lat. 16221, fol. 7ra-va et JEAN BALBI, *Catholicon*, éd. COLOMBAT et ROSIER-CATACH, p. 99-100.

§ 54 [Quest. 5.5] Item, ubi est prolepsis, ibi²⁵² videtur esse simpliciter congruitas²⁵³ et²⁵⁴ nullo modo figura. Cum enim dicitur : ‘Aquile volaverunt, hec ab oriente, illa ab occidente’, in hac oratione ordinantur diversa supposita, quorum alterum est singularis numeri <et>²⁵⁵ alterum pluralis, cum eodem verbo ex parte ante. <Set hec facit congruitatem. Convenienter enim dicitur : ‘Petrus et asini currunt’, ergo sic>²⁵⁶ dicendo : ‘Aquile volaverunt, hec <ab oriente>²⁵⁷, illa <ab occidente> non erit incongruitas>²⁵⁸. Item, cum pars integralis non sit eadem cum <suo>²⁵⁹ toto, apparet quod non debeat esse alia constructio totius integralis et sue partis²⁶⁰ et ita²⁶¹ partes non reducuntur ad constructionem sui totius²⁶².

§ 55 [Quest. 5.6] Item, duo substantiva non possunt supponere eidem verbo sine coniunctione²⁶³ media. Hec enim est incongrua : ‘Homo asinus currit²⁶⁴’. Set in proleptica oratione sunt duo²⁶⁵ substantiva reddentia suppositum eidem verbo absque coniunctione media, ergo ubi erit prolepsis, ibi nullo modo erit figura.

§ 56 [Quest. 5.7] Item, queritur, de synthesi sive de appositiva constructione, utrum huiusmodi oratio : ‘Animal homo currit’^A habeat aliquam rationem excusandi.

§ 57 [Quod non] Et videtur quod non, nam :

§ 58 [Quod non 1] Hic²⁶⁶ ordinantur duo substantiva cum²⁶⁷ eodem verbo ex²⁶⁸ parte ante sine coniunctione²⁶⁹ media, ergo huiusmodi oratio est incongrua simpliciter.

§ 59 [Quod non 2] [S, 103vb] Item, dicta oratio significat esse quod non est. Significat enim esse adiectivum²⁷⁰ quod non est adiectivum. Species enim non est adiectiva²⁷¹ sui generis et hoc significat dicta oratio, <ergo dicta oratio>²⁷² numquam²⁷³ poterit habere veritatem²⁷⁴, cuius²⁷⁵ congruum²⁷⁶ dicit gramaticus. Si ergo congruum non considerat gramaticus nisi propter significationem sententiae et nulla sententia vel possit stare vel²⁷⁷ significari per²⁷⁸ huiusmodi orationes –, non poterunt stare huiusmodi appositivae²⁷⁹ orationes.

§ 60 [Quest. 5.8] Item, queritur qualiter differenter est²⁸⁰ appositio in substantivis et adiectivis dicendo : ‘Animal homo currit’, ‘Coloratum album currit’.

§ 61 [Quest. 5.9] Item, queritur utrum esset hic²⁸¹ appositio : ‘Homo albus currit’.

§ 62 [Quod sic] Et videtur quod sic :

§ 63 [Quod sic 1] Cum enim fiat ibi²⁸² specificatio²⁸³ per adiectivum, ergo erit appositiva constructio.

§ 64 [Quod non] Ad oppositum, est ratio, quia :

§ 65 [Quod non 1] Appositiva constructio est²⁸⁴ figura²⁸⁵tiva. In dicta vero²⁸⁶ oratione non est aliqua figura. Immo est simpliciter congrua²⁸⁷. <Ergo non est constructio appositio>²⁸⁸.

§ 66 [Quest. 5.10] Item, queritur, de modis appositivae²⁸⁹ constructionis : <scilicet>²⁹⁰ quot modis fiat²⁹¹.

^A Cf. R.A., *Sophistria* « Sophisme “ANIMAL HOMO vel HOMO ANIMAL EST” », éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 135 (dont la note 6)-141.

§ 67 [Resp. ad quest. 5.1] Ad primum, dicendum quod figurative orationes necesse sunt in arte²⁹² gramatica propter tres causas : <scilicet>²⁹³ propter metrum, ornatum et necessitatem, sicut dicit Donatus. Loquuntur enim actores figurative causa metri, causa²⁹⁴ ornatus aut propter expressionem²⁹⁵ sententie. Orationes enim figurative minus habent congruitatis et plus sententie²⁹⁶, orationes vero²⁹⁷ congrue plus habent²⁹⁸ congruitatis quam sententie, ut patet cum dicitur²⁹⁹ : ‘Turba ruunt’. Voluit^A enim, proferens hanc orationem, significare³⁰⁰ quod multi aggregati in unum ruebant³⁰¹ in ipsam Penelopem, hoc autem non significaretur <ita bene>³⁰² dicendo congrue sic³⁰³ : ‘Multi ruunt’. Similiter <autem>³⁰⁴ est in proleptica oratione, nam per ipsam prolepticam orationem, significamus actum convenire partibus per totum, quod non significaretur³⁰⁵ per congruam orationem dicendo <sic : ‘Aquila volavit>³⁰⁶, hec³⁰⁷ {P, 199va} aquila volavit³⁰⁸ ab oriente, illa vero ab occidente’. Designamus etiam³⁰⁹ per ipsam prolepticam orationem actum convenire simul ipsis³¹⁰ partibus ipsius totius, hoc autem non designaretur³¹¹ per congruam orationem³¹². Et sic patet necessitas figurative orationis³¹³.

§ 68 [Resp. ad quest. 5.2] Ad aliud, dicendum quod³¹⁴ figura constructionis dicitur esse quando est vitium in contextu partium <orationis>³¹⁵ excusatum tamen causa necessitatis³¹⁶, metri et³¹⁷ ornatus. Hec enim sunt tria principia excusandi sermones figurativos³¹⁸. Dicitur autem figura locutionis quando non est vitium in ordine³¹⁹ partium orationis, set solum in apprehensione sententie, sicut patet in omnibus speciebus tropi et hoc est quod dicit Donatus^B quod sunt schemata lexeos et schemata dianoeas³²⁰ et, licet oratores plus considerent³²¹ figuras sententie quam figuras³²² constructionis³²³, gramaticus nichilominus³²⁴ considerat utrumque^C.

§ 69 [Resp. ad quest. 5.3] Ad aliud, dicendum quod in omni figura constructionis est vitium ratione excusatum^D. Unde in³²⁵ qualibet figura constructionis concurrunt excusans et excusatum. Set excusans et excusatum quinque modis diversificantur. Aut enim erunt³²⁶ eadem, aut diversa. Si eadem, aut simpliciter, aut secundum quid. Si simpliciter, sic³²⁷ est antithesis³²⁸. Cum enim ponatur <casus>³²⁹ pro casu, tunc est antithesis. Est autem antithesis que fit quando ponitur unum accidentium pro alio accidente³³⁰ eiusdem speciei, sicut³³¹ casus pro

^A La première *Héroïde* d’Ovide est celle de Pénélope, l’épouse chagrinée d’Ulysse. Cette troupe d’assaillants est évidemment celle des prétendants : cf. OVIDE, *Héroïdes*, I, 88. Voir aussi R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 201, l. 187-192 : « Patet ergo quod est syllepsis in hac oratione ‘turba ruunt’, et excusatur ista improprietas causa necessitatis exprimende sententie. Volebat enim Ovidius sub persona illius matrone loquens significare quod multi homines luxuriosi in una societate uniti veniebant secundum modum superbie ad illam matronam numero indeterminato et inordinato ».

^B DONAT, *Ars maior*, III, 5, éd. HOLTZ, p. 663, l. 5-6.

^C Cf. *Infra*, § 188.

^D Cf. GUILLAUME DE CONCHES, *Glose super Priscianum*, éd. JEAUNEAU, p. 246, l. 4-7 : « Sed vitia que dicuntur barbarismi, si cum ratione fiunt, metaplasmii vocantur. Soloecismi, si fiunt cum ratione, dicuntur a grecis scemata, a latinis figure. Unde Isidorus : ‘Figura est vitium cum ratione’ ». La formule est absente de l’*Expositio super Donatum* de Rémi d’Auxerre qui remonte au XI^e siècle, donc à une époque antérieure à Guillaume de Conches.

casu, ut³³² : ‘Urbem quam statuo, etc.’^{333A}, aut numerus pro numero, ut : ‘Pars³³⁴ in frustra secant’^B, et sic de aliis modis³³⁵, et tunc excusans et excusatum sunt idem³³⁶ simpliciter et³³⁷ secundum rem, licet sint sub diversis accidentibus. Si vero excusans et excusatum sint eadem secundum quid, tunc se habent sicut pars et totum. Aut ergo se habebunt sicut pars integralis ad³³⁸ totum integrale, aut sicut pars subiectiva ad³³⁹ totum universale. Si primo modo, sic³⁴⁰ est prolepsis, in qua totum integrale³⁴¹ est principium reducendi suas partes <integrales>³⁴² ad constructionem actus ex parte ante. Si vero se habeant ut³⁴³ pars subiectiva ad³⁴⁴ totum universale, sic³⁴⁵ est synthesis sive appositiva constructio³⁴⁶ que attenditur inter partem subiectivam ad³⁴⁷ totum universale, ut cum dicitur : ‘Animal homo’. Si autem excusans et excusatum <sint diversa>³⁴⁸, aut ergo excusans et³⁴⁹ excusatum comparabuntur ad actum simul³⁵⁰, aut per prius et posterius. Si simul, sic est syllepsis proprie dicta, que fit per conceptionem³⁵¹ aut per³⁵² evocationem (de quibus discussum est supra *Maius volumen*)^C. Si vero excusans et excusatum ad actum referantur³⁵³ per prius et posterius, tunc est zeugma, ut cum dicitur : ‘Hebraei sunt et ego’^D. Per prius enim redditur actus tertie persone et³⁵⁴ per posterius prime persone^{355E}.

§ 70 Et nota quod Donatus, in³⁵⁶ capitulo *De schemate*³⁵⁷, comprehendit sub syllepsi communiter dicta quatuor³⁵⁸ figuras constructionis {**P, 199vb**}, scilicet prolepsis, syllepsis proprie dictam et synthesim et antithesim. Unde <dicitur>³⁵⁹ quod hoc schema³⁶⁰, ly syllepsis³⁶¹, ita late patet quod fit non solum³⁶² per partes orationis, set³⁶³ etiam³⁶⁴ per accidentia partium^F. Prolepsis <autem>³⁶⁵ de qua loquitur³⁶⁶ [**S, 104ra**] ibi Donatus^G non est figura constructionis, set figura³⁶⁷ locutionis. Zeugma³⁶⁸ vero distinguit³⁶⁹ contra syllepsim. Priscianus^H vero distinguit dictas quinque figuras

^A Cf. VIRGILE, *Énéide*, I, 573 ; DONAT, *Ars maior*, III, 2, éd. HOLTZ, p. 656, l. 15 ; R.A., *Sophistria* « Sophisme “URBEM QUAM STATUO VESTRA EST” », éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 344 (dont la note 416)-347 et JEAN BALBI, *Catholicon*, éd. COLOMBAT et ROSIER, p. 136.

^B Cf. VIRGILE, *Énéide*, I, 212 ; DONAT, *Ars maior*, III, 2, éd. HOLTZ, p. 656, l. 12 ; PRISC., *IG*, XVII, 21, § 156, éd. HERTZ, *GL* III, p. 184, l. 7 et JEAN BALBI, *Catholicon*, éd. COLOMBAT et ROSIER, p. 152.

^C Cf. *P*, fol. 193vb-194vb.

^D Cf. *2 Corinthiens*, 11, 22 et JEAN BALBI, *Catholicon*, éd. ROSIER et COLOMBAT, p. 128.

^E Sur le zeugme et la syllepse, voir ROBERT KILWARDBY, *Commentarius in Priscianum minorem*, ms. Paris, BnF, lat. 16221, fol. 34ra : « Si autem excusans et excusatum sic se habeant quod unum omnino sit extra alterum et diversum ab eo, tunc est necesse excusans et excusatum cum eodem tertio construi ex eadem parte et sub eadem habitudine, ut patet inductive. [...] Aut enim excusans se habet ad excusatum ita quod ipsum reducat simul secum et aequae primo ad construendum cum tertio ; aut ita quod reducat ipsum non simul secum et aequae primo, sed per posterius. Si primo modo sit ratio excusans syllepsis, si secundo modo, sit ratio excusans zeugma [...] ».

^F Cf. DONAT, *Ars maior*, III, éd. HOLTZ, p. 664, l. 9-10 et JEAN BALBI, *Catholicon*, éd. COLOMBAT et ROSIER, p. 124 : « Secundum vero Donatum, omnes species allothete que excusant vitium constructionis comprehenduntur sub syllepsi, et hoc patet per Donatum dicentem : ‘hoc scema idest syllepsis late patet et fieri solet non solum per partes orationis sed per accidentia partis orationis’ ».

^G DONAT, *Ars maior*, III, 5, éd. HOLTZ, p. 663, l. 10-12 (pour la prolepse) et p. 664, l. 8-10 (pour la syllepse).

^H PRISC., *IG*, XVII, 21, § 155, éd. HERTZ, *GL* III, p. 183, l. 20-21.

constructionis quas dicit³⁷⁰ contineri sub alleotheta³⁷¹, tanquam³⁷² sub matre figurarum.

§ 71 [Resp. ad quest. 5.4] Ad aliud, dicendum quod solum tribus modis fit prolepsis, sicut ostendit ratio^A. Non potuit autem esse quartus modus³⁷³, scilicet quod divisum esset in rectitudine³⁷⁴ et dividencia in obliquitate³⁷⁵ et hoc est quia rectum³⁷⁶ non potest reducere obliquum ad sui constructionem. Habet enim <rectus ordinationem intransitivam cum verbo>³⁷⁷, obliquus vero <magis>³⁷⁸ transitivam. Set obliquus poterit reducere rectum³⁷⁹ et hoc est quia obliquus dependet³⁸⁰ a recto et non econtrario³⁸¹.

§ 72 [Resp. ad quest. 5.5] Ad aliud, dicendum quod prolepsis idem est³⁸² quod presumptio rerum ordine seclarum³⁸³, sicut dicit Donatus^B. Unde in toto presumuntur partes in quas fit posterius³⁸⁴ dictio. Dico ergo quod in proleptica oratione est aliquid congrui et aliquid incongrui, sicut in qualibet figura constructionis. Hoc autem est³⁸⁵ incongrui quod³⁸⁶ diversa substantiva ordinantur cum eodem verbo <a parte ante>³⁸⁷ sine³⁸⁸ coniunctione media. Est autem congruitas³⁸⁹ in proleptica oratione quod totum integrale continet suas partes³⁹⁰ actu et, propter hoc³⁹¹, eas reducit³⁹² ad <sui>³⁹³ constructionem dicendo: ‘Aquile devolaverunt³⁹⁴, hec³⁹⁵ ab oriente, illa ab occidente’. Nam, per naturam huiusmodi totius³⁹⁶: ‘aquile’, iste³⁹⁷ due partes ‘hec’ et³⁹⁸ ‘illa’ reducuntur ad constructionem actus et, per naturam illius totius, illi duo nominativi ‘hec’ et³⁹⁹ ‘illa’ sine coniunctione media ordinantur cum⁴⁰⁰ eodem verbo a⁴⁰¹ parte ante. Unde quod aliquid⁴⁰² esset incongruum simpliciter fit, quodammodo, congruum per naturam totius.

§ 73 Nota <etiam>⁴⁰³ quod ubi est prolepsis ita, scilicet quod divisum et dividencia sint in recto, est figura constructionis. Aliis autem duobus modis prolepsis magis facit figuram locutionis.

§ 74 [Resp. ad quest. 5.7 et 5.8 et sol. ad quod non 1 et 2] Ad aliud, dicendum quod duo substantiva omnino diversa⁴⁰⁴ non possunt ordinari⁴⁰⁵ cum eodem verbo ex parte ante sine coniunctione media, sicut ostendit ratio^C.

§ 75 Set⁴⁰⁶ notandum quod synthesis⁴⁰⁷ sive appositiva constructio fit causa specificationis sive determinationis⁴⁰⁸, nam⁴⁰⁹ in appositiva constructione commune contrahitur⁴¹⁰ per speciale, ut cum dicitur: ‘Animal homo’. Dicit autem⁴¹¹ Aristoteles^D in septimo *Methaphysice* quod tunc⁴¹² fit unum tertium ex duobus

^A Cf. *Supra*, § 54.

^B DONAT, *Ars maior*, III, 5, éd. HOLTZ, p. 663, l. 10.

^C Cf. *Supra*, § 58-59.

^D Cf. ANONYME, *Auctoritates Aristotelis*, éd. HAMESSE, p. 130, n° 186: « Ex duobus entibus in actu non fit tertium in natura », adage inspiré d'ARISTOTE, *Méthaphysique*, Z13 (1039a4-5); ANONYME, *Scripta super Maius volumen Prisciani*, ms. Paris, BnF, lat. 15131, fol. 28vb, l. 24-25: « Ad primum, ex duobus actu vel potentia nihil unum, ex duobus tamen quorum unum est potentia et alterum actu, potest fieri unum »; R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 140, l. 159-163: « Item dicit Aristoteles in libro *Physicorum* et in multis aliis locis, quod ex duobus actu existentibus non potest fieri unum. Ergo cum duo substantiva sunt actu entia, videtur quod ex hiis non potest fieri unum ».

quando unum est in actu⁴¹³, reliquum in potentia, set superius est in potentia respectu <sui>⁴¹⁴ inferioris et, propter hoc⁴¹⁵, ex superiori et inferiori fit unum in actu. Dicendum ergo quod {P, 200ra} duo substantiva possunt considerari⁴¹⁶: aut ita quod sint diversa simpliciter et⁴¹⁷ ita quod non se habeant sicut superius et inferius sive specificans et specificatum⁴¹⁸ et ex talibus non fit tertium sine coniunctione media, aut ita quod se habeant sicut superius et inferius sive specificans et specificatum⁴¹⁹ et ex talibus fit unum tertium sine coniunctione media dicendo: 'Animal homo currit'. Cum ergo in qualibet <figura>⁴²⁰ constructionis sit aliquid congrui et aliquid incongrui, <in>⁴²¹ appositiva constructione est hoc incongrui quod illud quod non est natum adiacere denotatur⁴²² adiacere. Dicendo enim: 'Animal homo', li 'homo' non est natum adiacere et tamen denotatur⁴²³ adiacere ei⁴²⁴ quod est 'animal'. Huiusmodi vero incongruitas⁴²⁵ excusatur, quoniam⁴²⁶ ex specificante⁴²⁷ et⁴²⁸ specificato fit tertium, sicut dictum est^A. Dicendo autem: 'Coloratum album currit' hoc est incongruitatis quod⁴²⁹ illud quod non est natum supponere denotatur⁴³⁰ supponere. Est autem congruitatis⁴³¹, quia ex illis⁴³² duobus fit unum⁴³³ et in utroque⁴³⁴ genere accipiuntur: propter quod⁴³⁵ possunt reddere suppositum uni⁴³⁶ verbo^B.

§ 76 [Resp. ad quest. 5.9] Ad aliud, dicendum quod dicendo: 'Homo albus currit' est appositiva constructio. Non tamen figurativa⁴³⁷. Est autem appositiva propterea quod est specificativa. Non est figurativa⁴³⁸ propterea quod⁴³⁹ illud quod est <aptum>⁴⁴⁰ natum supponere supponit et illud quod est⁴⁴¹ <aptum>⁴⁴² natum adiacere adiacet et, propter hoc⁴⁴³, in⁴⁴⁴ dicta oratione non est figura.

§ 77 [Resp. ad quest. 5.10] Ad aliud, dicendum quod, cum appositiva constructio sit⁴⁴⁵ specificativa, quot modis <fit>⁴⁴⁶ specificatio⁴⁴⁷ tot modis fit appositio⁴⁴⁸. Set specificatio aut fit immediate, sive mediate⁴⁴⁹. Si immediate, aut ergo⁴⁵⁰ specificatur substantivum per substantivum, ut: 'Animal homo', aut adiectivum per adiectivum, ut: 'Coloratum album', et hiis duobus modis est synthesis⁴⁵¹ figura constructionis, aut specificatur substantivum per adiectivum,

nec uniri. Et ita videtur quod hec sit incongrua 'animal homo est' »; THOMAS D'AQUIN, *Somme contre les gentils*, II, 56, éd. LÉONINE, p. 151D: « Ex duabus enim substantiis actu existentibus non potest fieri aliquid unum: actus enim cuiuslibet est id quo ab altero distinguitur. Substantia autem intellectualis est substantia actu existens, ut ex praemissis apparet. Similiter autem et corpus. Non igitur potest aliquid unum fieri, ut videtur, ex substantia intellectuali et corpore ».

^A Plus haut dans le même paragraphe.

^B Cf. N.D.P., *Quest. sup. prim. Prisc. min.*, Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 24rb-va: « Ad hoc, dicendum quod ubicumque est appositio ibi est in moditate adiectio duorum et fit tribus modis. Aut enim apponitur substantivum substantivo, aut adiectivum adiectivo, aut substantivum adiectivo. Si substantivum substantivo, licet etiam conformentur in accidentibus, tamen est ibi vitium quoniam utrumque natum est recipere et neutrum apponi. Si adiectivum adiectivo, similiter est vitium, quoniam utrumque natum est apponi et neutrum recipere. Si autem substantivum adiectivo, similiter est vitium quoniam illud quod est natum recipere apponitur illi quod est natum apponi, set si fiat appositio quarto modo ita quod adiectivum apponatur substantivo non est vitium si conformentur in accidentibus, quoniam tunc illud quod est natum apponi apponitur illi quod est natum <natum scripsi] vitium cod.> recipere et sic patet quod quandoque est appositio licet non varientur accidentia et si varientur est duplex vitium, scilicet appositio et synthesis ».

dicendo : ‘Homo albus <currit>⁴⁵², et tunc non⁴⁵³ est figura, sicut dictum est^A. Si autem sit⁴⁵⁴ specificatio mediante alio, aut ergo fiet specificatio per partem subiectivam, ut ‘Video asinum⁴⁵⁵ verbi gratia Burnellum⁴⁵⁶, nam ‘Burnellus⁴⁵⁷ specificat ‘asinum’, aut⁴⁵⁸ fiet specificatio mediante parte integrali, ut cum dicitur : ‘Albus pedem’. Hic enim totum integrale specificatur per suam partem integram⁴⁵⁹ <et est ibi synecdoche>⁴⁶⁰, de qua synecdoche⁴⁶¹ dicitur posterius⁴⁶².

§ 78 Et notandum quod appositiva constructio non fit secundum conformitatem accidentium, set ipsa significata sunt magis principia⁴⁶³ huiusmodi⁴⁶⁴ constructionis. Sunt enim specificans et specificatum aliquando sub diversis generibus, ut⁴⁶⁵ : ‘Animal homo’, aliquando <autem>⁴⁶⁶ sub diversis numeris, ut cum dicitur : ‘Gula apponit sibi⁴⁶⁷ apros⁴⁶⁸, animal ad convivia natum^B, similiter cum dicitur⁴⁶⁹ : [S, 104rb] ‘Metuere⁴⁷⁰ boves, animal sine fraude dolisque⁴⁷¹.^C, hic non conformantur⁴⁷² specificans et specificatum neque in genere⁴⁷³, neque in numero.

§ 79 Et nota quod antithesis fit aut apponendo casum⁴⁷⁴ pro casu, aut genus pro genere, sicut dictum est prius^D, zeug{P, 200rb}ma vero fit causa⁴⁷⁵ brevilocui⁴⁷⁶, ut cum dicitur : ‘Isti currunt et ego’. Hic enim attribuitur actus per prius tertie persone et per posterius prime. De ceteris autem, ut de evocatione et conceptione et <de>⁴⁷⁷ suppletionem⁴⁷⁸ et impersonalibus et de ipsis pronomibus primitivis et derivativis necnon⁴⁷⁹ <de>⁴⁸⁰ demonstrativis et relativis, que communiter dubitantur⁴⁸¹, supra *Maius volumen* discussa sunt. <Item, de hoc⁴⁸² pronomine ‘quis’ vel ‘qui’ et de ei officio, que communiter dubitantur, sunt discussa>⁴⁸³ supra illam orationem in principio⁴⁸⁴ ‘Est ego qui mecum loquitur, etc.’^E.

<CIRCA SECUNDUM MINORIS>⁴⁸⁵

<VI. LA DIVISION DU VOLUME MINEUR>

§ 80 [Quest. 6.1] CONSEQUENTER, queritur de separatione primi^F libri a secundo^G et videtur quod non deberent⁴⁸⁶ distingui, nam diversitas secundum materiam non facit diversitatem secundum speciem, set constructio dictionum

^A Cf. *Supra*, § 76.

^B Cf. JUVÉNAL, *Satires*, I, 140-141.

^C Cf. OVIDE, *Métamorphoses*, XV, 120 et JEAN BALBI, *Catholicon*, éd. COLOMBAT et ROSIER, p. 146.

^D Cf. *Supra*, § 69.

^E L’énoncé en question constituait l’un de ces sophismes qui ont beaucoup intéressé les grammairiens philosophes de l’époque. En plus de Robertus Anglicus (*Sophistria*, p. 185-195), Anne Grondeux et Irène Rosier-Catach (*Sophistria*, p. 185, note 108) ont répertorié au moins cinq autres témoignages du genre. Cf. ANONYME (VITALIS), *Amphitryonéide*, éd. A. DE MONTAIGLON, p. 496, l. 277. Par ailleurs, la dernière phrase de ce paragraphe laisse paraître la structure d’un texte de référence qu’utilise ici notre auteur et qui reste à identifier.

^F Le livre XVII des *Institutions grammaticales*.

^G Le livre XVIII des *Institutions grammaticales*.

articularium de qua determinatur⁴⁸⁷ in primo libro et constructio nominis de qua determinatur in secundo differunt solum secundum materiam, ergo primus liber non debet separari a secundo^{488A}.

§ 81 [Quest. 6.2] Item, <queritur>⁴⁸⁹ de ordine⁴⁹⁰ primi <libri>⁴⁹¹ ad secundum, nam nomen et verbum sunt principales partes orationis, sicut ostendit <Priscianus>⁴⁹² per hanc rationem: 'Heu idem homo lapsus⁴⁹³, etc.'^B. Ergo constructio nominis et verbi prior est quam constructio dictionum articularium et sic prius est agendum⁴⁹⁴ de constructione nominis et verbi et deinde de constructione dictionum articularium. Econtrario tamen⁴⁹⁵ facit <Priscianus, ergo male>⁴⁹⁶.

§ 82 [Quest. 6.3] Item, cum nomen et verbum simpliciter sint⁴⁹⁷ diverse partes orationis non habentes convenientiam, videtur quod eorum constructio deberet in diversis <libris>⁴⁹⁸ determinari.

§ 83 [Quest. 6.4] Item, constructio nominis cum⁴⁹⁹ nomine et constructio nominis cum verbo differunt secundum speciem, ergo non deberent⁵⁰⁰ in eodem libro determinari. Oppositum vero facit Priscianus^C, quoniam⁵⁰¹ in eodem libro determinat⁵⁰² de predictis.

§ 84 [Resp. ad quest. 6.1] Ad primum, dicendum quod constructio articularium dictionum⁵⁰³ et constructio nominis et verbi non differunt solum secundum materiam, set⁵⁰⁴ etiam secundum speciem. Constructio enim articularium dictionum⁵⁰⁵ cum antecedentibus est constructio intransitiva substantie cum substantia, constructio vero nominis cum verbo est constructio <nominis cum actu sive>⁵⁰⁶ substantie cum actu et harum constructionum sunt diversa principia⁵⁰⁷ constructionis. Si enim constructionis⁵⁰⁸ dictionis articularis cum antecedente⁵⁰⁹, principia sunt genus et numerus, principia vero⁵¹⁰ constructionis nominis cum verbo sunt numerus, persona⁵¹¹ et casus ex⁵¹² parte nominis et numerus, persona⁵¹³ et modus ex⁵¹⁴ parte verbi. Sic ergo, in libro⁵¹⁵ primo^D determinat Priscianus de constructione articularium dictionum⁵¹⁶, tam nominum quam pronominum, ut de constructione huius⁵¹⁷ nominis 'qui' positi relative et ex consequenti determinat eius constructionem⁵¹⁸ prout ponitur interrogative et⁵¹⁹ infinite. Determinat etiam de constructione <huiusmodi pronominis articularis quod est 'idem' et ultimus de constructione>⁵²⁰ omnium possessivorum et primitivorum pronominum⁵²¹. In secundo^E autem⁵²² determinat principaliter de constructione nominis et verbi.

^A Cf. N.D.P., *Quest. sup. prim. Prisc. min.*, Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 7va : « Queritur hic primo de separatione primi libri ad secundum et videtur quod non debeat separari a primo, quia diversitas in materia non facit diversitatem in arte, set constructio pronominis que determinatur in primo et constructio nominis que determinatur in secundo conveniunt in specie et solum differunt in materia, ergo videtur quod non debeant esse libri separati ».

^B Cf. PRISC., *IG*, XVII, 2, § 12, éd. HERTZ, *GL III*, p. 116, l. 10-13.

^C Au livre XVIII des *Institutions grammaticales* (Livre II du *Priscien mineur*). La première construction en XVIII, 1, § 1, éd. HERTZ, *GL III*, p. 210, l. 1 et la deuxième en XVIII, 4, § 40, éd. HERTZ, *GL III*, p. 224, l. 23.

^D Le contenu du livre XVII des *Institutions grammaticales* (livre I du *Priscien mineur*).

^E Le contenu du livre XVIII des *Institutions grammaticales* (livre II du *Priscien mineur*) auquel il faudrait ajouter la construction du nom avec le nom, laquelle précède celle du nom avec le verbe.

§ 85 [Resp. 1 ad quest. 6.2] Ad hoc⁵²³ quod queritur de ordine, dicendum quod, licet nomen et verbum sint principales partes orationis, eorum tamen constructio non est prior, cum enim constructio sit⁵²⁴ per unitatem et conformitatem constructibilium sive identitatem^{525A}, ubi erit⁵²⁶ maior identitas et unio, illa constructio erit prior⁵²⁷. Set maior⁵²⁸ est unio inter articulum et <suum>⁵²⁹ antecedens quam inter substantiam et actum. Similiter inter dictionem articulearem et <suum>⁵³⁰ antecedens maior est {P, 200va} unio et prior <etiam>⁵³¹ est respectus^{532B} eorum quam respectus⁵³³ substantie ad actum et, propter hoc⁵³⁴, prius determinat principia actor⁵³⁵ referendi dictionem articulearem ad antecedens⁵³⁶ quam principia referendi substantiam ad actum et hunc aspectum⁵³⁷ habuit Apollonius^C qui, tractans de constructione, incepit ab articulo, sicut narrat Priscianus^{538D}.

§ 86 [Resp. 2 ad quest. 6.2] Aliter dicitur quod articulus non est extremum constructionis, set plus est medium construendi substantiam cum actu. Refert enim antecedens⁵³⁹ ad⁵⁴⁰ actum. Quia ergo articulus fuit medium construendi substantiam cum actu, propter hoc⁵⁴¹, prius determinat⁵⁴² gramaticus constructionem articuli et dictionum articularium quam constructionem substantie cum actu.

§ 87 [Resp. ad quest. 6.3] Ad aliud, dicendum quod in secundo huius <libri>⁵⁴³ non determinatur de constructione nominis et verbi prout habent esse absolutum (sic⁵⁴⁴ enim nullam habent constructionem), set magis in quantum habent esse comparatum. Cum ergo substantia dicatur ad actum <et econtrario>⁵⁴⁵; dependet enim⁵⁴⁶ actus a substantia tanquam a sua causa, cuius dependentie gratia⁵⁴⁷ sunt constructibilia ad invicem^E et⁵⁴⁸, propter hoc⁵⁴⁹, in eodem libro determinat Priscianus^F de constructione⁵⁵⁰ nominis et verbi.

§ 88 [Resp. ad quest. 6.4] Ad aliud, dicendum quod principaliter intendit gramaticus constructionem nominis cum verbo, nam mediante hac exprimitur⁵⁵¹ affectus et quia nomen cum verbo habet⁵⁵² ordinem⁵⁵³ propter dictam⁵⁵⁴ dependentiam actus a substantia, determinat hanc principaliter Priscianus^{555G} in secundo, constructionem vero nominis cum nomine determinat incidenter et non principaliter⁵⁵⁶.

^A Cf. R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 196, l. 47-48 : « Contrarium ostenditur sic. Congrua ordinatio attenditur penes similitudinem accidentium et unitatem ».

^B Voir R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 236, l. 111-114.

^C Cf. APOLLONIUS DYSCOLE, *De la construction (syntaxe)*, éd. et trad. LALLOT, p. 107, § 37.

^D PRISC., *IG*, XVII, 3, § 26, éd. HERTZ, *GL* III, p. 124, l. 10-13. Pour l'ensemble de la réponse, voir N.D.P., *Quest. sup. prim. Prisc. min.*, ms. Bodleian, Lat., misc. 34, fol. 7vb : « Ad hoc, dicendum quod dictio articularis prius ordinatur ad antecedens et constructio ipsius cum antecedente causatur ex identitate accidentium, constructio vero nominis et verbi ex diversis accidentibus sibi correspondentibus sicut modo finito in verbo respondet casus rectus a parte nominis et propter hoc Apollonius determinavit de articulis ».

^E Cf. P.J.D.S., *Not. sup. Prisc. min.*, éd. SIRRIDGE, p. 81 : « Maior patet ex eo quod dependentia est causa propria constructionum ».

^F PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 40, éd. HERTZ, *GL* III, p. 224, l. 23.

^G PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 1, éd. HERTZ, *GL* III, p. 210, l. 1.

<VII. LA CONSTRUCTION DU CAS DIRECT AVEC LE VERBE>

§ 89 [Quest. 7.1] ITEM, dubitatur⁵⁵⁷ de principiis construendi nominativum et vocativum cum verbo.

§ 90 [Quest. 7.2] Et querebatur⁵⁵⁸ de hoc quod dicit Priscianus^A quod nominativus nominum construitur cum verbis substantivis prime et⁵⁵⁹ secunde persone sine appositione pronominis, [S, 104va] cum verbis vero⁵⁶⁰ adiectivis prime vel secunde persone non construitur nisi evocetur a nominativo pronominis prime vel secunde persone. Unde incongrue dicitur : 'Priscianus⁵⁶¹ scribo', bene tamen dicitur : 'Priscianus sum'. Queritur ergo : si <verba substantiva et vocativa evocent>⁵⁶² nomen a tertia persona ad primam <vel ad secundam et hoc a nominativo prime persone vel secunde>⁵⁶³, quid⁵⁶⁴ sit illud commune per quod <hoc>⁵⁶⁵ eis convenit.

§ 91 [Quest. 7.3] Item, queritur utrum huiusmodi evocatio fiat per naturam persone <extra>⁵⁶⁶, que est proprietas, aut per naturam persone intra, que est res verbi^B. Non primo modo, nam⁵⁶⁷ pari ratione verba adiectiva evocarent. Item, non per naturam persone intra, que est res verbi, nam⁵⁶⁸ hec semper est tertie persone, ergo non poterit nomen evocari a⁵⁶⁹ prima persona ad tertiam vel⁵⁷⁰ ad secundam. Item, huiusmodi evocatio non potest fieri per naturam utriusque, quoniam⁵⁷¹ nominativus pronominis intellectus in verbis adiectivis ex parte ante non potest evocare⁵⁷² rem verbi, cum res verbi non evocetur a pronomine, set magis persona nominis.

§ 92 [Quest. 7.4] Item, sicut esse et <illud>⁵⁷³ cuius est esse non ponunt in numerum⁵⁷⁴, similiter evocare⁵⁷⁵ et suum⁵⁷⁶ suppositum non ponunt in numerum⁵⁷⁷. Sunt enim substantia⁵⁷⁸ et accidens idem numero. Ergo, cum per naturam huius⁵⁷⁹ identitatis verbum adiectivum non habeat <evocari, neque>⁵⁸⁰ vim evocandi, similiter videtur⁵⁸¹ <quod>⁵⁸² nec⁵⁸³ verbum substantivum poterit evocare per naturam identitatis esse et eius cuius est esse.

§ 93 [Quest. 7.5] Item, queritur utrum⁵⁸⁴ huiusmodi⁵⁸⁵ evocatio fiat a parte ante vel a parte post^C.

§ 94 [Fit a parte ante] Quod autem non fiat ex⁵⁸⁶ parte <post>⁵⁸⁷ videtur sic⁵⁸⁸, nam :

§ 95 [Quod sic 1] Nomen {P, 200vb} <quod>⁵⁸⁹ ordinatur ex parte post⁵⁹⁰ cum verbo substantivo prime persone^D remanet⁵⁹¹ tertie persone, ergo non evocatur. Quod autem remaneat tertie persone patet⁵⁹². Dicitur enim competenter⁵⁹³ : 'Ego sum homo qui currit', si autem li 'homo' esset prime persone, deberet dici : 'Ego sum homo⁵⁹⁴ qui curro'. Ergo evocatio fit⁵⁹⁵ ex⁵⁹⁶ parte ante et non ex parte post.

^A PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL* III, p. 210, l. 13-19.

^B Cf. P.J.D.S., *Not. sup. Prisc. min.*, éd. SIRRIDGE, p. 84 : « Ad primum, dicendum quod essentia rei verbi est actualis existentis sive eius actus in supposito ; et ideo vocatur essentia quia totum esse actus est inesse ».

^C Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 55, l. 22-23 : « Tertium est utrum evocatio fit a parte ante vel a parte post ».

^D Comme dans « *Sum Priscianus* ».

§ 96 [Quod sic 2] Item, evocatio fit ratione persone⁵⁹⁷. Set constructio facta per naturam persone⁵⁹⁸ fit ex⁵⁹⁹ parte ante et non ex parte post, ergo⁶⁰⁰ huiusmodi⁶⁰¹ evocatio fiet ex parte ante et non ex parte <post>⁶⁰².

§ 97 [Quod sic 3] Item, ex qua parte cadit vitium, ex eadem parte debet cadere figura. Set <cum>⁶⁰³ dicitur: 'Priscianus scribo': hic est <vitium sive>⁶⁰⁴ vitiosa constructio, propter repugnantiam nominum⁶⁰⁵ tertie persone cum prima persona verbi ex parte ante, ergo si dicatur 'Priscianus sum', hic cadet huiusmodi figura sive evocatio ex⁶⁰⁶ parte ante et non ex⁶⁰⁷ parte post.

§ 98 [Quod non] Ad oppositum, est ratio, quoniam⁶⁰⁸:

§ 99 [Quod non 1] Voces ordinantur secundum exigentiam proferentium, set, proferens hanc orationem⁶⁰⁹: 'Ego sum homo', non intendit designare⁶¹⁰ esse de homine, set magis <esse>⁶¹¹ contractum sive esse hominem de se ipso⁶¹². Non enim intendit significare se esse⁶¹³, cum hoc sit notum, set vult⁶¹⁴ designare se esse hominem. Hoc⁶¹⁵ autem non est nisi ordinetur⁶¹⁶ nominativus nominis cum verbo substantivo ex parte post, ergo huiusmodi evocatio ex parte⁶¹⁷ <post>⁶¹⁸.

§ 100 [Resp. ad quest. 7.1] Ad primum, dicendum quod principia construendi nomen⁶¹⁹ cum verbo sunt tria, scilicet numerus et persona et casus rectus ex parte substantie designate per nominativum <casum>⁶²⁰ et vocativum, ex parte vero⁶²¹ verbi sunt similiter⁶²² tria principia, ut numerus et persona et modus finitus^A. Nam modus finitus requirit⁶²³ casum rectum ex parte ante⁶²⁴, cuiusmodi sunt nominativus⁶²⁵ et vocativus (qui est alter rectus), modus vero⁶²⁶ infinitivus requirit ex parte ante accusativum⁶²⁷, dicendo: 'Me legere'⁶²⁸. Huiusmodi vero constructionis infinitivi cum accusativo⁶²⁹ ex parte ante sunt tantum⁶³⁰ duo principia, scilicet casus⁶³¹ accusativus et modus⁶³² infinitivus.

§ 101 [Quest. 7.1.1] Et si quis querat propter quid⁶³³ modus finitus requirit casum rectum, modus vero infinitivus accusativum⁶³⁴ ex parte ante.

§ 102 [Resp. ad quest. 7.1.1] Dicendum quod modus finitus habet ex parte post⁶³⁵ suam finitatem. Unde ex parte ante non requirit terminari⁶³⁶. Modus vero infinitivus dicit inclinationem infinitam⁶³⁷. Huiusmodi vero inclinatio est ex parte <ante>⁶³⁸. Unde ex parte ante requirit⁶³⁹ <circularem et>⁶⁴⁰ finiri et quia accusativus significat <substantiam>⁶⁴¹ in ratione termini, propter hoc, modus infinitivus requirit casum⁶⁴² accusativum ex parte ante. Quod autem dicta accidentia sint principia dictarum constructionum manifestum est⁶⁴³, quia⁶⁴⁴ variato quolibet illorum perit constructio. Si enim numerus suppositi non respondeat numero actus modi finiti, ut dicendo: 'Sors⁶⁴⁵ currunt'⁶⁴⁶, aut persona persone, ut 'Sors curro', aut etiam <si>⁶⁴⁷ casus⁶⁴⁸ non respondeat modo, ut⁶⁴⁹ 'Sors legere'⁶⁵⁰ aut 'me lege'⁶⁵¹, patet quod nulla est constructio. Patet ergo quod⁶⁵² identitas in <dictis>⁶⁵³ accidentibus requiritur in dicta constructione^B.

^A Cf. R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 207, l. 12-14: « Tria sunt principia construendi nomen cum verbo ex parte ante, scilicet numerus et persona, casus rectus in nomine et modus finitus in verbo [...] ».

^B « *Me legere* ».

§ 103 {P, 201ra} Set nota quod vocativus⁶⁵⁴ proprie cum imperativo⁶⁵⁵ habet construi, sicut iam patebit^A, nominativus vero construitur cum indicativo, imperativo⁶⁵⁶, optativo, subiunctivo⁶⁵⁷ ex parte ante⁶⁵⁸.

§ 104 [Resp. 1 ad quest. 7.2] Ad aliud, dicendum quod verba substantiva et vocativa^B in hoc conveniunt quod utrobique est omnimoda identitas⁶⁵⁹ rei significate per huiusmodi verba cum suis suppositis, nam verbum substantivum significat⁶⁶⁰ esse suppositi, set esse et id⁶⁶¹ cuius est esse non ponunt in numerum. Verbum vero vocativum significat vocationem eiusdem et notificans et notificatum⁶⁶² idem sunt simpliciter et hoc est quod dicit Priscianus^C quod verba substantiva et vocativa evocant⁶⁶³ quia verba substantiva significant essentiam suppositi, verba vero vocativa vocationem⁶⁶⁴. Hec autem habent identitatem cum suis⁶⁶⁵ suppositis.

§ 105 [Resp. 2 ad quest. 7.2] Vel posset dici quod in hoc conveniunt verbum substantivum et vocativum quod, sicut esse⁶⁶⁶ significatum per verbum substantivum est a forma rei⁶⁶⁷, sic etiam vocatio designata per verba vocativa est a forma⁶⁶⁸. Est enim omnis vocatio⁶⁶⁹ a forma. Fit⁶⁷⁰ autem huiusmodi evocatio sic quia res significate⁶⁷¹ per verba substantiva et vocativa⁶⁷² idem sunt [S, 104vb] numero⁶⁷³ cum <suis>⁶⁷⁴ suppositis. Set quando aliqua duo sunt idem numero, impossibile est unum illorum esse prime persone quin reliquum sit prime persone⁶⁷⁵, ergo si res significata per huiusmodi verba sit⁶⁷⁶ prime persone, necesse est suppositum esse prime persone, <et hoc>⁶⁷⁷, per naturam dicte identitatis et econtrario. Set cum dicitur : 'Petrus sum', ipsa res verbi⁶⁷⁸ est prime persone et hoc est per naturam pronominis prime persone intellecti in huiusmodi verbo <prime persone>⁶⁷⁹ ex parte ante et, quia huiusmodi nominativus est actu prime persone⁶⁸⁰, propter hoc⁶⁸¹, res verbi est res⁶⁸² prime persone dicendo : 'Ego sum'. Huiusmodi vero res verbi sic existens prime persone evocat nominativum nominis sibi supponentem. Unde <dicta>⁶⁸³ evocatio fit per naturam duplicis identitatis. Est enim quedam identitas rei ipsius verbi substantivi et vocativi⁶⁸⁴ ad nominativum pronominis cointellectum⁶⁸⁵, a quo nominativo evocatur res <verbi>⁶⁸⁶ et hoc est commune in omnibus verbis. Alia est identitas ipsius rei⁶⁸⁷ <verbi>⁶⁸⁸ evocate ad nominativum nominis expressum ex⁶⁸⁹ parte ante et, quia huiusmodi res verbi est actu prime persone et suppositum pronomem idem est cum⁶⁹⁰ re ipsius⁶⁹¹ verbi, inde⁶⁹² est quod evocatur huiusmodi nominativus a tertia persona ad primam vel ad⁶⁹³ secundam, dicendo : 'Petrus sum', : 'Petrus es'. In aliis autem verbis non est sic⁶⁹⁴. Hoc enim quod dico⁶⁹⁵ 'curro' verbum⁶⁹⁶ est prime persone, sicut hoc verbum⁶⁹⁷ 'sum', set quia non fuit tanta identitas rei significate per verbum adiectivum cum suis suppositis quanta est identitas rei significate per verbum⁶⁹⁸ substantivum et vocativum cum suis suppositis, ideo⁶⁹⁹ huiusmodi verba⁷⁰⁰ adiectiva non evocant, licet⁷⁰¹ sint actu prime persone vel secunde {P, 201rb}. Ergo⁷⁰² evocatio dicta⁷⁰³ fit per naturam rei verbi substantivi vel vocativi evocate a nominativo pronominis cointellecto. Huiusmodi autem res, licet de

^A Cf. *Infra*, § 116-117.

^B Les verbes qui donnent leur nom aux choses, qui les « appellent ».

^C PRISC., *IG*, XVII, 13, § 79, éd. HERTZ, *GL III*, p. 152, l. 20-25.

se⁷⁰⁴ sit tertie⁷⁰⁵ persone, quia tamen⁷⁰⁶ recipit <modum et>⁷⁰⁷ personam a nominativo cointellecto, sicut dictum est in capitulo *De persona verbi*^A, propter hoc⁷⁰⁸, recipit actu <personam>⁷⁰⁹ primam vel secundam.

§ 106 [Resp. ad quest. 7.3] Ad aliud, dicendum quod, licet persona extra ipsius verbi⁷¹⁰ non evocetur, tamen persona⁷¹¹ intra, que est res verbi, potest bene evocari. Aliter enim nullum verbum prime persone esset⁷¹².

§ 107 [Resp. ad quest. 7.4] Ad aliud, dicendum quod, licet res significata per verba adiectiva⁷¹³ eadem sit numero cum suppositis, non tamen est tanta identitas quanta est inter res significatas per verba substantiva et vocativa, et sua supposita. Esse enim est primus⁷¹⁴ actus entis, non sic <autem>⁷¹⁵ currere est actus⁷¹⁶ proprius Sortis vel Platonis, set magis est actus actualis^{717B}.

§ 108 [Resp. ad quest. 7.5] Ad aliud, dicendum quod dicta evocatio fit ex⁷¹⁸ parte ante et non ex parte post.

§ 109 Nota tamen quod dupliciter fit⁷¹⁹ ordinatio nominativi nominis cum verbis substantivis et⁷²⁰ vocativis, scilicet ex parte post⁷²¹, et tunc est appositiva constructio et nulla evocatio dicendo : ‘Ego sum homo’. Alio modo ordinatur ex parte ante, et sic est evocatio, dicendo : ‘<Ego>⁷²² homo sum⁷²³’, et hoc dicit Priscianus^C in principio secundi *Constructionis*⁷²⁴, dicens quod nominativus et vocativus intransitive ordinantur⁷²⁵ cum verbis. Et si ordinetur nominativus nominis cum verbis adiectivis prime vel secunde persone⁷²⁶, indiget nominativo pronominis, dicendo : ‘Ego Priscianus scribo⁷²⁷’, si vero coniungatur⁷²⁸ cum verbis substantivis et vocativis, non eget⁷²⁹ nominativo⁷³⁰ pronominis. Set si non intelligatur fieri ordinatio⁷³¹ ex parte ante, nullius⁷³² esset finis sermo, sicut patet inspicienti sententiam <actoris>⁷³³ in illa parte⁷³⁴.

<VIII. LA CONSTRUCTION DU VOCATIF>

§ 110 [Quest. 8.1] CONSEQUENTER, queritur utrum vocativus construatur^D.

§ 111 [Quod non] Ostenditur autem⁷³⁵ quod non :

§ 112 [Quod non 1] Si enim construeretur⁷³⁶, hoc esset⁷³⁷ cum secunda persona imperativi modi, set hoc non potest esse : quod⁷³⁸ patet sic⁷³⁹. Dicit enim⁷⁴⁰

^A Cf. *P*, fol. 194va.

^B Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 35 : « Nota : suppositum actuale actus est illud cui actus actualiter inest vel designatur inesse. Suppositum potentiale actus est illud cui actus actualiter non inest nec designatur inesse »

^C PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL* III, p. 210, l. 11-13.

^D Cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 480 : « Item, queritur utrum vocativus construatur ; et videtur quod non » ; G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 34, l. 1 : « Hoc habito queritur utrum vocativus construatur » et R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 216, l. 91-92 : « Hoc habito queritur de constructione vocativi ad verbum. Et queritur primo utrum construatur vel non ».

Priscianus^A quod in verbis prime vel⁷⁴¹ secunde persone intelligitur nominativus diffinitus, ergo in verbo imperativi modi secunde persone intelligitur vocativus diffinitus⁷⁴². Huiusmodi vero vocativus, si exprimatur cum eodem verbo, habebit constructionem. Si ergo vocativus cum eodem verbo construatur, <cum quo construitur nominativus diffinitus qui intelligitur in secunda persona verbi imperativi modi>⁷⁴³, tunc duo diversi casus cum eodem verbo construuntur⁷⁴⁴ ex parte ante⁷⁴⁵, quod est inconueniens^B.

§ 113 [Quod non 2] Item, verbum substantivum exigit⁷⁴⁶ eundem casum ex parte ante et ex parte post⁷⁴⁷; set vocativus non potest construi⁷⁴⁸ ex parte post cum verbo imperativi modi⁷⁴⁹ verbi substantivi secunde persone, ergo nec⁷⁵⁰ ex parte ante. Dicendo ergo⁷⁵¹ sic: 'Petre esto cras⁷⁵² iratus', non construatur vocativus cum verbo.

§ 114 [Quod sic] Ad oppositum:

§ 115 [Quod sic 1] Idem⁷⁵³ dicit Priscianus^C quod nominativus et vocativus absoluti sunt: hoc est intransitive construuntur.

§ 116 [Quod sic 2 et resp. ad quest. 8.1] Item, vocativus significat substantiam potentialem⁷⁵⁴ actus; imperativus modus significat actum in potentia, set substantie⁷⁵⁵ in potentia respondet actus in potentia, ergo vocativo casui⁷⁵⁶ proprie respondet⁷⁵⁷ modus⁷⁵⁸ imperativus et non est dubium quin numerus vocativi respondeat numero imperativi et⁷⁵⁹ persona persone. Cum ergo inter vocativum casum⁷⁶⁰ et⁷⁶¹ {P, 201va} secundam personam imperativi modi sint principia constructionum intransitive, habebunt ad invicem constructionem intransitivam. Quod concedendum est.

§ 117 Nota ergo quod si⁷⁶² vocativus casus⁷⁶³ est⁷⁶⁴ apostrophativus, significat substantiam⁷⁶⁵ apostrophatam aliquando ad agendum et tunc construitur cum verbo imperativi modi secunde persone actualiter⁷⁶⁶ expresso, dicendo: 'Petre, curre'^D. Aliquando enim⁷⁶⁷ significat substantiam apostrophatam ad apprehendendum⁷⁶⁸ actum de aliquo alio a se⁷⁶⁹ et tunc construitur cum hiis verbis

^A PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL* III, p. 210, l. 11-13.

^B Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 34, l. 12-18: « In oppositum tale datur argumentum. Sicut dicit Priscianus, in verbis prime et secunde persone intelligitur nominativus definitus. Ergo in imperativo secunde persone intelligitur nominativus. Et si ille exprimeretur, cum eodem verbo construeretur. Cum ergo diversi casus secundum speciem cum verbo a parte ante constructionem non habeant, videtur quod vocativus cum verbo imperativo secunde persone non construatur ».

^C PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL* III, p. 210, l. 11-13 et R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 216, l. 98-102: « Item, nominativus et vocativus absoluti sunt, id est per unam personam intransitive construuntur, ut dicit Priscianus. Sed intransitio est differentia constructionis. Quare, cum vocativo conveniat intransitio, eidem convenit constructio cuius est intransitio differentia » et p. 379, l. 9-12: « Dicit Priscianus in principio secundi *Minoris voluminis* quod nominativus et vocativus absoluti sunt omnes, et ita videtur quod iste nominativus 'dominus' possit poni absolute ».

^D Cf. R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 157, l. 467-470: « Tertio modo est vocativus qui est terminus actus exerciti seu principium actus significati, ut patet cum dicitur 'o Petre curre', dirigo sermonem ad Petrum, et ita est terminus actus exerciti et tamen est principium actus significati ».

‘audi’ vel⁷⁷⁰ ‘percipe’ actu intellectis, ut cum dicitur : ‘O Petre, Sors currit’⁷⁷¹, sensus est ‘o Petre, audi vel percipe quoniam Sors currit’⁷⁷², et non construitur⁷⁷³ tunc⁷⁷⁴ ille vocativus⁷⁷⁵ cum <illo>⁷⁷⁶ actu significato, set magis cum hiis verbis ‘audi’ vel ‘percipe’ intellectis^{777A}. Nec est dicendum, sicut dicunt⁷⁷⁸ aliqui⁷⁷⁹, quod dicendo : ‘Petre’⁷⁸⁰, curre’ construitur⁷⁸¹ vocativus cum⁷⁸² actu exercito, nam si ille actus vocandi [S, 105ra] exercitus significaretur⁷⁸³, non posset⁷⁸⁴ vocativus aliquo modo construi <cum illo actu>⁷⁸⁵, dicendo⁷⁸⁶ <enim>⁷⁸⁷ sic : ‘O Virgilii’⁷⁸⁸, id est ‘voco te Virgilii’⁷⁸⁹. Nam sic resolvit Priscianus^B ut⁷⁹⁰ poterit vocativus construi cum illo actu, sicut suppositum cum apposito intransitive, set Priscianus^C vult quod nominativus et vocativus intransitive⁷⁹¹ construantur.

§ 118 [Sol. 1 ad quod non 1] Ad rationes in contrarium, dicendum quod nominativus diffinitus⁷⁹² intelligitur in aliis verbis <prime et>⁷⁹³ secunde persone a⁷⁹⁴ secunda persona imperativi modi, in hac autem non et⁷⁹⁵ de aliis intelligit Priscianus^D.

§ 119 [Sol. 2 ad quod non 1] Potest⁷⁹⁶ tamen dici⁷⁹⁷ modo subtiliari quod in secunda persona imperativi modi⁷⁹⁸ potest intelligi nominativus et vocativus. In quantum enim actus significatus per imperativum est distans a substantia, sic⁷⁹⁹ proprie <in ipso>⁸⁰⁰ intelligitur nominativus, in quantum vero huiusmodi actus habet potentiam propinquam⁸⁰¹ ad inherentiam actualem ad substantiam significatam per vocativum, intelligitur vocativus, et ita non est inconveniens cum verbo imperativi modi secunde persone utrumque dictorum casuum construi, licet hoc esset inconveniens cum⁸⁰² aliis^E.

^A Cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 480 : « [...] Et ideo dicimus quod vocativus dicit substantiam in ratione qua excitatur. Excitatur vero ad cognoscendum vel apprehendendum. Unde ratione qua sic habet esse, intelligitur semper in vocativo actus apprehendendi. Et hoc etiam est cause quare perfectius dicitur esse ‘O Petre’. Unde is est sensus : ‘Audi’ uel ‘percipe’. Unde dicimus quod huiusmodi actu unitur substantia vocativi per cognitionem, et hoc modo construitur intransitive, sicut nominativus suo modo ; non tamen ita vocativus sicut nominativus » ; G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 83, l. 4-8 : « Nota quod actus significatus est qui propria voce exprimitur, ut ‘legere’, actus intellectus est qui per aliam vocem subauditur, ut cum dicitur ‘Petre’, intelligitur enim audi vel percipe. Actus exercitus dicitur qui actuali protractione relinquatur, ut cum dicitur : ‘unus, duo, tres’. Ibi enim est actus in exercito, quia iste actus ‘numeratur’ exercetur » ; R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 218, l. 149-157 : « Ad primum, dicendum quod oratio est congrua et perfecta, quia cum dicitur ‘o magister’, intelligitur ‘audi’ vel ‘intellige’, et causa huius est quia per vocativum designatur substantia sub excitatione, que excitatio est ipsius substantie ad apprehendendum aliquem actum de se vel de alio ; unde cum dicitur ‘o magister lege’, sensus est ‘o magister audi vel intellige hoc quod est tu lege’ ; vel quia huiusmodi excitatio est ad apprehendendum vel intelligendum aliquid de se vel de alio, ideo intelligitur ibi iste actus qui est audire vel intelligere » et p. 380, l. 72-75 : « Ad illud quod obicit alius quod vocativus potest poni absolute ergo, etc., dicendum quod falsum est. Immo construitur cum actu subintellecto, scilicet cum eo quod est ‘audire’ vel ‘percipere’. Et de hoc alibi dictum est ».

^B PRISC., *IG*, XVII, 26, § 195, éd. HERTZ, *GL* III, p. 204, l. 8-10.

^C PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL* III, p. 210, l. 11-13.

^D PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL* III, p. 210, l. 11-13.

^E Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 35, l. 8-15 : « Ad rationem in oppositum dicendum est quod nominativus et vocativus cum imperativo secunde persone construantur, sed

§ 120 [Sol. ad quod non 2] Ad aliud, dicendum quod quando verbum substantivum designat inherentiam actualem suppositi cum apposito, tunc construitur cum vocativo⁸⁰³ ex parte ante vel⁸⁰⁴ ex parte <post>⁸⁰⁵. Set, quia per <modum>⁸⁰⁶ imperativum verbi substantivi designatur inherentia potentialis et non actualis, propter hoc, tale verbum⁸⁰⁷ non requirit similes casus ex parte <ante>⁸⁰⁸ et ex parte post.

§ 121 Notandum est igitur quod⁸⁰⁹ nomen in vocativo casu secunde persone est⁸¹⁰ et hoc per⁸¹¹ evocationem factam ex directione sermonis ad rem significatam per vocativum. Hec enim directio terminatur ad secundam personam.

§ 122 Nota etiam quod, cum dicitur: 'O magister', li 'o', cum⁸¹² sit adverbium vocandi, refertur ad actum sequentem mediante substantia vocativi et non refertur ad actum vocandi exercitum.

<QUERITUR DE CONSTRUCTIONE RECTI CUM OBLIQUIS>⁸¹³

<IX. LA CONSTRUCTION DU CAS DIRECT AVEC LES CAS OBLIQUES>

§ 123 [Quest. 9.1] CONSEQUENTER, queritur de constructione nominum cum obliquis et primo de illa regula quam ponit Priscianus^A, dicens⁸¹⁴ nominibus exigentibus^B obliquos necesse est verbum substantivum⁸¹⁵ subsequi⁸¹⁶ {*P*, 201vb} vel eius participium. Cum enim ordinetur nomen substantivum cum adiectivo⁸¹⁷ <nomine>⁸¹⁸, dicendo: 'Homo albus', non intelligitur qui est, ergo similiter, ordinando nominativum⁸¹⁹ cum obliquo⁸²⁰, non⁸²¹ intelligitur qui est. Item, si in⁸²² nominibus⁸²³ exigentibus obliquos intelligitur verbum substantivum vel⁸²⁴ eius participium: aut hoc erit per naturam nominis exigentis, aut per naturam <nominis>⁸²⁵ obliqui qui exigitur. Set non intelligitur ratione⁸²⁶ alicuius illorum: quod patet⁸²⁷, cum⁸²⁸ utrumque <illorum>⁸²⁹ significet substantiam. Substantia vero prior est actu, posterius autem non potest intelligi sine⁸³⁰ priori et⁸³¹ e contrario: videtur quod tunc⁸³² nominibus exigentibus obliquos non oporteat consequi verbum substantivum.

differenter, quia nominativus construitur cum eodem secundum rem et veritatem, vocativus vero secundum apprehensionem. Unde per vocativum significatur suppositum actus potentiale, per nominativum vero suppositum actus actuale. Nota: suppositum actuale actus est illud cui actus actualiter inest vel designatur inesse. Suppositum potentiale actus est illud cui actus actualiter non inest nec designatur inesse ».

^A PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 5, éd. HERTZ, *GL* III, p. 212, l. 1-5.

^B « Exiger, selon Gosvin de Marbais, c'est pour un mot de tirer vers soi un autre mot par la nature de la dépendance » (*Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 26, l. 17): « Per hoc patet differentia inter regere et exigere est aliam dictionem ad se trahere per naturam dependentie ».

§ 124 [Quest. 9.2] Item, queritur propter quid⁸³³ nominibus exigentibus obliquos consequitur verbum substantivum vel eius participium magis quam aliquod aliud verbum^A.

§ 125 [Quest. 9.3] Item, queritur propter quid in nominibus exigentibus obliquos⁸³⁴, obliquus manet immobilis, nominativus vero inflectitur per quamlibet differentiam⁸³⁵ casus, ut 'filius Pelei', 'filio⁸³⁶ Pelei', et sic de aliis⁸³⁷.

§ 126 [Quest. 9.4] Item, queritur quid sit principium huiusmodi constructionis⁸³⁸ <vel exigentie>⁸³⁹ nominum cum obliquis⁸⁴⁰. Aut enim fiet⁸⁴¹ huiusmodi exigentia per naturam significate substantie⁸⁴² per nomen, aut per naturam qualitatis. Set non fit⁸⁴³ per naturam substantie, neque⁸⁴⁴ per naturam qualitatis substantialis, quod patet sic : quoniam⁸⁴⁵ illud quod non est principium <dependentie non est principium>⁸⁴⁶ exigentie vel constructionis. Set nec⁸⁴⁷ substantia nec qualitas substantialis⁸⁴⁸ sunt principium dependentie <sive constructionis>⁸⁴⁹, cum eorum esse sit absolutum, ergo non est principium⁸⁵⁰ exigentie. Item, nec qualitas accidentalis est principium huiusmodi exigentie⁸⁵¹, quoniam⁸⁵², cum dicitur : 'Asinus Sortis', li 'asinus' non dicit aliquam qualitatem accidentalem^B.

§ 127 [Quest. 9.5] Item, huiusmodi constructio nominis cum obliquis non est intransitiva (hoc⁸⁵³ patet de se, quoniam non fit⁸⁵⁴ ibi aliqua identitas⁸⁵⁵), nec⁸⁵⁶ transitiva, quia nichil est ibi quod habeat naturam transeundi⁸⁵⁷; ergo, si omnis constructio aut est⁸⁵⁸ transitiva, aut intransitiva⁸⁵⁹, in dicta oratione⁸⁶⁰ nulla erit⁸⁶¹ constructio.

§ 128 [Quest. 9.6] Item, non⁸⁶² determinatur constructio verbi cum verbo, ergo non⁸⁶³ deberet determinari constructio⁸⁶⁴ nominis cum nomine.

§ 129 [Quest. 9.7] Item, queritur quare, in dicta constructione, per nomen⁸⁶⁵ obliquum⁸⁶⁶ non significatur nomen appellativum, set <magis>⁸⁶⁷ nomen proprium. Nichil enim est dictum 'asinus hominis⁸⁶⁸', set⁸⁶⁹ 'asinus Sortis' vel 'Platonis'.

§ 130 [Quest. 9.8] Item, <queritur>⁸⁷⁰ propter quid⁸⁷¹ nomen quod exigit non est⁸⁷² proprium, set est semper appellativum. Nichil enim esset⁸⁷³ dictum 'Sors⁸⁷⁴ Platonis'^C.

§ 131 [Quest. 9.9] Item, cum dicitur : 'Maria Iacobi et Salome^{875,D}, queritur⁸⁷⁶ utrum possit esse ibi⁸⁷⁷ constructio possessoria, cum proprium non exigit, set magis appellativum, sicut dictum est^E.

^A Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 24, l. 22-23 : « Item queritur quare potius in tali constructione [recti cum obliquo] intelligitur verbum substantivum quam aliud verbum ».

^B Sur la qualité accidentelle : cf. P.J.D.S., *Not. sup. Prisc. min.*, éd. SRRIDGE, p. 73 : « Duplex est qualitas substantialis et accidentalis ; qualitas enim substantialis in hoc nomine 'asinus' est asinitas, qualitas accidentalis est possessio ; nomen ergo exigit gratia suae formae accidentalis et non substantialis – iuxta illud Aristotelis : asinus non est alicuius asinus, sed alicuius possessio ».

^C Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 23, l. 31-32 : « Gratia huius queritur, cum in tali constructione [recti cum obliquo] ponantur nomina appellativa, quare non ponuntur propria ».

^D Cf. *Vulgate, Évangile selon Marc*, 16, 1 : « Et cum transisset sabbatum, Maria Magdalene et Maria Iacobi et Salome emerunt aromata ut venientes unguerent [Iesum] ».

^E Cf. *Supra*, § 130.

§ 132 [Quest. 9.10] Item, cum omnis genitivus sit possessorius, queritur propter quid⁸⁷⁸ prima constructio genitivi magis dicatur⁸⁷⁹ possessoria quam alie⁸⁸⁰.

§ 133 [Quest. 9.11] Item, queritur <quare>⁸⁸¹ huiusmodi constructio possessoria plus resolvatur per hoc verbum {*P*, 202ra} ‘habet’ et⁸⁸² per hoc verbum ‘possidet’ quam⁸⁸³ per aliquod⁸⁸⁴ aliud verbum.

§ 134 [Quest. 9.12] Item, propter quid⁸⁸⁵ ad ignorantes <esse natam>⁸⁸⁶ utimur dativo, dicendo ‘Lavinia⁸⁸⁷ est mihi⁸⁸⁸ nata’^A, ad scientes autem esse natam <et proprium nomen ignorantes>⁸⁸⁹ dicimus⁸⁹⁰ ‘Lavinia⁸⁹¹ est mei⁸⁹² nata’.

§ 135 [Quest. 9.13] Item, queritur quot sunt⁸⁹³ species⁸⁹⁴ constructiones <ipsius>⁸⁹⁵ genitivi^B.

§ 136 [Quest. 9.14] Item, si <Priscianus>⁸⁹⁶ determinet [*S*, 105rb] constructionem⁸⁹⁷ <ipsius>⁸⁹⁸ nominis cum obliquis, queritur propter quid⁸⁹⁹ non determinet constructionem nominativi cum nominativo.

§ 137 [Resp. ad quest. 9.1] Ad primum, dicendum est quod maior est dependentia⁹⁰⁰ inter obliquum nominis et nomen quod exigit quam inter substantivum⁹⁰¹ et adiectivum : quod patet. Est enim intransitiva constructio adiectivi cum sub⁹⁰²stantivo⁹⁰³, non sic <autem>⁹⁰⁴ est intransitiva constructio nominis cum obliquis⁹⁰⁵, sicut patebit^{906C}. Huiusmodi vero dependentia est causa quare verbum substantivum intelligitur⁹⁰⁷, quod patet sic : nam nomen exigens obliquum significat id quod comparatur ad rem significatam⁹⁰⁸ per obliquum <aut>⁹⁰⁹ ut cuius est, et tunc est constructio genitivi, aut ut ad ipsum ordinabile per acquisitionem⁹¹⁰, et tunc est constructio dativi, aut ut res acquisita per partem⁹¹¹, et tunc est constructio⁹¹² accusativi, aut ut res acquisita per causam efficientem⁹¹³, et sic est constructio ablativi^D, set quando⁹¹⁴ comparatur <aliquid>⁹¹⁵ ad alterum sub dependentia, cum hec dependentia inter nomen et obliquum⁹¹⁶ quod exigit sit secundum aliquod⁹¹⁷ genus causalitatis vel principii, sicut⁹¹⁸ dictum est^E. Ex relatione vero cause ad effectum intelligitur esse. Ex huiusmodi enim⁹¹⁹ relatione intelligitur esse effectus⁹²⁰, <qui>⁹²¹ a causa trahit esse⁹²². Inde est quod⁹²³ <in>⁹²⁴ nominibus exigentibus obliquos intelligitur ens vel qui est⁹²⁵. Set quando oportet dicatur⁹²⁶ substantivum cum adiectivo⁹²⁷, non est ibi dicta dependentia, propter quod⁹²⁸ non intelligitur dictum verbum.

§ 138 [Resp. ad quest. 9.2] Per hoc patet solutio ad aliud. Non enim intelligitur verbum substantivum per naturam nominis exigentis, neque per naturam obliqui, set per naturam dicte dependentie. Patet etiam propter quid, per⁹²⁹ huiusmodi dependentiam, consequitur potius verbum substantivum⁹³⁰ quam aliquod⁹³¹ aliud verbum.

^A Cf. VIRGILE, *Énéide*, VII, 268 : « Est mihi nata, viro gentis quam iungere nostrae » et PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 11, éd. HERTZ, *GL* III, p. 213, l. 18-27.

^B Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 24, l. 24 : « Item queritur quot modis construitur nominativus cum genitivo ».

^C Plus bas dans le même paragraphe.

^D Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 25, l. 1-10.

^E Plus haut dans le même paragraphe.

§ 139 [Resp. ad quest. 9.3] Ad aliud, dicendum quod obliquus significat <illud>⁹³² quod exigitur a nominativo. Unde nominativus proprie dicitur exigere, sicut iam patebit^A. Set, quia illud quod exigitur in habitudine causali determinata exigitur⁹³³, inde est quod huiusmodi⁹³⁴ obliquus manet immobilis et non variatur. Si enim variaretur, periret constructio ex vi sue exigentie⁹³⁵. Set nominativus variatur per casus, quia sub quocumque⁹³⁶ casu accipiatur res significata per nominativum, semper habet dependentiam ad rem significatam per obliquum⁹³⁷. Comparatur enim res significata per nominativum ad rem <significatam>⁹³⁸ per obliquum, sicut effectus ad suam causam. Causa vero, in ratione cause, designata exigit effectum quocumque casu⁹³⁹ designatum et inde est quod obliquus immobilis manet, nominativus vero inflectitur per omnes differentias casus et hoc est quod dicit Priscianus^B quod⁹⁴⁰ significatio⁹⁴¹ genitivi *eva*{*P, 202rb*}necat⁹⁴² si⁹⁴³ nomina que componuntur ex obliquis et rectis inflectuntur⁹⁴⁴ ex utraque parte. Unde, dicendo: ‘Plebistribunus’, nominativus⁹⁴⁵ inflectitur, genitivus vero⁹⁴⁶ manet immobilis, quia si inflecteretur⁹⁴⁷, periret ratio possessionis significata⁹⁴⁸ per nominativum.

§ 140 [Resp. ad quest. 9.4] Ad aliud, dicendum quod causa dicte exigentie⁹⁴⁹ non est substantia, neque qualitas substantialis, sicut ratio ostendit^C, neque qualitas accidentalis significata⁹⁵⁰ per nominativum, <cum>⁹⁵¹ non⁹⁵² significetur aliqua qualitas accidentalis⁹⁵³ dicendo: ‘Asinus Sortis’. Est <autem>⁹⁵⁴ principium dicte exigentie natura accidentalis accepta⁹⁵⁵ circa⁹⁵⁶ nominativum ab ipsa anima, que per nominativum de se non significatur (unde intellectus possessionis qui⁹⁵⁷ per nominativum datur intelligi), relata⁹⁵⁸ tamen ad ipsum genitivum est causa dicte dependentie. Dependet enim possessio a possessore⁹⁵⁹ et huiusmodi intellectus possessionis non accipitur circa nominativum absolute, set circa nominativum relatum ad genitivum. Nam, cum genitivus sit generativus⁹⁶⁰, significat substantiam in ratione possessoris et generantis⁹⁶¹ et inde est quod per nominativum designatur⁹⁶² res ut possessa⁹⁶³ sive ut est possessio <alicuius generantis illam possessionem>⁹⁶⁴. Sic ergo, patet quod anima non est solum causa huiusmodi accidentalis nature⁹⁶⁵ circa nominativum accepte, set⁹⁶⁶ magis relatio sive dependentia rei significate⁹⁶⁷ per nominativum ad rem significatam per genitivum, quia⁹⁶⁸ genitivus⁹⁶⁹ possessorius est et⁹⁷⁰ significat substantiam in ratione possessoris.

§ 141 [Resp. ad quest. 9.5] Ad aliud, dicendum quod dicta constructio est transitiva. Set constructio transitiva duplex est inter aliqua duo constructibilia⁹⁷¹, quia aut⁹⁷² unum transit in aliud⁹⁷³ et unum recipit transitum alterius et hoc modo est constructio verbi cum casuali transitiva⁹⁷⁴, dicendo: ‘Lego Virgilium’; secundo modo dicitur constructio transitiva illa constructio⁹⁷⁵ que fit inter diversas substantias per quarum habitudinem et relationem intelligitur verbum substantivum. Et hec⁹⁷⁶ constructio proprie est transitiva personarum et non actuum, cum non sit ibi actus

^A Cf. *Infra*, § 140.

^B PRISC., *IG*, XVII, 19, § 132, éd. HERTZ, *GL* III, p. 175, l. 6-9.

^C Cf. *Supra*, § 126.

transiens⁹⁷⁷, et sic est in proposito. Est enim sensus huius orationis⁹⁷⁸ ‘Asinus Sortis’ : ‘Sors⁹⁷⁹ possidet asinum’.

§ 142 [Resp. 1 ad quest. 9.6] [S, 105va] Ad aliud, dicendum quod, sicut actus non habet esse per se, ita neque dependentia⁹⁸⁰ per se et, propter hoc⁹⁸¹, non habet constructionem nisi per substantiam vel per aliquid⁹⁸² se habens ad modum <substantie>⁹⁸³. Set substantia habet esse per se sine actu et sic habet una substantia per se dependentiam ad aliam substantiam⁹⁸⁴, propter quod⁹⁸⁵ et constructionem.

§ 143 [Resp. 2 ad quest. 9.6] Vel⁹⁸⁶ potest dici quod <etiam>⁹⁸⁷ est constructio verbi cum verbo, <sicut>⁹⁸⁸ dicendo : ‘Legere est’, sicut constructio infinitivi, de qua constructione inferius⁹⁸⁹ determinatur^{990A}.

§ 144 [Resp. ad quest. 9.7] Ad aliud, dicendum quod commune non possidet, set proprium⁹⁹¹. Quia <ergo>⁹⁹² per genitivum significatur possessor, inde est quod in tali constructione^B semper <per>⁹⁹³ genitivum debet designari⁹⁹⁴ nomen proprium et non <nomen>⁹⁹⁵ appellativum, per nominativum vero significatur possessio. Et quia possessio de se non est causa⁹⁹⁶ appropriationis, set magis possessor, per⁹⁹⁷ <possessio>⁹⁹⁸ appellativum designatur, possessor vero per proprium nomen⁹⁹⁹.

§ 145 [Resp. ad quest. 9.8] Item, proprium non dependet a proprio, set magis commune dependet a proprio et, propter hoc¹⁰⁰⁰, plus fit dicta constructio inter proprium <nomen>¹⁰⁰¹ et appellativum quam inter proprium et proprium.

§ 146 [Resp. ad quest. 9.9] Ad aliud, dicendum quod in hac constructione ‘Maria {P, 202va} Iacobi’ et similibus, ut¹⁰⁰² ‘Dalida¹⁰⁰³ Samsonis’, debet intelligi nomen commune quod sit principium¹⁰⁰⁴ dependentie et exigentie. Unde sensus est ‘Maria mater Iacobi et Dalida <Amasia>¹⁰⁰⁵ Samsonis’.

§ 147 [Resp. ad quest. 9.10] Ad aliud, dicendum quod omnis constructio genitivi est possessoria¹⁰⁰⁶ sumendo communiter¹⁰⁰⁷ possessionem. Dicit enim Petrus Helias^C quod possessio in gramatica est illud¹⁰⁰⁸ quod significatur¹⁰⁰⁹ ut alicuius. Hoc autem est in omni constructione genitivi. Licet ergo omnis constructio genitivi sic sit¹⁰¹⁰ possessoria communiter loquendo de possessione, distinguitur¹⁰¹¹ tamen penes diversas proprietates¹⁰¹² et naturas adiectas super possessionem¹⁰¹³, sicut iam¹⁰¹⁴ patebit^D.

§ 148 [Resp. ad quest. 9.11] Ad aliud, dicendum quod inter possessionem et possessorem est exigentia et¹⁰¹⁵, propter hoc¹⁰¹⁶, resolvitur dicta constructio magis¹⁰¹⁷ per hoc verbum ‘possidet’ <vel ‘habet’>¹⁰¹⁸ quam per aliquod aliud verbum.

§ 149 [Resp. ad quest. 9.12] Ad aliud, dicendum quod genitivus possessorius est, dativus autem¹⁰¹⁹ acquisitivus. Res autem, cum est in acquisitione, ignota est. Unde acquisitio est rei ignote vel non certitudinaliter¹⁰²⁰ habite, possessio vero magis

^A Cf. *Infra*, chapitre XV.

^B Du type « *asinus Sortis* ».

^C PIERRE HÉLIE, *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 639, l. 31-33. Voilà la seule référence de notre auteur à Pierre Hélie dans toute la partie de son commentaire questionné consacrée à la syntaxe, à la différence complète des *Communia sur le Priscien majeur*, où l’autorité de Pierre Hélie est invoquée plusieurs dizaines de fois.

^D Cf. *Infra*, § 150.

est¹⁰²¹ rei note et, propter hoc¹⁰²², ad ignorantes cuius¹⁰²³ sit nata¹⁰²⁴, dicimus : ‘Lavinia¹⁰²⁵ est mihi nata’, et ad scientes natam est et proprium nomen ignorantes¹⁰²⁶, dicimus : ‘Lavinia mei, nata est’, punctuando¹⁰²⁷ post ‘nata’.

§ 150 [Resp. ad quest. 9.13] Ad aliud, dicendum quod sex sunt constructiones <genitivi>¹⁰²⁸ : prima est possessoria proprie dicta, que fit quando per genitivum significatur possessor et¹⁰²⁹ per nominativum possessio vel per aliquem¹⁰³⁰ alium casum ; secunda autem¹⁰³¹ fit ex vi designationis¹⁰³² essentie, ut quando per genitivum significatur laus vel vituperium rei significate per nominativum, ut cum dicitur : ‘Mulier egregie forme’^A ; tertia est cum nominibus superlativis¹⁰³³, ut : ‘Fortissimus Grecorum’^B ; quarta est cum nominibus verbalibus, ut : ‘Amator illius’^C ; quinta est cum nominibus significantibus¹⁰³⁴ plenitudinem vel vacuitatem, ut : ‘Plenus vini’, <‘Inops vini’>¹⁰³⁵ ; sexta <est>¹⁰³⁶ ex vi relationis, ut : ‘Pater filii’^D.

§ 151 [Resp. ad quest. 9.14] Ad aliud, dicendum quod constructio nominativi cum nominativo est constructio substantivi cum adiectivo¹⁰³⁷, que sufficienter¹⁰³⁸ determinata est in primo libro, determinando de constructione dictionum articularium. Est enim ordinatio dictionis articularis cum antecedente proportionalis constructioni nominis substantivi cum adiectivo¹⁰³⁹ et, propter hoc¹⁰⁴⁰, <hanc>¹⁰⁴¹ non determinat <Priscianus>¹⁰⁴² hic.

<X. LA CONSTRUCTION DU GÉNITIF>

§ 152 [Quest. 10.1] CONSEQUENTER, queritur propter quid¹⁰⁴³, in secunda constructione genitivi^E, per nominativum significatur possessor, per genitivum autem <significatur>¹⁰⁴⁴ possessio. Cum enim¹⁰⁴⁵ omnis constructio genitivi sit possessoria, videtur quod per genitivum deberet¹⁰⁴⁶ significari possessor et per nominativum possessio.

§ 153 [Quest. 10.2] Item, queritur propter quid¹⁰⁴⁷, in hac constructione, utimur aliquando duobus genitivis, aliquando tantum uno¹⁰⁴⁸. Dicimus enim¹⁰⁴⁹ : ‘Turpitudinis extreme¹⁰⁵⁰ mulier’^F, aliquando vero¹⁰⁵¹ utimur uno tantum, dicendo : ‘Angelus pacis’^G.

^A Apparemment un amalgame de PRISC., *IG*, III, 1, § 8, éd. HERTZ, *GL* II, p. 87, l. 20-21 et XVIII, 1, § 13, éd. HERTZ, *GL* III, p. 214, l. 10.

^B Cf. PRISC., *IG*, III, 1, § 5, éd. HERTZ, *GL* II, p. 86, l. 2.

^C Cf. PRISC., *IG*, XI, 1, § 5, éd. HERTZ, *GL* II, p. 550, l. 23 et XVIII, 2, § 17, éd. HERTZ, *GL* III, p. 215, l. 24-25.

^D Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 25, éd. HERTZ, *GL* III, p. 219, l. 22. Gosvin de Marbais offre un long exposé sur ces six constructions du génitif dans son *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 28-31.

^E Cf. *Supra*, § 150 : « [Constructio que] fit ex vi designationis essentie ».

^F Apparemment un amalgame de PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 13, éd. HERTZ, *GL* III, p. 214, l. 10 et XVIII, 1, § 13, éd. HERTZ, *GL* III, p. 214, l. 11-12.

^G Cf. *Vulgate, Ésaïe*, 33, 7 : « Ecce videntes clamabunt foris angeli pacis amare flebunt ».

§ 154 [Quest. 10.3] Item, cum Greci, in hac constructione, utantur genitivo <tantum>¹⁰⁵², queritur propter quid¹⁰⁵³ Latini utuntur aliquando¹⁰⁵⁴ ablativo¹⁰⁵⁵, aliquando autem¹⁰⁵⁶ genitivo¹⁰⁵⁷. Dicimus enim¹⁰⁵⁸: ‘Mulier egregie forme’^A et¹⁰⁵⁹ ‘Mulier egregia forma’^B.

§ 155 [Quest. 10.4] Dubitatur¹⁰⁶⁰ etiam de¹⁰⁶¹ tertia¹⁰⁶² constructione genitivi^C: propter quid¹⁰⁶³ per genitivum significatur¹⁰⁶⁴ totum, per nominativum vero pars {*P*, 202vb} dicendo: ‘Fortissimus Grecorum fuit Achilles’. Cum enim pars sit principium totius et significet genitivus¹⁰⁶⁵ substantiam in ratione¹⁰⁶⁶ principii, videtur quod, in dicta constructione¹⁰⁶⁷, debet¹⁰⁶⁸ pars poni in genitivo et totum in nominativo, ut pars generans totum poneretur in genitivo casu¹⁰⁶⁹.

§ 156 [Quest. 10.5] <Item, queritur quare illa constructio fit plus cum superlativis¹⁰⁷⁰ nominibus quam cum positivis vel comparativis>^{1071D}.

§ 157 [Quest. 10.6] Item, propter quid¹⁰⁷², in hac¹⁰⁷³ constructione, aliquando utimur genitivo <plurali, aliquando autem genitivo>¹⁰⁷⁴ singulari, dicendo: ‘Fortissimus gentis Rome’^E.

§ 158 [Quest. 10.7] Consequenter, queritur de quarta constructione genitivi^F: propter quid¹⁰⁷⁵ <nomina>¹⁰⁷⁶ verbalia potius construuntur cum genitivo et ipsa participia transeuntia¹⁰⁷⁷ in nomina quam ipsa verba, cum idem sit significatum hinc et inde, aut si aliter significatur actus per nomina verbalia quam per verba, queritur quomodo differenter.

§ 159 [Quest. 10.8] Item, cum vacuum et plenum sint contraria, videtur quod nomina que significant¹⁰⁷⁸ vacuitatem et plenitudinem¹⁰⁷⁹ debent¹⁰⁸⁰ habere contrarias ordinationes et ita, si¹⁰⁸¹ nomina significantia plenitudinem construuntur¹⁰⁸² cum genitivo, nomina significantia vacuitatem cum eodem genitivo non deberent¹⁰⁸³ ordinari.

§ 160 [Quest. 10.9] Item, queritur propter quid¹⁰⁸⁴ huiusmodi nomina significantia vacuitatem vel plenitudinem¹⁰⁸⁵ construuntur aliquando¹⁰⁸⁶ cum genitivo et aliquando¹⁰⁸⁷ cum¹⁰⁸⁸ ablativo. Dicimus enim: ‘Plenus gratie’ et ‘Plenus gratia’.

§ 161 [Resp. ad quest. 10.1] Ad primum, dicendum quod, in secunda constructione genitivi, <utimur>¹⁰⁸⁹ <eo>¹⁰⁹⁰ designando laudem vel vituperium persone¹⁰⁹¹, illud autem quod est principium laudis vel vituperii est res significata per genitivum. Huiusmodi vero res possidet rem significatam per nominativum in quantum est sub laude vel vituperio. Unde, cum dicitur: ‘Extreme turpitudinis animal’^{1092,G}, extrema turpitudinis est <causa vel>¹⁰⁹³ principium vituperii animalis¹⁰⁹⁴ et continet vituperium animalis¹⁰⁹⁵. Licet ergo res significata per nominativum

^A Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 13, éd. HERTZ, *GL* III, p. 214, l. 10.

^B Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 14, éd. HERTZ, *GL* III, p. 214, l. 16.

^C Cf. *Supra*, § 150: « [Constructio que fit] cum nominibus superlativis ». L'exemple étudié est tiré de PRISC., *IG*, III, 1, § 5, éd. HERTZ, *GL* II, p. 86, l. 2.

^D Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 13, éd. HERTZ, *GL* III, p. 214, l. 10.

^E Probablement forgé sur PRISC., *IG*, XVII, 20, § 150, éd. HERTZ, *GL* III, p. 181, l. 27.

^F Cf. *Supra*, § 150: « [Constructio que fit] cum nominibus verbalibus ».

^G Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 13, éd. HERTZ, *GL* III, p. 214, l. 11-12.

contineat rem significatam per genitivum, [S, 105vb] ut tamen¹⁰⁹⁶ utimur eis in predicta¹⁰⁹⁷ constructione econtrario est.

§ 162 [Resp. ad quest. 10.2] Ad aliud, dicendum quod aliquando unus genitivus non sufficit ad exprimendum laudem vel vituperium, set exiguntur duo, aliquando vero sufficit unus <genitivus>¹⁰⁹⁸ et, propter hoc, aliquando utimur duobus genitivis in hac constructione, dicendo : ‘Mulier egregie forme’^A, aliquando¹⁰⁹⁹ uno, dicendo : ‘Angelus pacis’.

§ 163 [Resp. ad quest. 10.3] Ad aliud, dicendum quod res significata per dictos genitivos comparatur ad res significatas per nominativos in duplici genere cause : uno modo in genere cause formalis et ad hoc designandum utimur ablativo, dicendo : ‘Mulier egregia forma’^B ; alio modo comparatur¹¹⁰⁰ res significata per genitivum ad¹¹⁰¹ rem significatam per nominativum in ratione principii sive in ratione cause efficientis laudis vel vituperii substantie significate per nominativum¹¹⁰² et tunc utimur genitivo, dicendo : ‘Mulier egregie forme’^C.

§ 164 [Resp. ad quest. 10.4] Ad aliud, dicendum¹¹⁰³ quod, licet pars sit principium sui totius in via generationis, secundum tamen¹¹⁰⁴ {P, 203ra} viam resolutionis econtrario est quod ipsum totum est principium sue partis in resolvendo, nam resolutio incipit a toto et terminatur ad partem et ista¹¹⁰⁵ constructio fit in via resolutionis.

§ 165 [Resp. ad quest. 10.5] Ad aliud, dicendum quod superlativum¹¹⁰⁶ dicit excessum interio, qui excessus est¹¹⁰⁷ in¹¹⁰⁸ uno supposito respectu multitudinis alicuius¹¹⁰⁹, non sic autem per comparativum significatur¹¹¹⁰ excessus interio¹¹¹¹. Unde¹¹¹² excessus imperatus¹¹¹³ per comparativum potest fieri respectu unius et non¹¹¹⁴ respectu multitudinis. Quia ergo dicta constructio fit inter partem et totum participatione et sic ex¹¹¹⁵ vi participationis, inde est quod potius fit in¹¹¹⁶ superlativis quam in¹¹¹⁷ comparativis, cum comparativum¹¹¹⁸ non dicat excessum¹¹¹⁹ respectu multitudinis^D.

§ 166 [Resp. ad quest. 10.6] Ad aliud, dicendum quod dicta constructio non potest fieri nisi inter partem et totum significatum per genitivum¹¹²⁰ pluralem vel inter partem et totum. Ita quod totum¹¹²¹ significatur per genitivum <singularem>¹¹²² nominis collectivi¹¹²³, nam huiusmodi genitivus dicit multitudinem respectu alicuius sue partis, <ut>¹¹²⁴ cum dicitur : ‘Fortissimus gentis romane’^{1125,E}.

^A Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 13, éd. HERTZ, *GL* III, p. 214, l. 10.

^B Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 14, éd. HERTZ, *GL* III, p. 214, l. 16.

^C Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 13, éd. HERTZ, *GL* III, p. 214, l. 10.

^D Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 36, l. 23-30 : « Item, notandum quod excessus comparativi est mediocris, et indifferenter habet fieri respectu unius vel plurium. Et ideo habet construi cum ablativo utriusque numeri. Sed excessus superlativi est cum intensione summa, et semper respectu plurium. Ideo cum genitivo plurali vel genitivo singulari nominis collectivi construitur. Item, excessus per comparativum significatus immediate ad suum terminum comparatur. Ideo ad denotandam huiusmodi immedationem cum ablativo sine prepositione construitur ».

^E Cf. PRISC., *IG*, XVII, 20, § 150, éd. HERTZ, *GL* III, p. 181, l. 27.

§ 167 [Resp. ad quest. 10.7] Ad aliud, dicendum quod differenter¹¹²⁶ actus¹¹²⁷ per nomina verbalia et participia¹¹²⁸ et per verba significantur¹¹²⁹, nam per verba importatur¹¹³⁰ actus ut actus et per nomina¹¹³¹ verbalia <importatur>¹¹³² actus ut habitus^A, per participia actus ut agere. Quia ergo actus ut habitus significatus dicitur¹¹³³ ad alterum¹¹³⁴ (habitus <enim>¹¹³⁵ alicuius est habitus), inde est quod nomina verbalia et participia transeuntia in nomina construuntur cum genitivo et hec est quarta constructio <ipsius>¹¹³⁶ genitivi.

§ 168 [Resp. ad quest. 10.8] Ad aliud, dicendum quod contraria, idem¹¹³⁷ quod sunt, possunt convenire in tertio. Unde <licet>¹¹³⁸ plenum et vacuum sint contraria, possunt tamen comparari ad id quod¹¹³⁹ est causa ipsorum et principium et sic cum genitivo construuntur¹¹⁴⁰, dicendo : ‘Plenum vini’ vel ‘vacuum vini¹¹⁴¹’. Vinum enim, per sui abundantiam¹¹⁴²¹¹⁴³, est causa plenitudinis, per sui vero defectum¹¹⁴⁴ est causa vacuitatis et sic dici potest¹¹⁴⁵ quod nomina significantia vacuitatem et plenitudinem¹¹⁴⁶ construuntur cum genitivo rationibus¹¹⁴⁷ diversis. Nomen enim significans plenitudinem construitur cum genitivo ratione abundantie designate per genitivum, nomina autem significantia vacuitatem construuntur cum genitivo ratione defectus¹¹⁴⁸ designati per genitivum¹¹⁴⁹.

§ 169 [Resp. ad quest. 10.9] Ad aliud, dicendum quod dicta nomina construuntur cum genitivo in quantum per ipsum genitivum¹¹⁵⁰ significatur causa efficiens plenitudinis vel vacuitatis. Construuntur¹¹⁵¹ cum ablativo in quantum huiusmodi res significata per ablativum est causa formalis plenitudinis vel vacuitatis ipsius loci, dicendo : ‘Plenus vino’, ‘vacuus vino’. Abundantia enim vini est causa formalis loci continentis et defectus¹¹⁵² aliter¹¹⁵³ est causa formalis eiusdem <loci>¹¹⁵⁴.

<SEQUITUR CONSTRUCTIO DATIVI>¹¹⁵⁵

<XI. LA CONSTRUCTION DU DATIF>

§ 170 [Quest. 11.1] CONSEQUENTER, queritur quot sunt¹¹⁵⁶ constructiones dativi^B.

§ 171 [Quest. 11.2] Item, propter quid¹¹⁵⁷ omnis dativus sit acquisitivus.

§ 172 [Quest. 11.3] Item, qualiter construatur¹¹⁵⁸ dativus¹¹⁵⁹ cum verbo¹¹⁶⁰ {P, 203rb} et cum nomine¹¹⁶¹ dicendo : ‘Do tibi’, ‘Donum tibi’¹¹⁶².

§ 173 [Quest. 11.4] Item, propter quid¹¹⁶³ nomina <desinentia>¹¹⁶⁴ in ‘-lis’ vel in ‘-dus’ construuntur magis cum dativo quam cum aliquo¹¹⁶⁵ alio casu^A dicendo : ‘Amandus vel amabilis¹¹⁶⁶ illi’.

^A Gosvin de Marbais appelle d’ailleurs cette quatrième construction du génitif la construction « de l’acte converti en habitus » (*Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 30, l. 13-14).

^B Cf. ANONYME, *Guide de l’étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 473-474 : « Item, queritur que sunt illa [nomina adiectiva] que construuntur : cum dativo ».

§ 174 [Quest. 11.5] Item, cum sexta constructio genitivi fiat ex vi relationis et similiter tertia dativi ex vi relationis¹¹⁶⁷ : queritur quomodo¹¹⁶⁸ differenter fiat¹¹⁶⁹ constructio ex vi relationis cum genitivo et <cum>¹¹⁷⁰ dativo.

§ 175 [Resp. ad quest. 11.1] Ad primum, dicendum est¹¹⁷¹ quod tres sunt constructiones dativi^B : prima fit cum nominibus significantibus aliquid¹¹⁷² comodi¹¹⁷³ vel incomodi, ut cum dicitur : ‘Urbi pater est, id est ad utilitatem Urbis’,^{1174C} ; secunda fit¹¹⁷⁵ cum nominibus desinentibus¹¹⁷⁶ in ‘-lis’ vel¹¹⁷⁷ in ‘-dus’, dicendo : ‘Amandus vel amabilis illi’,^{1178D} ; tertia fit ex vi relationis¹¹⁷⁹ equiperantie vel superpositionis vel suppositionis, ut : ‘Similis et pater filio et filius¹¹⁸⁰ patri’^E.

§ 176 [Resp. ad quest. 11.2] Ad aliud, dicendum quod dativus significat terminum per actus¹¹⁸¹ substantie¹¹⁸² vel etiam <terminum>¹¹⁸³ ipsius actus, res autem¹¹⁸⁴ ut est in acquisitione nundum habet terminum per se, set magis¹¹⁸⁵ per actus¹¹⁸⁶ et, propter hoc¹¹⁸⁷, omnis constructio dativi est acquisitiva.

§ 177 [Resp. ad quest. 11.3] Ad aliud, dicendum quod per eandem naturam construuntur nomina et verba cum dativo, ut per naturam acquisitionis. Huiusmodi autem acquisitio¹¹⁸⁸ fit per naturam rei significate per verbum vel¹¹⁸⁹ per nomen. Cum enim dicitur : ‘Do tibi’, fit ordinatio illa¹¹⁹⁰ per naturam rei verbi. Unde sensus est ‘do tibi’ : ‘donum tibi’, nam per huiusmodi rem aliquid acquiritur substantie¹¹⁹¹ significate per dativum.

§ 178 [Resp. ad quest. 11.4] Ad aliud, dicendum quod nomina desinentia in ‘-lis’ vel in ‘-dus’ dicunt aptitudinem et non actum <aptum>¹¹⁹² et, quia huiusmodi aptitudo¹¹⁹³ recipit¹¹⁹⁴ terminum per accidens et non terminum per se, propter hoc¹¹⁹⁵, construitur cum dativo magis¹¹⁹⁶ quam cum aliquo¹¹⁹⁷ alio casu.

§ 179 [Resp. ad quest. 11.5] Ad aliud, dicendum quod unum correlativum¹¹⁹⁸ potest accipi in quantum proprium alterius correlativi sive in quantum dependentie principium¹¹⁹⁹ et hoc modo fit constructio cum genitivo ex vi relationis¹²⁰⁰, dicendo : ‘Filius patris’. Vel potest comparari correlativum¹²⁰¹ ad suum correlativum¹²⁰² in quantum per unum aliquid¹²⁰³ acquiritur ab¹²⁰⁴ correlativo¹²⁰⁵ et tunc fit constructio ex vi relationis cum dativo¹²⁰⁶, dicendo : ‘Pater filio’.

^A Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 25, éd. HERTZ, *GL III*, p. 219, l. 13-16.

^B Gosvin de Marbais offre un long exposé sur ces trois constructions du datif : voir *Tractatus de constructione*, éd. ROSIER-CATACH, p. 31-32.

^C Cf. LUCAIN, *Pharsale*, II, 388 et PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 23, éd. HERTZ, *GL III*, p. 218, l. 23-26.

^D Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 25, éd. HERTZ, *GL III*, p. 219, l. 13-16.

^E Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 25, éd. HERTZ, *GL III*, p. 219, l. 19-23.

<SEQUITUR DE CONSTRUCTIONE ACCUSATIVI>¹²⁰⁷

<XII. LA CONSTRUCTION DE L'ACCUSATIF>

§ 180 [Quest. 12.1] ITEM¹²⁰⁸, queritur quare constructio accusativi cum nomine sit incongrua, cum alie sint congrue^A.

§ 181 [Quest. 12.2] Item, si in constructione accusativi sit synecdoche ut est figura constructionis, queritur qualiter synecdoche sit figura constructionis et qualiter figura¹²⁰⁹ locutionis.

§ 182 [Quest. 12.3] Postea, queritur sub qua figura contineatur synecdoche ut est figura constructionis¹²¹⁰.

§ 183 [Quest. 12.4] Item, <queritur>¹²¹¹ que sit necessitas huiusmodi figurarum¹²¹² et ostenditur¹²¹³ quod nulla, nam¹²¹⁴ melius est loqui congrue quam figurative^B, set sententia [S, 106ra] dictarum constructionum¹²¹⁵ potest exprimi per sermones congruos dicendo : 'Ego habeo pedem album' vel dicendo : 'Iste habet¹²¹⁶ crura fracta', ergo iste modus loquendi : 'Albus pedem'^C, 'frangitur crura'^{1217D} videtur omnino inconueniens¹²¹⁸ sermo.

§ 184 [Quest. 12.5] Item, cum accusativus sit proprius activorum, videtur quod nullo modo possit ordinari cum nomine adiectivo, neque similiter cum verbo passivo dicendo : 'Albus pedem', 'Frangitur crura'.

§ 185 [Quest. 12.6] Item, <queritur>¹²¹⁹ quare magis sit dicta constructio¹²²⁰ cum¹²²¹ nominibus adiectivis quam <cum nominibus>¹²²² substantivis.

§ 186 [Quest. 12.7] Item, si in dicta constructione attribuitur aliquid toti¹²²³ per partem, hoc autem non fit in {P, 203va} hac¹²²⁴ constructione : 'Albus¹²²⁵ colorem equus^{1226>E} : queritur ergo quomodo in huiusmodi sermone sit synecdochica constructio.

§ 187 [Resp. ad quest. 12.1] Ad primum, dicendum quod accusativus¹²²⁷ est proprius¹²²⁸ activorum vel habentium¹²²⁹ naturam generis activi et quia nomina adiectiva et verba passiva non habent naturam generis huiusmodi¹²³⁰, propter hoc¹²³¹, non possunt congrue construi cum accusativo¹²³², sicut iam patebit^F.

^A Cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 473-476 : « Item, queritur que sunt illa [nomina adiectiva] que construuntur : [...] cum accusativo. Item, queritur quare constructio nominum cum accusativo dicitur esse figurativa et non alie ».

^B Cf. *Supra*, § 50.

^C Comprendre « <Sors est> albus pedem », c'est-à-dire « Socrate est blanc quant à son pied » : cf. PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 27, éd. HERTZ, *GL* III, p. 220, l. 11-15 et JEAN BALBI, *Catholicon*, éd. COLOMBAT et ROSIER, p. 148-149.

^D Comprendre « <Sors> frangitur crura », c'est-à-dire « Socrate est brisé quant à ses jambes » : cf. R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 347-352. À propos de ces exemples de synecdoque, voir A. GRONDEUX, « Sophismata Anonymi Avenoniensis », 2002, p. 41-59.

^E Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 33, l. 1-3 : « Cum enim dicitur : 'albus colorem', in hac constructione pars significatur per nominativum, totum vero per accusativum ; quod est contra regulam ».

^F Cf. *Infra*, § 191.

§ 188 [Resp. ad quest. 12.2] Ad aliud, dicendum quod synecdoche uno modo est figura constructionis, alio modo est¹²³³ figura locutionis. Dicitur autem figura locutionis quando non est vitium in ordinatione dictionum, set solum¹²³⁴ in expressione sententie et hoc fit ponendo partem pro toto vel, econtrario, ponendo totum pro parte. Ponendo partem pro toto¹²³⁵, hoc modo : ‘Bonus animus mulieris nubuit¹²³⁶ mihi’^A. <Non enim animus nubit mihi>¹²³⁷, set tota mulier. Sic autem¹²³⁸ ponendo totum pro parte, sicut patet in exemplo Donati^B in capitulo *De tropo* : ‘Ignem fontemque ferebant’. <Non enim ferebant>¹²³⁹ totum fontem, set partem fontis. Est autem synecdoche¹²⁴⁰ figura constructionis quando est vitium in ordinatione dictionum et hoc fit solum¹²⁴¹ ponendo partem pro toto ut quando per partem integram quid designatur inherere toti¹²⁴², ut cum dicitur : ‘Albus¹²⁴³ pedem’. Hic enim albedo designatur¹²⁴⁴ inherere toti per partem^{1245C}.

§ 189 [Resp. ad quest. 12.3] Ad aliud, dicendum est¹²⁴⁶ quod synecdoche ut est figura constructionis comprehenditur¹²⁴⁷ sub synthesi¹²⁴⁸, nam huiusmodi constructio fit causa specificationis. Specificatur enim totum per suam partem¹²⁴⁹ integram dicendo : ‘Albus pedem’, similiter cum dicitur : ‘Frangitur crura’, non est sensus quod <fractum>¹²⁵⁰ insit per totum, set per partem^D.

§ 190 [Resp. ad quest. 12.4] Ad aliud, dicendum quod per huiusmodi locutiones¹²⁵¹ synecdochicas brevius¹²⁵² et sententialius¹²⁵³ loquimur¹²⁵⁴ quam per orationes omnino congruas. Exprimimus¹²⁵⁵ enim per dictas orationes¹²⁵⁶ duo, scilicet proprietatem partis integralis et quod proprietas illa¹²⁵⁷ insit toti per partem. Cum enim dicimus¹²⁵⁸ : ‘Sors frangitur crura’, exprimitur proprietas partis Sortis¹²⁵⁹, scilicet per fractionem crurium et exprimitur quod illa proprietas¹²⁶⁰ insit toti per partem. Cum enim unum membrorum¹²⁶¹ dolet, cetera membra dolent et sic proprietas partis integralis quodammodo inheret toti¹²⁶² et hoc designatur¹²⁶³ per¹²⁶⁴ dictas locutiones¹²⁶⁵ synecdochicas. Si autem loquamur¹²⁶⁶ congrue omnino¹²⁶⁷ dicendo : ‘Sors habet album pedem¹²⁶⁸’, non exprimeremus¹²⁶⁹ dicta duo, set alterum. <Et sic>¹²⁷⁰ per huiusmodi synecdochicas locutiones exprimimus plus sententiose¹²⁷¹, minus autem¹²⁷² congrue, per congruas vero orationes loquimur plus¹²⁷³ congrue, minus autem¹²⁷⁴ sententiose, aliquando.

§ 191 [Resp. ad quest. 12.5] Ad aliud, dicendum quod congrua est¹²⁷⁵ constructio accusativi¹²⁷⁶ cum verbis activis. Figurative¹²⁷⁷ tamen potest ordinari cum nominibus adiectivis et cum verbis passivis.

§ 192 [Resp. ad quest. 12.6] Ad aliud, dicendum quod nomina adiectiva plus conveniunt cum verbis quam substantiva. Significant enim nomina adiectiva qualitatem¹²⁷⁸ que nata est¹²⁷⁹ transire in aliud¹²⁸⁰, licet omnino¹²⁸¹ significant ut

^A Cf. PRISC., *IG*, VIII, 1, § 2, éd. HERTZ, *GL* II, p. 370, l. 7-8 et JEAN BALBI, *Catholicon*, éd. COLOMBAT et ROSIER, p. 148.

^B DONAT, *Ars maior*, III, 6, éd. HOLTZ, p. 669, l. 13.

^C Cf. *Supra*, § 68.

^D Cf. JEAN BALBI, *Catholicon*, trad. COLOMBAT et ROSIER, p. 145.

transeuntem, {P, 203vb} non sic autem nomina substantiva et, propter hoc¹²⁸², fit dicta constructio magis¹²⁸³ cum nominibus adiectivis quam <cum>¹²⁸⁴ substantivis.

§ 193 [Resp. ad quest. 12.7] Ad aliud, dicendum quod, cum dicitur¹²⁸⁵: ‘Albus colorem equus’, designatur albedo¹²⁸⁶ inesse alicui per partem¹²⁸⁷, nam color, etsi sit universale totum¹²⁸⁸ ad albedinem, non tamen est¹²⁸⁹ tota essentia albedinis, set magis <est>¹²⁹⁰ pars essentie albedinis, cum albedo aliquid addat supra colorem.

<SEQUITUR DE CONSTRUCTIONE ABLATIVI>¹²⁹¹

<XIII. LA CONSTRUCTION DE L’ABLATIF>

§ 194 [Quest. 13.1] CONSEQUENTER, queritur, cum ablativus sit proprius passivorum, qualiter¹²⁹² construatur¹²⁹³ ablativus¹²⁹⁴ cum nomine.

§ 195 [Quest. 13.2] Item, <queritur>¹²⁹⁵ quot sunt¹²⁹⁶ constructiones ablativi^A.

§ 196 [Quest. 13.3] Item, utrum ablativi positi in designatione consequentie construuntur vel absolute ponantur^B.

§ 197 [Construuntur] Et videtur quod construuntur¹²⁹⁷, quoniam¹²⁹⁸:

§ 198 [Quod sic 1] Dicit Priscianus^C quod tertia constructio ablativi est quando utimur eis in designatione consequentie, ut: ‘Me vidente puerum cecidisti’ <et ita vult quod construuntur>¹²⁹⁹.

§ 199 [Quod sic 2] Item, si huiusmodi ablativi¹³⁰⁰ absolvuntur ratione consequentie quam designant¹³⁰¹, tunc ablativus gerundii¹³⁰² absolveretur cum dicitur: ‘Iste currit legendo’, cum designet¹³⁰³ consequentiam¹³⁰⁴.

§ 200 [Quod sic 3] Item, sicut ablativus designat principium¹³⁰⁵ actus, ita genitivus¹³⁰⁶ designat principium¹³⁰⁷ substantie, set genitivus non ponitur absolute, ergo neque¹³⁰⁸ ablativus^D.

§ 201 [Quod non] Ad oppositum, est ratio:

§ 202 [Quod non 1] Quoniam¹³⁰⁹ ablativi absolute positi equivalent¹³¹⁰ orationi, componantur loco alicuius¹³¹¹ antecedentis, set oratio non construitur, ergo neque ablativus talis construatur¹³¹².

^A Cf. ANONYME, *Guide de l’étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 473-475: « Item, queritur que sunt illa [nomina adiectiva] que construuntur: [...] cum ablativo ».

^B Cf. ANONYME, *Guide de l’étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 236: « Item, quare solus ablativus ponitur absolute ita quod non cum alio ».

^C PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 30, éd. HERTZ, *GL III*, p. 221, l. 25-27.

^D Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 37, l. 9-12: « Sicut genitivus significat principium substantie, ita ablativus principium motus. Sed omne principium naturalem habet dependentiam ad suum principium. Cum ergo constructio fiat gratia dependentie, ablativus cum verbo extrinseco construatur » et R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 235, l. 76-82: « Preterea genitivus casus sumitur ab habitudine cause efficientis sicut ablativus et immediate unitur cum nominativo. Sed minus distat quam ablativus a nominativo in quo nominativo primo est absolutio, quia dicit Priscianus quod nominativus et vocativus absoluti sunt quare magis debet poni absolute genitivus quam ablativus. Quare si genitivus non potest poni absolute, multo magis nec ablativus ».

§ 203 [Quest. 13.4] Item, queritur quare ponuntur semper¹³¹³ duo ablativi absolute et non unus, nisi sit ablativus¹³¹⁴ descendens a verbo impersonali, dicendo : ‘Dicto de genere’^A.

§ 204 [Quest. 13.5] Item, queritur <quare>¹³¹⁵, quando duo ablativi ponuntur absolute, oportet quod alter illorum¹³¹⁶ sit ablativus participii vel nominis verbalis, dicendo¹³¹⁷ : ‘Me doctore <vel me docente>¹³¹⁸ florent muse’^B.

§ 205 [Quest. 13.6] Item, propter quid¹³¹⁹ huiusmodi ablativi absolute positi exponuntur vel¹³²⁰ per ‘dum’ <vel per ‘si’>¹³²¹ vel per ‘quia’, sicut narrat¹³²² Priscianus^C.

§ 206 [Resp. ad quest. 13.1] Ad primum, dicendum¹³²³ quod ablativus dicitur esse¹³²⁴ proprius passivorum, quia non habet construi cum <verbis>¹³²⁵ activis¹³²⁶, neque cum aliis generibus verborum. Non tamen intendit Priscianus^D dicere¹³²⁷ quod sit ita proprius¹³²⁸ passivorum [S, 106rb] quod non construatur¹³²⁹ cum nomine, set illa propositio intelligenda est respectu aliorum verborum.

§ 207 [Resp. ad quest. 13.2] Ad aliud, dicendum quod Priscianus determinat quinque constructiones ablativi^E : prima est ex vi cause <instrumentalis>¹³³⁰, ut quando per ablativum significatur¹³³¹ aliquid evenire rei significate per nominativum, ut ‘acutus oculis’, ‘validus viribus’^F ; secunda fit ex vi cause formalis, dicendo ‘magna virtute vir’^G ; tertia fit in¹³³² designatione¹³³³ essentie¹³³⁴, ut ‘Augusto imperatore res publica a tyranno¹³³⁵ est liberata^{1336,H} ; quarta fit¹³³⁷ ex vi cause efficientis, scilicet cum¹³³⁸ nominibus significantibus¹³³⁹ passionem, ut ‘lapsus¹³⁴⁰ {P,

^A Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 37, l. 24 : « Gratia huius queritur quare unus ablativus non possit poni absolute » ; l. 27-28 : « Item, queritur quare ablativus participii descendens a verbo impersonali possit per se poni absolute, non autem alii ablativi » ; R.A., *Sophistria*, p. 222, l. 306-307 : « Et propter quid non per unum nomen vel per unum participium, nisi fuerit descendens ab impersonali, ut ‘dicto’, ‘lecto’, etc. » ; « Sophisme “DICTO DE GENERE DICENDUM EST DE SPECIE” », éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 232-247 ; p. 234, l. 71 : « Et queritur utrum omnis ablativus possit poni absolute » ; p. 238, l. 205 : « Tertio queritur utrum unus ablativus possit poni absolute » et p. 354-355.

^B Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 15, éd. HERTZ, *GL III*, p. 215, l. 10-11. Voir aussi G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 37, l. 25-26 : « Item, queritur quare oporteat unum illorum esse nomen verbale vel participium ».

^C Interprétation de PRISC., *IG*, XVIII, 1, § 15, éd. HERTZ, *GL III*, p. 215, l. 1-4. Voir aussi G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 37, l. 30-31 : « Item, queritur quare ablativi absoluti habent resolvi per ‘si’ vel per ‘dum’ vel per ‘quia’ ».

^D PRISC., *IG*, VIII, 2, § 9, éd. HERTZ, *GL II*, p. 374, l. 25-27.

^E Gosvin de Marbais offre un long exposé sur ces cinq constructions de l’ablatif : voir *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 35-37.

^F Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 28, éd. HERTZ, *GL III*, p. 221, l. 6-9.

^G Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 28, éd. HERTZ, *GL III*, p. 221, l. 10-14.

^H Une recombinaison de PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 30, éd. HERTZ, *GL III*, p. 221, l. 27-29 : « Augusto imperatore, Alexandria provincia facta est, id est cum Augustus erat imperator ; Bruto defensore, liberata est tyranno respublica [...] ».

204ra} labore' <et>¹³⁴¹ 'cassus lumine'^A; quinta fit ex nominibus comparativis, ut 'Scipio fortior Hannibale'^B et hec fit ex vi comparationis¹³⁴².

§ 208 [Resp. ad quest. 13.3] Ad aliud, dicendum quod ablativi <absolute>¹³⁴³ positi ponuntur in designatione¹³⁴⁴ consequentie¹³⁴⁵ et quia¹³⁴⁶ consequentia non fit nisi perfecti¹³⁴⁷ ad perfectum, inde est quod ablativi absolute positi equivalent¹³⁴⁸ orationi perfecte et <iterum>¹³⁴⁹ inde est quod ablativi <absolute positi>¹³⁵⁰ non construuntur, sicut nec oratio¹³⁵¹, set magis ordinationem habent¹³⁵² ad consequens¹³⁵³ et nota¹³⁵⁴ quod duo ablativi absolute¹³⁵⁵ positi in designatione consequentie¹³⁵⁶ ad invicem construuntur sicut adiectivum cum substantivo et¹³⁵⁷, quantum ad hoc, dicuntur poni absolute¹³⁵⁸, tamen¹³⁵⁹ non construuntur¹³⁶⁰ cum aliquo verbo et, propter <hoc>¹³⁶¹, dicuntur poni absolute¹³⁶².

§ 209 [Sol. ad quod sic 1] Ad rationem in contrarium, dicendum quod cum determinat Priscianus^C constructionem ablativorum in designatione consequentie positorum, non vult dicere quod illa constructio fiat cum tertio, set magis construuntur ad invicem¹³⁶³. Habent tamen¹³⁶⁴ ordinationem <unum>¹³⁶⁵ ad alterum, sicut antecedens ad consequens.

§ 210 [Sol. ad quod sic 2] Ad aliud, dicendum quod, licet per ablativum¹³⁶⁶ gerundii importetur consequentia, quia tamen¹³⁶⁷ illa¹³⁶⁸ consequentia actus ad actum fit respectu¹³⁶⁹ unius suppositi non iterati, propter¹³⁷⁰ hoc¹³⁷¹, ablativus gerundii non ponitur absolute. Set ablativi absolute¹³⁷² positi habent suppositum et appositum per relationem et, propter hoc¹³⁷³, equivalent¹³⁷⁴ perfecte orationi¹³⁷⁵ et, propter hoc¹³⁷⁶, non construuntur.

§ 211 [Sol. ad quod sic 3] Ad aliud, dicendum quod genitivus habet simplicem intellectum, ablativi vero absolute positi habent intellectum complexum¹³⁷⁷ et perfectum. Et quia incomplexum construitur, non sic autem complexum <et>¹³⁷⁸ perfectum et¹³⁷⁹, propter hoc¹³⁸⁰, patet solutio^D.

§ 212 [Resp. ad quest. 13.4] Ad aliud, dicendum quod ablativus descendens a verbo impersonali equivalent¹³⁸¹ duobus ablativis, ut¹³⁸² patet per resolutionem 'dicto', id est¹³⁸³ 'dicta dictione'¹³⁸⁴ et, propter hoc¹³⁸⁵, potest poni absolute, non sic autem est¹³⁸⁶ de aliis <ablativis>^{1387E}.

^A Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 31, éd. HERTZ, *GL* III, p. 222, l. 5.

^B Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 32, éd. HERTZ, *GL* III, p. 222, l. 19-20.

^C PRISC., *IG*, XVIII, 2, § 30, éd. HERTZ, *GL* III, p. 221, l. 25-27.

^D Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 38, l. 1-5 : « Ad rationem in oppositum dicendum est quod duplex est ablativus, unus qui habet simplicem intellectum et talis cum verbo construitur, ut 'video oculo', et alius qui habet vim orationis et talis cum verbo non construitur. Sed ablativi absolute positi habent vim orationis ; quod patet in sua resolutione. Quare cum verbo non poterunt poni in constructione ».

^E Cf. R.A., *Sophistria*, éd. GRONDEUX et ROSIER-CATACH, p. 233, l. 40-p. 234, l. 46 : « Vel aliter dicendum quod quedam participia sunt que descendunt a verbis personalibus et talia participia non important sententiam perfectam sicut verba a quibus descendunt et talia non possunt poni absolute ; sed sunt alia que descendunt a verbis impersonalibus, et ista important sententiam perfectam sicut verba a quibus descendunt, et talia possunt poni absolute, quia concomitantia que solum est perfecti ad perfectum potest notari per ipsa » ; p. 239, l. 242-243 : « Item hoc quod dico 'dicto' per se potest poni

§ 213 [Resp. ad quest. 13.5] Ad aliud, dicendum quod ablativi absolute positi equipollent¹³⁸⁸ orationi perfecte, sicut dictum est^A. Hoc¹³⁸⁹ <autem>¹³⁹⁰ non est¹³⁹¹ nisi alter illorum¹³⁹² ablativorum significaret actum, qui actus¹³⁹³ cadit¹³⁹⁴ loco appositi¹³⁹⁵ per resolutionem et, propter hoc¹³⁹⁶, oportuit quod alter illorum¹³⁹⁷ ablativorum esse¹³⁹⁸ ablativus¹³⁹⁹ <participii vel>¹⁴⁰⁰ nominis verbalis.

§ 214 [Resp. ad quest. 13.6] Ad aliud, dicendum quod ablativi absolute positi designant consequentiam. Huiusmodi vero¹⁴⁰¹ consequentia aut erit <consequentia>¹⁴⁰² simpliciter, aut ut nunc. Si autem sit¹⁴⁰³ ut nunc, tunc exponitur per 'dum', si vero sit consequentia simpliciter, aut ergo consequentia¹⁴⁰⁴ fiet cum expressione cause, aut¹⁴⁰⁵ sine. Si cum expressione cause, tunc <exponitur>¹⁴⁰⁶ per 'quia'. Si sine, tunc exponitur per 'si' huiusmodi ablativus^{1407B}.

<XIV. L'ORDRE DES MODES>

§ 215 [Quest. 14.1] CONSEQUENTER, queritur propter quid¹⁴⁰⁸ Priscianus^C et Apollonius^D determinant constructionem infinitivi prius¹⁴⁰⁹ quam aliorum modorum.

§ 216 [Prius deberent determinare constructionem indicativi modi] {P, 204rb} Et videtur quod prius <et plus>¹⁴¹⁰ deberent¹⁴¹¹ determinare constructionem indicativi modi, quoniam :

§ 217 [Quod sic 1] Est perfectior est quam infinitivus, qui habet tempora coniuncta. Inde quod indicativus ponit rem in esse, non sic autem infinitivus¹⁴¹².

§ 218 [Quod sic 2] Item¹⁴¹³, finitum ante infinitum, ergo prius deberet determinari¹⁴¹⁴ constructio¹⁴¹⁵ modorum finitorum quam modi¹⁴¹⁶ infinitivi.

§ 219 [Quod sic 3] Item, in *Maiori volumine*^E, in capitulo¹⁴¹⁷ *De modo*, prius¹⁴¹⁸ determinat de indicativo modo¹⁴¹⁹ quam de aliis modis, ergo similiter hic¹⁴²⁰.

§ 220 [Quod non] Ad oppositum, est ratio, quoniam¹⁴²¹ :

§ 221 [Quod non 1] Generale ante speciale. Set modus infinitivus¹⁴²² generalior est¹⁴²³ omnibus aliis modis¹⁴²⁴, quoniam¹⁴²⁵ pro aliis accipitur¹⁴²⁶, sicut

absolute. Et hoc est quia habet perfectam sententiam sicut verbum a quo descendit » et p. 240, l. 270-274 « Ad primum dicendum quod duplex est genus participii : quoddam quod descendit per se a verbo impersonali, quoddam quod est a verbo personali, et dicendum quod unicus ablativus participii, si descendit a verbo impersonali, potest poni absolute et non aliud ».

^A Cf. *Supra*, § 208 et 210.

^B Cf. G.D.M., *Tract. de construc.*, éd. ROSIER-CATACH, p. 39, l. 5-9 : « Ad aliud dicendum est quod ablativi absoluti dicunt consequentiam perfecti ad perfectum, et in omni consequentia sunt tria, scilicet causa, occasio et tempus mensurans ipsam consequentiam. Ratione cause habent resolvi per 'quia', ratione occasionis per 'si' et ratione temporis consequentiam mensurantis per 'dum', quod est adverbium temporis ».

^C PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 40, éd. HERTZ, *GL* III, p. 224, l. 23sq.

^D APOLLONIUS DYSCOLE, *De la construction (syntaxe)*, éd. et trad. LALLOT, p. 226, § 56.

^E PRISC., *IG*, VIII, 12, § 63, éd. HERTZ, *GL* II, p. 421, l. 20sq.

dicit Priscianus^A, ut cum dico¹⁴²⁷ : ‘Lego’¹⁴²⁸ ‘me legere’ ; ‘lege’ : ‘impero te legere’ et sic de aliis, ergo prius¹⁴²⁹ est determinanda¹⁴³⁰ constructio¹⁴³¹ infinitivi quam aliorum modorum¹⁴³², et hec ratio movit Priscianum^{1433B} et Apollonium^C.

§ 222 [Quod non 2 et resp. ad quest. 14.1] Item, infinitivus habet constructionem¹⁴³⁴ ad modum nominis, <ut>¹⁴³⁵ cum dicitur : ‘Legere est bonum’, non sic¹⁴³⁶ autem alii modi. Sicut ergo constructio nominis ante constructionem verbi, ita constructio infinitivi ante constructionem aliorum modorum. Quod¹⁴³⁷ concedendum est.

§ 223 [Sol. ad quod non 1] Ad obiectum in contrarium, dicendum quod, licet modus indicativus¹⁴³⁸ sit perfectior¹⁴³⁹ quam infinitivus, sicut ostendunt¹⁴⁴⁰ rationes^{1441D}, quia tamen modus¹⁴⁴² infinitivus generalior est <aliis>¹⁴⁴³, propter hoc¹⁴⁴⁴, determinatur prius eius constructio¹⁴⁴⁵.

<XV. LA CONSTRUCTION DE L’INFINITIF>

§ 224 [Quest. 15.1] POSTEA¹⁴⁴⁶, queritur quot sunt¹⁴⁴⁷ constructiones infinitivi.

§ 225 [Quest. 15.2] Item, propter quid¹⁴⁴⁸ construatur¹⁴⁴⁹ infinitivus cum verbis prohereticis^E magis¹⁴⁵⁰ quam cum aliis verbis¹⁴⁵¹.

§ 226 [Quest. 15.3] Queritur¹⁴⁵² etiam de constructione infinitivi modi cum verbo indicativi modi¹⁴⁵³ ex¹⁴⁵⁴ parte ante, dicendo : ‘Legere est bonum’^F. Cum enim principia¹⁴⁵⁵ construendi suppositum cum apposito sint numerus, persona¹⁴⁵⁶ et casus ex¹⁴⁵⁷ parte suppositi. Item¹⁴⁵⁸, numerus, persona et modus ex¹⁴⁵⁹ parte <appositi, scilicet>¹⁴⁶⁰ verbi. Ergo cum infinitivus non habeat casum, videtur quod non possit construi cum verbo modi¹⁴⁶¹ finiti, sicut suppositum cum apposito.

§ 227 [Quest. 15.4] Item, solocismus fit quando ponitur pars pro parte. Set in dicta oratione ponitur pars pro parte, sicut verbum pro nomine. Est enim idem¹⁴⁶² ‘legere est bonum’ quod ‘lectio est bona’^G, ergo dicta oratio est vitiosa.

§ 228¹⁴⁶³ [Quest. 15.5] Item, propter quid¹⁴⁶⁴ verbum habet hanc constructionem¹⁴⁶⁵ in modo infinitivo, non¹⁴⁶⁶ sic autem in aliis modis.

^A PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 40, éd. HERTZ, *GL III*, p. 224, l. 23-24. Voir aussi XVIII, 4, § 47, éd. HERTZ, *GL III*, p. 228, l. 2-5.

^B PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 40, éd. HERTZ, *GL III*, p. 224, l. 23sq.

^C APOLLONIUS DYSCOLE, *De la construction (syntaxe)*, éd. et trad. LALLOT, p. 226, § 56.

^D Cf. *Supra*, § 215-217.

^E Cf. PIERRE HÉLIE, *Summa super Priscianum*, éd. REILLY, p. 1029, l. 47-p. 1030, l. 52 : « Et dicit Priscianus quod infinitivum verbum maxime adiungitur verbis voluntariis, que Greci *proheretica* appellant. Nam quod dicimus ‘voluntarium’ illi dicunt *prohereticon* ut ‘Volo legere’, ‘Desidero legere’. ‘Volo’ enim et ‘desidero’ voluntaria sunt. Ideo autem dixit ‘maxime’ ea adiungi voluntariis quoniam etiam aliis adiunguntur verbis ut apud Terentium : Video legere, intelligere et amare inter se ».

^F Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 44, éd. HERTZ, *GL III*, p. 226, l. 21-22.

^G Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 44, éd. HERTZ, *GL III*, p. 226, l. 21-22.

§ 229 [Quest. 15.6] Item, si verbum construitur¹⁴⁶⁷ ad modum nominis, queritur propter quid¹⁴⁶⁸ nomen non construitur ad modum verbi¹⁴⁶⁹.

§ 230 [Quest. 15.7] Item, dicit Priscianus^A quod construitur infinitivus cum nominativis adiectivorum ut¹⁴⁷⁰ ‘fortis bellare’ et hoc per pulcherimam figuram. Queritur¹⁴⁷¹ ergo cuiusmodi fit figura¹⁴⁷² hic¹⁴⁷³ : ‘Fortis bellare’ et quare¹⁴⁷⁴ huiusmodi figura dicatur ‘pulcherima’.

§ 231 [Resp. ad quest. 15.1] Ad primum, dicendum quod [S, 106va] quinque sunt constructiones infinitivi¹⁴⁷⁵. {P, 204va} Construitur enim infinitivus cum verbis prohereticis sive cum verbis¹⁴⁷⁶ voluntariis, dicendo : ‘Volo legere’^B <et est prima constructio>¹⁴⁷⁷ ; secunda constructio est cum verbis substantivis, dicendo : ‘Legere est bonum’^C ; tertia <constructio>¹⁴⁷⁸ est cum nominativis adiectivorum, <per>¹⁴⁷⁹ pulcherimam¹⁴⁸⁰ figuram, ut ‘fortis bellare’^D ; quarta constructio¹⁴⁸¹ est cum verbis preceptivis¹⁴⁸², interponendo dativo vel accusativo, ut¹⁴⁸³ ‘iubeo’¹⁴⁸⁴ tibi <vel te>¹⁴⁸⁵ currere¹⁴⁸⁶, ‘indico tibi vel te legere’^{1487E} ; quinta eius constructio¹⁴⁸⁸ est generalis cum quocumque¹⁴⁸⁹ modo verbi¹⁴⁹⁰, ut ‘amo legere, utinam amarem legere’^F, et sic de aliis.

§ 232 [Resp. ad quest. 15.2] Ad aliud, dicendum quod verba proheretica vel voluntatem vel desiderium significant¹⁴⁹¹. Huiusmodi autem voluntas¹⁴⁹² sive desiderium terminatur ad id quod dicit unionem delectabilis cum dilectante¹⁴⁹³. Hec¹⁴⁹⁴ autem unio importatur per modum termini per infinitivum modum¹⁴⁹⁵, cum alius modus non significet rem in ratione termini et, propter hoc¹⁴⁹⁶, construuntur infinita verba cum prohereticis¹⁴⁹⁷.

§ 233 [Resp. ad quest. 15.3] Ad aliud, dicendum quod, cum dicitur : ‘Legere est bonum’, modus¹⁴⁹⁸ infinitivus in tali constructione¹⁴⁹⁹ est verbum simpliciter ; tamen est nomen¹⁵⁰⁰ secundum quid <et ideo>¹⁵⁰¹ in tali ordinatione¹⁵⁰², habet modum nominis. Sic ergo, etsi non habeat casum secundum rem, habet tamen casum secundum quid, quia, in quantum ponitur in tali ordinatione, habet modum nominis¹⁵⁰³ et modum nominativi.

§ 234 [Resp. ad quest. 15.4] Ad aliud, dicendum quod potest poni pars¹⁵⁰⁴ pro parte dupliciter : aut pro parte¹⁵⁰⁵ cum qua non convenit et sic fit solocismus, ut si¹⁵⁰⁶ dicatur¹⁵⁰⁷ : ‘Sublime volat’ pro ‘sublimiter’^G, nam li¹⁵⁰⁸ ‘sublime’ non dicit dispositionem actus, sicut hoc adverbium¹⁵⁰⁹ ‘sublimiter’. Alio modo potest poni¹⁵¹⁰ pars pro parte cum qua convenit respectu tertii et hoc <modo>¹⁵¹¹ ponitur verbum pro

^A PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 44, éd. HERTZ, *GL* III, p. 227, l. 7-8.

^B Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 40, éd. HERTZ, *GL* III, p. 224, l. 25-p. 225, l. 1.

^C Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 44, éd. HERTZ, *GL* III, p. 226, l. 20-22.

^D Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 44, éd. HERTZ, *GL* III, p. 227, l. 7-9.

^E Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 45, éd. HERTZ, *GL* III, p. 227, l. 13-17.

^F Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 45, éd. HERTZ, *GL* III, p. 227, l. 21-23.

^G Cf. PRISC., *IG*, XVIII, 4, § 47, éd. HERTZ, *GL* III, p. 227, l. 29-31.

nomine dicendo : ‘Legere est bonum’. Est enim idem quod¹⁵¹² ‘lectio est bona’ et, propter hoc¹⁵¹³, verbum infinitivi modi potest supponere^{1514A}.

§ 235 [Resp. ad quest. 15.6] Ad aliud, dicendum quod posterius induit naturam¹⁵¹⁵ prioris et non econtrario et quia posterius est verbum quam nomen¹⁵¹⁶, propter hoc¹⁵¹⁷, potuit verbum induere¹⁵¹⁸ modum nominis, non sic autem nomen modum verbi.

§ 236 [Resp. ad quest. 15.5] Ad aliud, dicendum quod modus infinitivus¹⁵¹⁹ materialis est et hoc ratione sue¹⁵²⁰ inclinationis infinite et, propter hoc¹⁵²¹, modum materie habet et modum suppositi in modo infinitivo, non sic autem in aliis¹⁵²².

§ 237 [Resp. ad quest. 15.7] Ad aliud, dicendum quod construitur infinitivus¹⁵²³ cum nominativis adiectivorum per figuram synecdoche. Attribuitur enim aliquid toti per partem. Cum enim sit suppositum natum ordinari ad multos actus, ut ad bellandum et¹⁵²⁴ ad avendum et¹⁵²⁵ comedendum et sic de aliis, cum dicitur : ‘Fortis <bellare>’ denotatur inherere subiecto hec proprietas que est fortitudo per hunc actum particularem qui est ‘bellare’¹⁵²⁶, vel¹⁵²⁷ similiter cum dicitur : ‘Sapiens providere’, per actum providendi attribuitur proprietas sapientie illi¹⁵²⁸ subiecto et sic¹⁵²⁹ {P, 204vb} dicta constructio est synecdochica. Dicitur autem huiusmodi¹⁵³⁰ figura ‘pulcherima’, quoniam illa¹⁵³¹ proprietas denotatur inherere¹⁵³² subiecto per actum nobilissimum ad quid¹⁵³³ ordinatur. ‘Fortis’ autem¹⁵³⁴ ad multos actus ordinatur, set potissime ad hunc¹⁵³⁵ actum qui est bellare et, propter hoc¹⁵³⁶, huiusmodi figura dicitur ‘pulcherima’, quia denotatur proprietas attribui¹⁵³⁷ subiecto per actum potissimum.

§ 238 Nota ergo quod actus habet construi cum substantia ex¹⁵³⁸ parte ante et cum substantia¹⁵³⁹ ex¹⁵⁴⁰ parte post. Construitur autem verbum cum substantia ex¹⁵⁴¹ parte ante ratione modi, ut per naturam modi finiti¹⁵⁴² cum casu recto, per naturam vero¹⁵⁴³ modi infinitivi cum casu¹⁵⁴⁴ obliquo. Per naturam <vero>¹⁵⁴⁵ generis sive significationis¹⁵⁴⁶ accidentalis, habet construi cum substantia ex¹⁵⁴⁷ parte post, ut¹⁵⁴⁸ activa <verba>¹⁵⁴⁹ per naturam generis activi construuntur cum casu¹⁵⁵⁰ accusativo ex¹⁵⁵¹ parte post. Passiva vero <construuntur>¹⁵⁵² cum ablativo per naturam generis passivi. Communia¹⁵⁵³ vero, cum utrumque genus participant, construuntur cum utroque casu¹⁵⁵⁴. Deponentia vero servant¹⁵⁵⁵ communionem significationis quam retinent neutra¹⁵⁵⁶. Neutra vero quedam sunt absoluta et hec non transeunt cum obliquo¹⁵⁵⁷, alia¹⁵⁵⁸ vero significant actum transeuntem, ut ‘facio’. Quia tamen ex se non faciunt¹⁵⁵⁹ passivum¹⁵⁶⁰, propter hoc¹⁵⁶¹, remanent neutra, <et tamen transeunt in obliquum>¹⁵⁶² et¹⁵⁶³ quia supra *Maius volumen* discussum est quid sit modus et de sufficientia modorum et quid sit genus in verbo et de sufficientia generum^B, propter¹⁵⁶⁴ hoc, ad presens re¹⁵⁶⁵linquuntur¹⁵⁶⁶.

^A Cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 257 : « Item, utrum infinitivus manens uerbum posset supponere ut ‘legere est bonum’ ».

^B Cf. P, fol. 193rb-194vb.

<XVI. LES QUATRE PARTIES DE LA GRAMMAIRE ET LEURS RÉFÉRENTS EXÉGÉTIQUES>

§ 239 Nota ergo quod secundum Priscianus ponuntur quatuor partes grammatice¹⁵⁶⁷, scilicet orthographia, etymologia, diasynthetica¹⁵⁶⁸ et prosodia.

§ 240 Dicitur autem 'orthographia' ab 'orthos' quod est 'rectum' et 'graphos' quod est 'scriptura', quia in illa parte in qua agit actor¹⁵⁶⁹ Priscianus de orthographia, manifestat <rectam rationem scripturarum sive>¹⁵⁷⁰ rectam ordinationem literarum¹⁵⁷¹ et illa traditur¹⁵⁷² ab¹⁵⁷³ illa parte in qua¹⁵⁷⁴ 'philosophi diffiniunt vocem, <etc.>¹⁵⁷⁵A usque ad illam partem ubi¹⁵⁷⁶ incipit etymologia, ut ibi¹⁵⁷⁷ : 'Dictio est minima pars orationis, etc.'^B. Agitur autem in¹⁵⁷⁸ orthographia primo¹⁵⁷⁹ de literis et deinde de¹⁵⁸⁰ sillabis, <scilicet>¹⁵⁸¹ ibi : 'Syllaba autem, etc.'^C. <In>¹⁵⁸² agendo autem de literis, primo¹⁵⁸³ agit de litera in sua¹⁵⁸⁴ diffinitione, in secunda¹⁵⁸⁵ vero parte¹⁵⁸⁶ manifestat eius accidentia, ibi : 'Accidunt igitur¹⁵⁸⁷ litere, etc.'^D, in tertia vero¹⁵⁸⁸ parte agit de potestate substantiali¹⁵⁸⁹ et accidentali ipsius litere, ibi : 'Potestas autem est¹⁵⁹⁰, etc.'^E; et primo de substantiali, secundo de accidentali, ibi : 'Vocales aput Latinos, etc.'^F.

§ 241 [S, 106vb] Consequenter, agit de etymologia, que dicitur ab 'etymos' quod est 'mens' <vel 'mos'>¹⁵⁹¹ et 'logos' quod est 'sermo', quasi '<sermo>¹⁵⁹² menti aliquid representans'. Dictio enim est illud per quod aliquid animo¹⁵⁹³ representatur et¹⁵⁹⁴ agit ibi¹⁵⁹⁵ Priscianus de septem partibus <orationis>¹⁵⁹⁶, manifestando earum significata generalia et consignificata generalia et dividitur pars ista¹⁵⁹⁷ in tres <partes>¹⁵⁹⁸, in quarum¹⁵⁹⁹ {P, 205ra} prima diffinit <actor>¹⁶⁰⁰ dictionem, in secunda dividit <illam>¹⁶⁰¹ in septem partes orationis, enumerans prius opiniones¹⁶⁰² antiquorum, ibi : 'Partes orationis sunt due secundum dialecticos¹⁶⁰³, etc.'^G, in tertia vero parte 'Nomen est pars orationis, etc.'¹⁶⁰⁴H prosequitur de septem partibus orationis secundum ordinationem, manifestando uniuscuiusque significatum generale, et numerum¹⁶⁰⁵ earum accidentium¹⁶⁰⁶.

§ 242 'Diasynthetica' vero dicitur a 'dia' quod est 'duo' et 'syn' quod est 'cum' et 'thesis' quod est 'positio', quasi 'duarum dictionum recta compositio' et in parte illa procedit sic. Posito enim prohemio illius partis^I, primo manifestat¹⁶⁰⁷ per quasdam rationes quod dictiones sive partes¹⁶⁰⁸ orationis a parte coniuncte faciunt constructionem¹⁶⁰⁹ et hoc manifestat tam per similitudines accidentales sumptas a literis et sillabis¹⁶¹⁰ quam per ordinem partium orationis ad invicem^J. In secunda vero

^A Le début du livre I des *Institutions grammaticales* de Priscien.

^B Cf. PRISC., *IG*, II, 3, § 14, *GL* II, p. 53, l. 8-9.

^C Cf. PRISC., *IG*, II, 1, § 1, *GL* II, p. 44, l. 1.

^D Cf. PRISC., *IG*, I, 2, § 6, *GL* II, p. 7, l. 26.

^E Cf. PRISC., *IG*, I, 3, § 8, *GL* II, p. 9, l. 2.

^F Cf. PRISC., *IG*, I, 3, § 10, *GL* II, p. 9, l. 30.

^G Cf. PRISC., *IG*, II, 4, § 15, *GL* II, p. 54, l. 5.

^H Cf. PRISC., *IG*, II, 5, § 22, *GL* II, p. 56, l. 22.

^I Cf. PRISC., *IG*, XVII, 1, § 1, *GL* III, p. 107, l. 23.

^J Cf. PRISC., *IG*, XVII, 1, § 2, *GL* III, p. 108, l. 5.

<parte>¹⁶¹¹, 'Illud etiam primum¹⁶¹² querendum est, etc.'^A, prosequitur de huiusmodi ordinatione dictionum et illa in duas, quantum¹⁶¹³ primo dissolvit quasdam rationes¹⁶¹⁴ quarum solutio valet ad sequentia¹⁶¹⁵, in secunda vero parte prosequitur de <ipsa>¹⁶¹⁶ ordinatione dictionum, ibi : 'Articulus¹⁶¹⁷ secundam notitiam, etc.'^B. Sunt autem ille questiones due, scilicet quare interrogativa¹⁶¹⁸ dictionum concesserunt¹⁶¹⁹ in duas partes orationis¹⁶²⁰, scilicet in nomen et in adverbium, et quare non in unum nomen et in unum adverbium^C. Pars secunda¹⁶²¹ dividitur in duos libros, in quorum primo agit <Priscianus>¹⁶²² de constructione <omnium>¹⁶²³ dictionum articularium, tam nominum quam pronominum, in secundo¹⁶²⁴ vero : 'In superiore¹⁶²⁵ libro, etc.'^D agit principaliter <Priscianus>¹⁶²⁶ de constructione nominis et verbi. In primo ergo libro¹⁶²⁷, primo¹⁶²⁸ agit de constructione <huius>¹⁶²⁹ nominis articularis, <scilicet 'qui'>¹⁶³⁰, in secundo vero capitulo : 'Quoniam de hiis que loco articularum, etc.'¹⁶³¹,^E agit de constructione pronominis articularis quod est 'idem' et gratia huius agit de constructione omnium pronominum, tam demonstrativorum quam relativorum.

§ 243 Et nota quod hec dictio 'quid'¹⁶³², in quantum¹⁶³³ ponitur relative, est dictio articularis, non autem in quantum¹⁶³⁴ ponitur interrogative vel infinite et quia non possunt cognosci dictiones articulares nisi precognoscantur articuli¹⁶³⁵, propter hoc, diffinit <articulum>¹⁶³⁶. Pars illa in qua agit de constructione pronominum dividitur in duas, in quarum prima agit de proprietate¹⁶³⁷ pronominum, in secunda vero agit de constructione¹⁶³⁸ eorum, ibi : 'Quemadmodum nomina <sic et pronomina>¹⁶³⁹, etc.'^F et hec in duas, in quarum prima agit <Priscianus>¹⁶⁴⁰ de constructione¹⁶⁴¹ pronominum primitivorum cum partibus declinabilibus, in secunda vero parte¹⁶⁴² cum partibus indeclinabilibus, ibi : 'Et sciendum quod si ponatur¹⁶⁴³ coniunctio verbo casuali, etc.'¹⁶⁴⁴,^G. Prima in duas, quoniam¹⁶⁴⁵ primo manifestat constructionem pronominum primitivorum cum verbis personalibus, secundo¹⁶⁴⁶ cum impersonalibus, ibi : 'Impersonalia quoque verba, etc.'¹⁶⁴⁷,^H. Prima in duas, quoniam¹⁶⁴⁸ primo manifestat constructionem pronominum primitivorum cum verbis ex parte ante, secundo¹⁶⁴⁹ cum verbis ex parte post, ibi¹⁶⁵⁰ : 'Deinde dicendum est de constructione pronominum {P, 205rb} ad verba, etc.'¹⁶⁵¹,^I. Pars <illa>¹⁶⁵² in qua agit de possessivis dividitur in duas, <in quarum>¹⁶⁵³ prima manifestat¹⁶⁵⁴ constructionem possessivorum et naturam, in secunda parte¹⁶⁵⁵ agit de figurativis orationibus, que pars debet dividi contra totum precedens et incipit ibi : 'Pronomina quasdam habent,

^A Cf. PRISC., IG, XVII, 3, § 22, GL III, p. 121, l. 16.

^B Cf. PRISC., IG, XVII, 4, § 27, GL III, p. 124, l. 14.

^C Cf. PRISC., IG, XVII, 5, § 33, GL III, p. 129, l. 5.

^D Cf. PRISC., IG, XVIII, 1, § 1, GL III, p. 210, l. 2.

^E Cf. PRISC., IG, XVII, 8, § 52, GL III, p. 139, l. 20.

^F Cf. PRISC., IG, XVII, 10, § 66, GL III, p. 147, l. 12.

^G Cf. PRISC., IG, XVII, 15, § 95, GL III, p. 160, l. 16.

^H Cf. PRISC., IG, XVII, 15, § 90, GL III, p. 158, l. 4.

^I Cf. PRISC., IG, XVII, 14, § 83, GL III, p. 154, l. 21.

etc.^{1656,A}. Illa vero pars¹⁶⁵⁷ ‘De tu quoque quidam dubitaverunt, etc.’^{1658,B} incidens¹⁶⁵⁹ est in qua reprobatur <Priscianus>¹⁶⁶⁰ opinionem Triphonis qui arbitratur¹⁶⁶¹ hoc pronomen ‘tu’ solum esse vocativus casus¹⁶⁶². Secundus <vero>¹⁶⁶³ liber dividitur in duas partes. Primo enim agit de constructione nominis, secundo de constructione verbi, ibi : ‘Ab infinitivo, etc.’^C. Prima in duas, in quarum prima manifestatur <actor>¹⁶⁶⁴ constructionem nominativi <et vocativi>¹⁶⁶⁵ cum verbis ; in secunda manifestatur <actor>¹⁶⁶⁶ constructionem eorum cum obliquis et hec in duas, quia primo ponit¹⁶⁶⁷ quamdam regulam generalem de constructione obliquorum, in secundo, proceditur¹⁶⁶⁸ ibi : ‘Nominativus igitur casus, etc.’^{1669,D} et hec in quatuor, in quarum prima determinat¹⁶⁷⁰ <actor>¹⁶⁷¹ constructiones <ipsius>¹⁶⁷² genitivi, in secunda de constructione¹⁶⁷³ dativi, ibi : ‘Maxime autem quando, etc.’^{1674,E}, <et ibi>¹⁶⁷⁵ in tertia ‘Accusativo quoque¹⁶⁷⁶, etc.’^F, manifestatur <actor>¹⁶⁷⁷ constructionem accusativi, in quarta ‘Ablativus, etc.’^G, manifestatur constructiones¹⁶⁷⁸ ablativi. Illa pars in qua determinat¹⁶⁷⁹ <actor>¹⁶⁸⁰ de constructione <ipsius>¹⁶⁸¹ verbi dividitur in duas, in quarum¹⁶⁸² prima manifestatur constructionem verbi¹⁶⁸³ que fit¹⁶⁸⁴ ratione modi et hoc <est>¹⁶⁸⁵ ex parte ante, in secunda manifestatur¹⁶⁸⁶ constructionem <ipsius>¹⁶⁸⁷ verbi cum substantia ex parte post que fit¹⁶⁸⁸ per naturam generis, ibi : ‘Quoniam igitur de constructione modorum, etc.’^{1689,H}. In prima sunt quinque capitula, in quorum primo agit de constructione infinitivi et interponit incidenter¹⁶⁹⁰ de constructione impersonalium et gerundiorum ; in secundo¹⁶⁹¹ ‘Indicativus, quia essentiam, etc.’^{1692,I}, agit de constructione <indicativi ; in tertio¹⁶⁹³ ‘Imperativus, etc.’, agit de constructione imperativi ; in quarto¹⁶⁹⁴ ‘Optativus autem, etc.’ agit de constructione >¹⁶⁹⁵ optativi ; in quinto¹⁶⁹⁶ ‘Subiunctivus, etc.’^J, agit de constructione subiunctivi.

§ 244 Prosodia vero non est pars principalis grammatice, set magis est de bene esse^K, cum sit ad removendum ambiguitatem ex parte nostra^{1697A} secundum diversos

^A Cf. PRISC., IG, XVII, 20, § 144, GL III, p. 179, l. 22.

^B Cf. PRISC., IG, XVII, 26, § 190, GL III, p. 202, l. 8.

^C Cf. PRISC., IG, XVIII, 4, § 40, GL III, p. 224, l. 23.

^D Cf. PRISC., IG, XVIII, 1, § 9, GL III, p. 213, l. 3.

^E Cf. PRISC., IG, XVIII, 2, § 23, GL III, p. 218, l. 22.

^F Cf. PRISC., IG, XVIII, 2, § 27, GL III, p. 220, l. 11.

^G Cf. PRISC., IG, XVIII, 2, § 28, GL III, p. 221, l. 6.

^H Cf. PRISC., IG, XVIII, 15, § 127, GL III, p. 267, l. 8.

^I Cf. PRISC., IG, XVIII, 7, § 68, GL III, p. 235, l. 16.

^J Cf. PRISC., IG, XVIII, 10, § 79, GL III, p. 241, l. 4.

^K Sur la distinction entre les principes de l’*esse* et du *bene esse*, voir PSEUDO-ROBERT KILWARDBY, *Commentum super Priscianum maiorem*, éd. FREDBORG et als, p. 28-29 : « Ad obiectum primum, dicendum quod principiorum grammaticae quaedam sunt de esse, quaedam de bene esse. De esse sunt litterae, elementa, syllabae, dictiones, orationes et modi pronuntiandi substantiales elementorum, ut cum omnis vocalis per se sonat consonans cum alio, et quod omnis vox postposita plus sonat se ipsa praeposita, et similiter modi significandi et consignificandi generales, et haec sunt necessaria et eadem apud omnes. Alia sunt principia de bene esse tantum, sicut sunt figurae elementorum et nominationes et accidentales potestates, et alia accidentia quae sumuntur a parte vocis cuiusmodi sunt terminatio in -a vel in -us. Et haec non sunt necessaria nec eadem apud omnes ». Les sciences de l’*esse* sont

modos accentuendi et dicitur 'prosodia'¹⁶⁹⁸ a 'prothos' quod est 'primum' et 'odos' quod est 'cantus'. Est enim de primo et¹⁶⁹⁹ principali accentu dictionis.

nécessaires, alors que celles du *bene esse* ne le sont pas : cf. NICOLAS DE PARIS, *Lectiones De accentu* (I), ms. München, Bayerische StaatsBibliothek, lat. 14460, fol.188vb : « Ad aliud, solvitur per hoc quod in *Maiori volumine* solum ennumerantur illas partes gramatice que sunt de necessitate gramatice, set prosodia non solum est de necessitate, set de commoditate, ideo cum aliis eam non ennumerat ». Sur l'unité priscianienne de l'*esse* grammatical : cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant*, éd. LAFLEUR et CARRIER, § 438 : « Ad hoc dicimus quod enumeratur propter continuationem, scilicet quia in istis duobus libris complectitur totum negotium gramatice secundum suum esse » et, finalement, sur le cas de la prosodie : voir *id.*, § 155.

^A Nicolas de Paris explique qu'il en va ici de la qualité de la transmission de la doctrine, dans la mesure où l'élève doit saisir parfaitement l'énoncé pédagogique qu'il reçoit de son maître, ce qui passe notamment par une maîtrise préalable des règles de l'accentuation : cf. *Lectiones super librum De accentu*, ms. München, Bayerische StaatsBibliothek, lat. 14460, *inter alia*, fol. 188rb : « Oportet quod sit vox litterata articulata primo et secundo et debito accentu sive debita mensuratur prolata ad tollendam ambiguitatem in scientia [...] ».

-
- ¹ circa minus volumen Prisciani *supplevi cum S*
² diasyn- *scripsi*] dyacin- *vel* dia- *P* dya- *S*
³ quoniam *P*] quia *S*
⁴ speculatur sive *supplevi cum S*
⁵ in eadem subicitur *P*] est subiectum in eadem *S*
⁶ subicitur *P*] est subiectum *S*
⁷ idem est *P*] est idem *S*
⁸ patet per eius diffinitionem *P*] per eius diffinitionem patet *S*
⁹ enim *P*] autem *S*
¹⁰ volumine *P*] *om. S*
¹¹ ordinatione *S*] ordine *P*
¹² eiusdem *P*] huius *S*
¹³ similiter *S*] finitur *P*
¹⁴ in *supplevi cum S*
¹⁵ agit *P*] agitur *S*
¹⁶ oratio est *P*] est oratio *S*
¹⁷ illa *P*] eadem *S*
¹⁸ ortho- *P*] orto- *vel* ortho- *S*
¹⁹ litera et sillaba *S*] in litera *P*
²⁰ etym- *scripsi*] ethim- *P* ethim- *vel* etym- *S*
²¹ in etymologia vero subicitur dictio *P*] et etymologia dictio *S*
²² in diasynthetica subicitur *P*] in etymologia *vel* in diasynthetica subicitur *S*
²³ sillaba *supplevi cum S*
²⁴ quoniam *P*] quia *S*
²⁵ finis in scientia non est subiectum in eadem set oratio est finis ipsius diasynthetice *P*] quod subicitur in eadem scientia non est finis in eadem et econtrario set fini diasynthetice est oratio *S*
²⁶ minoris voluminis *P*] minoris *S*
²⁷ de ordinatione dictionum *P*] de ordinatione *S*
²⁸ scientia *supplevi cum S*
²⁹ diasynthetica *S*] eadem *P*
³⁰ convenit *S*] rudet *P*
³¹ construitur *S*] ? (*in marg.*) *sP*, construitur *pP*
³² est subiectum in diasynthetica *P*] subicitur in hac scientia *S*
³³ est *om. S*
³⁴ septem partibus orationis *S*] partibus *P*
³⁵ que passio constructio est *P*] que est constructio constructio *S*
³⁶ primum *P*] primo *S*
³⁷ est *P*] *om. S*
³⁸ subiectum sicut *P*] sicut subiectum *S*
³⁹ et ipsa *P*] ipsa autem *S*
⁴⁰ consideratur principaliter in diasynthetica tanquam finis et non tanquam subiectum *P*] consideratur in diasynthetica non sicut subiectum set sicut finis *S*
⁴¹ materiale principium sunt dictiones ordinatio vero dictionum est principium *P*] dictiones sunt principium materiale ordinantur vero ad principium *S*
⁴² loquendo *P*] loquende *S*
⁴³ absolute sumpta *P*] absoluta *S*

-
- ⁴⁴ una *supplevi cum S*
⁴⁵ conformitate vel difformitate accidentium *S*] conformitate accidentium vel sub conformitate *P*
⁴⁶ diasynthetica *P*] *om. S*
⁴⁷ duarum dictionum ad invicem comparatarum compositio *P*] compositio duarum dictionum ad invicem comparatarum *S*
⁴⁸ et de dictionibus *supplevi cum S*
⁴⁹ sicut *S*] sic *P*
⁵⁰ ita *S*] et *P*
⁵¹ proportionaliter *supplevi cum S*
⁵² generalia accidentia *S*] accidentia generalium *P*
⁵³ cause *sP*] cause commune *pP* causa *S*
⁵⁴ ordinationis *S*] ordinis *P*
⁵⁵ maiori *scripsi*] minori *PS*
⁵⁶ volumine *P*] *om. S*
⁵⁷ illis *P*] ipsis *S*
⁵⁸ determinare *P*] agere *S*
⁵⁹ ipsis *P*] *om. S*
⁶⁰ dictionis *S*] dictionibus *P*
⁶¹ *n exp. P*
⁶² de *supplevi cum S*
⁶³ in eodem libro *supplevi cum S*
⁶⁴ nomine et *supplevi cum S*
⁶⁵ de *P*] *om. S*
⁶⁶ orthographia etymologia et diasynthetica *S*] etymologia diasynthetica et orthographia *P*
⁶⁷ propria *P*] *om. S*
⁶⁸ principiorum *P*] librorum *S*
⁶⁹ librorum *P*] subiectorum *S*
⁷⁰ ordinationem *P*] de ordinatione *S*
⁷¹ potest dici *P*] dicitur *S*
⁷² iste *P*] ille *S*
⁷³ partes *supplevi cum S*
⁷⁴ scilicet *supplevi cum S*
⁷⁵ orthographia etymologia et diasynthetica *S*] orthographia diasynthetica etymologia *P*
⁷⁶ diverse sint *P*] sint diverse *S*
⁷⁷ ipsius *P*] huius *S*
⁷⁸ dictionem *P*] dictiones *S*
⁷⁹ agitur *supplevi cum S*
⁸⁰ dicibilibus incomplexis *scripsi*] istis dictionibus *P* dicibilibus incomplexum *S*
⁸¹ deberet *P*] debeat *S*
⁸² determinaretur *P*] determinetur *S*
⁸³ oratione sive de *supplevi cum S*
⁸⁴ est *P*] *om. S*
⁸⁵ dicibile *S*] discibile *P*
⁸⁶ ipsius *supplevi cum S*
⁸⁷ propter hoc *P*] ideo *S*
⁸⁸ de ipsis et de ipsa enuntiatione *supplevi cum S*
⁸⁹ partes propinque ipsius orationis gramatice *S*] partes orationis propinque *P*
⁹⁰ propter hoc *P*] ideo *S*
⁹¹ sive de ordinatione dictionum *supplevi cum S*
⁹² nostrum *P*] nostra *S*

-
- ⁹³ volumen *P*] *om. S*
⁹⁴ etymologia *scripsi*] in etymologia *P*
⁹⁵ Tout le par. 23 est omis dans *S*
⁹⁶ quod *S*] quod *bis P*
⁹⁷ etymologie et diasyntheticae *P*] diasyntheticae et etymologie *S*
⁹⁸ tamen *S*] cum *P*
⁹⁹ quibus *P*] qualibet *S*
¹⁰⁰ ordinationis *S*] ordinis *P*
¹⁰¹ et propter hoc *P*] ideo *S*
¹⁰² cum ipsa ordinatione dictionum *supplevi cum S*
¹⁰³ voluminis *P*] *om. S*
¹⁰⁴ probat *P*] ostendit *S*
¹⁰⁵ sumptam *S*] sumptam *P*
¹⁰⁶ a literis et sillabis *S*] alterius similitudinis *P*
¹⁰⁷ ostendit *S*] constituit *P*
¹⁰⁸ ipsius *P*] huius *S*
¹⁰⁹ esse *supplevi cum S*
¹¹⁰ nota sive *supplevi cum S*
¹¹¹ est *P*] *om. S*
¹¹² tunc *supplevi cum S*
¹¹³ vult *S*] vlt *P*
¹¹⁴ in libro posteriorum *supplevi cum S*
¹¹⁵ supponi si sit manifestum *S*] probari quando est occultum *P*
¹¹⁶ suum subiectum *P*] subiectum suum *S*
¹¹⁷ scientia *supplevi cum S*
¹¹⁸ gramaticae *P*] scientiae *S*
¹¹⁹ subiectum huiusmodi scientiae particularis *P*] subiectum specialis scientiae *S*
¹²⁰ non probat actor *P*] actor non probat *S*
¹²¹ sui *P*] *om. S*
¹²² declarat *P*] declarant *S*
¹²³ est *supplevi cum S*
¹²⁴ dictio *S*] res *P*
¹²⁵ alii *S*] aliis *P*
¹²⁶ sive *S*] sumptum *P*
¹²⁷ consequenter *P*] postea *S*
¹²⁸ supposito *S*] supposito *P*
¹²⁹ propter quid *P*] quare *S*
¹³⁰ pars *supplevi cum S*
¹³¹ facit partem separatam *P*] *om. S*
¹³² qualiter *P*] quare *S*
¹³³ propter quid *P*] quare *S*
¹³⁴ suppositum *P*] solum suppositum *S*
¹³⁵ dicit *P*] ostendit *S*
¹³⁶ declin? *exp. P*
¹³⁷ deberet *P*] debet *S*
¹³⁸ pronomen *S*] nomen et *pP* nomen *sP*
¹³⁹ coniunguntur *P*] iunguntur *S*
¹⁴⁰ articulum *supplevi cum S*
¹⁴¹ cuiusmodi *S*] cuius *P*
¹⁴² declinationis et constructionis *P*] constructionis et declinationis *S*

-
- ¹⁴³ queritur *supplevi cum S*
¹⁴⁴ articuli *P*] articuli in articulum declinationis in articulum *S*
¹⁴⁵ uum *exp. P*
¹⁴⁶ prepositivum et subiunctivum *P*] subiunctivum et prepositivum *S*
¹⁴⁷ propter quid dicatur articulus prepositivus et articulus subiunctivus *P*] et quare dicitur prepositivus
 et quare dicitur subiunctivus *S*
¹⁴⁸ enim *supplevi cum S*
¹⁴⁹ cum omnis subiunctivus sit relativus et *supplevi cum S*
¹⁵⁰ duplex relatio *P*] relatio duplex *S*
¹⁵¹ quare *S*] propter *P*
¹⁵² invenitur compositum *P*] compositum invenitur *S*
¹⁵³ pronomina *P*] *om. S*
¹⁵⁴ dicit *P*] *om. S*
¹⁵⁵ maiori volumine ut *eccum eccam ellum ellam scripsi*] minori volumine ut *ecum equam ellum ellam*
P maiori ecce hanc ecce hunc ecce illam ecce illud *S*
¹⁵⁶ est *P*] *om. S*
¹⁵⁷ erat *P*] est *S*
¹⁵⁸ relativus *S*] relativum *P*
¹⁵⁹ significabat *P*] significat *S*
¹⁶⁰ accidens *P*] actus *S*
¹⁶¹ propter hoc *P*] ideo *S*
¹⁶² faciunt *P*] referunt *S*
¹⁶³ sub dictione *P*] cum parte *S*
¹⁶⁴ preter *P*] propter *S*
¹⁶⁵ melius videntur *P*] videtur melius *S*
¹⁶⁶ notitiam *S*] naturam *P*
¹⁶⁷ vero *P*] *om. S*
¹⁶⁸ de suo *S*] de se suo *P*
¹⁶⁹ hoc *supplevi cum S*
¹⁷⁰ secundum *P*] *om. S*
¹⁷¹ os *sic PS pro hos*
¹⁷² antecedens *S*] accidens *P*
¹⁷³ solum convenit *P*] convenit solum *S*
¹⁷⁴ et non articulo declinationis *P*] *om. S*
¹⁷⁵ quod *exp. P*
¹⁷⁶ relativo *P*] *om. S*
¹⁷⁷ nam omne pronomen relativum secundam notitiam suppositi demonstrat ad hoc dicendum est quod
 ista diffinitio *P*] *om. S*
¹⁷⁸ demonstrat *P*] designat *S*
¹⁷⁹ demonstrativa *del. P*
¹⁸⁰ preter *P*] propter *S*
¹⁸¹ designabit *P*] significat *S*
¹⁸² demonstrant vel significant relationem set significant *P*] demonstrant sive significant *S*
¹⁸³ consignant *P*] significant *S*
¹⁸⁴ referat *P*] diffiniat *S*
¹⁸⁵ scilicet *supplevi cum S*
¹⁸⁶ cum *P*] quando *S*
¹⁸⁷ in plurali et non in singulari *supplevi cum S*
¹⁸⁸ scilicet *S*] et non *P*
¹⁸⁹ tamen *P*] *om. S*

-
- 190 est *supplevi cum S*
 191 sic *P]* ideo *S*
 192 huiusmodi *supplevi cum S*
 193 divisionem articuli *S]* articulum *P*
 194 universalis *supplevi cum S*
 195 generibus casibus *P]* generibus et casibus *S*
 196 dictionem articulem hic et hec et hoc *P]* dictiones articulares scilicet hic hec hoc *S*
 197 propter *P]* per *S*
 198 secundo attributo *P]* secundo attributi *S*
 199 prima *S]* prius *P*
 200 antecedens *P]* accidens nature *S*
 201 universalis *P]* om. *S*
 202 subiectivas *supplevi cum S*
 203 articulus *P]* om. *S*
 204 subsequens *P]* sequens *S*
 205 quod *P]* quia *S*
 206 subiunctivum *P]* propositivum *S*
 207 et licet similiter subiunctivus referat antecedens ad actum sequentem *supplevi cum S*
 208 sequitur *P]* autem sequitur *S*
 209 currit *sPS]* om. *pP*
 210 homo *P]* om. *S*
 211 currens *sPS]* om. *pP*
 212 disputat *sPS]* disputans *pP*
 213 tamen *supplevi cum S*
 214 maximam discretionem ostendit *P]* maximam habet discretionem *S*
 215 propositio *S]* prepositio *P*
 216 Priscianus *sic PS*
 217 enim dicta propositio Priscianus esset falsa *P]* enim esset propositio Priscianus falsa *S*
 218 pronomina *P]* om. *S*
 219 pronominis *S]* propronominis *P*
 220 sicut in maiori volumine in capitulo de figura pronominis ostenditur *P]* sicut patet in maiori in
 capitulo de figura pronominis *S*
 221 prolepticarum *scripsi]* prolenticarum *PS*
 222 figurativis *S]* significativis *P*
 223 incongrue sive *supplevi cum S*
 224 sententia *P]* sermo *S*
 225 omnino congruum *P]* congruum omnino *S*
 226 figura *P]* figurativa *S*
 227 omnino *P]* om. *S*
 228 significare *P]* dicere *S*
 229 congrue *P]* om. *S*
 230 figuram constructionis et figuram locutionis *S]* figuram dictionis et figuram constructionis *P*
 231 quare *S]* propter *P*
 232 zeugma *scripsi]* zeuma *PS*
 233 sylleps- *scripsi]* silenc- vel silens- vel cilenc- *P* sylens- vel silens- *S*
 234 prolepsis *scripsi]* prolensis *PS*
 235 totum et partes *P]* partes et totum *S*
 236 illa *P]* hec *S*
 237 secundum quod *P]* quando *S*
 238 est *P]* om. *S*

-
- 239 recto *S*] *recta P*
 240 volantium *supplevi cum S*
 241 volavit *supplevi cum S*
 242 est *supplevi cum S*
 243 secundum quod *P*] quando *S*
 244 est *P*] ponitur *S*
 245 huic *P*] his *S*
 246 illi *P*] illis *S*
 247 vero *P*] *om. S*
 248 propter quid *P*] quare *S*
 249 quartus modus *scripsi om. P* quatuor modis *S*
 250 sit *P*] *om. S*
 251 enim *P*] *om. S*
 252 ibi *P*] *om. S*
 253 congruitas *S*] incongruitas *P*
 254 et *P*] in *S*
 255 et *supplevi cum S*
 256 set hec facit congruitatem convenienter enim dicitur Petrus et asini currunt ergo sic *supplevi cum S*
 257 ab oriente *supplevi cum S*
 258 ab occidente non erit incongruitas *supplevi cum S*
 259 suo *supplevi cum S*
 260 esse alia constructio totius integralis et sue partis *S*] esse constructio totius et partis *P*
 261 ita *S*] in *P*
 262 sui totius *P*] per suum totum *S*
 263 coniunctione *S*] constructione *P*
 264 incongrua homo asinus currit *S*] incongrua asinus homo currunt *P*
 265 sunt duo *P*] duo sunt *S*
 266 hic *P*] ibi *S*
 267 cum *P*] in *S*
 268 ex *P*] a *S*
 269 coniunctione *S*] questione *P*
 270 esse adiectivum *P*] adiectivum esse *S*
 271 adiectiva *P*] adiectivum *S*
 272 ergo dicta oratio *supplevi cum S*
 273 numquam *S*] nuncquam *P*
 274 veritatem *S*] virtutem *P*
 275 cuius *P*] cuiusmodi *S*
 276 congruum *scripsi*] contrarium *PS* Il est quand même remarquable que *P* et *S* s'entendent sur
 le même mot
 277 sententia vel possit stare vel *S*] potest *P*
 278 per *P*] propter *S*
 279 appositive *P*] *om. S*
 280 est *P*] fiat *S*
 281 esset hic *P*] sit ibi *S*
 282 cum enim fiat ibi *P*] cum ibi fiat *S*
 283 specificatio *S*] sterelatio *P*
 284 constructio est *P*] *om. S*
 285 a *exp. P*
 286 vero *P*] *om. S*
 287 simpliciter congrua *P*] congrua simpliciter *S*

-
- 288 ergo non est constructio appositio *supplevi cum S*
 289 appositivae P] appositivis S
 290 scilicet *supplevi cum S*
 291 fiat S] terminat P
 292 d *exp. P*
 293 scilicet *supplevi cum S*
 294 metri causa P] metri aut causa S
 295 aut propter expressionem P] aut causa expressionis S
 296 figurative minus habent congruitatis et plus sententiae P] figurative plus habent sententiae et minus
 congruitatis S
 297 vero S] enim P
 298 habent P] *om. S*
 299 cum dicitur P] dicendo S
 300 enim proferens hanc orationem significare S] enim significare proferens hunc ordinem P
 301 ruebant P] ruebit S
 302 ita bene *supplevi cum S*
 303 sic P] *om. S*
 304 autem *supplevi cum S*
 305 significaretur P] significatur S
 306 sic aquila volavit *supplevi cum S*
 307 hec P] illa S a *exp. P*
 308 aquila volavit P] *om. S*
 309 etiam P] enim S
 310 ipsis P] *om. S*
 311 designaretur P] significatur S
 312 orationem S] ordinationem P
 313 orationis S] locutionis P
 314 quod P] *om. S*
 315 orationis *supplevi cum S*
 316 m *exp. P*
 317 causa necessitatis metri et P] causa metri vel necessitatis vel S
 318 figurativos S] figurativas P
 319 ordine P] contextu S
 320 schemata lexeos et schemata dianoeas *scripsi*] semue lex et dicineos *pP* semata lex et dicineos
sP scemata lexeos et scemata dyanoetas S
 321 plus considerent S] considerent plures P
 322 figuras P] *om. S*
 323 constructionis *scripsi*] locutionis *PS*
 324 gramaticus nichilominus S] gramaticus vero nichilominus P
 325 in (*sup. lin.*) *sPS*] *om. pP*
 326 erunt P] sunt S
 327 sic P] tunc S
 328 antithesis *scripsi*] amctosis vel antitosis P antytosis S
 329 casus *supplevi cum S*
 330 quando ponitur unum accidentium pro alio accidente P] quando unum accidens pro alio accidente
 ponitur S
 331 sicut P] ut S
 332 ut (*sup. lin.*) *sPS*] *om. pP*
 333 etc P] nostra est S
 334 pars P] ut S

-
- 335 et sic de aliis modis *P*] *om. S*
 336 sunt idem *S*] secundum eadem *P*
 337 et *P*] *om. S*
 338 ad *P*] et *S*
 339 ad *P*] et *S*
 340 sic *P*] si *S*
 341 totum integrale *S*] totum et integrale *P*
 342 integrales *supplevi cum S*
 343 ut *P*] sicut *S*
 344 ad *P*] et *S*
 345 sic *P*] tunc *S*
 346 constructio *P*] *om. S*
 347 ad *P*] et *S*
 348 sint diversa *supplevi cum S*
 349 et *S*] ad *P*
 350 excusatum comparabuntur ad actum simul *P*] excusatum comparantur simul ad actum *S*
 351 conceptionem *S*] conceptum *P*
 352 per *P*] *om. S*
 353 ad actum referantur *S*] referantur ad totum *P*
 354 et *P*] *om. S*
 355 persone *P*] *om. S*
 356 in *P*] *om. S*
 357 schemate *S*] zeugmate *P*
 358 quatuor *S*] .X. *P*
 359 dicitur *supplevi cum S*
 360 hoc schema *scripsi*] hoc sema *P* *om. S*
 361 syllepsis *P*] zeugma *S*
 362 ita late patet quod fit non solum *S*] <lacuna> patet quod fit ante solum *P*
 363 set *scripsi*] si *P* *om. S*
 364 etiam *P*] *om. S*
 365 autem *supplevi cum S*
 366 loquitur *P*] real? *S*
 367 figura *P*] *om. S*
 368 zeugma *S*] schema *P*
 369 distinguit *P*] distinguitur *S*
 370 dicit *P*] *om. S*
 371 alleotheta *scripsi*] alloteta *P* alleoteta *S*
 372 tanquam *P*] taquam *S*
 373 quartus modus *S*] quarto modo *P*
 374 rectitudine *P*] recto *S*
 375 obliquitate *P*] obliquo *S*
 376 rectum *sic PS*
 377 rectus ordinationem intransitivam cum verbo *S*] rectus intransitivam constructionem *P*
 378 magis *supplevi cum S*
 379 reducere rectum *S*] reducere transitivam constructionem cum verbo obliquus vero magis rectum *P*
 380 dependet *P*] descendit *S*
 381 recto et non econtrario *P*] recto non sic autem econtrario *S*
 382 idem est *P*] est idem *S*
 383 secutarum *scripsi*] prosequentorum *P* prosequentarum *S*
 384 fit posterius *P*] posterius fit *S*

-
- 385 hoc autem est *P*] est autem hoc *S*
 386 quod *S*] quia *P*
 387 a parte ante *supplevi cum S*
 388 sine *P*] *om. S*
 389 autem congruitas *P*] autem aliquid congruitatis *S*
 390 suas partes *P*] partes suas *S*
 391 propter hoc *P*] ideo *S*
 392 eas reducit *P*] reducit eas *S*
 393 sui *supplevi cum S*
 394 devolaverunt *P*] volaverunt *S*
 395 hec *P*] illa *S*
 396 huiusmodi totius *S*] huius *P*
 397 iste *P*] ille *S*
 398 et *P*] *om. S*
 399 et *P*] *om. S*
 400 cum *P*] in *S*
 401 a *P*] ex *S*
 402 aliquid *P*] aliis *S*
 403 etiam *supplevi cum S*
 404 omnino diversa *P*] *om. S*
 405 ordinari *S*] ordina *P*
 406 set *P*] et *S*
 407 synthesis *P*] syllepsis *S*
 408 determinationis *P*] coarticulationis *S*
 409 nam *P*] non *S*
 410 contrahitur *S*] contrahitur *P*
 411 autem *P*] enim *S*
 412 tunc *P*] *om. S*
 413 in actu *S*] actum *P*
 414 sui *supplevi cum S*
 415 propter hoc *P*] ideo *S*
 416 duo substantiva possunt considerari *S*] dupliciter sunt *P*
 417 et *P*] aut *S*
 418 sive specificans et specificatum *scripsi*] sive speculans et speculatum *P om. S*
 419 specificans et specificatum *S*] speculans et speculatum *P*
 420 figura *supplevi cum S*
 421 in *supplevi cum S*
 422 denotatur *P*] dicitur *S*
 423 denotatur *P*] dicitur *S*
 424 adiacere et tamen denotatur adiacere ei *P*] adiacere huic *S*
 425 incongruitas *P*] congruitas *S*
 426 quoniam *sP*] quoniam cum *pP* est *S*
 427 specificante *sPS*] splicitante *pP*
 428 et *P*] est *S*
 429 hoc est incongruitatis quod *P*] hic est incongruitas *S*
 430 denotatur *P*] dicitur *S*
 431 est autem congruitatis *P*] item hic congruitas est *S*
 432 illis *P*] hiis *S*
 433 unum *P*] tertium *S*
 434 utroque *S*] neutro *P*

-
- 435 propter quod *P*] quare *S*
 436 reddere suppositum uni *P*] supponere eidem *S*
 437 figurativa *S*] significativa *P*
 438 est autem appositiva propterea quod est specificativa non est figurativa *P*] *om. S*
 439 propterea quod *P*] quia *S*
 440 aptum *supplevi cum S*
 441 *i exp. P*
 442 aptum *supplevi cum S*
 443 propter hoc *P*] ideo *S*
 444 in *P*] de *S*
 445 sit *S*] fit *P*
 446 fit *supplevi cum S*
 447 specificatio *S*] speculatio *P*
 448 tot modis fit appositio *P*] *om. S*
 449 immediate sive mediate *P*] mediate aut immediate *S*
 450 ergo *P*] *om. S*
 451 synthesis *P*] *om. S*
 452 currit *supplevi cum S*
 453 non *P*] nulla *S*
 454 sit *scripsi*] fit *P* fiat *S*
 455 asinum *sPS*] asinum *del. pP*
 456 Burnellum *P*] Brunellum *S*
 457 Burnellus *P*] Brunellus *S*
 458 aut *S*] ut *P*
 459 per suam partem integram specificatur *S*] specificatur per suam partem integram *P*
 460 et est ibi synecdoche *supplevi cum S*
 461 synecdoche *scripsi*] cinodoche *vel* sinodoche *P* senodoche *vel* synodoche *S*
 462 dicitur posterius *P*] posterius dicitur *S*
 463 principia *P*] principium *S*
 464 huiusmodi *S*] huius *P*
 465 ut *S*] tantum ut ut *P*
 466 autem *supplevi cum S*
 467 sibi *P*] *om. S*
 468 apros *P*] aros *S*
 469 dicitur *P*] dicitur quod *S*
 470 metuere *S*] munere *P*
 471 dolisque *scripsi*] dolorque *PS*
 472 hic non conformantur *S*] ut conformatur *P*
 473 neque in genere *P*] in genere *S*
 474 casum *S*] casus *P*
 475 causa *S*] cum *P*
 476 brevilooqui *S*] brevilooqui *P*
 477 de *supplevi cum S*
 478 suppletionem *P*] suppletionibus *S*
 479 necnon *P*] nec *S*
 480 de *supplevi cum S*
 481 dubitantur *S*] ducendo *P*
 482 hoc *scripsi*] hec *S*
 483 item de hoc pronomine quis vel qui et de ei officio que communiter dubitantur discussa sunt *S*] *om. per hom. P*

-
- 484 supra illam orationem in principio *P*] in principio supra illam orationem *S*
 485 circa secundum minoris *supplevi cum S*
 486 deberent *P*] deberet *S*
 487 determinatur *P*] determinatum est *S*
 488 ergo primus liber non debet separari a secundo *P*] ergo in eodem libro deberent determinari et non
 in diversis *S*
 489 queritur *supplevi cum S*
 490 ordine *P*] ordinatione *S*
 491 libri *supplevi cum S*
 492 Priscianus *supplevi cum S*
 493 lapsus *P*] *om. S*
 494 est agendum *P*] agendum est *S*
 495 tamen *P*] autem *S*
 496 Priscianus ergo male *supplevi cum S*
 497 simpliciter sint *P*] sint simpliciter *S*
 498 libris *supplevi cum S*
 499 cum *P*] in *S*
 500 deberent *S*] debet *P*
 501 quoniam *P*] quia *S*
 502 determinat *P*] determinatur *S*
 503 articularium dictionum *P*] dictionum articularium *S*
 504 set *S*] et *P*
 505 articularium dictionum *P*] dictionum articularium *S*
 506 nominis cum actu sive *supplevi cum S*
 507 diversa principia *P*] principia diversa *S*
 508 constructionis si enim constructionis *P*] constructionis enim *S*
 509 antecedente *P*] antecedentibus *S*
 510 vero *P*] *om. S*
 511 numerus persona *P*] numerus et persona *S*
 512 ex *P*] a *S*
 513 numerus persona *P*] numerus et persona *S*
 514 ex *P*] a *S*
 515 libro *P*] *om. S*
 516 articularium dictionum *P*] dictionum articularium *S*
 517 huius *sPS*] huiusmodi *pP*
 518 consequenti determinat eius constructionem *P*] consequenti eius constructiones determinat *S*
 519 et *P*] vel *S*
 520 huiusmodi pronominis articularis quod est idem et ultimus de constructione *S*] *om. per hom. P*
 521 omnium possessivorum et primitivorum pronominum *P*] omnium primitivorum et possessivorum *S*
 522 autem *P*] vero *S*
 523 hoc *P*] aliud *S*
 524 sit *P*] fiat *S*
 525 et conformitatem constructibilium sive identitatem *S*] et identitatem constructibilium *P*
 identitatem *S*] ydemptitatem *P*
 526 ubi erit *P*] verbi enim *S*
 527 erit prior *P*] prior est *S*
 528 maior *S*] magis *P*
 529 suum *supplevi cum S*
 530 suum *supplevi cum S*
 531 etiam *supplevi cum S*

-
- 532 respectus *P*] respectu *S*
533 respectus *P*] respectu *S*
534 propter hoc *P*] ideo *S*
535 principia actor *P*] actor principia *S*
536 ad antecedens *P*] *om. S*
537 aspectum *S*] respectum *P*
538 sicut narrat Priscianus *P*] *om. S*
539 antecedens *P*] substantiam *S*
540 *ans exp. P*
541 propter hoc *P*] ideo *S*
542 determinat *P*] determinavit *S*
543 libri *supplevi*] *om. PS*
544 sic *S*] fit *P*
545 et econtrario *supplevi cum S*
546 enim *S*] autem *P*
547 causa cuius dependentie gratia *P*] causa gratia huius dependentie *S*
548 et *P*] *om. S*
549 propter hoc *P*] ideo *S*
550 de constructione *P*] constructionem *S*
551 exprimitur *P*] exprimuntur *S*
552 *di exp. P*
553 cum verbo habet ordinem *P*] habet ordinationem cum verbo *S*
554 dictam *P*] *om. S*
555 Priscianus *P*] *om. S*
556 et non principaliter *P*] *om. S*
557 item dubitatur *P*] postea queritur *S*
558 querebatur *P*] queritur *S*
559 et *P*] vel *S*
560 vero *P*] autem *S*
561 dicitur *exp. P*
562 verba substantiva et vocativa evocent *scripsi*] sit evocare *PS*
563 vel ad secundam et hoc a nominativo prime persone vel secunde *scripsi cum S*] vel ad secundam et
hoc a nominativo prime persone vel secunde et a verbo substantivo *S om. P*
564 quid *P*] queritur quid *S*
565 hoc *supplevi cum S*
566 extra *supplevi*] *om. PS*
567 nam *P*] quia *S*
568 nam *S*] ? a *P*
569 *d exp. P*
570 evocari a prima persona ad tertiam vel *P*] evocari ad prima vel *S*
571 quoniam *P*] quia *S*
572 evocare *P*] revocare *S*
573 illud *supplevi cum S*
574 numerum *P*] naturam *S*
575 similiter evocare *P*] sicut currere *S*
576 suum *P*] eius *S*
577 numerum *P*] naturam *S*
578 substantia *scripsi*] subiectum *PS*
579 huius *P*] *om. S*
580 evocari neque *supplevi cum S*

-
- 581 similiter videtur *S*] similiter ut videtur *P*
 582 quod *supplevi cum S*
 583 nec *P*] neque *S*
 584 utrum *sPS*] *om. pP*
 585 huiusmodi *S*] huius *P*
 586 ex *P*] a *S*
 587 post *supplevi cum S*
 588 sic *P*] *om. S*
 589 quod *supplevi*] *om. PS*
 590 ex parte post *P*] *om. S*
 591 remanet *S*] non manet *P*
 592 patet *P*] videtur *S*
 593 competenter *sPS*] competenter *pP*
 594 homo *P*] *om. S*
 595 ergo evocatio fit *S*] sic ergo *P*
 596 ex *P*] a *S*
 597 ratione persone *S*] per naturam *P*
 598 constructio facta per naturam persone *P*] constructio ratione persone *S*
 599 ex *P*] a *S*
 600 ergo *S*] item ex ergo *P*
 601 huiusmodi *P*] *om. S*
 602 post *supplevi cum S*
 603 cum *supplevi cum S*
 604 vitium sive *supplevi cum S*
 605 nominum *P*] *om. S*
 606 ex *P*] a *S*
 607 ex *P*] a *S*
 608 quoniam *P*] quia *S*
 609 orationem *S*] vocem *P*
 610 designare *P*] enuntiare *S*
 611 esse *supplevi cum S*
 612 de se ipso *P*] *om. S*
 613 significare se esse *P*] se esse significare *S*
 614 vult *S*] vult *P*
 615 hoc *S*] hic *P*
 616 ordinetur *P*] sit ordinatus *S*
 617 ergo huiusmodi evocatio ex parte *P*] *om. S*
 618 post *supplevi*] *om. PS*
 619 nomen *P*] nominativum *S*
 620 casum *supplevi cum S*
 621 vero *P*] *om. S*
 622 sunt similiter *P*] similiter sunt *S*
 623 requirit *P*] exigit *S*
 624 casum rectum ex parte ante *S*] ex parte casum rectum *pP* casum ex parte rectum *sP*
 625 nominativus *P*] nomina *S*
 626 vero *P*] *om. S*
 627 requirit ex parte ante accusativum *P*] requirit accusativum casum ex parte ante *S*
 628 me legere *P*] legere est bonum *S*
 629 infinitivi cum accusativo *scripsi*] infiniti cum accusativo *P* accusativi cum infinitivo *S*
 630 tantum *P*] *om. S*

-
- ⁶³¹ casus *P*] *om. S*
⁶³² modus *P*] *om. S*
⁶³³ propter quid *P*] quare *S*
⁶³⁴ modus finitus requirit casum rectum modus vero infinitivus accusativum *S*] requirit modus infinitivus *P*
⁶³⁵ dicendum quod modus finitus habet ex parte post *scripsi*] dicendum quod modus finitus habet ex parte ante *S* habet *P*
⁶³⁶ terminari *P*] finiri *S*
⁶³⁷ ubi *exp. P*
⁶³⁸ ante *supplevi cum S*
⁶³⁹ requirit *P*] querit *S*
⁶⁴⁰ circulari et *supplevi cum S*
⁶⁴¹ substantiam *supplevi cum S*
⁶⁴² casum *P*] *om. S*
⁶⁴³ manifestum est *P*] patet *S*
⁶⁴⁴ quia *S*] quod *P*
⁶⁴⁵ Sors *scripsi*] Sor *PS*
⁶⁴⁶ ut dicendo Sors currunt *S*] ut conformatur *P*
⁶⁴⁷ si *supplevi*] *om. PS*
⁶⁴⁸ casus *P*] accusativus casus *S*
⁶⁴⁹ ut *P*] infinitivo ut *S*
⁶⁵⁰ legere *P*] currere *S*
⁶⁵¹ lege *S*] lego *P*
⁶⁵² patet ergo quod *P*] ergo *S*
⁶⁵³ dictis *supplevi cum S*
⁶⁵⁴ vocativus *P*] *om. S*
⁶⁵⁵ cum imperativo *scripsi*] in comparativo *P* uterque cum imperativa *S*
⁶⁵⁶ imperativo *pPS*] imparatio *sP*
⁶⁵⁷ subiunctivo *S*] coniunctivo *P*
⁶⁵⁸ ante *S*] post *P*
⁶⁵⁹ omnimoda identitas *P*] identitas omnimoda *S*
⁶⁶⁰ significat *S*] et significat *P*
⁶⁶¹ set esse et id *S*] et esse idem *P*
⁶⁶² vocationem eiusdem et notificans et notificatum *P*] nominationem set nominatum et nominatio *S*
⁶⁶³ evocant *S*] quia evocant *P*
⁶⁶⁴ vocationem *S*] notificantem *P*
⁶⁶⁵ identitatem cum suis *P*] omnino esse in suppositis *S*
⁶⁶⁶ esse *S*] omne *P*
⁶⁶⁷ rei *P*] seu? *S*
⁶⁶⁸ etiam vocatio designata per verba vocativa est a forma *P*] est nominatio designata per verbum vocativum a forma est *S*
⁶⁶⁹ est enim omnis vocatio *P*] omnis enim nominatio est *S*
⁶⁷⁰ fit *S*] fiat *P*
⁶⁷¹ significate *S*] significata *P*
⁶⁷² substantiva et vocativa *P*] vocativa et substantiva *S*
⁶⁷³ idem sunt numero *P*] eedem in numero *S*
⁶⁷⁴ suis *supplevi cum S*
⁶⁷⁵ persone *P*] *om. S*
⁶⁷⁶ sit *P*] est *S*
⁶⁷⁷ et hoc *supplevi cum S*

-
- 678 verbi *S*] verbum *P*
 679 prime persone *supplevi cum S*
 680 actu prime persone *P*] prime persone actu *S*
 681 propter hoc *P*] ideo *S*
 682 est res *P*] *om. S*
 683 dicta *supplevi cum S*
 684 identitas rei ipsius verbi substantivi et vocativi *P*] substantivi et vocativi rei identitas *S*
 685 pronominis cointellectum *P*] verbi cointellecti *S*
 686 verbi *supplevi cum S*
 687 ipsius rei *P*] rei ipsius *S*
 688 verbi *supplevi cum S*
 689 ex *P*] a *S*
 690 cum *P*] *om. S*
 691 ipsius *P*] *om. S*
 692 inde *P*] ideo *S*
 693 ad *P*] *om. S*
 694 est sic *P*] sic est *S*
 695 hoc enim quod dico *P*] si enim dicam *S*
 696 verbum *P*] *om. S*
 697 hoc verbum *P*] *om. S*
 698 adiectivum cum suis suppositis quanta est identitas rei significate per verbum *P*] *om. per hom. S*
 699 ideo *S*] propter *P*
 700 verba *supplevi cum S*
 701 licet *sPS*] *om. pP*
 702 ergo *P*] sic ergo *S*
 703 evocatio dicta *P*] dicta evocatio *S*
 704 de se *P*] *om. S*
 705 tertie *P*] prime *S*
 706 tamen *P*] cum *S*
 707 modum et *supplevi cum S*
 708 propter hoc *P*] ideo *S*
 709 personam *supplevi cum S*
 710 extra ipsius verbi *P*] ipsius verbi extra *S*
 711 persona *P*] evocatur persona *S*
 712 potest bene evocari aliter enim nullum verbum prime persone esset *P*] bene evocari potest verbum
 esset prime persone *S*
 713 adiectiva *P*] *om. S*
 714 primus *P*] proprius *S*
 715 autem *supplevi cum S*
 716 est actus *S*] cum actis *P*
 717 est actus actualis *P*] accidens *S*
 718 ex *P*] a *S*
 719 quod dupliciter fit *P*] duplex est *S*
 720 et *P*] vel *S*
 721 ex parte post *P*] pos *S*
 722 ego *supplevi cum S*
 723 homo sum *P*] sum homo *S*
 724 dicit Priscianus in principio secundi constructionis *scripsi*] dicit in parte Priscianus in principio
 secundi constructionis *P* et hoc dicit Priscianus *S*
 725 ordinantur *P*] construuntur *S*

-
- 726 vel secunde persone *P*] persone vel secunde *S*
 727 scribo *P*] ambulo *S*
 728 coniungatur *P*] iungatur *S*
 729 eget *S*] egent *P*
 730 nominativo *S*] nomina *P*
 731 fieri ordinatio *P*] ordinatio fieri *S*
 732 nullius *P*] nullus *S*
 733 actoris *scripsi*] actor *S* *om. P*
 734 illa parte *P*] parte illa *S*
 735 ostenditur autem *P*] et videtur *S*
 736 construeretur *P*] construatur *S*
 737 esset *P*] erit *S*
 738 quod *sPS*] sicut quod *pP*
 739 sic *S*] sicut *P*
 740 dicit enim *S*] enim dicit *P*
 741 vel *P*] et *S*
 742 ergo in verbo imperativi modi secunde persone intelligitur vocativus diffinitus *P*] *om. per hom. S*
 743 cum quo construitur nominativus diffinitus qui intelligitur in secunda persona verbi imperativi modi
supplevi cum S
 744 construentur *P*] construuntur *S*
 745 construuntur ex parte ante *scripsi*] construentur ex parte ante *P* ex parte ante construuntur *S*
 746 exigit *P*] requirit *S*
 747 et ex parte post *sPS*] *om. pP*
 748 potest construi *P*] construitur *S*
 749 ex parte post cum verbo imperativi modi *S*] cum verbo imperativi modi ex parte post *P*
 750 nec *P*] neque *S*
 751 ergo *P*] *om. S*
 752 cras *P*] *om. S*
 753 idem *P*] est quod *S*
 754 substantiam potentialem *P*] subiectum potentiale *S*
 755 substantie *S*] subiecto *P*
 756 casui *P*] *om. S*
 757 proprie respondet *S*] respondet proprie *P*
 758 modus *P*] *om. S*
 759 imperativi et *P*] vocativi in *S*
 760 casum *P*] *om. S*
 761 et *S*] et *bis P*
 762 si *P*] cum *S*
 763 casus *P*] *om. S*
 764 est *P*] sit *S*
 765 significat substantiam *P*] substantiam significat *S*
 766 actualiter *P*] articuli *S*
 767 enim *P*] *om. S*
 768 apprehendendum *S*] apprehenden? *P*
 769 de aliquo alio a se *S*] de alio a se ipso *P*
 770 vel *P*] et *S*
 771 o Petre Sors currit *P*] o Sors currit Petrus *S*
 772 sensus est o Petre audi vel percipe quoniam Sors currit *P*] *om. per hom. S*
 773 et non construitur *P*] et non cum dicitur *S*
 774 tunc *S*] cum *P*

-
- 775 ille vocativus P] vocativus ille S
776 illo *supplevi cum S*
777 intellectis P] subintellectis S
778 dicunt P] dicit S
779 aliqui P] *om. S*
780 Petre P] o Petre S
781 construitur *scripsi*] quod construitur P quod construat S
782 vocativus cum P] vocativus exercito sive cum S
783 significaretur P] finiretur? S
784 posset P] poterit S
785 cum illo actu *supplevi cum S*
786 dicendo P] dicendum S
787 enim *supplevi cum S*
788 Virgilio P] Virgilio S
789 Virgilio P] Virgilio S
790 ut P] non S
791 intransitive P] absolute sint intransitive S
792 diffinitus P] definitus S
793 prime et *supplevi cum S*
794 a S] et P
795 et S] vel P
796 potest S] quod P
797 dici S] dicitur P
798 imperativi modi P] modi imperativi S
799 sic P] sicut S
800 in ipso *supplevi cum S*
801 propinquam S] propropinquam P
802 cum P] *om. S*
803 vocativo P] nominativo S
804 vel P] et S
805 post *supplevi cum S*
806 modum *supplevi cum S*
807 propter hoc tale verbum P] *om. S*
808 ante *supplevi cum S*
809 notandum est igitur quod P] et notandum quod S
810 secunde persone est P] est secunde persone S
811 per P] propter S
812 cum *sPS*] *om. pP*
813 queritur de constructione recti cum obliquis *supplevi cum S*
814 dicens P] *om. S*
815 substantivum S] sustantivum P
816 subsequi P] consequi S
817 substantivum cum adiectivo P] adiectivum cum substantivo S
818 nomine *supplevi cum S*
819 nominativum P] *om. S*
820 obliquo P] obliquis S
821 non P] nomen non S
822 in P] *om. S*
823 nominibus S] omnibus P
824 vel P] *om. S*

-
- ⁸²⁵ nominis *supplevi cum S*
⁸²⁶ ratione *P]* per naturam *S*
⁸²⁷ *q exp. P*
⁸²⁸ cum *scripsi]* quoniam cum *P* quia cum *S*
⁸²⁹ illarum *supplevi cum S*
⁸³⁰ sine *P]* in *S*
⁸³¹ et *P]* set *S*
⁸³² quod tunc *P]* tunc quod *S*
⁸³³ propter quid *P]* quare *S*
⁸³⁴ consequitur verbum substantivum vel eius participium magis quam aliquod aliud verbum item
queritur propter quid nominibus exigentibus obliquos *P]* *om. per hom. S*
⁸³⁵ per quamlibet differentiam *P]* per omnes differentias *S*
⁸³⁶ filio *P]* filii *S*
⁸³⁷ et sic de aliis *P]* etc *S*
⁸³⁸ queritur quid sit principium huiusmodi constructionis *P]* quid sit principium huiusmodi
constructionis queritur *S*
⁸³⁹ vel exigentie *supplevi cum S*
⁸⁴⁰ at *exp. P*
⁸⁴¹ fiet *P]* fit *S*
⁸⁴² significate substantie *P]* substantie significate *S*
⁸⁴³ set non fit *P]* et non *S*
⁸⁴⁴ neque *P]* nec *S*
⁸⁴⁵ quoniam *P]* quia *S*
⁸⁴⁶ dependentie non est principium *supplevi cum S*
⁸⁴⁷ nec *S]* non *P*
⁸⁴⁸ qualitas substantialis *S]* qualitates substantiarum *P*
⁸⁴⁹ sive constructionis *supplevi cum S*
⁸⁵⁰ est principium *P]* sunt principia *S*
⁸⁵¹ huiusmodi exigentie *P]* exigentie huiusmodi *S*
⁸⁵² quoniam *P]* quia *S*
⁸⁵³ hoc *P]* quod *S*
⁸⁵⁴ quoniam non fit *P]* cum non sit *S*
⁸⁵⁵ aliqua identitas *P]* identitas aliqua *S*
⁸⁵⁶ *t exp. P*
⁸⁵⁷ transeundi *S]* insequendi *P*
⁸⁵⁸ est *P]* sit *S*
⁸⁵⁹ intransitiva *S]* intransitiva *P*
⁸⁶⁰ oratione *S]* ordinatione *P*
⁸⁶¹ nulla erit *P]* non est *S*
⁸⁶² non *P]* numquam *S*
⁸⁶³ non *P]* numquam *S*
⁸⁶⁴ constructio *P]* de constructione *S*
⁸⁶⁵ nomen *P]* *om. S*
⁸⁶⁶ obliquum *S]* obliquum *P*
⁸⁶⁷ magis *supplevi cum S*
⁸⁶⁸ hominis *P]* est hominis *S*
⁸⁶⁹ set *S]* vel *P*
⁸⁷⁰ queritur *supplevi cum S*
⁸⁷¹ propter quid *P]* quare *S*
⁸⁷² est *P]* potest esse *S*

-
- 873 *esset P] est S*
 874 *Sors S] Sortis P*
 875 *et Salome P] om. S*
 876 *cum dicitur Maria Iacobi et Salome queritur P] queritur cum dicitur Maria Iacobi S*
 877 *esse ibi P] ibi esse S*
 878 *queritur propter quid P] quare S*
 879 *dicatur P] sit S*
 880 *alie P] alia S*
 881 *quare supplevi cum S*
 882 *per hoc verbum habet et P] om. S*
 883 *quam S] potius quam P*
 884 *aliquid P] om. S*
 885 *propter quid P] quare S*
 886 *esse natam supplevi] om. PS*
 887 *Lavinia S] Lacinia P*
 888 *mihi P] in S*
 889 *et proprium nomen ignorantes supplevi] om. PS*
 890 *esse natam dicimus P] dicimus esse natam S*
 891 *Lavinia S] Lacinia P*
 892 *mei P] tantum S*
 893 *sunt P] sint S*
 894 *species S] spales P*
 895 *ipsius supplevi cum S*
 896 *Priscianus supplevi] om. PS*
 897 *n exp. P*
 898 *ipsius supplevi cum S*
 899 *propter quid P] quare S*
 900 *a exp. P*
 901 *substantivum P] subiectum S*
 902 *o exp. P*
 903 *adiectivi cum substantivo P] substantivi cum adiectivo S*
 904 *autem supplevi cum S*
 905 *est intransitiva constructio nominis cum obliquis P] constructio nominis cum obliquo est intransitiva S*
 906 *patebit P] post patebit S*
 907 *intelligitur P] om. in lac. S*
 908 *significatam P] significata S*
 909 *aut supplevi] om. PS*
 910 *P a « acquisitionem » et ses flexions sans le « c » comme S « acquisitionem ».*
 911 *partem S] pationem? P*
 912 *dativi exp. P*
 913 *efficientem P] finalem S*
 914 *quando P] quandocumque S*
 915 *aliquid supplevi cum S*
 916 *nomen et obliquum S] obliquum et P*
 917 *aliquid P] aliquid S*
 918 *sicut P] ut S*
 919 *huiusmodi enim P] enim huiusmodi S*
 920 *esse effectus P] effectus esse S*
 921 *qui supplevi cum S*

-
- 922 esse *P*] esse in *S*
 923 est quod *P*] *om. S*
 924 in *supplevi*] *om. PS*
 925 est *P*] est medium *S*
 926 oportet dicatur *P*] ordinatur *S*
 927 substantivum cum adiectivo *P*] adiectivum cum substantivo *S*
 928 propter quod *P*] quare *S*
 929 per *P*] *om. S*
 930 potius verbum substantivum *P*] verbum substantivum potius *S*
 931 aliquod *P*] *om. S*
 932 illud *supplevi cum S*
 933 exigitur in habitudine causali determinata exigitur *P*] exigitur exigitur in habitudine casuali
 determinata *S*
 934 huiusmodi *P*] huius *S*
 935 constructio ex vi sue exigentie *S*] constructio exigentia exigen *P*
 936 *d exp. P*
 937 semper habet dependentiam ad rem significatam per obliquum *P*] ad rem significatam per obliquum
 semper habet dependentiam *S*
 938 significatam *supplevi cum S*
 939 casu *scripsi*] modo *PS*
 940 quod *P*] *om. S*
 941 significatio *S*] signo *P*
 942 evanescat *P*] evanesceret *S*
 943 si *S*] set *P*
 944 inflectuntur *P*] inflectentur? *S*
 945 nominativus *S*] non *P*
 946 vero *P*] *om. S*
 947 inflecteretur *P*] inflectentur *S*
 948 periret ratio possessionis significata *P*] periret <lacuna> significate *S*
 949 exigentie *S*] dependentie *P*
 950 significata *S*] significatus *P*
 951 cum *supplevi cum S*
 952 non *P*] nulla *S*
 953 aliqua qualitas accidentalis *P*] per nominativum *S*
 954 autem *supplevi cum S*
 955 accepta *P*] significata per nominativum sive accepta *S*
 956 circa *sPS*] circa questionum? *pP*
 957 qui *P*] que *S*
 958 relata *S*] relatum *P*
 959 possessio a possessore *P*] a possessore possessor *S*
 960 generativus *P*] genitivus *S*
 961 et generantis *P*] *om. S*
 962 designatur *P*] significatur *S*
 963 possessa *P*] possessoria *S*
 964 alicuius generantis illam possessionem *scripsi cum S*] alicuius generantis generantis illam
 possessionem *S om. P*
 965 accidentalis nature *scripsi*] accidentalis qualitatis *P* materie qualitatis *S*
 966 set *S*] quod *P*
 967 significate *P*] significatur *S*
 968 quia *P*] qui *S*

- 969 genitivus *P*] *om. S*
 970 et *S*] ut *P*
 971 set constructio transitiva duplex est inter aliqua duo constructibilia *S*] inter aliqua constructibilia
 dupliciter est *P*
 972 quia aut *P*] aut quia *S*
 973 aliud *P*] reliquum *S*
 974 transitiva *P*] *om. S*
 975 constructio *P*] *om. S*
 976 hec *P*] huiusmodi *S*
 977 transiens *scripsi*] transiens *P om. S*
 978 huius orationis *P*] *om. S*
 979 Sors *P*] id est Sors *S*
 980 dependentia *P*] dependentiam *S*
 981 propter hoc *P*] ideo *S*
 982 per aliquid se habens *P*] per aliud quod se habet *S*
 983 substantie *supplevi cum S*
 984 substantiam *P*] sine actu *S*
 985 propter quod *P*] quare *S*
 986 vel *S*] non *P*
 987 etiam *supplevi cum S*
 988 sicut *supplevi cum S*
 989 inferius *S*] infinitivus *P*
 990 determinatur *P*] determinabitur *S*
 991 non possidet set proprium *scripsi*] non possidet set improprium *P non in quantum*
 commune set in quantum proprium *S*
 992 ergo *supplevi cum S*
 993 per *supplevi cum S*
 994 designari *P*] significari *S*
 995 nomen *supplevi cum S*
 996 causa *P*] *om. S*
 997 possessor per *P*] possessor ideo per *S*
 998 possessio *supplevi cum S*
 999 nomen *S*] *om. P*
 1000 propter hoc *P*] ideo *S*
 1001 nomen *supplevi cum S*
 1002 et similibus ut *P*] aut *S*
 1003 Dalida *S*] Dallida *P*
 1004 principium *S*] proprium *P*
 1005 Amasia *supplevi cum S*
 1006 est possessoria *P*] possessoria est *S*
 1007 sumendo communiter *P*] communiter sumendo *S*
 1008 illud *P*] id *S*
 1009 significatur *P*] significat *S*
 1010 sit *S*] fit *P*
 1011 distinguitur *P*] distiguuntur *S*
 1012 proprietates *P*] proprietate *S*
 1013 possessionem *S*] passionem *P*
 1014 iam *P*] postea *S*
 1015 quod inter possessionem et possessorem est exigentia et *P*] quod dicta exigentia inter possessionem
 et possessorem est et *S*

-
- 1016 propter hoc *P*] ideo *S*
1017 resolvitur dicta constructio magis *S*] magis resolvitur *P*
1018 vel habet *supplevi cum S*
1019 autem *P*] vero *S*
1020 certitudinaliter *P*] actualiter *S*
1021 magis est *P*] est magis *S*
1022 propter hoc *P*] ideo *S*
1023 cuius *P*] cui *S*
1024 sit nata *S*] est filia *P*
1025 Lavinia *S*] Lacinia *P*
1026 natam est et proprium nomen ignorantes *scripsi*] lavinia est mihi nata et ad scientes autem tum nata
est et proprium nomen ignorantes *P* et ignorantes proprium nomen *S*
1027 punctuando *P*] punctuando *S*
1028 genitivi *supplevi cum S*
1029 et *P*] *om. S*
1030 per aliquem *P*] *om. S*
1031 autem *P*] *om. S*
1032 designationis *P*] demonstrationis *S*
1033 superlativis *P*] superlativis *S*
1034 significantibus *S*] singularibus *P*
1035 inops vini *supplevi cum S*
1036 est *supplevi cum S*
1037 substantivi cum adiectivo *P*] adiectivum cum substantivo *S*
1038 sufficienter *P*] sufficienter *S*
1039 substantivi cum adiectivo *P*] adiectivum cum substantivo *S*
1040 propter hoc *P*] ideo *S*
1041 hanc *supplevi cum S*
1042 Priscianus *supplevi*] *om. PS*
1043 propter quid *P*] *om. S*
1044 significatur *supplevi cum S*
1045 enim *P*] *om. S*
1046 deberet *P*] debeat *S*
1047 propter quid *P*] quare *S*
1048 tantum uno *P*] uno tantum *S*
1049 dicimus enim *S*] idem est enim egregie *P*
1050 turpitudinis extreme *P*] extreme turpitudinis *S*
1051 vero *scripsi*] enim *P om. S*
1052 tantum *supplevi cum S*
1053 propter quid *P*] quare *S*
1054 utuntur aliquando *P*] aliquando utuntur *S*
1055 ablativo *P*] genitivo *S*
1056 autem *P*] *om. S*
1057 genitivo *P*] ablativo *S*
1058 enim *sPS*] *om. pP*
1059 et *P*] *om. S*
1060 dubitatur *P*] queritur *S*
1061 etiam de *S*] etiam in de *P*
1062 tertia *S*] dicta *P*
1063 propter quid *P*] quare *S*
1064 significatur *S*] significatur *P*

- 1065 significet genitivus *P*] genitivus significet *S*
 1066 ratione *P*] relatione *S*
 1067 in dicta constructione *P*] *om. S*
 1068 debet *P*] deberet *S*
 1069 in genitivo casu *P*] in casu generante *S*
 1070 superlativis *scripsi*] superlativis *S*
 1071 Tout le par. 154 est omis dans *P*
 1072 propter quid *P*] quare *S*
 1073 hac *P*] tali *S*
 1074 plurali aliquando autem genitivo *S*] *om. per hom. P*
 1075 propter quid *P*] quare *S*
 1076 nomina *supplevi*] *om. PS*
 1077 participia transeuntia *scripsi*] participia transeuntia *P* pronomina transitiva *S*
 1078 que significant *P*] significantia *S*
 1079 vacuitatem et plenitudinem *P*] plenitudinem et vacuitatem *S*
 1080 debent *P*] deberent *S*
 1081 *n exp. P*
 1082 construuntur *P*] ordinantur *S*
 1083 vacuitatem cum eodem genitivo non deberent *P*] vacuitatem non debent cum genitivo *S*
 1084 propter quid *P*] quare *S*
 1085 vacuitatem et plenitudinem *P*] plenitudinem et vacuitatem *S*
 1086 aliquando *P*] quandoque *S*
 1087 aliquando *P*] quandoque *S*
 1088 ablativo *sPS*] dativo ablativo *pP*
 1089 utimur *supplevi cum S*
 1090 eo *supplevi*] *om. PS*
 1091 persone *P*] *om. S*
 1092 animal *P*] mulier *S*
 1093 causa vel *supplevi cum S*
 1094 animalis *P*] mulieris *S*
 1095 animalis *P*] mulieris *S*
 1096 tamen *S*] cum dicitur *pP* cum *sP*
 1097 predicta *P*] dicta *S*
 1098 genitivus *supplevi cum S*
 1099 forme aliquando *S*] forme et egregia forma aliquando *P*
 1100 comparatur *P*] est *S*
 1101 ad *P*] in comparatione ad *S*
 1102 in ratione principii sive in ratione cause efficientis laudis vel vituperii substantie significate per
 nominativum *P*] *om. per hom. S*
 1103 dicendum *S*] dicendum *bis P*
 1104 tamen *S*] vero *P*
 1105 ista *S*] ita *P*
 1106 superlativum *P*] superlativum *S*
 1107 *u exp. P*
 1108 in *sP*] *om. pPS*
 1109 multitudinis alicuius *P*] alicuius multitudinis *S*
 1110 per comparativum significatur *P*] significatur per comparativum *S*
 1111 interio *S*] interro *P*
 1112 *e exp. P*
 1113 imperatus *P*] imputatus *S*

-
- 1114 non *pPS*] ? in *marginē sP*
 1115 totum participatione et sic ex *P*] totum est enim participatio quod fit ex *S*
 1116 in *P*] cum *S*
 1117 in *P*] cum *S*
 1118 comparativum *P*] comparativus *S*
 1119 excessum *P*] multitudinem vel excessum *S*
 1120 genitivum *P*] *om. S*
 1121 totum *S*] tom *P*
 1122 singularem *supplevi cum S*
 1123 collectivi *S*] collativi *P*
 1124 ut *supplevi cum S*
 1125 gentis romane *P*] romane gentis *S*
 1126 differenter *S*] differunt *P*
 1127 actus *P*] importatur actus *S*
 1128 et participia *P*] *om. S*
 1129 significantur *P*] *om. S*
 1130 importatur *S*] importantur *P*
 1131 et per nomina *P*] per nomina vero *S*
 1132 importatur *supplevi cum S*
 1133 dicitur *exp. P*
 1134 ad alterum *P*] esse generatus *S*
 1135 enim *supplevi cum S*
 1136 ipsius *supplevi cum S*
 1137 idem *P*] id *S*
 1138 licet *supplevi cum S*
 1139 id quod *P*] id vel quod *S*
 1140 construuntur *sPS*] construendo *pP*
 1141 plenum vini vel vacuum vini *S*] plenus vini vel vacuum vino *P*
 1142 abundantiam *P*] *om. S*
 1143 Partout dans le texte, *P* et *S* s'entendent sur l'orthographe de « abundantiam » et ses flexions sans « h ».
 1144 abundantiam est causa plenitudinis per sui vero defectum *P*] *om. S*
 1145 dici potest *P*] potest dici *S*
 1146 vacuitatem et plenitudinem *P*] plenitudinem et vacuitatem *S*
 1147 rationibus *S*] nominibus *P*
 1148 defectus *P*] defectus *S*
 1149 genitivum *P*] ipsum *S*
 1150 genitivum *P*] *om. S*
 1151 construuntur *P*] construitur *S*
 1152 defectus *P*] defectus *S*
 1153 aliter *S*] sic eiusdem *P*
 1154 loci *supplevi cum S*
 1155 sequitur constructio dativi *supplevi cum S*
 1156 sunt *P*] sint *S*
 1157 propter quid *P*] quare *S*
 1158 construatur *P*] construitur *S*
 1159 dativus *P*] *om. S*
 1160 verbo *P*] nomine *S*
 1161 nomine *P*] verbo *S*
 1162 do tibi donum tibi *P*] donum mihi dono tibi *S*

-
- 1163 propter quid *P*] quare *S*
 1164 desinentia *supplevi cum S*
 1165 aliquo *P*] *om. S*
 1166 amabilis *sPS*] amas *pP*
 1167 et similiter tertia dativi ex vi relationis *P*] *om. S*
 1168 quomodo *P*] quare *S*
 1169 fiat *P*] sit *S*
 1170 cum *supplevi cum S*
 1171 est *P*] *om. S*
 1172 aliquid *P*] quid *S*
 1173 comod- *P*] commod- *S*
 1174 id est ad utilitatem urbis *P*] *om. S*
 1175 u *exp. P*
 1176 desinentibus *S*] designantibus *P*
 1177 vel *sPS*] *om. pP*
 1178 amandus vel amabilis illi *P*] amabilis illi amandus illi *S*
 1179 ex vi relationis *P*] cum relativis *S*
 1180 similis et pater filio et filius *P*] similis illi pater filio filius *S*
 1181 actus *S*] accidens *P*
 1182 per actus substantie *scripsi*] per accidens substantie *P* substantie respectu actus *S*
 1183 terminum *supplevi cum S*
 1184 res autem *P*] *om. S*
 1185 magis *P*] *om. S*
 1186 actus *P*] actum *S*
 1187 propter hoc *P*] ideo *S*
 1188 acquisitio *S*] aquisio *P*
 1189 vel *P*] et *S*
 1190 ordinatio illa *P*] illa ordinatio *S*
 1191 substantie *P*] rei *S*
 1192 aptum *supplevi cum S*
 1193 aptitudo *P*] actus *S*
 1194 recipit *S*] respicit *P*
 1195 propter hoc *P*] ideo *S*
 1196 construitur cum dativo magis *P*] magis construitur cum dativo *S*
 1197 aliquo *P*] *om. S*
 1198 unum correlativum *P*] relativum *S*
 1199 dependentie principium *P*] principium dependentie *S*
 1200 cum genitivo ex vi relationis *P*] ex vi relationis cum genitivo *S*
 1201 correlativum *P*] relativum *S*
 1202 ad suum correlativum *P*] suo correlativo *S*
 1203 aliquid *P*] alii *S*
 1204 ab *S*] alii *P*
 1205 correlativo *P*] relativo *S*
 1206 ex vi relationis cum dativo *P*] cum dativo ex vi relationis *S*
 1207 sequitur de constructione accusativi *supplevi cum S*
 1208 item *P*] consequenter *S*
 1209 qualiter figura *P*] *om. S*
 1210 La reformulation la plus prononcée de tout le texte édité : postea queritur sub qua figura
 contineatur synecdoche ut est figura constructionis *P*] item si sit figura constructionis queritur a qua
 dictarum quinque figurarum constructionis reducatur *S*

-
- 1211 queritur *supplevi cum S*
 1212 figurarum *P*] locutionum *S*
 1213 ostenditur *P*] videtur *S*
 1214 nam *P*] quia *S*
 1215 constructionum *P*] orationum *S*
 1216 iste habet *P*] ego habeo *S*
 1217 frangitur crura *P*] et huiusmodi *S*
 1218 inconueniens *P*] esse incongruus *S*
 1219 queritur *supplevi cum S*
 1220 magis sit dicta constructio *P*] dicta constructio sit magis *S*
 1221 cum *P*] in *S*
 1222 cum nominibus *supplevi cum S*
 1223 aliquid toti *S*] tot *P*
 1224 hac *P*] dicta *S*
 1225 albus *P*] que est albus *S*
 1226 equus *P*] equus *S*
 1227 accusativus *P*] actus *S*
 1228 est proprius *P*] proprius est *S*
 1229 habentium *S*] habens *P*
 1230 generis huiusmodi *P*] huiusmodi generis *S*
 1231 propter hoc *P*] ideo *S*
 1232 congrue construi cum accusativo *P*] construi cum accusativo proprie et congrue *S*
 1233 figura constructionis alio modo est *P*] *om. per hom. S*
 1234 solum *P*] *om. S*
 1235 vel econtrario ponendo totum pro parte ponendo partem pro toto *P*] *om. per hom. S*
 1236 nubuit *P*] nuptus est *S*
 1237 non enim animus nubit mihi *S*] *om. per hom. P*
 1238 autem *P*] etiam *S*
 1239 non enim ferebant *S*] *om. per hom. P*
 1240 synecdoche *P*] *om. S*
 1241 solum *P*] similiter *S*
 1242 quando per partem integram quid designatur inherere toti *P*] quando aliquid denotatur inherere toti per partem integram *S*
 1243 Notons seulement qu'ici l'abréviation pour « albus » est étrange et surtout la même dans les deux manuscrits (elle revient aussi plus bas dans *S*), soit « a3 »
 1244 designatur *S*] desingnatur *P*
 1245 inherere toti per partem *P*] per partem inherere toti *S*
 1246 est *P*] *om. S*
 1247 comprehenditur *P*] reponitur *S*
 1248 synthesi *S*] thesesim *P*
 1249 partem *P*] parte *S*
 1250 fractum *supplevi cum S*
 1251 locutiones *P*] orationes *S*
 1252 brevius *P*] verius *S*
 1253 sententialius *P*] magis sententiose *S*
 1254 loquimur *S*] loquitur *P*
 1255 exprimimus *P*] exprimius *S*
 1256 orationes *P*] locutiones *S*
 1257 illa *P*] *om. S*
 1258 dicimus *P*] dicitur *S*

-
- 1259 Sortis *P*] Sors *S*
 1260 proprietas *P*] passio *S*
 1261 membrorum *P*] membrum *S*
 1262 integralis quodammodo inheret toti *P*] inest quodammodo toti integrali *S*
 1263 designatur *P*] designamus *S*
 1264 *d exp. P*
 1265 locutiones *P*] orationes *S*
 1266 loqueremur *sP*] loqueremur cum *pP* loquamur *S*
 1267 congrue omnino *P*] omnino congrue *S*
 1268 album pedem *P*] pedem album *S*
 1269 exprimeremus *P*] exprimimus *S*
 1270 et sic *supplevi cum S*
 1271 exprimimur plus sententiose *P*] plus exprimimus sententiose *S*
 1272 autem *P*] vero *S*
 1273 vero orationes loquimur plus *P*] locutiones plus loquimur *S*
 1274 autem *P*] vero *S*
 1275 est *P*] *om. S*
 1276 accusativi *S*] activi *P*
 1277 figurative *P*] fit *S*
 1278 qualitatem *S*] rem *P*
 1279 nata est *P*] est nota *S*
 1280 aliud *P*] alterum *S*
 1281 omnino *P*] non *S*
 1282 propter hoc *P*] ideo *S*
 1283 fit dicta constructio magis *P*] potius fit dicta constructio *S*
 1284 cum *supplevi cum S*
 1285 cum dicitur *P*] contra *S*
 1286 albedo *P*] albendo *S*
 1287 inesse alicui per partem *P*] per partem inesse toti *S*
 1288 universale totum *P*] totum universale *S*
 1289 est *P*] color est *S*
 1290 est *supplevi cum S*
 1291 sequitur de constructione ablativi *supplevi cum S*
 1292 qualiter *P*] quare *S*
 1293 construatur *P*] construitur *S*
 1294 ablativus *P*] *om. S*
 1295 queritur *supplevi cum S*
 1296 sunt *P*] sint *S*
 1297 construantur *S*] non construantur *P*
 1298 quoniam *P*] quia *S*
 1299 et ita vult quod construantur *supplevi cum S*
 1300 ablativi *sP*] ablativi inde? *pP* albi *S*
 1301 absolventur ratione consequentie quam designant *P*] ratione consequentie quam designant
 absolventur *S*
 1302 gerundii *S*] genitivi *P*
 1303 designet *P*] designat *S*
 1304 consequentiam *P*] est autem hoc falsum *S*
 1305 principium *P*] proprium *S*
 1306 genitivus *S*] ergo *P*
 1307 principium *P*] proprium *S*

-
- 1308 a exp. P
 1309 quoniam P] quia S
 1310 equivalent P] equipollent S
 1311 alicuius S] cuiusdem P
 1312 talis construatur P] om. S
 1313 semper P] om. S
 1314 ablativus P] om. S
 1315 quare supplevi cum S
 1316 illorum P] istorum S
 1317 verbalis dicendo P] verbi vel dicendo S
 1318 vel me docente supplevi cum S
 1319 propter quid P] quare S
 1320 vel P] om. S
 1321 vel per si supplevi cum S
 1322 sicut narrat P] ut dicit S
 1323 dicendum sPS] dicendo pP
 1324 esse P] ens S
 1325 verbis supplevi cum S
 1326 activis P] accusativis S
 1327 Priscianus dicere P] dicere Priscianus S
 1328 ita proprius P] improprius S
 1329 quod non construatur P] cum non habeat construi S
 1330 instrumentalis supplevi cum S
 1331 significatur P] designatur S
 1332 in P] ex S
 1333 designatione scripsi] designatione P designationis S
 1334 essentie P] consequentie S
 1335 tyranno scripsi] tinanno P tiranno S
 1336 est liberata P] liberata est S
 1337 fit P] est S
 1338 cum P] a S
 1339 significantibus S] significantibus P
 1340 lapsus P] fessus S
 1341 et supplevi cum S
 1342 quinta fit ex nominibus comparativis ut Scipio fortior Hannibale et hec fit ex vi comparationis
 scripsi] quinta fit ex nominibus comparativis ut Cipio fortior Hanilabe et hec fit ex vi comparationis P
 quinta ex vi comparativi ut fortior Anibale S
 1343 absolute supplevi cum S
 1344 designatione S] desingnitione P
 1345 ponuntur in designatione consequentie P] in designatione consequentie ponuntur S
 1346 quia S] quando P
 1347 fit nisi perfecti P] est imperfecti S
 1348 equivalent P] equipollent S
 1349 iterum supplevi cum S
 1350 absolute positi supplevi cum S
 1351 nec oratio P] om. in lac. S
 1352 ordinationem habent P] habent ordinationem S
 1353 ad consequens P] om. S
 1354 nota S] non P
 1355 absolute P] om. S

-
- 1356 positi in designatione consequentie *P*] in designatione consequentie positi *S*
 1357 et *scripsi*] ut *P* nec *S*
 1358 absolute *P*] absoluti *S* ad rationem in contrarium dicendum *exp. P*
 1359 tamen *S*] quod *P*
 1360 construuntur *S*] construantur *P*
 1361 hoc *supplevi cum S*
 1362 absolute *P*] absoluti *S*
 1363 construuntur ad invicem *P*] ad invicem construuntur *S*
 1364 tamen *S*] cum *P*
 1365 unum *supplevi cum S*
 1366 ablativum *P*] ablativi *S*
 1367 tamen *S*] cum *P*
 1368 illa *P*] *om. S*
 1369 respectu *P*] ita *S*
 1370 propter *bis P*
 1371 propter hoc *P*] ideo *S*
 1372 absolute *P*] absoluti *S*
 1373 propter hoc *P*] ideo *S*
 1374 equivalent *P*] equipollent *S*
 1375 perfecte orationi *P*] orationi perfecte *S*
 1376 et propter hoc *P*] quare *S*
 1377 intellectum complexum *P*] compositum intellectum *S*
 1378 et *supplevi cum S*
 1379 et *P*] *om. S*
 1380 propter hoc *P*] ideo *S*
 1381 equivalet *P*] equipollet *S*
 1382 ut *P*] sicut *S*
 1383 dicto id est *P*] *om. in lac. S*
 1384 dicta dictione *scripsi*] dicta dictione vel facta *S* dictione facta *P*
 1385 propter hoc *P*] ideo *S*
 1386 est *P*] *om. S*
 1387 ablativis *supplevi cum S*
 1388 equipollent *S*] equivalet *P*
 1389 hoc *S*] hic *P*
 1390 autem *supplevi cum S*
 1391 est *P*] esset *S*
 1392 illorum *P*] istorum *S*
 1393 a *exp. P*
 1394 cadit *P*] cedit *S*
 1395 appositi *P*] significati *S*
 1396 propter hoc *P*] ideo *S* non *exp. P*
 1397 illorum *P*] istorum *S*
 1398 esse *scripsi*] esset *PS*
 1399 ablativus *P*] *om. S*
 1400 participii vel *supplevi cum S*
 1401 vero *P*] autem *S* cum *exp. P*
 1402 consequentia *supplevi cum S*
 1403 si autem sit *S*] set *P*
 1404 aut ergo consequentia *P*] tunc aut *S*
 1405 aut *P*] vel *S*

- 1406 exponitur *supplevi cum S*
 1407 tunc exponitur per si huiusmodi ablativus *P*] tunc per si *S*
 1408 propter quid *P*] quare *S*
 1409 determinant constructionem infinitivi prius *P*] plus determinant constructionem infinitivi *S*
 1410 et plus *supplevi cum S*
 1411 deberent *P*] debeant *S*
 1412 indicativi modi quoniam est perfectior est quam infinitivus qui habet tempora coniuncta inde quod
 indicativus ponit rem in esse non sic autem infinitivus *P*] aliorum modorum et maxime infinitivi
 quoniam perfectior est infinitivo *S*
 1413 item *S*] infinitum item *P*
 1414 determinari *scripsi*] determinario *P* determinare *S*
 1415 constructio *P*] constructionem *S*
 1416 modi *P*] *om. S*
 1417 in capitulo *P*] *om. S*
 1418 prius *P*] plus *S*
 1419 modo *P*] *om. S*
 1420 ergo similiter hic *P*] *om. S*
 1421 quoniam *P*] quia *S*
 1422 modus infinitivus *P*] infinitivus modus *S*
 1423 generalior est *P*] est generalior *S*
 1424 omnibus aliis modis *P*] aliis *S*
 1425 quoniam *P*] quia *S*
 1426 pro aliis accipitur *S*] per illum exponuntur *P*
 1427 dico *P*] dicitur *S*
 1428 lego *S*] indico *P* On trouve une lacune de 5-6 lettres dans *S*, sans qu'il ne manque un
 mot
 1429 prius *P*] plus *S*
 1430 est determinanda *P*] debet determinare *S*
 1431 constructio *P*] constructionem *S*
 1432 modorum *P*] modorum quod concedendum est *S*
 1433 Priscianum *sP*] Priscianum *pP* Priscianus *S*
 1434 habet constructionem *P*] constructionem habet *S*
 1435 ut *supplevi cum S*
 1436 sic *P*] *om. S*
 1437 quod *P*] et hoc similiter *S*
 1438 modus indicativus *P*] indicativus modus *S*
 1439 perfectior *P*] imperfectior *S*
 1440 ostendunt *scripsi*] ostenduntur *P* ostendit *S*
 1441 rationes *P*] ratio *S*
 1442 modus *P*] *om. S*
 1443 aliis *supplevi cum S*
 1444 propter hoc *P*] ideo *S*
 1445 determinatur prius eius constructio *P*] prius determinatur eius constructiones *S*
 1446 postea *scripsi*] propterea? *P* consequenter *S*
 1447 sunt *P*] sint *S*
 1448 propter quid *P*] quare *S*
 1449 construat *P*] construitur *S*
 1450 construat infinitivus cum verbis prohereticis magis *P*] magis construitur infinitivus cum verbis
 prohereticis *S*
 1451 verbis *P*] *om. S*

-
- 1452 queritur *P*] quare *S*
 1453 indicativi modi *P*] indicativo *S*
 1454 ex *P*] a *S*
 1455 principia *S*] principium *P*
 1456 numerus persona *P*] numerus et persona *S*
 1457 ex *P*] a *S*
 1458 item *P*] *om. S*
 1459 ex *P*] a *S*
 1460 appositi scilicet *supplevi cum S*
 1461 modi *S*] modo *P*
 1462 idem *P*] *om. in lac. S*
 1463 Ce paragraphe et le suivant sont inversés dans *S*.
 1464 propter quid *P*] quare *S*
 1465 verbum habet hanc constructionem *S*] hanc constructionem habet verbum *P*
 1466 *s exp. P*
 1467 construitur *P*] construat *S*
 1468 propter quid *P*] quare *S*
 1469 nomen non construitur ad modum verbi *P*] non est econtrario *S*
 1470 ut *P*] dicendo *S*
 1471 queritur *P*] quare *S*
 1472 fit figura *P*] figura sit *S*
 1473 hic *P*] hec *S*
 1474 quare *S*] quia *P*
 1475 quinque sunt constructiones infinitivi *S*] constructiones infinitivi sunt *P*
 1476 cum verbis *P*] *om. S*
 1477 et est prima constructio *supplevi cum S*
 1478 constructio *supplevi cum S*
 1479 per *supplevi cum S*
 1480 pulcherimam *P*] pulcher? *S*
 1481 constructio *P*] *om. S*
 1482 preceptivis *P*] *om. in lac. S*
 1483 ut *P*] dicendo *S*
 1484 iubeo *P*] impero *S*
 1485 vel te *supplevi cum S*
 1486 currere *S*] curere *P*
 1487 indico tibi vel te legere *S*] impero <?> proficisci vel te *P*
 1488 eius constructio *P*] *om. S*
 1489 quocumque *P*] quolibet *S*
 1490 verbi *P*] *om. S*
 1491 vel voluntatem vel desiderium significant *P*] significant voluntatem vel desiderium *S*
 1492 voluntas *S*] voluptas *P*
 1493 dicit unionem delectabilis cum dilectante *P*] <*lacuna*> dictionis cum dictione *S*
 1494 hec *P*] huiusmodi *S*
 1495 per infinitivum modum *P*] per ipsum modum infinitivi *S*
 1496 et propter hoc *P*] ideo *S*
 1497 infinita verba cum prohereticis *P*] proheretica verba cum verbis infinitivis *S*
 1498 modus *P*] *om. S*
 1499 constructione *P*] oratione *S*
 1500 tamen est nomen *P*] nomen vero *S*
 1501 et ideo *supplevi cum S*

- 1502 ordinatione *P*] oratione *S*
1503 sic ergo etsi non habeat casum secundum rem habet tamen casum secundum quid quia in quantum
ponitur in tali ordinatione habet modum nominis *P*] *om. per hom. S*
1504 potest poni pars *P*] pars potest poni *S*
1505 dupliciter aut pro parte *P*] *om. S*
1506 si *P*] cum *S*
1507 dicatur *P*] dicitur *S*
1508 li *S*] si *P*
1509 hoc adverbium *P*] li *S*
1510 potest poni *P*] *om. S*
1511 modo *supplevi cum S*
1512 quod *P*] *om. S*
1513 propter hoc *P*] ideo *S*
1514 verbum infinitivi modi potest supponere *P*] potest supponere verbum infinitivum *S*
1515 naturam *P*] modum *S*
1516 posterius est verbum quam nomen *P*] verbum posterius est nomine *S*
1517 propter hoc *P*] ideo *S*
1518 potuit verbum induere *P*] verbum induit *S*
1519 modus infinitivus *P*] verbum infinitivum *S*
1520 sue *P*] modi *S*
1521 propter hoc *P*] ideo *S*
1522 non sic autem in aliis *P*] *om. S*
1523 construitur infinitivus *P*] infinitivus construitur *S*
1524 et *P*] vel *S*
1525 ad avendum et *P*] *om. S*
1526 bellare denotatur inherere subiecto hec proprietas que est fortitudo per hunc actum particularem qui
est bellare *scripsi cum S*] bellare denominative inherere subiecto hec proprietas que est fortitudo per
hunc actum particularem qui est bellare *S om. P*
1527 vel *P*] *om. S*
1528 illi *P*] ipsi *S*
1529 sic *S*] similiter *P*
1530 huiusmodi *P*] *om. S*
1531 quoniam illa *P*] illa quia *S*
1532 inherere *P*] attribui inherere *S*
1533 quid *P*] quam *S*
1534 autem *P*] enim *S*
1535 hunc *P*] huc *S*
1536 propter hoc *P*] ideo *S*
1537 proprietas attribui *P*] attribui proprietas *S d exp. P*
1538 ex *P*] a *S*
1539 cum substantia *P*] *om. S*
1540 ex *P*] a *S*
1541 ex *P*] a *S*
1542 ratione modi ut per naturam modi finiti *P*] per naturam modi infinitivi *S*
1543 vero *P*] *om. S*
1544 casu *P*] *om. S*
1545 vero *supplevi cum S*
1546 significationis *scripsi*] significationis *P significati S*
1547 ex *P*] a *S*
1548 ut *P*] non *S*

-
- 1549 verba *supplevi cum S*
 1550 casu *P]* om. *S* activo *exp. P*
 1551 ex *P]* a *S*
 1552 construuntur *supplevi cum S*
 1553 communia *P]* om. *S*
 1554 construuntur cum utroque casu *P]* cum utroque casu construuntur *S*
 1555 servant *P]* om. in lac. *S*
 1556 quam retinent neutra *P]* qua retinent *S*
 1557 cum obliquo *P]* in obliquum *S*
 1558 alia *S]* alio *P*
 1559 ex se non faciunt *P]* non faciunt ex se *S*
 1560 passivum *P]* passiva *S*
 1561 propter hoc *P]* ideo *S*
 1562 et tamen transeunt in obliquum *supplevi cum S*
 1563 et *S]* ut *P*
 1564 propter *P]* ideo *S*
 1565 d *exp. P*
 1566 relinquuntur *P]* relinquatur *S*
 1567 partes gramaticae *P]* gramaticae partes *S*
 1568 orthographia etymologia diasynthetica *S]* orthographia est illa diasynthetica etymologia *P*
 1569 actor *supplevi cum S*
 1570 rectam rationem scripturarum sive *supplevi cum S*
 1571 literarum *P]* linearum *S*
 1572 traditur *P]* om. in lac. *S*
 1573 ab *S]* in *P*
 1574 in qua *P]* om. *S*
 1575 etc *supplevi cum S*
 1576 ubi *P]* in qua *S*
 1577 ut ubi *P]* om. *S*
 1578 in *S]* de *P*
 1579 primo *P]* om. *S*
 1580 deinde de *P]* om. *S*
 1581 scilicet *supplevi cum S*
 1582 in *supplevi cum S*
 1583 autem an *exp. P*
 1584 in sua *scripsi]* in se *P* propter se *S*
 1585 secunda *P]* secundum *S*
 1586 vero parte *P]* om. *S*
 1587 accidunt igitur *P]* accidit genus *S*
 1588 vero *P]* om. *S*
 1589 substantiali *P]* essentiali *S*
 1590 est *P]* om. *S*
 1591 vel mos *supplevi cum S*
 1592 sermo *supplevi cum S*
 1593 animo *P]* menti *S*
 1594 et *P]* sive animo *S*
 1595 agit ibi *P]* ibi agit *S*
 1596 orationis *supplevi cum S*
 1597 ista *P]* illa *S*
 1598 partes *supplevi cum S*

-
- 1599 quarum *S*] quacum *P*
1600 actor *supplevi cum S*
1601 illam *supplevi cum S*
1602 enumerans prius opiniones *P*] enumeratis prius compositionibus *S*
1603 sunt due secundum dialecticos *S*] secundum dialecticas sunt due *P*
1604 etc *P*] *om. S*
1605 numerum *S*] de numero *P*
1606 earum accidentium *P*] accidentium earum *S*
1607 primo manifestat *S*] manifestata primo *P*
1608 partes *sPS*] partes *pP*
1609 constructionem *P*] orationem *S*
1610 sillabis *P*] literis sillabis *S*
1611 parte *supplevi cum S*
1612 primum *P*] primo *S*
1613 quantum *P*] quia *S*
1614 rationes *P*] questiones *S* u *exp. P*
1615 sequentia *P*] dicenda *S*
1616 ipsa *supplevi cum S*
1617 articulus *P*] articulum *S*
1618 interrogativa *S*] interrogativo *P*
1619 concesserunt *P*] sesserunt *S*
1620 orationis *P*] *om. S*
1621 pars secunda *P*] secunda pars *S*
1622 Priscianus *supplevi cum S*
1623 omnium *supplevi cum S*
1624 secundo *S*] secundum *P*
1625 superiore *scripsi*] superiori *PS*
1626 Priscianus *supplevi cum S*
1627 libro *P*] partis? *S*
1628 primo *P*] *om. S*
1629 huius *supplevi cum S*
1630 scilicet qui *supplevi cum S*
1631 que loco articulorum etc *P*] *om. S*
1632 quid *P*] qui *S*
1633 in quantum *P*] prout? *S*
1634 in quantum *P*] prout? *S*
1635 articuli *S*] articulus *P*
1636 articulum *supplevi cum S*
1637 proprietate *P*] proprietatibus *S*
1638 constructione *P*] constructionibus *S*
1639 sic et pronomina *supplevi cum S*
1640 Priscianus *supplevi cum S*
1641 constructione *S*] questione *P*
1642 vero parte *P*] *om. S*
1643 ponatur *P*] preponatur *S*
1644 coniunctio verbo casuali etc *P*] *om. S*
1645 quoniam *P*] quia *S*
1646 secundo *P*] in secunda *S*
1647 etc *P*] *om. S*
1648 quoniam *P*] quia *S*

-
- 1649 secundo *P]* in secunda *S*
 1650 ibi *P]* ut ibi *S*
 1651 etc *P]* *om. S*
 1652 illa *supplevi cum S*
 1653 in quarum *supplevi cum S*
 1654 manifestat *S]* manifestata *P*
 1655 parte *P]* *om. S*
 1656 etc *P]* observationes *S*
 1657 pars *S]* pro *P*
 1658 quidam dubitaverunt etc *P]* *om. S*
 1659 incidens *S]* incedens *P*
 1660 Priscianus *supplevi cum S*
 1661 arbitratur *P]* arbitrabatur *S*
 1662 incidens est in qua reprobatur Priscianus opinionem Tryphonis qui arbitratur hoc pronomen tu solum esse vocativus casus *P]* in qua reprobatur Priscianus opinionem Tryphonis qui arbitrabatur hoc pronomen tu solum esse vocativus casus incidens est *S*
 1663 vero *supplevi cum S*
 1664 actor *supplevi cum S*
 1665 et vocativi *supplevi cum S*
 1666 actor *supplevi cum S*
 1667 constructionem eorum cum obliquis et hec in duas quia primo ponit *P]* *om. S*
 1668 proceditur *P]* exemplo *S*
 1669 etc *P]* *om. S*
 1670 determinat *P]* manifestat *S*
 1671 actor *supplevi cum S*
 1672 ipsius *supplevi cum S*
 1673 de constructione *P]* *om. S*
 1674 etc *P]* *om. S*
 1675 et ibi *supplevi cum S*
 1676 quoque *P]* *om. S*
 1677 actor *supplevi cum S*
 1678 constructiones *P]* constructionem *S*
 1679 determinat *P]* agit *S*
 1680 actor *supplevi cum S*
 1681 ipsius *supplevi cum S*
 1682 quarum *P]* *om. S*
 1683 verbi *P]* *om. S*
 1684 fit *P]* est *S*
 1685 est *supplevi cum S*
 1686 manifestat *P]* *om. S*
 1687 ipsius *supplevi cum S*
 1688 ex parte post que fit *P]* que est ex parte post et hoc *S*
 1689 etc *P]* *om. S*
 1690 incidenter *P]* quedam *S*
 1691 secundo *P]* secunda *S*
 1692 etc *P]* *om. S*
 1693 tertio *scripsi]* tertia *S* *om. P*
 1694 quarto *scripsi]* quarta *S* *om. P*
 1695 indicativi in tertio imperativus etc agit de constructione imperativi in quarto optativus autem etc agit de constructione *S]* *om. per hom. P*

-
- ¹⁶⁹⁶ quinto *P*] quinta *S*
¹⁶⁹⁷ ex parte nostra *S*] numeri *P*
¹⁶⁹⁸ prosodia *P*] *om.* *S*
¹⁶⁹⁹ et *P*] in *S*

ANNEXE B

LA DIVISION DU TEXTE (*DIVISIO TEXTUS*)
DU CHAPITRE XVI

La division complète des livres obligatoires à la faculté des arts, avec leur explication par définitions, faisait partie intégrante de l'enseignement universitaire à l'époque qui nous concerne. Tout en respectant un cadre général presque canonique, la *divisio textus* semble dépendre largement du libre-arbitre de chaque maître. En raccordant l'exégèse à l'épistémologie, elle correspond dans l'esprit de ce dernier à la forme, l'ordre et la structure du texte et appartient au domaine de la cause formelle de la science qu'il aborde.

La cause formelle de cette doctrine est la forme du traitement et la forme du traité. La forme du traitement est la manière de procéder, laquelle est quadruple : la définition, la division, la preuve et la réfutation, et l'énoncé d'exemples. La forme du traité est la forme de la chose transmise, laquelle consiste en la séparation des livres, des chapitres et en leur ordre (PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notes sur le Priscien mineur*)¹.

Le texte est ainsi découpé méthodiquement, son plan et ses articulations principales sont exprimés. Cette description des propriétés structurelles d'un ouvrage en assure du même coup l'unité.

¹ PSEUDO-JOURDAIN DE SAXE, *Notulae super Priscianum minorem*, éd. SIRRIDGE, p. 2 : « Causa formalis huius doctrinae est forma tractandi et forma tractatus. Forma tractandi et modus agendi, qui est quadrupliciter : definitivus, divisivus, probativus et improbativus et exemplorum positivus. Forma tractatus est forma rei traditae, quae consistit in separatione librorum et capitulorum et ordine eorumdem ».

La division des *Institutiones grammaticales* de Priscien selon le Pseudo-Grosseteste (chap. XVI, § 239-243)

PRISCIEN MAJEUR			
1^{ÈRE} PARTIE DE LA GRAMMAIRE : ORTHOGRAPHE (<i>Institutiones grammaticales</i> I, 1, § 1, éd. Hertz, <i>GL</i> II, p. 5, l. 1- II, 2, § 13, <i>GL</i> II, p. 53, l. 6)			
	SUJET DANS LES <i>COMMUNIA</i>	INTITULÉ LEMMATIQUE²	RÉFÉRENCE <i>INSTITUTIONES GRAMMATICALES</i>
Partie 1	De litera	« PHILOSOPHI DIFFINIUNT VOCEM, ETC. »	I, 1, § 1, éd. Hertz, <i>GL</i> II, p. 5, l. 1.
Sous-partie 1.1	De litera in sua diffinitione	« PHILOSOPHI DIFFINIUNT VOCEM, ETC. »	I, 1, § 1, <i>GL</i> II, p. 5, l. 1.
Sous-partie 1.2	De eius accidentibus	« ACCIDUNT IGITUR LITERE, ETC. »	I, 2, § 6, <i>GL</i> II, p. 7, l. 26.
Sous-partie 1.3	De potestate substantiali et accidentali litere	« POTESTAS AUTEM EST, ETC. »	I, 3, § 8, <i>GL</i> II, p. 9, l. 2.
Sous-partie 1.3.1	De potestate substantiali	« POTESTAS AUTEM EST, ETC. »	I, 3, § 8, <i>GL</i> II, p. 9, l. 2.
Sous-partie 1.3.2	De potestate accidentali	« VOCALES APUD LATINOS, ETC. »	I, 3, § 10, <i>GL</i> II, p. 9, l. 30.
Partie 2	De sillaba	« SILLABA AUTEM, ETC. »	II, I, § 1, <i>GL</i> II, p. 44, l. 1.
2^È PARTIE DE LA GRAMMAIRE : ÉTYMOLOGIE (<i>Institutiones grammaticales</i> II, 3, § 14, <i>GL</i> II, p. 53, l. 8-XVI, 3, § 16, <i>GL</i> III, p. 105, l. 14)			
	SUJET	INTITULÉ LEMMATIQUE	RÉFÉRENCE <i>INSTITUTIONES GRAMMATICALES</i>
Partie 1	De diffinitione dictionis	« DICTIO EST MINIMA PARS ORATIONIS, ETC. ».	II, 3, § 14, <i>GL</i> II, p. 53, l. 8-9
Partie 2	De divisione dictionis in septem partes orationis	« PARTES ORATIONIS SECUNDUM DIALETICOS SUNT DUE, ETC. »	II, 4, § 15, <i>GL</i> II, p. 54, l. 5.
Partie 3 ³	De significato et accidentibus partium orationis	« NOMEN EST PARS ORATIONIS, ETC. »	II, 5, § 22, <i>GL</i> II, p. 56, l. 22.
PRISCIEN MINEUR			
3^È PARTIE DE LA GRAMMAIRE : DIASYNTHÉTIQUE (<i>Institutiones grammaticales</i> XVII, 1,			

² Nous appelons « intitulé lemmatique » l'extrait de texte introductif qui sert d'introduction à une partie ou sous-partie donnée.

³ Cette portion est de loin la plus imposante. Les *CG* s'étendent du folio 183rb au folio 205vb et cette partie va du folio 187rb au folio 198ra.

§ 1, GL III, p. 107- XVIII			
	SUJET	INTITULÉ LEMMATIQUE	RÉFÉRENCE INSTITUTIONS GRAMMATICALES
Proème		« QUONIAM IN ANTE EXPOSITIS LIBRIS, ETC. » (déduit)	XVII, 1, § 1, <i>GL III</i> , p. 107, l. 23.
Partie 1	Rationes per quas dictiones sive partes orationis a parte coniuncte faciunt constructionem	« IN SUPRA DICTIS IGITUR, ETC. » (déduit)	XVII, 1, § 2, <i>GL III</i> , p. 108, l. 5.
Partie 2	De ordinatione dictionum	« ILLUD ETIAM PRIMUM QUERENDUM EST, ETC. »	XVII, 3, § 22, <i>GL III</i> , p. 121, l. 16.
Sous-partie 2.1	Dissolutio rationum quarum solutio valet ad sequentia	« ILLUD ETIAM PRIMUM QUERENDUM EST, ETC. »	XVII, 3, § 22, <i>GL III</i> , p. 121, l. 16.
Sous-partie 2.2	De ordinatione dictionum	« ARTICULUS SECUNDAM NOTITIAM, ETC. »	XVII, 4, § 27, <i>GL III</i> , p. 124, l. 14.
Sous-partie 2.2.1 (LIBER PRIMUS)	Liber de constructione dictionum articularium, tam nominum quam pronominum	« ARTICULUS SECUNDAM NOTITIAM, ETC. »	XVII, 4, § 27, <i>GL III</i> , p. 124, l. 14.
Sous-partie 2.2.1.1	De constructione nominis articularis	« ARTICULUS SECUNDAM NOTITIAM, ETC. »	XVII, 4, § 27, <i>GL III</i> , p. 124, l. 14.
Sous-partie 2.2.1.2	Due questiones, scilicet quare interrogativa dictionum concesserunt in duas partes orationis (nomen et adverbium) et quare non in unum nomen et in unum adverbium	« HUIC NOMINI, ID EST "QUIS", ETC. » (déduit)	XVII, 5, § 33, <i>GL III</i> , p. 129, l. 5.
Sous-partie 2.2.1.3	De constructione pronominis articularis « idem » et de constructione omnium pronominum, tam	« QUONIAM DE HIIS QUE LOCO ARTICULORUM, ETC. »	XVII, 8, § 52, <i>GL III</i> , p. 139, l. 20.

	demonstrativorum quam relativorum		
Sous-partie 2.2.1.3.1	De proprietate pronominum	« QUONIAM DE HIIS QUE LOCO ARTICULORUM, ETC. »	XVII, 8, § 52, <i>GL III</i> , p. 139, l. 20.
Sous-partie 2.2.1.3.2	De constructione pronominum	« QUEMADMODUM NOMINA, ETC. »	XVII, 10, § 66, <i>GL III</i> , p. 147, l. 12.
Sous-partie 2.2.1.3.2.1	De constructione pronominum primitivorum cum partibus declinabilibus	« QUEMADMODUM NOMINA, ETC. »	XVII, 10, § 66, <i>GL III</i> , p. 147, l. 12.
Sous-partie 2.2.1.3.2.1.1	De constructione pronominum primitivorum cum verbis personalibus	« QUEMADMODUM NOMINA, ETC. »	XVII, 10, § 66, <i>GL III</i> , p. 147, l. 12.
Sous-partie 2.2.1.3.2.1.1.1	De constructione pronominum primitivorum cum verbis personalibus ex parte ante	« QUEMADMODUM NOMINA, ETC. »	XVII, 10, § 66, <i>GL III</i> , p. 147, l. 12.
Sous-partie 2.2.1.3.2.1.1.2	De constructione pronominum primitivorum cum verbis personalibus ex parte post	« DEINDE DICENDUM EST DE CONSTRUCTIONE PRONOMINUM AD VERBA, ETC. »	XVII, 14, § 83, <i>GL III</i> , p. 154, l. 21.
Sous-partie 2.2.1.3.2.1.2	De constructione pronominum primitivorum cum verbis impersonalibus	« IMPERSONALIA QUOQUE VERBA, ETC. »	XVII, 15, § 90, <i>GL III</i> , p. 158, l. 4.
Sous-partie 2.2.1.3.2.2	De constructione pronominum primitivorum cum partibus indeclinabilibus (De possessivis)	« ET SCIENDUM QUOD SI PONATUR CONIUNCTIO VERBO CASUALI, ETC. »	XVII, 15, § 95, <i>GL III</i> , p. 160, l. 16.
Sous-partie 2.2.1.3.2.2.1	De constructione possessorum et eorum natura	« ET SCIENDUM QUOD SI PREPONATUR CONIUNCTIO VERBO CASUALI, ETC. »	XVII, 15, § 95, <i>GL III</i> , p. 160, l. 16.
Sous-partie 2.2.1.3.2.2.2	De figurativis orationibus	« PRONOMINA QUASDAM HABENT, ETC. »	XVII, 20, § 144, <i>GL III</i> , p. 179, l. 22.
Sous-partie 2.2.1.3.2.2.3	Pars in qua Priscianus reprobat	« DE TU QUOQUE QUIDAM	XVII, 26, § 190, <i>GL III</i> , p. 202, l. 8.

	opinionem Tryphonis de hoc pronomine « tu »	DUBITAVERT, ETC. »	
Sous-partie 2.2.2 (LIBER SECUNDUS)	Liber de constructione nominis et verbi	« IN SUPERIORE LIBRO, ETC. »	XVIII, 1, § 1, <i>GL III</i> , p. 210, l. 2.
Sous-partie 2.2.2.1	De constructione nominis	« IN SUPERIORE LIBRO, ETC. »	XVIII, 1, § 1, <i>GL III</i> , p. 210, l. 2.
Sous-partie 2.2.2.1.1	De constructione nominativi cum verbis	« IN SUPERIORE LIBRO, ETC. »	XVIII, 1, § 1, <i>GL III</i> , p. 210, l. 2.
Sous-partie 2.2.2.1.2	De constructione nominativi cum obliquis	« NOMINIBUS AUTEM EXIGENTIBUS OBLIQUOS, ETC. » (déduit)	XVIII, 1, § 5, <i>GL III</i> , p. 212, l. 1.
Sous-partie 2.2.2.1.2.1	De regulis generalibus de constructione obliquorum	« NOMINIBUS AUTEM EXIGENTIBUS OBLIQUOS, ETC. » (déduit)	XVIII, 1, § 5, <i>GL III</i> , p. 212, l. 1.
Sous-partie 2.2.2.1.2.2	De constructione nominativi cum obliquis	« NOMINATIVUS IGITUR CASUS, ETC. »	XVIII, 1, § 9, <i>GL III</i> , p. 213, l. 3.
Sous-partie 2.2.2.1.2.2.1	De constructionibus genitivi	« NOMINATIVUS IGITUR CASUS, ETC. »	XVIII, 1, § 9, <i>GL III</i> , p. 213, l. 3.
Sous-partie 2.2.2.1.2.2.2	De constructione dativi	« MAXIME AUTEM QUANDO, ETC. »	XVIII, 2, § 23, <i>GL III</i> , p. 218, l. 22.
Sous-partie 2.2.2.1.2.2.3	De constructione accusativi	« ACCUSATIVO QUOQUE, ETC. »	XVIII, 2, § 27, <i>GL III</i> , p. 220, l. 11.
Sous-partie 2.2.2.1.2.2.4	De constructione ablativi	« ABLATIVUS, ETC. »	XVIII, 2, § 28, <i>GL III</i> , p. 221, l. 6.
Sous-partie 2.2.2.2	De constructione verbi	« AB INFINITIVO ETC. »	XVIII, 4, § 40, <i>GL III</i> , p. 224, l. 23.
Sous-partie 2.2.2.2.1	De constructione verbi que fit ratione modi et hoc ex parte ante	« AB INFINITIVO ETC. »	XVIII, 4, § 40, <i>GL III</i> , p. 224, l. 23.
Sous-partie 2.2.2.2.1.1	De constructione infinitivi et, incidenter, de constructione impersonalium et gerundiorum	« AB INFINITIVO ETC. »	XVIII, 4, § 40, <i>GL III</i> , p. 224, l. 23.
Sous-partie 2.2.2.2.1.2	De constructione optativi	« INDICATIVUS, QUIA ESSENTIAM, ETC. »	XVIII, 7, § 68, <i>GL III</i> , p. 235, l. 16.
Sous-partie 2.2.2.2.1.3	De constructione subiunctivi	« SUBIUNCTIVUS, ETC. »	XVIII, 10, § 79, <i>GL III</i> , p. 241, l. 4.
Sous-partie 2.2.2.2.2	De constructione verbi cum subiecto	« QUONIAM IGITUR DE CONSTRUCTIONE	XVIII, 15, § 127, <i>GL III</i> , p. 267, l. 8.

	que fit per naturam generis et hoc ex parte post	MODORUM, ETC. »	
--	--	-----------------	--

ANNEXE C

LES CONSTRUCTIONS DU DATIF ET DE L'ABLATIF

LES TROIS CONSTRUCTIONS DU DATIF (§ 175)	
Constructions	Exemples
I. La « <i>constructio cum nominibus significantibus aliquid commodi vel incommodi</i> » : La construction avec des noms qui signifient quelque chose d'avantageux ou de nuisible.	« <i>Urbi pater est, id est ad utilitatem Urbis</i> <= [Caton] est père pour Rome, c'est-à-dire dans l'intérêt de Rome> ».
II. La « <i>constructio cum nominibus desinentibus in '-lis' vel in '-dus'</i> » : La construction avec des noms qui se terminent en « <i>-lis</i> » ou en « <i>-dus</i> », c'est-à-dire avec des noms qui signifient une aptitude (§ 178).	« <i>Amandus vel amabilis illi</i> <= Devoir aimer ou être aimable envers quelqu'un> ».
III. La « <i>constructio ex vi relationis equiparantiae vel superpositionis vel suppositionis</i> » : La construction de relation de similitude, de superposition ou de supposition.	« <i>Similis est pater filio et filius patri</i> <= Le père est semblable au fils et le fils au père ».

LES CINQ CONSTRUCTIONS DE L'ABLATIF (§ 207)	
Constructions	Exemples
I. La « <i>constructio ex vi cause instrumentalis</i> » : L'ablatif signifie une cause instrumentale.	« <i>Acutus oculis</i> <= vif des yeux> » et « <i>Validus viribus</i> <= vigoureux de forces ».
II. La « <i>constructio ex vi causa formalis</i> » : L'ablatif signifie une cause formelle.	« <i>Magna virtute vir</i> <= Un homme de grande vertu> ».
III. La « <i>constructio in designatione essentiae</i> » : L'ablatif signifie la désignation d'une essence.	« <i>Augusto imperatore, res publica a tyranno est liberata</i> <= Auguste devenu empereur, la république fut libérée d'un tyran> ».
IV. La « <i>constructio ex vi cause efficientis</i> » : L'ablatif signifie une cause efficiente, comme dans les noms qui signifient la passion.	« <i>Lapsus labore</i> <= Tombé de fatigue> » et « <i>Cassus lumine</i> <= Privé de lumière> ».
V. La « <i>constructio ex nominibus comparativis</i> » : La construction avec le comparatif.	« <i>Scipio fortior Hannibale</i> <= Scipion est plus fort qu'Hannibal ».

BIBLIOGRAPHIE

I. Éditions : Antiquité

ARISTOTE, *Aristotelis Opera ex recensione Immanuelis Bekkeri edidit Academia Regia Borussica*, Berlin, Reimer, 1831 (editio altera quam curavit O. GIGON, Berlin, de Gruyter, 1960), t. I-II.

DONAT, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical – Étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle) et édition critique*, édition L. HOLTZ, Paris, Centre national de la recherche scientifique, p. 571-674 pour l'édition critique (Documents, études et répertoires ; Institut de recherche et d'histoire des textes), 1981.

ISIDORE DE SÉVILLE, *Isidori Hispalensis Episcopi Etymologiarum siue originum libri XX*, t. 1, Livres I-X, édition W.M. LINDSAY Oxford ; New York, E Typographeo Clarendoniano ; Oxford University Press (Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis), 1911.

PRISCIEN, *Prisciani grammatici Caesariensis Institutionum grammaticarum Libri XVIII*, édition M. HERTZ, Leipzig, 1855-1859, dans *Grammatici Latini* (reproduction anastatique Hildesheim, 1961), t. II-III.

PRISCIEN (Pseudo), *De accentibus*, éd. et trad. italienne Cl. GIAMMONA, Hildesheim, Weidmann (Collectanea Grammatica Latina, 12), 2012.

II. Traductions : Antiquité

APOLLONIUS DYSCOLE, *La syntaxe (De la construction)*, introduction, édition et traduction par J. LALLOT, Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Histoire des doctrines de l'Antiquité classique, 19), 1997.

ARISTOTE, *Catégories : Organon I*, traduction nouvelle et notes par J. TRICOT, Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Bibliothèque des textes philosophiques), 1936.

–, *De l'âme*, traduction nouvelle et notes par J. TRICOT, Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Bibliothèque des textes philosophiques), 1959.

–, *De l'interprétation : Organon II*, nouvelle traduction et notes par J. TRICOT, Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Bibliothèque des textes philosophiques), 1936.

–, *Métaphysique*, introduction, traduction, notes, bibliographie et index par M.P. DUMINIL et A. JAULIN, Paris, Flammarion (« GF », 1347), 2008.

–, *Physique*, traduction, présentation, notes, bibliographie et index par P. PELLEGRIN, Paris, Flammarion (« GF », 887), 2000.

–, *Premiers analytiques : Organon III*, traduction nouvelle et notes par J. TRICOT, Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Bibliothèque des textes philosophiques), 1971.

–, *Seconds analytiques*, introduction, traduction, notes, bibliographie et index par P. PELLEGRIN, Paris, Flammarion (« GF », 1186), 2005.

–, *Topiques : Organon V*, traduction nouvelle et notes par J. TRICOT, Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Bibliothèque des textes philosophiques), 1965.

PRISCIEEN, *Grammaire, Livre XVII-Syntaxe, 1*, texte latin, traduction introduite et annotée par le Groupe *Ars grammatica* animé par Marc BARATIN, Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Histoire des doctrines de l'Antiquité classique, XLI), 2010.

III. Éditions et manuscrits : Moyen Âge

ADÉNULE D'ANAGNI, « Prologue "*Triplex est principium*" » : Édition partielle dans C. LAFLEUR avec la collaboration de J. CARRIER, « Le prologue "*Triplex est principium*" du commentaire d'Adénulfe d'Anagni sur les *Topiques* d'Aristote (extrait) », dans C. LAFLEUR et J. CARRIER (éds.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle. Autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109. Actes du colloque international édités, avec un complément d'études et de textes, par C. LAFLEUR avec la collaboration de J. CARRIER, assistés par L. GILBERT et D. PICHÉ pour la constitution des index et de la bibliographie*, Turnhout, Brepols (Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales, 5), 1997, p. 421-446.

ALBERT LE GRAND, « *De anima* » : S.C.A. BORGNET, *Opera omnia*, vol. V, Paris, Louis Vivès, 1890, p. 117-443.

–, « *Summa de creaturis* » : S.C.A. BORGNET (éd.), *Opera omnia*, vol. XXXIV-XXXV, Paris, Louis Vivès, 1895-1896.

ALBERT LE GRAND (Pseudo), « *Quaestiones de modis significandi* » : L.G. KELLY, *Quaestiones Alberti de modis significandi, A Critical Edition, Translation and Commentary*, Amsterdam, John Benjamins, 1977.

ANONYME, « *Communia "Feminae"* » : S. EBBESEN, « *Communia "Visitatio" et Communia "Feminae"* », *Cahiers de l'Institut du Moyen Âge Grec et Latin*, 73 (2002), p. 226-258.

–, « *Communia “Visitatio”* » : S. EBBESEN, « *Communia “Visitatio” et Communia “Feminae”* », *Cahiers de l’Institut du Moyen Âge Grec et Latin*, 73 (2002), p. 181-225.

–, « *De communibus artium liberalium* » : C. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER, « Un instrument de révision destiné aux candidats à la licence de la Faculté des arts de Paris, le *De communibus artium liberalium* (vers 1250 ?) », *Documenti e studi sulla tradizione filosofica medievale*, 5, 3 (1994), p. 129-203.

–, « *Glosa “Admirantes”* » : Il existe plusieurs manuscrits, mais nous n’avons utilisé que le ms. Paris, BnF, lat. 18523.

–, « *Glosa Victorina super partem Prisciani De constructione* » : K.M. FREDBORG, A. GRONDEUX et I. ROSIER-CATACH, *Glosa Victorina super partem Prisciani De constructione (ms. Paris, Bibliothèque de l’Arsenal 910)*, Turnhout, Brepols (*Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales*, 27), 2011.

–, « *Glosule porretane super Priscianum minorem* » : K.M. FREDBORG et C.H. KNEEPKENS, « *Grammatica Porretana* », *Cahiers de l’Institut du Moyen Âge Grec et Latin*, 57 (1988), p. 21-67.

–, « *Guide de l’étudiant parisien* » : C. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER, *Le « Guide de l’étudiant » d’un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle, Édition critique provisoire du ms. Barcelona, Arxiu de la Corona d’Aragó, Ripoll 109, ff. 134ra-158va*, Québec, Faculté de philosophie (Cahiers du Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale de la Faculté de philosophie de l’Université Laval, I), 1992.

–, « *Lectura in librum De anima* » : R.-A. GAUTHIER, *Anonymi magistri artium (c. 1245-1250). Lectura in librum De anima, a quodam discipulo reportata (ms Roma Naz. V. E. 828)*, Grottaferrata : Collegium S. Bonaventurae (*Spicilegium Bonaventurianum*, 24), 1985.

–, « *Questiones mathematicae* » : Édition partielle dans C. LAFLEUR avec la collaboration de J. CARRIER, « Une trace de l’exégèse “artienne” de l’Institution arithmétique de Boèce : le début des *Questiones mathematicae* (ms. Paris, BnF, lat. 16390) », dans C. LAFLEUR et J. CARRIER (éds.), *L’enseignement de la philosophie au XIII^e siècle, op. cit.*, p. 489-520. Édition intégrale provisoire dans C. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER, *Les « Quaestiones mathematicae » (mss Paris, BnF, lat. 16390 et 16617) : un compendium de la Faculté des arts de l’Université de Paris au XIII^e siècle. Édition provisoire du texte intégral*, Québec, Faculté de philosophie, Université Laval (Cahiers du Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale de la Faculté de philosophie de l’Université Laval, VI), 2003.

–, « *Scripta super Maius volumen Prisciani* » : ms. Paris, BnF, lat. 15131, fol. 9ra-53va.

–, « *Sententia super II et III De anima* » : éd. B.C. BAZÀN, *Anonymi magistri artium (c. 1246-1247) Sententia super II et III De anima (Oxford, Bodleian Libr., Lat. Misc. c. 70, f. 1ra-25b ; Roma, Bibl. Naz. V. E. 828, f. 46vb, 48ra-52ra)*. Texte du *De anima vetus* établi par K. WHITE, Louvain-la-Neuve, Éditions de l'Institut supérieur de philosophie ; Louvain-Paris, Éditions Peeters, 1998.

–, « *Tractatus de modo opponendi et respondendi* » : L.-M. DE RIJK, *Die Mittelalterlichen Traktate de Modo Opponendi et Respondendi : Einleitung und Ausgabe der einschlägigen Texte*, Münster, Aschendorff (Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters, 17), 1980.

ARISTOTE, « *Analytica posteriora* » : L. MINIO-PALUELLO et B.G. DOD, *Analytica posteriora, translationes Iacobi, Anonymi sive « Ioannis », Gerardi et recensio Guillelmi de Moerbeka*, Bruges et Paris, Desclée de Brouwer (Aristoteles Latinus, IV), 1968.

–, « *Analytica priora* » : L. MINIO-PALUELLO, *Analytica priora, translatio Boethii (recensiones duae), translatio anonyma, Pseudo-Philiponi aliorumque scholia, specimina translationum recentiorum*, Bruges et Paris, Desclée de Brouwer (Aristoteles Latinus, III), 1962.

–, « *De anima* » : R.A. GAUTHIER, *Anonymi Magistri Artium (c. 1245-1250) Lectura in librum de anima a quodam discipulo reportata (Ms. Roma, Naz. V. E. 828)*, Grottaferrata (Romae), Editiones Collegii S. Bonaventurae (Spicilegium Bonaventurianum, XXIV), 1985.

–, « *De interpretatione vel Periermenias* » : L. MINIO-PALUELLO et G. VERBEKE, *De interpretatione vel Periermenias, translatio Boethii, specimina translationum recentiorum ; translatio Guillelmi de Moerbeka*, Bruges et Paris, Desclée de Brouwer (Aristoteles Latinus, II), 1965.

–, « *De sophisticis elenchis* » : B.G. DOD, *De sophisticis elenchis, translatio Boethii, fragmenta translationis Iacobi, et recensio Guillelmi de Moerbeka*, Leiden, Brill ; Bruxelles, Desclée de Brouwer (Aristoteles Latinus, VI), 1975.

–, « *Categoriae vel Praedicamenta* » : L. MINIO-PALUELLO, *Categoriae vel Praedicamenta, translatio Boethii, editio composita, translatio Guillelmi de Moerbeka, lemmata et Simplicii commentario decerpta, Pseudo-Augustini paraphrasis Themistiana*, Bruges et Paris, Desclée de Brouwer (Aristoteles Latinus, I), 1961.

–, « *Metaphysica* » : G. VUILLEMIN-DIEM, *Metaphysica, translatio Iacobi sive 'Vetustissima' cum scholiis et translatio composita sive 'Vetus'*, Bruxelles et Paris, Desclée de Brouwer (Aristoteles Latinus, XXV, 1-1^a), 1970.

–, « *Metaphysica* » : G. VUILLEMIN-DIEM, *Metaphysica, translatio anonyma sive 'Media'*, Leiden, Brill (Aristoteles Latinus, XXV, 2), 1976.

–, « *Physica* » : F. BOSSIER et J. BRAMS, *Physica, translatio 'Vetus'*, Leiden et New York, Brill (Aristoteles Latinus, VII, 1), 1990.

–, « *Topica* » : L. MINIO-PALUELLO et B.G. DOD, *Topica, translatio Boethii, fragmentum recensiois alterius, et translatio anonyma*, Bruxelles et Paris, Desclée de Brouwer (Aristoteles Latinus, V), 1969.

ARNOUL DE PROVENCE, « *Divisio scientiarum* » : C. LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie au XIII^e siècle. Textes critiques et étude historique*, Montréal, Institut d'études médiévales ; Paris, Vrin (Publications de l'Institut d'études médiévales, XXIII), 1988, p. 295-347.

« *Auctoritates Aristotelis* » : J. HAMESSE, *Les Auctoritates Aristotelis, un florilège médiéval, étude historique et édition critique*, Louvain, Publications universitaires ; Paris, Béatrice-Nauwelaerts (Philosophes médiévaux, 17), 1974.

CARTULAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS : H. DENIFLE et E. CHÂTELAIN, *Chartularium Vniuersitatis Parisiensis*, Paris, Delalain, 1889.

GOSVIN DE MARBAIS, « *Tractatus de constructione* » : I. ROSIER-CATACH, *Tractatus de constructione*, Nijmegen, Ingenium Publishers (Artistarium, 11), 1998.

GUILLAUME DE SHERWOOD, « *Introductiones in Logicam* » : C.H. LOHR, P. KUNZE et B. MUSSLER, *Traditio. Studies in Ancient and Medieval History, Thought and Religion*, XXXIX (1983), p. 223-299.

JEAN BALBI, « *Catholicon* » : B. COLOMBAT et I. ROSIER, « Le *Catholicon* : Édition et traduction des chapitres sur les figures de construction », *Archives et documents de la Société d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences du Langage (SHESL)*, Seconde série n° 4 (décembre 1990), p. 95-161.

JOURDAIN DE SAXE (Pseudo), « *Notulae super Priscianum minorem* » : M. SIRRIDGE, « *Notulae super Priscianum minorem Magistri Jordani. Partial Edition and Introduction* », *Cahiers de l'Institut du Moyen Âge Grec et Latin*, 36 (1980).

MATHIEU D'AQUASPARTA, « *Quaestiones disputatae de anima* » : A.J. GONDRAZ, *Matthieu d'Aquasparta : Quaestiones disputatae de anima 13*, Paris, Vrin, 1961.

MATHIEU DE BOLOGNE, « *Quaestiones super modos significandi* » : I. ROSIER, « *Quaestiones Magistri Mathei Bononiensis super modos significandi et super grammaticam* », dans D. BUZZETTI, M. FERIANI, A. TABARRONI (éds.), *L'insegnamento della logica a Bologna nel XIV secolo*, Bologne, septembre 1990, (Studi e memorie per la storia dell'Università di Bologna, nuova serie, vol. VIII), Bologna, Presso l'Istituto per la storia dell'Università, 1992, p. 109-164.

MICHEL DE MARBAIS, « *Summa de modis significandi* » : L.G. KELLY, *Michael de Marbasio, Summa de modis significandi*, Stuttgart-Bad Canstatt, Frommann-Holzboog (Grammatica Speculativa, 5), 1995.

NICOLAS DE PARIS, « *Lectiones super Barbarismum* » : ms. München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 14460, fol. 201va-208rb.

–, « *Lectiones super librum De accentu (I)* » : ms. München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 14460, fol.188rb-201va.

–, « *Lectiones super librum Topicorum Boetii* » : ms. München, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 14460, fol. 144ra-166va.

–, « *Philosophia* » : C. LAFLEUR et J. CARRIER, « *L'Introduction à la philosophie de maître Nicolas de Paris* », dans C. LAFLEUR et J. CARRIER (éds.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle, op. cit.*, p. 447-465.

OLIVIER LE BRETON, « *Philosophia* » : C. LAFLEUR et J. CARRIER, « *L'Introduction à la philosophie de maître Olivier le Breton* », dans C. LAFLEUR et J. CARRIER (éds.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle, op. cit.*, p. 467-487.

PIERRE D'AUVERGNE, « *Questiones super Doctrinale* » : ms. Troyes, Bibl. Mun. 1142, fol. 1ra-185ra.

PIERRE HÉLIE, « *Summa super Priscianum* » : L. REILLY, *Summa super Priscianum*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, t. I et II (Studies and Texts, CXIII), 1993.

RICHARD FISHACRE, « *Commentarium in Libros Sententiarum* » (*excerpta*), dans R.J. LONG, *The Problem of the Soul in Richard Fishacre's Commentary on the Sentences*, Toronto, Université de Toronto, Thèse de doctorat, 1968, p. * 1-*151 [En ligne].

RICHARD RUFUS DE CORNWALL (?), « *Expositio libri De anima* » : M. ALONSO, *Pedro Hispano obras filosoficas*, vol. III, Madrid, Consejo superior de investigaciones científicas, Instituto de filosofía « Luis Vivès », 1952.

ROBERT GROSSETESTE, « *Commentarius in Posteriorum analyticorum libros* » : P. ROSSI, *Commentarius in Posteriorum analyticorum libros*, Firenze, Olschki (Unione Accademica Nazionale. Testi e studi per il Corpus Philosophorum Medii Aevi, II), 1981.

ROBERT GROSSETESTE (Pseudo), « *Summa philosophiae* » : L. BAUR, *Die Philosophischen Werke des Robert Grosseteste Bischofs von Lincoln*, Münster, B.G.P.H.M., 9 (1912), p. 275-643.

ROBERT KILWARDBY, « *Commentarius in Priscianum minorem* » ; 15 manuscrits, dont les Paris BnF 16221, fol. 1-37v (seulement sur le livre XVII) et Cambridge, Peterhouse, 191, fol. 112-229. Éditions partielles dans C.H. KNEEPKENS, « Roger Bacon's Theory of the Double *Intellectus* : A Note on the Development of the Theory of *Congruitas* and *Perfectio* in the First Half of the Thirteenth Century », dans P.O. LEWRY (éd.), *The Rise of British Logic*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies (Papers in Mediaeval Studies, 7), 1983, p. 135-143 et dans I. ROSIER, « Le traitement spéculatif des constructions figurées au XIII^e siècle », dans I. ROSIER (éd.), *L'héritage des grammairiens latins de l'Antiquité aux lumières – Actes du colloque de Chantilly 2-4 septembre 1987*, Paris, Éditions Peeters, 1988, p. 181-204.

–, « *De ortu scientiarum* » : A.G. JUDY, *De ortu scientiarum*, Londres, The British Academy ; Toronto, The Pontifical Institute of Mediaeval Studies (Auctores Britannici Medii Aevi, IV), 1976.

–, « *Notule in librum Posteriorum Analyticorum* » : ms. Cambridge, Peterhouse 205, fol. 135v-177v.

ROBERT KILWARDBY (Pseudo), « *In Donati artem maiorem III* » : L. SCHMÜCKER, *In Donati artem maiorem III*, Brixen/Bressanone, A. Weger, 1984.

–, « *In Priscianum maiorem* » : K.M. FREDBORG, N.J. GREEN-PEDERSEN, L. NIELSEN et J. PINBORG, « The Commentary "*Priscianus Maior*" Ascribed to Robert Kilwardby », *Cahiers de l'Institut du Moyen Âge Grec et Latin*, 15 (1975), p. 18-146.

–, « *Notule in librum De accentibus* » : P.O. LEWRY, *Kilwardby's Commentary on De accentibus*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies (Mediaeval Studies, L), 1988.

ROBERTUS ANGLICUS, « *Sophistria* » : A. GRONDEUX et I. ROSIER-CATACH, *La Sophistria de Robertus Anglicus. Étude et édition critique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Sic et non), 2006.

ROGER BACON, « *Summa gramatica* » : R. STEELE, *Summa gramatica*, Oxford, Clarendon Press (*Opera hactenus inedita Rogeri Baconi*, fasc. XV), 1940, p. 1-190.

THIERRY DE CHARTRES, « *Tractatus de Trinitate* » : N. M. HÄRING, *Commentaries on Boethius by Thierry of Chartres and His School*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1971, p. 301-310.

THOMAS D'AQUIN, « *Quaestiones disputatae De anima* » : CORPUS THOMISTICUM : <http://www.corpusthomisticum.org/qda01.html>.

VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum maior*, tome II, impression Baltazar BÉLIER, Douai, 1624.

IV. Traductions : Moyen Âge

ANONYME, L'« *Abrégé examinatoire* » (alias « *Guide de l'étudiant parisien* » ou « *Compendium "Nos grauamen"* ») du ms. Ripoll 109 vers 1230-1240. Traduction partielle par C. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER, Québec, Faculté de philosophie (Cahiers du Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, V), 2008 (deuxième tirage).

–, « *La discipline philosophique* »/« *Philosophica disciplina* » vers 1245, traduction C. LAFLEUR et J. CARRIER, dans *Autour d'Arnoul de Provence maître ès arts de Paris. Traduction par C. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER*, Québec, Faculté de philosophie, Université Laval (Cahiers du Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, XI), 2004.

–, « *Points communs des arts libéraux* » (« *De communibus artium liberalium* ») vers 1250. Traduction par C. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER, Québec, Faculté de philosophie, Université Laval (Cahiers du Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, XVIII), 2004.

NICOLAS DE PARIS, L'« *Introduction à la philosophie "Un est le Créateur"* », traduction C. LAFLEUR et J. CARRIER, dans NICOLAS DE PARIS, L'« *Introduction à la philosophie "Un est le Créateur"* »/« *Philosophia "Unus est Creator"* » vers 1240. Traduction par C. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER, Québec, Faculté de

philosophie, Université Laval (Cahiers du Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, XIV), 2004.

OLIVIER LE BRETON, *L'« Introduction à la philosophie “Ô le glorieux Principe des réalités” » (« Philosophia “O gloriosum rerum Principium” ») après 1250*, traduction C. LAFLEUR et J. CARRIER, Québec, Faculté de philosophie, Université Laval (Cahiers du Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, XVI), 2004.

THOMAS D'AQUIN, *Opuscules logiques*, trad. M. VÉDRINE, M. BANDEL et M. FOURNET, vol. I, Paris, Louis Vivès, 1856.

V. Études

ASHWORTH, Jennifer E., « L'analogie de l'être et les homonymes : *Catégories*, 1 dans le “*Guide de l'étudiant*” », dans C. LAFLEUR et J. CARRIER (éds.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 281-295.

BARATIN, Marc, Bernard COLOMBAT et Louis HOLTZ (éds.), *Priscien. Transmission et refondation de la grammaire*, Turnhout, Brepols (Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales, 21), 2009.

BARICHARD, Louis-Hervé, *Le problème du mal dans la Summa de bono de Philippe le Chancelier*, Montréal, Université de Montréal, Mémoire de maîtrise : Philosophie (option recherche), 2012 [En ligne].

BAZÀN, Bernardo Carlos, « XIIIth Century Commentaries on *De anima*. From Peter of Spain to Thomas Aquinas », dans G. FIORAVANTI, C. LEONARDI et S. PEREFETTI (éds.), *Il commento filosofico nell'Occidente latino (secoli XIII-XV)/The Philosophical Commentary in the Latin West (13-15th centuries)*, Turnhout, Brepols, 2002, p. 119-184.

BEAUJOUAN, Guy, *Manuscrits scientifiques médiévaux de l'Université de Salamanque et de ses « Colegios mayores »*, Bordeaux, Féret & Fils, Bibliothèque de l'École des Hautes Études Hispaniques, Fascicule XXXII, 1962.

BOUDET, Jean-Patrice, *Entre science et nigromance : Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne (Histoire ancienne et médiévale), 2006.

BROUSSEAU-BEUERMANN, Christine, « Aperçus sur la notion de personne dans des grammaires des XII^e et XIII^e siècles », dans *Histoire Épistémologie Langage*, 12, 2 (1990), p. 103-120.

BRUMBERG-CHAUMONT, Julie, « *La signification de la substance chez Priscien et Pierre Hélié* », dans M. BARATIN, B. COLOMBAT et L. HOLTZ (éds.), *Priscien. Transmission et refondation de la grammaire, De l'Antiquité aux Modernes*, Turnhout, Brepols (Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales, 21), 2009, p. 503-519.

CALLUS, Daniel A., « Two Early Oxford Masters on the Problem of Plurality of Forms. Adam of Buckfield – Richard Rufus of Cornwall », dans *Revue néoscholastique de philosophie*, 63 (1939), p. 441-445.

CATTO, Jeremy I. et Ralph EVANS (éds.), *The Early Oxford Schools (The History of the University of Oxford*, éd. Trevor Henry ASTON, vol. I.), Oxford, Clarendon Press, 1984.

COVINGTON, Michael A., *Syntactic Theory in the High Middle Ages. Modistic Models of Sentence Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

CRAIG, Edward (éd.), *Routledge Encyclopedia of Philosophy, vol. 4, Genealogy to Iqbal*, Londres, Routledge, 1998.

DAHAN, Gilbert, « Une introduction à l'étude de la philosophie : *Ut ait Tullius* », dans C. LAFLEUR et J. CARRIER (éds.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 3-58.

DALES, Richard C., *The Problem of the Rational Soul in the Thirteenth Century*, New York, E.J. Brill, 1995.

DE LIBERA, Alain et Irène ROSIER, « La pensée linguistique médiévale », dans S. AUROUX (éd.), *Histoire des idées linguistiques. Tome 2*, Liège, 1992, p. 115-186.

DE RIJK, Lambert Marie, « Gilbert de Poitiers : ses vues sémantiques et métaphysiques », dans A. DE LIBERA et J. JOLIVET (éds.), *Gilbert de Poitiers et ses contemporains, aux origines de la Logica modernorum*, Naples, Bibliopolis, 1987, p. 147-171.

EBBESEN, Sten, « Words and Signification in XIIIth-century Questions on Aristotle's *Metaphysics* », *Cahiers de l'Institut du Moyen Âge Grec et Latin*, 71 (2000), p. 71-114.

EBBESEN, Sten et Irène ROSIER, « Le *trivium* à la Faculté des arts », dans O. WEIJERS et L. HOLTZ (éds.), *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII^e-XV^e siècles) – Actes du colloque international*, Paris, Brepols (Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales, 4), 1997, p. 97-128.

ECO, Umberto, *The Aesthetics of Thomas Aquinas*, traduction anglaise par H. BREDIN, Cambridge, Harvard University Press, 1988.

GAUTHIER, René-Antoine, « Notes sur les débuts (1225-1240) du premier 'averroïsme' », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 66 (1982), p. 321-374.

GRONDEUX, Anne, « Matériaux pour une histoire de l'acception syntaxique de la synecdoque », *Histoire Épistémologie Langage*, 24, 1 (2002), p. 119-174.

GRONDEUX, Anne et Irène ROSIER-CATACH, *Les Notae Dunelmenses (Durham C.IV.29). Priscien lu par Guillaume de Champeaux et son école*, Brepols, Turnhout, 2016 (à paraître).

HOLTZ, Louis, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical – Étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle) et édition critique*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, p. 571-674 pour l'édition critique (Documents, études et répertoires ; Institut de recherche et d'histoire des textes), 1981.

–, « L'émergence de l'œuvre grammaticale de Priscien », dans M. BARATIN, B. COLOMBAT et L. HOLTZ (éds.), *Priscien. Transmission et refondation de la grammaire, De l'Antiquité aux Modernes*, Turnhout, Brepols (Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales, 21), 2009, p. 37-55.

HUNT, Richard William, « *Absoluta*: The *Summa* of Petrus Hispanus on *Priscianus Minor* », *Historiographia Linguistica*, 2, 1 (1975), p. 1-23.

INGHAM, Mary Beth, *La vie de la sagesse : Le stoïcisme au Moyen Âge*, Paris, Éditions du Cerf, 2008.

JEAUNEAU, Édouard, « Deux rédactions des gloses de Guillaume de Conches sur Priscien », *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, 27 (1960), p. 212-247.

KELLY, Louis G., « *Compositio* and the Verb in *Grammatica Speculativa* », dans G.L. BURSILL-HALL, S. EBBESEN et E.F.K. KOERNER (éds.), *De Ortu Grammaticae. Studies in Medieval Grammar and Linguistic Theory in Memory of Jan Pinborg*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 1990, p. 147-159.

–, « Time and Verb in *Grammatica Speculativa* », dans S. AUROUX, M. GLATIGNY, A. JOLY, A. NICHOLAS et I. ROSIER (éds.), *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1984, p. 173-179.

KNEEPKENS, Cornelius H., « On Mediaeval Syntactic Thought with Special Reference to the Notion of Construction », *Histoire, Épistémologie et Langage*, 12, 2 (1990), p. 139-176.

–, « Robert Kilwardby on Grammar », dans H. LAGERLUND et P. THOM (éds.), *A Companion to the Philosophy of Robert Kilwardby*, Leiden ; Boston, Brill (Brill's Companions to the Christian Tradition), 2012, p. 17-64.

–, « Roger Bacon's Theory of the Double *Intellectus*: A Note on the Development of the Theory of *Congruitas* and *Perfectio* in the First Half of the Thirteenth Century », dans P.O. LEWRY (éd.), *The Rise of British Logic*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies (Papers in Mediaeval Studies, 7), 1983, p. 115-144.

–, « *Significatio Generalis* et *Significatio Specialis*. Notes on Nicholas of Paris' Contribution to Early XIIIth Century Linguistic Thought », dans S. EBBESEN et R.L. FRIEDMAN (éds.), *Medieval Analyses in Language and Cognition : Acts of the Symposium The Copenhagen School of Medieval Philosophy, January 10-13, 1996*, Copenhagen, Kongelige Danske Videnskabernes Selkab, 1999, p. 15-43.

–, « The Tradition of Universal and Speculative Grammar in the Late Middle Ages », dans C. MERINO CODONER, S. LOPEZ MOREDA et J. URENA BRACERO (éds.), *El Brocense y las humanidades en el Siglo XVI*, Salamanque, Ediciones Universidad de Salamanca, 2003, p. 31-60.

LAFLEUR, Claude, « L'enseignement philosophique à la Faculté des arts de l'Université de Paris en la première moitié du XIII^e siècle dans le miroir des textes didascaliques », *Laval théologique et philosophique*, 60, 3 (octobre 2004), p. 409-448.

–, « Les textes "didascaliques" ("introductions à la philosophie" et "guides de l'étudiant") de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle : *notabilia* et *status quaestionis* », dans O. WEIJERS et L. HOLTZ (éds.), *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII^e-XV^e siècles) – Actes du colloque international*, Paris, Brepols (Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales, 4), 1997, p. 345-372.

–, *Quatre introductions à la philosophie au XIII^e siècle. Textes critiques et étude historique*, Montréal, Institut d'études médiévales ; Paris, Vrin (Publications de l'Institut d'études médiévales, XXIII), 1988.

LAFLEUR, Claude avec la collaboration de Joanne CARRIER, « *Le prologue “Triplex est principium” du commentaire d’Adénulfe d’Anagni sur les Topiques d’Aristote (extrait)* », dans C. LAFLEUR et J. CARRIER (éds.), *L’enseignement de la philosophie au XIII^e siècle, op. cit.*, p. 421-446.

LAFLEUR, Claude et Joanne CARRIER (éds.), *L’enseignement de la philosophie au XIII^e siècle. Autour du « Guide de l’étudiant » du ms. Ripoll 109. Actes du colloque international édités, avec un complément d’études et de textes, par C. Lafleur avec la collaboration de J. Carrier, assistés par L. Gilbert et D. Piché pour la constitution des index et de la bibliographie*, Turnhout, Brepols (Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales, 5), 1997.

–, « Pierre de Limoges. “Abréviateur”, “amalgameur” et adaptateur de textes didascaliques », dans C. ANGOTTI, M. BRÎNZEI, M. TEEUWEN (dir.), *Portraits de maîtres offerts à Olga Weijers*, Porto, Brepols (Fidem, 65), 2012, p. 393-403.

LEWRY, Patrick Osmund, « Robert Kilwardby », dans J. HACKETT (dir.), *Dictionary of Literary Biography, Medieval Philosophers*, vol. 115, 1992, p. 257-262.

–, « Thirteenth-Century Examination Compendia from the Faculty of Arts », dans *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain (Publications de l’Institut d’Études Médiévales), 1982, p. 101-116.

LILAO FRANCA, Óscar et Carmen CASTRILLO GONZÁLEZ, *Catálogo de manuscritos de la Biblioteca Universitaria de Salamanca*, t. II (*Manuscritos 1680-2777*), Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, 2002.

LOTTIN, Dom Odon, « La composition hylémorphique des substances spirituelles. Les débuts de la controverse », *Revue néo-scholastique de philosophie*, Louvain, 34, 33 (1932), p. 21-41.

–, *Psychologie et morale aux XII^e et XIII^e siècles, Tome 1, Problèmes de psychologie*, Gembloux (Belgique), J. Duculot, 1957 (2^e édition).

LUHTALA, Anneli, « Early Medieval Commentary on Priscian’s *Institutiones grammaticae* », *Cahiers de l’Institut du Moyen Âge Grec et Latin*, 71 (2000), p. 115-188.

–, *Grammar and Philosophy in Late Antiquity/A Study of Priscian’s Sources*, Amsterdam ; Philadelphie, John Benjamins Publishing Company (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science), 2005.

MOURAD, Stéphane, *Les commentaires latins sur le De anima d'Aristote au XIII^e siècle : genèse et constitution d'un corpus*, Limoges, Université de Limoges, Thèse de doctorat : Sciences de l'Antiquité, 2011 [En ligne].

NUCHELMANS, Gabriel, « The Distinction *Actus Exercitus/Actus Significatus* in Medieval Semantics », dans N. KRETZMANN (éd.), *Meaning and Inference in Medieval Philosophy : Studies in Memory of Jan Pinborg*, Boston, Kluwer Academic, 1988, p. 57-90.

PASSALACQUA, Marina et Claudio GIAMMONA, « Lo pseudo-prisciano *De accentibus* : testo e tradizione », dans M. BARATIN, B. COLOMBAT et L. HOLTZ (éds.), *Priscien. Transmission et refondation de la grammaire, De l'Antiquité aux Modernes*, Turnhout, Brepols (Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales, 21), 2009, p. 411-426.

POIREL, Dominique, Note de lecture « *Sancti Thomae de Aquino opera omnia* issu Leonis XIII P.M. edita cura et studio fratrum praedicatorum, tomus XXIV-1, *Quaestiones disputatae de anima*, éd. B.C. Bazàn, 1996 », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1998 (156), p. 274-275.

ROSIER, Irène, « La distinction entre *actus exercitus* et *actus significatus* dans les sophismes grammaticaux du MS BN lat. 16618 et autres textes apparentés », dans S. READ (éd.), *Sophisms in Medieval Logic and Grammar (Acts of the Ninth European Symposium for Medieval Logic and Semantics, St Andrews, June 1990)*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 1993, p. 230-261.

–, « La grammaire dans le “*Guide de l'étudiant*” », dans C. LAFLEUR et J. CARRIER (éds.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle, op. cit.*, p. 255-279.

–, *La Grammaire spéculative des Modistes*, Lille, Presses de l'Université de Lille, 1983.

–, *La parole comme acte – Sur la grammaire et la sémantique au XIII^e siècle*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Sic et non), 1994.

–, « Les acceptions du terme “*substantia*” chez Pierre Hélie », dans A. DE LIBERA et J. JOLIVET (éds.), *Gilbert de Poitiers et ses contemporains, aux origines de la Logica modernorum*, Naples, Bibliopolis, 1987, p. 299-324.

–, « Les parties du discours aux confins du XII^e siècle », dans *Langages - Les parties du discours*, 92 (décembre 1988), p. 37-49.

–, « Le traitement spéculatif des constructions figurées au XIII^e siècle », dans I. ROSIER (éd.), *L'héritage des grammairiens latins de l'Antiquité aux lumières – Actes du colloque de Chantilly 2-4 septembre 1987*, Paris, Éditions Peeters, 1988, p. 181-204.

–, « Mathieu de Bologne et les divers aspects du pré-modisme », dans D. BUZZETTI, M. FERIANI, A. TABARRONI (éds.), *L'insegnamento della logica a Bologna nel XIV secolo*, Bologne, septembre 1990, (Studi e memorie per la storia dell'Università di Bologna, nuova serie, vol. VIII), Bologna, Presso l'Istituto per la storia dell'Università, 1992, p. 73-108.

–, « “O Magister...” : Grammaticalité et intelligibilité selon un sophisme du XIII^e siècle », *Cahiers de l'Institut du Moyen Âge Grec et Latin*, 56 (1988), p. 1-102.

–, « *Res significata et modus significandi* : Les implications d'une distinction médiévale », dans S. EBBESEN (éd.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, Tübingen, G. Narr (Geschichte der Sprachtheorie, 3), 1995, p. 134-168.

–, « Transitivity et ordre des mots chez les grammairiens médiévaux », dans S. AUROUX, M. GLATIGNY, A. JOLY, A. NICHOLAS et I. ROSIER (éd.), *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1984, p. 181-189.

ROSIER-CATACH, Irène, « Grammar », dans R. PASNAU (éd.), *The Cambridge History of Medieval Philosophy 2 V. Box set*, ed. Robert Pasnau, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 197-207.

–, « La tradition de la grammaire universitaire médiévale », dans P. DE PAOLIS, M. DE NONNO et L. Holtz (éds.), *Manuscripts and Tradition of Grammatical Texts from Antiquity to the Renaissance*, Cassino, Edizioni dell' Università, 2000, p. 449-498.

–, « Les *Glosulae in Priscianum* : sémantique et universaux », dans *Documenti e studi per la storia della filosofia medievale*, XIX (2008), p. 123-177.

–, « Modisme, pré-modisme, proto-modisme : pour une définition modulaire », dans S. EBBESEN et R.L. FRIEDMAN (éds.), *Medieval Analyses in Language and Cognition : Acts of the Symposium The Copenhagen School of Medieval Philosophy, January 10-13, 1996*, Copenhagen, Kongelige Danske Videnskaberne Selkab, 1999, p. 45-81.

THOMPSON, S. Harrison, *The Writings of Robert Grosseteste, Bishop of Lincoln, 1235-1253*, Cambridge, The University Press, 1940.

THUROT, Charles, *Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au Moyen Âge*, Paris, Imprimerie impériale, 1869.

WEIJERS, Olga, *Le maniement du savoir, Pratiques intellectuelles à l'époque des premières universités (XIII^e – XIV^e siècles)*, Turnhout, Brepols (Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales, 1), 1996.

–, *Terminologie des universités au XIII^e siècle*, Rome, Ateneo, 1987.

WOOD, Rega, « Richard Rufus's *De anima* Commentary : The Earliest Known, Surviving, Western *De anima* Commentary », *Medieval Philosophy and Theology*, 10 (2001), p. 119-156.

ZAVATTERO, Irène, « Le prologue de la *Lectura in Ethicam veterem* du "Commentaire de Paris" (1235-1240) », *Recherches de Théologie et Philosophie médiévales*, 77, 1 (2010), p. 1-33.

Conférence citée

LAFLEUR, Claude, « Deux témoins ou deux versions des *Communia logicae* (XIII^e siècle) sur la *Logica vetus* ? », Simposio Internacional Bienal sobre la filosofía de los Magistri Artium. Lógica y Ética en los maestros de artes, Santa Fe (Argentine), Facultad de humanides y ciencias Universidad nacional del litoral, 22 octobre 2015.